


600089863/





BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE A. CHASSANG

REMARQUES

SUR LA

LANGUE FRANÇOISE

PAR

VAUGELAS

NOUVELLE ÉDITION

COMPRENANT LE TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE
DES REMARQUES INÉDITES
UNE CLEF INÉDITE DE CONRART
TOUS LES COMMENTAIRES DU XVIIe SIÈCLE
DES NOTES NOUVELLES
UNE INTRODUCTION ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PAR

A. CHASSANG
Docteur ès-lettres, Lauréat de l'Académie française
Inspecteur général de l'Instruction publique

TOME SECOND

VERSAILLES
CERF ET FILS, ÉDITEURS
RUE DUPLESSIS, 59

PARIS
LIBRAIRIE DE L. BAUDRY
RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1880

REMARQUES

SUR

LA LANGUE FRANÇOISE



REMARQUES

SUR LA

LANGUE FRANÇOISE

PAR

VAUGELAS

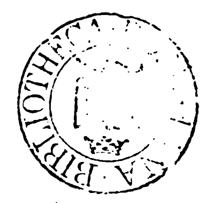
NOUVELLE ÉDITION

COMPRENANT LE TEXTE DE L'ÉDITION ORIGINALE
DES REMARQUES INÉDITES
UNE CLEF INÉDITE DE CONRART
TOUS LES COMMENTAIRES DU XVII[e] SIÈCLE
DES NOTES NOUVELLES
UNE INTRODUCTION ET UNE TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

PAR

A. CHASSANG
Docteur ès-lettres, Lauréat de l'Académie française
Inspecteur général de l'Instruction publique

TOME SECOND



VERSAILLES
CERF ET FILS, ÉDITEURS
RUE DUPLESSIS, 59

PARIS
LIBRAIRIE DE J. BAUDRY
RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1880

REMARQVES

SVR

LA LANGVE FRANÇOISE

Dautant que, *pour* parce que.

Ie ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, et m'imaginant qu'il n'y auoit que les Imprimeurs qui missent vne apostrophe à *d'autant que*, quand il signifie *parce que* : mais voyant que cette erreur se rend commune, et comme vniuerselle, il est necessaire d'en donner auis pour empescher qu'elle ne s'establisse tout à fait ; Car encore qu'il semble que cela importe peu d'y mettre vne apostrophe, ou de ne l'y mettre pas, si est-ce que si l'on se relasche tantost en vne chose, tantost en vne autre, pour petite qu'elle soit, à la fin, comme je l'ay desja dit ailleurs, tout sera corrompu. Outre que je ne demeure pas bien d'accord, que ce soit si peu de chose que d'empescher vne equiuoque, *d'autant que*, auec vne apostrophe voulant dire toute autre chose, comme chacun sçait, que *dautant que*, ainsi orthographié. Quand je diray donc, *d'autant que je suis heureux d'vn costé, je suis malheureux de l'autre*, en l'escriuant ainsi, ce *d'autant que*, est vn terme de comparaison entre le bonheur que j'ay d'vn costé et le malheur que j'ay de l'autre ; C'est pourquoy si je veux dire *d'autant que*, pour *parce que*, et que j'y mette vne apos-

trophe, ceux qui liront *d'autant que je suis heureux d'vn costé*, ne sçauront en quel sens le prendre, sans estudier ce qui va deuant et ce qui va apres pour s'en esclaircir. Sur quoy il faut alleguer l'Oracle de Quintilien fulminant contre les equiuoques, quels qu'ils soient sans exception, et prier le Lecteur de s'en vouloir ressouuenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice est condamné. *Vitanda,* dit-il, *in primis ambiguitas, non hæc solùm de cujus genere suprà dictum est, quæ incertum intellectum facit, vt Chremetem audiui percussisse Demeam ; sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, vt si quis dicat visum à se hominem librum scribentem ; nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum quantùm in ipso fuit.*

T. C. — Il est difficile que d'*autant que* fasse jamais d'équivoque, puisqu'il n'y a presque point d'occasions, où on le puisse employer au commencement de quelque phrase dans le sens qui lui fait donner une apostrophe. L'exemple que rapporte M. de Vaugelas n'est point une façon de parler naturelle. On dira, *je suis aussi malheureux d'un costé, que je suis heureux de l'autre,* et non pas, *d'autant que je suis heureux d'un costé, je suis malheureux de l'autre.* J'ai mesme observé, que les bons Auteurs ne se servent plus de *dautant que*, dans la signification de *parce que,* et qu'ils l'ont entierement banni du beau stile.

Après ce que dit ici M. de Vaugelas, qu'il faut éviter les équivoques, quelles qu'elles soient sans exception, je m'étonne qu'il n'ait préféré *quoy qui arrive,* à *quoy qu'il arrive,* dont il a parlé dans la Remarque qui porte ce titre, pour dire, *quelque chose qui arrive,* puisque, *quoyqu'il arrive,* peut faire une grande équivoque. Si je dis, *on m'a appris que mon ennemi doit estre à Paris demain, et qu'il y vient pour me nuire ; quoy qu'il arrive, je ne m'en veux point inquieter ;* on ne sçait si je veux dire, *quoique mon ennemi arrive,* ou, *quelque chose qui arrive;* et il n'y auroit aucune équivoque, si je disois, *quoy qui arrive.*

A. F. — La distinction que M. de Vaugelas apporte dans cette Remarque est tres bonne, quand il fait voir qu'il ne faut pas dire, *il recompensa ses serviteurs qui l'avoient bien*

servi, si on veut faire entendre qu'il n'en recompensa qu'une partie seulement, sçavoir ceux dont il avoit receu de bons services. On ne peut se servir de cette phrase que pour dire, qu'il les recompensa tous, parce que tous l'avoient bien servi. Ainsi pour parler correctement il faut dire, *Il fit punir ceux des Bourgeois qui avoient trempé dans la revolte*, et non pas, *Il fit punir les Bourgeois, etc.*

Vn certain vsage du pronom demonstratif, et qui est necessaire.

Peu de gens y prennent garde s'ils ne sont versez en la lecture des bons Autheurs. Exemple, *il recompensa ceux de ses seruiteurs qui l'auoient bien serui.* Ie dis que quand on ne veut pas parler generalement de tous, mais de quelques-vns seulement qui font partie du tout, comme en cet exemple, il faut necessairement vser de ce pronom; Autrement on ne s'expliqueroit pas; Car si pour exprimer cela, on dit simplement, *il recompensa ses seruiteurs qui l'auoient bien serui*, qui ne voit que cette expression est defectueuse, et que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puis que l'on pretend faire vne restriction du general, c'est à dire, restreindre la recompense à ceux des seruiteurs seulement qui ont bien serui, et que neantmoins en disant *il recompensa ses seruiteurs, qui l'auoient bien serui*, on entendra qu'il recompensa tous ses seruiteurs qui tous l'auoient bien serui? Il n'est pas besoin de donner des exemples de cet vsage, ils sont frequens dans Amyot, et dans tous nos bons Autheurs anciens, et modernes. Mais outre que cette façon de parler est necessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, et est bien Françoise.

A. F. — Quand aprés *ceux* on s'est engagé à mettre un verbe qui précede le relatif *qui*, on est obligé necessairement d'employer la particule *là*, et de dire *ceux-là*, comme en cet exemple, *ceux-là se trompent qui croyent que etc.* Mais comme cette maniere de parler paroist avoir quelque chose

du vieux stile, il faut l'éviter en prenant un autre tour, ce qui doit estre facile à ceux qui sçavent un peu manier la Langue. La Poësie, qui veut des expressions douces et naturelles ne sçauroit s'accommoder de celle-là.

QUICONQUE.

Quand on a dit, *quiconque*, il ne faut pas dire *il*, apres, quelque distance qu'il y ayt entre-deux, par exemple *quiconque veut viure en homme de bien et se rendre heureux en ce monde et en l'autre, doit*, *etc.* et non pas *il doit.*

A. F. — On a été du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

BEL, *et* BEAU.

Tous ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el*, et en *eau*, selon qu'ils sont suiuis d'vne voyelle ou d'vne consone, comme *bel*, et *beau*, *nouuel* et *nouueau*, ne prennent pas leur terminaison *el*, indifferemment deuant toutes sortes de mots qui commencent par vne voyelle, mais seulement deuant les substantifs, ausquels ils sont joints, par exemple *vn bel homme*, est bien dit, mais si l'on disoit, *il est bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire *beau en tout temps.* Ainsi l'on dit *nouuel an*, et l'on ne dit pas *nouuel à la Cour*, pour dire *vn homme nouueau à la Cour*. Cette reigle n'a point d'exception que je sçache. Deuant l'*h* consone, on le met comme deuant les autres consones, *beau harnois*, et non pas *bel harnois.*

T. C. — *Bel* se disoit autrefois par tout au lieu de *beau*, et cela se voit par les surnoms qui sont demeurez à quelques-uns de nos Rois, Charles le Bel, Philippe le Bel. On dit encore aujourd'hui par une manière de parler comme adverbiale, *cela est bel et bon.* Ici *bel* n'est point devant un nom substantif, mais devant la conjonction *et*, qui le joint avec un autre adjectif. Il est vrai qu'on ne diroit pas si bien, *c'estoit*

un bel et grand homme, ou si cela se pouvoit souffrir, ce ne seroit qu'à cause qu'on est accoustumé à dire, *un bel homme;* car il est certain qu'on ne diroit pas, *c'estoit un bel et charmant spectacle.* L'adjectif *nouveau* ne sçauroit non plus s'accommoder de cette terminaison devant la conjonction *et*, et il faut dire, *voilà un nouveau et rare moyen de sortir d'affaire*, et non pas, *voilà un nouvel et rare moyen.*

A. F. — Quand M. de Vaugelas a dit que *bel* ne se met que devant les substantifs qui commencent par une voyelle, *un bel homme, un bel habit*, il ne s'est pas souvenu qu'on dit fort bien par une maniere de proverbe, *cela est bel et bon*, quoy que *bel* ne soit pas devant un substantif, mais devant la conjonction *et*: ce qui est particulier à cette phrase, puisqu'on ne pourroit pas dire, *voila un bel et facile moyen de etc.* quoy que *bel* fust devant cette mesme conjonction. On peut dire aussi *cela est beau et bon.*

Au demeurant.

Ce terme, du temps de M. Coeffeteau, et plusieurs années apres sa mort, a esté en grand vsage parmy les bons Autheurs, pour dire *au reste*, mais il a vieilli depuis peu, et ceux qui escriuent purement, ne s'en seruent plus. I'ay tousjours regret aux mots et aux termes retrenchez de nostre langue, que l'on appauurit d'autant, mais sur tout je regrette ceux qui seruent aux liaisons des periodes, comme celuy-cy, parce que nous en auons grand besoin, et qu'il les faut varier.

T. C. — *Au demeurant* est tellement vieux, qu'on ne s'en sert plus du tout.

A. F. — Ce mot n'a pas seulement vieilli, il est devenu entièrement hors d'usage.

Bigearre, bizarre.

Tous deux sont bons, mais *bizarre* est tout à fait de la Cour, en quelque sens qu'on le prenne. Aussi

la prononciation de *bizarre*, auec vn *z*, est beaucoup plus douce et plus agreable, que celle de *bigearre*, auec le *gea*; M. Coeffeteau a tousjours escrit *bizarre*. Les Espagnols disent aussi *bizarro*, mais ce mot signifie parmy eux *leste et braue*, ou *galant*. En François selon la raison, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, et *bigarrer*, selon quelques-vns, vient de *bis variare*.

P. — En son Histoire Romaine, Coeffeteau dit *la bizarrerie de ses déportemens*, parlant de Caligula. — *Bizarre* signifie *phantasque*, et *bizarrerie* signifie *extravagance*.

T. C. — M. Chapelain ne reçoit plus que *bizarre*. Je vois tout le monde de son sentiment, et il n'y a aujourd'hui personne qui dise *bigearre*.

A. F. — On ne dit presentement plus que *bizarre;* ce qui fait voir que ce mot là est le seul dont on se doive servir, c'est que ceux qui ont dit *bigearre*, n'ont point dit *bigearrement* ny *bigearrerie*, mais *bizarrement* et *bizarrerie*.

DE, *et* DES *articles*.

Ie doutois si j'en ferois vne Remarque, mon dessein n'estant que d'en faire sur les choses, qui sont tous les jours en question et en dispute, mesme parmy les gens de la Cour, et nos meilleurs Escriuains. Il ne me sembloit pas que celle-cy deust estre mise en ce rang, comme en effet, il n'y a gueres de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler et à bien escrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer. Neantmoins ayant consideré, que dans la pluspart des Prouinces, on y manque, et que parmy ce nombre infini d'Escriuains qui sont en France, il y en a vne bonne partie, qui n'y prennent pas garde, j'ay jugé cette Remarque necessaire. Au nominatif, et à l'accusatif *de*, se met deuant l'adjectif, et *des* deuant le substantif, par exemple on dit, *il y a d'excellens hommes*, et *il y a des hommes excellens*, ce

pays porte d'excellens hommes, et porte des hommes excellens, et non pas *il y a des excellens hommes*, ny *il y a d'hommes excellens*, et ainsi de l'autre. C'est vne reigle essentielle dans la langue. I'ay dit que c'estoit au nominatif et à l'accusatif, qu'elle auoit lieu, parce qu'au genitif et à l'ablatif, il n'en va pas ainsi; Car on dit *la gloire des excellens hommes*, et *on l'a despoüillé des belles charges qu'il possedoit.*

P. — Amyot ne garde pas tousjours cette reigle. En la vie de Phocion, n° 2, p. 297, il dit: La fortune leur met sus des fausses imputations et malignes calomnies.

T. C. — M. de Vaugelas a raison d'appeller la règle qu'il établit dans cette Remarque, *une règle essentielle dans la Langue.* On ne peut se dispenser de la suivre: cependant la plus grande partie des Gascons y manquent, quoique d'ailleurs ils escrivent poliment. Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, rapporte trois endroits du Traducteur de Saint Chrysostome[1], qui sont contraires à cette regle. Le premier est, *devenons comme des petits enfans, sans orgueil, sans déguisement, et sans malice.* Le second, *si vous ne vous convertissez, et ne devenez comme des petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.* Et le troisiéme, *lors donc qu'on voit des petits enfans si sages avant leur âge.* Il est hors de doute, que le veritable usage est de dire; *devenons comme de petits enfans; lors qu'on voit de petits enfans;* et que c'est ainsi qu'il faut parler; mais comme le même Auteur a dit, *des petits enfans*, en trois différents endroits, il est aisé de connoistre que c'est exprès qu'il l'a dit. C'est peut-estre parce qu'on ne sçauroit estre *enfant* sans estre *petit;* et qu'il a creu pouvoir regarder *petits enfans*, comme un seul mot, qui estant substantif, demande l'article *des*. Le Pere Bouhours rapporte un autre exemple, où il paroist qu'il faut nécessairement employer l'article *de :* le voici. *Le Prophète Osée leur avoit prédit ces malheurs; lorsqu'il leur dit qu'ils seroient comme un Prophète, et comme un homme qui auroit perdu le sens, c'est-à-dire, comme des faux Prophètes possedez par le malin esprit.* Je sais bien que par rapport au Latin *Pseudopropheta*, tiré du mot Grec, *faux Prophete* ne devroit estre considéré

[1] Il s'agit sans doute de la traduction des *Discours et Homélies* de S. Jean Chrysostome, par l'abbé de Bellegarde (1648-1734). (A. C.)

que comme un seul mot; mais par le seul nom de *Prophete,* on ne peut entendre *faux Prophete*, comme par le seul nom d'*enfant,* on pourroit en quelque sorte entendre *petit enfant;* et puisqu'il y a de vrais et de faux Prophetes, *faux* en cet endroit doit estre regardé comme un adjectif séparé de *Prophete*, et je crois par conséquent qu'il faut dire, *comme de faux Prophètes*, et non pas, *comme des faux Prophetes*.

Le Pere Bouhours fait une remarque sur l'article *de* ou *des*, non pas au nominatif ou à l'accusatif, comme en ces exemples, mais au génitif ou à l'ablatif. Il demande s'il faut dire, *une lettre pleine de marques de son amitié*, ou *pleine des marques de son amitié;* et il décide sur le sentiment de ceux qu'il a consultez, que *pleine de marques de son amitié*, seroit une faute. La raison qu'il apporte est que l'article indéfini *de* ne demande rien après soi qui ait, ou un article défini, ou quelque chose qui en tienne la place, comme, *de son amitié;* sur quoi il ajouste que si après *marques* on mettoit *d'amitié*, qui est indéfini, pour *de son amitié*, on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de mesme qu'on dit, *une lettre pleine de traits d'esprit*, quoiqu'on ne dise pas, *une lettre pleine de traits de son esprit.* Il finit en disant que selon cette règle ce seroit bien parler que de dire en général, *un Livre plein de bons mots,* mais que ce seroit mal parler que de dire, *un Livre plein de bons mots de Lucien*, et qu'il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien.*

J'ai fait cette question dans une Assemblée où il y avoit plusieurs personnes trés-intelligentes dans la Langue, qui ont préféré, *une lettre pleine de marques de son amitié*, à *pleine des marques de son amitié*. Ils ne demeurent point d'accord que l'article indéfini *de* ne souffre rien après soi, qui ait un article défini, et prétendent que l'on dit très-bien, *il fit un discours rempli d'éloges du Roi,* quoique *du* soit un article défini. Ils donnent pour exemples plus sensibles, *on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine, dans une boutique pleine de satins du Japon.* Si on oppose que *la Chine*, *le Japon*, n'ont point d'article indéfini, parce qu'on ne sçauroit dire, *de Chine*, *de Japon*, ils répondent que sur ce que le Pere Bouhours conclut qu'il faut dire, *une lettre pleine des marques de son amitié*, et non pas, *pleine de marques*, parce que *de son amitié*, est défini, il faudroit dire aussi, *un magazin plein des étoffes de la Chine*, et non pas, *d'étoffes,* parce que *de la Chine* est défini, et il est certain qu'on ne peut parler ainsi. Voici un autre exemple qu'ils donnent, où l'article indéfini *de* souffre après soi un article défini. *Le Roi*

a une galerie remplie de tableaux du Titien, cela veut dire autre chose que si on disoit, *remplie des tableaux du Titien;* car cette dernière façon de parler feroit entendre que tous les tableaux que le Titien a faits, seroient dans la galerie du Roi, au lieu qu'en disant, *remplie de tableaux du Titien*, on dit seulement qu'il y a une partie des tableaux du Titien dans la galerie. Il en est de même de, *c'est un Livre plein de bons mots de Lucien;* on fait entendre par-là qu'il n'y a dans le Livre dont on parle, qu'une partie des bons mots de Lucien; et quand on dit, *c'est un Livre plein des bons mots de Lucien*. on fait connoistre que tous les bons mots qu'a dit Lucien, y sont. Ainsi l'une et l'autre phrase est bonne pour toutes les choses de cette nature, mais dans une différente signification.

Il y a la mesme différence du général au particulier dans les articles *les* et *des*, nominatifs ou accusatifs. Quand on dit, *les Sçavans tiennent que, etc.* on fait connoistre que c'est l'opinion de tous les Sçavans, et si l'on dit simplement, *des Sçavans tiennent*, on fait entendre qu'on ne veut parler que de l'opinion de quelques Sçavans.

A. F. — La règle establie dans cette Remarque doit estre observée à la rigueur. Il n'y a que les Gascons et ceux de quelques Provinces voisines qui ne peuvent s'accoustumer à s'y soumettre.

ENCLINER.

Quelques-vns, et mesmes à la Cour, disent *encliner*, au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit *enclin*. Mais il ne s'ensuit pas que l'on doiue dire *encliner*. En matière de langues, il n'y a point de consequence entre le mot formé et celuy dont il se forme, comme par exemple on dit *ennemy*, auec vn *e*, et *inimitié*, auec vn *i*, *entier*, et *integrité*, *parfait*, et *imperfection*, et ainsi de plusieurs autres. M. Coeffeteau a tousjours escrit *encliner*, et M. de Malherbe aussi, en quoy ils n'ont pas esté suiuis, par ce que presque tout le monde dit et escrit, *incliner*.

T. C. — M. Chapelain dit qu'*encliner* est vieux. Je le crois un méchant mot, dont on ne se doit jamais servir, et qu'il

faut tousjours dire et escrire, *incliner*. Quoiqu'on dise *enclin*, on ne laisse pas de dire *inclination*.

A. F. — Le verbe *encliner* a vieilli entièrement, et l'autorité de M. Coeffeteau et de M. de Malherbe qui le faisoient dire encore à la cour du temps de M. de Vaugelas, ne luy a conservé aucun usage.

ACCUEILLIR.

M. Coeffeteau et plusieurs autres bons Autheurs encore apres Amyot, se seruent ordinairement de ce mot en mauuaise part, et disent, *accueilly de la tempeste*, *accueilly d'vne fiéure*, *accueilly de la famine*, *accueilly de toutes sortes de malheurs*. Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riuiere de Loire, où l'on vse de cette façon de parler. Mais elle n'est pas si ordinaire à la Cour. On s'en sert plustost en bonne part, et l'on dit par exemple, *il a esté accueilly fauorablement*. *Accueil*, ne se dit jamais aussi qu'en bonne part, si l'on n'y adjouste, *mauuais*.

T. C. — Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on ne se sert plus du verbe *accueillir* en bonne part, et qu'au lieu de dire, *il a été favorablement accueilli*, on dit aujourd'hui *il a été bien reçu, on lui a fait un accueil favorable*. Il le souffre encore dans le figuré, c'est-à-dire dans les exêmples que propose ici M. de Vaugelas; mais d'autres veulent qu'il soit beaucoup mieux de dire, *battu de la tempeste*, *surpris d'une fièvre*, *accablé de toutes sortes de malheurs*.

A. F. — *Accueillir quelqu'un favorablement*, pour dire, faire un accueil favorable à quelqu'un, commence à vieillir. Ce verbe n'a plus d'usage que dans le stile soustenu en parlant d'un orage violent, *ils furent tout d'un coup accueillis d'une si furieuse tempeste que*. *Accueilli de fièvre*, et *accueilli de malheurs* sont des phrases qui ne sont plus usitées. On dit *accablé de malheurs*, *surpris ou saisi de fièvre*.

APRES.

Ce mot deuant vn infinitif pour denoter vne action presente et continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais vser dans le beau stile. Exemple, M. de Malherbe parlant de certains vers dit, *Ie suis apres de les acheuer*, et en vn autre endroit, *la nature est tousjours apres à produire de noueaux hommes*, et encore, *il estoit apres de faire qve dans peu de temps il seroit son allié*. Il en a vsé fort souuent, tantost auec la particule *de*, tantost auec la preposition *a*, et tantost aussi sans verbe en suite, comme quand il dit, *les liures n'en apprennent rien, je m'asseure qve les Q, que vous me dites estre apres, en sçauent aussi peu.*

T. C. — M. Chapelain appelle, *je suis après de les achever*, fausse phrase, et dit qu'il faut, *je suis après à les achever*. Je crois qu'*estre apres à produire*, *estre après de faire*, ou tout simplement, *estre après*, sans aucun verbe qui suive, sont des façons de parler dont les bons Auteurs ne se servent plus.

A. F. — Toutes les phrases que M. de Vaugelas rapporte dans cette Remarque ont quelque chose de dur, dont l'oreille a peine à s'accommoder. Ainsi l'Académie ne croit pas qu'on s'en doive servir. On peut dire, *estre après* sans aucun verbe qui suive, pourveu que ce qui précède fasse entendre de quoy il s'agit. Par exemple, si on demande, *avez-vous copié cette lettre?* celuy qui est chargé de la copier parle bien en respondant, *je suis après*; ce qui veut dire, *je suis après à la copier*; mais on parleroit fort mal si on disoit, *je suis apres à faire cela*.

SE CONDOULOIR.

Se condouloir auec quelqu'vn de la mort d'vne personne, ou de quelque autre malheur, est fort bien dit, et nous n'auons point d'autre terme en nostre langue pour exprimer cet office de charité, ou de ciuilité, que la misere humaine rend si frequent dans le

monde. M. de Malherbe a dit, *rendre des deuoirs de condoleance*, mais cette façon de parler n'est plus du bel vsage, et *condoleance*, semble aujourd'hui vn estrange mot[1].

T. C. — M. de Vaugelas s'est en quelque façon dédit de cette remarque, lorsqu'il a dit sur la fin de sa Préface[2], que *se condouloir* est encore dans plusieurs excellens Auteurs modernes, mais qu'il n'est plus receu à la Cour, et que l'on dit, *s'affliger avec quelqu'un*, *faire compliment à quelqu'un sur, etc.* Le Pere Bouhours condamne *se condouloir*, comme n'estant plus en usage, et ajouste que *condoléance* n'est point si étrange qu'il paroissoit à M. de Vaugelas. Je suis de son sentiment sur l'un et sur l'autre mot. On ne dit plus, *se condouloir,* mais on dit fort bien, *faire un compliment de condoléance.*

A. F. — La langue a beaucoup changé depuis que M. de Vaugelas a escrit cette Remarque : *se condouloir*, qu'il approuve, n'est plus en usage, et *condoléance* qu'il a condamné, est receu dans cette phrase, *faire des complimens de condoléance.*

Comme, comment, comme quoy.

Commençons par le dernier; *comme quoy*, est vn terme nouueau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui est tellement vsité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Apres cela, on ne peut pas blasmer ceux qui l'escriuent, mesme à l'exemple d'vn des plus excellens et des plus celebres Escriuains de France, qui s'en sert d'ordinaire pour *comment ; comme quoy*, dit-il, *n'estes-vous point persuadé*, pour dire,

[1] On lit à la fin de l'*erratum* de l'édition de *1647 :*
« L'auteur dit que cette façon de parler, *se condouloir*, est bonne. Elle l'est encore (*sic*) dans plusieurs excellens autheurs modernes : mais à la Cour elle n'est plus en usage. On dit *s'affliger avec quelqu'un*, ou *faire compliment à quelqu'un sur.* »
On sait que l'*erratum* est de Vaugelas. (A. C.)

[2] Dans l'*erratum* ci-dessus indiqué, et qui se trouve à la fin de la *Préface* de Vaugelas. (A. C.)

comment n'estes-vous point persuadé? Mais pour moy, j'aimerois mieux dire, *comment;* selon cette reigle generale, qu'*vn mot ancien, qui est encore dans la vigueur de l'Vsage est incomparablement meilleur à escrire, qu'vn tout nouueau, qui signifie la mesme chose.* Ces mots qui sont de l'vsage ancien et moderne tout ensemble, sont beaucoup plus nobles et plus graues, que ceux de la nouuelle marque. Quand je parle des mots, j'entens aussi parler des phrases. Ce n'est pas que je ne me voulusse seruir de *comme quoy*, qui a souuent bonne grace, mais ce ne seroit gueres que dans vn stile familier.

Comment, et *comme*, sont deux, et il y a bien peu d'endroits, où l'on se puisse seruir indifferemment de l'vn et de l'autre. Il est certain que par tout où l'on a accoustumé de dire, *comme quoy,* on ne peut faillir de dire, *comment*, au lieu que si l'on disoit, *comme*, ce pourroit bien estre vne faute. On peut pourtant dire quelquefois, *comme*, et *comment*, par exemple, *vous sçauez comme il faut faire*, et *comment il faut faire*. M. de Malherbe disoit tousjours, *comme*, en quoy il n'est pas suiui ; car il n'y a point de doute que lors que l'on interroge, ou que l'on se sert du verbe, *demander*, il faut dire, *comment*, et non pas *comme*. Ce seroit fort mal dit, *demandez luy comme cela se peut faire*, mais *demandez-luy comment*, et *comme estes-vous venu*, au lieu de dire, *comment estes-vous venu?* et ainsi des autres.

T. C. — *Comme quoi*, qui estoit un terme nouveau du temps de M. de Vaugelas, a déjà vieilli, et peu de personnes disent aujourd'hui, *comme quoi vous est-il tombé dans l'esprit,* pour dire, *comment vous est-il tombé dans l'esprit?*

Il a raison de nous faire remarquer que *comment* et *comme,* sont deux mots qu'on ne peut pas employer indifféremment dans les mesmes phrases. On ne se sert de *comment* qu'en interrogeant, et pour signifier *de quelle manière. Comment vous a-t-on reçeu? Comment peut-il se persuader que, etc. Je ne vois pas bien comment vous viendrez à bout de cette entreprise. Voilà comment les choses se sont passées. Je ne sçais comment vous avez peu donner dans le panneau. Il me demanda comment j'en avois usé avec un tel.*

Comme a beaucoup d'acceptions différentes. Il signifie *ainsi que*, *de mesme que*, *dans le temps que*, *par exemple*, *à cause que*, *presque*, *en quelque sorte*. *Il sera puni comme les autres, je le traiterai comme il le mérite*, pour dire, *ainsi que les autres, ainsi qu'il le mérite. Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus, ainsi, etc.* pour dire, *de mesme que l'humilité, etc. Comme il arrivoit, on vint l'avertir, etc.* pour dire, *dans le temps qu'il arrivoit, etc. Ceux qui parlent bien disent tousjours* vers, *et non pas* devers, *comme, se tournant vers lui,* pour dire, par exemple, *se tournant vers lui. On le trouva comme mort*, pour dire, *presque mort. Il est comme l'ame qui fait mouvoir ce grand corps,* pour dire, *il est en quelque façon l'ame qui, etc. Comment* ne sçauroit estre employé dans aucune de ces significations, au lieu qu'on peut quelquefois se servir de *comme*, dans celle qui est particulière à *comment*, c'est-à-dire pour signifier *de quelle manière. Il verra comme je le traiterai. Voilà comment la chose est arrivée. Voyez comme il fait le brave.*

A. F. — Il est aisé de juger que *comme quoy,* qui estoit un mot nouveau que M. de Vaugelas a veu naistre, n'avoit pas esté generalement receu, puisqu'il a si tost vieilli. On ne s'en sert plus presentement. Quant à *comment* et *comme,* il faut s'en tenir à ce qu'il observe dans cette Remarque. *Comment* s'employe tousjours quand on interroge, et très-souvent pour signifier de quelle manière. *Je ne sçay comment vous pourrez conduire ce dessein pour réussir.* On peut aussi se servir de *comme* en certaines phrases, pour dire, *de quelle manière. Je vais vous conter comme cela s'est passé: si je le rencontre il verra comme je le traiteray.* Ce mot *comme* a diverses acceptions qui ne conviennent point à *comment. Je le traiteray comme tous les autres*, pour dire *ainsi que tous les autres. Comme il descendoit de cheval on vint l'avertir*, pour, *dans le temps qu'il descendoit de cheval. Comme la modestie est une vertu estimée de tout le monde, ainsi lorsqu'il etc.* pour, *de mesme que la modestie etc. Cet Autheur employe des mots qui sont hors du bel Usage, comme* pour dire, *par exemple. On l'a trouvé comme mort baigné dans son sang,* pour dire, *presque mort. Il est comme l'ame de sa compagnie ;* pour dire, *il est en quelque façon l'ame de sa compagnie.*

Guere, gueres, de naguere, de nagueres.

On dit *guere*, et *gueres*, auec *s*, et sans *s*. *De naguere*, ou *de nagueres*, commence à vieillir, et l'on dit plustost, *depuis peu*, comme *qui estoit arriué depuis peu*, au lieu de dire, *qui estoit de nagueres arriué*, ainsi que M. Coeffeteau et plusieurs autres ont accoustumé d'escrire, mais on peut fort bien dire, *qui estoit nagueres arriué*, sans dire, *de nagueres*. *Nagueres* se doit orthographier de cette façon en vn seul mot, et non pas *n'a-gueres*, auec les marques de son origine et de sa composition.

T. C. — M. Chapelain dit que *de nagueres* s'est dit par contraction. au lieu de *depuis nagueres*, qu'il appelle l'entier et le bon. *nagueres* signifiant *peu*. On ne dit plus *nagueres* ni *de nagueres*, on dit tousjours *depuis peu*. J'ai parlé de *guere* avec *s* dans la Remarque qui a pour titre, *de gueres*.

A. F. — On peut escrire *guere* et *gueres* indifferemment, sans *s* à la fin ou avec un *s*. *Nagueres* commence à vieillir, neantmoins on ne peut le condamner, *je le trouvay nagueres en un tel endroit*. *Luy qui estoit nagueres les delices de la Cour*. On ne dit plus du tout *de nagueres*.

Compagnée *pour* compagnie.

Ce mot est barbare, s'il en fut jamais, et neantmoins il est tous les jours dans la bouche et dans les escrits d'vne quantité de gens qui font profession de bien parler et de bien escrire. Ce seroit estre peu officieux de n'en faire pas vne remarque, et de ne pas declarer que *compagnée*, en quelque sens qu'on le prenne, ne vaut rien, et qu'il faut tousjours dire, *compagnie*. Ie n'ay peu m'imaginer ce qui a donné lieu à vne faute si grossiere, si ce n'est le verbe, *accompagner*, qui dans le commerce ordinaire de la societé ciuile, a son plus grand vsage à l'infinitif, et au preterit, où il fait sonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accom-*

pagner, *il l'est allé accompagner*, *je l'ay accompagné*, *il m'a accompagné*. En effet, si l'on y prend garde, on trouuera qu'on se sert cent fois de ces deux mots, et encore d'vn troisiesme, qui est le participe passif *accompagné*, pour vne fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelque autre temps qui ne termine pas en *e*. Car *accompagne*, encore que l'*e* en soit feminin, ne laisse pas de contribuer aussi bien que le masculin à la corruption du mot, et d'estre cause auec quelque vray-semblance que l'on a dit, *compagnée*, pour *compagnie*. Ie ne sçay si le nom feminin *compagne*, n'y a point encore aydé; Il y a quelque plaisir meslé d'vtilité, de considerer les voyes et la naissance d'vne erreur, et quand on a releué vne personne, encore est-on bien aise de voir ce qui l'a fait tomber.

T. C. — Il me semble que personne ne dit plus *compagnée* pour *compagnie;* mais il y en a beaucoup qui se trompent à un autre mot de mesme terminaison, qui est *araignée*. Les uns disent *arcigne* ou *aragne:* les autres *aragnée* ou *eragnée*, d'autres *iragnée*. Monsieur Ménage en a fait une Remarque, dans laquelle il fait connoistre que les Angevins disent *iranteigne* d'*aranei tinea*, et le peuple de Paris dit *arignée*. Il tient qu'il faut dire *araignée*, comme a dit Nicod. C'est ainsi que Messieurs de l'Académie Françoise ont décidé qu'on doit escrire ce mot. Il y en a beaucoup qui prononcent *aragnée*. Peut-estre se reglent-ils sur ce qu'on a tousjours prononcé *gagner* et *campagne*, quoiqu'on ait long-temps escrit *gaigner* et *campaigne* avec un *i*.

A. F. — *Compagnée* n'a jamais esté un bon mot, et ceux qui ont voulu l'etablir, quoyque regardez comme des gens qui escrivoient bien, n'ont pu en venir à bout.

BIENFAITEUR, BIENFAICTEUR, BIENFACTEUR.

Bienfaiteur, est le meilleur, c'est comme il faut escrire, et comme il faut prononcer. *Bienfaicteur*, auec le *c*, passe encore, pourueu qu'on ne prononce pas le *c*, mais *bienfacteur*, selon l'opinion des plus delicats,

ne vaut rien, quoy que plusieurs disent ainsi; l'on dit *malfaiteur*, et *malfaicteur*, sans prononcer le *c*, et non pas *malfacteur*.

P. — Il faut dire *bienfacteur*, et non pas *bienfaicteur*, et encore moins *bienfaiteur*, qui vaut moins encore que *bienfaicteur*. On dit *un facteur*. Dans la Religion on dit tousjours *bienfactrice* et jamais *bienfaitrice* ni *bienfaictrice*; et de dire qu'on peut passer *bienfaicteur*, pourveu qu'on ne prononce pas le *c*, c'est dire qu'il n'y a que *bienfaiteur* qui soit bon. On disoit autrefois *facteur* pour celui qui fait. *Dieu est Pere et facteur de toutes choses, facteur des créatures*, dit Amyot en ses questions Platoniques au commencement. Seyssel, liv. 2. des Guerres civiles, chap. 14. dit *contre son ami et bienfacteur*, parlant de Perpenna qui avoit tué Sertorius. Antoine dans Coëffeteau Hist. Rom. p. 363, dit, *qui a si indignement traité son ami, son compagnon, son allié, et si j'ose dire, son bienfacteur*.

T. C. — Quoique M. de Vaugelas dise que *bienfaiteur* l'emporte sur *bienfaicteur* et sur *bienfacteur*, je le trouve généralement condamné, et il ne me paroist pas qu'il y ait présentement personne qui se serve de ce mot. Voici ce qu'en a écrit M. de Voiture dans une de ses lettres à M. Costar. *Bienfaiteur* n'est pas bon, *bienfacteur* ne se dit gueres. Dites, s'il vous plaist, *bienfaicteur*. Le Pere Bouhours, aprés avoir marqué que M. de la Rochefoucault, M. de Balzac et M. Patru ont dit *bienfacteur*, M. Pelisson *bienfaicteur*, comme M. de Voiture, et M. Maucroix, tantost *bienfaicteur*, et tantost *bienfacteur*, déclare que *bienfacteur* lui plaist davantage, sans qu'il condamne pourtant *bienfaicteur*. M. Menage fait connoistre que M. de Balzac a employé *bienfaicteur* dans une lettre postérieure aux endroits où il a dit *bienfacteur*, que M. de la Rochefoucault avoit escrit *bienfaicteur*, mais que celui qui a pris soin de l'édition de son Livre, y a mis *bienfacteur*, croyant que ce mot fust meilleur que *bienfaicteur*, et que M. Patru qui s'est servi de *bienfacteur* dans un Plaidoyé, a deu le preferer à *bienfaicteur*, parce qu'au barreau on prononce plusieurs mots à l'antique par *a*, qui se prononcent par *e* dans la conversation, l'*a* étant plus emphatique et plus majestueux que l'*e*, après quoi il conclut pour *bienfaicteur*, en disant que ce qui lui fait préferer ce mot, c'est qu'on dit *bienfaictrice*, et *malfaicteur*, et non pas, *bienfactrice* et *malfacteur*. M. Chapelain dit que selon l'Usage estabil et la pratique de la Langue, *bienfacteur* est le bon, et que l'on a appellé en

tout temps les Fondateurs des Monastères, *bienfacteurs, bienfactrices;* que *bienfaicteur* et *bienfaiteur* sont Gascons, et que l'on dit *bienfacteur,* comme on dit *facteur,* suivant la mesme origine, et non pas *faiteur.* Ce n'est point à moi de condamner quantité d'habiles gens qui prennent parti pour *bienfacteur ;* mais tant qu'on ne décidera point que *bienfaicteur* n'est pas un bon mot, je le dirai avec beaucoup d'autres qui parlent très-bien, et qui s'en servent tousjours. M. de Vaugelas dit que *bienfaicteur* passe encore, pourveu qu'on ne prononce pas le *c;* mais si on ne le prononçoit pas, on feroit entendre *bienfaiteur,* que je crois un très-méchant mot.

A. F. — On n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que *Bienfaiteur* soit le meilleur de ces trois mots, et qui permet qu'on escrive *Bienfaicteur,* pourveu qu'en le prononçant on ne fasse point entendre le *c,* de la derniere syllabe ; ce qui feroit approuver *Bienfaiteur,* que l'Académie n'a point trouvé un bon mot. La plus grande partie des voix a esté pour *Bienfaicteur,* en prononçant le *c:* sans pourtant avoir exclu *Bienfacteur,* qui est dans la bouche de beaucoup de gens.

BESTAIL, ET BESTIAL.

Tous deux sont bons, mais *bestail,* est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'vsage de la campagne, et que l'autre est plus de la ville et de la Cour.

P. — Je trouve l'un et l'autre également bons, mais ils ont chacun leur place, et il y a des endroits où l'un est plus élégant que l'autre. Au pluriel on dit toujours *les bestiaux,* de *bestial.* Je dis plustost *du bestail blanc,* que *du bestial blanc.* Amyot au Traité des Oracles de la Pythie, p. 886, n° 25, dit la *multiplication du bestial,* là je dirois plustost *bétail.*

T. C. — M. Chapelain trouve *bestial* insupportable, et dit qu'il ne doit passer que dans le sens de *brutal,* adjectif. Il a raison, *bestial* pour *bestail* ne se dit plus, si ce n'est au pluriel; car *bestail* n'en a point, et non seulement c'est très-bien parler que de dire *les bestiaux,* du singulier *bestial,* mais on ne peut pas parler autrement, puisqu'on ne peut dire *les bestails.* C'est une observation de M. Menage, qui ajouste que *bru-*

tilité, c'est *socordia*, et que *bestialité*, c'est le crime qui se commet avec les bêtes.

A. F. — *Bestial* n'est plus du tout en usage, si ce n'est au pluriel. On dit, *les Bestiaux*; mais il faut dire *Bestail* au singulier, et ce mot n'a point de pluriel.

Eschapper.

Ce verbe a trois regimes differens pour vne mesme signification, on dit *eschapper d'vn grand danger*, et *eschapper vn grand danger*, qui est plus elegant que l'autre, et l'on dit aussi, *eschapper aux ennemis*, *eschapper aux embusches*, qui est encore vne fort belle façon de parler.

T. C. — Le régime de l'accusatif sera toûsjours conservé à *eschapper*, à cause qu'on a passé en proverbe, *l'eschapper belle*, pour dire *se tirer heureusement de quelque péril*. Ce verbe a fait *eschappée*, qui signifie une action imprudente, *c'est une eschappée qu'on ne pourroit pardonner qu'à un jeune homme*. Il signifie aussi quelquefois *intervalle*, comme en cette phrase, *il dit de bonnes choses par eschappée*.

A. F. — On n'a pas creu qu'*eschaper un grand danger*, soit plus élégant qu'*eschaper d'un grand danger*. Il semble au contraire que le régime de l'accusatif ne soit deu à ce verbe que dans cette phrase ; *Nous l'avons eschapé belle*.

Il est, il n'est, *pour* il y a, il n'y a.

C'est vne phrase qui est fort familiere à M. de Malherbe, il est vray qu'*il n'est*, pour *il n'y a*, est beaucoup meilleur et plus en vsage, que *il est*, pour *il y a*, en l'affirmatiue. Par exemple, *il n'est point d'homme si stupide, qui ne reconnoisse vne diuinité*, est bien meilleur, que de dire, *il n'y a point d'homme si stupide*. Mais si je disois, *il est des herbes si venimeuses, qu'elles font mourir subitement*, à mon auis je ne dirois pas si bien que si je disois, *il y a des herbes*, etc.

Il faut remarquer, que l'on ne dit pas tousjours, *il n'est*, pour *il n'y a;* car l'on ne dira pas, *il n'est qu'vn an*, pour dire, *il n'y a qu'vn an,* ny *il n'est que deux personnes*, pour dire, *il n'y a que deux personnes*. On le dit seulement, ou quand il est suiui de *point*, comme en l'exemple que nous auons donné, *il n'est point d'homme si stupide*, ou quand il est suiui de la conjonction *que*, jointe à la preposition *de*, auec vn infinitif, comme, *il n'est que de seruir Dieu*, ou auec *rien de*, comme *il n'est rien de tel que de, etc.* quoy qu'il semble qu'à l'esgard de la phrase, ce ne soit qu'vne mesme chose de dire, *il n'est que de seruir*, et *il n'est rien de tel que de seruir*. Voyla ses trois principaux vsages. Ie ne sçay s'il y en a encore quelque autre. Il y a grande apparence, que ç'ont esté nos Poëtes, qui pour euiter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'vsage de ces façons de parler, si necessaires en vne infinité de rencontres.

T. C. — Il n'est pas aisé de décider s'il est mieux de dire, *il n'est point d'homme si stupide,* que, *il n'y a point d'homme si stupide,* et je crois qu'entre ces deux façons de parler, chacun peut choisir celle qui lui plaist le plus, dans les endroits où l'on a à s'en servir; car, comme M. de Vaugelas le fait remarquer, on ne dit pas tousjours *il n'est* pour *il n'y a.* Il en est de mesme de *il n'y a*, qui ne se dit pas tousjours pour *il n'est.* Comme on ne peut dire, *il n'est que deux personnes,* pour dire, *il n'y a que deux personnes,* on ne dira point, *il n'y a que deux heures,* pour dire, *il n'est que deux heures,* quoiqu'en l'une et en l'autre phrase la particule *que,* avec la négative *ne,* signifie *seulement. Il y a seulement deux personnes, il est seulement deux heures.* On dira fort bien, *il n'y a que deux heures,* en répondant à ceux qui demanderoient, *combien y a-t-il qu'il est parti?* mais dans cette réponse, *il n'y a que deux heures*, ne signifie pas, *il est seulement deux heures,* c'est-à-dire, *deux heures après midi,* mais, *il y a seulement deux heures qu'il est parti.* Il est vrai que *il n'est* se peut tousjours dire pour *il n'y a,* quand il est suivi de *point;* mais il n'est pas vrai, comme le dit M. de Vaugelas, qu'il se dit aussi pour *il n'y a,* quand il est suivi de la conjonction *que,* jointe à la préposition *de,* avec un infinitif, et on le connoist par l'exemple mesme qu'il apporte; car au lieu de, *il n'est*

que de servir Dieu, on ne sçauroit dire, *il n'y a que de servir Dieu.* Ces sortes de phrases, *il n'est que de servir Dieu, il il n'est que d'aller son grand chemin, il n'est que de prendre les choses comme elles viennent,* font entendre, *le meilleur est de, etc.* et non pas, *il n'y a que de.* Aussi M. Chapelain a-t-il dit que *il n'est* dans cette phrase, *il n'est que de servir Dieu,* ne signifie pas la mesme chose que *il n'y a,* c'est-à-dire, *il y a seulement,* mais qu'il signifie, *la seule chose honneste, utile, agréable, est de servir Dieu.* Si au lieu de, *il n'est que de servir Dieu,* on met, *il n'est rien tel que de servir Dieu;* car *il n'est rien tel,* ne se dit pas bien, alors il sera vrai que *il n'est rien tel,* tiendra la place de *il n'est rien de tel;* cela fait voir que *il n'est* se met pour *il n'y a,* toutes les fois qu'il est suivi, non seulement de *rien de,* comme le remarque M. de Vaugelas, mais encore de *rien* avec le relatif *qui; il n'est rien qui me plaise davantage, il n'est rien que j'estime tant.* Quand on dit, *il n'est rien de si doux, il n'est rien de plus agréable,* la particule *de* est tousjours employée pour *qui soit; il n'est rien qui soit si doux, il n'est rien qui soit plus agréable.* Il faut remarquer que si on peut mettre *il n'est* pour *il n'y a,* quand il est suivi de *rien* avec *de,* comme dans les deux derniers exemples, on n'en peut user de mesme, quand *rien* est suivi des prépositions *à, pour, sur, sous, dans, etc.* On dit fort bien, *il n'y a rien à faire, il n'y a rien pour moi, il n'y a rien sur la table, il n'y a rien sous le lit; il n'y a rien dans la chambre;* mais on ne peut dire, *il n'est rien à faire, il n'est rien pour moi,* et ainsi des autres.

A. F. — Il est difficile de juger si ces mots; *Il est,* pour *il y a,* sont moins élegans à l'affirmative qu'avec une negative. Si c'est très-bien parler que de dire, *il n'est point d'homme si stupide qui, etc.* on dira aussi fort elegamment, *il est des hommes tellement stupides qu'on ne sçauroit leur faire entrer dans l'esprit, etc.* cela dépend purement du goust que l'on peut avoir pour l'une ou pour l'autre façon de parler. Comme on ne dit pas tousjours, *il est,* pour *il y a,* comme le fait remarquer M. de Vaugelas, aussi ne peut-on pas tousjours dire, *il n'y a,* au lieu de *il n'est.* On dit fort bien, *il n'est que deux heures,* pour dire, *il est seulement deux heures,* et on ne sçauroit dire dans le mesme sens, *il n'y a que deux heures,* car on le peut dire dans un autre sens. Par exemple, si quelqu'un demande, *combien y a-t'il que vous n'avez veu vostre ami?* on répondra juste, en disant absolument, *il n'y a que deux heures,* ou en joignant la particule *que; Il n'y a que deux heures que je l'ay veu.*

Parricide, fratricide.

On ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celuy qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes enormes et desnaturez de cette espèce, tellement qu'on le dira aussi bien de celuy qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahi sa patrie, que d'vn autre qui auroit tué son pere ; car tout cela tient lieu de pere. Il y en a mesmes qui s'en seruent pour vn frere, ou pour vne sœur ; car ceux qui disent *fratricide* parlent mal, et composent vn mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *patrimoine*, du bien mesme, qui vient du costé de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en seruir qu'au pere, l'vsage l'a estendu à tout ce que je viens de dire.

T. C. — Selon M. Chapelain, *fratricide* se peut dire, et *matricide* aussi. Je crois comme lui, que *fratricide* est un mot François, et qu'on parleroit bien, en disant, *l'Empire de Rome commença par un fratricide*. Il me paroist mesme que *fratricide* en cet endroit est meilleur que *parricide*, parce qu'il marque un évènement particulier qui a estabi l'Empire de Rome. *Parricide* ne se dit pas seulement de celui qui a tué son pere, sa mere, son Prince, ou qui a trahi sa patrie, mais il se prend encore pour le crime mesme, *commettre un parricide, faire un parricide*. Pour *matricide*, je ne crois pas qu'on le puisse dire. Il y a des gens qui en parlant d'un homme qui ne fait pas tout ce qu'il devroit pour se conserver la vie, disent, *il est homicide de sa mort*, au lieu de dire, *il est homicide de soi-mesme, il est cause de sa mort*. C'est une façon de parler très-vicieuse, à laquelle on s'accoustume, faute d'y faire réflexion.

A. F. — Ce mot *Fratricide*, n'a point eu assez de voix pour estre receu, quoy que quelques-uns n'ayent pas voulu condamner cette phrase ; *L'Empire de Rome a commencé par un fratricide*. On dit *Parricide*, non seulement pour figurer celuy qui a tué son pere, où qui a trahi sa Patrie ; mais aussi pour faire entendre le crime mesme, *Il a commis un parricide execrable*.

Cupidité.

M. Coeffeteau a tousjours dit *cupidité*, et jamais *conuoitise*. M. de Malherbe en vsoit aussi, mais aujourd'huy je ne vois plus aucun de nos bons Escriuains qui en vse, ils disent tous *conuoitise*, *vne trop grande conuoitise de regner*.

T. C. — M. Menage qui ne trouve pas le mot de *cupidité* fort bon, quoique Messieurs du Port-Royal l'ayent employé dans plusieurs de leurs ouvrages, condamne également *convoitise;* il veut qu'on dise, *un désir, un grand désir*. Le Pere Bouhours, après avoir dit que ce mot peut passer dans un sens théologique, et qu'il n'est pas mauvais dans la Chaire, ajouste que les Ecrivains qui l'employent, ne le prennent gueres que pour la concupiscence dont parle saint Paul, et qu'il ne s'en voudroit pas servir hors de là, ni dire, *la cupidité de regner, la cupidité des richesses.*

Je ne voudrois pas non plus employer ce mot pour marquer le desir qu'on peut avoir d'une chose particuliere, comme dans les deux exemples du Pere Bouhours; mais je le crois bon quand on le rend général, et il me semble que ce n'est point mal parler que de dire, *la terre n'a point d'endroits si cachez, où pour trouver l'or et les diamans, la cupidité des hommes ne fasse foüiller*. On ne sçauroit dire en cette phrase, *le desir des hommes*, comme on peut dire, *le desir des richesses* pour *la cupidité des richesses.*

A. F. — *Cupidité* est un fort bon mot, dont il ne faut point faire scrupule de se servir pour signifier la concupiscence. D'ailleurs comme il marque un desir immodéré, on croit qu'on ne le doit pas condamner en cette phrase, *La cupidité, l'insatiable cupidité des richesses.*

Conquerre.

Il ne tient qu'à luy, dit quelqu'vn de nos meilleurs Escriuains[1], *qu'il ne conquere toute la terre*. Ie ne crois

[1] « M. de Balzac ». (*Clef de* Conrard.)

pas que ce mot soit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir*, est anomal, et quand il se conjugueroit au temps dont est *conquere*, il me semble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i*, en quelques endroits de sa conjugaison, comme nous disons *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, et non pas *conquerent*.

T. C. — Il est hors de doute que si *conquerir* peut estre employé au subjonctif, il faut dire *conquiere*, et non pas *conquere*. Il doit se former sur *acquerir*, qui fait au present de l'indicatif *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquerons*, *vous acquerez*, *ils acquierent*, et au subjonctif, *que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere, que nouz acquerions, que vous acqueriez, qu'ils acquierent*. *Conquerir* n'est gueres qu'au preterit indéfini, *je conquis*, et au préterit défini, *j'ai conquis*. Monsieur Menage remarque dans la seconde partie de ses observations, que l'on disoit autrefois *conquereur* pour *conquerant*, et que c'est ainsi que parle tousjours M. Coëffeteau dans son Histoire Romaine. On ne dit plus aujourd'hui que *conquerant*.

A. F. — Le verbe *conquerir*, que l'on employe tousjours avec grace à l'infinitif, n'a guere d'usage, quand on le veut conjuguer, qu'au temps qu'on appelle Aoriste, comme en cet exemple, *il conquit en peu de temps toute cette grande province*. Si l'on estoit obligé d'employer ce verbe au present du subjonctif, il faudroit dire *conquiere* et non pas *conquere*.

PORTRAIT, POURTRAICT.

Il faut dire *portrait*, et non pas *pourtrait* auec vn *u*, comme la plus part ont accoustumé de le prononcer, et de l'escrire. Il est vray qu'on a fort long-temps prononcé en France l'*o* simple comme s'il y eust eu vn *u* apres, et que c'eust esté la diphthongue *ou*, comme *chouse*, pour *chose*, *foussé*, pour *fossé*, *arrouser*, pour *arroser*, et ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien disent *arroser*, *fossé*, *chose*, sans *u*, et ces deux particulierement, *foussé*, et *chouse*, sont deuenus insupportables aux

oreilles delicates. Les Poëtes sont bien aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime consiste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple auec *jalouse*, mais tousjours auec les mots terminez en *ose*, comme *rose*, tellement que toutes les fois que *chose* finissoit le vers et faisoit la rime, s'il estoit employé le premier, et que *rose*, ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuiuist, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouse*, qui ne rimoit pas apres auec *rose*, et cela estoit egalement importun au Lecteur et au Poëte.

T. C. — Quelques-uns disent encore aujourd'hui *pourtrait* au lieu de *portrait*, et le disent mal; mais il n'y a plus personne qui dise *foussé* et *chouse* pour *fossé* et *chose*. On a déjà parlé d'*arroser*, sur la Remarque qui a pour titre *arroser*. Il faut prendre garde à bien prononcer *Rome, lionne, pomme, pommade, pommeau d'épée*, et non pas, *Roume, lioune, poume, poumade, poumeau d'épée*. M. Menage a fait une observation touchant la prononciation de ces mots et de quelques autres de mesme nature. Plusieurs personnes se trompent en prononçant *pourcelaine*, il faut dire *porcelaine*.

A. F. — Il y a long-temps qu'on a perdu l'habitude de prononcer la lettre *o*, comme si elle estoit accompagné d'un *u*. Ainsi comme personne ne prononce plus *chouse* et *foussé*, pour *chose* et *fossé*, on ne dit plus aussi *pourtrait* au lieu de *portrait*. Quelques-uns prononcent encore *arrouser*, mais mal; il faut dire *arroser*. *Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres.*

FILLEUL, FILLOL.

Toute la Cour dit *filleul*, et *filleule*, et toute la ville *fillol*, et *fillole*. Il n'y a pas à deliberer si l'on parlera plustost comme l'on parle à la Cour, que comme l'on parle à la ville. Mais outre que l'vsage de la Cour doit preualoir sur celuy de l'autre sans y chercher de raison, il est certain que la diphtongue *eu*, est incomparablement plus douce que la voyelle *o;* c'est pourquoy

les Courtisans qui vont tousjours à la douceur et à la beauté de la prononciation, en quoy consiste vn des principaux auantages d'vne langue, disent bien plustost *filleul*, que *fillol*. Et je m'asseure que si l'on proposoit à qui que ce fust qui ne le sceust pas, et qui eust l'oreille bonne, de deuiner lequel des deux est de la Cour, ou de la ville, il n'hesiteroit point à dire, qu'indubitablement *filliol* doit estre de la ville, et *filleul*, de la Cour.

T. C. — Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien, disent *filleul* et *filleule*. Ce mot me fait souvenir de celui d'*ayeul*, où j'ai remarqué que beaucoup de gens se trompent. Ils disent *ayeul* pour dire le *pere du grand pere*, et ne songent pas qu'*ayeul* et *grand pere* sont la mesme chose, et que celui qu'ils prétendent appeler *ayeul*, est le *bisayeul*. M. Menage qui a fait une observation sur ce mot, en a fait une autre sur le pluriel *ayeux*. Il dit que c'est une licence des Poëtes pour rimer avec *Dieux*, *Cieux*, *lieux*, et qu'il faut dire *ayeuls*, en faisant sentir l'*l* dans la prononciation, comme en *chevreuils*. Je ne doute point que les Poëtes n'ayent fait *ayeux*; mais on l'escrit aujourd'hui en prose aussi-bien qu'en vers, et peu de personnes se servent encore d'*ayeuls*. *Ayeux* est un mot général qui s'employe pour *ancestres*, à moins qu'on ne le réduisît au particulier, comme en cet exemple, *ses deux ayeux ont été honorez des plus belles Charges du Royaume*; ce qui seroit entendre l'ayeul paternel et le maternel; car si l'on disoit seulement, *ses ayeux ont possédé de grandes Charges*, on n'entendroit point par-là les deux grands peres, mais en général tous ceux dont on seroit descendu, bisayeul, trisayeul, etc. Comme *ayeux* au pluriel se prend pour *ancestres*, il est aisé de voir que ce dernier mot n'a pas de singulier. Ainsi l'on parleroit mal si l'on disoit, *un tel qui estoit mon ancestre*, il faut dire, *un tel qui estoit un de mes ancestres*.

Monsieur Menage dans le chapitre où il parle du mot *ayeul*, fait remarquer qu'on doit dire *belle fille* avec les Parisiens, et non pas *bru* avec les Provinciaux. On dit en Normandie, *voilà une jolie bru*, *une belle bru*, lorsqu'on parle d'une fille le jour de son mariage. Le mot de *bru*, dans cette signification, n'est point connu à Paris, il faut dire, *une jolie Mariée*.

Beaucoup de Provinciaux disent aussi; *cousin remué de germain*, comme qui diroit, *cousin éloigné*, de *remotus* ou *remotatus*; il faut dire, *cousin issu de germain*. C'est encore une observation de M. Menage.

A. F. — Il n'y a plus que le petit peuple qui dise, *c'est mon filol, c'est ma filole*. Il faut dire *filleul et filleule*, et c'est de cette façon que toute la Cour et toute la ville parlent aujourd'huy.

Estre avec pour.

Par exemple, *ils estaient pour auoir encore pis*, dit vn de nos plus fameux Escriuains, c'est à dire, *ils couroient fortune d'auoir encore pis*. Il est certain que cette façon de parler est tres-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en vn autre sens, qui n'est pas si vsité, ny si bon, comme *je suis pour soustenir cette proposition*, ainsi que l'a escrit vn de nos Autheurs modernes, c'est à dire, *j'ose soutenir*, ou *j'oseray soustenir cette proposition*.

T. C. — Des constructions pareilles à, *ils étoient pour avoir encore pis*, ne sont plus receuës. C'est M. de la Mothe le Vayer qui a dit, *je suis pour soustenir cette proposition*, qui est une phrase que M. Chapelain trouve fort mauvaise. *Pour* est encore bien plus insupportable quand il est joint avec *afin que*, comme, *pour afin que*. Il n'y a plus que les gens tout-à-fait grossiers qui parlent ainsi. Il faut dire simplement, *afin que*.

A. F. — *Estre pour faire une chose, estre pour soutenir une proposition*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. La Langue veut aujourd'hui des termes plus simples et plus aisez.

Verbe substantif mal placé.

Le verbe substantif *estre*, ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps deuant le nom qui le regit. Par exemple, *et fut son auis d'autant mieux receu;* il faut dire, *et son auis fut d'autant mieux receu*. Il ne faut pas dire non plus, *estant les broüillarts si espais*, mais *les broüillarts estant si espais*. I'ay fait cette remarque à cause que l'vn de nos plus celebres Escriuains parle ordinairement ainsi, et il ne le faut pas imiter en cela, c'est escrire à la vieille mode.

T. C. — Jamais le verbe *estre*, ni en général tout autre verbe n'est mis devant un nominatif, quand il n'y a que la conjonction *et* qui le précéde, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas, *et fut son avis d'autant mieux receu;* mais on met élégamment le nominatif après le verbe, quand le verbe est précédé du relatif *que*, pris pour *lequel* ou *laquelle*, ou de plusieurs autres mots, comme en ces exemples, *l'avis que lui donna son ami, lui fut salutaire; mille fascheuses affaires que lui susciterent ses ennemis, l'empescherent de, etc. le lieu où furent conduits les Ambassadeurs.* On dira encore fort bien et avec grace, quoique le verbe substantif ne soit précédé que d'un seul mot, *ainsi mourut ce grand homme; telle fut la fin de ce Prince malheureux.* Si notre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçauroit s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas mesme en poësie. Ainsi les vers qui ressembleroient à celui-ci, ne seroient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans differer ses ennemis combattre.

La transposition du génitif est fort agréable, comme dans cet autre vers.

De ce fameux Héros la valeur éclatante.

Mais on ne la souffre point en prose, s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualitez qu'on estime en lui, celle qui me toucheroit le plus, etc.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette consequence;* mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la marque d'un génitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en poësie avec beaucoup d'élégance.

A sa haute vertu je rends ce que je dois.

On le peut aussi transposer en prose, comme en cet exemple, *à ces diverses raisons j'en ajousterai une autre.* Hors de là, il n'y a gueres de transpositions qui ne gastent une période, la beauté de notre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots.

A. F. — M. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison celuy qui a employé les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. Le verbe *estre* ne sçauroit estre placé devant son nominatf, s'il n'est précedé de l'adjectif *tel*, ou du mot *ainsi*, qui en est l'équivalent, ou de quelque autre semblable. *Tel estoit le sentiment de ce grand homme qui croyoit,*

etc. Ainsi fut terminé le different qui les animoit depuis si long-temps à la perte l'un de l'autre. On dit fort bien en termes de Pratique, *par-devant, etc. furent presens tels et tels.*

DATE.

Beaucoup de gens disent, *le date d'vne lettre*, *voyons le date*, il faut dire *la date;* car il est tousjours feminin, et les epithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement; car on dit *de fraische date*, *de nouuelle date*, *de vieille date*, et jamais *de frais date*, *de nouueau date*, *de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut escrire *date*, auec vn seul *t*, venant du Latin, *datum*, ou *data*, *supple*, *epistola*, et pour le distinguer encore du fruit du palmier qu'on appelle *datte*, et qui est aussi feminin.

T. C. — M. Menage observe qu'on disoit anciennement *le date* et *la date; le date* de *datum*, *la date* de *data*, en sous-entendant *epistola*. Il demeure d'accord qu'il n'est plus aujourd'hui que féminin; et il parle ensuite d'un autre mot, où beaucoup de gens se trompent, c'est celui de *dot*. Il est certain qu'il est aussi féminin, et qu'il faut dire *la dot*, et non pas *le dot*. Ceux qui disent le dernier, ont l'autorité de M. de Vaugelas, qui a dit *le dot* dans sa traduction de Quinte-Curce, aussi bien que M. d'Ablancourt dans tous ses livres. Quoique M. Menage ait observé qu'ils ont dit tous deux *le dot*, il ne laisse pas de se déclarer entierement pour *la dot*. Il ajouste que M. Patru dans ses Plaidoyers a tousjours dit *la dote* avec un *e* à la fin, et qu'il soustenoit que c'estoit ainsi qu'il falloit parler, à cause qu'il n'y a aucun mot dans notre Langue terminé en *ot*, qui ne soit masculin, à la réserve de *Margot*. C'est pour *la dot* que l'Usage a décidé.

A. F. — Malgré la remarque de M. de Vaugelas, qui apporte des exemples convainquans du genre de *date*, plusieurs personnes s'y trompent encore, et disent *le date*; mais ils parlent mal. *Date* est toujours féminin et doit s'escrire avec un seul *t*.

SEURETÉ, SEURTÉ.

Quoy qu'en parlant il semble que l'on ne fait jamais ce mot que de deux syllabes, si est-ce qu'il est tousjours de trois, et qu'il n'est pas mesme permis en vers de ne le faire que de deux. Tousjours *seureté*, et jamais *seurté*. Mais outre que la prononciation, qui ne le fait paroistre que de deux syllabes, est capable de tromper, on peut estre trompé encore par l'analogie de plusieurs autres noms, qui ne sont que de deux, comme *clarté*, *cherté*, *fierté*, *etc.* Neantmoins *seureté*, n'est pas tout à fait sans exemple ; car nous disons *pureté*, et non pas *purté*.

T. C. — On fait en parlant la seconde syllabe de *pureté* aussi brève que celle de *seureté*, en sorte qu'il semble qu'on prononce aussi *purté*. Ce qui est cause d'une prononciation si brève, c'est que cette seconde syllabe est composée d'une *r*, qui est une lettre liquide, et d'un *e* muet. La mesme chose arrive au mot *saleté* ; il semble qu'on n'en fasse que deux syllabes, en prononçant *salté* ; et cela vient encore de ce que l'*l* liquide est suivie d'un *e* muet ; car dans *chasteté* on fait sonner les trois syllabes, à cause que le *t* de la seconde n'est pas une liquide. Tout le monde prononce *carfour*, et non pas *carrefour*, par cette mesme raison, et il y en a mesme qui l'escrivent en deux syllabes.

A. F. — *Seureté* et *pureté* sont des mots de trois syllabes, et on les fait sentir toutes dans le stile soutenu, et dans la Poësie.

DONT.

Cette particule est tres-commode et de tres-grand vsage en nostre langue. C'est vn mot indeclinable, qui conuient à tout genre, et à tout nombre, et qui s'accommode auec toutes sortes de choses sans exception, ce que ne fait pas *quoy*, comme vous verrez en son lieu. Il se met au lieu du genitif et de l'abla-

tif pour *duquel*, et *de laquelle*, ou *desquels*, et *desquelles*, comme *l'homme*, ou *la femme dont j'ay espousé la fille*, *les hommes* et *les femmes dont je vous ay parlé*. On s'en sert encore pour *dequoy*, comme *ce dont je vous ay parlé*. Mais il faut prendre garde de n'en pas abuser, à cause qu'on en a souuent besoin ; I'appelle abuser, en vser trop frequemment ; Car il n'est pas croyable comme ce mot tout monosyllabe qu'il est, ne laisse pas de blesser la veuë, ou l'oüye, quand il est repeté trop souuent en vne mesme page.

Quelques-vns disent encore *dont*, pour d'*où*, comme *le lieu dont je viens*, mais c'est tres-mal parler, il faut dire *d'où je viens*, quoy que ce fust sa vraye et sa premiere signification ; car *dont*, vient de *vnde*. On dit neantmoins *la race*, ou *la maison dont il est sorti*, mieux que *d'où il est sorti*, qui toutefois est bon. En cet exemple *dont il est sorti*, veut dire, *de laquelle il est sorti*.

Il y en a qui font scrupule de se seruir de ce mot dans la situation où vous l'allez voir en cet exemple. *C'est vn homme dont l'ambition excessiue a ruiné la fortune*, quoy qu'icy il se rapporte à *homme*, comme signifiant *duquel*, neantmoins il a encore vn autre rapport à ce qui suit aussi bien qu'à ce qui precede, et ils disent que ce n'est pas parler nettement, parce que *dont*, estant proche d'*ambition*, il semble qu'il s'y rapporte, et toutefois cela n'est pas, car il se rapporte à *fortune*, et qu'ainsi ne soit, rapportez-le à *ambition*, vous trouuerez que le sens sera imparfait, et que *fortune*, demeurera vn mot indefini, sans que l'on ayt fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la plus part de nos meilleurs Escriuains et en prose et en vers n'en font nulle difficulté, tous leurs escrits en sont pleins, je n'en donneray qu'vn exemple de M. de Malherbe,

Que peut la fortune publique
Te voüer d'assez magnifique,
Si mise au rang des immortels,
Dont la vertu suit les exemples,

Tu n'as auec eux dans nos temples
Des images et des Autels?

Ce *dont*, ne se rapporte pas à *vertu*, qui est proche, mais à *exemples*. C'est pourquoy je l'ay appellé scrupule, et neantmoins j'ay trouué à propos de le proposer icy, afin qu'on y prenne garde, et que chacun en vse selon son jugement. Pour moy je voudrois autant qu'il se pourroit euiter cette equiuoque, sans que pourtant je la voulusse condamner.

T. C. — C'est très-bien parler que de dire, *la maison dont il est sorti*, pourveu que *maison* signifie *race*, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas : mais si *maison* étoit pris au propre, il faudroit assurément mettre, *d'où il est sorti*, et ce seroit une faute que de dire, *la maison dont vous venez de me voir sortir*, quoique dans l'un et dans l'autre exemple *dont* veuille dire *de laquelle*. C'est la mesme chose que si l'on disoit, *le lieu dont je viens*, que M. de Vaugelas a raison de condamner.

Pour cette phrase, *c'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune*, M. Chapelain dit qu'il est du nombre des scrupuleux, qui ne voudroient pas employer *dont* dans la situation où il est en cet exemple, et qu'il tourneroit ainsi l'expression pour éviter ce rapport ambigu qui fait obscurité, *c'est un homme qui par son excessive ambition a ruiné sa fortune*. Il est certain que dans cette sorte de situation *dont* se rapporte à deux noms ; et si je dis, *c'est un homme dont le mérite égale la naissance*, mis au lieu de *dont*, se rapporte également à *mérite* et à *naissance ;* ce qui est mal, puisque si-tost que j'ai dit, *le mérite duquel*, je fais attendre quelque chose de moins indéfini que ce qui fuit dans ces mots, *a égalé la naissance*. Ainsi plusieurs trouvent qu'il est mieux de tourner la phrase, et de dire par exemple, *c'est un homme qui a autant de mérite que de naissance, qui n'a pas moins de mérite que de naissance*. C'est peut être une délicatesse excessive à laquelle il ne faut pas toujours s'assujettir.

A. F. — Comme on a coutume de dire, *d'où venez-vous*, qui est l'*unde* du Latin, il faut dire aussi, *le lieu d'où il vient*, selon la Remarque de M. de Vaugelas, et non pas *le lieu dont il vient*. Cette phrase, *la maison, la race dont il est sorti*, c'est-à-dire, *de laquelle il est sorti*, doit estre preferée

à celle-cy, *la race d'où il est sorti*, parce que *d'où* ne signifie point *duquel* ou *de laquelle*; ce qui se connoist en interrogeant. On ne dit point, *d'où est-il sorti?* quand on se veut informer de la naissance de quelqu'un. On dit, *de quelle maison est-il sorti?*

Il y a plusieurs personnes qui se permettent des phrases pareilles à celle que rapporte M. de Vaugelas. *C'est un homme dont l'ambition excessive a ruiné la fortune.* Ils disent par exemple, *cette femme dont la beauté égaloit l'esprit.* On entend bien ce qu'ils veulent exprimer par là; mais il ne laisse pas d'y avoir quelque équivoque, ou plustost, cette phrase n'a pas toute la netteté que l'on y peut souhaiter, puisque la particule *dont* ne sçauroit se rapporter à *beauté* et à *esprit* tout à la fois. Ainsi il vaut mieux tourner la phrase, et dire, *cette femme qui n'avoit pas moins d'esprit que de beauté,* ou *qui avoit autant d'esprit que de beauté.*

AMBITIONNER.

Il y a long-temps que l'on vse de ce mot, mais ce n'est pas dans le bel vsage; Ceux qui font profession de parler et d'escrire purement, l'ont tousjours condamné, et quoy que l'on ayt fait pour l'introduire, ç'a esté auec si peu de succez, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'establisse à l'auenir. On dit *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, et quelques autres semblables, mais ce n'est pas à dire que l'on puisse par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme d'*affection*, on a fait *affectionner*, et de *caution*, *cautionner*, *etc.* Il y en a qui se disent au participe passif, dont le verbe n'est point vsité que parmy ceux qui n'ont aucun soin de la pureté du langage. Par exemple on dit, *passionné*, qui est vn tres-bon mot, mais *passionner*, actif est tres-mauuais, comme quand on dit *passionner quelque chose*, pour dire *aimer ou desirer quelque chose avec passion.* En neutre passif *se passionner*, est excellent. On dit aussi *intentionné*, et jamais *intentionner*, comme *mentionné*, *conditionné*, et jamais *mentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mau-

vais, que mesme il ne vaut rien au participe, et que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

T. C. — Ce mot que M. de Vaugelas trouve si mauvais, quoi qu'il avouë qu'il y a longtemps que l'on en use, est demeuré en usage. Plusieurs bons Auteurs s'en servent, et je crois que c'est fort bien parler que de dire, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus*. Je crois aussi qu'on peut l'employer dans le participe. *Servir son pays est un honneur ambitionné de tout le monde. Ambitionner,* dont M. Menage dit qu'il ne seroit point difficile de se servir dans un stile sublime, fait entendre plus que *desirer*, puisqu'il marque qu'on se fait une gloire de la chose qu'on souhaiteroit de faire. C'est un mot qui sonne bien à l'oreille, et autant qu'on peut, il faut éviter d'appauvrir la Langue. *Affection* n'a pas eu plus de droit de faire *affectionner*, qu'*ambition* de faire *ambitionner*.

Le Pere Bouhours observe sur ce mot qu'on dit fort bien, *affectionner une affaire,* pour dire, *s'interesser à une affaire*, mais qu'on ne dit point, *affectionner une personne,* sur-tout quand elle est égale, ou qu'elle est au-dessus de nous, et que ce verbe n'est employé dans le genre d'*aimer*, qu'au participe, comme en ces exemples, *les Ecossais sont affectionnez à la France; je n'ai jamais veu de serviteur plus affectionné à son maître*. Il ajoute que dans les lettres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au-dessous de la personne qui escrit, ce qui est très vrai. On peut encore remarquer ici que *votre très-humble et très-affectionné serviteur,* est plus que *votre très-humble et obéissant serviteur,* à moins qu'on ne répéte *très* avec *obéissant*. *Affectionner* a un autre sens très-bon, dont le mesme Pere Bouhours rapporte ces deux exemples. *Les faiseurs de Comédies et Nouvelles historiques, doivent affectionner les spectateurs et les lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ai jamais veu une Nouvelle historique plus languissante et plus froide; en la lisant on ne prend parti pour personne, l'Auteur n'affectionne à rien.* Voici encore d'autres phrases qu'il rapporte, et qu'on employe tous les jours, *s'affectionner à une chose. Il s'affectionne à l'étude; il faut s'affectionner à son métier pour y réussir*. Il demande dans son Livre des Doutes, si l'on peut dire *ambitieux d'honneur*, et s'il n'est pas mieux de dire simplement, *un Prince ambitieux*, *une ame ambitieuse*, sans mettre après ni *honneur* ni *gloire*. M. Menage répond là-dessus qu'*ambitieux d'honneur* est bien dit, mais que le régime du génitif ne s'accorde pas pourtant si naturellement

avec l'adjectif *ambitieux*, qu'avec *victorieux* et *impatient*, qui sont des mots qu'on prend d'ordinaire absolument, aussi bien qu'*ambitieux*, *victorieux des ans, impatient du joug et de la contrainte*. Il me paroit que ces manières de parler se souffrent beaucoup mieux en vers qu'en prose.

Monsieur Chapelain dit que *passionner quelque chose* s'est fait bon, et qu'il est devenu élégant; j'en doute fort, et ne voudrois pas l'escrire.

A. C. — M. de Vaugelas n'a pas bien jugé de ce mot, quand il a dit qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'il deust s'establir. On peut l'employer avec grace; mais non pas indifferemment pour signifier rechercher avec ardeur. On ne dit point *ambitionner une charge*, *ambitionner les honneurs*; c'est-à-dire qu'on ne l'employe point dans toutes les choses dont l'ambition peut estre flattée; mais on parlera fort bien quand on dira, *la gloire de vous servir est la chose du monde que j'ambitionne le plus*. On a approuvé tout ce que M. de Vaugelas a dit sur le verbe *passionner*.

FOND, *et* FONDS.

Ce sont deux choses differentes, que l'on a accoustumé de confondre, et que les Latins appellent diuersement, car *fond* sans *s*, se dit en Latin *hoc fundum*, et *fonds* auec vn *s*, *hic fundus*, *fond* sans *s*, est la partie la plus basse de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose, comme *le fond du tonneau*, *le fond du verre, le fond de la mer*, *le fond d'vn puis*. Les Latins selon l'opinion de Valla ne disent *fundum*, proprement que de la plus basse partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose de liquide; mais en François *fond*, a vne plus grande estenduë; et se dit aussi bien des autres choses, qui ne sont pas liquides; car nous disons *le fond d'vne tour*, *le fond d'vn sac*, *le fond d'vne poche*, *le fond d'vn chapeau*, *etc*. *Fonds* auec *s*, est proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux;* mais cette signification s'estend figurement à *tout ce qui rapporte du profit*, et à beaucoup d'autre choses encore, qu'il n'est pas à pro-

pos de dire icy: Il suffit d'auoir fait remarquer la difference des deux, afin que desormais on sçache quand il faut mettre l'*s*, ou quand il ne la faut pas mettre, par exemple il faut dire, *de fond en comble*, et non pas *de fonds en comble*, parce que *fond*, en cet endroit est la plus basse partie de l'edifice opposée à *comble*, qui est la plus haute. On dit aussi *au fond*, et *venir au fond*, et non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler, de la derniere partie que l'on atteint apres auoir penetré tout le reste. Mais on dira, *il a vint mille liures de rente en fonds de terre*, auec vne *s*, et non pas *en fond de terre*, sans *s*. Et de mesme dans le figuré *il n'y a point de fonds*, *il faut faire vn fonds*, *etc.* il faut dire *fonds*, et non pas *fond*, parce que ce *fonds* là vient de *fundus*, et non pas de *fundum*, le François ayant conserué l'*s*, au propre et au figuré du mot qui vient de *fundus*, et ne l'ayant pas receuë en celuy qui vient de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

T. C. — M. Menage rapporte, contre l'opinion de M. de Vaugelas, que les Latins ont dit *fundus*, non seulement d'une portion de terre, mais encore de cette partie la plus basse qui contient ou qui peut contenir quelque chose, et prétend qu'il faut dire *un fond de terre* sans *s*, et non pas un *fonds de terre*. Il fait remarquer que lorsqu'on dit, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, c'est parce que *fonds* en cet endroit est pluriel, *in fundis terræ*, de mesme qu'en cet exemple, *il n'y a point de fonds, nulli sunt fundi*. Il demeure d'accord qu'on dit ordinairement, *il faut faire un fonds*, avec une *s*; mais il soustient aussi qu'on parleroit bien en disant, *il faut faire un fond*, sans y mettre une *s*.

Je suis persuadé de tout ce que dit M. Menage, et cela me fait écrire *fond*, et non pas fonds.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur la distinction de *fond* sans *s*, venant du mot Latin *fundum*, et de *fonds* avec une *s*, venant de *fundus*. *Fond* sans *s*, signifie non seulement l'endroit le plus bas d'une chose creuse, comme *le fond d'un tonneau*, *le fond d'un puits*; mais aussi ce qu'il y a de plus éloigné et de plus retiré du commerce dans quelque pays, comme, *le fond d'un bois*, *le fond d'un desert*, *estre dans le fond d'une Province*. Il s'emploie figurément

dans ce sens là dans plusieurs phrases. *Dieu connoist le fond des cœurs. Le fond d'un procez, le fond d'une question, posseder une science à fond. Fonds* avec une *s*, venant du Latin *fundus* signifie le sol d'une terre, d'un champ, d'un heritage, et se dit aussi d'une somme considérable d'argent, *Il faut faire un fonds pour telle chose. Il n'y a point de fonds. Le fonds n'est point encore fait.* En examinant cette phrase, *vendre le fonds et le trés-fonds*, quelques-uns ont creu que *le fonds et le tres-fonds* dans le figuré devoient s'écrire sans *s*. *Cet homme sçait le fond et le tres-fond de l'affaire.* On n'y a point mis de différence, et on a conclu que le figuré suivoit le propre. Quelqu'un de la Compagnie a demandé ensuite s'il falloit dire *faire fonds*, ou *faire fond sur quelqu'un.* On a répondu qu'il falloit dire *faire fonds* avec une *s*, *Fonds* devant estre regardé dans cette façon de parler, comme le sol d'un heritage.

TANT ET DE SI BELLES ACTIONS.

Par exemple, *il a fait tant et de si belles actions.* Cette façon de parler a esté fort vsitée autrefois par les meilleurs Escriuains, mais aujourd'huy elle a je ne sçay quoy de vieux et de rude, et ceux qui escriuent bien purement ne s'en seruent pas. Ils se contentent de dire *il a fait tant de belles actions*, qui est incomparablement plus doux, et qui comprend et la quantité et la qualité des actions, aussi bien que si l'on disoit, *il a fait tant et de si belles actions*; car encore que l'on ne mette pas *si*, auec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce que l'on veut dire. Quelques-vns neantmoins croyent que dans le genre sublime cela fait tout vn autre effet, de dire *tant et de si belles actions*, que si l'on disoit simplement *tant de belles actions*; mais plusieurs ne sont pas de cet auis, sur tout en escriuant; car en parlant, c'est vne autre chose, et je sens bien que la prononciation luy peut donner quelque emphase.

T. C. — *Tant et de si belles actions,* tient du stile oratoire, et pourroit encore passer dans un discours qu'on prononceroit. Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il commence à

vieillir. Cette manière de s'exprimer nous vient des Latins, qui disent élégamment, *tot tantaque facinora*; mais *tanta* s'accommode mieux avec *tot*, que *tant et de si belles* ne s'accommodent ensemble. La raison est qu'il faut un *de* après *tant*, et que n'estant mis qu'après la conjonction *et*, *de* n'est joint qu'avec *si belles*, et non avec *tant*. Les Latins disent encore *tantummodo*, que l'on rendoit autrefois par *tant seulement*. Aujourd'hui *tant seulement* ne se dit plus que par le bas peuple, on dit *seulement*, sans le faire précéder de *tant*. M. Menage remarque que Marot et Bertaud se sont servis de *tant seulement*, qu'il appelle très-mauvais et très-désagréable.

Défend tant seulement à ta jeune beauté,
D'étouffer de douleur, etc.

A. F. — On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui veut que cette façon de parler, *tant et de si belles actions*, ait quelque chose de vieux et de rude. On a trouvé au contraire qu'elle a bonne grace dans le stile soutenu, sur tout au commencement d'une periode, après qu'on a parlé de chacune de ces belles actions. *Tant et de si belles actions meritoient bien la glorieuse récompense, que, etc.* On peut se servir de cette mesme maniere de parler, non seulement en escrivant, mais dans la conversation, selon la matiere que l'on traite.

QUOY QUE L'ON DIE, QUOY QU'ILS DIENT.

Au singulier, *quoy que l'on die*, est fort en vsage, et en parlant, et en escriuant, bien que *quoy que l'on dise*, ne soit pas mal dit; Mais *quoy qu'ils dient*, au pluriel ne semble pas si bon à plusieurs que *quoy qu'ils disent*; je voudrois vser indifferemment de l'vn et de l'autre. Il y en a qui disent *quoy que vous diiez*, pour dire, *quoy que vous disiez*, mais il est insupportable.

P. — On disoit autrefois *conduite* pour *conduise*. Amadis liv. 6, chap. 34. *Dieu vous conduie*, dit Amadis au Chevalier Solitaire qui l'avoit délivré. *Die* est vieux aussi, et *quoique l'on dise*, est comme il faut parler. Neantmoins parce que tous nos Auteurs s'en servent, je ne le condamne pas, sur-tout en vers, mais je ne le dirai jamais; en tous cas il ne se dit point en tous les composez du verbe *dire*. On ne dit point *con-*

tredie, médie, mais *contredise, médise,* quoiqu'Amyot dise tousjours *contredie.*

T. C. — M. de Vaugelas employe partout *die* pour *dise ;* cependant la pluspart de ceux qui escrivent bien, sont persuadez que *die* n'est bon qu'en vers, et qu'il faut dire en prose *quoi qu'on dise,* plustost que *quoi qu'on die;* le pluriel de *die* ne vaut rien du tout, et je ne me souviens point d'avoir jamais leu, *quoi qu'ils dient.* M. Chapelain dit qu'il n'a jamais ouï dire à personne, *quoi que vous diiez;* tout le monde dit, *quoi que vous disiez.* M. de la Mothe le Vayer condamne *die* et *dient;* il adjouste que tous ceux qui sont intelligens dans la Langue, les condamnent comme lui, et que le composé *médire* a ses temps qui favorisent leur opinion. Ce composé ne doit rien faire conclure à l'égard du simple, puisqu'il ne le suit pas en tout. On dit à la seconde personne du pluriel de l'indicatif, *vous dites,* et on dit, *vous médisez,* et non pas *vous médites.* Il en est de mesme des autres verbes composez de *dire, vous contredisez, vous interdisez, vous prédisez.* Il n'y a que le reduplicatif *redire,* qui fait *vous redites,* comme son simple. *Maudire* prend deux *s,* quoique *dire* n'en prenne qu'une, *nous maudissons, vous maudissez, je maudissois, etc.* Quelques-uns disent, *il l'interdisit, ils l'interdisirent,* au prétérit indéfini d'*interdire ;* c'est mal parler, il faut dire, *il l'interdit, ils l'interdirent.*

A. F. — Il faut dire presentement *quoy qu'on dise,* et non pas, *quoy qu'on die,* qui s'est dit autrefois, sur tout en Poësie. Peu de personnes ont dit *quoy qu'ils dient, quoy que vous diies,* qui estoient deux mots insupportables.

BAILLER, DONNER.

Ce verbe *bailler,* a vieilli[1], et l'on ne s'en sert plus en escriuant que fort rarement. On dit tousjours *donner,* au lieu *de bailler,* si ce n'est en certains endroits, comme quand on dit *bailler à ferme,* ou bien lors que l'on a esté contraint de se seruir souuent de *donner,* et que l'on est encore obligé de le repeter; M. de Malherbe l'a preferé vne fois à *donner.*

[1] « Cela est vray. » (*Note de* PATRU.)

Telle que nostre siecle aujourd'huy vous regarde
Merueille incomparable en toute qualité,
Telle je me promets de vous bailler en garde
Aux fastes eternels de la posterité.

I'ay oüy dire à l'vn des plus beaux esprits de ce temps vne assez plaisante chose, que ce qui luy a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'est vn de ses amis, qui ayant heurté à vne porte d'vn logis, où il y auoit assemblée, demanda à celuy qui luy vint ouurir, *baille-t-on le bal ceans?* Ie dis cecy pour faire voir le mauuais effet de ce mot employé au lieu de *donner*. Outre que je suis bien aise de fortifier cette Remarque du sentiment d'vne personne qu'on peut nommer vn des Oracles de nostre langue, aussi bien que de la Grecque et de la Latine; et chez qui les Muses et les Graces,qui ne s'accordent pas tousjours, sont parfaitement vnies [1].

T. C. — Messieurs de l'Académie Françoise sont du sentiment de Monsieur de Vaugelas. Ils tiennent que *bailler* vieillit, et qu'il n'est plus en usage qu'en termes de pratique, comme *bailler à ferme*. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que *bailler* pour *donner*, ne doit pas estre méprisé, et qu'il est nécessaire pour diversifier, outre qu'il le prétend en usage. Pour moi, je crois qu'il ne s'employe que dans le stile bas, quoiqu'il signifie autre chose que *donner,* qui dans sa signification naturelle veut dire, *faire un don,* au lieu que *bailler* signifie simplement, *mettre entre les mains.* Ainsi je ne voudrois point m'en servir, sur-tout en escrivant; et si j'avois déjà employé *donner* plusieurs fois, je tascherois de trouver un autre tour, plustost que de dire *bailler*. Quoiqu'on dise encore *bailler à ferme*, on dit aussi *donner à ferme*, et mesme on ne dira pas moins bien, *vous m'en donnez à garder*, par une manière de parler proverbiale, que *vous m'en baillez à*

[1] « Je croy que c'est M. l'Evesque de Vence ». (CONRARD). — Conrard devait bien le savoir; car l'évêque de Vence, Antoine Godeau, était son parent, et logeait chez lui, toutes les fois qu'il venait à Paris. Godeau a pu paraître à Vaugelas « unir les Muses et les Graces »; car il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels plusieurs poèmes; à l'hôtel de Rambouillet, il avait été *le nain de la princesse Julie*, et ses succès d'homme du monde avaient inspiré de la jalousie même à Voiture. (A. C.)

garder; ce qui fait voir qu'on dit partout *donner* au lieu de *bailler.* M. Chapelain n'excepte que *baille lui belle,* qu'on dit proverbialement et bassement pour se moquer de quelqu'un.

A. F. — On ne se sert plus du tout en escrivant du verbe *bailler,* pour dire, *donner,* et quand mesme on auroit employé beaucoup de fois ce mot *donner,* si on faisoit scrupule de le repeter encore, il faudroit chercher une autre expression plustost que de dire *bailler,* qui a vieilli, excepté dans cette Phrase, *bailler à ferme.* On peut dire aussi *donner à ferme. Vous me la baillez belle,* que l'on dit encore, est une maniere de parler proverbiale.

Ce peu de mots ne sont que pour, etc.

Voicy vn exemple d'vne construction estrange, où le genitif regit le verbe ; On dira que *ce peu,* est vn terme collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, et qu'ainsi il ne faut pas s'estonner s'il regit le pluriel ; mais nous auons remarqué ailleurs, qu'encore que le nominatif singulier soit vn mot collectif, neantmoins il ne regira pas le pluriel si le genitif n'est pluriel, comme *la plus part font, la plus part des hommes font, et la plus part du monde fait, vne infinité de gens sont entrez, et vne infinité de monde est entré.* D'ordinaire apres *ce peu,* si le genitif est pluriel, il faut que le verbe soit pluriel aussi, mais si le genitif est singulier, il faut que le verbe soit singulier aussi, comme *ce peu de sel suffira.* Quelquefois auec le genitif pluriel, on met le verbe au singulier, comme *ce peu d'exemples suffira,* mais cela se fait rarement, et il est bon de l'euiter.

T. C. — Il est certain que dans cette phrase, *ce peu de mots ne sont que pour, etc.,* le verbe n'est au pluriel, qu'à cause du génitif pluriel qui l'y détermine. Si dans la conversation l'oreille n'est point choquée d'entendre, *ce peu d'exemples suffira,* c'est parce qu'elle ne distingue point si *exemples* est au singulier ou au pluriel; mais je crois que si on l'escrivoit, les yeux en seroient blessez. Toutes les fois que le génitif

pluriel est exprimé de telle sorte que l'oreille n'y puisse estre trompée, il faut nécessairement que le verbe soit mis au pluriel, comme en cet exemple, *le peu d'amis qu'il trouva, n'eurent point assez de crédit pour, etc.*

A. F. — Dans la phrase que M. de Vaugelas rapporte, *ce peu* n'est point regardé comme un collectif qui demande un pluriel, puis qu'il faut dire *ce peu de sel suffira,* et qu'on ne sçauroit parler autrement. Quand le génitif qui suit *ce peu* est pluriel, il faut mettre le verbe au pluriel : ce qui n'arrive pas neantmoins dans toutes les phrases où le genitif est pluriel. C'est fort bien parler que de dire, *un grand nombre d'ennemis parurent;* mais on peut dire dans ce mesme exemple, *un grand nombre d'ennemis parut,* et l'on ne peut dire, *le peu d'ennemis qu'il rencontra ne put luy tenir teste.* Il faut dire, *ne purent lui tenir teste.* Quant à cette phrase, *ce peu d'exemples suffira*, si elle peut estre soufferte, c'est parce que l'oreille ne distingue point si le mot *exemples* est au pluriel ou au singulier; mais elle sera blessée si on dit, *le peu de raisons qu'il vous apporte est une marque*, au lieu de dire, *sont une marque.*

Mon, ton, son.

Plusieurs ne peuuent comprendre, comment ces pronoms possessifs, qui sont masculins, ne laissent pas de se joindre auec les noms feminins, qui commencent par vne voyelle ; car on dit *mon ame*, *mon enuie*, *mon inclination*, *etc.* et ainsi des autres deux *ton*, et *son*. Quelques-vns croyent qu'ils sont du genre commun, seruant tousjours au masculin, et quelquefois au feminin, c'est à dire à tous les mots feminins qui commencent par vne voyelle, afin d'euiter la cacophonie que feroient deux voyelles, comme *ma ame*, *ma enuie*, *ma inclination*, *etc.* venant à se rencontrer. On dit pourtant, *m'amie*, et *m'amour*, en termes de caresses, mais ce n'est qu'en ces deux mots, que je sçache, et en certaines occasions qu'on parle ainsi ; car on ne dira point *vne telle estoit fort m'amie*, mais *estoit fort mon amie*, ny *m'amour est constante*, pour dire *mon amour est constante*. D'autres soustiennent

que ces pronoms sont tousjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre auec les feminins, qui commencent par vne voyelle, tout de mesme, disent-ils que les Espagnols se seruent de l'article masculin *el*, pour mettre deuant les feminins commençans par vne voyelle, disant *el alma* et non pas *la alma*. De quelque façon qu'il se face, il suffit de sçauoir qu'il se fait ainsi, et il n'importe gueres, ou point du tout, que ce soit plustost d'vne maniere que de l'autre : Il faut adjouster ce mot pour l'*h* consone, quoy que nous en ayons parlé à plein fond dans la remarque de l'*h*, que comme lors qu'elle s'aspire, elle tient lieu d'vne veritable consone en tout et par tout sans exception, aussi deuant les noms feminins qui commencent par cette sorte d'*h*, il faut dire *ma*, et non pas *mon*, *ma haquenée*, *ma harangue*, et non pas *mon haquenée*, et *mon harangue*, tout de mesme que l'on dit *ma femme*, et non pas *mon femme*, comme parlent les Estrangers, qui apprennent nostre langue. Que si l'*h* est muette, alors on dit *mon*, comme on a accoustumé de dire tousjours deuant les voyelles, cette *h* n'estant contée pour rien, *mon heure*, et non pas *ma heure*, *son histoire*, et non pas *sa histoire*.

P. — *On dit pourtant m'amie.* Il est vrai qu'autrefois on le disoit ainsi, et cela se voit dans l'Amadis et autres anciens Livres, où *m'amie* est tousjours escrit en la maniere que l'escrit l'Auteur : il en est de mesme de *m'amour ;* et mesme ils disoient *s'amour* pour *son amour :* en l'Amadis au liv. 10, chap. 65. *Quand je laissay seulette s'amour allay demandant.* Mais il semble que maintenant, au moins en ce jargon de petits enfans, il faut escrire *ma-mie*, et non pas *m'amie*, comme dit l'Auteur : *mie* est pour *amie*. Les enfans appellent *mies* les suivantes qui ont soin d'eux : *mie Ago*, *mie Renée*. Ainsi *ma mie* en ce jargon semble estre dans la regle, et n'estre point une exception, comme l'Auteur pense. Je croy aussi que *ma-mour* se doit escrire sans apostrophe, et qu'en ces deux mots *mour* et *mie* se disent pour *amour* et *amie*, quoique *mie* soit plus convainquant que *mour ;* neantmoins comme *m'amour* est terme de caresses amoureuses, ceux qui ont quelque expe-

riences de ces choses, sçavent qu'en ces rencontres on tronque tous les mots, *mourette* pour *amourette*, *tite* pour *petite*, et ainsi des autres. Au reste ces deux mots se doivent escrire ensemble avec leur *ma* sans séparation, et sans apostrophe, *mamie*, *mamour*, parce que ce sont des mots de jargon, que l'usage a faits ainsi. Il faut encore observer que *mamour* ne se dit point par les honnestes gens. J'en ai veu rire plusieurs fois dans les compagnies : on laisse ce terme au petit bourgeois qui s'en sert fort ordinairement. Il en est de mesme de *mamie*, dont on ne se sert gueres en caresses de femmes, au moins les honnestes gens, si ce n'est en riant. On laisse encore ce terme au petit bourgeois qui s'en sert fort. Mais on se sert souvent de *mamie* pour des servantes, qu'on ne veut pas simplement appeler par leur nom, parce que cela sent le maistre, ni *Madame*, parce que cela ne se fait gueres en des lieux où on est un peu familier : tellement qu'au lieu de dire par exemple *Judith*, on dit *mie Judith*. Le roman de la Rose, p. 272, a my *avec sa mie*, et non pas *s'amye*. Ce peut estre une faute d'impression, mais je ne le croy pas. Autrefois on disoit *ma*, non pas *mon*, devant les féminins, commençant par une voyelle : *ma unique maîtresse*, dit le Traité de la manière de dicter Lettres missives, composé par Jean Quincoy de Mousne, imprimé en 1543. C'est en la page 45.

T. C. — Il est hors de doute qu'on ne met les pronoms *mon*, *ton*, *son*, devant les noms féminins qui commencent par une voyelle, que pour éviter la cacophonie de deux voyelles qui se rencontreroient si l'on mettoit *ma* au lieu de *mon*. Ainsi cet usage de notre Langue n'autorise pas à dire que ces pronoms sont du genre commun. Si cela estoit, on ne mettroit pas *mon* et *ma*, *son* et *sa*, devant les mesmes noms adjectifs, selon qu'ils se rapportent à des substantifs masculins ou féminins, et l'on employeroit tousjours *mon*, *ton*, *son*, devant ces adjectifs, si ces trois pronoms estoit du genre commun. Par exemple, on diroit, *mon fidelle amie*, aussi bien que *mon fidele ami*, et *son haute élévation*, de mesme que *son haut rang*, s'il y avoit une autre raison de dire *mon amie*, *son élévation*, que celle d'éviter la cacophonie qui se trouveroit dans *ma amie* et *sa élévation*. Cette remarque ne peut estre utile que pour les Etrangers qui apprennent notre Langue, et pour ceux qui ne s'attachent pas assez à observer l'aspiration de l'*h* dans de certains adjectifs. J'ai entendu dire à quelques-uns *son hideuse figure*, parce qu'ils ne prenoient pas garde que l'*h* de l'adjectif *hideuse* est aspirée. Ils pourroient dire de

mesme, *son hazardeuse entreprise*, au lieu de *sa hazardeuse entreprise*, comme ils disent, *son hideuse figure* pour *sa hideuse figure*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juste sur le pronom possessif *son*, qu'on employe quelquefois abusivement pour *en*. Il apporte cet exemple, *Je ne m'arresterai point à escrire le progrès de sa maladie, ni à rechercher son origine*, et dit qu'il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine*. Il a raison, et c'est parler beaucoup plus correctement, non seulement parce qu'on oste l'équivoque de *son*, qui semble se rapporter à la personne, ainsi que *sa* s'y rapporte, et non pas à la maladie, mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, comme de la fièvre, on ne dit point, *je connois sa cause*, *ses accès sont longs*, mais, *j'en connois la cause*, *les accès en sont longs*. Il est vrai qu'on dit, *ses accès sont longs, son redoublement a duré deux heures ;* mais alors ces pronoms possessifs *ses* et *son*, se rapportent au malade, et non à la fièvre, et c'est comme si on disoit, *les accès qu'il a sont longs, le redoublement qu'il a eu, a duré deux heures*. Tout cela est du Pere Bouhours.

A. F. — Il est certain que l'Usage a establi que les pronoms possessifs masculins, *mon, ton, son,* doivent estre mis devant les substantifs feminins qui commencent par une voyelle ou par une *h*, non aspirée. Comme *mon ami*, *ton épée*. Cela ne s'est estabi que pour éviter la cacophonie, et ce qui en est une preuve convainquante, c'est que dans toutes les phrases où ces pronoms possessifs sont précedez par un adjectif, dont la premiere lettre est une consonne, ce qui empesche la cacophonie, ils sont mis au féminin : *Ma fidelle amie, ta longue épée*. M. de Vaugelas a dit tout ce qui se pouvoit dire sur ces deux mots *m'amour* et *m'amie*.

Mes obeissances.

Vne infinité de gens disent et escriuent, *ie vous iray asseurer de mes obeïssances*. Cette façon de parler n'est pas Françoise, elle vient de Gascogne, il faut dire *obeïssance*, au singulier, et jamais au pluriel, *je vous iray asseurer de mon obeïssance;* car ce mot au singulier signifie *et l'habitude, et tous les actes reïterez de l'obeïssance*.

T. C. — Je crois qu'il faut tousjours dire *obéïssance* au singulier dans cette phrase, et jamais *obéïssances* au pluriel, par la raison qu'en apporte Monsieur de Vaugelas; mais on dit également au singulier et au pluriel, *j'irai vous asseurer de mon respect*, et *j'irai vous asseurer de mes respects*.

A. F. — Par ce qu'on dit *asseurer quelqu'un de ses respects*, on a creu pouvoir dire également *asseurer quelqu'un de ses obéïssances;* mais cette phrase n'est pas usitée parmi ceux qui se piquent de bien parler. M. de Vaugelas blasme avec justice *obéissances* au pluriel. La raison qu'il en apporte est fort bonne.

Le voyla qui vient.

C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *le voyla qu'il vient*, car ce *qui* est relatif a *le*, qui est deuant. Mais parce que dans le masculin, l'oreille ne discerne pas aisément si l'on dit *le voyla qui vient*, ou *le voyla qu'il vient*, il faut donner vn exemple au feminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc aussi *la voyla qui vient*, et non pas *la voyla qu'elle vient*. Ce dernier n'est point François. On dit tout de mesme *le voyez-vous qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, et non pas *qu'il vient*, ny *qu'elle vient*, mais il est à remarquer que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel*, ny *laquelle*, en cet endroit, ny au singulier, ny au pluriel.

T. C. — Il est certain que dans ces deux phrases, *le voilà qui vient, la voyez-vous qui vient*, *qui* est relatif à *le* et à *la* qui sont devant, quoiqu'on ne puisse l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*. C'est la mesme chose que si on disoit, *voilà lui qui vient*, *voyez-vous elle qui vient?* et alors il est évident que *voilà lui qui vient*, est aussi la mesme chose que *voilà lui lequel vient*. Monsieur Menage rapporte un exemple de Monsieur de Racan, qui a dit,

La voici qu'elle vient plus belle que l'Aurore.

Et il dit que c'est mal parler, et qu'il faut dire, la voici qui vient.

Qui s'employe encore quelquefois d'une manière très-irreguliére, sans qu'on puisse le résoudre par *lequel* ni par *la-*

quelle. L'exemple qui suit le fera connoistre. *C'est un temps de confusion et de trouble, qu'on souhaiteroit qui n'eust jamais esté*. Cette façon de parler ayant été proposée à d'habiles gens, quelques-uns crurent d'abord qu'il falloit dire, *c'est un temps qu'on souhaiteroit qu'il n'eust jamais esté*, et non pas, *qui n'eust jamais esté*. Ce qui les portoit à estre de ce sentiment, c'est qu'il y a un *que* relatif à *temps* qui le suit immédiatement, et qui se résout fort bien par *lequel*. *C'est un temps lequel on souhaiteroit qui n'eust jamais esté*. Ils disoient que ce premier relatif en excluoit un second, d'autant plus que *qui* dans cette phrase ne peut se résoudre par *lequel;* car on ne peut dire, *c'est un temps de troubles, qu'on souhaiteroit lequel n'eust jamais esté*. Ils disoient encore qu'il est naturel de mettre *que* après *souhaiter*, comme, *je souhaite que vous profitiez de mes avis*, et qu'ainsi il falloit écrire, *qu'il n'eust jamais esté*. On opposa un exemple dans le féminin, et cet exemple décida la question. On dit, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qui ait jamais esté belle*, et chacun tomba d'accord qu'on ne sçauroit dire, *c'est une femme qu'on ne sçaurait croire qu'elle ait jamais esté belle*, quoiqu'il y ait d'abord un *que* relatif à *femme*, qui se résout par, *laquelle on ne sçauroit croire, etc.* On dit de mesme, *ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer, qui ayent esté faites par un homme de bon sens*, et non pas, *qu'elles ayent esté faites*. Tout ce qu'on peut dire de cette construction qui est fort particulière, c'est qu'on ne sçauroit parler autrement, à moins qu'on ne tourne ces phrases par l'infinitif du verbe, en disant, *c'est un temps qu'on voudroit n'avoir jamais esté; c'est une femme qu'on ne sçauroit croire avoir esté belle; ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer avoir esté faites*. Le Pere Bouhours dans ses Remarques nouvelles, rapporte un exemple de cette nature, le voici. *Le soleil que les Mathematiciens disent estre plus grand que la terre*. Il dit que si on parloit selon la régle, on diroit, *Le Soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre*, mais que cette construction seroit bien choquante, quelque réguliere qu'elle fust. Je crois qu'il faudroit dire, *qui est plus grand que la terre;* mais supposé qu'il fallust dire, *qu'il est plus grand*, je ne vois pas la régularité de cette construction, non plus qu'en disant, *qui est plus grand*. Le *que* qui est devant *les Mathematiciens*, et qui se résout par *lequel*, doit estre à l'accusatif, *que* étant l'accusatif de *qui*. Sera-t-il gouverné par *disent? Le Soleil lequel les Mathematiciens disent*. Dans cette autre phrase, *le Soleil que quelques Mathematiciens disent que Dieu a fait immobile*, le *que* accusatif qui est devant *quelques Mathematiciens*, est gouverné par le verbe *a fait*,

et non pas par *disent*. Ainsi *disent* ne doit pas gouverner *que* dans la première phrase, non plus que dans la secônde. Il en est de mesme de, *C'est une femme que je ne puis croire qui ait esté belle*. Est-ce *croire* qui gouverne *que* ou *laquelle* accusatif, qui est devant *femme?* Pour faire voir que ce n'est pas *croire*, je n'ai qu'à dire, *c'est une femme que je suis fâché qui ait esté trouvé belle.* On ne dira pas que *je suis fâché* puisse gouverner un accusatif. Tournons la phrase d'une autre manière. *C'est une femme que je suis fâché que vous ayez trouvée belle*. Il est certain que dans cette phrase qui est entièrement réguliere, c'est le verbe, *vous l'ayez trouvée*, et non pas *croire*, qui gouverne le premier *que*, qui se résout par *laquelle;* car le second ne s'y peut résoudre. Il faut donc demeurer d'accord que dans toutes les manières de parler semblables à, *c'est un temps qu'on voudroit qui n'eust jamais esté,* il y a une irrégularité dont on ne peut rendre raison, qu'en disant que l'usage l'a ainsi voulu.

Que est l'accusatif de *qui,* comme je l'ai dit, et il n'est jamais nominatif. On dira bien, *que sera-ce, si je vous fais voir, etc.* Mais ce *que* d'interrogation est différent du *que* relatif qui se résout par *lequel* ou *laquelle,* et signifie le *quid* des Latins. *Quelle chose sera-ce?*

A. F. — Cette Remarque a esté approuvée tout d'une voix. On ne sçauroit dire *le voilà qu'il vient* ny *le voilà lequel vient.*. On dit de mesme au pluriel en parlant de plusieurs personnes, *les voilà qui viennent,* et non pas *les voilà qu'elles viennent.*

COMME IE SUIS.

On a repris, comme plusieurs sçauent, cette façon de parler, *quand je ne serois pas vostre seruiteur comme je suis*, disant que ces dernieres paroles *comme je suis*, sont inutiles, et qu'il suffit de dire *quand je ne serois, pas vostre seruiteur*. Mais outre que l'Vsage authorise cette façon de parler, et que cette repetition a bonne grace, comme les repetitions l'ont souuent en nostre langue, il n'est pas vray que ces paroles là soient inutiles; car pour estre inutiles, il faudroit qu'on ne peust jamais dire *quand je ne serois pas vostre seruiteur*, que necessairement, et tacitement on n'enten-

dist les paroles suiuantes *comme je suis*. Or est-il que cela est faux, parce qu'apres ces paroles, *quand je ne serois pas vostre serviteur*, tant s'en faut qu'il faille necessairement sous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le suis pas*. Par exemple, vn homme dit à vn autre, *je suis asseuré que vous n'estes point mon seruiteur*, ou *mon amy*, et l'autre respond, *et quand je ne serois pas vostre seruiteur*, ou *vostre amy*, *comme en effet je ne le suis pas*, *me seroit-il imputé à crime?*

T. C. — M. Menage confirme par quelques exemples qu'il rapporte de Malherbe, le sentiment de Monsieur de Vaugelas, qui veut que dans la phrase dont il est question en cette remarque, ces dernieres paroles, *comme je suis,* ne soient pas inutiles. Je suis persuadé comme lui, que cette répétition a bonne grace; mais je crois que pour rendre cette façon de parler tour-à-fait juste, il faudroit dire, *quand je ne serois pas votre serviteur comme je le suis,* et non pas, *comme je suis.* Cela se connoist par le mesme exemple, quand on y ajouste la négative. Il faut dire nécessairement, *quand je ne serois pas votre serviteur, comme en effet je ne le suis pas,* et on ne pourroit dire simplement, *comme en effet je ne suis pas.* Il y a une infinité d'exemples, où quand il n'y a point de négative, on s'accoustume à supprimer le relatif *le; Quand il ne seroit pas aussi habile homme qu'il est; on n'a jamais veu d'homme plus amoureux qu'il estoit.* Si l'on met une négative dans les derniers mots de toutes ces phrases, on ne sera plus en liberté de n'y pas mettre aussi le relatif *le*, et il faudra dire, *Quand il ne seroit pas habile homme, comme il ne l'est pas; quand il n'eust pas été amoureux*, *comme en effet il ne l'estoit pas.* On peut inferer de-là qu'on parleroit plus correctement en disant, *quand il ne seroit pas aussi habile homme qu'il l'est; on n'a jamais veu d'homme plus amoureux qu'il l'estoit.* Les noms substantifs demandent un relatif, comme en cet exemple, *on ne peut avoir plus d'esprit qu'il en a,* et non pas, *plus d'esprit qu'il a.* Pourquoi ne dira-t-on pas de mesme, *on ne peut estre plus galant qu'il l'est,* et non pas, *qu'il est?* Je sçais que quelques-uns tiennent que c'est bien parler que de dire, *on ne peut avoir plus d'esprit qu'il a*, et en effet rien ne déplaist à l'oreille dans cette phrase; mais on connoistra que la particule *en* y manque, si on met devant le verbe un autre nominatif que le relatif *il.* Ainsi ce seroit mal parler, que de dire, *on ne peut avoir plus d'esprit que mon frère a.* Il faut

dire, *que mon frère en a*. On doit donc demeurer d'accord que cette suppression des relatifs *le* et *en* ne sçauroit estre permise que quand le verbe a *il* ou *elle* pour nominatif; encore seroit-il mieux de ne la pas faire, et de dire, *jamais on n'eut plus d'enjoüement qu'il en avoit. Cette femme n'avoit point encore paru si belle qu'elle l'estoit ce jour-là*, et non, *plus d'enjoüement qu'il avoit, si belle qu'elle estoit;* car on ne pourroit pas dire, *jamais on n'eut plus d'enjoüement que mon frère avoit; jamais femme n'a paru si belle que ma sœur estoit ce jour-là.*

A. F. — On n'a pas trouvé que ces paroles *comme je suis,* soient inutiles dans la phrase de M. de Vaugelas, quoy qu'elles puissent estre supprimées sans qu'il manque rien au sens; mais il a paru qu'il seroit mieux de dire, *quand je ne serois pas vostre ami comme je le suis* que de dire simplement *comme je suis*. Ce mot *comme* veut dire *autant que*, et si on mettoit *autant que*, au lieu de *comme*, il faudroit dire *quand je ne serois pas vostre ami autant que je le suis*. Quelques-uns ont creu que l'autre phrase où il y a une double negation n'est point naturelle, et ils y ont trouvé de la contradiction. Ils prétendent qu'on ne sçauroit dire, *Quand je ne serois pas vostre ami,* qu'on ne marque pas par ces mots qu'on l'est effectivement, et qu'ainsi on ne sçauroit ajouster, *comme en effet je ne le suis pas*, puisque ce seroit dire le contraire de ce que signifie le commencement de cette phrase. Les autres en bien plus grand nombre ont esté d'un avis contraire, et à la pluralité des voix cette façon de parler a paru tres-bien construite.

Vers où.

Exemple, *il se rendit à vn tel lieu, vers où l'armée s'auançoit*. Cette façon de parler, qui s'est introduite depuis peu, et qui commence à auoir cours, parce qu'elle est commode, n'est pas bonne; tant à cause de la transposition de ces deux mots, que pour la nature de la preposition *vers*, qui ne regit jamais vn aduerbe, comme est *où*, mais tousjours vn nom, soit auec article, soit sans article, comme *vers Paris, vers l'Orient, vers la ville*. Nous auons pris ce *vers où*, des Italiens, qui disent *verso doue*.

T. C. — M. Chapelain prétend que ce ne soit pas un barbarisme de dire *vers où*, mais une élégance. Monsieur Ménage au contraire, condamne *vers où*, aussi bien que Monsieur de Vaugelas. Ce qui peut tromper ceux qui le disent, c'est que la particule *où*, quoiqu'adverbe, s'employe quelquefois pour le pronom *lequel* et *laquelle*, et comme on dit ordinairement, *l'état où vous m'avez réduit*, pour dire, *auquel vous m'avez réduit*, ils croyent que l'on peut dire également bien, *le lieu vers où*, pour dire, *le lieu vers lequel;* mais la préposition *vers*, ne s'accommode pas bien avec *où*, et je dirois, *et il prit le chemin de la montagne vers laquelle le bagage s'avançoit*, et non pas, *vers où le bagage s'avançoit.*

Le même Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de fameux Auteurs qui se sont servis de l'adverbe *où* dans un autre usage. Ils ont dit *où que*, pour *en quelque lieu que*,

Je vis où que je sois avec toute assurance.
Où que le sort le fasse aller.
Où que sa cruauté l'emporte.
Où qu'il jette la vuë, il voit briller des armes,
Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

Quoique cette façon de parler soit très-commode en poësie; car elle n'est pas usitée en prose; il ne laisse pas de la condamner comme vicieuse, et je crois qu'il a raison.

A. F. — On a esté du sentiment de M. de Vaugelas qui condamne cette façon de parler, *vers où*.

PLAIRE.

Ce verbe se met quelquefois auec *de*, et quelquefois sans *de*; et en certains lieux il est comme indifferent de le mettre ou de le laisser. Ie dis *comme indifferent*, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'vn ou de l'autre, il semble qu'il est tousjours mieux de le laisser. Par exemple on dit fort bien *la faueur qu'il vous a pleu me faire*, et *qu'il vous a pleu de me faire*, mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a pleu me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit vne faute de ne mettre pas le *de*, aux phrases suiuantes, *il me plaist de faire cela*, *il me plaist d'y aller*, *il ne luy*

plaist pas d'y aller; car on ne dira jamais *il me plaist faire cela*, ny *il me plaist y aller*, ny *il ne luy plaist pas y aller*. Et cependant il faut dire par exemple, *afin qu'il luy plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, et non pas *afin qu'il luy plaise me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la repetition de deux *de*, mais par la nature mesme du verbe, qui en cet endroit et en vne infinité d'autres semblables aime à se passer de cette particule; car nous disons tout de mesme, *afin qu'il luy plaise me faire cette grace*, quoy qu'il n'y ayt pas lieu de repeter deux fois *de;* il est vray que pour l'ordinaire on est obligé de se seruir de la particule *de*, soit auec le nom, ou auec le verbe, comme *s'il luy plaisoit m'honorer de ses commandemens*, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur de me commander*, tellement que si l'on mettoit encore vn *de*, apres le verbe *plaire*, cela seroit bien rude, et c'est peut-estre la cause, pour laquelle le plus souuent on n'y met point le *de*, parce que son plus grand vsage est en ces sortes de phrases. Et de fait lors qu'il n'y a pas lieu de mettre vn autre *de*, je remarque qu'on le met apres *plaire*, comme *s'il vous plaist de m'oüir*, est fort bien dit, et je doute vn peu que *s'il vous plaist m'oüir*, soit fort bon.

Quant à ce qui est de ces phrases, *il me plaist de le faire*, *il me plaist d'y aller*, et autres de cette nature, où le *de*, ne peut estre obmis, peut-estre que c'est pour la mesme raison, qui est qu'il n'y a point d'autre *de*, qui suiue. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à vne autre cause, à sçauoir à la difference qu'il faut faire entre *plaire*, quand il signifie vne volonté absolue, comme quand on dit, *il me plaist de le faire*, *il me plaisoit d'y aller*, et *plaire*, quand on s'en sert en termes de ciuilité, de respect, et de courtoisie, comme quand on dit, *s'il luy plaisoit me faire l'honneur*, *il luy a pleu me faire vne grace*; Car quand il exprime vne volonté absoluë, il faut tousjours mettre *de*, et quand on l'employe par honneur, souuent on ne le met pas. Il est vray aussi que cette difference peut-estre ne procede que de ce qu'on ne repete point

le *de*, apres l'vn, et qu'on le repete presque toujours apres l'autre.

T. C. — M. Chapelain ne demeure pas d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire,* soit mieux dit que, *qu'il vous a pleu de me faire;* et il ajoute que si on peut omettre *de* dans cette phrase, *afin qu'il lui plaise me faire l'honneur de m'aimer,* ce n'est que pour éviter la repetition des deux *de.* Je croi comme lui que c'est la véritable raison qui fait quelquefois supprimer *de.* Cependant il me paroist très-bien remarqué par Monsieur de Vaugelas que quand *il me plaist,* exprime une volonté absoluë, il faut mettre *de. Il m'a pleu de lui confier mon secret,* et non pas, *il m'a pleu lui confier mon secret.* Le *de* ne sçauroit même estre omis dans les phrases de cette nature, quand il y auroit un autre *de*, comme en ces exemples. *Il me plaist de l'avertir de son devoir. Il m'a pleu de le punir de ses fautes*, et l'on ne diroit pas bien, *il me plaist l'avertir. Il m'a pleu le punir.*

Plusieurs personnes mettent aussi *de* après les verbes *souhaiter* et *desirer.* Il peut estre mis en beaucoup de phrases, mais il n'est pas nécessaire de le mettre toutes les fois qu'on employe l'un de ces deux verbes. On dit aussi-bien, *Il desiroit sçavoir comment les choses s'estoient passées*, que, *Il desiroit de sçavoir.* Je dirois mesme plustôt, *Je souhaite vivre dans une parfaite intelligence avec lui,* que, *Je souhaite de vivre.*

Il y en a d'autres qui mettent *de* après les verbes *croire, prétendre, esperer.* C'est une faute après *croire* et *prétendre,* et il est inutile de le mettre après *esperer.* On ne dit point, *Je croyois d'aller aujourd'hui en un tel lieu; Si vous prétendez de vous justifier; Il a prétendu de vous faire grace,* et il me semble que ceux qui parlent le mieux, disent *J'espère venir à bout de cette affaire,* et non pas, *j'espere de venir à bout*, etc.

A. F. — M. de Vaugelas a fort judicieusement observé, que quand on se sert du verbe *plaire*, pour marquer une volonté absoluë, il est indispensable de le faire suivre de la particule *de;* ce qu'il faut toujours faire, quoy qu'on la repete ensuite. Ainsi on doit dire, *il me plaist de vous avertir de vos negligences,* quoy que la particule *de* soit repetée dans cette phrase, et non pas, *il me plaist vous avertir de vos negligences.* On ne demeure point d'accord que *la faveur qu'il vous a pleu me faire,* doive estre preferé à *la faveur qu'il vous a pleu de me faire.* Au contraire cette dernière phrase paroist meilleure que l'autre. En général quand *plaire* est employé comme un

simple terme de ciuilité, il y a beaucoup d'occasions où l'on peut supprimer *de*, comme en cette phrase, *je voudrois bien qu'il vous plust me faire l'honneur de me charger de ce soin*. La particule *de* après *plust*, y mettoit je ne sçay quoy de rude qu'on doit éviter, *je voudrois qu'il vous plust de me faire l'honneur de me charger de ce soin*. Il y a un certain usage qu'on ne peut bien déterminer, qui fait employer cette particule, ou la supprimer quand il le faut.

CORRIVAL, COMPLAINTES.

Corriual, qui signifie proprement, comme chacun sçait, vn concurrent en amour, et figurément vn competiteur en toute sorte de poursuite, est deuenu vieux, et n'est plus gueres en vsage. On ne dit plus que *riual*, qui aussi est bien plus doux et plus court. Ainsi nos Poëtes jusques au temps de M. Bertaut inclusiuement, ont dit *complaintes*, pour *plaintes*, et ont intitulé leurs *plaintes*, *Complaintes*.

T. C. — Ce n'est point assez de dire que *corrival* n'est plus guere en usage. On ne s'en sert plus du tout aujourd'hui, et pour le mot de *complaintes*, il n'est demeuré que dans le stile des Monitoires, ou l'on dit *faire complainte à l'Eglise*.

A. F. — *Corrival* a vieilli entierement, il n'a plus d'usage. *Complaintes* pour *plaintes* n'est pas meilleur. Il n'est plus souffert qu'en cette phrase qui se trouve encore dans les Monitoires, *faire complainte à l'Eglise*.

IL S'EST BRUSLÉ, ET TOUS CEUX QUI ESTOIENT AUPRES DE LUY.

Cette façon de parler, quoy que familiere à vn de nos meilleurs Escriuains[1], n'est pas bonne, parce que la construction en est tres-mauuaise; Car il faudroit dire, *il s'est bruslé et a bruslé tous ceux qui estoient auprès de luy*, et il n'est pas question d'affecter la brie-

[1] M. d'Ablancourt. (*Clef de* CONRARD.)

ueté, ny de craindre la repetition d'vn mot en de semblables occasions. Rien n'en peut dispenser en celle-cy, et il est impossible que la construction du verbe passif puisse compatir auec celle du verbe actif, ny le verbe auxiliaire *estre*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *auoir*, tant leurs fonctions et leurs regimes sont differens, ou pour mieux dire, opposez. Et neantmoins ceux qui escriuent selon l'exemple qui sert de titre à cette remarque, pechent contre tout cela.

T. C. — M. de Vaugelas a eu très-grande raison de condamner cette façon de parler, dans laquelle le verbe auxiliaire *estre*, tient la place du verbe auxiliaire *avoir*, à l'égard de ces derniers mots, *tous ceux qui estoient auprès de lui.* Voici une autre phrase dans laquelle il y a de l'irrégularité, quoique le verbe *estre* n'y soit point mis pour *avoir*. Cette irrégularité est dans le regime du verbe. *Il s'est acquis une estime générale, et rendu considérable auprès des Ministres.* On dira fort bien, *Il s'est attiré l'amour du Peuple, et acquis la confiance des Ministres* parce que le pronom *se*, qui est au datif, convient fort bien à l'un et à l'autre verbe. Cela veut dire, *Il a attiré à soi l'amour des Peuples et acquis à soi la confiance des Ministres.* Mais dans la phrase que j'ai proposée, le pronom personnel *se* qui est d'abord au datif, *Il s'est acquis*, c'est-à-dire *à soi*, ne peut convenir à, *rendu considérable*, puisque *rendu* demande un accusatif. Cela paroistra fort clair dans la mesme phrase, si on y met *lui* au lieu de *se*. On ne sçauroit dire, *sa sagesse et sa probité lui ont acquis une estime générale, et rendu considerable auprès des Ministres.* Il faut nécessairement répéter *ont*, et dire, *et l'ont rendu considerable*, parce que *lui* qui est dans *lui ont acquis* est un datif, et que *rendu* demande un accusatif. Ainsi à moins que l'on ne tourne la phrase pour éviter la répétition de *s'est*, il faut dire pour parler correctement, *Il s'est acquis une estime générale, et s'est rendu considerable.* Alors le premier *se* est au datif, et le second à l'accusatif.

A. F. — La remarque de M. de Vaugelas est fort juste, il faut dire necessairement, *il s'est bruslé et a bruslé en mesme temps tous ceux qui estoient auprès de luy;* le verbe auxiliaire *estre* ne pouvant tenir la place de l'auxiliaire *avoir* dans les derniers mots de cette phrase. Il faut éviter plusieurs autres manieres de parler qui ne sont pas moins irrégulieres,

par exemple, *il s'est attiré une estime generale, et rendu celebre par quantité de sçavans Ouvrages* : c'est fort bien parler que de dire, *il s'est attiré une estime generale*, c'est aussi fort bien parler que de dire, *il s'est rendu celebre;* mais on ne peut dire dans la mesme phrase, *il s'est acquis une estime generale et rendu celebre;* il faut respecter *s'est* et dire, *et s'est rendu celebre;* parce que ce pronom relatif *se*, qui est au datif dans *il s'est attiré*, ne peut servir au verbe *rendre*, qui demande un accusatif.

Demi-heure, demi-douzaine.

C'est ainsi qu'il faut dire et escrire, et non pas *demie heure*, ny *demie douzaine*, mais il faut bien dire *vne heure et demie*, *vne douzaine et demie*, *vne lieüe et demie*, *etc.*

T. C. — *Demi* se met toujours avec une division devant les noms substantifs et jamais *demie*. Ce n'est pas seulement avec des noms féminins comme *demi-aune*, *demi-lieuë*, mais on dit aussi au pluriel, *ce ne sont que des demi-hommes*, *des demi-Heros*, et non pas *des demis-hommes, des demis-Heros*.

A. F. — Ce mot *demi* n'en fait qu'un avec le substantif auquel il est joint. Il y faut mettre une division, et dire avant un nom féminin, une *demi-heure*, et non pas une *demie-heure*, et devant un pluriel masculin, *ce sont des demi-heros*, et non pas *demis-héros*. Quand le nom substantif est mis avant *demi*, ce que dit M. de Vaugelas est incontestable. Il faut dire une *heure et demie*, *une lieue et demie*.

Quelque riches qu'ils soient.

Il faut escrire ainsi, et non pas *quelques*, auec vne *s*, parce que *quelque*, est là aduerbe et non pas pronom et signifie *encore que*, ou proprement le *quantumlibet* des Latins ; neantmoins il faut remarquer qu'il n'est aduerbe qu'auec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, et non pas auec les substantifs; car on ne dira pas *quelque perfections qu'il ayt*, mais *quelques perfec-*

tions, parce que là *quelques*, n'est pas aduerbe, mais pronom, et ainsi il prend l'*s* au pluriel. Nous auons fait vne autre Remarque de *quelque* aduerbe aussi en vne autre signification, qui est *enuiron*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend que Monsieur de Vaugelas se trompe, et qu'il faut écrire *quelques riches qu'ils soient*, et non pas *quelque* sans *s*. Il veut que ce soit la mesme chose à l'adjectif qu'au substantif. Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, rapporte ces deux exemples de deux bons Auteurs qui ne demeurent pas d'accord que cette remar- doive estre suivie. *De toutes sortes de pechez, quelques infâmes et quelques atroces qu'ils soient. Quelques impudens qu'ils fussent*. Je connois des personnes qui parlent bien, et qui veulent *quelques* au pluriel avec des pluriels adjectifs. Cependant le plus grand nombre convient qu'il faut écrire *quelque riches qu'ils soient*, et non pas *quelques* avec une *s*. Je croi comme eux, que *quelque* est là adverbe, et non pas pronom, et qu'il signifie le *quantumlibet* des Latins.

A. F. — Cette question a esté traitée amplement dans la Remarque qui porte pour titre *quelque*.

VALANT, *et* VAILLANT.

Nous auons desja fait vne Remarque, pour asseurer qu'il faut dire par exemple, *il a cent mille escus vaillant*, et non pas *valant*, comme disent plusieurs, encore que l'on die *equiualent*, et non pas *equiuaillant*. Mais j'ajouste icy, que l'on ne laisse pas de dire *valant*, en certain endroit, qui est quand on ne le met pas apres l'argent, mais deuant ; comme *je luy ay donné vingt tableaux, valans cent pistoles la piece*, et non pas *vaillans cent pistoles la piece*, en quoy il faut admirer la bizarrerie de l'Vsage.

T. C. — La remarque sur ce mot, dont parle M. de Vaugelas, est au commencement de la premiere partie de ce livre. Il est certain que l'usage est entierement pour *cent mille écus vaillant*, quoique M. de la Mothe le Vayer dise qu'il seroit fasché de condamner absolument *cent mille écus valant*. Il demeure pourtant d'accord qu'on dit, *son vaillant*, et jamais *son valant*,

quand on parle de toute la richesse d'un homme. *Tout son vaillant consiste en ses meubles.*

Du verbe *valoir* est venu *valeur*. Le Pere Bouhours a fait une observation fort judicieuse sur ce mot, qui signifie deux choses, *courage* et *prix*, mais avec cette difference qu'il ne se joint qu'aux personnes, quand il signifie *courage*, et qu'aux choses, quand il signifie *prix*. Il apporte pour exemples de cette dernière signification, *c'est une chose de valeur, de peu de valeur; Il m'a donné la valeur de mon diamant*, et il ajouste qu'on ne dit pas, *c'est un homme de valeur*, *de peu de valeur*, pour dire que c'est un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de mérite. On dira bien *c'est un homme qui a de la valeur*, pour signifier qu'il a du courage, mais on ne le dira pas, quand on voudra faire entendre qu'il a du mérite en général. Tout cela est très-bien observé, et le Pere Bouhours a raison de dire qu'il ne croit pas que M. de Voiture ait parlé exactement, en disant dans une Lettre à M. de Balzac: *Ne vous plaignez plus de l'injustice des hommes, puisque tous ceux qui ont quelque valeur sont de votre costé.* Car en cet endroit *valeur* est mis pour *mérite*, et non pas pour *bravoure*.

Il fait voir ensuite que M. de Balzac lui-mesme a abusé de ce mot en disant de Monsieur le Comte de Fiesque. *Je fais une estime parfaite de sa valeur. Je prends ici valeur dans sa plus étenduë signification, et enferme sous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles et acquises, civiles et militaires.* Quoique *valeur*, appliqué à une personne, signifie seulement *courage* et *bravoure*, il ne peut estre tout-à-fait condamné en cet endroit, puisque Monsieur de Balzac a déclaré qu'il en étend la signification aux qualitez naturelles.

A. F. — On demeure d'accord qu'il faut dire, *il a cent mille écus vaillant*, et non pas *valant*. Il faut dire aussi, *je luy ay donné vingt tableaux valant cent pistoles la piece*, et non pas, *vaillant cent pistoles;* mais il ne faut pas dire *valants* avec une *s*, de mesme qu'on dit, *je les ay trouvez lisant un tel livre*, et non pas *lisants*. On ne diroit pas *je luy ay donné trente pistoles valantes cent écus*, mais *valant cent écus*. Il est vray que ces participes actifs ont quelquefois les deux genres, et les deux nombres; mais c'est quand ils ne regissent rien, on dira fort bien, *j'ay trouvé ces femmes bien beuvantes et bien mangeantes;* mais on ne peut dire, *mangeantes des confitures*, il faut dire alors *mangeant des confitures*, à cause que *confitures* est le régime du verbe.

A MOINS DE FAIRE CELA.

Plusieurs manquent en cette phrase, les vns disant *à moins de faire cela*, et les autres *à moins que faire cela*, car ny l'vn ny l'autre n'est bon, quoy que le premier soit moins mauuais, il faut dire *à moins que de faire cela.*

P. — Je ne voy pas grande difference. Tous deux sont bas et pourroient trouver leur place dans le burlesque.

T. C. — *A moins de faire cela*, n'est pas plus correct que, *à moins que faire cela*, c'est faire la mesme faute que celle qu'on fait en disant, *avant de mourir*, et *avant que mourir*. Il faut dire, *à moins que de faire cela*, comme Monsieur de Vaugelas l'a décidé. La particule *de* se met fort souvent avec *que*, sur tout après quelque terme de comparaison, comme *moins*, *plus*, *plustôt*, *mieux*, *si*, *tant*, *tel*, etc. *A moins que de prouver ce qu'on avance. Pardonner à ses ennemis est plus glorieux que de les persécuter. Il sert ses amis plustost que de songer à ses propres avantages. Il aime mieux passer les jours entiers dans son cabinet, que d'aller se promener avec des gens qui ne soient pas de son caractère. Il n'est pas si peu sensé que de découvrir son secret à un inconnu. Rien ne lui plaist tant que de voir des gens d'esprit. Il n'est rien tel que de ne s'inquiéter point mal à propos.*

A. F. — On a jugé que ces deux monosillabes *que de*, sont nécessaires en cette phrase, et qu'il faut dire tousjours, *à moins que de faire telle chose, à moins que de consentir à telle chose.*

LOIN, BIEN LOIN.

Par exemple, *bien loin de m'auoir recompensé, il m'a fait mille maux*, est tres-bien dit, mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent *loin de m'auoir recompensé, etc.* sans mettre *bien*, deuant *loin*. C'est vne faute en prose, où il faut tousjours dire *bien loin*, et jamais *loin*, tout seul, mais en vers non seulement *loin*, tout seul se peut dire, mais il a bien

meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant et sentiroit trop la prose.

T. C. — Plusieurs personnes qui escrivent bien, ne conviennent pas que ce soit une faute en Prose de dire, *loin de m'avoir recompensé.* Je suis de ce mesme avis, et croi qu'on peut employer indifferemment *loin de* et *bien loin de*, selon qu'une syllabe de plus ou de moins remplit mienx l'oreille. Il y en a qui disent en vers et peut-estre en prose, *loin qu'il le récompense*, pour dire *loin de le récompenser.* Je ne sçai si c'est escrire correctement.

A. F. — Ces deux façons de parler, *loin de m'avoir rendu un bon office, bien loin de m'avoir servi,* sont très-correctes, et l'on peut employer indifferemment *loin de*, ou *bien loin de*, selon que la phrase demande une sillabe de plus ou de moins pour mieux contenter l'oreille. *Loin de*, est plus doux en vers, que *bien loin de.*

Iours Caniculaires.

On demande s'il faut dire *les jours caniculiers,* ou *les jours caniculaires.* On dit l'vn et l'autre, mais *Caniculaires*, est beaucoup meilleur, et tellement de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *caniculiers.* Ceux qui croyent qu'il faut dire *caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la mesme terminaison, comme *singulier*, *regulier*, *seculier*, *particulier*, *escolier*, *etc.* qui viennent d'vn mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, *etc.* comme *caniculier*, vient de *canicularis*, mais ils ne prennent pas garde, que ceux qui disent *caniculaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs autres mots venans du Latin terminez en *aris*, qui prennent neantmoins leur terminaison en *aire*, comme *salutaris salutaire*, *militaris militaire*, *circularis circulaire*, *auricularis auriculaire, etc.* Mais quand le mot de *caniculier*, auroit toute l'analogie pour luy, *caniculaire*, ayant l'Vsage pour soy doit preualoir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'Vsage l'authorise, ou bien où il ne paroist pas.

P. — *Caniculiers* ne vaut rien du tout. On le disait autrefois, et Seyssel s'en est servi.

T. C. — *Caniculiers* n'est plus du tout en usage.

A. F. — *Caniculiers* n'est point un mot receu dans la Langue. L'Usage n'admet que *jours caniculaires*.

GANGREINE.

Il faut escrire *gangreine*, auec vn *g* au commencement, et non pas *Cangreine*, auec vn *c*, mais on prononce, *cangreine*, auec vn *c*, et il est plus doux à cause qu'on euite la repetition des deux *g*. Nous auons beaucoup de mots en nostre langue, où le vulgaire confond ces deux lettres *c*, et *g*, par exemple il dit *segret*, pour *secret*, et *vacabond*, pour *vagabond*.

T. C. — M. Chapelain dit qu'on prononce *Gangrene*. Je ne le croi pas, j'entends prononcer *cangrene* et *segret* à tout le monde. Pour *vagabond*, il me semble qu'on y fait entendre le *g*, et que personne ne prononce *vacabond*.

A. F. — Il faut prononcer *gangrene*, comme s'il estoit prononcé par un *c* au commencement. On prononce et on escrit *vagabond* et non pas *vacabond*.

EXEMPLE.

Plusieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme si 'on escriuoit *excemple*, auec vn *c*, apres l'*x*, mais ils font vne faute ; Car nous auons des mots, où apres l'*x*, la voyelle suit immediatement, comme en ceux-cy *examiner*, *exent*, *exemple*, *exil*, *etc.* et d'autres où apres l'*x* on met vn *c*, comme à *excepter*, *exciter*, *etc.* Quand il y a vn *c*, il le faut prononcer, mais quand il n'y en a point comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, et outre que la raison le veut ainsi, c'est l'vsage le plus general, y ayant incomparablement plus de gens

qui disent *exemple*, sans *c*, que de ceux qui disent *excemple*, auec vn *c*.

T. C. — M. Chapelain remarque qu'*Alexandre* sans *c*, après l'*x*, se prononce comme s'il y en avoit un, aussi-bien que *Xerce* et *Artaxerce*. Si dans Alexandre on pouvoit mettre une consonne après l'*x* ce seroit un *s*, et non pas un *c*, *Alexcandre*, car il ne sçauroit s'accommoder avec un *c* et un *a*. Le *c* pourroit être mis dans *Artaxcerce*, et on le prononceroit comme on prononce *excellent*. On a parlé ailleurs du genre d'*exemple*.

A. F. — Il faut prononcer ce mot comme il est escrit, c'est-à-dire, sans faire sentir un *c*, après l'*x*. On ne doit prononcer un *c* que quand on le trouve escrit comme dans ces mots *excepté*, *excellent*. Il est vray qu'il y a des noms propres, qu'il faut prononcer fortement, quoy qu'il n'y ait point de *c*, ny d'*s*, marquez aprés l'*x*. Par exemple, il ne faut pas prononcer *Alexandre* comme *examiner*; mais comme si l'on prononçoit *Alexsandre*, avec un *x*, suivi d'une *s*. De mesme il faut prononcer *Xerxes et Artaxerxes*, comme on prononce *excellent*.

Horrible, effroyable.

Ces epithetes et quelques autres semblables s'appliquent souuent en nostre langue aux choses bonnes et excellentes, quoy qu'elles ne semblent conuenir qu'à celles qui sont tres-mauuaises et tres-pernicieuses. Par exemple on dit tous les jours, *Il a vne memoire effroyable*, *il fait vne despense horrible*, *il a vne horrible grandeur*, quand on parlera d'vne chose où *la grandeur* est loüange, comme d'vn palais, d'vn parc, d'vn jardin, d'vne Eglise, etc. Et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauuaise, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est elegante, et a Ciceron mesme pour garent, qui dit en vne de ses lettres *ad Atticum*, en parlant de Cesar, *horribili vigilantia*, *celeritate*, *diligentia*. Il veut loüer Cesar, et il dit que *sa vigilance*, *sa vistesse*, ou *sa promptitude*, *sa diligence est horrible*.

T. C. — *Horrible, effroyable, épouvantable, furieux,* et autres adjectifs de cette nature, s'appliquent souvent à des substantifs, pour dire *grand, excessif. C'est une opiniastreté épouvantable. C'est un furieux entestement.* On dit de mesme, *horriblement, effroyablement, furieusement,* pour signifier *extresmement. Il est horriblement paresseux, effroyablement dissimulé, furieusement opiniastre.*

A. F. — On a esté de l'avis de la Remarque sur les mots *horrible* et *effroyable,* à quoy l'on peut adjouter *furieux* et *épouvantable,* pour signifier quelque chose d'excessif. *Il a une épouvantable demangeaison de parler, une furieuse envie de parler.* Il faut seulement prendre garde que ces adjectifs ne conviennent point à des substantifs d'une signification toute opposée.

Souvenir.

Les vns disent, par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire souuenir de, etc.* Et les autres disent, *il faut faire cela pour eux, afin de leur faire souuenir de, etc.* Mais il y a cette difference entre ces deux façons de parler, que *leur faire souuenir,* est l'ancienne, qui n'est plus dans le bel vsage, et *les faire souuenir,* est la nouuelle, vsitée aujourd'huy par tous ceux qui font profession de bien parler et de bien escrire.

T. C. — Tous ceux que j'ai consultez veulent qu'on dise, *Faire souvenir quelqu'un de sa promesse,* et non pas, *Faire souvenir à quelqu'un.* Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *Afin de les faire souvenir,* et qu'on ne parle mal en disant, *afin de leur faire souvenir.*

A. F. — Il faut dire, *afin de les faire souvenir,* et non pas *afin de leur faire souvenir.* On dit au singulier; *je l'ay fait souvenir de sa promesse,* et non pas, *je luy ay fait souvenir de sa promesse*; ce qui fait connoistre que le relatif *le* et *les* doit estre tousjours mis à l'accusatif.

Mien, tien, sien.

Ces trois pronoms ne se mettent plus dans le beau stile de la façon qu'on auoit accoustumé d'en vser; par exemple, on disoit autrefois, comme le disent et l'escriuent encore aujourd'huy ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage, *vn mien frere, vne tienne sœur, vn sien amy*. Mais on ne s'en sert plus ainsi, et si l'on demande comme il faut donc dire, on respond que s'il y a plusieurs freres, il faut dire, *vn de mes freres*, et s'il n'y en a qu'vn, *mon frere*, de mesme *vne de tes sœurs*, ou *ta sœur*, *vn de tes amis*, ou *ton amy*.

T. C. — On ne dit plus *un mien frere*, et ces trois pronoms, ne sont en usage que quand ils sont relatifs, comme *son étoile est plus heureuse que la mienne. Mon credit n'est pas si grand que le sien*. On dit, *Il étoit suivi de vingt des siens*, pour dire, *il étoit suivi de vingt de ses gens*. Ainsi *les siens* dans cette maniere de parler signifie *ceux de sa suite*. On dit encore, *chacun le sien n'est pas trop, chacun veut avoir le sien*, et dans ces phrases *le sien*, signifie *ce qui appartient à quelqu'un*. On dit de mesme, *On étoit heureux au temps que le mien et le tien étoient inconnus*, c'est-à-dire au temps où les biens étoient communs,ce qui empeschoit de dire, *cela m'appartient, cela t'appartient*.

A. F. — *Un mien frere, un sien ami*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage. On ne peut se servir de ces pronoms que quand ils sont relatifs, comme en ces phrases, *sa conjecture est mieux fondée que la mienne*, *son habit paraissoit mieux fait que le tien*.

Notamment.

Cet aduerbe n'est pas du bel vsage, il faut plustost dire *nommément*, les meilleurs sont, *particulierement*, *principalement*, *surtout*, *etc*.

P. — *Notamment* et *nommément* sont tous deux bons, et il y a des endroits où ils sont meilleurs que les autres.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit qu'il ne voudroit pas bannir *notamment*, et qu'il lui semble qu'il vaut bien *nommément* que M. de Vaugelas lui substituë. M. Chapelain a écrit sur cette Remarque, que *notamment* n'est pas synonyme de *nommément*, qui signifie *nominatim*, *précisément*, au lieu que *notamment* signifie *præcipuè, sur tout*. Je croi que ni l'un ni l'autre n'est du beau stile.

A. F. — Il y a certains endroits ou *notamment* peut estre employé pour marquer une chose plus particulierement. *Il a cité plusieurs loix, et notamment celle-cy*. Ce mot *notamment* designe mieux la Loy dont il s'agit, que si l'on disoit, *et principalement celle-cy*.

PSEAUMES PENITENTIAUX.

Selon la reigle il faudroit dire *Penitentiels*, car tous les noms dont les pluriels terminent en *aux*, se terminent en *al*, ou en *ail*, au singulier, comme *mal*, *maux*, *animal*, *animaux*, *brutal*, *brutaux*, *esmail*, *esmaux*, *ail*, *aux*. Or il est certain qu'on ne dit point *Penitential*, au singulier, mais *penitentiel*, et par consequent il faudroit dire *penitentiels*, au pluriel, et non pas *penitentiaux*. Cependánt l'Vsage veut que l'on die *penitentiaux*, *les pseaumes penitentiaux*, et non pas *les pseaumes penitentiels*. C'est vne exception à la Reigle ; je pense qu'elle est vnique. Il y a quelque plaisir à deuiner, ou à rechercher d'où cela peut estre venu. C'est à mon auis de ce que l'on ne se sert point de ce mot, qu'en le joignant auec *pseaumes*, et tousjours au pluriel *pseaumes penitentiaux*, car quand on veut parler d'vn seul pseaume de ce genre là, on dit *vn des pseaumes penitentiaux*, et non pas *vn pseaume penitentiel*, et asseurément si l'on disoit quelquefois *vn pseaume penitentiel*, au singulier, on diroit aussi au pluriel *les pseaumes penitentiels*, mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, et qu'on l'a pris du Latin *psalmi penitentiales*, on a traduit *penitentiales*, *penitentiaux*, à cause que le Latin porte à cette terminaison *aux*, par le moyen de l'*a*, qui y conduit à l'exemple d'vne

infinité d'autres, qui finissant en Latin par *ales*, se terminent en *aux*, en François, comme, *æquales egaux*, *animales animaux*, *riuales riuaux*. Ce n'est pas qu'il n'y ayt plusieurs mots aussi, qui venant du Latin terminez en *ales*, se traduisent en *els*, en François, comme *mortales mortels*, *tales tels*, *etc.* mais il suffit qu'il y en ayt d'autres, qui ayant *ales* en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ayt *aux*, au pluriel qui n'ayt *al*, ou *ail*, au singulier. Il est à remarquer, qu'on prononce *seaumes*, et non pas *pseaumes*.

T. C. — M. de Vaugelas dit que tous les noms qui ont *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au singulier, et que *Penitentiaux* qui doit avoir *Penitentiel* au singulier, parce qu'on ne dit point *Penitential*, est l'unique exception qu'il y ait à cette regle. Il n'a pas songé qu'en termes de Philosophie, on dit les *Universaux* du substantif *universel*. Il est vrai qu'*universel* adjectif qui veut dire *général*, fait au pluriel *universels*. Tous les autres noms terminez en *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au singulier, mais tous les noms terminez en *ail* ou en *al*, n'ont pas *aux* au pluriel. *Bal* fait *bals*, et *mail* fait *mails*. C'est sans doute pour mettre de la difference entre les pluriels de *bail* et de *mal*, qui font *baux* et *maux*, car *émail* fait *émaux*. *Pal* en blazon fait *pals*. *Détail* a *détails* au pluriel. Le Pere Bouhours dit que ce pluriel n'est guere usité. Cependant plusieurs personnes qui parlent fort bien, approuvent qu'on dise, *Pourquoi entrer dans tous ces détails*, et il rapporte lui-mesme un exemple, où l'on ne sçauroit condamner *détails*. *Pour avoir une connoissance parfaite des Finances, il faut descendre dans mille détails.* Il croit pourtant que le plus sûr seroit de dire, *Il faut descendre dans le détail de mille choses. Attirail* fait *attirails*, et *gouvernail, gouvernails*. Il y en a qui disent *gouvernaux*. Le plus grand nombre est pour *gouvernails*. Monsieur Menage qui a fait un chapitre de ces noms en *ail* ou en *al*, marque qu'on dit *des poitrals* et *des évantails*, et non pas *des poitraux* et *des évantaux*, ce qui fait voir qu'on dit *poitral* au singulier, et non pas *poitrail*. Il marque aussi qu'il faut prononcer *métal*, *cristal* et *coral*, et non pas *métail*, *cristail* et *corail*. Pour ce dernier, il dit qu'il n'a point de pluriel. Quoiqu'il soit peu en usage, on ne laisse pas de dire *coraux*. Je croi que *corail* au singulier est plus usité que *coral*; mais je ne voudrois jamais dire *métail* ni *cristail*. Le mesme Monsieur Menage ajouste, qu'on dit *portail* et non pas

portal, et plus communément *portaux* au pluriel que *portails*. Il dit encore que les opinions sont partagées pour *piédestals* et *piédestaux*. Il me semble qu'on ne dit plus presentement que *piédestaux*. Il y en a beaucoup qui escrivent *pied-destal*, *pieds-destaux*. Le plus commun usage est *piédestal* en un seul mot, sans nulle division ni apostrophe. *Naval* n'a point de pluriel masculin, car on n'a jamais dit *des combats navaux* et *combats navals* n'est guère meilleur. C'est encore une observation de M. Menage, aussi-bien que celle de *Martial* Poëte, qui fait *Martials*. *J'ai six Martials, six Juvenals de differente édition.* On dit *Martiaux* en la signification de courageux. *Des gens Martiaux.*

Quant au mot de *Pseaume*, il est certain que l'on dit communément *les sept Seaumes*, et non pas *les sept Speaumes*. Monsieur Menage observe que ceux qui disent *Seaumes*, ne laissent pas de dire *Psautier*, et que la pluspart des Ecclésiastiques prononcent *Pseaume*. Il fait aussi remarquer qu'on disoit autrefois *Psalme*, et qu'encore qu'on ne le dise plus, on dit tousjours *Psalmiste* et *Psalmodier*.

A. F. — On ne dit point *un Pseaume Penitentiel*, mais un des sept *Pseaumes Penitentiaux*. C'est ainsi qu'il faut parler. Quoy qu'il soit vray que les noms terminez en *el* au singulier, fassent *els* au pluriel, *mortel mortels*, *criminel criminels*, néantmoins *penitentiaux*, qui doit avoir *penitentiel* au singulier, et non pas *penitential*, si ce singulier peut estre employé, n'est pas l'unique exception à la regle, comme le marque M. de Vaugelas. On dit *les universaux* en Philosophie, quoy que le singulier soit *universel*. Quant à l'adjectif *universel*, il est certain que son pluriel est *universels*.

Quelques-uns tiennent qu'on prononce *les sept Seaumes*, sans faire sentir le *p*, devant l'*s*; les autres en plus grand nombre croyent qu'on doit prononcer *sept Pseaumes*, comme on prononce *Psalmiste, Psalmodier* et *Psalterion*.

Oratoire, Episode.

Oratoire, est tousjours masculin. Et cela est si certain, qu'il ne seroit pas besoin d'en faire vne remarque, si certains Autheurs approuuez n'y auoient manqué, en quoy tous les autres les condamnent, Mais *episode*, est masculin et feminin, quoy que plus souuent masculin.

T. C. — Malgré la décision de M. de Vaugelas qui dit qu'*Oratoire* est tousjours masculin, beaucoup de gens le font féminin, et soustiennent qu'*une petite Oratoire* se dit plus souvent qu'*un petit Oratoire*. Monsieur Menage semble favoriser leur opinion, en disant qu'*écritoire* et *armoire* qui sont de mesme terminaison, sont aussi féminins. Pour *Episode*, M. Chapelain dit qu'il ne doit estre que masculin. M. Menage qui lui donne les deux genres, dit, qu'il le feroit plustost masculin que féminin, et que c'est de ce genre que l'ont fait Messieurs de l'Academie dans leurs sentimens sur le Cid. Ce mot ne me paroist point avoir de genre fixe.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre *d'Oratoire*; mais *Episode* est toujours masculin.

Cy, *joint aux substantifs.*

Tout Paris[1] dit, par exemple, *cet homme-cy*, *ce temps-cy*, *cette annee-cy*, mais la plus grand'part de la Cour dit, *cet homme icy*, *ce temps icy*, *cette année icy*, et trouue l'autre insupportable, comme reciproquement les Parisiens ne peuuent souffrir *icy*, au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, est ce me semble, de laisser le choix de l'vn ou de l'autre à celuy qui parle; bien que pour moy, je voudrois tousjours dire *cet homme icy*, et non pas *cet homme-cy*, et ainsi des autres; Mais pour escrire, si ce n'est dans le stile le plus bas, comme dans la Comedie, l'epigramme burlesque, ou la satyre, je ne voudrois jamais[2] me seruir ny de

[1] Je suis en cela bon Parisien, et *ce temps ici* m'est insupportable. Villehardouin, p. 27. *Vous voyez ci, vous voyez ici*, d'où nous avons fait *voici*. Villon, p. 2. *En ce monde ci*, et non pas *ici*. Il est vrai qu'il étoit Parisien, mais Villehardouin étoit Champenois. Calvin, liv. 4. chap. 17. n. 16. *Cette vie ci*, et non *cette vie ici*. Marot p. 342. *En cette.... ici*. Mais c'est pour faire le vers. Amadis liv. 2. chap. 18. *Deux plus belles Dames que ces deux ici*. Amyot dit *ci* et *ici*, mais plus souvent *ici*. Coëffeteau dit *ici*. (*Note de* Patru.)

[2] *Jamais me servir ni de l'un ni de l'autre.*] On s'en peut servir en toutes sortes de discours, où il donne quelquefois de la force, par exemple, *c'est cet homme-ci qui le veut*, *c'est cet homme-ci qui nous y force;* mais il faut regarder où on s'en sert.
(*Note de* Patru.)

l'vn, ny de l'autre; Et ce n'est pas vne reigle que je face moy-mesme, je ne pretens pas auoir cette authorité, mais c'est vne remarque tirée des escrits de tous nos meilleurs Autheurs, qui ont tousjours euité vne locution si basse et si populaire. En effet, *cet homme, ce temps*, *cette année*, ne disent-ils pas toute la mesme chose sans y ajouster ny *cy*, ni *icy*? Vne des plus eloquentes pieces de nostre temps a esté comme soüillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce royaume-cy*, au lieu de dire simplement, *en ce royaume*[1]. Cette particule n'est bonne qu'aux pronoms *celuy*, et *cettuy* en tous leurs genres et en tous leurs nombres, comme *celuy-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettuy-cy*, *cette-cy*, qui ont les mesmes pluriels que *celuy-cy*, et *celle-cy*. *Cettuy-cy*, commence à n'estre plus gueres en vsage.

T. C. — Je vois presque tout le monde du sentiment du Pere Bouhours qui a décidé qu'on dit *ce temps-ci*, et non pas *ce temps-ici*. C'est comme je voudrois parler. Il a raison de dire qu'on doit se servir quelquefois de cette expression pour bien marquer ce que l'on veut dire, et que *ce temps-ci* est opposé à *ce temps-là*, de la mesme maniere que *ceci* est opposé à *cela*. Monsieur Chapelain a escrit sur cette remarque que *ci*, *ici* et *là*, à la suite des pronoms ou des substantifs, servent à rendre la chose plus démonstrative, comme qui diroit, *que vous voyez ici, qui est là present*. On peut supprimer *ci* en beaucoup d'endroits, et dire *cet homme, cette année, ce temps*, au lieu de cet *homme-ci, cette année-ci*, mais on ne sçauroit quelquefois supprimer *là*. Si j'écris étant à Paris, et qu'après avoir nommé Orleans, je parle de quelque chose qui s'y est passé, il faut que je dise necessairement *en cette Ville-là*, c'est-à-dire, dans la Ville que j'ai nommée, car en disant simplement *en cette Ville*, je ferois entendre que c'est à Paris que la chose s'est passée.

A. F. — Il faut dire *ce temps-cy*, *cette année-cy*, et non pas *ce temps icy, cette année icy*. Il est beaucoup mieux de supprimer *cy*, et de dire simplement, *cet homme*, *ce Royaume*, que *cet homme-cy, ce Royaume-cy*; mais il y a des occasions où il est bon d'employer cette expression, pour mieux mar-

[1] Aussi est-il mal employé là. (*Note de* PATRU.)

quer ce que l'on veut dire, comme *ce temps-cy ne durera pas tousjours!* On ne dit plus *cettuy-ci*, mais *celuy-cy*, qui est opposé à *celuy-là*. *Celuy-cy estoit pour l'affirmation, celuy-là pour la negative.*

Ordres *pour* un sacrement.

On demande s'il le faut faire masculin ou feminin. On respond qu'il est l'vn et l'autre, non pas indifferemment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coeffeteau et tous les bons Autheurs escriuent *les sainctes Ordres*, et cependant tout le monde dit, et escrit *les Ordres sacrez*, et non pas *sacrées*. Cette bizarrerie n'est pas nouuelle en nostre langue, car nous disons tout de mesme, *ce sont de fines gens*, et *ces gens-là sont bienfins*, et non pas *bien fines*.

T. C. — *Les saintes Ordres* est une façon de parler qui a été consacrée en quelque façon par l'usage, et on ne peut conclure de-là, qu'*Ordre* pour *Sacrement* soit masculin ou féminin selon la situation qu'on lui donne, car je croi qu'on diroit plustost *les sacrez Ordres*, que *les sacrées Ordres*, quoique l'adjectif soit devant le substantif, aussi-bien que dans *les saintes Ordres*. Il faut dire aussi, l'*Ordre de Prestrise qu'il a receu, l'Ordre de Prestrise lui a été conferé*, et non pas, *qu'il a receuë, qui lui a été conferée*, ce qui fait voir qu'*Ordre* est tousjours masculin, et que ce n'est qu'un vieil usage qui fait encore dire *les Saintes Ordres*.

Il n'en est pas de mesme de *gens*, qui est tousjours féminin, quand l'adjectif le précede, *de bonnes gens, de fines gens, de sçavantes gens*, et tousjours masculin quand il est suivi du substantif. *Ce sont des gens fort sçavans, ce sont des gens aussi fins qu'il y en ait.* Il n'y a que *tous* excepté; il conserve le masculin devant *gens*, *tous les gens de bien*. M. de Vaugelas a fait une remarque particulière sur ce mot.

A. F. — Le mot *ordre* dans la signification de Sacrement est tousjours masculin : Quelques-uns ont cru que l'Usage autorisoit cette façon de parler, *les Saintes Ordres*, mais tous les autres ont esté d'un avis contraire. Il n'en est pas de ce mot comme de celuy de *gens*, qui veut que les adjectifs mis devant soient feminins, *ce sont de fines gens*, et qu'ils soient masculins, s'ils sont mis aprés, *ce sont des gens bien fins*.

EVESCHÉ, DUCHÉ, COMTÉ.

Euesché, estoit autrefois vn mot feminin, et Ronsard a dit,

et le dos empesché
Sous le pesant fardeau d'vne bonne Euesché,

mais aujourd'huy on le fait tousjours masculin. Il en est de mesme d'*Archeuesché*, *vn bon Euesché*, *vn grand Archeuesché*. Pour *Duché*, on le fait tantost masculin, tantost feminin, mais il me semble beaucoup plus vsité au masculin, et *Comté* de mesme, quoy que l'on die *la Franche-Comté*. Ceux du pays où elle est, ne sçachant gueres bien notre langue, peuuent l'auoir nommée ainsi. Ce n'est pas que quelques-vns à la Cour et à Paris ne facent *Comté*, féminin, mais il est plus vsité au masculin, comme j'ai dit.

P. — Calvin, en son *Institution*, liv. IV, ch. 5, dit : grandes comtez et duchez.

T. C. — *Evêché* et *Archevêché* ne sont plus que masculins. M. Menage dit que *Comté* étoit autrefois féminin, qu'il a été ensuite masculin et féminin, et qu'il est presentement tousjours masculin, si ce n'est quand on dit *la Franche-Comté*, ou quand on dit *Comté-Pairie*, mais que quand on parle de la Franche-Comté, et qu'on n'ajouste point le mot de *Franche*, il faut dire, *le Comté*. Pour *Duché*, le mesme Monsieur Menage veut qu'il soit masculin et féminin, mais plustost masculin que féminin. Il fait remarquer qu'il n'est que féminin, lorsqu'il est joint à *Pairie*, *une Duché-Pairie*, et il en apporte pour raison que ces mots, *Duché-Pairie*, ne devant estre considerez que comme un seul mot, le dernier qui n'est que féminin regle le genre.

A. F. — Ces mots *Evesché, Duché, et Comté* sont aujourd'huy masculins. Le dernier a gardé le feminin dans cette phrase *la Franche-Comté*.

Pres, aupres.

La proposition *pres*, a deux regimes, le genitif et l'accusatif, car on dit *pres du fleuue* et *pres le palais royal*, mais celui du genitif est beaucoup meilleur, et plus en vsage. Neantmoins il y en a qui croyent, que *pres du palais royal*, non seulement ne seroit pas si bien dit, mais seroit mal dit. Je ne suis point de cette opinion, aussi n'est-ce pas la plus commune. Il est bien vray, qu'enseignant vn logis à Paris, il est assez ordinaire d'oüir dire *pres la porte S. Germain*, *pres la porte S. Iaques*, et c'est peut-etre pour abreger ce qui seroit plus long en disant *pres de la porte sainct Iaques*. Au moins il est tres-certain qu'*auec les personnes*, on le met tousjours au genitif, et que l'on ne dit jamais que *pres de moy*, *pres de luy*, *pres de cette Dame* : mais *aupres*, y seroit encore meilleur, et quoy qu'il s'employe fort bien aux choses, comme *il loge aupres de l'Eglise*, si est-ce qu'à mon auis il conuient beaucoup mieux aux personnes, et l'on dira, *il a des gens aupres de luy*, *qui ne valent rien*, et l'on ne diroit pas, *il a des gens pres de luy*.

P. — Coeffeteau, en l'oraison funebre de Henry-le-Grand, dit : pres le sepulcre de Rachel.

T. C. — M. Chapelain dit, que dans, *prés la porte saint Jacques*, il y a une double omission qui est naturelle à *saint Jacques,* aussi-bien qu'à *la porte*. Je croi qu'*auprés* est meilleur que *prés*, quand il s'agit des personnes, *auprés de moi*, *auprés de lui*, et qu'on ne parleroit pas si bien en disant *Il étoit assis prés de moi. Près* gouverne tousjours le génitif, mais comme on s'est accoustumé à supprimer *de* pour abreger, et à dire *prés la porte saint Jacques, prés l'Hôtel de Ville*, au lieu de *prés de la porte saint Jacques, prés de l'Hôtel de Ville*, on a dit aussi *prés le Palais Royal*, pour *prés du Palais Royal*, qui est le veritable regime de *prés*. Il en est de mesme des prépositions *proche* et *vis à vis*. On dit *proche l'Eglise*, *vis à vis l'Hôtel de Ville*, en supprimant *de*, comme on le supprime à, *proche la porte saint Jacques*, et parce

qu'on dit *proche l'Eglise*, *vis-à-vis l'Eglise*; on a dit aussi *proche le Palais Royal*, *vis-à-vis le Palais Royal*, comme si ces prépositions gouvernoient l'accusatif : mais pour faire voir que le genitif est leur vrai regime, si on les met avec des pronoms personnels, qui n'ont point d'article, on y joint nécessairement la particule *de*, qui est la marque du génitif. Ainsi on dit, *il estoit assis auprés de moi*, *proche de moi*, *vis-à-vis de moi*, et non pas *auprés moi*, *proche moi*, *vis-à-vis moi*.

A. F. — Le regime le plus naturel de *prés* est le genitif. Ainsi on dit *sa maison est prés d'une Eglise*, et non pas *prés une Eglise*. On dit fort bien *il loge prés la porte saint Jacques*, et il y a dans cette façon de parler une double omission de la particule *de*, pour ne pas dire *il loge prés de la porte saint Jacques*; ces ellipses sont fort ordinaires à la Langue. On dit de mesme *prés l'Hostel de Ville*, parce que la repetition de la particule *de* blesseroit l'oreille : *Prés de l'Hostel de Ville*. On pourroit dire, *prés du Palais Royal*, mais *prés le Palais Royal*, est plus usité. *Auprés* demande tousjours un genitif, *Il loge auprés de l'Eglise* et non pas *auprés l'Eglise*. *Il estoit assis auprés de moy*, et non pas *auprés moy*.

EXPÉDITION.

Ie sçay bien que depuis quelques années nos meilleurs Autheurs non seulement ne font point de difficulté d'vser de ce mot pour dire *vn voyage de guerre en pays esloigné*, comme l'*expedition d'Alexandre*, ou *de Cesar*, mais le preferent mesme à toute autre expression qui puisse signifier cela. Tant d'excellens hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'eloquence, que je ne suis pas si temeraire que de le condamner ; Mais auec le respect qui leur est deu, je diray qu'aux ouurages qui doiuent voir la Cour, et passer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ny elles, ny les Courtisans qui n'auront point estudié, n'auront garde de l'entendre, ny de prendre jamais *expedition*, qu'au sens ordinaire, et auquel tout le monde a accoustumé de s'en seruir. Ie n'ay pas remarqué que M. Coeffeteau l'ayt

mis en aucun de ses escrits, mais j'ay bien pris garde, que des Dames d'excellent esprit lisant vn liure, où ce mot estoit employé au sens dont nous parlons, s'estoient arrestées tout court au milieu d'vn des plus beaux endroits du liure, perdant ou du moins interrompant par l'obscurité d'vn seul mot le plaisir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en seruois, j'y voudrois tousjours ajouter *militaire*, et dire *vne expedition militaire*, *des expeditions militaires;* car cette epithete l'explique en quelque façon, quoy que la plus part des Dames entendent aussi peu *militaire* qu'*expedition*.

T. C. — Le Pere Bouhours n'est pas du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut qu'on dise *une expedition militaire*, *des expeditions militaires,* afin que cette Epithete explique ce que signifie ce mot. Il dit qu'en lisant *expedition*, tout le monde entend *un voyage de guerre*, sans qu'il soit besoin d'y ajouster *militaire*, pourveu que la matiere détermine *expedition* à la guerre. Il en donne ces exemples. *Cesar partit pour cette grande expedition. Il ne s'est jamais veu d'expeditions plus hardies ni plus heureuses que celles d'Alexandre.*

A. F.—*Expedition,* est presentement un mot fort connu, et il n'est point besoin d'y joindre l'adjectif *Militaire* pour le faire entendre. *Cesar partit pour cette grande expedition. Saint Loüis au retour de sa premiere expedition d'Outremer.*

Previt, preveut.

On demande s'il faut dire, *il preuit*, ou *il preueut*. Il faut dire, *preuit*, quoy qu'il y en ayt quelques-vns qui disent *preueut*. La raison de douter est, que *pouruoir*, est un composé de *voir*, et neantmoins on dit, *il pourueut*, et non pas *il pouruit*. Outre qu'il y a des verbes simples qui se conjuguent d'vne façon, et leurs composez se conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous disons*, *vous dites*, *etc.* et au composé l'on dit, *nous mesdisons*, *vous mesdisez*, et non pas *vous mesdites*, et de mesmes *nous predisons*, *vous predisez*, et non

pas *vous predites*. Ainsi nous disons au simple, *quoy qu'il die*, et nous ne dirons pas au composé, *quoy qu'il mesdie*, ny *quoy qu'il predie*, mais *quoy qu'il mesdise* et *quoy qu'il predise*. Ainsi au participe simple on dit *decidé*, et au composé on dit *indecis*, et non pas *indecidé*. Il y en a encore d'autres, qui ne se presentent pas toujours à la plume. Ainsi encore pour la prononciation on dit *respondre*, sans prononcer l'*s* et au composé on dit, *correspondre*, en prononçant l'*s*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit, que *prévut* est plus en usage, et M. Menage a marqué dans ses additions, qu'il faut ajouster *prévit* et *prévut* à ce qu'il dit dans le 178e chapitre de ses Observations, que l'usage est partagé entre *survesquit* et *survescut*. Je ne croi point qu'on puisse dire *il prévut*. Si on le disoit au singulier, on diroit *ils prévurent* au pluriel, et il n'y a personne qui ne demeure d'accord qu'on dit tousjours *ils prévirent*. L'usage a peu être partagé entre *survesquit* et *survescut*, par ce qu'on a dit également au pluriel *survesquirent* et *survescurent*, mais *prévurent* n'a jamais été ni dit ni escrit. Peut-estre que sans y faire réflexion, quelques-uns ont dit *prévut*, à cause qu'on dit *pourvut*, et que ces deux mots ont beaucoup de ressemblance, mais *pourvut* fait *pourvurent*, au pluriel, et puisqu'on ne dit point *ils prévurent*, cela prouve assez qu'on ne peut dire *il prévut*, car la troisiéme personne du pluriel dans tous les temps, se forme tousjours sur la troisiéme personne du singulier. Cela est si vrai, que quand les deux premieres personnes du pluriel sont differentes du singulier, la troisiéme de ce même pluriel reprend l'analogie de la troisième du singulier. Le verbe *aller*, en est un exemple. Les deux premieres personnes du pluriel, *nous allons*, *vous allez*, sont entierement differentes du singulier, *je vais, tu vas*, et dans la troisiéme, on ne dit pas, *ils allent*, mais *ils vont*, par rapport à la troisiéme personne du singulier *il va*. On peut remarquer la mesme chose dans les verbes, *mourir*, *pouvoir, vouloir*, *venir*, et plusieurs autres; on dit aux deux troisiémes personnes, *il meurt*, *ils meurent*; *il peut*, *ils peuvent*; *il veut, ils veulent*; *il vient, ils viennent*, quoique ces verbes fassent aux deux premieres personnes du pluriel, *nous mourons*; *vous mourez*, et non pas *nous meurons*, *vous meurez*, comme ils devroient faire par l'analogie du singulier; *nous pouvons, vous pouvez*; *nous voulons, vous voulez*; *nous venons, vous venez*. Ce n'est pas seulement au prétérit indéfini *je pourveus* que le verbe *pourvoir* ne suit pas son

simple. On dit au futur, *je pourvoirai à celà*, et non pas *je pourverrai*, quoique *voir* qui est le simple, ait au futur *je verrai*. *Prévoir*, fait aussi, *je prévoirai* au futur. *Entrevoir* et *revoir*, suivent *voir* dans tous ses temps.

Quelques-uns disent, *j'enverrai chez vous* qui est le futur du verbe *envoyer*, et il y en a mesme qui l'escrivent. Je ne sçai si cette prononciation est receuë de tout le monde; mais je voudrois tousjours écrire *j'enverrai*.

A. F. — Quoy que *prévoir et pourvoir* soient deux verbes composez du verbe *voir*, il n'y a que le premier qui fasse *je prévis*, de mesme que *voir* fait *je vis; pourvoir* fait *je pourveus*, *tu pourveus*, *il pourveut*. Toute cette Remarque a paru fort juste, à l'exception de *quoy qu'il die*, qu'on a desja condamné dans une Remarque précedente, il faut dire, *quoy qu'il dise*.

Aller au devant.

Voici comme il se faut seruir de cette phrase, par exemple il faut dire, *il est allé au deuant de luy*, *il faut aller au deuant de luy*, et non pas, *il luy est allé au deuant*, *il luy faut aller au deuant*, comme parlent les Gascons, et mesme quelques Parisiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Prouinciaux.

T. C. — *Lui aller à la rencontre* est la mesme faute que *lui aller au-devant*. Il faut dire *aller à sa rencontre*. Il y a desja une remarque sur ce mot, et l'on a fait observer qu'*aller à la rencontre de quelqu'un* se dit sans déference, au lieu qu'*aller au-devant de quelqu'un* marque quelque déference.

A. F. — M. de Vauglas a marqué la veritable construction de cette phrase. On ne dit point *il luy est allé au devant*, ny *il luy faut aller au devant*, mais *il est allé au devant de luy*, *il faut aller au devant de luy*.

Si, *particule conditionnelle.*

L'*i* de cette particule quand elle est conditionnelle,

et non autrement, ne se mange point deuant aucune des cinq voyelles, si ce n'est deuant *i*, encore n'est-ce que deuant ces deux mots, *il*, et *ils*, par exemple on dit, *si apres cela*, et non pas *s'apres cela; si entre-nous*, et non pas *s'entre-nous; si implorant*, et non pas *s'implorant; si on le dit*, et non pas *s'on le dit;* et enfin *si vn homme*, et non pas *s'vn homme*; mais deuant *il* et *ils* cet *i* se mange, et l'on dit *s'il faut, s'il vient, s'ils viennent* et non pas *si il faut, si il vient, si ils viennent*, comme escriuent quelques-vns mesme de ceux qui ont la reputation de bien escrire; Et c'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, dont je ne me serois pas auisé, comme la croyant superfluë, si je n'eusse trouué cette faute continuelle en leurs escrits, qui estant dignes d'estre imitez en tout le reste pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

T. C. — *Si*, ne peut jamais estre mis devant *il* et *ils*, que comme particule conditionnelle, si ce n'est dans cette façon de parler qui est populaire et de peu d'usage. *Ils n'ont presque pas de bien, et si ils font tous les jours grand' chere*, pour dire *quoiqu'ils ayent fort peu de bien, ils ne laissent pas de faire tousjours grand' chere.* Alors l'*i* de *si*, ne se mange point devant *ils*. Il est certain qu'on ne dit *s'il faut, s'il vient*, que pour éviter la cacophonie des deux *i* qui se rencontreroient, en disant *si il faut, si il vient*. Cependant, comme le remarque fort bien M. de Vaugelas, non-seulement l'*i* de *si* ne se mange point devant les autres voyelles, et l'on ne dit point *s'elle vient*, pour *si elle vient*; mais mesme *si* ne perd point son *i*, quand il est devant les autres mots qui commencent par *i*. Ainsi l'on dit, *si irrité du peu de respect qu'il a pour vous, vous cherchez à l'en punir : Si imprudemment vous tombez dans quelque faute*, et non pas *s'irrité, s'imprudemment*.

A. F. — Tout ce que M. de Vaugelas a dit dans cette Remarque est incontestable.

PACT, PACTE, PACTION.

Pact, ne vaut rien du tout, *pacte*, est bon. On dit *vn pacte tacite*, et que *les sorciers font vn pacte auec le*

diable, mais *paction*, est le meilleur, et le plus vsité, *faire vne paction*. Il y a de certaines Prouinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot est barbare.

T. C. — Sur ce que M. de Vaugelas dit que *paction* est meilleur, et plus usité que *pacte*, M. Chapelain a escrit qu'il faut dire, *les Sorciers font un pacte avec le diable*, et que *font une paction avec le diable*, ne vaut rien. Il ajouste que *pacte* est consacré aux sortileges, et que *paction* est pour les traitez et conventions dans les choses morales. *Pact* ne se dit point.

A. F. — Ceux qui escrivent *pacte,* sans *e*, l'escrivent mal. Il faut faire entendre cet *e*, et prononcer *pacte*, *un pacte tacite*. *Paction* est fort usité entre les personnes, *faire une paction avec quelqu'un*; mais on dit *faire un pacte avec le Diable*, et non pas *faire une paction*.

EBENE, YVOIRE.

Ces deux mots sont féminins, il faut dire par exemple, *voyla de l'ebene bien noire, et de l'yuoire bien blanche*. Toute la Cour parle ainsi. Ceux qui trauaillent en ebene, font ce mot des deux genres, mais il s'en faut tenir à la Cour. Pour ceux qui trauaillent en yuoire, ils le font tousjours feminin.

T. C. — M. Menage rapporte un exemple de Rabelais qui a fait *yvoire* de ce mesme genre. Il ajouste que présentement tous les Ebenistes font *ebene* féminin. C'est asseurément de ce genre que sont ces deux mots.

A. F. — *Ebene* est féminin, et *yvoire* masculin.

COURROUCÉ.

Ce mot, dans le propre est vieux, et n'est plus gueres en vsage, car on dira rarement, *il est courroucé contre moy*, pour dire, *il est en colere contre moy*; mais dans le figuré il est fort bon, comme

quand on dit que *la mer est courroucée*, pour dire, qu'elle est fort agitée, et qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainsi plusieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, et qu'on reçoit dans le figuré, mais ils ne se presentent pas maintenant à ma mémoire.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit, que le figuré n'oste rien au propre à l'égard de *couroucé*, et que Monsieur de Vaugelas n'a pas eu raison de fletrir cette façon de parler, *il est couroucé contre moi*, en disant qu'on en use rarement. Je crois qu'on parle très-bien lorsque l'on dit dans le propre, *Dieu est couroucé contre son peuple, le Ciel est couroucé contre nous.* Il semble mesme qu'en parlant d'un homme, le mot *couroucé*, fait mieux entendre les effets extérieurs de la colère. Je vois beaucoup de personnes qui ne mettent qu'une *r* à *couroucé*, je croi que c'est comme il faut l'écrire, et qu'en prononçant ce mot, on n'y fait point sentir une double *r*.

Monsieur Menage dit qu'en Prose on n'employe jamais *couroux* qu'au singulier, mais qu'en vers on peut dire *mes couroux*. Il en rapporte plusieurs exemples, et entre autres celui-ci de Malherbe.

Certes vous estes bons, et combien que nos crimes
Vous donnent contre nous des courroux légitimes.

Comme il ne faut pas imiter Malherbe dans *combien que*, qu'il employe pour *encore que*, je croi aussi qu'il est bon de s'abstenir de mettre *couroux* au pluriel.

A. F. — *Courroucé* n'est plus en usage dans le propre. On ne dit point *il est fort courroucé contre vous;* mais on dit fort bien au figuré, *le Ciel courroucé contre nos crimes. Les flots courroucez.*

VERS, ENVERS.

Ces deux prepositions ne veulent pas estre confonduēs ; *vers*, signifie le *versus*, des Latins, comme *vers l'Orient*, *vers l'Occident* ; et *enuers*, signifie l'*erga*, comme *la pieté enuers Dieu*, *enuers son pere*, *enuers sa mere*, *etc*. *Vers* est, pour *le lieu*, et *enuers* pour *la personne*. Ce seroit mal parler de dire *la pieté des*

enfans vers le père, comme escrit tousjours un grand homme. Que si l'on dit, *il s'est tourné vers moy*, et que de là on veuille inferer, que *vers*, se dit aussi bien pour *la personne*, que pour *le lieu*, on respond qu'en cet exemple *vers*, ne laisse pas de regarder *le lieu*, plustost que *la personne*, comme le mot de *tourner*, le fait assez voir.

T. C. — M. Menage observe que *vers* se dit, quelquefois de la personne. Il en donne pour exemples, *Ambassadeur vers le Pape, Ambassadeur vers la République de Venise*. Il est certain qu'on parleroit très-mal en disant *Ambassadeur envers le Pape*, mais *vers* en cet endroit semble encore regarder le lieu, puisqu'on sous-entend en quelque sorte le mot *envoyé; envoyé Ambassadeur vers le Pape*. Monsieur Chapelain dit que dans, *il s'est tourné vers moi*, *vers* signifie *devers;* et veut dire *de mon costé* ou *du costé où j'estois*. *Devers* est une préposition qui a vieilli, et dont il n'y a plus que le peuple qui se serve.

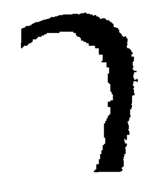
A. F. — La distinction que fait M. de Vaugelas de ces deux prépositions est fort juste. *Vers* est pour le lieu, et *envers* pour les personnes. On dit pourtant, *l'Ambassadeur vers le Roy d'Espagne;* mais le mot *envoyé* est sous-entendu en cette phrase. On croit que *vers* en cet endroit regarde le lieu.

VLCERE.

Ce mot est masculin, *vn vlcere amoureux*, dit un grand personnage, en traduisant *vulnus alit venis*. On dit *vn vlcere malin*, et non pas *maligne*, neantmoins à la Cour plusieurs le font feminin.

T. C. — C'est M. le Cardinal du Perron qui a dit *un ulcere amoureux*. M. Chapelain condamne ceux de la Cour qui ont fait *ulcere* féminin ; il est masculin.

A. F. — Tout le monde fait aujourd'huy *Ulcere* masculin, tant à la Cour qu'à la ville.



VNE PARTIE DU PAIN MANGÉ.

On demande s'il faut dire, par exemple, *ie n'ai fait que sortir de la chambre, j'ai trouué vne partie du pain mangé* ou *j'ay trouué vne partie du pain mangée*. Cette question ayant esté agitée en fort bonne compagnie, et de personnes très-sçauantes en la langue, tous sont demeurez d'accord que selon la Grammaire ordinaire, il faut dire *vne partie du pain mangée*, et non pas *mangé;* mais la plus-part ont soustenu que l'Vsage disoit *vne partie du pain mangé*, et non pas *mangée*, et que l'Vsage le voulant ainsi, il n'estoit plus question de Grammaire ny de Reigle. Mesme on a adiousté ce que je pense auoir remarqué en diuers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ayt si bonne grace en toutes sortes de langues, que celle que l'Vsage a establie contre la Reigle, et qui a comme secoüé le joug de la Grammaire : En effet les Poëtes Grecs et Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs escrits, comme est la synecdoche (qu'ils appellent) et plusieurs autres semblables, sur quoy ce mot de Quintilien, est excellent, *aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui*. Mais pour reuenir à nostre exemple, on dit tout de mesme, *il a vne partie du bras cassé, il a vne partie de l'os rompu, il a vne partie du bras emporté*, et non pas *cassée, rompuë*, ny *emportée*. On pourroit en rendre quelque raison, mais il seroit superflu, puis qu'il est constant que l'Vsage fait parler ainsi, et qu'il fait plusieurs choses sans raison, et mesme contre la raison, ausquelles neantmoins il faut obeir en matiere de langage.

P. — *Une partie du pain mangé*. Coëffeteau Hist. Rom. liv. 2, p. 32. *Il vit une partie de ses vaisseaux brûlée, et encore pleine de feu, une autre partie brisée contre les rochers*, Mais p. 330, il dit, *sur ce peu de vaisseaux qui lui restoient*. Pag. 354, *une partie* (de ses gens de rame) *s'en étoit enfuie, et l'autre perie de maladie*.

T. C. — M. Chapelain prétend qu'on dit. *Il a une partie du*

bras rompu, par le mesme usage qui fait dire *la pluspart du monde fait, omnia pontus erat*, je ne croi pas. On dit, *la plûspart du monde fait*, et non pas *font*, parce qu'après *la plupart*, il y a un genitif singulier qui détermine le verbe qui suit au singulier. Ainsi voilà une regle, et elle est si bien établie, que si le genitif est au pluriel, il faut mettre necessairement le verbe au pluriel et dire, *la plupart de ses amis l'ont abandonné*, et non pas, *l'a abandonné*, mais dans *j'ai trouvé une partie du pain mangé*, il n'y a que l'usage seul qu'on puisse donner pour raison.

Monsieur Menage adjouste aux exemples de Monsieur de Vaugelas qu'il appelle *bizarres façons de parler*, les deux exemples qui suivent : *Il trouva une partie de ses hommes morts, et l'autre malade. De deux mille hommes qu'ils étoient, six cens demeurerent sur la place, et le reste se sauva par la connaissance qu'ils avoient du païs*. Il dit que pour parler regulierement, il faudroit dire, *Il trouva une partie de ses hommes morte ; par la connaissance qu'il avoit du païs* ; mais que ce seroit parler Allemand en François que de parler de la sorte.

Quoi qu'il faille dire *la pluspart des hommes font*, parce que dans ces sortes de phrases, c'est le genitif singulier ou pluriel qui détermine le verbe à estre du mesme nombre, on ne laisse pas de dire, *Une partie des ennemis prit la fuite*, et je croi mesme que c'est mieux parler que de dire, *une partie des ennemis prirent la fuite*, parce qu'*une partie* n'est pas un nom qu'on puisse dire si collectif que la *pluspart*, mais je croi en même temps, que quand au lieu de ce genitif *des ennemis*, on met la particule relative *en*, on dit également bien, *Il y en eut une partie qui prit la fuite, et qui prirent la fuite*. La raison est que ces mots, *Il en eut*, offrent à l'esprit une maniere de pluriel dont il ne perd point l'idée, et ce qui fait voir cela, c'est qu'en ne mettant point *une partie*, à quoi *qui prit* se doit rapporter, il faut mettre nécessairement le verbe au pluriel, *Il y en eut qui prirent la fuite*, c'est-à-dire *Il y en eut plusieurs qui prirent la fuite*, et comme *une partie* se prend pour *plusieurs*, on dit de mesme, *Il y en eut une partie qui prirent la fuite*.

A. F. — Il ne faut point chercher de raison dans une façon de parler receuë par l'Usage, qui est plus fort que toutes les regles. Il est vrai que le pain entier n'est pas mangé, et qu'il n'y en a qu'une partie qui soit mangé, mais il est certain qu'il faut dire, *J'ay trouvé une partie du pain mangé*, et non pas *mangée ;* de mesme qu'on dit au pluriel, *il revint après un*

voyage de plus de vingt ans, et trouva une partie de ses enfans morts, et non pas *une partie de ses enfants morte*.

De la façon que j'ay dit.

C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *de la façon que j'ay dite*, quoy que selon la Reigle il le faudroit faire feminin. Il y en a toutefois qui croyent, que l'vn et l'autre est bon, mais i'apprens qu'ils se trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, sont comme *aduerbiales*, et ont le mesme sens que si l'on disoit *comme j'ay dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me souuiens pas maintenant, où il en faut vser de mesme.

T. C. — *De la façon que* signifie simplement *comme*, et cela estant, il faut dire, *de la façon que j'ai dit*, et non pas *que j'ai dite*, car pour mettre le participe de *dire* au feminin, il faudroit que la particule relative *que* fust relative à *façon, de la façon laquelle j'ai dite*, et dans cette phrase *que* ne se résout point par *laquelle*. On y sous-entend le relatif *le;* c'est comme si on disoit *de la façon que je l'ai dit*, et *le* étant masculin, il faut mettre *dit*, et non pas *dite*, par la regle establie dans une autre Remarque, que toutes les fois qu'un accusatif relatif est devant le verbe qui le regit, il faut que le participe de ce verbe s'accorde en genre et en nombre relatif. Le *Livre qu'il a leu, les Lettres que j'ai receues. Je l'ai trouvé, je l'ai trouvée, je les ai trouvez, je les ai trouvées*. La particule *que* dans, *de la façon que j'ai dit*, n'est pas plus relative, c'est-à-dire, ne s'exprime non plus par *laquelle*, que dans cette phrase, *de la façon qu'on m'a dit la chose*, et il n'y a personne qui ne voye qu'on ne sçauroit dire, *de la façon qu'on m'a dite la chose, que* ne se résolvant point par *laquelle*, puisqu'on ne diroit pas, *de la façon laquelle on m'a dit la chose*, ce qui fait connoistre clairement que *de la façon que j'ai dit* est mis pour, *de la façon que je l'ai dit*.

A. F. — M. de Vaugelas a raison de faire observer que ces paroles *de la façon que*, sont comme adverbiales, et que c'est la mesme chose que si on disoit *comme*. Si elles avoient un autre sens, il faudroit qu'elles signifiassent *de la façon laquelle j'ai dite*, ce qui ne peut estre, la particule *que*

n'estant point relative en cette phrase. Ainsi il est hors de doute qu'il faut dire *de la façon que j'ay dit*, et non pas *que j'ay dite*.

IL SE VIENT IUSTIFIER, IL VIENT SE IUSTIFIER.

Cette remarque est de grande estenduë; car à tous propos il s'offre occasion de dire l'vn ou l'autre en d'autres exemples, que celui que je viens de proposer, comme *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*, *ils me vont blasmer*, ou *ils vont me blasmer*, et ainsi d'une infinité d'autres, où l'on employe les pronoms personnels. Il s'agit donc de sçauoir si tous deux sont bons, et cela estant, lequel est le meilleur. On respond que tous deux sont bons, mais que si celuy-là doit estre appelé le meilleur, qui est le plus en vsage, *je ne le veux pas faire*, sera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il est incomparablement plus vsité. M. Coeffeteau obseruoit ordinairement le contraire, et mettoit le pronom auprès de l'infinitif, parce que faisant profession d'vne grande netteté de style, il trouuoit que la construction en estoit plus nette et plus reguliere; Mais il y a plus de grace, ce me semble, en cette transposition, puis que l'Vsage l'authorise, suiuant ce qui a été dit en la Remarque, qui a pour titre, *Vne partie du pain mangé*. Vne des principales beautez du Grec et du Latin consiste en ces transpositions, et comme elles sont fort rares en notre langue, surtout en prose, elles en sont plus agréables.

T. C. — Je croi que l'oreille seule décide dans toutes les façons de parler pareilles à celles qui sont employées dans cette Remarque. Ainsi *je ne le veux pas faire* est meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il sonne mieux à l'oreille. Par cette mesme raison je dirois que, *celui que je viens de vous nommer*, plustost que, *celui que je vous viens de nommer*, à cause de la rudesse de ces deux mots, *vous viens*, qui ne sont séparez par aucun autre. Il y a pourtant des occasions, où non-seulement *il vient se justifier* est meilleur, que

il se vient justifier, mais où ce dernier feroit une faute. Ainsi il ne faut pas dire, *il se vint justifier, et répondre aux accusations qu'on lui avoit faites*. La raison est que ces premiers mots *il se vint*, ne se rapportent pas moins à *répondre* qu'à *justifier*, et qu'on trouve dans cette phrase, *il se vint répondre* qui est mal, parce que le pronom *se* y est superflu ; comme on y trouve, *il se vint justifier* qui est bien, parce que le pronom *se* y est gouverné par *justifier*. On connoit par-là que la transposition du pronom personnel *se* est vicieuse, et qu'il faut dire, *Il vint se justifier, et répondre aux accusations, etc.* auquel cas *il vint* fait une construction correcte, et s'accommode aussi-bien avec *répondre*, qu'avec *se justifier*. De mesme il n'est pas quelquefois indifferent d'escrire. *Je lui pouvois reprocher*, ou quelque chose semblable, ou de mettre, *Je pouvois lui reprocher*. En voici un exemple. *Je lui pouvois reprocher beaucoup de choses, et découvrir la trahison qu'il m'avoit faite, mais je crus qu'il valoit mieux, etc.* Il y a là une construction fort défectueuse, parce que ces mots *Je lui pouvois* se rapportent aussi-bien à *découvrir* qu'à *reprocher*, et il est aisé de voir que mon intention n'est pas de dire, *Je lui pouvois découvrir la trahison qu'il m'avoit faite*, mais seulement, *Je pouvois la découvrir à tout le monde*, de sorte que pour rendre la construction correcte, et empescher que l'esprit ne prenne une fausse idée, il faut dire, *Je pouvois lui reprocher beaucoup de choses et découvrir la trahison qu'il m'avoit faite*.

A. F. — On a trouvé qu'il n'y a que l'oreille à consulter sur toutes les phrases qui sont rapportées dans cette Remarque. La seule occasion où le pronom relatif doit estre mis apres le verbe *venir*, et non pas devant, c'est quand la conjonction, *et*, joint un second infinitif avec *justifier*, et que ce second infinitif ne demande point le pronom personnel *se*. Il faut dire, *il vint se justifier et dire les raisons qui l'avoient obligé à, etc.*, et non pas, *il se vint justifier et dire*, parce que ces mots *il se vint* s'accordent fort bien avec *justifier*, mais ils ne peuvent s'accorder avec *dire*.

VIEIL, VIEUX.

Tous deux sont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil* ne se doit jamais mettre à la fin des mots, ny deuant les substantifs, qui commencent par une

consonne, comme on ne dira pas *c'est vn homme vieil, c'est vn habit vieil*, quoy qu'à Paris plusieurs disent *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus; *c'est vn vieil garçon, c'est vn vieil manteau*; mais *vn homme vieux, vn habit vieux, du vin vieux, vn vieux garçon, vn vieux manteau*. Le seul vsage donc de *vieil*, est deuant les substantifs, qui commencent par vne voyelle, comme *vn vieil homme, vn vieil ami, vn vieil habit, etc*. Ce n'est pas que l'on ne die aussi *vn vieux homme, vn vieux amy, vn vieux habit*, mais *vieil*; y est beaucoup meilleur.

T. C. — M. Menage dit que ceux de nos Anciens qui ont le mieux escrit, ont dit *vieil* devant une consone aussi-bien que devant une voyelle, et *vieux* devant une consone, mais qu'à present on dit tousjours *vieux*. Quoiqu'on le dise devant plusieurs mots qui commencent par une voyelle, dont M. Menage rapporte ces deux exemples de M. Maynard.

A Plote le vieux Esclave; etc.
Un Rimeur vieux et Gascon; etc.

Je croi que *vieil* est beaucoup meilleur devant *homme, habit, ami*, et autres semblables. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut dire *dépoüiller le vieil homme, dépoüiller le vieil Adam*, et non pas, *dépoüiller le vieux homme, le vieux Adam*. *Vieils* au pluriel n'a point d'usage, on dit *vieux*. comme en ce proverbe, qui n'est bon qu'au pluriel, *vieux amis et vieux écus*.

Le père Bouhours fait une remarque fort juste sur le mot de *vieux*. Il dit qu'il differe du mot d'*ancien*, en ce qu'on ne dit pas, *Il est plus ancien que moi:* pour dire précisément, *Il est plus âgé que moi*, et qu'*ancien* a rapport au siécle, et non pas à l'âge. Ainsi on dit qu'*Aristote est plus ancien que Ciceron*, parce qu'il vivoit dans un siècle qui précédoit de beaucoup celui où Ciceron vivoit. On dit au contraire, *Ciceron étoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge et qu'il vivoit dans le mesme siécle. *Il est mon ancien dans le Parlement*, veut dire, *Il est receu avant moi*, quoiqu'il soit peut-estre plus jeune que moi. On dit aussi *une Maison ancienne*, quand on parle de la Famille, et *une vieille maison*, quand on parle des bastimens. Toutes ces Remarques sont du Pere Bouhours, qui dans un autre Chapitre observe qu'il y a beaucoup de différence entre *antiquité* et *ancienneté*. Il fait remarquer qu'*antiquité* se prend d'ordinaire. pour les siécles

passez, *les Héros de l'antiquité*, pour les ouvrages, et quelquefois pour les personnes des siècles passez. *Ce sont des restes de l'antiquité; cela sent sa bonne antiquité, on peut opposer les deux Scaligers à la plus sçavante antiquité*, et qu'on s'en sert aussi pour signifier d'anciens monumens, *Les antiquitez d'une Ville, les antiquitez Romaines*. Il dit ensuite qu'*ancienneté* dans sa propre signification marque le temps qu'il y a qu'une personne est receuë en une charge ou en une société. *Son ancienneté le fait passer devant les autres. C'est l'ancienneté qui règle les rangs, le droit d'ancienneté*. Il ajouste qu'il se dit en général des Maisons et des Familles, *l'ancienneté des Maisons est une des principales marques de leur Noblesse; cette Famille dont la grandeur et l'ancienneté sont connuës*, et qu'on dit aussi *de toute ancienneté* pour dire *de tout temps*. Il observe ailleurs qu'en matière de Médailles, de Statuës, de Tableaux, et même d'Architecture, *antique* s'employe comme substantif, *une antique, de belles antiques. les beautez de l'antique*, et comme adjectif, *les estampes que nous voyons des choses antiques, dans les Statuës antiques, dans les plus beaux reliefs antiques: quand je pense à ces bastimens antiques dont, etc.* Il fait encore remarquer, qu'on dit *un habit à l'antique, un habit antique, un air antique*, pour dire *un habit, un air du vieux temps*, et que *Lois antiques*, est une phrase consacré pour signifier les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, etc., recueillies ensemble, parce qu'en parlant des autres Loix Romaines, Françoises, etc., de quelque temps qu'elles soient, il faut dire *Lois anciennes*, comme *Coûtumes anciennes, Ceremonies anciennes*. Je ne parle point *d'antique* employé en Vers, où il a souvent plus de grace qu'*ancien*.

Vers les sables brûlants de l'Africain rivage.
Furent les murs hautains de l'antique Carthage.

A. F. — On a trouvé que la regle establie dans cette Remarque sur les mots *vieil* et *vieux*, doit estre tousjours suivie; sans excepter aucun substantif commençant par une voyelle. Il faut dire *un vieil homme, un vieil ami, un vieil habit*, et jamais *un vieux homme, un vieux ami, un vieux habit*.

CYMBALES, TYMBALES, HEMISTICHE.

Ces deux premiers mots sont tousjours feminins.

des cymbales sonantes. *Hemistiche*, qui signifie vn demi-vers, est tousjours masculin, *vn hemistiche*.

T. C. — Le genre de ces trois mots n'est contesté de personne. Les deux premiers sont féminins, et le dernier masculin.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur le genre des trois mots qui font le sujct de cette Remarque.

Deux ou plusieurs pluriels suiuis d'vn singulier auec la conionction ET *deuant le verbe, comment ils regissent le verbe?*

L'exemple le va faire entendre, *Non seulement tous ses honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esuanoüirent*. Quelques vns ont soustenu que c'estoit bien dit à cause des pluriels et de plusieurs choses qui precedent le verbe, car quand il n'y auroit que des singuliers, estant de diuerse nature et joints par la conjonction *et*, ils regiroient tousjours le pluriel, donc à plus forte raison y ayant des pluriels. Neantmoins la plus-part ne sont pas de cet auis, et tiennent qu'asseurément il faut dire, *non seulement tous ses honneurs, et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esuanoüit*, non pas à cause de *vertu*, qui est au singulier, et le plus proche du verbe *s'esuanoüir;* car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ses honneurs, ses richesses, et sa vertu s'esuanoüirent*, et non pas *s'esuanoüit*, quoy que *vertu*, en cet exemple soit au singulier, et proche du verbe, comme en l'autre; Mais cela procede, si je ne me trompe, de deux raisons, l'vne que l'adjectif *tout*, comme c'est vn mot collectif, et qui reduit les choses à l'vnité, quand il est immediatement deuant le verbe au singulier, il demande necessairement le singulier du verbe qui le suit, nonobstant tous les pluriels qui le precedent, et pour le faire voir plus clairement, seruons-nous du mesme exemple, et disons *tous ses honneurs, toutes ses richesses, et toute sa vertu s'esuanoüirent*. Il est cer-

tain que presque tous ceux, qui sont sçauans en nostre langue, condamnent cette façon de parler, et soustiennent qu'il faut dire *s'esuanoüit*, quoy qu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple, il ne faille dire *ses honneurs*, *ses richesses*, *et sa vertu s'esuanoüirent*. Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cause cette difference. La seconde raison meilleure encore que la premiere est, que la particule *mais*, qui est au premier exemple, separe en quelque façon ce membre de celuy qui le precede, et rompant la premiere construction des pluriels, en demande vne particuliere pour elle, qui est le singulier, ce *mais*, seruant comme d'vne barriere entre-deux, et d'vn obstacle pour empescher la communication et l'influence des pluriels sur le verbe. Quoy qu'il en soit, et à quelque cause qu'on l'attribuë, l'Vsage le fait ainsi dire presque à tout le monde, et les femmes que j'ay consultées là dessus, à l'imitation de Ciceron, sont toutes de cet auis, et ne peuuent souffrir, *non seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs*, *mais toute sa vertu s'esuanoüirent*. Que si l'on demande ce que deuiendront ces pluriels, *toutes ses honneurs et toutes ses richesses*, sans aucun verbe qu'ils regissent; Il faut respondre, que l'on y sous-entend le mesme verbe au pluriel, *s'esuanouïrent*, lequel neantmoins on n'exprime pas, pour n'estre pas obligé de le repeter deux fois, quand on le met apres *toute sa vertu* ; car si l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non seulement tous ses honneurs*, *et toutes ses richesses s'esuanoüirent*, *mais toute sa vertu*, et alors apres *vertu*, il faudroit sous-entendre *s'esuanoüit*. Mais il est beaucoup plus elegant de le sous-entendre en cet exemple après les pluriels, qu'apres le singulier.

T. C. — C'est assuerément à cause de *mais*, qui en commençant le second membre de la période fait sous-entendre *s'esvanoüirent* dans le premier, qu'il faut dire, *non-seulement tous ses honneurs*, *et toutes ses richesses*, *mais toute sa vertu s'esvanoüit*. Ce n'est pas la mesme chose quand on met la conjonction *et* au lieu de *mais*, et je ne croi pas qu'il fust permis de dire *tous ses honneurs, toutes ses richesses et toute sa*

vertu s'esvanoüit. Il me semble que l'adjectif ne peut réduire assez les choses à l'unité pour demander le singulier du verbe qui le suit, malgré les autres nominatifs pluriels, qui le précèdent. Diroit-on, *tout son esprit, toute sa douceur et toute sa fermeté l'abandonna en cette occasion.* Il n'y a là que des singuliers qui veulent pourtant qu'on dise, *l'abandonnèrent*; quoique *tout* soit employé dans cette phrase comme il l'est dans l'autre: et pourquoi des mots pluriels mis devant un mot collectif, ne regiroient-ils pas aussi le pluriel?

Monsieur de la Mothe le Vayer, qui ne dit rien contre, *non-seulement toutes ses richesses et tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'esvanoüit*, ne sçauroit souffrir, *tous ses honneurs, toutes ses richesses et toute sa vertu s'esvanoüit.* Voici comme il parle dans une de ses lettres des Remarques sur la Langue Françoise. *Tout cet article est contre l'usage aussi-bien que contre la raison. Il n'est pas vrai, comme l'asseure Monsieur de Vaugelas, que tous ceux qui sont sçavans en notre Langue condamnent cette phrase,* tous ses honneurs, toutes ses richesses s'esvanoüirent. *Il veut qu'on mette* s'esvanoüit *au singulier, ce qui seroit un parfait solécisme, à cause que les pluriels* honneurs et richesses *demeureroient sans construction et sans regime. L'oreille et l'esprit sont si fort blessez quand on entend,* tous ses honneurs, toutes ses richesses, et toute sa vertu s'esvanoüit, *qu'en verité je n'ai pas trouvé un homme du mestier d'escrire et de bien parler, qui n'ait rejetté cette élocution.*

A. F. — Il faut dire, *non-seulement tous ses honneurs et toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'esvanoüit*, à cause de *mais*, qui suit le mot de *richesses*, après lequel on sous-entend *s'esvanoüirent*. On a approuvé la raison que M. de Vaugelas en apporte; mais on n'a pas esté de son sentiment sur cette autre phrase, *tous ses honneurs, toutes ses richesses, et toute sa vertu s'espanoüit,* l'adjectif *tout* n'empesche point qu'il ne faille dire *s'esvanoüirent.*

Trois substantifs, dont le premier est masculin, et les autres deux, feminins, quel genre ils demandent?

Parce que le genre masculin est le plus noble, il predomine tout seul contre deux feminins, mesme quand ils sont plus proches du regime. Par exemple M. de Malherbe a dit.

L'air, la mer, et la terre
N'entretiennent-ils pas
Vne secrete loy de se faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ses repas?

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*. Et afin qu'on ne croye pas, que ce soit vne licence poëtique, voicy des exemples en prose, *le trauail, la conduite, et la fortune peuuent-ils pas eleuer vn homme? Le trauail, la conduite, et la fortune joints ensemble*, et non pas *jointes*.

T. C. — Il n'y a aucune contestation dans les exemples que Monsieur de Vaugelas rapporte. Ainsi le masculin devant l'emporter sur le feminin, parce que c'est le genre le plus noble, je dirois, *il trouva l'étang et la riviere glacez*. Cela ne fait aucune peine à l'oreille. Lorsque l'on entend *glacez* au pluriel, on connoit d'abord que cet adjectif ou participe prend ce nombre à cause qu'il se rapporte à deux singuliers qui le précèdent. mais il n'en va pas de même quand les substantifs sont au pluriel. On ne s'attache qu'au dernier des deux, lorsque l'adjectif n'en est separé par aucun mot, et j'avoüe que je dirois, *il trouvera les etangs et les rivieres glacées*, et non pas *les etangs et les rivieres glacez*. La raison est, que *glacez* étant auprès de *rivieres* qui est pluriel, on oublie en quelque sorte, que le mot *etangs* précède *rivieres*, et l'oreille souffre à entendre dire *les rivieres glacez*, sans que *glacez* soit séparé de *rivieres* par aucun mot, car quand il se trouve un ou plusieurs mots entre le dernier substantif pluriel, féminin, et l'adjectif masculin, l'oreille ne souffre point. et l'on dit fort bien, *les etangs et les rivieres qu'il trouva par tout glacez, l'empescherent de, etc.* Selon cette règle, on parle fort bien en disant, *les honneurs et les graces qu'on me fit, furent enviez de beaucoup de monde*. C'est ce qui a esté décidé depuis peu de jours dans une assemblée d'habiles gens où cet exemple fut proposé. On demanda ensuite s'il falloit dire au prétérit défini dans ce mesme exemple, *les honneurs et les graces qu'on m'a faites*, ou bien *les honneurs et les graces qu'on m'a faits*, à cause que le participe *faits* qui est masculin, est séparé par deux mots de *graces*, qui est le dernier adjectif féminin. Quelques-uns qui furent d'abord pour le participe masculin, dirent ensuite qu'il falloit chercher un autre tour, mais ce n'estoit pas résoudre la question, c'estoit l'éluder. On tomba d'accord enfin qu'il falloit dire *les honneurs et les graces*

qu'on m'a faites, et que *faites* n'estoit point censé estre separé de *grace*, parce que c'étoit la mesme chose que si on disoit, *les graces faites à moi.* On dit encore que l'adjectif n'estoit censé estre séparé du substantif que quand le verbe auxiliaire *estre* ou quelque autre, estoit entre deux, ce qu'on pouvoit remarquer dans ce mesme exemple où il falloit dire, *les honneurs et les graces qu'on m'a faites ont esté fort enviez.* Il y a des constructions si particulières dans notre langue, qu'on s'y trouve tous les jours embarrassé, sans qu'on en puisse donner de règles certaines.

A. F. — On a approuvé tous les exemples qui sont rapportez dans cette Remarque ; mais on a cru, que quand il y a deux noms substantifs au pluriel, dont le premier est masculin, et le second féminin, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit à ce second substantif qui est feminin, et dire, *il trouva les estangs et les rivieres glacées,* et non pas *les estangs et les rivieres glacez.*

Verbes qui doiuent estre mis au subionctif, et non à l'indicatif.

Par exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, et non pas *que je l'ay trompé,* en l'indicatif. La Reigle est, que quand il y a trois verbes dans vne periode continuë, si le premier est accompagné d'vne negatiue, les deux autres qui suiuent, doiuent estre mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse*, et *je l'aye trompé.* Pour le premier, je ne vois personne, qui y manque, mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, et disent, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ay trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé.* C'est vne faute que fait d'ordinaire vn de nos meilleurs Escriuains, et ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empescher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence, que puis qu'vn si excellent Autheur y manque, d'autres y manqueront aussi.

T. C. — Monsieur de Vaugelas n'a examiné que l'exemple

proposé dans cette remarque, lorsqu'il a donné pour règle que quand il y a trois verbes dans une période continuë, si le premier est accompagné d'une négative, les deux autres qui suivent doivent estre mis au subjonctif. Si cette règle estoit vraie, il faudroit dire, *il ne sçait pas qu'on dise dans la ville qu'il soit un mal-honneste homme*, ce qui seroit ridicule. Cependant voilà une période dans laquelle il se rencontre trois verbes, dont le premier est accompagné d'une négative, et il faut pourtant mettre les deux qui suivent à l'indicatif, et dire, *il ne sçait pas qu'on dit dans la ville qu'il est un mal-honneste homme.* Voici un autre exemple de trois verbes dans la mesme période, où quoique le premier soit sans négative, les deux autres ne laissent pas d'estre mis au subjonctif. *Il veut que je permette que mon fils fasse le voyage d'Italie.* Cela fait voir que les verbes ne sont mis au subjonctif que lorsqu'ils sont précédez par d'autres verbes qui veulent qu'ils y soient mis. Ainsi comme *dire,* n'est point un de ceux qui demandent que le verbe qui les suit soit au subjonctif, il me semble qu'on parle bien en disant, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ai trompé,* quoique l'on puisse aussi fort bien dire, *que je l'aie trompée.* Il faut en cela consulter l'usage. Le verbe *croire* accompagné d'une négative gouverne le subjonctif, *je ne croi pas que personne puisse dire,* et sans négative il demande l'indicatif, *Je croi que tu ne peux m'accuser, etc.* Dans la seconde et troisième personne il gouverne indifféremment l'indicatif ou le subjonctif, et l'on dit également bien, *tu crois, il croit que je suis de ses amis, et, tu crois, il croit que je sois de ses amis.* C'est la mesme chose dans l'imparfait, *je croyais qu'il étoit de tes amis. Je croyois qu'il fust de tes amis.* Au prétérit défini ainsi qu'à l'indéfini, il ne gouverne que l'indicatif; *J'ai crue, je crues qu'il estoit de tes amis,* et l'on ne peut dire, *j'ai crue qu'il fust de tes amis.*

Après *il semble,* on peut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif, et on dit également bien, *il semble que tout soit fait pour me nuire, il semble que tout est fait pour me nuire.* Monsieur Menage qui trouve la derniere expression plus naturelle et plus Françoise, fait remarquer que quand on dit, *il me semble* au lieu de *il semble,* il faut mettre necessairement le verbe qui suit à l'indicatif. On dit, *il me semble que cette femme est belle,* et on ne peut dire au subjonctif, *il me semble que cette femme soit belle.* Cette différence est particuliere.

Le verbe doit estre toujours mis au subjonctif après, *rien qui* et *personne qui. Il n'y a rien qui soit plus dégoustant; je ne connois personne qui fasse plus de cas des habiles gens.*

Cela arrive en beaucoup de manières de parler, après les verbes qui sont accompagnez d'une négative. On met aussi le verbe au subjonctif plustost qu'à l'indicatif, quand un comparatif le précède, et il me semble qu'il est mieux de dire, *la meilleure raison que vous puissiez me donner*, que, *la meilleure raison que vous pouvez me donner*.

La pluspart des Parisiens en mettant le verbe à l'imparfait du subjonctif, retranchent la derniere syllabe de la première personne, ce qui est une faute. Ils disent par exemple, *il croyoit que je fûs d'intelligence avec lui, il vouloit que je fis des choses qui me repugnoient; il consentoit que je m'appuyâs de son autorité.* Il faut dire, *il croyoit que je fusse, il vouloit que je fisse, il consentoit que je m'appuyasse.*

Le verbe *vouloir* qui fait au present du subjonctif, *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille*, emprunte au pluriel les deux premieres personnes de l'imparfait de l'indicatif. On dit, *il ne peut croire que nous voulions lui resister*, et non pas *que nous veuillions. Si vous cherchez à vous corriger, et que vous vouliez vous mettre dans la bonne voye*, et non pas, *que vous veuillez.* Plusieurs personnes donnent le mesme usage au verbe *faire*, et disent *pourveu que nous faisions, il veut que vous faisiez ce qu'il dit.* C'est mal parler; il faut dire, *pourveu que nous fassions, il veut que vous fassiez, etc.*

Il me reste à parler d'une autre faute dont on ne s'apperçoit que dans ce qui est escrit, parce que la prononciation ne la fait pas remarquer. Par exemple quelques-uns escrivent, et je l'ai veu souvent imprimé, *quoiqu'il trouva fort mauvais qu'on lui tinst de tels discours, il ne voulut pas le faire connoistre.* On doit escrire *il trouva*, quand on employe la troisième personne du prétérit indéfini, *il trouva tous ses amis assemblez;* mais quand on le met à la troisieme personne de l'imparfait du subjonctif, comme dans l'exemple que je viens de proposer, il faut escrire *trouvast* avec un *st*, *quoiqu'il trouvast fort mauvais.* Il en est de mesme de *tint* qui suit, il faut écrire *tinst* avec *st*, parce qu'il est au subjonctif, et que *tint* sans *s*, est la troisième personne du prétérit indéfini, *je tins, tu tins, il tint*, au lieu que dans *il trouva mauvais qu'on lui tinst de tels discours; tinst* est la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, où il faut toujours une *s*, *que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tinst.* On dit de mesme, *après qu'il eut fait*, sans *s*, parce que *eut* est la troisiéme personne de, *j'eus*, ces mots *après que* ne gouvernant point le subjonctif, et il faut dire, *quoiqu'il eust fait* avec une *s*, parce que *eust*, dans

cette phrase, est la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *j'eusse*. Pour sçavoir quand il faut écrire *il eut* ou *il eust*, comme en ces deux exemples où beaucoup de gens se trompent, *si tôt qu'il eut dit, il en eust dit davantage si, etc.* il faut mettre le verbe à la première personne. S'il y a *j'eus*, comme il se trouve dans, *si tost que j'eus dit*, il faut mettre *eut* sans *s* à la troisième personne, *si tost qu'il eut dit*. S'il y a *j'eusse* à la première personne, comme il se trouve dans, *j'en eusse dit davantage*, il faut mettre *eust* avec une *s*, à la troisiéme, *il en eust dit davantage*. On peut observer la mesme chose en quantité d'autres verbes, pour estre asseuré s'il faut escrire, par exemple *il fut* ou *il fust; il vint* ou *il vinst*. Cela dépend de la premiere personne selon qu'on y trouve, *je fus*, ou *je fusse; je vins*, ou *je vinsse*.

Il n'y a qu'un verbe dans toute la Langue qui se mette au subjonctif, sans qu'aucun autre mot le précede. C'est *sçavoir*, accompagné au present d'une négative. On dit, *je ne sçache rien de plus fascheux, je ne sçache personne si peu avisé qui veuille, etc.* Ce qu'il y a de particulier, c'est que cette manière de parler n'a lieu que dans la premiere personne, car on ne dit point, *tu ne sçaches rien, il ne sçache rien*. Dans cette phrase, *je ne sçache* est mis pour *je ne connois*, comme l'imparfait du subjonctif de ce mesme verbe se met pour le present de *pouvoir*. *Je ne sçaurois m'empescher de vous faire connoistre*, pour dire, *je ne puis m'empescher, etc.*

A. F. — C'est tres-bien parler que de dire, *je ne croy pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, et peut-estre ne parleroit-on pas mal si on disoit *que je l'ay trompé*; mais il ne faut pas establir pour regle, que quand il y a trois verbes dans une période continuë, il faille mettre les deux derniers au subjonctif, si le premier est accompagné d'une negative. L'exemple qui suit renverse entierement cette regle, *Vostre ami ne sçait pas qu'on dit par tout qu'il est l'Auteur de cette Satire*. Le premier verbe de cette periode est accompagné d'une négative, et il seroit trés-mal de mettre les deux verbes qui le suivent au subjonctif, et de dire, *vostre ami ne sçait pas qu'on die par tout qu'il soit l'Auteur de cette Satire*. Il y a des verbes qui veulent que celuy dont ils sont suivis soit au subjonctif, et d'autres qui s'accommodent fort bien de l'indicatif. L'Usage seul doit décider là-dessus, et on n'en sçaurait faire de regle.

Envoyer.

On demande s'il faut dire par exemple, ***il enuoya son fils au deuant de luy pour l'asseurer*, *etc.*** ou bien, ***il enuoya son fils au deuant de luy l'asseurer***, sans ***pour***. On respond que l'vn et l'autre est bon, mais la question ayant esté proposée à des gens capables de la resoudre, les vns ont creu qu'il estoit plus naturel de mettre ***pour***, et les autres, plus elegant de le supprimer.

T. C. — Je ne sçai s'il y a de l'élégance a supprimer ***pour*** dans l'exemple de M. de Vaugelas. Il est certain que l'on dit fort bien, ***il envoya son fils l'asseurer***, mais comme, ***il envoya*** ne s'accommode pas avec toutes sortes d'infinitifs, puisqu'on ne peut dire, ***il envoya son fils au-devant de lui l'empescher de venir***, et qu'il faut dire necessairement ***pour l'empescher de venir***, je dirois aussi, ***pour l'asseurer***. Il y en a qui font assez ordinairement une faute en faisant gouverner le datif de la personne au verbe ***asseurer***. Ils disent par exemple, ***il lui asseura que les ennemis estoient au nombre de quinze mille hommes.*** Il faut dire, ***il l'asseura***. Ce qui les trompe, c'est que de mesme qu'on dit, ***il m'a escrit***, ***il lui a escrit***, ***il m'a dit***, ***il lui a dit***, ils croyent que parce qu'on dit, ***il m'a asseuré, que les ennemis, etc.***, on peut aussi dire ***il lui a asseuré que***, ***etc.*** Mais ils ne prennent pas garde que dans ***il m'a escrit***, ***il m'a dit***, le pronom personnel ***me*** est au datif, ***il a escrit à moi***, ***il a dit à moi***, ce qui oblige à dire, ***il lui a escrit***, ***il a escrit à lui***, et que dans ***il m'a asseuré***, ce mesme pronom ***me*** est à l'accusatif, ***il a asseuré moi***, ce qui empesche qu'on ne puisse dire ***il lui a asseuré***, quoique l'on dise fort bien ***il m'a asseuré***.

A. F. — On a trouvé qu'il estoit mieux de mettre ***pour*** dans la phrase de M. de Vaugelas à cause de ces mots, au ***devant de luy***, qui sont entre ***envoya*** et l'infinitif qui suit, ***Il envoya son fils au devant de luy pour l'asseurer***. En ostant ces mesmes mots on peut fort bien dire, ***il envoya son fils l'asseurer que***. Il faut remarquer qu'on ne sçauroit establir là-dessus aucune regle, puisqu'il y a des infinitifs avec lesquels le verbe ***envoyer***, ne s'accommode pas sans la préposition ***pour***. Par exemple, il faut dire necessairement ***il envoya***

son fils au devant de luy pour l'obliger à prendre un autre chemin.

Apres six mois de temps escoulez.

Cette Remarque est presque semblable à celle qui a pour titre, *Vne partie du pain mangé.* La question est s'il faut dire *Apres six mois de temps escoulez*, ou *apres six mois de temps escoulé.* On tient que l'vn et l'autre est bon, mais que le premier est plus grammatical, et le second plus elegant.

T. C. — Non-seulement je ne croi point qu'il soit plus élégant de dire, *après six mois de temps escoulé,* mais je suis persuadé que c'est une faute. La raison est que l'adjectif *escoulez*, se rapporte uniquement à *six mois,* sans avoir égard à *temps,* ce génitif étant inutile, et la phrase subsistant quand on le supprimeroit, *après six mois escoulez.* Il n'en est pas de même de cette autre phrase, *une partie du pain mangé.* Voilà un génitif qu'on n'en peut oster, et comme *le pain* est l'unique substantif que l'on considere en cette phrase, puisqu'on ne peut dire, *une partie*, sans expliquer de quoi est cette partie, l'adjectif doit se rapporter à *pain.* On dira de mesme, *il y eut une partie des citrons mangez, il y eut une partie des liqueurs beuës.* Dans toutes ces phrases, l'adjectif s'accommode en genre et en nombre avec les choses qui y sont marquées, et non pas avec *une partie*, qui est un mot qu'on ne peut employer seul, ou du moins sans relatif. Je croi mesme que quand *une partie* est avec un relatif, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit, à ce qui est signifié par ce relatif, et non pas à *une partie*, et qu'on doit dire, *On apporta un grand bassin de citrons, il y en eut une partie de mangez*, plustost que, *il y en eut une partie mangée* ou *de mangée.* Ce qui me convainc qu'on ne sçauroit dire *après six mois de temps escoulé*, c'est qu'en d'autres phrases de cette nature où il y a un genitif que l'on pourroit supprimer, l'adjectif ne se rapporte jamais à ce génitif. Ainsi on ne peut dire, *après trois heures du jour employé à la promenade, après trois jours de la semaine passée en plaisirs.* Il faut dire, *trois heures du jour employées à la promenade, trois jours de la semaine passez en plaisirs.*

A. F. — Il faut dire, *après six mois de temps escoulez*, et

non pas *escoulé*; parce que l'adjectif qui suit ne se rapporte jamais au génitif dans toutes les phrases de cette nature. Ainsi il faut dire, *après trois heures du jour passées à la promenade, après deux jours de la semaine passez en plaisirs*, et non pas *après trois heures du jour passé à la promenade, après deux jours de la semaine passée en plaisirs.*

Accoustumance.

Ce mot commence à vieillir; Au lieu d'*accoustumance*, on dit maintenant *coustume*, quoy que ce soit vn mot equiuoque, et qu'*accoustumance*, exprime bien mieux et vniquement ce qu'il signifie. Mais il n'y a point de raison contre l'Vsage.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer ne peut souffrir que Monsieur de Vaugelas préfére *coustume* à *accoustumance*, et qu'il dise qu'*accoustumance* commence à vieillir, après avoir dit qu'il exprime mieux et uniquement ce qu'il signifie. Monsieur Chapelain pretend qu'on n'employe *coustume*, au lieu d'*accoustumance*, que selon l'application que l'on en fait, et que ces deux mots ne signifient pas tousjours la mesme chose. Il dit qu'*un amour d'accoustumance* est une affection contractée avec une personne à force de la voir, et qu'*un amour de coustume* est une affection, comme qui diroit à la mode, comme on a accoustumé d'aimer, à la différence des amours, qui ne se font pas à l'ordinaire. Il ajouste que quand ils se prendroient pour une mesme chose, le vrai sens donné à l'amour d'accoustumance est mieux, et plus proprement exprimé par *accoustumance* que par *coustume.*

Selon le Pere Bouhours, *accoustumance* qui commençoit à vieillir du temps de Monsieur de Vaugelas, s'est restabli peu à peu. Je sçai que plusieurs bons Ecrivains s'en servent, mais *habitude* me paroist plus doux, et je dirois plustost, *il fait cela par habitude, il a une mauvaise habitude*, que de dire, *il fait cela par accoustumance, il a une mauvaise accoustumance.*

Il y a une chose remarquable dans le verbe *accoustumer*, selon qu'il est joint avec les verbes auxiliaires *avoir* ou *estre*. Quand il est avec *avoir*, il demande que la particule *de* précede l'infinitif qui le suit, *j'ai accoustumé de faire, ils ont accoustumé d'aller tous les ans à la campagne*, et quand il est avec *estre*, il demande la particule, *à je suis accoustumé à*

souffrir, il est accoustumé à vivre en retraite. Il est vrai que l'on peut dire que ce sont deux verbes, differens en quelque sorte : *s'accoustumer* gouverne toujours *à, je m'accoustume à prendre les choses comme elles viennent; il s'accoustumoit à mener une vie plus relaschée, et avoir accoustumé* gouverne toujours *de, il avoit accoustumé de pousser à bout les mauvais plaisans.* Ainsi Voiture n'a pas bien parlé quand il a dit, *il vous importe de vous accoustumer de haïr l'injustice*, au lieu de dire; *il vous importe de vous accoustumer à haïr l'injustice.* La cacophonie que font les deux *a* qui se suivent dans *à haïr*, n'est point ici à considerer.

A. F. — Il est mieux de dire, *il a une mauvaise habitude*, qu'*une mauvaise accoustumance.* Cependant le mot *d'accoustumance* ne vieillit point tant, qu'il n'y ait encore plusieurs personnes qui s'en servent aujourd'huy.

D'AVENTURE.

Auenture est vn fort bon mot en diuers sens, mais l'aduerbe qui en est composé, *d'auenture*, pour signifier *par hazard, de fortune*, n'est plus gueres en vsage parmy les excellens Escriuains. *Par auenture*, pour *peut-estre*, commence aussi à deuenir vieux, quoy qu'il y ayt encore de fort bons Autheurs qui s'en seruent dans des ouurages d'eloquence. Ie ne le voudrois pas faire, estant bien asseuré qu'il vieillit. On dit bien *vn mal d'auenture*, mais là il n'est pas aduerbe, il est nom.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer ne veut point bannir *d'aventure.* Monsieur Chapelain observe qu'on dit encore *par cas d'aventure*, pour *par rencontre, par un accident fortuit, inopiné*, mais il le traite de vieux. On a déjà remarqué que *d'aventure* pour signifier *par hazard*, ne se dit plus du tout, ni *par aventure* pour dire *peut-estre.*

A. F. — D'*aventure*, adverbe. pour signifier par *hazard*, n'est plus du tout en usage, non plus que *par aventure*. pour dire, *peut-estre.*

Le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné.

On disputoit[1] s'il falloit dire *le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée*. Quelques vns estoient d'auis du second, et de dire *tesmoignée*, au feminin, le rapportant à *affection*, mais la plus-part le condamnerent tout à fait, soustenant qu'il falloit dire *tesmoigné*, au masculin qui se rapporte à *le peu*, et certainement il n'y en a gueres, à qui ie l'aye demandé depuis, qui n'ayent esté de cette opinion. Il en est de mesme de tous les aduerbes de quantité, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, *etc.* comme *I'ay plus perdu de pistoles en vn iour*, *que vous n'en auez gaigné en toute vostre vie*, et non pas *gaignees*, parce que *gaigné*, se rapporte à *plus*, et non pas à *pistoles*. Il en est de mesmes des autres, que j'ay marquez. Ceux mesmes, qui croyent que *tesmoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre est bon aussi; C'est pourquoy on ne peut manquer de dire *tesmoigné*, et ce ne seroit pas sagement fait de risquer vne chose, quand on s'en peut asseurer. Il y a encore dans la prochaine Remarque vne raison conuaincante, par laquelle il faut dire *tesmoigné*, et non pas *tesmoignée*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend qu'on ne risque rien en disant *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*, quoiqu'on dise fort bien *temoigné*. Pour moi, je voudrois dire *témoigné*, *le peu de bonté qu'il a eu pour son ami*, et non pas, *qu'il a euë*, mais je ne voudrois pas establir pour règle, que toutes les fois qu'il y a un substantif joint avec *le peu*, le relatif qui suit doit se rapporter à *le peu*, et non au substantif. Il s'y rapporte à la verité par un usage dont on ne peut rendre raison, quand le substantif est au singulier. *Le peu d'affection qu'il m'a témoigné*; *le peu de bonté qu'il a eu pour moi*, c'est comme si on disoit, *lequel peu d'affection*, *lequel peu de bonté*, mais il n'en est pas de mesme quand le substantif est

[1] Ce n'est pas une question, et *témoignée* ne vaut rien du tout. (*Note de* Patru).

au pluriel. Il faut dire *le peu d'amis que j'ai trouvez*, *le peu de visites que j'ai receuës*, et non pas, *le peu d'amis que j'ai trouvé, le peu de visites que j'ai receu.* Si l'on prétend qu'il le faille dire, et que dans ces deux exemples le relatif *que* doive se rapporter à *le peu*, et non pas à *amis* et à *visites*, comme il se rapporte à *le peu* dans les deux exemples où le substantif est au singulier, il faudra que l'on m'accorde que ce relatif *que* qui est à l'accusatif et qu'on veut qui se rapporte à *le peu*, doit aussi s'y rapporter quand il sera mis au nominatif. Ainsi il faudra dire suivant cette règle, *le peu d'amis qui m'a offert son service, le peu de visites qui m'a été rendu*, ce qui serait ridicule. Je suis surpris que pour faire voir qu'il faut dire *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, Monsieur de Vaugelas rapporte un exemple qui n'est point du tout dans le mesme cas. Cet exemple est, *j'ai perdu plus de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute votre vie.* Il n'y a aucun doute qu'il faut dire *gagné*, et non pas *gagnées.* Il faudroit dire *gagnées*, si *que* relatif était l'accusatif du verbe qui le suivroit, comme en cet exemple, *je viens de perdre toutes les pistoles que j'avois gagnées ce matin*, c'est-à-dire *lesquelles j'avois gagnées*, mais dans celui de Monsieur de Vaugelas, non seulement *que* n'est point relatif, et par conséquent il ne peut estre l'accusatif du verbe qui suit, mais ce Verbe qui est après *que*, a le relatif *en* pour accusatif, lequel relatif ne demande point que le participe *gagné* s'accorde en genre et en nombre avec le substantif *pistoles*, dont il tient la place. Dans cette phrase *j'ai plus de pistoles que vous n'en avez gagné*, on veut dire *que vous n'avez gagné de pistoles*, et il ne s'y trouve point de *que* relatif qui se puisse résoudre, par *lequel* ou *laquelle*, auquel cas, c'est-à-dire quand il s'y résout, le participe doit s'accorder en genre et en nombre avec le substantif, dont *que* relatif tient la place, *les pistoles que j'ai gagnées.*

A. F. — Il faut dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, et non pas *qu'il m'a témoignée;* parce que le relatif *que*, et le participe qui suivent, ne peuvent se rapporter à un genitif, dont l'article est indefini, tel qu'*affection* dans cette phrase. Il en est de mesme dans toutes celles où le genitif est au singulier. Quand le genitif est au pluriel, le relatif *que*, et le participe s'y rapportent, et il faut dire, *le peu de pistoles que j'ay gagnées.* Ces mots le *peu* signifient *le petit nombre de pistoles que j'ay gagnées ;* mais *le peu* dans cette phrase, *le peu d'affection qu'il m'a tesmoigné*, ne saurait signifier *le petit nombre d'affection qu'il m'a tesmoigné.* Il le voudrait dire, si le genitif était au pluriel, *le peu d'occasions que j'ay euës*

de vous marquer ma reconnoissance, veut dire, *le petit nombre d'occasions que j'ay eues.* M. de Vaugelas rapporte une seconde phrase, qui n'est point du tout de la nature de la première, dans laquelle *que* est relatif, au lieu qu'il ne l'est pas dans celle-ci. *J'ay plus perdu de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute votre vie.* C'est ainsi qu'il faut parler, on ne sçauroit dire *que vous n'en avez gagnées.*

L'article indefini ne reçoit iamais apres soy le pronom relatif, ou, *le pronom relatif ne se rapporte iamais au nom qui n'a que l'article indefini.*

Exemple, *il a esté blessé d'vn coup de fleche, qui estoit empoisonnee*[1]. Ce seroit mal parler, parce que *fleche,* n'est regi que d'vn article indefini qui est *de,* et à cause de cela, le pronom relatif *qui,* ne sçauroit se rapporter à *fleche.* Mais s'il y auoit *il a esté blessé de la fleche qui estoit empoisonnée,* alors ce seroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple *fleche,* a vn article defini[2], qui est *de la,* auquel le pronom *qui,* en tous les cas et en tous les nombres se rapporte parfaitement bien. A quoy il faut ajouster que le pronom *vn,* ou *ce, cette, ces,* et autres semblables auec l'article indefini, valent autant que l'article defini ; comme *il a esté blessé d'vne fleche qui estoit empoisonnée,* se dit tout de mesme que *il a esté blessé de la fleche qui, etc.* le pronom *vne,* equipolant l'article *la.* Donc suiuant cette reigle, qui ne souffre iamais d'exception, on ne peut pas dire *le peu d'affection qu'il m'a tesmoignée,* parce que *tesmoignée,* et *que,* qui est deuant *il,* se rapporteroient necessairement à *affection,* et *tesmoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaison et l'entremise du pronom *que,* lequel ne se peut rapporter à *affection* à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'ar-

[1] Coeffeteau, en l'oraison funèbre d'Henry IV, ne garde pas cette reigle. Car il dit, parlant de César : « Sa robe toute percée de (non *des*) coups qu'il avait receus. » (*Note de* PATRU).

[2] Voyez la Grammaire générale c. 9. en l'examen de cette regle p. 75, où elle est admirablement éclaircie. (*Note de* PATRU.)

ticle indefini, à sçauoir *de*. Il faut donc de necessité qu'il se rapporte à ces mots *le peu*, où il y a vn nom accompagné d'vn article defini. La remarque suiuante fortifiera encore celle-cy.

T. C. — Quoique M. de la Mothe le Vayer ait soustenu que cette règle estoit fausse, M. Menage a raison de dire que pour une plus grande perfection, elle a lieu en beaucoup d'endroits, et qu'il est mieux de dire, *il a esté blessé d'un coup de flèche empoisonnée*, que *d'un coup de flèche qui étoit empoisonnée*, mais cette règle ne doit pas autoriser, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, par la seule raison que si on disoit *témoignée*, ce participe, et le relatif *que* qui est devant *il*, se rapporteroient nécessairement à *affection*, ce que Monsieur de Vaugelas prétend qui ne peut estre, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indéfini, à sçavoir *de*. Quand je dis, *le peu d'amis qu'il trouva, amis* n'a que ce mesme article indéfini. Cependant par les deux exemples rapportez dans l'autre remarque, on voit clairement que le relatif *qui* se rapporte à des noms qui n'ont que l'article indéfini, puisqu'il faut dire, *le peu d'amis qui sont venus m'offrir leur service ; le peu de visites qui m'ont été rendues*. Ainsi on doit demeurer d'accord que ce n'est pas une nécessité que dans ces sortes de phrases le *que* ou le *qui* relatifs se rapportent à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article indéfini. On dit au singulier, *le peu de force qui m'est resté*, et alors *qui* se rapporte à *le peu*. On dit au pluriel *le peu de forces qui me sont restées*, et dans cette phrase *qui* se rapporte à *forces*. Ainsi quand on dit, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, ce n'est point par la mesme raison qui fait qu'on parle mal, en disant, *il fut frappé d'un coup de flèche qui estoit empoisonnée*, à moins qu'on ne prétendist que *de* joint à un singulier fust un article indéfini, *le peu de force qui m'est resté*, qu'il devinst défini, quand il est joint à un pluriel, *le peu de forces qui me sont restées*.

A. F. — On a approuvé tout ce qui est dit dans cette Remarque.

Le pronom relatif ne se peut rapporter à vn nom qui n'a point d'article.

Comme nous venons de dire, que le pronom relatif

ne se rapporte iamais au nom, qui n'a qu'vn article indefini, de mesme nous ajoustons, qu'à plus forte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'vne façon, qui sera peut-estre plus claire, et dire ainsi. Tout nom qui n'a point d'article, ne peut auoir apres soy vn pronom relatif, qui se rapporte à ce nom là. L'exemple le fera encore mieux entendre, comme si l'on dit, *il a fait cela par auarice, qui est capable de tout*, c'est mal parler, parce qu'*auarice*, n'a point d'article, et ainsi ne se peut ayder du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne luy peut estre appliqué, ou rapporté en aucun des six cas, ny en aucun nombre. Il en est de mesme du mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; car on ne dira point *il a fait cela par auarice, dont la soif ne se peut esteindre*.

On pourroit objecter, que cette Reigle est veritable en tous les cas de la declinaison des noms, excepté au vocatif; par exemple on dira fort bien par apostrophe, *Auarice qui causes tant de maux, hommes qui viuez en bestes, etc.* Et il est vray que c'est en ce seul cas, où l'on trouuera vn nom sans article, auec vn pronom qui se rapporte au nom; mais il y a double response, la premiere que cette exception n'empescheroit pas que la Reigle ne fust veritable en tout le reste. La seconde, que mesme la Reigle subsiste encore au vocatif, et n'y souffre point d'exception, parce que l'article du vocatif *o*, y est sous-entendu, mais l'article n'est point sous-entendu aux autres cas.

Que si l'on auoit la curiosité de demander pourquoy le nom, qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'vn indefini, ne peut auoir apres soy vn pronom relatif, on pourroit se deffaire de cette question par la response commune, que l'Vsage le veut ainsi. Ce ne seroit pas mal respondu, mais quoy que l'Vsage face tout en matiere de langue, et qu'il face beaucoup de choses sans raison, et mesme contre la raison, comme nous sommes obligez de dire souuent, si est-ce qu'il en fait beaucoup plus encore auec que raison, et il me semble que celle-cy est du nombre,

bien que la raison en soit assez cachée. Ie crois pour moy, que c'est à cause que le pronom relatif s'appellant ainsi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque chose qui a esté nommée, il faut que les deux, et le nom et le pronom soient de mesme nature, et ayent vne correspondance reciproque, qui face que l'vn se puisse rapporter à l'autre. Or est-il que cela ne peut arriuer entre deux termes, dont l'vn est tousjours defini, qui est le pronom relatif, et l'autre indéfini, qui est le nom sans article, ou sans vn article defini. Le pronom est comme vne chose fixe et adhérente, et le nom sans article, ou avec vn article indéfini, est comme une chose vague et en l'air, où rien ne se peut attacher. Ie ne sçay si je me seray fait entendre, ou quand on m'entendra, si l'on sera satisfait de ce petit raisonnement, et s'il ne sera point trouué trop subtil, et trop metaphysique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de si beaux raisonnemens sur la Grammaire Latine, m'a donné en la nostre cette hardiesse, que le Lecteur prendra s'il luy plaist en bonne part.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer ne peut convenir de la vérité de cette régle, et prétend qu'on dit fort bien, *il a fait cela par amour qui est un dangereux Maistre.* S'il n'a rien trouvé de vicieux à faire rapporter ce relatif à *amour* qui n'a point d'article, c'est peut-estre parce qu'il a regardé *l'amour* comme une Divinité, et qu'on est accoustumé à voir ce mot employé sans article, comme, *les maux qu'amour m'a faits ; le desespoir qu'amour me cause*, mais dans *il a fait cela par amour*, *amour* est pris pour la passion, et non pour le Dieu, et ainsi cette phrase n'est pas correcte. Dupleix qui est du sentiment de M. de la Mothe le Vayer, allègue les exemples suivants, pour justifier que le pronom relatif *qui* se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article. *Il a fait cela par charité qui est une vertu très-digne d'un Chrétien. Je sçai cela par expérience, qui ne s'acquiert que par une longue pratique.* Ces deux exemples sont à condamner, et il n'y a point d'oreille délicate qui n'en soit blessée. Il adjouste. *Tu as été créé par élection, qui est une voye légitime pour parvenir aux dignitez, et lui par corruption qui est un moyen honteux et infâme.* C'est parler correctement, mais Monsieur Menage

observe fort bien que cet exemple n'a rien de commun avec la remarque de Monsieur de Vaugelas, le pronom *qui* en ce lieu-là n'étant pas relatif à *élection,* mais à *être créé par élection* et signifiant *laquelle chose.* Le même Dupleix apporte ces autres exemples. *On gouverne ainsi à Paris qui est la plus belle Ville de l'Europe. Aristote fut enrichi par Alexandre qui avoit esté son Disciple.* Ceux qui parlent de la sorte, parlent fort bien, mais ces deux exemples ne peuvent rien conclure contre Monsieur de Vaugelas, puisque les noms propres et les noms de Villes sont considérez, comme s'ils avoient des articles. Monsieur Menage ajouste ces deux endroits de Monsieur d'Ablancourt, *il demanda permission de parler qui lui fut accordée. On fit trêve pour trois mois, qui ne dura pourtant que trois jours,* et après avoir fait connoître son sentiment, en disant que malgré tous ces exemples et l'autorité de ces escrivains, il avouë que la régle de Monsieur de Vaugelas doit estre observée dans la pluspart des endroits, il dit qu'il y en a où le pronom relatif *qui* peut estre fort bien employé après des noms qui n'ont point d'article, comme en ces exemples, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre ; le Roi ne souffre point de Courtisans qui ne soient bons à quelque chose.* Ces manières de parler sont asseurément Françoises, mais l'article y est en quelque façon sous-entendu, et dire, *ils venoient en gens qui,* c'est autant que dire *ils venoient comme des gens qui, etc. Le roi ne souffre point de Courtisans qui,* c'est la même chose que, *le Roi ne souffre aucun Courtisan qui etc.* Ne dit-on pas tous les jours, *il n'y a point d'hommes qui, il n'y a point d'animaux qui,* pour dire, *il n'y a aucun homme, il n'y a aucun animal,* car *aucun* tient lieu d'article, aussi bien qu'*un.* Rien n'est plus commun que ces façons de parler avec une négative. *Il ne porte point d'habits qui ne soient magnifiques. Il ne reçoit point de nouvelles qui ne soient funestes.* On dit encore fort bien, *il est accompagné de gens qui ont fort mauvaise mine.* C'est comme si on disoit : *il est accompagné de certaines gens,* et ce mot sous-entendu empesche que l'article ne soit indéfini.

A. F. — Tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

Au surplus.

Il n'est pas meilleur qu'*au demeurant,* dont il est

parlé ailleurs, et encore ce dernier a cet auantage sur l'autre, qu'au moins, du temps du Cardinal du Perron et de M. Coeffeteau, il estoit fort bon, et ce n'est que depuis quinze ou seize ans, que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares; Au lieu qu'*au surplus* n'estoit point alors dans le bel vsage, et n'y est pas encore aujourd'huy, bien qu'vn de nos plus excellens Escriuains ne face pas difficulté de s'en seruir en ses derniers ouurages, mais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en tout le reste. Cependant nous auons grand besoin de ces sortes de liaisons pour commencer nos periodes, et *au reste* et *du reste*, n'y peuuent pas tousjours fournir, il faut varier.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer n'est pas d'avis que l'on bannisse *au surplus*, et Monsieur Chapelain dit qu'il ne blasme pas l'escrivain qui s'en est servi. Cependant ce mot n'est plus du tout en usage, et je ne vois pas qu'aucun de ceux qui escrivent bien, s'en serve aujourd'hui.

A. F. — *Au surplus* peut estre encore employé quelquefois.

Amour.

Il est masculin et feminin, mais non pas tousjours indifferemment; Car quand il signifie *Cupidon*, il ne peut estre que masculin, et quand on parle de l'Amour de Dieu, il est tousjours masculin, et non seulement on dit, *l'amour diuin*, et jamais *l'amour diuine*, ny *la diuine amour*, soit que nous entendions de l'amour que nous auons pour Dieu, mais on dit aussi, *l'amour de Dieu doit estre graué dans nos cœurs*, et non pas *grauée*, et *l'amour que Dieu a tesmoigné aux hommes*, et non pas *tesmoignée*. C'est l'opinion commune, neantmoins vn excellent homme croit que l'on peut dire *gravée*, et *tesmoignée*, au feminin. Hors de ces deux exceptions, il est indifferent de le faire masculin, ou feminin; car on dit fort

bien, *l'amour qu'vn Amant a pour sa maistresse, ou vn auaricieux pour les biens du monde, est si ardente, et si violente*, ou *si ardent et si violent*, et *l'amour des peres et des meres enuers leurs enfants est si pleine de tendresse*, ou bien *si plein de tendresse*, et ainsi de tous les autres. Il est vray pourtant qu'ayant le choix libre, j'vserois plustost du feminin que du masculin, selon l'inclination de nostre langue, qui se porte d'ordinaire au feminin plustost qu'à l'autre genre, et selon l'exemple de nos plus elegans Escriuains, qui ne s'en seruent gueres autrement. Certes du temps du Cardinal du Perron, et de M. Coeffeteau, c'eust esté vne faute de le faire masculin, hors les deux exceptions que j'ay marquées.

La petite amour parle, et la grande est muette,

dit M. Bertaut, mais depuis quelques années, plusieurs de nos meilleurs Escriuains n'ont point fait de difficulté de le faire masculin, et mesme à la Cour, on a introduit cet vsage; quoy que la plus part, et particulièrement les femmes le facent feminin.

T. C. — M. Chapelain condamne celui qui croit qu'on peut dire *l'amour de Dieu doit estre gravée* et marque par-là qu'il veut qu'on dise *l'amour divin* et jamais *l'amour divine*. Monsieur Ménage dit qu'aujourd'hui *amour* n'est plus que masculin dans la prose, soit qu'on parle de l'amour divin ou de l'amour prophane, et qu'en poësie où il est toujours douteux, on le fait plustost masculin que féminin. Il y a quelque distinction à faire en cela. Quand amour est au pluriel, et qu'il signifie des commerces de passion, il doit estre féminin. Ainsi il faut dire en prose, *on ne voit point d'amours éternelles*, et non pas *on ne voit point d'amours éternels. Vous surpassez les plus constantes amours*, et non pas *vous surpassez les plus constants amours*, mais au singulier il est mieux de dire, *un amour aussi constant que le vostre est fort estimable*. que *une amour aussi constante que la vostre*. Monsieur Menage dit encore que quand *Amour* est un Dieu, on dit indifferemment *Amour* et *l'Amour*, qu'on dit de mesme *Nature* et *la Nature*, mais toujours l'*Aurore* et jamais *Aurore*. J'ai veu si souvent *Amour* et *Nature*, employez par de bons Poëtes, qu'on ne peut condamner ceux qui ne leur

donnent point d'article. Cependant j'avoüe qu'il me paroist mieux de dire *l'Amour* et *la Nature*, que, *Amour* et *Nature* sans article.

A. F. — Le mot d'*amour* est masculin, qnand on parle de l'amour de Dieu. Ainsi on ne doit pas dire *l'amour de Dieu doit estre grande dans nos cœurs; l'amour que Dieu a tesmoignée aux hommes*, mais *doit estre grand*, *qu'il a tesmoigné*. Il est mieux aussi de le faire masculin, en parlant de l'amour des pères envers leurs enfants. On ne pourroit souffrir aujourd'huy un vers semblable à celuy qui est rapporté de Bertaut dans cette Remarque.

La petite amour parle, et la grande est muette.

Quand *amour* est pris pour la passion de l'amour, plusieurs le font masculin ou féminin indifferemment au singulier. *Un amour si constant. Une amour si constante* ; mais au pluriel il est toujours féminin, *De si constantes amours*, et non pas *de si constans amours. Il n'est point d'éternelles amours.* et non pas *il n'est point d'éternels amours.*

De certains mots terminez en E *feminin, et en* ES.

On dit tousjours *Charles*, *Iaques*, *Iules*, et jamais *Charle*, *Iaque*, *Iule ;* C'est pourquoy Iules Scaliger en l'vne de ses Exercitations contre Cardan dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Iulius? At Galli cùm illud pronuntiant, quasi ego non vnus, sed plures homines sim, in pluralis flexus sonum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire auec plus de raison de cet autre *Iules*, qui agissant par tout l'Vniuers pour la gloire de la France, paroist tout seul plusieurs hommes[1]. Quelques-vns attribuent cela à l'*s*, du mot Latin, mais ie ne puis estre de cet auis, à cause de la quantité des noms propres tirez du Latin où il y a vne *s*, qui neantmoins en François n'en ont point; Mais on dit *Philippe*, et *Philippes*, *Flandres* et *Flandre*,

[1] Compliment à l'adresse de Mazarin, qui était premier ministre depuis 1643, et qui allait bientôt conclure la paix de Westphalie (1648). (A. C.)

auec cette difference neantmoins, qui est assez bizarre, que l'on dit *en Flandres*, et non pas *en Flandre*, et qu'il faut dire *la Flandre*, et non pas *la Flandres*, comme l'a escrit nouuellement vne des meilleures plumes de France. On dit *jusqu'à*, *jusqu'aux*, et *jusques à*, et non pas *jusque*, sans elision, et sans *s*, mais on dit tousjours *auecque*, quand on le fait de trois syllabes, et iamais *auecques*, non pas mesme en uers; Au lieu que l'on dit tousjours *doncques*, et jamais *doncque*, sans *s*, quand on le fait de deux syllabes, nonobstant le *dunque*, des Italiens, d'où quelques-vns croyent que vient nostre *doncques ;* mais quand cela seroit, la consequence est mauuaise.

T.C.—Je suis du sentiment de Monsieur Menage, qui veut qu'on dise aussi bien *Charle*, *Jacque* et *Jule* sans *s* que *Philippe Auguste* et non pas *Philippes Augustes*, *Flandre* comme l'a tousjours dit Monsieur de Balzac, et non pas *en Flandres*, et *jusque* sans *s* devant une consonne, *jusque dans la Ville*, *jusque-là*, comme on l'a déjà marqué ailleurs. Pour *Athènes*, *Thèbes*, *Mycenes*, que le mesme Monsieur Ménage permet d'employer en Vers au singulier, quoiqu'en prose il les veuille tousjours au pluriel, j'avoüe que je ferois beaucoup de scrupule de dire *Athene*, *Thebe*, *Mycène*, et que je trouve en cela une licence poëtique qui ne devroit point estre autorisée par l'exemple de ceux qui ont mis ces trois noms de Villes au singulier.

Voici ce que Monsieur Chapelain a escrit sur cette remarque. *Monsieur le Maistre dit* Charle *sans* s. *Nos anciens ont dit également* Philippes *et* Philippe, et *jamais* Charle. *Regnier l'a mis pour la rime.* Flandres *n'est point tiré du Latin, mais on le fait Latin sur le nom de* Flandre *qui est Flamand.*

A. F. — On peut escrire *Charle*, *Jacque*, et *Jule* sans *s*, aussi bien qu'avec une *s*. On escrit plustost *Philippe* que *Philippes*, et il n'y a point de différence à faire entre *la Flandre*, et *en Flandre*, il ne faut point d'*s*, à l'un ny à l'autre. Quant à *jusque*, lors qu'il est suivi d'un datif singulier ou pluriel, et qu'on ne veut point faire d'élision, il faut dire, *jusques à* et *jusques aux ;* mais quand il suit une consonne, on peut fort bien escrire *jusque* sans *s*, *jusque dans le Ciel*. On n'escrit jamais *avecques*, et rarement *avecque*, si ce n'est en vers, lorsqu'on a besoin d'une syllabe de plus. *Donques* n'est plus gueres en usage.

Mille, milles.

Ces nombres *vint*, *cent*, *millier*, *million*, ont vn pluriel, et l'on dit *six vints*, *cinq cents*, *cinq milliers*, *cinq millions*; mais *mille*, n'a point de pluriel, ou pour mieux dire ne prend point de *s*, au pluriel, et l'on dit par exemple, *deux mille*, et non pas *deux milles*, *cinquante mille escus*, et non pas *cinquante milles escus*.

Mais quand *mille* signifie *vne estenduë de chemin*, *laquelle fait vne partie d'vne lieuë Françoise*, alors il faut mettre vne *s*, au pluriel, et dire *deux milles*, *trois milles*, et non pas *deux mille*, *trois mille*, quoy qu'il soit vray, que ce mot vienne du nombre *mille*, qui est la mesure de mille pas, dont cette estenduë de chemin qui fait vne partie d'vne lieuë, a pris sa denomination.

T. C.— M. Menage observe qu'on disoit anciennement *mil* et *mille* indifferemment, et mesme plus souvent *mil* que *mille*, et qu'aujourd'hui il n'y a plus que les Notaires et les Praticiens qui écrivent *mil*, si ce n'est lorsqu'on date les années du jour de la Nativité de Notre-Seigneur, il faut dire *mil* et non *mille*, *l'an mil quatre cens cinquante*; *mil six cens treize*. Il fait remarquer une faute ordinaire à beaucoup de femmes qui disent tous les jours, *je lui ai milles obligations*, *il m'a fait milles amitiez*. Comme *mille* est un mot indéclinable, c'est une très-lourde faute, et il faut dire *mille obligations*, *mille amitiez*. Il ajouste que quand on parle d'une chose qu'on sçait qui s'est passée depuis quelques années on omet le mot de *mil*, et mesme celui de *cens* quand elle s'est passée depuis peu *cela arriva en six cens, en trente-six* au lieu de, *cela arriva en mil six cens*, *en mil six cens trente-six*.

Voici des remarques fort curieuses du mesme M. Menage, touchant les mots de nombre. Il faut dire *quatre vingts hommes*, *quatre-vingts escus*, et en comptant, quand il ne suit rien apres *vingt*, on prononce *quatre-vingt*, *six-vingt*, et non pas *quatre-vingts*, *six-vingts*. L'exemple de M. d'Ablancourt qui a dit dans son Marmol[1], *il y a plus de cent vingts*

[1] Il s'agit de sa traduction de *La description de l'Afrique*, de Marmol, écrivain espagnol du XVIe siècle. (A. C.)

logis de blanchisseurs, ne doit point autoriser à dire *cent vingt* pour *six vingt*. *Quatre, cinq*, *six, sept*, etc., n'ont point de pluriel, et on dit en joüant aux cartes, *j'ai deux quatre, deux cinq, deux sept*, et non pas, *deux quatres*, *deux cinqs*, *deux septs*. On dit indifferemment *cinquante livres*, et *cinquante francs, cent livres*, et *cent francs*, à cause que c'est un compte rond, mais dans un compte rompu on dit *quatre livres dix sous*, *cent cinquante livres*, *mille quatre cents livres*, et non pas *quatre francs dix sous*, *cent cinquante francs*, *quatre cents francs*. On dit aussi, *il a dix mille livres de rente*, et non pas, *dix mille francs de rente*. Quelques-uns disent, *mille cent livres, mille deux cents livres*, *mille cinq cents livres*, il est mieux de dire, *onze cents*, *douze cents livres*, *quinze cents livres*. On dit *vingt-et-un*, *trente-et-un*, et non pas *vingt-un*, *trente-un* : mais on dit *quatre-vingt-un*, *cent-un*, et non pas *quatre-vingt-et-un*, *cent-et-un*. On dit *trente-deux*, *trente-trois*, *quarante-quatre*, *quarante-cinq*, *cinquante-six*, *cinquante-sept*, et non pas *trente-et-deux*, *quarante-et-quatre*, *cinquante-et-six*. Je dirois aussi *vingt-deux*, *vingt-trois*, *etc*. Monsieur Menage est pour *vingt-et-deux*, et *vingt-et-trois*, et dit que parce qu'on prononce à Paris *vinte-deux*, *vinte-trois*, et non pas *vingt-et-deux*, *vingt-et-trois* pour représenter la prononciation Parisienne, il escriroit *vinte-deux*, *vinte-trois*, comme on escrit *trente-deux, trente-trois*. On dit *midi et demi*, pour dire *demi heure après midi*, quoique *midi* voulant dire douze heures, il semble que *midi et demi* soit dix-huit heures. En matière de monnoye on dit *vingt sous*, *trente sous*, *quarante sous*, *un escu*, *quatre francs*, et non pas *une livre*, *une livre et demie*, *deux livres*, *trois livres*, *quatre livres*, mais en ajoustant le mot de *sous*, on dira fort bien, *trois livres dix sous*, *quatre livres dix sous*. *Une livre*, *une livre et demie*, *trois livres et demie*, est fort bien dit lorsque l'on parle de poids.

A. F. — L'Académie a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Avoir a la rencontre.

Il est traitté ailleurs de cette phrase *aller à la rencontre*. Celle-cy, *auoir à la rencontre*, pour dire *rencontrer*, est encore pire. Par exemple, *en reuenant j'eus à la rencontre vn vieil hermite*, au lieu de dire, *en reuenant je rencontray vn vieil hermite*. Cette façon de par-

ler est sans doute de quelque Prouince de France, car elle est inoüie à la Cour, et mesme il ne me souuient point de l'auoir oüi dire dans la ville. Ie n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phrase fort vsitée, si je ne l'auois trouuée souuent dans les ouurages d'vn de nos meilleurs Escriuains[1]. On diroit plustost *faire rencontre*, comme *en reuenant je fis rencontre d'vn vieil hermite*, mais *je rencontray vn vieil hermite*, est beaucoup meilleur.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer trouve qu'on reprend à tort celui qui a dit *avoir à la rencontre,* pour *rencontrer.* Cette façon de parler n'est plus du tout en usage.

A. F. — *Avoir à la rencontre* n'est point en usage.

RECIPROQUE, MUTUEL.

Reciproque, se dit proprement de deux, et *mutuel* de plusieurs, comme *le mary et la femme se doiuent aimer d'vne amour reciproque, et les Chrestiens se doiuent aimer d'vne affection mutuelle.* Il y a encore cette difference que *reciproque*, ne se dit jamais de plusieurs; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chrestiens se doiuent aimer d'vne affection reciproque*, mais *d'vne affection mutuelle ;* Au lieu que *mutuel*, quoy qu'il ne se die proprement que de plusieurs, ne laisse pas de se dire aussi de deux seulement, comme *le mary et la femme se doiuent aimer d'vne amour mutuelle.* C'est fort bien dit, mais *d'vne amour reciproque*, est beaucoup meilleur. On dit aussi *don mutuel*, d'vne donation faite entre deux personnes.

T. C. — Selon M. Chapelain, *mutuel* se dit aussi proprement de deux que de plusieurs. Je voi son sentiment suivi de beaucoup de gens, qui ne mettent point de difference entre *mutuel* et *reciproque*, c'est ce qui a fait dire à M. de la Mothe le Vayer, que l'usage est contre tout ce que M. de Vaugelas dit de ces deux mots.

[1] M. d'Ablancourt. (*Clef de* CONRARD.)

A. F. — On dit indifferemment, *reciproque* et *mutuel*, de ce qui se fait entre deux ou entre plusieurs personnes; et la distinction que fait M. de Vaugelas entre ces deux mots a paru trop subtile.

Afin, *auec deux constructions differentes en vne mesme periode.*

Quelques vns de ceux, qui sont les plus sçauans en nostre langue, et en la pureté ou netteté du stile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit iamais regir deux constructions differentes en vne mesme periode, par exemple ils ne veulent pas qu'on escriue, *afin de faire voir mon innocence à mes Iuges, et que l'imposture ne triomphe pas de la verité*, parce qu'au premier membre, *afin* regit *de*, auec vn infinitif, et au second membre il regit vn *que*, auec le subjonctif. Ils ne nient pas que l'vn et l'autre regime ne soit bon, et que la conjonction *afin* ne se serue de tous les deux en disant *afin de faire*, et *afin que l'on face*, mais ils ne veulent pas qu'en vne mesme periode on les employe tous deux, mais qu'au second membre on suiue le mesme regime, qu'on a pris au premier et que l'on die par exemple *afin de faire voir mon innocence à mes Iuges, et d'empeschter l'imposture de triompher de la verité*, ou bien, *afin que l'on voye mon innocence, et que la verite triomphe de l'imposture*. Certainement c'est vn scrupule, pour ne pas dire vne erreur; car outre que tout le monde parle ainsi, et qu'il est presque tousjours vray de dire, qu'il faut escrire comme on parle, tous nos Autheurs les plus celebres en nostre langue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'entre-deux l'ont tousjours practiqué comme je dis, lors qu'ils ont eu besoin de varier la construction, et tant s'en faut que cette varieté soit vicieuse, qu'elle fait grace sans pouuoir blesser l'oreille, qui est toute accoustumée à cet vsage. La Remarque suiuante seruira à confirmer dauantage cette verité.

T. C. — Je ne voudrois pas traiter de faute deux construc-

tions differentes avec *afin*, telles que M. de Vaugelas les propose dans cette remarque, mais je suis persuadé que la pureté du stile demande qu'on cherche à les éviter. Ce n'est pas seulement avec *afin* que ces deux constructions differentes se rencontrent: plusieurs disent, par exemple *il croyoit le ramener par la douceur, et que ses remontrances feroient impression sur son esprit*. Dans cette phrase le verbe *croire* regit d'abord un infinitif, et ensuite *que*. Il en est ainsi de beaucoup d'autres. Cela me paroist moins net que si on disoit, *il croyoit le ramener en le traitant doucement, et faire impression sur son esprit par ses remontrances.*

A. F. — Ceux qui veulent escrire avec une exacte pureté, doivent éviter d'employer *afin*, avec deux constructions differentes; mais si on fait le contraire, cette negligence ne doit pas estre traitée de faute.

Si, *auec deux constructions differentes en vne mesme periode.*

La conjonction *si*, peut receuoir vne mesme construction aux deux membres d'vne mesme periode, comme on dira fort bien *si vous y retournez et si l'on s'en plaint à moy, vous verrez ce qui en sera*. Mais la façon de parler la plus ordinaire et la plus naturelle est de dire *si vous y retournez, et que l'on s'en plaigne à moy, etc.* Et il est certain que pour vne fois que l'on repetera le *si*, on dira mille fois *et que*, au second membre de la periode, par où l'on voit clairement, que cette varieté n'est point vicieuse, mais naturelle et de nostre langue. Les Autheurs Grecs et Latins sont pleins de semblables choses, qui sont du genie de leurs langues, et passent pour tres-elegantes.

T. C. — Il est certain que la varieté fait grace dans notre langue, et qu'ainsi l'oreille est plus satisfaite d'entendre, *si vous y retournez et que l'on s'en plaigne à moi*, qu'elle ne l'est quand on dit, *si vous y retournez et si l'on s'en plaint*. Cela vient de ce qu'elle se trouve blessée de la répetition de *si*, car si on pouvoit se dispenser de le repeter, comme on ne repete point *afin*, ni *il croyait* dans les deux exemples de l'autre remarque, peut-estre que cette varieté ne plairoit pas

tant. On dit, *afin de faire voir et d'empescher; il croyoit le ramener et faire impression*, et non pas *afin de faire, et afin d'empescher, il croyoit le ramener, et croyoit faire impression*, ce qui seroit insupportable, et obligeroit à se servir de deux constructions differentes, comme on s'en sert pour ne pas repeter *si*, mais l'oreille est accoustumée à la repetition des deux particules *de*, et *que* jointes par une conjonction, et elle l'est moins à entendre deux fois *si*, dans une mesme phrase, comme, *si vous persistez dans votre dessein, et si vous faites fond sur mon credit*, ce qui est cause que l'on varie la construction, *si vous persistez dans votre dessein, et que vous fassiez fond sur mon crédit*. La repetition de *si* est tellement à éviter, que le Pere Bouhours dans son livre des Doutes a eu raison de condamner ces deux phrases. *Je suis si fort touché que si j'estois capable de etc. Si l'on veut juger si l'on sera du nombre des bienheureux*, et de vouloir qu'on oste le premier *si* en tournant ainsi la phrase, *Je suis tellement touché que si j'estois capable; Pour juger si l'on sera du nombre des bienheureux*.

A. F. — On a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette remarque.

SUR LES ARMES, *et* SOUS LES ARMES.

Par exemple on dit *l'armée demeura toute la nuit sur les armes*, et *demeura toute la nuit sous les armes*. Tous deux sont bons, et egalement vsitez pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes ;* car c'est ainsi que l'on parloit autrefois ; On ne laisse pas de le dire encore, et il n'y a pas long-temps, qu'on a introduit ces nouueaux termes auec vne infinité d'autres, que la practique et l'exercice des armes a mis en vsage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Escriuains qui affectent de ne le dire iamais que d'vne façon, les vns escriuant tousjours *sur les armes*, et les autres *sous les armes*, mais puis que tous deux sont receus, il faut vser tantost de l'vn et tantost de l'autre, afin qu'il ne semble pas que l'on condamne celuy dont on ne se sert iamais, en quoy l'on auroit tort, et pour conseruer d'ailleurs tout ce qui contribuë

à la richesse de nostre langue ; comme est de pouuoir dire vne mesme chose de deux façons, plustost que d'vne seule.

T. C. — Le Pere Bouhours dit, qu'on ne dit plus gueres que *sous les armes*. Je croi qu'il pouvoit ajouster que *sur les armes* ne se dit plus du tout. Monsieur Menage observe sur le mot d'*armes*, qu'on dit *quelles sont vos armes? Gentilhomme de nom et d'armes. Blasonner des armes, les armes de France*, et non pas, *quelles sont vos armoiries? blasonner des armoiries*, mais qu'on dit, *un livre, un traité d'armoiries*.

A. F. — Il faut dire, *il demeura toute la nuit sous les armes*. et non pas *sur les armes*.

Certaines constructions, et façons de parler irregulieres.

Vn de nos meilleurs Autheurs, et de la premiere classe a escrit, que quelqu'vn auoit fait rompre vn pont *pour s'empescher d'estre suiui*[1]. Si l'on veut examiner cette expression, sans doute on la trouuera bien estrange, car ou il faut que celuy qui a fait rompre le pont *empesche ses ennemis de le suiure*, ou *qu'il s'empesche par ce moyen de tomber entre leurs mains ;* Mais de dire *pour s'empescher d'estre suiuy*, il y a ie ne sçay quoy dans cette façon de parler à la prendre au pied de la lettre, que ie ne puis conceuoir, et qui semble à plusieurs aussi bien qu'à moy, n'estre gueres conforme à la raison ; car ce sont les autres qu'il empesche de le suiure, et il ne s'empesche pas soy-mesme. Cependant l'expression non seulement en est bonne, mais elegante selon le sentiment de la plus-part de nos meilleurs Escriuains, que i'ay consultez là dessus.

En voicy encore vne autre du mesme Autheur, mais d'vn autre genre, qui choque plustost la Grammaire que le sens, au lieu que la precedente choque plustost le sens et la raison que la Grammaire. Il dit

[1] M. d'Ablancourt. (*Clef de* Conrard.)

que quelqu'vn s'estoit sauué d'vne deroute *laissant sa mere auec sa femme et ses enfans prisonniers.* Selon la construction ordinaire; cette clause ne peut subsister; car tout ce qui est regi de la preposition *auec*, doit estre conté pour rien, comme s'il n'y estoit pas, et ainsi *prisonniers*, au pluriel et au masculin ne peut conuenir à *mere*, qui est singulier et feminin. Il eust fallu dire *laissant sa mere, sa femme, et ses enfans prisonniers*, pour le dire regulierement; Car si l'on disoit *laissant sa mere prisonniere auec sa femme et ses enfans*, outre que cette expression seroit languissante et de mauuaise grace, elle seroit de plus equiuoque, parce qu'il pouuoit laisser sa mere prisonniere sans que sa femme ny ses enfans fussent prisonniers. Ayant donc dit *laissant sa mere auec sa femme et ses enfans prisonniers*, il a failli sans doute contre la construction reguliere et grammaticale, mais c'est vne de ces fautes qui dans toutes les langues passent plustost pour vne vertu, que pour vn vice, comme ie l'ay remarqué ailleurs, et que l'on conte entre les ornemens et les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en sont iuges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la loüent, et la preferent de beaucoup à la reguliere qui seroit de dire *laissant sa mere, sa femme, et ses enfans prisonniers*. Quand il s'en presentera d'autres de cette nature, ie les remarqueray, comme des choses rares et curieuses.

T. C. — M. Chapelain dit que si *s'empescher d'estre suivi,* est une expression élégante selon le sentiment de nos meilleurs Ecrivains, ce n'est pas de tous, par où il fait voir qu'il eust fait difficulté de s'en servir. Il ajouste sur cette autre construction, *laissant sa mere avec sa femme et ses enfans prisonniers*, que ceux qui la loüent lui font grace, et que pour l'autoriser il faudroit que quelque Auteur de la premiere classe l'eust employée de la mesme sorte, sans quoi l'approbation peut estre desapprouvée.

M. de la Mothe le Vayer dit, que *s'empescher d'estre suivi,* est une phrase qu'il ne blasme pas, mais que beaucoup de personnes veulent éviter, et que l'autre que M. de Vaugelas trouve bonne avec raison, *laissant sa mere avec sa femme et ses enfans prisonniers*, n'est pas une faute dans la Grammaire,

comme il croit, parce que la préposition *avec* n'a pas tousjours l'effet qu'il dit, joignant au contraire, et entassant diverses choses pour faire une pluralité.

Si j'ose mesler mon sentiment à celui de ces deux grands Hommes, j'avoüerai que la premiere de ces phrases me semble un peu trop hardie, et que je trouve de la beauté et de l'élégance dans l'autre.

A. F. — On a trouvé plus de hardiesse que d'exactitude dans la premiere phrase qui est rapportée en cette Remarque. et l'autre a parû fort bonne.

La conjonction ET *repetée deux fois aux deux membres d'vne mesme periode.*

Par exemple, *je leur ay fait voir le pouuoir que vous m'auiez donné, et me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, et leur ay fait connoistre la passion que vous auez de les seruir.* Ie dis que cette façon d'escrire peche contre le bon stile, et que l'on ne doit pas repeter deux fois la conjonction, *et*, au commencement des deux membres d'vne periode, comme l'on fait en cet exemple, si ce n'est qu'on ajouste au second *et*, quelque terme d'encherissement. Il faudroit donc mettre ainsi. *Ie leur ay fait voir le pouuoir que vous m'auiez donné, et me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, et mesme leur ay fait connoistre la passion que vous auez de les seruir.* Tantost on peut mettre, *mesme*, comme icy, tantost *non seulement*, ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes semblables, qui par cet encherissement apportent de la varieté à la periode, et couurent le defaut de cette double repetition. Mais il faut noter que cette Reigle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'vne mesme periode, et qui sont dans vn mesme regime, comme en l'exemple que nous auons donné, les deux *et*, sont au commencement du second et du troisiesme membre d'vne mesme periode, et dans vn mesme regime, qui est *je*, par où la periode commence; Car si vous mettez vn ou plusieurs *et*, hors de ces deux cas, ils ne seront point vicieux, par

exemple on escrira fort bien, *je leur ay fait voir le pouuoir et l'authorité absoluë que vous m'auez donnée, et me suis acquitté de tous les chefs et de toutes les circonstances de ma commission, et mesme leur ay fait connoistre la passion et les raisons que vous auiez de les seruir.* Toutes ces repetitions de la conjonction *et*, de la façon que celles-cy sont faites, ne sont point mauuaises, parce qu'elles sont hors des deux cas que j'ay marquez. Il est vray, qu'il n'y a rien qui gaste tant la beauté du stile, et des periodes, que de mettre plusieurs *et*, en tous leurs membres, comme il se voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reste, on peut fort bien commencer vne periode par la conjonction *et*, je dis mesme lors qu'il y a vn point, qui ferme la periode precedente. Ie n'en rapporteray point d'exemples, parce que tous nos bons Autheurs en sont pleins. Nous auons si peu de liaisons pour les periodes, qu'il ne faut pas encore nous oster celle-cy.

A. F. — Tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On a seulement trouvé que dans l'endroit où il ajouste *mesme*, il feroit mieux de dire, *et mesme je leur ay fait connoistre la passion,* que de dire simplement, *et mesme leur ay fait connoistre la passion.*

Soupçonneux, suspect.

Plusieurs disent *soupçonneux*, pour *suspect*, qui est vne chose insupportable, par exemple ils diront, *ce Iuge là est soupçonneux*, au lieu de dire, *suspect*. *Soupçonneux*, est tousjours vn mot actif, et *suspect*, est tousjours vn mot passif, *soupçonneux*, est tousjours celuy qui soupçonne, ou qui est enclin à soupçonner, et *suspect*, est tousjours celuy qui est soupçonné, ou qui le doit estre. Ce qui est cause à mon aduis de cette faute, c'est que l'on dit *soupçonné*, pour *suspect*, et de *soupçonné*, on a passé aisément à *soupçonneux*.

T. C. — La difference rapportée dans cette remarque entre *soupçonneux* et *suspect*, est très-juste, mais elle est connue

de tout le monde, et je ne voi plus personne qui dise *soupçonneux*, qui est celui qui soupçonne, pour *suspect*, qui est celui qui doit estre soupçonné, ni *suspect*, pour *soupçonneux*. Il y a des adjectifs dont on ne détourne pas la signification, mais qu'on joint à des substantifs, ausquels ils ne conviennent pas. Monsieur de Balzac a dit, *je trouve en lui une admiration si intelligente de votre vertu*. Celui qui admire peut estre intelligent, mais l'admiration ne peut estre intelligente. On trouve dans la vie de D. Barthelemy des Martyrs, *tous les pauvres le pleuroient avec des larmes inconsolables*. Celui qui pleure peut estre inconsolable, mais comment des larmes seront-elles inconsolables? Ces expressions me semblent trop hardies, et quoiqu'employées par de grands Auteurs, elles ne sont pas à imiter, non plus qu'*un prodige et un miracle qui est de soi tout miraculeux,* puisque ce qui est miracle ne peut jamais estre que miraculeux. L'Auteur des Doutes [1] a eu raison de douter sur ces trois endroits.

A. F. — On ne voit plus aujourd'huy personne qui confonde *soupçonneux* et *suspect*, qui ont des significations fort differentes.

FIL DE RICHAR.

Ce que l'on appelle ordinairement ainsi, est tres-mal nommé, et par vne corruption qui n'est venuë que de ce qu'on a ignoré l'origine de ce mot. Il faut dire, *fil d'archal*, et cet *archal*, prend sa vraye etymologie du mot Latin *aurichalcum;* Ceux qui ont le genie de l'etymologie des mots, n'ont garde de douter de celle-cy, elle est trop euidente. C'est pourquoy il y faut vne *l*, à la fin. Quelques-vns escriuent *fidarchal,* en vn mot sans garder les marques de son etymologie. D'autres le font deriuer d'vn village nommé *Archat*, d'où cette inuention est venuë ; mais il se faut tenir à *aurichalcum*.

A. F. — On a approuvé l'étymologie que M. de Vaugelas a rapportée sur ce mot. Ainsi il faut dire et escrire *Fil d'archal* en deux mots, et non pas *Fidarchal* en un seul mot.

[1] Le père Bouhours. A. C.

Seulement *pour* mesmes, *ou* au contraire.

C'est vne faute assez familiere à beaucoup de gens, et de ceux mesme qui font profession de bien parler et de bien escrire, de se seruir de l'aduerbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple, on demandera, *fait-il bien chaud*, et on respondra, *il fait bien froid seulement*, pour dire, que tant s'en faut qu'il face bien chaud, que mesme il fait froid. Voicy encore vn autre exemple. *Il ne m'en blasme pas, il m'en loüe seulement*, pour dire, *tant s'en faut qu'il m'en blasme, que mesme il m'en loüe.*

T. C. — M. Chapelain dit, que *seulement* pour *mesme* ou *au contraire* est très-bas. Je croi pouvoir ajouster que cette manière de parler est entierement hors d'usage, et que beaucoup de personnes ne l'entendent pas.

A. F. — *Seulement* pour *mesmes* est entièrement hors d'usage, et si quelqu'un se servoit presentement de cette maniere de parler, il ne se feroit pas entendre.

Faire signe, *et* donner le signal.

Les signaux dont on a accoustumé de se seruir à la guerre, ce sont le feu, la fumée, le canon, les cloches, les estendarts, le linge blanc, et autres choses semblables. Que si quand on se sert de quelqu'vn de ces signaux, on appeloit cela *faire signe*, ce ne seroit pas bien parler; il faut dire *donner le signal*, ou *donner vn signal*. *Faire signe*, est toute autre chose, tant parce qu'il ne se fait que des mains, ou de la teste, ou du corps, qu'à cause qu'il se fait pour quelque sujet, ou accident inopiné, et dont il n'a point esté conuenu entre celuy à qui on fait le signe, et celuy qui le fait, au lieu que *les signaux* se font ordinairement de concert.

T. C. — La difference de *signe* et de *signal* est, ce me

semble, marquée par le verbe qui les précéde. Comme on ne dit pas *donner signe*, je croi qu'on ne dit pas aussi *faire le signal*. Il doit y avoir du concert dans les *signaux*, ainsi que M. de Vaugelas le remarque, et cela est cause qu'on dit *donner le signal*, c'est-à-dire, faire la chose dont on est convenu, soit en élevant un étendart, soit en tirant un certain nombre de coups de canon, comme on a accoustumé de faire pour marquer le temps où l'on doit donner un assaut, au lieu que *faire signe*, c'est seulement marquer quelque chose d'un coup d'œil ou par un mouvement de la teste, sans que celui à qui ce signe se fait, y soit préparé, en sorte qu'il a quelquefois peine à savoir ce qu'on veut lui faire entendre. Ainsi l'on dit, *je lui faisois signe et il ne m'entendoit pas*.

A. F. — Tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette remarque. Le signe se fait neantmoins quelquefois, pour des choses concertées.

Proüesse.

Ce mot est vieux, et n'entre plus dans le beau stile, qu'en raillerie, comme par exemple si je dis, *sa vanité est insupportable, il ne cesse de parler de ses proüesses*, ou *je n'ayme point les gens qui se vantent tousjours de leurs proüesses*. Car alors, comme on mesprise la vanité et l'humeur de ces gens là, ce mot estant dit par mespris et par raillerie, se trouue employé de bonne grace en ce sujet, tant s'en faut que celuy qui en vsera ainsi puisse estre repris. Mais si j'escriuois serieusement, que *plusieurs grands hommes ont celebré les proüesses d'Alexandre*, je me seruirois mal à propos de ce mot, qui n'estant plus en vsage, ne peut estre employé que de la façon que je viens de dire.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit, qu'il y en a qui trouvent plus à redire que lui dans la façon dont M. de Vaugelas condamne *proüesse*. Il est certain que ce mot est vieux.

A. F. — *Proüesse* ne peut s'employer qu'en mauvaise part, ou par plaisanterie. On peut dire dans le discours familier, *vous avez fait là une belle proüesse !* pour marquer que l'on condamne celuy qui se vante de quelque action qui ne luy sçauroit apporter de gloire.

ESCLAVAGE, ESCLAVITUDE.

M. de Malherbe disoit et escriuoit tousjours *esclauitude*, et ne pouuoit souffrir *esclauage*. Neantmoins *esclauage*, est beaucoup plus vsité que l'autre, et si i'auois besoin de ce mot, ie le dirois plustost qu'*esclauitude*. Vn homme tres-eloquent m'a dit qu'il ne feroit point de difficulté de se seruir d'*esclauage*, dans les hautes figures; Mais il faut euiter l'vn et l'autre, tant qu'il est possible, et ie ne suis pas seul de cet aduis.

T. C. — Je n'ai jamais entendu condamner *esclavage*, et je l'ai tousjours creu un très-bon mot. M. de la Mothe le Vayer dit, qu'il ne faut point l'éviter, et que ce mot est aussi noble que sa signification est misérable. Pour *esclavitude*, M. Chapelain a grande raison de dire qu'il ne vaut rien du tout. Il ajouste que c'estoit une des fantaisies de Malherbe, et que personne ne l'a jamais dit que lui.

A. F. — *Esclavage* est un tres-bon mot. *Esclavitude* n'est point de la Langue.

CONTRE-POINTE, COURTE-POINTE.

On demande lequel des deux il faut dire, *la contrepointe*, ou *la courte-pointe d'vn lit*, qui est proprement vne couuerture piquée. Il est certain qu'au commencement on a dit *la contre-pointe*, à cause des points d'aiguille dont ces sortes de couuertures sont piquées dessus et dessous, ou dedans et dehors, comme qui diroit *point contre point*, ou *pointe contre pointe*. Mais depuis par corruption et par abus on a dit, *courtepointe*, contre toute sorte de raison, et l'Vsage l'a ainsi establi, et en est demeuré le maistre.

T. C. — Selon M. Chapelain *courte-pointe* vient de *coltre-punta* corrompu, non de *contre-pointe*. Ce mot me fait souvenir qu'on demande quelquefois s'il faut dire *Haute-contre* ou *Haute-conte; Basse-contre*, ou *Basse-conte*. M. Menage

rapporte plusieurs exemples de *haute-contre*, et dit que cette prononciation est conforme à l'étymologie, *haute-contre* étant la partie de Musique, qui est contre le dessus, comme *basse-contre*, celle qui est contre la taille, d'où il conclud que c'est comme il faut parler, sans s'arrêter à la distinction de ceux qui veulent qu'on dise *haute-contre* et *basse-contre*, en parlant des parties de la Musique, et *haute-conte* et *basse-conte*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il fait remarquer en suite qu'on dit *une Basse* au féminin, en parlant du Musicien qui chante la Basse.

A. F. — L'usage a establi *courtepointe*, selon la Remarque de M. de Vaugelas. On ne dit point *contre-pointe*.

Aviser.

Aviser, pour *apperceuoir*, ou *descouurir*, ne peut pas estre absolument rejetté, comme vn mot, qui en ce sens là ne soit point François ; mais il est bas et de la lie du peuple. On n'oseroit s'en seruir dans le beau stile, quoy qu'vn de nos meilleurs Escriuains en vse souuent. Pour le faire mieux entendre il en faut donner vn exemple, *j'auisay vn homme sur vne tour, ou sur vn arbre*, pour dire *j'apperceus,* ou *je decouuris vn homme, etc.*

P. — On dit elegamment : *De quoy vous avisés-vous ?* Quand un homme dit ou propose quelque chose, *J'avisay un homme sur une tour*, est très-bien dit. Ce mot n'est point bas, mais il faut regarder où on le met.

T. C. — M. Chapelain dit qu'*aviser* pour *appercevoir* n'est point trop bas, et que c'est un synonyme qu'il ne faut pas perdre. M. de la Mothe le Vayer qui ne peut souffrir qu'on dise qu'il soit de la lie du peuple, prétend que les Princes et les Princesses le disent tous les jours, et qu'il s'escrit de mesme. Je le croi très-bas, mais s'*aviser*, pour dire *penser à une chose, se mettre une chose dans l'esprit,* est un fort bon mot. *Il s'avisa d'un stratagême qui lui réussit.*

A. F. — *Aviser* a paru bas dans la signification *d'appercevoir.*

PAS, *et* POINT.

Ces particules oubliées aux endroits où il les faut mettre, ou mises là où elles ne doiuent pas estre, rendent vne phrase fort vicieuse, par exemple si l'on dit *pour ne vous ennuyer, ie ne seray pas long*, comme parlent et escriuent presque tous ceux de delà Loire, c'est tres-mal parler, il faut dire *pour ne vous point ennuyer*. Et si l'on dit *il fera plus qu'il ne promet pas*, ce n'est pas encore bien parler; car il faut oster *pas*, et dire *il fera plus qu'il ne promet*. Or de sçauoir absolument, quand il faut le mettre, ou ne le mettre pas, il est assez difficile d'en faire vne reigle generale. Voicy ce que i'en ay remarqué.

On ne met iamais ny *pas*, ny *point* deuant les deux *ny*, par exemple on dit *il ne faut estre ny auare ny prodigue*, et non pas, *il ne faut pas estre*, ou *il ne faut point estre ny auare, ny prodigue*.

On ne les met iamais aussi deuant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, et par *sinon que* en François. Exemples, *ie ne feray que ce qu'il luy plaira*, on voit bien que ce *que*, se resout par *nisi*, et par *sinon que*, comme si ie disois *ie ne feray sinon ce qu'il luy plaira; je n'ay esté qu'vne fois à Rome, ie ne ioüe qu'auec des gens de bien, ie ne mange qu'vne fois le iour*. On voit qu'en tous ces exemples le *que*, vaut autant à dire que *sinon que*, et ie n'ay point encore remarqué qu'il y ayt d'exception à cette reigle. Mais cela se doit entendre, comme i'ay dit, deuant le *que*, qui signifie *sinon que*, parce que cela n'est pas vray deuant les autres *que*, qui signifient autre chose, comme par exemple on dira fort bien *je ne pense pas que vous le faciez, ie ne veux pas dire que vous ayez tort, ie ne blasme pas ce que j'ignore*.

On ne les met point encore deuant *jamais*, comme *il ne sera iamais si meschant qu'il a esté*.

Ny deuant *plus* comme *je ne feray plus comme i'ay fait*. Ny apres *plus*, si vne negatiue suit, comme *il*

est plus riche que n'a esté celuy qui, etc. Ie parle de *plus*, et non pas de *non plus*, qui n'est pas de mesme; car on dit fort bien *je ne veux pas non plus, que vous alliez là.*

On ne les met point aussi deuant *aucun*, ou *nul*, comme *il ne fait aucun mal*, *il ne fait nul mal*, ny deuant *rien*, comme *il ne peut rien faire*, *il ne veut rien faire.*

Les raisons que l'on pourroit rendre de cela, car les Reigles ont quelquefois des raisons, et quelquefois n'en ont point, seroient, ce me semble, que les deux *ny*, *jamais*, *rien*, *nul*, *aucun*, nient assez d'eux-mesmes sans y ajouster ny *pas*, ny *point*, et que le *que*, qui signifie *sinon que* estant vn mot de restriction, on ne nie pas absolument, et ainsi on ne se sert ny de l'vn ny de l'autre de ces negatifs, ny deuant *plus* aussi, parce que ce mot a encore plus de vertu que *pas*, ny que *point*, en ce qu'il n'exprime pas seulement qu'il ne fera pas vne chose, mais qu'il ne fera pas ce qu'il a fait par le passé.

On ne les met pas encore deuant *sans*, comme *sans nuage*, et non pas *sans point de nuage*, comme l'a escrit vn de nos plus celebres Escriuains par deux fois de suite dans la meilleure piece qu'il ayt iamais faite en prose, en quoy il a esté iustement repris de tout le monde. En cela il a suiuy l'ancienne façon de parler, qui est abolie il y a long-temps; car on disoit autrefois *sans point de faute*, et l'on dit maintenant *sans faute.*

On ne les met point encore, ny auant que l'on parle de quelque temps, ny apres qu'on en a parlé, comme *je ne les verray de dix jours. Il y a dix jours que ie ne l'ay veu.* Et toutes les fois qu'il est fait mention du temps, j'ay trouué cette Reigle sans exception, ce qui procede, comme ie crois, de la mesme raison que i'ay alleguée à *sinon que*, qui est que toutes les fois qu'il est question de temps, il y a tousjours restriction de ce mesme temps-là, qui empesche que l'on ne nie absolument, ce qu'ont accoustumé de faire le *pas*, et le *point.*

On les supprime d'ordinaire auec le verbe *pouuoir*, comme *il ne le peut faire*, *il ne pouuoit mieux faire*, *il ne peut marcher*. Ce n'est pas que l'on ne peust dire. *Il ne le peut pas faire*, *il ne pouuoit pas mieux faire. Il ne peut pas marcher*. Mais il est incomparablement meilleur et plus elegant sans *pas*.

On les supprime encore auec le verbe *sçauoir* quand il signifie *pouuoir*, comme *il ne sçauroit faire tant de chemin en vn iour*, *il n'eust sceu arriver plustost*. On'y pourroit mettre *pas*, mais l'autre est beaucoup meilleur.

Et auec le verbe *oser*, comme *il n'oseroit auoir fait cela*, *il n'oseroit dire mot*. Rarement il se dit auec *pas*, sur tout au participe, ou au gerondif, comme *n'osant luy contredire en quoy que ce fust*, mesme quand il y a vn autre gerondif deuant auec *pas*, comme *ne voulant pas le flatter*, *et n'osant luy contredire;* car si l'on disoit *et n'osant pas luy contredire*, ce ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup.

Au reste il est tres-difficile de donner des reigles pour sauoir quand il faut plustost dire *pas*, que *point*, il le faut apprendre de l'Vsage, et se souuenir que *point* nie bien plus fortement que *pas*.

Il y a encore cette difference entre *pas* et *point*, que *point* ne se met iamais deuant les noms, qu'il ne soit suiuy de l'article indefiny *de*, comme *il n'a point d'argent*, *il n'a point d'honneur*. C'est une faute ordinaire à ceux de delà Loire, de dire *il n'a point de l'argent*, auec l'article definy, au lieu de dire *il n'a point d'argent;* comme ils disent aussi *j'ay d'argent*, pour dire *j'ay de l'argent*. Mais parmy ceux qui parlent le mieux, mesme à la Cour et à Paris, il y en a qui font vne autre faute toute contraire, et qui disent *il n'y a point moyen* pour dire *il n'y a point de moyen*, ou *il n'y a pas moyen*.

Il est à noter qu'auec les infinitifs, *pas* et *point*, ont beaucoup meilleure grace estant mis deuant qu'apres, par exemple *pour ne pas tomber dans les inconueniens*, ou *pour ne point tomber dans les inconuenients*, est

bien plus elegant que de dire *pour ne tomber pas*, ou *pour ne tomber point dans les inconuenients.*

T. C. — M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, et dit que deux *ni, jamais, rien, nul, aücun,* portent leur negative avec eux, sans avoir besoin de *pas* à leur suite pour la marquer. Il y faut ajouster *personne.* On dit, *personne n'ignore que etc. Il ne fait amitié avec personne.* Quoique M. de Vaugelas condamne *pas* avec *aucun*, il ne laisse pas de les joindre ensemble en beaucoup d'endroits de ses remarques. Il dit dans celle qui a pour titre, si *particule conditionnelle, l'*i *ne se mange point devant aucune des cinq voyelles,* il faut asseurément dire, *l'*i *ne se mange devant aucune des cinq voyelles.* Aussi a-t-il averti dans sa Préface qu'on doit s'attacher aux règles qu'il donne, et non pas à sa manière d'écrire. Beaucoup mettent *point* devant deux *ni.* J'ai leu dans un bon livre imprimé depuis peu de temps, *la résolution que je fais ne sera point ébranlée ni par les efforts du démon ni par la tentation d'aucun plaisir.* Le *point* étoit inutile en cet endroit, et il falloit dire simplement, *ne sera ébranlée ni par, etc.*

M. de Vaugelas qui veut qu'on ne mette jamais *pas* ou *point* devant *que,* lorsqu'il signifie *nisi* en Latin, et *sinon que* en François, devoit dire seulement lorsqu'il signifie *sinon,* car c'est tout ce qu'il signifie, et non pas *sinon que* dans tous les exemples qu'il apporte. Il en convient lui-mesme en disant que, *je ne ferai que ce qu'il vous plaira,* c'est comme si on disoit, *je ne ferai sinon ce qu'il vous plaira.* M. Menage fait voir que cette règle est imparfaite en ce qu'il faut un *pas* ou un *point* devant le *que* en cette signification de *sinon*, lorsqu'il y a un verbe au subjonctif. Il en donne pour exemples, *je ne vous verrai point que le Caresme ne soit passé. Je ne partirai point d'ici que vous ne soyez venu. Je ne dirai pas un mot que vous ne me le commandiez. Il ne sort point qu'on ne le vienne prendre.* Il est vrai que dans tous ces exemples, *que* ne signifie pas simplement *sinon*, mais *sinon quand, je ne vous verrai point, sinon quand le Caresme sera passé; je ne partirai point d'ici, sinon quand vous serez venu; il ne sort point sinon quand on le vient prendre.* On peut mettre *pas* sans qu'il suive aucun verbe au subjonctif, comme *je ne dirai pas un mot que devant mes Juges, il ne voulut pas dire un mot sur cette affaire que du consentement des Interessez.* Il semble que ces exemples soient de mesme nature que ceux-ci, *je ne joue qu'avec des gens de bien, je ne mange*

qu'une fois par jour. Cependant il faut mettre *pas* dans les premiers, quoiqu'il n'y ait point de verbe au subjonctif après *que*, et on ne le peut mettre dans les autres. La raison est que *pas un* signifie *aucun*. *je ne dirai aucun mot que devant mes Juges, il ne voulut dire aucun mot sur cette affaire que du consentement des Interessez*. Si au lieu de, *dire un mot*, on employoit le verbe *parler* dans ces mesmes phrases, on ne pourrait mettre *pas*. *Je ne parlerai que devant mes Juges; il ne voulut parler sur cette affaire que du consentement des Interessez*.

Le mesme M. de Vaugelas en parlant de *pas* et de *point*, dit qu'on ne les met ni avant que l'on parle de quelque temps, ni après qu'on en a parlé; comme *je ne le verrai de dix jours. Il y a dix jours que je ne l'ai veu*. M. Menage fait voir par les exemples qui suivent que cette regle n'est pas moins imparfaite que la precedente, *je l'aimois dans ma premiere enfance, mais depuis l'âge de quinze ans, je n'ai point aimé. Il y a plus de dix ans que je ne l'aime point. Je ne sors point depuis huit jours. Il y a huit jours que je ne sors point*. Il a raison de dire que quoiqu'il s'agisse de temps dans toutes ces phrases, ce seroit un barbarisme de n'y pas mettre le *point*.

Je croi qu'il est élégant de supprimer *pas* devant les verbes *pouvoir* et *oser*, quoique M. de la Mothe le Vayer soustienne qu'en l'ostant devant *pouvoir*, il ne reste rien d'incomparablement meilleur, comme le prétend M. de Vaugelas. *Il ne peut pas faire; il ne pouvoit pas mieux faire*. Je préférerois, *il ne le peut faire; il ne pouvoit mieux faire*. On supprime souvent *pas* avec le verbe *sçavoir*, non seulement quand il signifie *pouvoir; je ne sçaurois m'empescher de dire*, mais aussi quand il signifie *ignorer*, et qu'il est suivi de *si*, ou de *ce que*. *Je ne sçai si on m'accordera ce que je demande; il ne sçait ce qu'il doit faire*. Il est vrai qu'on dit fort bien, *il ne sçavoit pas ce que ses ennemis lui préparoient*, mais il faut mettre de la difference, entre *ne sçavoir*, qui signifie *estre incertain* et *ne sçavoir pas*, qui signifie *ignorer absolument*. Quand il y a de l'incertitude, il est élégant de supprimer *pas*, *je ne sçai si je pourrai aller chez vous aujourd'hui; il ne sçavoit ce qu'il devoit esperer de son procès*. Quand il y a une ignorance entiere, on ajoute *pas*. *Tu ne sçais pas ce que ton ami vient de faire*.

On ne met, ni *pas* ni *point* avec les verbes qui sont gouvernez par *empescher* et par *craindre*. *Il faut empescher que cela n'arrive: je n'empesche point que vous ne preniez vos seuretez*, et non, *que cela n'arrive pas; que vous ne preniez*

point pos seuretez. Je crains que mon pere ne meure. Il faut observer qu'on ne supprime *pas* dans les phrases où le verbe *craindre* est employé, que quand on ne souhaite point que la chose arrive, car si quelqu'un souhaitoit la mort de son pere qu'il verroit malade. Il faudroit dire, *je crains que mon pere ne meure pas.*

Prendre garde dans la signification *d'empescher*, ne souffre point que l'on mette *pas* avec le verbe suivant. *Prenez garde qu'on ne vous trompe.* Quand il signifie *faire réflexion*, c'est tout le contraire. *Je prends garde que les gens de mauvaise foi ne sont pas long-temps heureux. Il prit garde qu'on ne lui faisoit pas si bonne mine qu'on avoit accoustumé.* Il y auroit trop à dire, si l'on parloit de toutes les phrases, où l'on doit supprimer *pas*.

M. de Vaugelas a eu raison de dire qu'il n'y a que l'usage seul qui puisse apprendre, quand il faut plustost dire *pas* que *point*. J'ai observé qu'on met *pas*, et jamais *point* devant *beaucoup, peu, mieux, plus*, et *moins. Il n'y avoit pas beaucoup de monde au Sermon. On n'est pas peu embarrassé à le contenter. Il n'a pas mieux parlé que les autres. Il n'a pas moins de bien que votre ami.*

A. F. — Dans les phrases que M. de Vaugelas propose, pour faire voir que *pas et point* ne se mettent jamais devant le *que*, qui s'exprime par *nisi* en Latin, il devoit dire, et par *sinon* en François, et non pas, par *sinon que*, puisque *je ne feray que ce qu'il luy plaira*, ne signifie pas, *sinon que ce qu'il luy plaira*, mais simplement, *sinon ce qu'il luy plaira*, comme il l'explique lui-mesme. On a esté de son sentiment sur tout le reste de cette Remarque.

BERLAN, BRELANDIER.

On a presque tousjours escrit ce premier mot de cette façon, mais on l'a tousjours prononcé, comme si l'on eust escrit *brelan ;* Mais aujourd'huy plusieurs ne prononcent pas seulement *brelan*, ils l'escriuent aussi.

On a tousjours dit et escrit *brelandier*, et non pas *berlandier*, qui est encore une raison de ceux qui soustiennent, qu'il faut tousjours dire et escrire *brelan*, et non pas *berlan*.

T. C. — On dit, et on escrit presentement ***Brelan*** et ***Brelandier***. On ne dit pas seulement ***brelan*** en parlant du Jeu de Cartes, auquel ce nom a esté donné, mais on s'en sert pour dire avec quelque sorte de mépris une maison où l'on ne fait que jouer. ***Sa maison est un brelan.*** M. Chapelain dit qu'il y a apparence que ***Berlan*** vient de ***Berlina***, parce qu'on mettoit les pipeurs, joueurs publics et débauchez à la Berline, comme ici au Carcan.

A. F. — On prononce et on écrit ***brelan*** et ***brelandier***, et non pas ***berlan*** ny ***berlandier***.

REGUELISSE, THERIAQUE, TRIACLEUR.

Reguelisse, est tousjours feminin. On dit ***de la reguelisse***, et non pas ***du reguelisse***. Mais ***theriaque***, est des deux genres, et l'on dit ***du theriaque***, et ***de la theriaque***. Il faut dire ***triacleur***, qui vend de la theriaque, ou qui passe pour un Charlatan, et non pas ***theriacleur***.

T. C. — M. Menage marque dans ses Observations qu'on dit ***du reguelice***, et ***de la reguelice***, et que le dernier est le meilleur et le plus conforme à l'origine ***glycyriza***. On prononce ***reglisse*** en trois syllabes. Il ajouste qu'on dit aussi ***du Theriaque*** et ***de la Theriaque***, et que ***du Theriaque*** est le meilleur. Il apporte cet exemple du Pere Rapin, qui a dit, ***celle que Galien guerit d'une foiblesse d'estomac par son Theriaque***. Tous les Médecins, Apoticaires et Epiciers font ***Theriaque*** féminin. Par tout ailleurs j'entends dire, ***le Theriaque, du Theriaque***.

A. F. — On escrit ***reglisse*** en trois syllables, et non ***reguelisse***, qui en a quatre, et ce mot est feminin. Tous les Medecins et tous les Apoticaires font ***Theriaque*** feminin. Quelques autres disent ***du Theriaque***.

PLOYER, PLIER.

Aujourd'huy l'on confond bien souuent les deux, qui neantmoins ont deux significations fort differentes; car tout le monde sçait que ***plier***, veut dire

faire des plis, ou *mettre par plis*, comme *plier du papier*, *plier du linge;* et *ployer*, signifie *ceder*, *obeïr*, *et en quelque façon succomber*, comme *ployer sous le faix*, *vne planche qui ploye à force d'estre chargée*. Et certainement qui appelleroit cela *plier*, et diroit *plier sous le faix*, parleroit et escriroit fort mal, quoy que plusieurs facent cette faute, trompés à mon auis, par la prononciation de la Cour, qui prononce la diphthongue *oi*, ou *oy*, comme la diphthongue *ai*, pour vne plus grande douceur, et dit *player* pour *ployer*, et de *player*, on a aisement passé à *plier*. Neantmoins cet abus n'est pas tellement estably qu'on puisse dire que c'est l'Vsage, auquel il faudroit ceder si la chose en estoit venuë à ce point. Il n'y a qu'vne seule façon de parler, où il semble que l'Vsage l'a emporté, qui est quand on dit en terme de guerre, par exemple, que *l'infanterie*, ou *la caualerie a plié;* car c'est ainsi que presque tout le monde parle et escrit aujourd'huy. La raison toutefois veut que l'on die *la caualerie a ployé*, et non pas *plié*, parce que c'est vne façon de parler figurée, qui se rapporte à celle de *ployer sous le faix*, *quand on a de la peine à soustenir vne trop grande charge*. Mais hors de cette seule phrase, il faut tousjours dire *ployer*, dans la signification qu'il a. Ainsi il faut dire *il vaut mieux ployer que rompre*, et non pas *il vaut mieux plier*, *faire ployer une espée*, et non pas *faire plier vne espée*, *ployer les genoux*, et non pas *plier les genoux*.

P. — Tout le monde dit *plier*, hors quelques personnes que ces remarques ont embarassé [1]. Coëffeteau, *Hist. rom.*, liv. I, p. 344. dit, *Ils se delibererent de plier sous la puissance du plus fort*. Calvin, en son *Institution*, liv. IV, ch. xx, n. 32. dit : plier à l'appetit des roys idolatres.

T. C. — M. Menage se declare entierement contre cette remarque. Il veut qu'on dise tousjours *plier*, en quelque signification que ce soit, et jamais *ployer*, et que comme on dit, de l'aveu mesme de M. de Vaugelas, *la Cavalerie*, *l'Infanterie*

[1] Telle est l'orthographe du manuscrit de Patru. (A. C.)

a plié, on dise aussi *plier sous le faix; plier les genoux; une planche qui plie: Il vaut mieux plier que rompre; faire plier une épée; une épée qui plie; plier une branche d'arbre*. Il ajoute que l'on trouve dans Malherbe *ployer les genoux*, mais qu'il n'a pas été suivi de M. de Balzac qui a dit, *plier les genoux sous une puissance étrangere*. On dit aujourd'hui, *plier la toilette, plier bagage*. et non pas *ployer la toilette*, quoiqu'il soit vrai que l'on disoit autrefois *plier* et *ployer*, indifferemment, ce qui paroist dans le composé *déployer*, car on dit plustost, *tambour battant et enseignes déployées*, que *enseignes dépliées*. M. Menage observe encore qu'on n'a jamais dit à la Cour *ployer* pour *plier*, mais qu'on y a dit *pléer*, et que c'est comme la pluspart des Dames et des Cavaliers prononcent, *pléez-moi ce papier, pléez-moi ce linge*. Je croi cette prononciation fort vicieuse, et suis persuadé qu'il faut dire et escrire, *pliez-moi ce linge*.

A. F. — *Ployer* n'est plus guere en usage, mesme dans la signification de *courber*. Il faut dire *plier*.

VEUVE.

Il faut escrire *veuue*, ou *veufue*, et non pas *vefue*, comme on dit en plusieurs Prouinces de France; car on dit au masculin *veuf*, *vn homme veuf*, et non pas *vef*, et ainsi au feminin il faut dire *veufue*, ou *veuue*, qui rime auec *neuue* et *fleuue*, et non pas auec *trefue*. M. de Malherbe,

> *O combien lors aura de veuues*
> *La gent qui porte le turban,*
> *Que de sang rougira les fleuues,*
> *Qui lauent les pieds du Liban.*

T. C. — On conserve l'*f* à *veuf*, mais je croi qu'il la faut oster à *veuve* et à *veuvage*. Quelques-uns escrivent encore *veufve*, mais peu escrivent *veufvage*.

A. F. — *Veufve* et *vefve* ne s'escrivent plus; mais simplement *veuve*.



VENT DE MIDY, VENT DU MIDY.

Tous deux sont bons, tout de mesme que l'on dit *vent de Septentrion*, et *vent du Septentrion*, *du costé de Septentrion*, et *du costé du Septentrion*, *du costé d'Orient*, et *du costé de l'Orient*.

P. — Cela est vray.

T. C. — Je suis persuadé qu'il faut dire, *il s'éleva un vent de midi*, et non pas *un vent du midi*, mais je ne sai s'il ne faut pas dire plustost, *le vent du midi est celui qui, etc.*, que de dire, *le vent de midi est celui qui*, Comme on ne dit point, *ces peuples sont situez à Septentrion*, *ce pays regarde Septentrion*, mais *situez au Septentrion*, *regarde le Septentrion*, j'aimerois mieux dire *du costé du Septentrion*, que *du costé de Septentrion*.

A. F. — On a blasmé *du costé de Septentrion*, il faut dire *du costé du Septentrion*, *du costé de l'Orient*.

VITUPERE, VITUPERER.

Ce mot n'est gueres bon, quoy que M. Coeffeteau s'en soit seruy vne fois ou deux dans son histoire Romaine, et que M. de Malherbe ayt dit,

Et si de vos discords l'infame vitupere.

Ie n'en voudrois vser qu'en raillerie, et dans le stile bas. *Vituperer* ne vaut rien du tout.

P. — Alain Chartier est le premier de nos Auteurs qui a dit *vitupere* et *vituperable*. Calvin après lui a dit *vitupere*; Coëffeteau et Malherbe ensuite: mais je n'ai veu *vituperer* nulle part. Il est cependant aussi bon que *vitupere*, et à mon avis on s'en peut aussi servir en raillerie; car en raillerie on fait souvent des mots nouveaux.

T. C. — *Vitupere* est du plus bas stile, et on ne s'en peut servir que dans le comique où l'on fait entrer les plus vieux

mots avec grace. *Vituperer* et *vilipender* sont du mesme stile, et ils ne peuvent estre employez que lorsqu'on a dessein de railler.

A. F. — *Vituperer* n'est plus un mot de la Langue. *Vitupere* ne sçauroit estre employé que dans le stile bas et en raillerie.

SERAPHIN, REMERCIMENT, AGRÉMENT, VIOL.

Quoy qu'ils n'ayent rien de commun entre eux, ie les mets ensemble, parce qu'il n'y a qu'vn mot à dire sur chacun, et que par diuerses rencontres, ils se presentent à ma plume tous ensemble. *Seraphin*, se doit escrire en François auec vne *n*, bien qu'il y ait vne *m* au Latin. *Remerciment*, se doit aussi escrire et prononcer *remerciment*, et non pas *remerciement* auec vn *e*, apres l'*i*. *Agrément*, de mesme, et non pas *agreement*. Ainsi dans les vers on dit *payray*, *louray*, et non pas *payeray*, ny *loüeray*, ce sont des mots dissyllabes dans la poësie. Et *Viol*, qui se dit dans la Cour et dans les armées pour *violement*, est tres-mauuais.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que *Seraphin* n'a point d'*m* en Latin non plus qu'en François, témoin son genitif et les autres cas tant du singulier que du pluriel, et que quand il y a une *m* il est Hébraïque et indéclinable parmi nous. Il croit qu'on ne peut montrer que jamais personne ait employé *viol* pour *violement*. Cependant sur ce que M. de Vaugelas remarque qu'il se dit à la Cour, et dans les armées, M. Chapelain ajouste qu'il est aussi du Palais. *Viol* est assurément un trés-mauvais mot.

A. F. — On a approuvé tout ce que dit M. de Vaugelas dans dans cette Remarque. *Viol* est encore en usage. *Le rapt et le viol sont des crimes qu'on punit de mort.*

TEL *pour* QUEL.

Il y en a plusieurs, qui disent par exemple *Dieu est present en tous lieux*, *tels qu'ils soient*, c'est mal par-

ler, il faut dire *quels qu'ils soient*. Quelques vns croyent qu'encore que *quels*, soit le meilleur, *tels*, neantmoins ne laisse pas d'estre bon, mais ils se trompent.

T. C. — *Tel* ne gouverne jamais que l'indicatif. *Tel que vous me voyez, il n'est pas tel que vous l'avez cru; il a acheté ces meubles tels qu'ils estoient*. Ainsi toutes les fois qu'on le trouve avec le subjonctif, il est employé pour *quel*, ou pour *quelque*, et c'est une faute, *je poursuivrai les complices de cette mort, tels qu'ils soient; de telle façon que vous puissiez l'entendre; à tel degré d'honneur que vous l'éleviez*. Il faut dire, *les complices quels qu'ils soient; de quelque façon que vous puissiez l'entendre; à quelque degré d'honneur que vous l'éleviez*.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Certains regimes de verbes vsitez par quelques Autheurs celebres, qu'il ne faut pas imiter en cela.

Il y a des Autheurs celebres qui font regir à de certains verbes, comme *se reconcilier*, *prier*, *s'acquitter*, *s'offenser*, des cas qui ne leur conuiennent point, et il est bon d'en donner auis, afin que ceux qui les imiteront en vne infinité d'autres choses excellentes, ne s'abusent pas en celles-cy. Il y a apparence, que ces verbes autrefois ont eu ce regime, mais ils ne l'ont plus aujourd'huy, *se reconcilier à quelqu'vn, qu'il ne soit point en peine*, dit l'vn d'eux, *de se reconcilier à personne*, il faut dire *auec personne; prier aux Dieux*, autrefois on le disoit, il faut dire maintenant *prier les Dieux; s'acquitter aux grands*, pour dire *s'acquitter enuers les grands. S'offenser de quelqu'vn*, au lieu de dire *s'offenser contre quelqu'vn*. Il est vray que l'on dit fort bien, *s'allier auec quelqu'vn*, et *s'allier à quelqu'vn*, et mesme ce dernier passe pour plus elegant.

T. C. — Le petit peuple dit encore aujourd'hui, *je prie à Dieu que, etc.* ce qui fait voir que *prier* a gouverné autrefois le datif. *Prier*, demande la particule *de* avec le verbe qui

suit à l'infinitif. *Prier de faire, prier d'aller*, et il ne souffre *à* qu'avec le verbe *dîner*, *prier à dîner*. On dit aussi *prier de dîner*, mais il y a cette différence, comme l'observe fort bien M. Menage, que *prier à dîner* marque un dessein premedité, comme quand nous envoyons prier quelqu'un de venir dîner chez nous, ou que nous l'en prions nous-mesmes; et *prier de dîner*, est un terme de rencontre et d'occasion, quand nous faisons la mesme priere à quelqu'un qui est chez nous. Il observe encore, qu'on dit à la Cour *un prié-Dieu*, et non pas, *un prie-Dieu*, *le Roi est à son prié-Dieu*.

On a peu dire *s'offenser de quelqu'un*, à cause qu'on a accoustumé de dire *s'offenser de quelque chose*. L'expression est hardie, et je ne voudrois pas m'en servir, mais il me semble que *s'offenser contre quelqu'un*, que M. de Vaugelas met en la place, n'est guere meilleur. J'aimerois mieux dire, *se tenir offensé de quelqu'un; s'offenser de ce quelqu'un a dit ou fait contre nous*.

A. F. — Le sentiment de M. de Vaugelas a esté suivi sur les regimes de *prier* et de *s'acquitter*. *S'offenser de*, ne se dit point des personnes. Il se dit seulement des choses. *S'offenser d'une raillerie*. M. de Vaugelas marque qu'il faut dire *s'offenser contre quelqu'un*, au lieu de *s'offenser de quelqu'un*. Cette façon de parler n'est point naturelle. Il faut dire *s'offenser de ce que quelqu'un a dit ou fait*, et non pas *s'offenser contre quelqu'un*.

DES NEGLIGENCES DANS LE STILE.

Ie ne parle point icy des fautes, qui se commettent contre la pureté et la netteté du stile. Ce sont des choses toutes distinctes de ce qu'on appelle *negligence*. Il y en a de plusieurs sortes. Voicy celles que i'ay remarquées. La principale est quand on repete deux fois dans vne mesme page vne mesme phrase sans qu'il soit necessaire; car quand il est necessaire, comme il arriue quelquefois, tant s'enfaut qve ce soit vne faute, que c'en seroit vne de ne le faire pas, outre que la nature des choses necessaires est telle, comme l'a remarqué excellemment Ciceron, qu'elles sont tousjours accompagnées d'ornement. Mais quand il n'est pas besoin, c'est vne tres-grande negligence de repeter

vne phrase deux fois dans vne mesme page et de dire deux fois par exemple *sans en pouuoir venir à bout;* Que si la phrase est plus noble, la faute est encore plus grande, parce qu'estant plus esclatante, elle se fait mieux remarquer.

La seconde sorte de *negligence*, c'est de repeter deux fois vn mesme mot specieux dans vne mesme page, sans qu'il en soit besoin ; car il faut tousjours excepter cela. Si le mot est simple et commun, il n'en faut pas faire scrupule, pour peu qu'il soit esloigné du premier; pourueu neantmoins qu'il ne commence pas deux periodes ; car alors c'est vne vraye negligence, comme par exemple si l'on met deux fois *cependant*, dans vne mesme page, au commencement de deux periodes. En ces places là les mots se font remarquer, quand ils ne seroient que d'vne syllabe, comme *mais*, que la plus-part des Escriuains repetent trop souuent, quoy qu'ils soient excusables à cause du petit nombre de liaisons que nous auons, et qu'on retranche encore tous les iours. Il ne faut pas pourtant faire difficulté, apres qu'on a commencé vne periode par *mais*, de se seruir de ce mesme mot deux ou trois lignes apres en vn autre sens, si le discours le requiert, pourueu qu'il soit dans vn des membres de la periode, et non pas au commencement. *Or*, est encore vn monosyllabe à commencer vne periode, dont il ne faut vser que de loin à loin. Ie ne voudrois pas auoir mis à trois lignes proches l'vne de l'autre *dont*, deux fois au lieu du pronom relatif, et i'ose asseurer que ce n'est point vn scrupule, et qu'il n'y a point d'oreille delicate, qui ne soit blessée de cette repetition si proche, quoy que le mot soit doux et monosyllabe. I'en dis autant de l'aduerbe du lieu *où*; car pour l'*ou* disjonctif, c'est vne autre chose ; sa nature est d'estre repeté plusieurs fois. Et ainsi de plusieurs autres.

La troisiesme sorte de *negligence*, c'est quand on fait trop souuent des vers communs, ou Alexandrins. Ie dis trop souuent, parce qu'il est impossible qu'il ne s'en rencontre tousjours quelqu'vn par çy, par là, que vous ne sçauriez la plus-part du temps euiter

sans faire tort à la naïfueté de l'expression, qui est vne chose bien plus considerable et vn plus grand bien, qu'il n'y a de mal à laisser vn vers. Iamais nos meilleurs Escriuains anciens et modernes ne se sont donné cette gesne, quand exprimant naïfuement leur intention, ils ont rencontré vn vers, sur tout s'il n'est pas composé de paroles specieuses et qui sentent la poësie. Qui me pourroit blasmer si i'auois escrit en prose, *ie ne suis iamais las de vous entretenir?* Et certainement tous ceux qui ont repris Tacite d'auoir commencé ses Annales par vn vers hexametre *Vrbem Romam à principio Reges habuere*, et Tite-Liue d'auoir commencé son Histoire Romaine par vn demy-vers *Facturus-ne operæ-pretium sim*, ne laissent pas de passer pour des Censeurs bien seueres, quoy qu'à la verité il n'y ayt pas d'apparence de commencer vn ouurage en prose par vn vers. Boccace a aussi commencé son Decameron par vn vers,

Humana cosa è hauer compassione,

et comme il faisoit de mauuais vers et que celuy-là est assez bon, on disoit de luy qu'il ne faisoit iamais bien des vers que lors qu'il n'auoit pas dessein d'en faire. Mais quand le vers n'a du vers que la mesure et encore bien rude, comme est celuy de Tacite, et qu'il sent beaucoup plus la prose que le vers, on le peut pardonner. Et Tite-Live pour vn hemistiche assez desguisé par sa dureté ne meritoit pas ce reproche *La negligence*, est donc, quand on en laisse couler plusieurs, et s'ils sont de suite, ils sont insupportables. Il y en a mesme qui les affectent et en parlant en public, et en escriuant, mais cela est vn vice formé, et des plus grands, et non pas vne simple negligence, qui n'arriue qu'à ceux, qui font des vers sans y penser. Nous auons parlé ailleurs amplement *des vers dans la prose.*

La quatriesme espece de *negligence*, sont les rimes riches ou pauures, dont il a esté aussi traité ailleurs bien au long, non seulement quand elles se rencontrent dans la cadence des periodes, mais mesme

proche l'une de l'autre, comme par exemple si je dis *cela donne dauantage de courage*. Et non seulement *les rimes*, mais aussi *les consonances*, sont à euiter, et c'est vne negligence de n'y prendre pas garde, ou de ne s'en soucier pas, comme *fers*, et *souhaits*, *affaire*, et *croire*, *tache*, et *visage*, et mille autres semblables, s'ils se rencontrent dans vne mesme cadence.

C'est encore vne autre espece de negligence, par exemple de dire *il discourut long-temps sur l'immortalité de l'ame*, *sur le mespris de la vie*, *sur la gloire des bonnes actions*, *et sur le point de mourir il tesmoigna*, *etc*. c'est à dire qu'vne preposition comme est *sur* icy, seruant à vn sens ne doit pas estre employée de suite à vn autre, parce qu'elle engendre de l'obscurité, et qu'elle trompe le Lecteur ou l'Auditeur. Il en est de mesme des autres parties de l'oraison.

Il y a encore plusieurs autres sortes de *negligences*, mais parce qu'elles sont trop delicates, ie les laisse, et me contente d'auoir marqué les principales, et qui choquent tout le monde.

Au reste j'ay jugé à propos de faire cette Remarque, parce que j'ay pris garde, que plusieurs de nos meilleurs Escriuains, qui excellent en la pureté, netteté, et elegance du stile, tombent bien souuent dans ces negligences, qu'on remarque comme autant de taches sur vn beau visage; Car en beaucoup d'autres choses la negligence est souuent vn grand artifice, mais elle ne le peut jamais estre en matière de stile. *La naïfueté,* est bien vne des premieres perfections, et des plus grands charmes de l'eloquence, mais elle n'a rien de commun auec la *negligence,* dont nous parlons en cette Remarque, et ceux qui penseroient faire passer l'vne pour l'autre, auroient grand tort; l'vn est vice, et l'autre est vertu.

M. C. — Lorsqu'on a commencé une période par *mais*, M. de Vaugelas permet qu'on se serve de ce mesme mot deux ou trois lignes après en un autre sens. Je ne suis pas le seul que ce double sens de *mais* ait embarrassé. Voici ce que M. Chapelain a marqué sur cet endroit. *Comment, dans un autre sens? quel autre sens peut avoir* mais *que celui de*

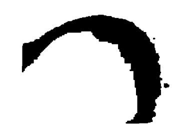
toutefois, *si ce n'est dans la phrase,* il n'en peut mais. *Tous les autres* mais, *ont la signification adversative, et par conséquent pareille, si je ne me trompe.*

Quelques-uns suppriment le nominatif du verbe apres *mais* comme on le supprime après la conjonction *et*, et parce qu'on dit fort bien, *ils n'estiment que leurs ouvrages, et mesprisent ceux des au tres,* ils disent de mesme, *ils ne se contentent pas de regarder leurs ouvrages comme des chefs-d'œuvre, mais mesprisent tout ce que les autres ont fait.* C'est une grande négligence, si ce n'est pas une faute. Il est beaucoup mieux de repeter le nominatif, et de dire, *mais ils mesprisent.*

Il y a une autre sorte de negligence dans le stile qu'on ne doit jamais se pardonner quand on veut escrire avec quelque soin. C'est de se servir deux fois en peu de lignes de la particule, *si* suivie de *que*. En voici un exemple. *Le vent devint si impetueux que les arbres les plus forts n'en peurent soustenir la violence; la gresle se mesla au vent, et tomba en si grande quantité que tous les jardins en furent couverts.* Ces deux *si que* sont trop proches l'un de l'autre. Il y en a qui font une faute encore moins excusable, en mettant deux *si que* dans la mesme période, comme. *Il étoit si amoureux de cette Dame, que quoiqu'elle dist souvent des choses si esloignées du bon sens que tout le monde en rioit, il avoit l'aveuglement de lui applaudir.*

C'est encore une negligence de style de mettre le verbe *pouvoir* avec *peut-estre*, ou avec *impossible*. Quelques-uns disent par exemple, *peut-estre avec le secours de ses amis pourra-t-il réussir dans cette affaire*, Après avoir mis *peut-estre,* on ne doit pas mettre il *pourra*, parce que c'est dire deux fois la mesme chose. Ainsi il faut dire simplement, *peut-estre reussira-t-il dans cette affaire*, ou bien *je croi qu'il pourra reussir dans cette affaire.* Il y a la mesme negligence dans cet autre exemple, *il est impossible qu'on se puisse imaginer la douleur que cette mort lui causa.* Le verbe *pouvoir* ne dit rien de plus dans cette phrase que ce qui a esté dit par *impossible.* Ainsi il faut dire, *on ne peut s'imaginer*, ou bien *il est impossible de s'imaginer la douleur, etc.*

A. F. — Toutes les sortes de negligences dont il est parlé dans cette Remarque sont à éviter, quand on veut escrire avec quelque soin.



SEPTANTE, OCTANTE, NONANTE.

Septante, n'est François qu'en vn certain lieu où il est consacré, qui est quand on dit *la traduction des septante*, ou *les septante Interpretes*, ou simplement *les septante*, qui n'est qu'vne mesme chose. Hors de là il faut tousjours dire *soixante-dix*, tout de mesme que l'on dit *quatre-vingts*, et non pas octante, et *quatre vingts-dix*, et non pas *nonante*.

P. — Quand on parle des choses anciennes, on se peut servir de *Nonante*, et autres; et mesme il est plus ordinaire et plus elegant de s'en servir, et je dirois plustôt *en la nonantiéme* qu'*en la quatre-vingt-dixiéme Olympiade*. Les Geometres disent *Quart de nonante*. Amyot au Traité de la Création de l'ame, dit partout *septante*, *octante*, *nonante*.

T. C. — Menage a aussi observé que dans le discours familier il faut dire *soixante-dix, quatre-vingt, quatre-vingt-dix*, mais il demeure d'accord qu'en termes d'Arithmetique et d'Astronomie, on dit fort bien, *septante*, *octante*, *et nonante*. Il convient encore qu'en parlant des Interprètes de la Bible on doit dire *les septante*, et que ce seroit mal parler que de les appeler *les soixante-dix*, si ce n'est qu'on ajoustast, *Interpretes de la Bible*, selon la Remarque de M. de Balzac, dont parle M. de Girac dans sa replique à M. Costar.

A. F. — La Remarque de M. de Vaugelas est juste sur ces trois mots, qui ne sont plus en usage qu'en parlant d'Arithmetique, et d'Astronomie.

Suppression des pronoms personnels deuant les verbes.

Cette suppression a tres-bonne grace, quand elle se fait à propos, comme *nous auons passé les riuieres les plus rapides, et pris des places que l'on croyoit imprenables, et n'aurions pas fait tant de belles actions, si nous estions demeurez oisifs, etc.* Il est bien plus elegant de dire, *et n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit *et nous n'aurions pas fait.* Il en est

de mesme de tous les autres pronoms personnels de la seconde et de la troisiesme personne singuliere et pluriele, dont les exemples sont si frequens dans nos bons Autheurs, qu'il seroit superflu d'en rapporter icy dauantage. Mais plusieurs abusent de cette suppression, sur tout ceux qui ont escrit il y a vingt ou vingt-cinq ans; car en ce temps là, si nous en exceptons M. Coeffeteau et peu d'autres, c'estoit vn vice assez familier à nos Escriuains. L'vn des plus celebres[1] par exemple a escrit, *car vne chose mal donnée ne sçauroit estre bien deüe, et ne venons plus à temps de nous plaindre, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point.* Il falloit dire, *et nous ne venons plus à temps*, parce que la construction change. De mesme en vn autre endroit, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais foüillons jusques dans sa cuisine.* Il faut dire *mais nous foüillons*, parce que cette particule *mais*, fait vne separation qui rompt le lien de la construction precedente, et en demande vne nouuelle.

De ces deux exemples, on pourroit tirer deux Reigles pour connoistre quand la suppression est mauuaise. L'vne, lors que la construction change tout à fait, comme au premier exemple, et l'autre, lors qu'elle est interrompuë par vne particule separatiue ou disjonctiue, comme *mais*, *ou*, et autres semblables. Donnons vn troisiesme exemple de la disjonctiue, *ou nous le confesserons, ou le nierons* ne vaut rien, il faut repeter *nous*, et dire *ou nous le confesserons, ou nous le nierons*. On pourroit faire encore d'autres reigles semblables tirées des endroits, où ces Autheurs ont manqué selon l'auis mesme de leurs plus passionnez partisans. Il est certain que ce grand homme dont i'ay rapporté les deux exemples, tenoit encore de l'ancien stile cette façon d'escrire; car les anciens supprimoient souuent ce pronom, et les modernes

[1] « Je croy que c'est M. de Malherbe. » (*Clef de* CONRARD.) — Passages de la traduction du *De Beneficiis* de Sénèque, par Malherbe. (A. C.)



qui ont voulu se former sur vn modelle si estimé, l'ont suivy mesme aux choses, qui n'estoient plus en vsage.

A. C. — M. Chapelain doute que dans le premier exemple de M. de Vaugelas, on puisse supprimer *nous*, et dire, *et n'aurions pas fait tant de belles actions*, sur-tout en passant de l'affirmative à la negative. D'autres prétendent que la suppression du pronom personnel *nous*, n'a pas bonne grace dans ce mesme exemple à cause du premier et qui est dans la période. Ils disent que pour ne point repeter *nous*, il faudroit qu'il y eust simplement, *nous avons pris des places que l'on croyoit imprenables*, et *n'aurions pas fait tant de belles actions si*, *etc.* Leur pensée est que pour faire cette suppression avec quelque grace, on doit employer fort peu de mots avant la conjonction *et* qui empesche qu'on ne repete le nominatif du verbe, comme en cet exemple, *vous parlez indiscretement*, *et dites souvent ce qu'il faut taire.* J'adjousterai à cela que ce qui me blesse dans l'exemple de M. de Vaugelas, c'est que le second *et* ne fait pas sousentendre autant de mots que le premier. Quand après avoir dit, *nous avons passé les rivieres les plus rapides*, on ajouste, *et pris des places*, on ne supprime pas seulement le pronom *nous*, mais encore le verbe *avons*, que ce premier *et* fait sousentendre, *et nous avons pris.* Dans le second membre de la periode, il y a que *nous* qui soit supprimé. On exprime le verbe, et comme il change de temps, je ne doute point qu'il ne faille repeter le nominatif, et dire, *et nous n'aurions pas fait tant de belles actions.* Si on disoit *nous avons passé plusieurs rivieres*, *et pris quantité de places, et fait tant de belles actions que*, *etc.* la phrase seroit bonne, parce que le verbe ne changeroit point de temps, et que le second *et* feroit sousentendre *nous avons* aussi-bien que le premier, mais en ce cas il seroit mieux de supprimer le premier *et,* et de dire, *nous avons passé les rivieres les plus rapides*, *pris des places que l'on croyait imprenables*, *et fait tant de belles actions que, etc.*

Sur cet exemple, *nous ne sommes pas contens de nous informer du fonds de celui qui emprunte*, *mais fouillons jusques dans sa cuisine*, M. Chapelain a raison de dire que la construction ne change point, cependant il convient qu'il faut repeter le nominatif, et dire, *mais nous fouillons jusques dans sa cuisine.* Il prétend que cela vient du passage de la negative à l'affirmative, qui veut la repetition du *nous*, et qui ne la demanderoit pas, si l'affirmative ou la negative ne passoient pas dans leur contraire au membre suivant. Je ne croi

point cette raison vraie. Diroit-on, *ils ne s'attachaient pas seulement à décrier sa conduite, mais ne laissoient échapper aucune occasion de lui faire outrage?* Il me semble qu'il faudroit répeter le nominatif, et dire, *mais ils ne laissoient échapper*. Voilà pourtant une negative dans le premier membre, qui ne passe point dans son contraire au membre suivant, ce qui fait voir que *mais*, quoiqu'il serve de liaison aussi-bien que la conjonction *et*, demande toujours la repetition du nominatif. Je croi que cette raison du passage de l'affirmative à la negative peut avoir lieu pour faire repeter le nominatif après *et*, sur-tout quand le second verbe change de temps, comme en cet exemple, *il fait son unique étude de lui plaire, et il n'auroit pas pour lui tant de complaisance, s'il n'esperoit etc..*

Voici une façon de parler de M. de Vaugelas, que je doute fort qui soit correcte. Sur la fin de la remarque qui a pour titre, *des participes actifs*, il dit en parlant d'*estant; quand il n'est pas auxiliaire, la pluspart tiennent qu'il n'est jamais participe, et toujours gerondif.* Je croi qu'il faut repeter le verbe, avec son nominatif, et dire *la pluspart tiennent qu'il n'est jamais participe, et qu'il est toujours gerondif*, à cause du passage de la negative à l'affirmative.

A. F. — Non seulement on n'a point trouvé que dans la phrase de M. de Vaugelas, il soit plus elegant de dire, *et n'aurions pas fait tant de belles actions*, que si l'on disoit, *et nous n'aurions pas fait :* Mais on a regardé la suppression du pronom *nous* comme une faute. Il n'est presque jamais permis de supprimer les pronoms personnels devant les verbes, quoy qu'ils ayent esté exprimez dans le premier membre de la periode.

PLEURS.

Ce mot a esté employé au genre feminin par M. de Malherbe dans ses vers. Il est vray que ce n'est pas dans ses bonnes pieces. Le vers m'est eschappé, toutefois j'en suis certain. Il y a eu aussi quelque autre Poëte de ce temps-là, qui l'a fait feminin ; Neantmoins tous les Anciens l'ont fait masculin, et l'on trouuera dans Marot *vn pleur*, mais aujourd'huy je ne vois personne, qui ne le croye et ne le face masculin, *des pleurs versez, des pleurs repandus.*

P. — *Astrée*, t. II, p. 607, le fait féminin, mais mal [1].

T. C. — M. Menage donne des exemples de Baïf, et de Desportes, qui font voir que l'on disoit autrefois *un pleur*, mais ce mot n'est plus en usage aujourd'hui qu'au pluriel. Il est masculin, et sur ce que M. de Vaugelas asseure qu'il a esté employé au féminin par Malherbe, le mesme M. Menage dit, que ce qui a trompé M. de Vaugelas, c'est que dans les premières éditions des ouvrages de Malherbe, il y avoit une faute d'impression ; et qu'on lisoit dans l'Ode sur le voyage de Sedan.

Nos pleurs sont évanouies,
Sedan s'est humilié.

au lieu de

Nos peurs sont evanouies.

A. F. — *Pleurs* est masculin et ne se dit qu'au pluriel.

MERCREDY, ARBRE, MARBRE, PLUS.

Tous ceux qui ont tant soit peu estudié et qui sçauent l'etymologie de ce mot qui vient de Mercure, ont de la peine à l'escrire et à le prononcer autrement que *mercredy*, auec vne *r* apres l'*e*. Il y en a d'autres qui tiennent, qu'à cause de cette etymologie il faut bien escrire *mercredy*, mais il faut prononcer *mecredy* sans *r*, tout de mesme que l'on escrit *arbre*, et *marbre*, et neantmoins on prononce *abre*, et *mabre*, pour vne plus grande douceur. A quoy je respons qu'il est vray qu'autrefois on prononçoit à la Cour *abre* et *mabre* pour *arbre* et *marbre*, mais mal; aujourd'huy cela est changé, on prononce l'*r*, comme à *plus*, on ne prononçoit pas l'*l*, et aujourd'huy on la prononce. La plus saine opinion, et le meilleur usage est donc non seulement de prononcer, mais aussi d'escrire *mecredy* sans *r*, et non pas *mercredy*.

P. — Cela est vray [2].

[1] Il s'agit du roman de d'Urfé. (A. C.)
[2] Patru, qui a mis en marge de cette remarque *cela est vray*, a, dans son exemplaire, corrigé ainsi la fin de cette remarque ; « mais

T. C. — Ce qui précède les dernieres lignes de cette remarque, donne lieu de croire que M. de Vaugelas va dire qu'il faut prononcer et escrire *mercredi,* comme on prononce, *arbre*, *marbre et plus,* en faisant sentir l'*r* aux deux premiers, et l'*l* au dernier. C'est ce qui a obligé M. Chapelain à dire sur cet endroit, *Quand M. de Vaugelas dit,* le meilleur usage est donc, *ce* donc *est une conséquence prise là au contraire de ce que l'on attendoit. Par ce qui précede d'*arbre, *il paraist, si l'analogie avoit lieu, qu'il faudroit prononcer non* mécredi, *mais* mercredi, *et c'estoit ainsi que la suite du sens vouloit que l'on conclust.*

Il est vrai que plusieurs prononcent et escrivent *mécredi.* D'autres tiennent que comme on est revenu de la prononciation trop délicate d'*abre* et de *mabre* pour *arbre* et *marbre*, on doit aussi prononcer *mercredi* et non pas *mécredi*, et par consequent l'escrire. Je croi l'un et l'autre bon. *Mécredi* est le plus doux; il est aussi le plus usité.

A. F. — Plusieurs escrivent et prononcent *mecredy*. Il faut prononcer et escrire *arbre, marbre* et *plus*, sans supprimer l'*r* dans les deux premiers, ni l'*l,* dans le dernier.

LE CONFLUENT DE DEUX FLEUVES.

La jonction, ou le meslange de deux fleuues, lors qu'vn fleuue entre dans vn autre se dit fort bien *le confluent de deux riuieres*, et c'est ce qui est cause qu'il y a tant de lieux en France, qu'on appelle *Conflant*, c'est à dire *confluent*, mais de *confluent*, on a fait *conflant*, qui est plus aisé, et plus doux à prononcer. I'ose asseurer qu'il n'y a point de lieu qui s'appelle ainsi, où il n'y ayt vne riuiere qui entre dans l'autre. Mais il faut dire *le confluent de deux riuieres*, au singulier et non pas *les confluens*, au pluriel, comme disent quelques vns. Ce n'est pas qu'on ne le die au pluriel si l'on parle de *tous les confluens d'vn Royaume.*

aussi d'escrire *mercredy,* et non pas *mecredy* sans *r.* » Peut-être a-t-il supposé une faute d'impression, comme paraît le supposer aussi T. Corneille. Mais l'*Erratum* de Vaugelas n'autorise pas cette supposition, que réfute d'ailleurs le demi-acquiescement de l'Académie. (A. C.)

P. — Cela est vray.

T. C. — Quoique le lieu où une riviere se mesle dans l'autre, s'appelle *conflant*, on ne sauroit dire, *le conflant de deux rivieres*. Il faut toujours dire, *le confluent*.

A. F. — *Conflant* que M. de Vaugelas trouve plus doux et plus aisé à prononcer que *confluent*, ne se dit que du lieu où une riviere se decharge dans une autre. Il faut dire *le confluent*, quand on veut marquer la jonction des deux rivieres.

COMMENCER.

Ce verbe dans la pureté de nostre langue demande tousjours la preposition *à*, apres soy, et pour bien parler François il faut dire par exemple *il commence à se mieux porter*, et non pas *il commence de se mieux porter* [1], et cela est tellement vray, que mesme au preterit defini, à la troisiesme personne singuliere *commença*, il faut dire *à* apres, et non pas *de*, comme disent les Gascons, et plusieurs autres Prouinciaux, et mesme quelques Parisiens, soit par contagion, ou pour adoucir la langue ostant la cacophonie des deux *à*, ne se souuenant pas de cette maxime sans exception, qu'il n'y a iamais de mauuais son qui blesse l'oreille, lors qu'vn long vsage l'a estably, et que l'oreille y est accoustumée, ce que nous sommes obligez de repeter souuent selon les occasions [2]. Il ne faut donc iamais dire *il commença de*, mais tousjours *il commença à*, mesme quand le verbe qui suit commenceroit encore par vn *à*, tellement qu'il faut dire par exemple *il commença à auoüer*, et non pas *il commença d'auoüer*. Ce n'est pas qu'il ne le faille euiter tant qu'il est possible, mais si par necessité, comme il se rencontre quelquefois, la naïfueté de l'expression

[1] J'ai tousjours esté, et suis encore de cet avis. (*Note de* PATRU.)

[2] Nous avons transcrit textuellement cette phrase un peu embarrassée (en en conservant, comme toujours, strictement la ponctuation), pour ne pas nous exposer à fausser la pensée de l'auteur. (A. C.)

oblige aux trois *a*, de suite, il n'en faut point faire de scrupule, parce que cette façon de parler estant naturelle ne peut auoir que bonne grace, tant s'en faut qu'elle soit rude. Il est vray qu'il y a des verbes, qui regissent *à* et *de*, d'autres qui ne regissent que *de*, et d'autres, qu'*à*, comme celuy-cy. Ie remarqueray ceux de toutes les trois sortes à mesure qu'ils se presenteront.

Par occasion, puis que nous parlons du verbe *commencer*, je diray que plusieurs Parisiens doiuent prendre garde à vne mauuaise prononciation de ce verbe, que j'ai remarquée mesme en des personnes celebres à la chaire et au barreau. C'est qu'ils prononcent *commencer*, tout de mesme que si l'on escriuoit *quemencer*; comme nous auons remarqué ailleurs qu'ils disent aussi *ajetter* pour *acheter*, et qu'ils prononcent l'*r* simple et douce, comme double et forte, et l'*r* double comme simple ; car ils disent *burreau* pour *bureau*, et *arest* pour *arrest*. Athenes le siege et l'oracle de l'Eloquence Grecque ne laissoit pas d'auoir quelque vice particulier dans sa langue, et Paris qui ne luy en doit rien dans la sienne, n'est pas exent aussi de quelques defauts par la destinée et la nature des choses humaines, qui ne souffre rien de parfait.

P. — Cela est vray.

T. C. — M. Menage dit qu'on emploie indifferemment *commencer à*, et *commencer de*, et croit mesme qu'il se trouve plus d'exemples de cette seconde solution que de la premiere. Le Pere Bouhours avoue qu'après avoir cru longtemps que c'estoit une faute de dire, *Il commença de se mieux porter*, il a changé de sentiment en lisant plusieurs bons livres, où il a trouvé *commencer de*. Il en cite divers endroits qui font connaistre que de fort habiles gens ne sont point persuadez, comme M. de Vaugelas le prétend, que le verbe *commencer*, dans la pureté de notre Langue, demande toujours la préposition *à* après soi. Il ne faut donc point faire de scrupule de se servir de l'un et de l'autre, particulierement au prétérit indéfini, afin d'éviter la cacophonie des deux *à* qui se rencontre dans, *il commença à parler fierement*; sur-tout, je ne voudrois

jamais dire, *il commença à avouer*. Il est quelquefois très-commode de dire en vers *commencer de*, mais comme le remarque très-judicieusement le Pere Bouhours, ce seroit une licence fort vicieuse que de mettre dans un mesme vers *commencer* avec *de* et *à*, comme en celui-ci.

Il commença de vaincre aussi-tost qu'à paraître.

Je voi qu'on met aussi *de* et *à* après le verbe *tâcher*. Il me semble que *de* est le meilleur, *tâcher de réussir*, et qu'il doit suivre *essayer*, qui signifie la mesme chose, et qui demande tousjours *de*, *il essaya de gagner son amitié*.

Obliger est encore un verbe de mesme nature. On dit également, *obliger de faire*, et *obliger à faire*. Il semble que quand le pronom personnel est joint avec ce verbe, il demande plus ordinairement la particule *à*, *il s'oblige à faire tout ce que vous lui ordonnerez*. On dit *je suis obligé de vous avertir*, et non pas *je suis obligé à vous avertir*. Il n'y a point en cela d'usage certain, c'est l'oreille qui decide.

Plusieurs mettent *à* apres *forcer* et *contraindre*, *forcer à être cruel; il le contraignit à payer ce qu'il devoit*. J'aimerois mieux mettre *de*, *forcer de faire*, *contraindre de faire*, quoiqu'on ne puisse blasmer ceux qui disent, *contraindre à faire*.

Le verbe *engager* me paroit demander *à*. *Je l'ai engagé à me servir*, *je m'engage à faire cela pour vous*. Beaucoup pourtant disent et escrivent, *engager de faire*, *s'engager de faire*. Je ne voudrois mettre *de* qu'afin d'éviter la cacophonie du parfait indefini *Il s'engagea d'aller*, pour ne pas dire, *il s'engagea à aller*.

A. F. — On n'a point esté du sentiment de M. de Vaugelas, qui veut que l'Usage ait estabi qu'on dise tousjours *commencer à*, et jamais *commencer de*; l'une et l'autre façon de parler est bonne et on s'en peut servir indifferemment, si ce n'est à la troisième personne singuliere du preterit qui se termine par un *a* ; car il est beaucoup plus doux de dire, *il commença de parler*, que *il commença à parler*. Il faut sur tout éviter les trois *a*, de suite, et dire, *il commença d'avoüer*, et non pas *il commença à avoüer*. M. de Vaugelas blasme avec raison ceux qui prononcent *quemencer* pour *commencer*.

DEMAIN MATIN, DEMAIN AU MATIN.

Tous deux sont bons, mais il faut dire *jusques à de-*

main matin, et non pas *jusques à demain au matin*, quoy que l'on die fort bien *jusques à demain au soir*.

P. — Cela est vray.

T. C. — *Demain matin* se dit dans le discours familier, mais je ne croi pas qu'on le doive escrire, ni que *jusqu'à demain matin* ait droit d'exclure *jusqu'à demain au matin*, qui est la plus correcte façon de parler. J'ai oui demander s'il falloit dire *à cinq heures de matin* ou *du matin*. C'est *du matin* qu'il faut dire, et ceux qui escrivent *à cinq heures de matin*, *à cinq heures de soir*, comme je l'ai veu souvent escrit, font une faute.

M. Menage nous fait remarquer sur le mot *demain*, que l'usage a emporté un present pour un futur dans cette phrase. *Il est demain feste*. Pour parler juste, il faudroit dire, *il sera demain feste*. On dit de mesme, *quelle feste est-il demain*, pour *quelle feste sera-t-il*.

A. F. — Comme on peut dire egalement bien *demain matin*, et *demain au matin*, on croit qu'il est permis de dire *jusqu'à demain au matin* aussi bien que *jusqu'à demain matin*. La préposition *jusque* n'y met point de difference.

Des Participes actifs.

Dans la Remarque des gerondifs il a fallu necessairement parler des participes, à cause qu'vne infinité de gens les confondent l'vn auec l'autre. Mais apres auoir fait voir que l'vsage des gerondifs est beaucoup plus frequent en François, que celuy des participes, nous auons promis vne Remarque particuliere sur sur ces derniers pour en traitter à plein-fond ; car j'ose dire que c'est vne des parties de nostre Grammaire qui a esté aussi peu connuë jusqu'icy, et qui merite autant d'estre esclaircie.

Il faut commencer par les deux verbes auxiliaires *auoir* et *estre*. Iamais ils ne sont participes, quand ils font leur fonction de verbe auxiliaire, et qu'ils sont joints à vn autre verbe, comme *ayant esté*, *ayant mangé*, *estant contraint*, *estant aimé*. Ils sont tousjours

gerondifs, et par consequent, ils ne reçoiuent jamais d'*s* et ne peuuent auoir de pluriel, par ce que les gerondifs sont indeclinables. D'où il s'ensuit que ceux qui escriuent par exemple *les hommes ayans veu*, *les hommes estans contraints*, comme font la plus-part, n'escriuent pas bien. Il faut dire *les hommes ayant veu*, *les hommes estant contraints* sans *s*, après *ayant* et *estant*, à cause qu'ils sont gerondifs, comme il se voit clairement par la conformité des autres langues vulgaires auec la nostre ; car l'Italienne et l'Espagnole disent *hauendo visto*, *essendo costretti*, *hauiendo visto*, *siendo forçados*, ainsi que nous auons desja dit en la Remarque des gerondifs. Et cette façon de parler par le gerondif auec le participe est inconnuë à la langue Grecque et à la Latine, et n'appartient qu'aux langues vulgaires.

Ces mesmes mots *ayant*, et *estant*, doiuent encore estre considerez sans participe apres eux. Donnons-en des exemples, et parlons premierement d'*ayant*, sous lequel, estant ainsi employé, tous les autres participes actifs seront compris, parce qu'il se gouuernent tout de mesme. *Ayant*, est donc gerondif de cette façon, *les hommes ayant cette inclination*, et participe de cette autre sorte, *Ie les ay trouuez ayans le verre à la main*. Mais voicy vne Remarque nouuelle et fort curieuse, dont je dois la meilleure partie aux Oracles de nostre langue, que j'ay consultez là dessus. C'est que le participe *ayant*, n'a jamais de feminin, et que les autres participes actifs n'en vsent gueres. L'exemple en est vne preuue conuaincante, *je les ay trouuées ayantes le verre à la main*. Cette façon de parler seroit barbare et ridicule. Aussi de dire *ayans le verre à la main*, cela ne se peut non plus, parce qu'*ayans*, est masculin et ne peut estre feminin, n'y ayant point d'adjectif en nostre langue, comme presque tous les participes le sont, qui se termine en *ant*, dont le feminin au pluriel ne se termine en *antes*. Il faut donc necessairement auoir recours au gerondif, quand il s'agit du feminin soit au singulier, soit au pluriel, et dire en l'exemple que nous auons proposé

je les ay trouuées ayant le verre à la main, nonobstant l'equiuoque d'*ayant*, qui se pourroit rapporter à *je*, aussi bien qu'*aux femmes*, si le sens ne suppleoit à ce defaut comme il fait souuent en toutes les langues, et dans les meilleurs Autheurs. Donnons vn exemple des participes actifs aux autres verbes, *je les ay trouuées beuuantes et mangeantes*, qui a jamais oüy parler comme cela ? Il faut dire *je les ay trouuées beuuant et mangeant* au gerondif, nonobstant l'equiuoque, qui est osté par le sens, et ne peut mesme estre rapporté à *je*, qu'en luy faisant violence, parce que *beuuant et mangeant*, estant proches de *trouuées*, se doiuent rapporter naturellement à *trouuées* plustost qu'à *je*, qui en est fort esloigné.

Mais on objecte que l'on dit *changeante*, *concluante*, *effrayante*, *remuante*, et vne infinité d'autres de cette sorte ; donc le participe actif comme *changeant*, *concluant*, *effrayant*, *remuant*, *etc.* a son feminin.

On respond que tout participe actif et passif doit estre consideré en deux façons, ou comme participe et adjectif tout ensemble, ou comme adjectif seulement. Or il n'est jamais participe au feminin, au moins dans le bel vsage, mais seulement adjectif, quoy que l'on confesse qu'il vient du participe ; Car s'il estoit participe au feminin, il regiroit sans doute le mesme cas que regit le verbe dont il est participe, comme il fait au masculin, par exemple on dit fort bien *je les ay trouuez mangeans des confitures*, *beuuants de la limonade*, mais on ne dira jamais en parlant de femmes *je les ay trouuées mangeantes des confitures*, ny *beuuantes de la limonade*, ny *ayantes le verre à la main*, comme nous avons dit.

Que si l'on replique, qu'il y a plusieurs de ces feminins qui regissent le mesme cas, que leurs verbes, comme *ces estoffes ne sont pas fort belles*, *ny approchantes de celles que ie vis hier*, et *son humeur est tellement repugnante à la mienne que*, *etc.* Car le verbe *approcher*, regit *de*, comme *il n'approche pas de la vertu d'vn tel*, et le verbe *repugner*, regit *à*, comme *cela repugne à mon humeur*, et ainsi d'vn grand nombre

d'autres. On respond, qu'il ne s'ensuit pas pour cela que *approchantes*, *repugnantes*, et leurs semblables soient participes, parce qu'il y a plusieurs noms adjectifs et particulierement les verbaux, c'est à dire; ceux qui sont formez des verbes, qui gardent le mesme regime des verbes dont ils sont formez, ou dont ils approchent, quoy qu'ils ne soient point participes, et qu'ils n'en ayent aucune marque, comme par exemple *libre*, *vuide*, *conforme*, *semblable*, *etc*. Car on dira *libre de tous soins*, *libre de faire*, *ou de ne pas faire*, *vuide d'argent*, *vuide de tous soins*, *conforme*, ou *semblable à son modelle*, qui sont des regimes des verbes d'où ils viennent, ou dont ils approchent.

Il y en a pourtant qui soustiennent que ce participe actif feminin ne doit pas estre entierement banny de nostre langue, quoy que neantmoins ils demeurent d'accord que l'vsage en est tres-rare, et que le gerondif mis en sa place sera meilleur sans comparaison. Quand on leur accorderoit ce participe feminin de la façon qu'ils le proposent, il me semble qu'il n'y auroit guere à dire entre ces deux propositions *qu'il n'est point du tout de la langue*, ou *qu'il en est, de sorte que l'vsage en est tres-rare, et qu'encore en ce cas là, le gerondif est beaucoup meilleur*. Voicy l'exemple qu'ils apportent. On dira fort bien, disent-ils, *cette femme est si pressante et si examinante toutes choses*. Or *examinante*, en cet exemple ne peut estre que participe; puis qu'il regit apres soy le mesme cas que le verbe, qui est, comme nous auons dit, la marque infaillible du participe. On respond premierement que l'Vsage n'est point de parler ainsi, et que l'on dira plustost *cette femme est si pressante et examine tellement toutes choses*. Secondement, on ne demeure point d'accord, que cela soit bien dit, et tous ceux à qui ie l'ay demandé, et qui en sont bons juges, condamnent absolument cette façon de parler [1].

Voicy vn exemple contraire, qui le fera voir encore plus clairement, par la comparaison du parti-

[1] En effet elle ne vaut rien. (*Note de* PATRU.)

cipe masculin auec le participe feminin, *ce sont tous argumens concluans vne mesme chose*. Cela est fort bien dit, et *concluans* icy est participe, mais *ce sont toutes raisons concluantes vne mesme chose*, ce sera fort mal dit, et l'Vsage est de se seruir du gerondif, et de dire *ce sont toutes raisons concluant vne mesme chose*, ou ce qui seroit beaucoup mieux *ce sont toutes raisons qui concluent vne mesme chose;* Car c'est auec ce pronom relatif, que nostre langue supplée au defaut du participe actif feminin, comme il se voit dans l'exemple que nous venons d'alleguer, et en celuy-cy encore *je les ay trouuées qui beuuoient et mangeoient*, et ainsi en tous les autres.

Ce n'est pas que dire *ce sont toutes raisons concluantes*, ne soit tres-bien dit, parce que là il est adjectif, et l'Vsage parle ainsi, mais si l'on pense en faire vn participe qui regisse le nom comme son verbe, et dire *ce sont toutes raisons concluantes vne mesme chose*, il ne vaut rien.

Il reste à parler d'*estant*, quand il n'est pas auxiliaire. La plus-part tiennent qu'il n'est jamais participe, et tousjours gerondif[1], et qu'ainsi il faut dire par exemple *les François estant deuant Perpignan*, et non pas *estans*, quelques-vns au contraire estiment, qu'*estans* se peut dire comme participe, quoy qu'ils ne nient pas, qu'*estant*, comme gerondif n'y soit bon aussi. De mesme ils soustiennent que l'vn et l'autre est bien dit *les soldats estans sur le point*, et *estant sur le point*. Que si cela est vray, au moins il n'a lieu qu'au seul cas de ces exemples; car *estant*, ne peut estre employé qu'en trois façons, ou comme verbe auxiliaire, lors qu'il est joint au participe passif, par exemple *estant asseuré*, ou comme verbe substantif regissant vn nom apres soy, par exemple *estant malade*, ou sans participe et sans nom comme *estant sur le point*. Quand il est auxiliaire, nous auons desja fait voir qu'il ne peut estre que gerondif. Quand il regit un nom, il est aussi gerondif, et il n'est

[1] Je suis absolument de cet avis. (*Note de* PATRU.)

pas besoin de dire *estans*, pour marquer le pluriel, parce que le nom le marque assez, comme lors que l'on dit *estant malades*, l'*s* de *malades*, monstre bien qu'il est pluriel sans mettre *estans*. Il n'y a donc qu'vn seul cas, où l'on puisse mettre *estans*, qui est lors qu'il n'a point de nom, ny de participe apres soy, comme quand on dit *estans sur le point*. Pour moy je le trouue bon, parce qu'il sert tousjours à esloigner l'equiuoque qui se peut rencontrer entre le pluriel et le singulier, mais quand il ne fera point d'equiuoque, j'aimerois mieux dire *estant*, au gerondif.

Au moins il est bien certain qu'*estant*, participe n'a point de feminin, et que jamais on n'a dit *estante*, non plus qu'*ayante*, au feminin, ce qui n'est pas vn petit indice, que les participes actifs naturellement n'ont point de feminin, et que tous les feminins que nous voyons tirez de ces participes sont purement adjectifs, et ne tiennent rien de la nature des participes actifs, que leur formation.

P. — *Ayant le verre à la main*.] A mon avis *ayant* au gerondif est mieux qu'*ayant* au participe; et *les hommes ayant cette inclination*, et *j'ai trouvé deux villageois ayant le verre à la main*, c'est la mesme chose. Il faut, autant qu'on peut, reduire toutes ces façons de parler au gerondif, parce que les participes sont trainans. Au reste, *je les ai trouvez le verre à la main*, sans y mettre *ayant* ou *ayans*, est beaucoup mieux dit.

T. C. — Beaucoup de personnes qui s'attachent à la pureté de notre langue, ne demeurent pas d'accord avec M. de Vaugelas, que ces mots *ayant* et *estant* soient quelquefois participes, et qu'ils puissent recevoir une *s* après eux. Ils veulent qu'ils soient toujours gerondifs, et que comme on dit, selon les exemples qu'il apporte, les hommes *ayant cette inclination*, et non pas *ayans*, on dise aussi, *je les ai trouvez ayant le verre à la main*, et non pas, *ayans le verre à la main*. Ils demandent pourquoi on en veut faire un participe adjectif, seulement pour le pluriel masculin, puisqu'*ayant*, et par conséquent tous les autres participes qui se gouvernent de mesme, ne sauroit avoir de féminin, et qu'on ne dit point d'une femme au singulier, *je l'ai trouvée ayante le verre à la main*, ni de plusieurs, *je les ai trouvées ayantes le verre à la main*. Si on

reçoit le gerondif pour le feminin, pourquoi fera-t-on scrupule de le recevoir pour le masculin? Pour connaistre qu'*ayant* doit toujours estre gerondif, mesme avec un masculin pluriel, on n'a qu'à consulter son oreille. Si après *ayant* il suit une voyelle et non pas une consone, et qu'au lieu de ces mots, *le verre à la main*, on trouve escrit *un verre à la main*, il est certain qu'on prononcera, *je les ai trouvez ayant un verre à la main*, comme s'il y avoit, *ayan-t'un verre à la main*, et non pas *ayan-z un verre à la main*, comme s'il y avoit un *z* devant *un*. Ce que j'ai entendu dire de plus fort pour *ayans*, c'est comme si on disoit, *Je les ai trouvez ayant le verre à la main*, on ne sait si c'est moi qui avois le verre a la main, lorsque je les ai trouvez. J'avoue que cela cause une équivoque, mais puisqu'il la faut souffrir nécessairement dans le feminin, *Je les ai trouvées ayant le verre à la main*, elle ne doit pas faire plus de peine dans le masculin. D'ailleurs si au lieu de *Je les ai trouvez*, on dit, *nous les avons trouvez ayant le verre à la main*, la mesme équivoque subsistera, et on ne peut l'éviter qu'en tournant la phrase d'une autre façon. Toutes ces raisons me persuadent, qu'il faut toujours dire, *ayant*, et non pas *ayans*. Je suis de ce mesme sentiment pour les autres verbes, et dirois, *ils choisirent ce parti, aimant mieux ceder de bonne grace, etc.* et non pas *aimans mieux*. *Estant*, quand mesme il n'est pas auxiliaire, ne doit estre regardé que comme gerondif, et on ne dit point, *et les Soldats estans sur le point*, il faut dire *estant sur le point*.

A. F. — *Estant* et *ayant* ne sont jamais participes, et par conséquent ils n'ont point de pluriel, à l'exception d'*ayant* dans une maniere de parler de pratique que l'Usage a consacrée, *Ses hoirs et ayans cause*. Hors de là ces deux mots sont gerondifs, et ne reçoivent point d'*s*. Il faut dire, *je les ay trouvez ayant*, et non pas *ayans le verre à la main*. *Je les ay trouvez mangeant des confitures, beuvant de la limonade*, et non pas *mangeans des confitures, beuvans de la limonade*. Il faut parler de la mesme sorte si le relatif *les* se rapporte à des femmes. *Je les trouvay mangeant des confitures*, et non pas *mangeantes des confitures*; quoy qu'on puisse dire en parlant des femmes, *Je les ay trouvées bien mangeantes et bien beuvantes*. La raison est qu'aucun verbe actif n'a de participe qui regisse l'accusatif. Ainsi on peut fort bien dire, *ce sont toutes raisons concluantes*; à cause que dans cette phrase, *concluantes* est un adjectif verbal sans aucun regime; mais on ne peut dire *ce sont trois argumens concluans la mesme*

chose, ny ce *sont toutes raisons concluantes la mesme chose;* parce que dans cette phrase *concluans, concluantes* seroit participe, et qu'un participe ne peut gouverner l'accusatif. Ainsi c'est très-mal parler que de dire, *c'est une femme si examinante toutes choses*. Il n'en est pas de mesme de certains verbes qui ne sont point actifs, et dont le participe gouverne le mesme cas que le verbe gouverne, comme *approcher* et *appartenir*. On dit *voilà une couleur approchante de celle-cy, une maison appartenante à un tel*, de mesme qu'on dit, *approcher de quelque lieu, appartenir à quelqu'un;* mais *approchant, appartenant*, et d'autres semblables ne sont point des participes, ce sont des adjectifs verbaux qui ont un regime comme plusieurs adjectifs en ont en notre Langue. *digne de respect, semblable à un torrent.*

Courir sus.

Cette façon de parler soit dans le propre, ou dans le figuré estoit fort elegante du temps de M. Coffeteau qui en vse souuent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous auons pourtant quelques vns de nos Autheurs modernes et des meilleurs qui s'en seruent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront seruir, est de ne mettre pas le datif que *courir sus*, regit, deuant le verbe, mais après. Vn exemple le va faire entendre. *Il ne faut pas courir sus aux affligez*, est bien dit, mais si apres auoir parlé des affligez je dis *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que ie mets *leur*, qui est le datif deuant *courir sus*, dont il est regi. C'est tout de mesme qu'*aller au deuant*, car *aller au deuant de luy*, est fort bon, *et luy aller au deuant*, ne vaut rien.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer, prétend que cette phrase, *il ne faut leur courir sus*, est aussi bonne que, *il ne faut pas courir sus aux affligez*. M. Chapelain a dit sur cette remarque, que *courir sus* est une vieille phrase, qui se conserve comme en son vrai lieu dans les patentes, *il est enjoint de leur courre sus*. Le datif est ici devant le verbe dont il est regi, ce qui est contraire à ce que M. de Vaugelas veut que l'on observe. Cette façon de parler est vieille, et ceux qui escrivent bien ne s'en servent plus.

A. F. — *Courir sus* est une vieille façon de parler dans cette phrase *courir sus aux affligez;* mais on s'en sert encore dans les patentes où l'on dit en parlant de vagabonds ou de rebelles, *enjoint de leur courir sus*, quoy que le datif soit devant le verbe; ce qui fait voir que cette phrase n'est pas de la mesme espece que *luy aller au devant*, qui ne se dit point.

Voisiné.

Voisiné pour *voisinage*, comme *j'envoye des fruits à tout mon voisiné* pour dire *à tout mon voisinage* est vn mot Prouincial insupportable à quiconque sçait la pureté de nostre langue.

T. C. — M. Chapelain dit que *voisiné* ne méritoit pas d'estre marqué, tant il est peu connu dans cette terminaison.

A. F. — *Voisiné* pour *voisinage* ne vaut rien du tout.

De façon que, de maniere que, de mode que, si que.

Ces deux premieres façons de parler *de façon que*, *de maniere que*, sont Françoises à la verité, mais si peu elegantes, qu'il n'y pas vn bon Autheur qui s'en serue; et pour ces deux autres, *de mode que*, et *si que*, elles sont tout à fait barbares, particulierement *si que*, bien que tres-familier à plusieurs personnes, qui sont en réputation d'vne haute eloquence. Il faut dire *si bien que, de sorte que*, ou *tellement que*. Il n'y a que ces trois, qui soient employez par les bons Escriuains.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas met *de façon que*, qui est très-bon, en fort mauvaise compagnie, afin de le faire rebuter. Le Pere Bouhours ne condamne ni *de façon que*, ni *de maniere que*, au contraire il dit qu'ils sont aujourd'hui dans la bouche de plusieurs personnes, et que quelques-uns de nos bons Auteurs en usent. Il cite

M. l'Abbé Regnier, qui emploie souvent *de maniere que* dans sa Traduction de Rodriguez. *De sorte que* est la maniere de parler la plus usitée, et je la préfererois *à tellement que*. On ne dit plus aujourd'hui, *si que*. On l'avoit pris de l'Italien *si che*.

A. F. — On ne dit aujourd'huy ny *si que* ny de *mode que;* mais on ne doit faire aucune difficulté d'employer *de maniere que*, et *de façon que,* qui sont dans les Ouvrages des meilleurs Auteurs. *Tellement que* est François, mais on le croit moins usité que *si bien que* et *de sorte que*.

Des preterits de ces verbes ENTRER, SORTIR, MONTER, DESCENDRE.

C'est vne faute fort commune de conjuguer les preterits de ces quatre verbes par le verbe auxiliaire *auoir*, au lieu de les conjuguer par le verbe substantif *estre*. L'exemple le va faire entendre. Plusieurs disent *il a esté jusqu'à la porte, mais il n'a pas entré, mais il n'a pas sorty*, au lieu de dire, *mais il n'est pas entré*, *mais il n'est pas sorty*. De mesme ils disent *il a monté*, *il a descendu*, pour *il est monté*, *il est descendu*. Il faut obseruer la mesme chose en tous leurs autres preterits.

T. C. — J'ai marqué en un autre endroit, selon l'observation de M. Menage, qu'on dit fort bien, *Monsieur a sorti ce matin*, pour dire *qu'il est sorti et revenu*. Quoi qu'on dise ordinairement, *il est monté*, le mesme M. Menage fait voir par les exemples qui suivent, qu'on peut dire aussi *il a monté. Aussitost que Madame est venue de la Messe, elle a monté en sa chambre. Un tel Ecolier n'a pas monté en troisiesme, il est demeuré en quatriesme ; j'ai monté à cheval sous Arnolfini.* Je croi qu'on diroit aussi fort bien, *j'ai fait tout ce que j'ai peu pour le convaincre, mais il n'a pas bien entré dans la force de mes raisons.*

A. F. — Quoy que tous les verbes dont il est parlé dans cette Remarque se servent de l'auxiliaire *estre* au préterit, on croit qu'il y a certaines occasions où l'on se pourroit servir de l'auxiliaire *avoir,* et qu'on ne devroit pas condam-

ner celuy qui diroit, *il y a huit iours que je n'ay sorti*. Peut-estre trouveroit-on des exemples aussi fauorables pour les autres verbes.

Deux mauuaises prononciations, qui sont tres-communes, mesme à la Cour.

L'vne de ces mauuaises prononciations est de dire *cheuz vous*, *cheuz moy*, *cheuz luy*, au lieu de dire *chez vous*, *chez moy*, *chez luy*, et ie ne puis comprendre d'où est venu cet *u*, dans ce mot. L'autre, de prononcer vne *z*, ou vn *s*, apres *on*, deuant la voyelle du verbe, qui le suit, comme *on-z-a*, pour dire *on a*, *on-z-ouure*, pour dire *on ouure*, *on-z-ordonne*, pour dire *on ordonne*. Ie ne rapporte pas des exemples des autres voyelles, parce que j'ay remarqué qu'en l'*e*, en l'*i*, et en l'*u*, on ne fait pas cette faute, et il me semble que ie n'ay point oüi dire *on-z-estime*, pour *on estime*, ny *on-z-humecte*, pour *on humecte*. Neantmoins ie me pourrois bien tromper, mais il suffit de soustenir que c'est vn vice de prononciation en toutes les cinq voyelles. Ce vice est d'autant moins excusable, que la lettre *n*, qui finit *on*, n'a pas besoin du secours d'vne autre consone pour oster la cacophonie de la voyelle suiuante, puis qu'elle mesme y suffit en se redoublant, comme nous auons dit en la Remarque de la lettre *h*, car on prononce *on a*, *on ouure*, *on ordonne*, comme si l'on escriuoit *on-n-a*, *on-n-ouure on-n-ordonne*, qui est la plus douce prononciation que l'on sçauroit trouuer en ces mots là, sans en chercher vne autre. Il y a encore quelques autres mauuaises prononciations, que i'ay remarquées ailleurs; En voicy encore vne.

T. C. — Il y en a qui prononcent encore *cheuz vous*, pour *chez vous*, ce qui est très-mal, mais personne ne dit plus, *on z'a, on z'ouvre*, pour dire, *on a, on ouvre.*

A. F. — Jamais les façons de prononcer que M. de Vaugelas condamne icy n'ont esté souffertes.

De la lettre R, *finale des infinitifs.*

Ie ne m'estonne pas qu'en certaines Prouinces de France, particulierement en Normandie on prononce par exemple l'infinitif *aller*, auec l'*e* ouuert, qu'on appelle, comme pour rimer richement auec l'*air*, tout de mesme que si l'on escriuoit *allair;* car c'est le vice du païs, qui pour ce qui est de la prononciation manque en vne infinité de choses. Mais ce qui m'estonne, c'est que des personnes nées et nourries à Paris et à la Cour, le prononcent parfaitement bien dans le discours ordinaire, et que neantmoins en lisant, ou en parlant au public, elles le prononcent fort mal, et tout au contraire de ce qu'elles font ordinairement ; car elles ont accoustumé de prononcer ces infinitifs *aller*, *prier*, *pleurer*, et leurs semblables, comme s'ils n'auoient point d'*r*, à la fin, et que l'*e*, qui precede l'*r*, fust vn *e*, masculin, tout de mesme que l'on prononce le participe, *allé*, *prié*, *pleuré*, *etc.* sans aucune différence, qui est la vraye prononciation de ces sortes d'infinitifs. Et cependant, quand la plus-part des Dames par exemple, lisent vn liure imprimé, où elles trouuent ces *r*, à l'infinitif, non seulement elles prononcent l'*r* bien forte, mais encore l'*e*, fort ouuert, qui sont les deux fautes que l'on peut faire en ce sujet, et qui leur sont insupportables en la bouche d'autruy, lors qu'elles les entendent faire à ceux qui parlent ainsi mal. De mesme la plus-part de ceux, qui parlent en public soit dans la chaire, ou dans le barreau, quoy qu'ils ayent accoustumé de le bien prononcer en leur langage ordinaire, font encore sonner cette *r*, et cet *e*, comme si paroles prononcées en public demandoient vne autre prononciation, que celle qu'elles ont en particulier, et dans le commerce du monde. Quand j'ay pris la liberté d'en auertir quelques-vns de mes amis, ils m'ont respondu, qu'ils croyoient que cette prononciation ainsi forte auoit plus d'emphase et qu'elle remplis-

soit mieux la bouche de l'Orateur, et les oreilles des Auditeurs. Mais depuis ils se sont desabusez, et corrigez, quoy qu'auec vn peu de peine, à cause de la mauuaise habitude qu'ils auoient contractée.

T. C. — Il est certain que lorsqu'on parle en public, on doit prononcer beaucoup de mots d'une autre maniere qu'on ne les prononce dans la conversation, mais cela ne regarde point les infinitifs des verbes en *er*, où il ne faut jamais faire trop sentir l'*r* finale. Dans le discours familier on prononce *sthomme, ste femme*, et ce seroit une affectation vicieuse de dire *cet homme, cette femme*, quoique dans la Chaire on doive prononcer ainsi ces mots. Il y a pourtant d'excellens Predicateurs qui prononcent *st'action, st'habitude*, mais la pluspart prononcent entierement *cet* et *cette*. On prononce aussi dans le discours familier *notre* et *votre*, sans y faire presque sentir l'*r* et l'on dit *notre dessein, votre resolution,* comme si l'on écrivoit *note dessein, vote resolution.* Je connois une personne qui se fait remarquer de tout le monde, à cause qu'elle fait entierement sentir l'*r* dans ces deux mots. Comme il faut avoir une prononciation plus ouverte lorsque l'on parle en public, et sur-tout lorsqu'on recite des Vers, je croi qu'on doit prononcer *les hommes, mes amis*, et non pas *le-z-hommes, me-z-amis*, comme je l'entends prononcer à quelques-uns. Je dirois en parlant publiquement, *les François, l'Academie Françoise*, et dans la conversation, *les Français, l'Academie Française.* Ceux qui disent *Saint Français*, parlent très-mal, on doit toujours prononcer *François*, quand c'est un nom de baptesme.

A. F. — On ne fait jamais sentir l'*r* des infinitifs terminez en *er*, si ce n'est en prononçant des vers où cet infinitif est suivi d'une voyelle; parce que la suppression de cette lettre seroit une cacophonie. Ainsi il faut prononcer, *aimer avec ardeur*, et non pas *aimé avec ardeur.*

Quand il faut prononcer le D *aux mots qui commencent par* AD, *auec vne autre consone apres le* D.

Il y en a où il faut prononcer le *d*, et d'autres où il ne le faut pas prononcer, tellement que pour bien faire, il ne faudroit point mettre le *d*, aux mots, où

il ne se prononce point; Aussi est-ce le sentiment de tous ceux qui s'y connoissent; car à quel propos laisser vn *d*, qui n'est là que comme vne pierre d'achoppement pour faire broncher le Lecteur? Par exemple en ces mots *auenir*, *auis*, *etc.* pourquoy escrire *aduenir*, *aduis* si ce *d*, ne se prononce jamais?

Prenons tous ces mots l'vn apres l'autre selon l'ordre du Dictionnaire, afin de n'en oublier pas vn.

Adjacent, *terres adjacentes*, le *d*, se prononce.

Adjoindre, *adjoint*, *adjonction*, on prononce le *d*.

Adjourner, *adjournement*, le *d* ne se prononce point.

Adjouster, il ne se prononce point. On le prononce dans la ville, et mal, mais non pas à la Cour.

Adjuger, il ne se prononce point.

Adjudication, il se prononce au verbal, quoy qu'il ne se prononce pas au verbe.

Adjurer, *adjuration*, il se prononce.

Adjuster, *adjustement*, il ne se prononce point.

Admettre, *admis*, il se prononce.

Administrer, *administration*, il se prononce.

Admirer, *admiration*, *admirable*, et toute sa suite, il se prononce. Il n'y a que les Gascons qui disent *amirer*, *amirable*, *etc.*

Admonester, *admonition*, il se prononce.

Par où il se voit que le *d*, se prononce tousjours deuant l'*m*, sans exception; car *admodier*, *admodiation*, que l'on met auec vn *d*, dans les Dictionnaires, n'en doiuent point auoir, et il faut escrire *amodier*, et *amodiation*. Que si l'on y mettoit vn *d*, il faudroit dire, que tous les mots, qui commencent par *adm*, et qui viennent du Latin, comme sont tous ceux que nous auons marquez, veulent qu'on prononce le *d*, mais non pas ceux qui ne viennent pas du Latin, comme *amodier*, *amodiation*, et *Admiral*, où il ne faut pas prononcer le *d*.

Il est vray qu'il faut non seulement prononcer, mais escrire *Amiral* sans *d*, *Amirauté*, de mesme, tant parce qu'à la Cour, on ne prononce jamais *Admiral*, ny *Admirauté* auec le *d*, qu'à cause de son etymologie, que Nicod rapporte doctement dans son

Dictionnaire, et qu'il n'est pas besoin de transcrire icy. Il suffit qu'il conclud luy-mesme qu'il faut dire *Amiral*, *aduancer*, ny *aduantage*, ne doivent point estre mis icy, parce qu'il les faut tousjours escrire sans *d*, *auancer*, *auantage*.

Aduenir, en tout sens, le *d*, ne se prononce point, ny en *aduenement*, ny en *aduenüe*, ny en *aduenture*, ny en *aduenturier*.

Aduerbe, *aduerbial*, il se prononce.

Aduersaire, il se prononce.

Aduersité, il se prononce.

Aduertir, *aduertissement*, il ne se prononce point.

Aduis, *aduiser*, *aduisé*, il ne se prononce point.

Aduoüer, *adueu*, il ne se prononce point.

Aduocat, *aduocasser*, il ne se prononce point.

T. C. — Cette remarque commence à devenir inutile, à cause que dans la pluspart des Livres qu'on imprime aujourd'hui, on oste le *d*, de tous les mots où il ne doit point se faire sentir. Ainsi comme on trouve escrit *avenir*, *avis*, *avenue*, *ajourner*, *ajouster*, *ajuger*, *ajuster*, *etc.* on ne sauroit se tromper à la prononciation de ces mots. Plusieurs font encore sentir le *d* dans *adversité*, mais tout le monde prononce *aversaire*.

M. Menage observe qu'on ne prononce plus le *d* dans *adjoint*, et que l'on escrit *ajoint*.

On oste aussi l'*s* [1], de tous les mots où elle ne se prononce point, et l'on escrit *épée*, avec un accent sur l'*é*, et non pas *espée*. Cela empesche que les Etrangers ne soient embarrassez à savoir quand il faut prononcer l'*s*. Ils la prononcent dans *esperance*, *esprit*, *espace*, parce qu'ils l'y trouvent, et disent *étendue*, *éteindre*, *étude*, sans *s*, parce qu'ils n'y en trouvent point. Si l'on escrivoit *espier* comme *espion* et *descrire* comme *description*, comment sauroient-ils qu'il faut prononcer *épier* et *décrire* sans y faire sentir d'*s*, et dire *espion*, *description* en faisant sonner entierement l'*s*?

A. F. — On ne prononce point le *d*, dans *adjudication*, non plus que dans *adjuger*, *admodier*, et *admodiation*, quoy qu'il se doive escrire dans tous ces mots.

[1] T. Corneille vient de dire que cette orthographe était celle de la plupart des livres imprimés nouvellement ; elle n'était pas encore générale. (A. C.)

Chaire, chaise *ou* chaize.

L'vn et l'autre est bon, mais il ne s'en faut pas seruir indifferemment ; car on dit *la chaire de saint Pierre*, *la chaire du Predicateur*, *chaire de droit*, et non pas *chaise*. Au lieu que l'on dit *vne chaise*, non pas *vne chaire*, pour s'asseoir au sermon, ou ailleurs, ou pour se faire porter par la ville. *Des chaises de paille*, *aller en chaise*, *venir en chaise*, *porteurs de chaises*, *loüer des chaises*.

T. C. — J'ai veu plusieurs ouvrages de poësie, où l'on faisoit rimer *chaire* avec *affaire*, ce qui marque qu'il y a des Provinces où l'on prononce ce mot, comme on prononce le féminin de l'adjectif *cher*, *chere*. Cette prononciation est vicieuse. D'autres le font rimer avec *guerre*, ce qui est mal, quoique la prononciation de *chaire* en approche davantage.

A. F. — On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

Vouloir *pour* volonté.

C'est vne chose ordinaire en nostre langue, aussi bien qu'en la Grecque, de substantifier les infinitifs, comme le *boire*, le *manger*, *etc.* mais de dire *le vouloir*, pour *la volonté*, est vn terme qui a vieilly, et qui n'estant plus receu dans la prose, est neantmoins encore employé dans la poësie par ceux mesme, qui excellent aujourd'huy en cet art.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer veut que *vouloir* pour *volonté* soit encore aussi bon et en Prose et en Vers qu'il fut jamais. Je ne le croi pas. C'est un terme qui a entierement vieilli, et aucun Poëte ne diroit aujourd'hui.

De ce prince inhumain le vouloir absolu.

M. Chapelain dit sur cette remarque, que *substantifier*, employé par M. de Vaugelas, est un mot hardi, mais bon en cet endroit, et qu'on ne diroit pourtant pas *adjectifier*. Ce

sont de ces mots que l'on appelle *factices*, et dont on se sert pour mieux exprimer les choses.

A. F. — *Le vouloir* pour *la volonté* est entierement banni de la Prose, et il y a aujourd'hui peu de personnes qui s'en servent en Poësie.

Esperdument, ingenument, *et des autres aduerbes terminez en* ment.

Il faut dire et escrire ainsi, et non pas *esperduement*, *ingenuement*, comme l'escriuoient les Anciens, et encore aujourd'huy quelques vns de nos Autheurs. Il est vray que ces aduerbes terminez en *ment*, se forment de l'adjectif feminin soit participe, ou non, comme *asseurément*, vient d'*asseurée*, *effrontément*, d'*effrontée*, *polîment* et *infinîment* de *polie*, et *infinie*, et *absolûment*, *resolûment*, d'*absoluë* et de *resoluë*. C'est pourquoi les Anciens escriuoient *asseureement*, *effronteement*, *poliement*, *infiniement*, *absoluëment*, et *resoluëment*, selon leur origine. Mais comme les langues se polissent, et se perfectionnent jusqu'à vn certain point, on a supprimé pour vne plus grande douceur l'*e*, comme on le supprime en ces mots, *agrément*, *remerciment*, *remercirons* pour *agreement*, *remerciement*, *remercierons*, *etc.* et cette suppression est marquée par ceux qui escriuent, en mettant vn accent sur *l'é*, sur *l'î* et sur *l'û*, à sçauoir l'accent aigu sur l'*é*, comme *asseurément*, et l'accent circonflexe sur l'*î*, et sur l'*û*, comme *polîment*, *absolûment;* et elle est marquée par ceux qui parlent, en prononçant cet *é*, cet *î*, et cet *û*, long, comme contenant le temps de deux syllabes reduites à vne seule. Mais cette reigle n'a lieu, qu'aux aduerbes, qui se forment des feminins adjectifs, où l'*e*, final est precedé d'vne voyelle, comme sont tous ceux, dont nous venons de donner des exemples.

Que si l'adjectif feminin n'a point de voyelle deuant l'*e*, comme *courtoise*, *ciuile*, on n'elide rien, on ne fait qu'ajouster *ment*, *courtoisement*, *ciuilement*, excepté

en ce seul aduerbe *gentiment*, lequel neantmoins se disoit autresfois *gentillement*, dans la mesme reigle des autres, mais depuis on l'a rendu plus doux par l'abbreuiation. Et si l'adjectif est du genre commun, comme *brusque*, *fixe*, qui sont masculins et feminins, c'est tout de mesme; on ne fait aussi qu'ajouster *ment*, et dire *brusquement*, *fixement*, et alors cet *e*, est bref, parce que la raison qui le fait long aux autres, vient à cesser en celuy-cy, et il faut prononcer *ciuilement*, *courtoisement*, *brusquement*, *fixement*, d'un *e*, bref et ouuert et non pas *ciuilément*, *fixément*, d'vn *é* long et fermé, ou masculin.

Il y a pourtant quelque exception en certains mots, que l'Vsage, ou l'abus a fait longs contre la raison et leur origine, comme *communément*, *expressément*, *commodément*, *extremément*, *conformément*, et peut-estre encore quelques autres, mais peu, qui se formant de *commune*, *expresse*, *commode*, *extreme*, *conforme*, doiuent de leur nature auoir l'*e*, bref, et non pas long.

Il reste à parler des aduerbes formez des adjectifs feminins, qui se terminent en *ante*, ou *ente*, *puissamment*, se fait de *puissante*, *insolemment*, d'*insolente*, et à cause de cela les Anciens disoient *puissantement*, *insolentemment*, *excellentement*, *ardentement*; Mais à mesure que la langue s'est perfectionnée, on a changé ces trois lettres *nte*, en *m*, et l'on a dit *puissamment*, *insolemment*, *excellemment*, qui dans cette abbreuiation a beaucoup plus de grace et de douceur, et les autres ne se disent plus, mais passent pour barbares. Par tout ce discours, il se voit que tous les aduerbes terminez en *ment*, se forment des adjectifs feminins, comme j'ay dit et non pas des masculins, comme quelques vns de nos Grammairiens ont creu et publié dans leurs Grammaires.

T. C. — Je n'ai remarqué que deux adverbes, formez d'adjectifs féminins, en *ente*, qui ne changent point ces trois lettres *nte*, en *m*, mais qui ajoutent *ment*, au féminin. C'est *presentement* et *lentement*, qui se font de *presente* et de *lente*. Il faudroit dire *presemment* et *lemment*, s'ils se formaient

comme *recemment*, qui vient de *recente*, et ainsi de tous les autres.

M. Menage observe sur cette remarque, que M. de Vaugelas, qui a fort bien décidé qu'il falloit dire *communément*, *expressément*, *conformément* avec un *é* long, s'est trompé lorsqu'il a dit, qu'il falloit aussi dire *extremément*. Il est certain qu'il faut prononcer *extrémement*, et que l'*e*, est bref dans la penultiéme de cet adverbe.

Le Pere Bouhours ajouste à cette observation, que ce qui fait qu'on prononce *extrémement*, et non pas *extremément*, c'est qu'il vient d'un adjectif qui au masculin a un *e* muet à la fin, *extreme*, *extrémement*. Il fait voir que quand l'adjectif masculin a un *é* fermé à la fin, l'adverbe qui lui répond, a aussi un *é* fermé devant *ment; aisé*, *aisément*; *demesuré*, *demesurément*, *aveuglé*, *aveuglément*. C'est par là, qu'on dit *asseurément* avec un *e* fermé devant *ment*, parce qu'il vient d'*asseuré*, et *seurement* avec un *é* muet devant *ment*, parce qu'il vient de *seûr*. Il observe encore que l'on prononce de mesme, quand l'adjectif d'où vient l'adverbe, a une *s* à la fin. Ainsi l'on dit, *expressément précisément*, *confusément*, parce que les adjectifs masculins, *exprès*, *précis* et *confus*, se terminent par une *s*. *Profondément*, *conformément*, *communément*, sortent de la régle, puisque les adjectifs masculins *profond*, *conforme*, *commun*, ne se terminent, ni par un *é* fermé ni par une *s*.

A. F. — On ne met point d'accent circonflexe sur l'*i* et sur l'*u* de *poliment* et *d'absolument*, et on escrit et on prononce *extrémement*, et non pas *extremément*.

OUVRAGE.

Soit que l'on se serue de ce mot pour signifier quelque production de l'esprit, ou de la main, ou de la nature, ou de la fortune, il est tousjours masculin, comme *il a composé vn long ouurage*, *vn ouurage exquis*, *c'est le plus bel ouurage de la nature*, *c'est vn pur ouurage de la fortune*. Mais les femmes parlant de leur ouurage, le font tousjours feminin, et disent *voilà vne belle ouurage; mon ouurage n'est pas faite*. Il semble qu'il leur doit estre permis de nommer comme elles veulent ce qui n'est que de leur vsage; je ne

crois pas pourtant, qu'il nous fust permis de l'escrire ainsi.

P. — Amadis liv. 2, chap. 14, dit, *Un coffret à ouvrage damasquin la plus excellente du monde*. Cela fait voir qu'on parloit et qu'on escrivoit autrefois ainsi. Néamoins [1] je suis de l'avis de l'Auteur.

T. C. — La plupart des femmes ne se contentent pas de faire *ouvrage* féminin, elles donnent ce mesme genre à *orage*, et disent, *voilà une grande orage*. Celles qui parlent bien font ces deux mots masculins, et disent, *mon ouvrage est achevé; il y a eu cette nuit un grand orage*. Il y en a quelques-unes qui font aussi *gages* féminin, *je lui donne de grosses gages*. C'est la mesme faute.

A. F. — Les femmes qui disent *une belle ouvrage* font une faute. Il n'est point permis de faire ce mot féminin.

Mettre.

On dit par exemple *allez vous-en chez vn tel, et ne mettez gueres*, pour dire *et ne soyez pas long-temps*, ou *ne demeurez gueres*. A la verité cette façon de parler est Françoise, mais si basse que ie n'en voudrois pas vser, mesme dans le stile mediocre, ny dans le discours ordinaire; et de fait, j'ay veu des femmes de la Cour, qui l'oyant dire à des femmes de la ville, ne le pouuoient souffrir, comme vne phrase qui n'est point vsitée parmy ceux qui parlent bien; car c'est vne maxime, comme j'ay dit ailleurs, que tous les mots, et toutes les façons de parler, qui sont basses, ne se doiuuent jamais dire en parlant, quoy qu'il y ayt beaucoup plus de liberté à parler qu'à escrire. Il y a vne certaine dignité mesme dans le langage ordinaire et familier, que les honnestes gens sont obligez de garder, comme ils gardent vne certaine bien-seance en tout ce qu'ils exposent aux yeux du monde.

T. C. — *Ne mettez gueres*, pour *ne soyez pas longtemps*, ne se dit plus du tout, que par le bas peuple.

[1] Telle est l'orthographe de Patru. (A. C.)

A. F. — *Ne mettez guere, il n'a guere mis*, pour dire, *ne soyez pas long-temps, il est revenu bien promptement*, sont des manieres de parler, dont il n'y a plus que le bas peuple qui se serve.

FUREUR, FURIE.

Qvoy que ces deux mots signifient vne mesme chose, si est-ce qu'il ne les faut pas tousjours confondre, parce qu'il y a des endroits, où l'on vse de l'vn, que l'on n'vseroit pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur poëtique*, *fureur diuine, fureur martiale, fureur heroïque*, et non pas *furie poëtique*, *furie diuine*, *etc.* Au contraire on dit *durant la furie du combat*, *la furie du mal*, *courre de furie*, *donner de furie*, et l'on ne diroit pas *la fureur du combat*, *la fureur du mal*, *courre de fureur*, *donner de fureur*. Il semble que le mot de *fureur*, denote dauantage, *l'agitation violente du dedans* et le mot de *furie*, *les actions violentes du dehors*. Il y a aussi cette différence, que *fureur* se prend quelquefois en bonne part, comme *fureur poëtique*, *fureur divine*, et les deux autres epithetes que nous auons nommez en suite, et *furie*, se prend ordinairement en mauuaise part. On dit neantmoins l'vn et l'autre en parlant des animaux, et mesmes des choses inanimées, comme *le lion se lance en fureur*, ou *en furie*, *la fureur et la furie des bestes farouches*, *la fureur et la furie de la tempeste*, *des vents*, *de la mer et de l'orage*.

La lecture attentifue des bons Autheurs suppleera au defaut de cette Remarque, et apprendra quelles sont les phrases, où l'on se doit servir de l'vn et non pas de l'autre, et où l'on se peut seruir de tous les deux. Il suffit d'aduertir qu'on y prenne garde.

P. — Je croy qu'on peut dire *la fureur* et *la furie du combat*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend qu'on dit également bien, *la fureur du combat* et *la furie du combat*. Il

approuve aussi *la fureur du mal*. Je croi comme lui que *fureur* en ces endroits, n'est pas moins bon que *furie*.

A. F. — On ne sçauroit dire *furie poëtique*, *furie martiale*, *furie divine*, au lieu de *fureur poëtique, fureur martiale,* et *fureur divine;* mais on peut dire *dans la fureur du combat*, aussi bien que *dans la furie du combat*. Il faut prendre garde en lisant les bons Auteurs quelles sont les phrases où l'un de ces mots est meilleur que l'autre.

Gentil, gentille.

Cet adjectif *gentil* a *gentille*, au feminin, qui ne se prononce pas comme *ville*, mais comme *fille*, avec deux *ll*, liquides, et semblables à celles des Espagnols. Ce qui est tout particulier à ce mot, n'y en ayant aucun autre de la terminaison de *gentil*, qui prenne deux *ll*, au feminin, et les face prononcer comme *fille;* car on dit *subtil*, et *subtile*, et non pas *subtille*, *ciuil*, et *ciuile*, non pas *ciuile*, *vil* et *vile*, et non pas *ville*. Il est vray qu'il y a peu d'adjectifs terminez en *il*, et que la plus-part de ceux qui ont *ilis*, en Latin, prenne *ile*, en François. Et la difference qui s'y trouue vient de la longueur, ou de la briefueté de de la penultiesme syllabe; car tous ceux qui en la langue Latine d'où ils viennent, ont la penultiesme syllabe breue, comme *fertilis, vtilis*, en nostre langue prennent un *e*, après l'*l*, et l'on dit *fertile, vtile*, mais lors qu'au Latin, la penultiesme syllabe est longue, comme en ces mots *subtilis*, *gentilis*, *ciuilis*, il les faut dire en François sans *e*, *subtil*, *gentil*, *ciuil*. Il en faut excepter *seruile*.

P. — Tout cela est vray.

T. C. — La prononciation de *gentille* au feminin, me persuade que le masculin *gentil*, se prononce comme *peril*. Je sai que devant une consonne on prononce *gentil*, comme s'il y avoit *genti*, *un genti garçon*, et qu'il ne garde point l'*l*, comme *civil, subtil* et *vil* la conservent, mais devant une voyelle, il me paroist qu'on le prononce comme on prononce

les mots qui ont deux *ll* liquides, et qu'on les feit sentir dans *un gentil enfant*, de la mesme sorte que dans *une fille aimable*. Le mot de *gentil-homme*, en est une preuve : on le prononce comme si on escrivoit *gentill-homme*, avec deux *ll*, liquides, et l'on parleroit mal en prononçant *gentil-homme*, comme l'on prononce *un subtil homme*. Cette *l*, liquide se perd au pluriel, et l'on dit des *gentils-hommes*, comme s'il n'y avoit point d'*l*, et qu'on escrivist *des gentis-hommes*.

Le Pere Bouhours observe que *gentil*, estoit autrefois un mot elegant, que nos Anciens employoient par tout, le *gentil Rossignol*, *le gentil Printemps*, *un gentil exercice*, *une gentille entreprise*; mais qu'aujourd'hui, non seulement on n'en use point dans les Livres, mais qu'on ne le dit pas trop serieusement dans la conversation. On peut dire d'une femme, *elle n'est ni jeune, ni gentille*. On dira aussi, *c'est un gentil esprit*, *un gentil Cavalier*. *Vous estes gentil*, signifie *vous estes plaisant*. Le mesme Pere Bouhours qui a rapporté tous ces exemples, dit que *gentillesse*, peut trouver sa place dans un discours, *la gentillesse de ses mœurs lui avoit acquis l'amitié des François*. *Vous ne demandez pas des Instructions nues et seches, sans gentillesse et sans ornement*. Quelques-uns disent, *des gentillesses d'esprit*, et on emploie ce mot dans le propre, pour dire de petites choses jolies. *Il a acheté mille gentillesses à la Foire*.

A. F. — *Gentil* fait *gentille* au feminin avec deux *ll* moüillées, parce qu'il a une *l* moüillée au masculin, qui se prononce devant les mots qui commencent par une voyelle, comme en ce mot *Gentilhomme, c'est un gentil esprit*. Cette *l*, ne se prononce point devant une consonne. On dit *c'est un gentil garçon*. comme si l'on escrivoit *genti garçon*. Cette lettre ne se prononce point non plus au pluriel, l'*s* seule s'y fait sentir. *Ces gentils-hommes*, *ce sont de gentils esprits*, comme si l'on escrivoit *ces gentis-hommes*, *ce sont de gentis esprits*.

JUMEAU, GEMEAU.

Nonobstant l'origine de ce mot qui vient de *gemellus*, il faut prononcer et escrire *Iumeau*, et non pas *gemeau*, pour dire l'vn des enfants qui sont nez d'vne portée; Que si c'est vne fille, on l'appellera *jumelle*. On dit *ils sont freres jumeaux*, *il est jumeau*, *ce sont*

deux jumeaux, deux freres jumeaux, c'est vne jumelle, vne cerise jumelle. Mais quand on parle d'vn des signes du Zodiaque, il faut prononcer et escrire *gemeaux,* et non pas *jumeaux.*

A. F. — On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

TRANSFUGE.

Ce mot est nouueau, mais receu auec applaudissement à cause de la necessité, que l'on en auoit, parce que nous n'en auions point en nostre langue, qui exprimast ce qu'il veut dire, et qu'il falloit vser d'vne longue circonlocution; car *deserteur*, ny *fugitif*, n'est point cela, on peut estre l'vn et l'autre sans estre transfuge. *Transfuge*, comme en Latin *transfuga*, est quiconque quitte son party pour suiure celui des ennemis.

T. C. — *Transfuge*, qui estoit nouveau du temps de M. de Vaugelas, s'est entierement establi dans notre Langue.

A. F. — *Transfuge* n'est plus aujourd'huy un mot nouveau dans la Langue, l'usage l'a entierement estably.

FORTUNÉ.

Tantost *fortuné*, signifie *heureux*, et tantost *malheureux;* quand il signifie *heureux*, il est plus noble que le mot d'*heureux*, et n'est pas tant du langage familier. On dit *vn Prince fortuné, vn Amant fortuné, les isles fortunées.* Mais dans la signification de *malheureux*, il est bas, comme ce *pauvre fortuné.*

T. C. — M. de la Mothe le Vayer, dit que *fortuné*, pour *malheureux*, n'est pas bas ; mais que beaucoup de personnes le tiennent mauvais en cette signification. Le Pere Bouhours a raison de dire, qu'on ne le dit plus en mauvaise part.

A. F. — *Fortuné* n'est plus du tout en usage dans la signification de malheureux. Il faut dire *infortuné*.

SI, *pour* AVEC TOUT CELA, *et* OUTRE CELA.

On se seruoit autrefois de cette particule *si*, auec beaucoup de grace, ce me semble, par exemple on disoit, *j'y ay fait tout ce que j'ay peu, j'ay remué ciel et terre, et si je n'ay peu en venir à bout*, pour dire *et auec tout cela je n'ay peu en venir à bout*. Mais aujourd'huy on ne s'en sert plus, ny en prose, ny en vers.

On en vsoit encore en vn autre sens vn peu different du premier, pour dire non pas *auec tout cela*, mais *outre cela*, comme il se voit encore dans les escriteaux des chambres garnies de Paris, où l'on adjouste d'ordinaire à la fin, *et si l'on prend des pensionnaires*, c'est à dire *et outre cela l'on prend des pensionnaires*. Mais aujourd'huy ce terme est encore plus bas et plus vieux que l'autre.

T. C. — M. Chapelain dit, qu'on se sert encore de *si*, en parlant et demeurant un peu sur le *si*, pour dire *avec tout cela*, mais qu'il est très-bas. Selon M. de la Mothe le Vayer, *si*, pour *et de plus*, est en usage, et aussi bon qu'il fut jamais. On ne le dit plus dans aucun de ces deux sens, si ce n'est parmi le peuple. *Si fait*, et *non fait*, pour dire, *cela est*, *cela n'est pas*, sont de mauvais termes, dont ceux qui ont quelque soin de bien parler, ne se doivent point servir.

A. F. — On a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur les deux façons de parler qui sont dans cette Remarque. *Et si*, peut neantmoins encore trouver la place dans le discours familier.

GESTES.

Ce mot au pluriel pour dire *les faits memorables de guerre*, commence à s'appriuoiser en nostre langue, et l'vn de nos celebres escriuains[1] l'a employé depuis

[1] M. d'Ablancourt. (*Clef de* CONRARD.)

peu en vne tres-belle Epistre liminaire, qu'il adresse à vn grand Prince. Que si l'on s'en sert en ces endroits là qui sont si esclatans, et où l'on ne s'emancipe pas comme dans le cours d'vn grand ouurage, d'vser de mots encore douteux, il y a apparence que dans peu de temps il s'establira tout à fait. Ce n'est pas tant vn mot nouueau, qu'vn vieux mot que l'on renouuelle et que l'on remet en vsage; car vous le trouuez dans Amyot, et dans les Autheurs de son temps, mais j'apprens qu'il y a plus de cinquante ans que l'on ne l'a dit que par raillerie, *ses faits et gestes.* On mettoit tousjours *faits*, deuant, comme pour l'expliquer ou lui seruir de passe-port. Il ne faudroit pas en vser ainsi maintenant, si ce n'est que l'on repetast le pronom, en disant *ses faits et ses gestes*, et non pas *ses faits et gestes*, qui passeroit encore pour raillerie.

Au reste ceux qui s'en voudront seruir desormais pour *les faits remarquables de guerre*, se souuiendront qu'il est plus du haut stile, que de l'ordinaire, *les gestes d'Alexandre le grand.* Ie suis obligé d'ajouster ce que j'ay veu; que la plus-part ont de la peine à approuuer ce mot là, et ainsi je ne voudrois pas me haster de le dire, jusqu'à ce que le temps et l'Vsage nous l'ayent rendu plus familier.

P. — *Les gestes d'Alexandre.*] S'il peut passer, c'est en cet endroit, mais à mon avis il se dit qu'en raillerie.

T. C. Voici ce qu'a écrit M. de la Mothe le Vayer sur le mot de *gestes.* Les gestes *que M. de Vaugelas ne peut souffrir, ont toûjours esté un très-beau mot, et qui signifie autant que* hautes *ou* grandes et héroïques actions, *comme quand je dis,* les gestes d'Alexandre le Grand. *Si je ne disois que les actions d'Alexandre le Grand, cela ne signifieroit presque rien, et se pourroit entendre de ses moindres actions aussi-bien que des plus relevées.* Quoique M. de la Mothe le Vayer défende le mot de *gestes*, l'usage ne nous l'a pas rendu plus familier qu'il l'estoit du temps de M. de Vaugelas. On ne l'emploie gueres que dans le burlesque.

A. F. — *Gestes*, au pluriel, pour dire, grandes actions, est un mot qui a vieilli. On ne s'en sert plus que dans le burlesque, et dans cette phrase, *les faits et gestes.*

Si FVIR *à l'infinitif, et aux preterits défini et indéfini de l'indicatif est d'vne syllabe ou de deux.*

I'ay veu plusieurs fois agiter cette question parmy d'excellens esprits. Il n'y a que les Poëtes, qui y prennent interest[1], et qui voudroient tous que *fuir*, à l'infinitif, et *je fuis*, au preterit defini, et *j'ay fuy*, au preterit indefini, ne fussent que d'vne syllabe, parce qu'ils ont souuent besoin de ce mot là, et que de le faire de deux syllabes, il est languissant et fait vn mauuais effet appelé par les Latins *hiatus*, qui est vn si grand defaut parmy la douceur et la beauté de la versification, qu'ils aimeroyent mieux se passer de le dire, que de le faire de deux syllabes; c'est pourquoy ils opiniastrent tant, qu'il n'est que d'vne; Car pour ceux qui parlent, ou qui escriuent en prose, il leur importe peu, qu'il soit d'vne ou de deux, parce que dans la prononciation on a peine à distinguer de quelle façon on le fait, et dans la prose, il n'y a que l'ortho-graphe tres-exacte, qui puisse declarer cela en mettant deux points entre l'*u*, et l'*i*, ou l'*y*, *fuïr*, *je fuïs*, *j'ay fuÿ*, lesquels estant oubliez ne seroient pas remarquez pour vne faute.

Le sentiment de tous les bons Grammairiens est que *fuïr*, *je fuïs*, *j'ay fuÿ*, sont de deux syllabes, et ils se fondent sur des raisons conuaincantes[2]. Parlons premierement des preterits, à cause qu'ils ont des raisons particulieres, qui ne conuiennent pas à l'infinitif, comme l'infinitif en a aussi qui ne conuiennent pas aux preterits.

[1] La question regarde aussi la prose pour éviter la mesure des vers. (*Note de* PATRU.)

[2] Je ne suis point de cet avis, et à l'oreille ils ne sont que d'une syllabe : la mesme raison, qui fait *fuis* d'une syllabe en toutes les personnes du present de l'indicatif, veut aussi qu'on les fasse d'une syllabe à l'infinitif, et aux deux preterits. En ce verbe comme presque en tous les autres, l'*U* et l'*I* et l'*Y* ne font qu'une syllabe, quand ils se suivent; comme *je suis* du verbe *estre*, et du verbe *suivre*, et *je cuis* : Qui a jamais prononcé *cuire* et *nuire* de trois syllabes, *cuis*, *nuis*, et autres? (*Note de* PATRU.)

La premiere est, qu'en toutes les langues, comme en la nostre, les temps des modes qu'ils appellent, ou des conjugaisons; car il faut necessairement vser icy des termes de la Grammaire, se diuersifient tousjours autant qu'il se peut; par exemple on dit en Latin en la premiere personne du present de l'indicatif, *amo*, en celle de l'imparfait *amabam*, au parfait, *amaui*, au plus que parfait *amaueram*, et au futur *amabo*. De mesme au Grec τύπτω, ἔτυπτον, τέτυφα, ἐτετύφειν, τύψω, et ainsi en toutes les langues vulgaires, dont il seroit ennuyeux et superflu de rapporter les exemples. Pourquoy donc faudra-t-il que cette reigle si generale, si naturelle, et si raisonnable de la diuersité des temps, qui fait la clarté, la richesse et la beauté des langues, n'ayt pas lieu en ce verbe *fuïr*, au preterit defini *je fuïs*, puis qu'elle le peut auoir en faisant *je fuis*, au present d'vne syllabe, et *je fuïs*, au preterit, de deux[1]? En ces matieres l'analogie est vn argument inuincible, dont les plus grands hommes de l'antiquité se sont seruis toutes les fois que l'Vsage n'auoit pas decidé quelque chose dans leur langue. *Analogiam*, dit vn grand homme, *loquendi magistram ac ducem sequemur; hæc dubiis vocibus moderatur, aut veteribus, aut si quæ nostro aliis-ve sæculis nascuntur*. Et Varron qu'on appelle le plus sçauant des Romains, est dans ce mesme sentiment qu'il establit par des raisons admirables. Mais outre ce rapport general que les verbes ont entre eux, il y a encore vne analogie toute particuliere entre ce verbe *fuïr*, et deux autres verbes, de la mesme conjugaison, et composez de mesme nombre de lettres, ce qui confirme entierement nostre opinion, et ne laisse plus aucun lieu de repliquer. Ces deux verbes sont *oüir* et *haïr*, qui sont de deux syllabes à l'infinitif, au preterit defini, et au preterit indefini, et ne sont que d'vne syllabe au present de l'indicatif; Car on dit *oüyr, j'oüis, j'ay oüy*,

[1] Parce que l'oreille le veut ainsi, et que *fuir* de deux syllabes est si trainant qu'on ne le pourroit souffrir, et dans la prononciation on ne le fait que d'une syllabe. Il y a des irrégularitez dans toutes les Langues. (*Note de* PATRU.)

et *j'oys, haïr, ie haïs, i'ay haï, et ie hais*[1]. Pourroit-on trouuer au monde deux exemples plus parfaits, plus conformes, et plus conuaincans, ny concluans que ceux là ?

Mais comme j'escriuois cecy, vn des plus beaux esprits de ce temps, à qui ie le communiquay, ne voulut pas neantmoins se rendre à la force de ces raisons, qu'on pourroit appeller demonstrations[2]. Pour toute défense il ne leur opposa que l'*Vsage*, qui à ce qu'il soustient, ne fait *fuir*, ny tous ses autres temps dont il s'agit, que d'vne syllabe. A cela je respondis, que si l'*Vsage*, ne les faisoit que d'vne syllabe, il n'y auoit rien à dire, que ces Remarques estoient pleines de l'entiere deference qu'il falloit rendre à l'Vsage au prejudice de toutes les raisons du monde; Mais c'est la question, de sçauoir si l'Vsage les fait d'vne ou de deux syllabes ; car s'il l'auoit decidé il n'y auroit plus de doute, et de le mettre aujourd'huy en question, est vne preuue infaillible qu'il ne l'a pas decidé ; Car il faut considerer, qu'encore que l'Vsage soit le maistre des langues, il y a neantmoins beaucoup de choses où il ne s'est pas bien declaré, comme nous l'auons fait voir en la Preface, par plusieurs exemples, qui ne peuuent estre contredits. Alors il faut necessairement recourir à la Raison, qui vient au secours de l'Vsage. Par exemple en ce mot *füir,* non plus qu'en tous les autres mots de cette nature, on ne peut descouurir l'Vsage qu'en trois façons, en la prononciation, en l'orthographe, et en la mesure des vers. Pour la prononciation, on ne sçauroit discerner si on le fait d'vne syllabe, ou de deux. Pour l'orthographe, on le pourroit connoistre par les deux points qu'il faudroit mettre sur l'*ü* ou sur l'*ï* en escriuant *fuïr*, ainsi ; car ces deux points marquent tousjours

[1] Ces deux verbes sont de deux syllabes à l'oreille et à la prononciation, aux deux preterits et à l'infinitif, et j'*ois* du present se prononce d'une seule syllabe, comme *Rois*, *bois*, *boire*, ou l'*oi* ne fait qu'une syllabe. (*Note de* PATRU.)

[2] C'est sans doute Patru, dont les objections se trouvent ci-jointes. (A. C.)

deux syllabes, mais les Imprimeurs ny les Autheurs ne sont pas si exacts. Et pour la mesure du vers, les Poëtes n'en doiuent pas estre iuges, parce qu'ils sont parties, et n'ont garde de le faire que d'vne syllabe[1]. La raison en est euidente, *fuir*, est vn mot dont ils peuuent souuent auoir besoin, soit à l'infinitif, soit au preterit, c'est pourquoy ayant à s'en seruir, ils ne manqueront pas de le faire d'vne syllabe, et ne le feront jamais de deux, à cause de cet entre-baillement que font les voyelles *u*, et *i*, separées, et que la douceur de nostre Poësie ne peut souffrir, qui par cette mesme raison bannit la rencontre des voyelles en deux mots differens. Ils ne deuroient pas pourtant trouuer *fuïr*, de deux syllabes plus rude, que *ruïne*, et *bruïne*, où l'*u*, et l'*i* font deux syllabes distinctes.

Nous auons donc fait voir que *ie fuïs*, au preterit defini est de deux syllabes. S'il l'est au preterit defini, il l'est aussi au preterit indefini *i'ay füy*, parce qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit reguliers, soit anomaux, je vois que jamais ces deux preterits n'ont plus de syllabes l'vn que l'autre : si ce n'est en vn seul, qui est *mourus*, et *mort*, mais encore dit-on *ie suis mort*, à l'indefini, comme on dit *ie mourus*, au defini, et ainsi il se peuuent dire egaux en syllabes.

Maintenant pour l'infinitif, il s'ensuit par l'analogie des verbes, que le preterit defini estant de deux syllabes, comme nous auons fait voir, l'infinitif ne peut pas estre d'vne syllabe, parce qu'en toutes nos conjugaisons regulieres, ou anomales, il n'y a pas vn seul verbe sans exception, dont l'infinitif ne soit ou egal en syllabes auec le preterit defini, ou plus long, comme en la premiere conjugaison terminée en *er*, *aimer*, *aimay*, en la seconde terminée en *ir*, *sortir*, *sortis*, en la troisiesme terminée en *oi*, *preuoir*, *preuis*, et quelquefois plus long, comme *sçauoir*, *sceus*, et

[1] Les Poëtes qui font *fuir* d'une syllabe, font *oüir* et *haïr* de deux, par les raisons ci-dessus. Il en est de mesme de *ruine* et *bruine* dont l'Auteur parle ensuite. (*Note de* PATRU.)

enfin en la quatriesme terminée en *re, perdre, perdis, faire, fis, croire, creus*. Il en est ainsi de tous les anomaux.

T. C. — Il est certain que *haïr* et *oüir* sont tous deux de deux syllabes. Peu de personnes font *fuïr* de deux, non pas mesme au prétérit indéfini. Il n'y a rien de plus languissant qu'un vers, où ce verbe est compté pour deux syllabes comme en celui-ci.

On doit fuïr l'amour comme une rude peine.

Ce que dit M. de Vaugelas que si *fuïr* est de deux syllabes au prétérit défini, il doit l'estre aussi au prétérit indéfini, est mal fondé sur la raison qu'il en donne. Il prétend qu'en toutes les quatre conjugaisons des verbes, soit réguliers, soit anomaux, jamais les deux prétérits n'ont plus de syllabes l'un que l'autre. Cela n'est pas vrai dans les verbes *nuire, conduire, produire, réduire*. Le prétérit défini, *j'ai nui*, n'a qu'une syllabe, et l'indefini, *je nuisis*, en a deux. Il n'y en a que deux dans *j'ai conduit, produit, réduit*, et il y en a trois dans *je conduisis, je produisis, je réduisis*.

S'enfuir fait au prétérit défini, *je me suis enfui*. Quelques-uns disent, *ils s'en sont enfuis*, ce qui est très-mal ; car c'est employer deux fois la particule *en*, que l'on joint à *fuir*. D'autres disent, *ils s'en sont fuis*, ce que je tiens une faute, il faut dire, *ils se sont enfuis*, parce que la particule *en* ne se doit point séparer de *fuir*, et que les deux ne font qu'un seul mot. Il n'en est pas de mesme de *s'en aller*, *en* n'est pas joint avec *aller*, comme dans *enfuir*, et on les escrit toujours séparément, aussi-bien que dans *s'en retourner* ; aussi ne dit-on pas, *il s'est en allé*, mais *il s'en est allé. Il s'en est allé*, est la mesme faute que *il s'en est enfui*.

A. F. — Le verbe *fuir* n'est que d'une syllabe dans ses deux prétérits, *je fuis*, et *j'ai fuy*, comme il n'en a qu'une à l'infinitif, et il ne faut point mettre deux points sur l'*u* ou sur l'*i*, en escrivant. M. de Vaugelas n'a pas examiné tous les verbes quand il a dit qu'il n'en a aucun dans toutes les quatre conjugaisons dont les deux prétérits ayent plus de syllabes l'un que l'autre. *Nuire* fait *j'ay nui* dans l'un, et *je nuisis* dans l'autre : *Traduire, j'ay traduit*, et *je traduisis : Escrire, j'ay escrit* et *j'escrivis :* et ainsi de *produire* et de *conduire*. Dans tous ces verbes l'un des prétérits a plus de syllabes que l'autre.

En Cour.

Cette façon de parler, qui est si commune, est insupportable. Tant de gens disent et escriuent et dans les Prouinces et dans la Cour mesme, *il est en Cour, il est allé en Cour, il est bien en Cour,* au lieu de dire, *il est à la Cour, il est allé à la Cour, il est bien à la Cour.* C'est bien assez que l'on souffre *en Cour*, sur les paquets. De mesme il faut dire *Aduocat au Parlement, Procureur au Parlement*, et non pas *Aduocat en Parlement*, ny *Procureur en Parlement*, comme l'on dit, et comme l'on escrit tous les jours.

P. — Tout cela est vray.

T. C. — On dit tousjours et très-bien, *écrire en Cour, estre bien en Cour. Avoir bouche à Cour,* est une façon de parler bien plus extraordinaire : cependant il le faut dire, et non pas, *avoir bouche en Cour.*

Le Pere Bouhours fait une très-curieuse remarque sur ces deux prépositions *en* et *dans*, dont le rapport et la ressemblance empeschent qu'on ne puisse dire précisément quand il faut mettre l'une plustost que l'autre. Il dit qu'on met toujours *en* devant les noms de Royaumes et de Provinces, quand on ne leur donne point d'article, *en France, en Gascogne,* et tousjours *dans,* quand ces noms ont un article, *dans la France, dans la Gascogne.* On met aussi *dans* à tous les noms masculins qui ont un article sans élision, parce qu'*en* ne s'accommode point avec *le, dans le mouvement, dans le misérable estat où je me trouve*, et non pas, *en le mouvement, en le miserable estat.* S'il y a une élision, on peut dire, *en l'estat où je suis. En* se peut aussi mettre devant l'article féminin *la,* comme, *en la fleur de mon âge,* quoiqu'on dise mieux, *dans la fleur de mon âge.* On dit, *il est allé en l'autre monde,* et non pas, *dans l'autre monde,* pou dire, *il est mort. En* et *dans* se mettent avec *tout*, soit qu'il y ait un article, soit qu'il n'y en ait point. *Dans tous les lieux, dans tous les temps; en tous les lieux, en tous les temps; dans tout pays, en tout pays.* J'avoue que je dirois plustost, *en tout temps* que *dans tout temps.* Il faut remarquer que quoi qu'on dise, *dans dix jours* et *en dix jours,* ces deux prépositions font un sens bien différent. *Je ferai mon voyage dans dix jours,* signifie.

je partirai après que dix jours seront écoulés, et *je ferai mon voyage en dix jours,* veut dire, *je n'emploierai que dix jours dans mon voyage*. Quand il s'agit d'un lieu où l'on serre quelque chose, on dit d'ordinaire *dans*, il a mis cela *dans son coffre, dans son cabinet,* et non *en son coffre*, *en son cabinet*. On dit, *penser en soi-mesme,* et non *dans soi-mesme,* quoiqu'on dise, *rentrer en soi-mesme* et *rentrer dans soi-mesme*.

Le Pere Bouhours, à qui nous devons toutes ces remarques, observe encore que quoiqu'on puisse mettre quelquefois *en* et *dans* indifferemment devant un mot, s'il y a plusieurs mots semblables dans la mesme période, et que ce soit le mesme sens et la mesme suite du discours, l'uniformité demande que la premiere de ces prépositions qu'on a employée, regne par tout. Ainsi il faut dire, *fidele dans ses promesses, inépuisable dans ses bienfaits*, *juste dans ses jugements,* et non pas, *fidele dans ses promesses*, *inépuisable en ses bienfaits*. Il faut dire tout de mesme, *la gloire d'un Souverain consiste bien moins en la grandeur de son Etat, en la force de ses Citadelles et en la magnificence de ses Palais, qu'en la multitude des peuples auxquels il commande*, et non pas, *consiste bien moins en la magnificence de ses Palais*, *que dans la multitude des peuples*. Quand ce n'est pas le mesme ordre et le mesme sens, on doit varier, comme en cet exemple, *il passa un jour et une nuit entière en une si profonde méditation*, *qu'il se tint toûsjours dans une mesme posture ;* la raison est qu'*une si profonde méditation* et *une mesme posture*, ne sont pas de mesme espèce. Il y a de la négligence de style à dire en parlant de la mort, *nous entrerons tous dans ce moment dans une solitude éternelle.* Il n'y a personne qui ne convienne qu'il est beaucoup mieux de dire, *nous entrerons tous en ce moment dans une solitude éternelle.*

On disoit autrefois, *ès mains, ès prisons, ès Loix*, *ès Arts*, pour dire, *dans les mains*, *dans les prisons.* M. Menage a observé que ce mot *ès* a été dit par syncope, au lieu d'*en les*, *en les mains*, *en les prisons.* Il fait remarquer ailleurs que quoiqu'on ait toujours dit, *en Arles*, *en Avignon*, ainsi qu'*en Jerusalem*, il y a quelques années qu'on a commencé à dire, *à Arles, à Avignon,* comme on dit, à *Angers, à Angoulesme*, malgré le baillement des deux voyelles. Il ajouste qu'on dit, *dans le Lyonnois*, *dans le Vendomois,* et non pas, *en Lyonnois*, *en Vendomois ; au Maine*, *au Perche, au Vexin*, *dans le Maine*, *dans le Perche, dans le Vexin*, et non pas, *en Maine, en Perche*, *en Vexin*, quoiqu'on dise, *en Poitou, en Anjou,*

en Saintonge. On dit, *en Turquie*, et on ne peut dire, *en Perou*. Il faut dire, *au Perou*, *dans le Perou*.

A. F. — On ne dit plus *en Cour;* quelques-uns le mettent encore sur les paquets. *A la Cour* est mieux ; et l'on commence à dire plus ordinairement, *il est allé à la Cour*, *il est bien à la Cour*, que, *Il est allé en Cour*, *il est bien en Cour*. On ne dit plus *Avocat en Parlement,* mais *Avocat* ou *Procureur au Parlement,* selon la Remarque.

Narration historique.

Il y en a qui tiennent que dans le stile historique, il ne faut pas narrer le passé par le present, comme par exemple en descriuant vne tempeste arriuée il y a long-temps, ils ne veulent pas que l'on die, *mais tout à coup vne gresle espaisse suiuie d'vne effroyable tempeste, desroba la veuë et la conduite aux nautonniers. Le soldat apprentif dans les fortunes de la mer trouble l'art des matelots par vn seruice inutile. Les vaisseaux abandonnez du pilote flottent à la mercy de l'orage* ; *tout cede enfin à la violence d'vn vent*, et ce qui s'ensuit dans cette excellente et nouuelle traduction de Tacite[1] au second liure des Annales, que j'ay bien voulu rapporter icy pour vn des plus beaux exemples, qu'aucun Historien eust peu me fournir sur ce sujet. Ceux qui sont dans ce sentiment voudroient que l'on dist *le soldat apprentif dans les fortunes de la mer troubloit,* et non pas *trouble l'art des matelots ; les vaisseaux abandonnez du pilote flottoient,* et non pas *flottent à la mercy de l'orage. Tout cedoit* et non pas *tout cede*, surtout apres auoir employé, disent ils, le preterit defini *desroba*, immediatement deuant la periode, qui employe le temps present *trouble*. Mais ie ne puis assez m'estonner, que des gens, qui d'ailleurs escriuent parfaitement bien, soient tombez dans cette erreur ; car outre que l'exemple des Historiens Grecs et Latins les condamne, tous les

[1] Elle est de Perrot d'Ablancourt. (A. C.)

nostres n'en vsent point autrement, ny M. de Malherbe, ny M. Coeffeteau, ny aucun autre. Mesmes en parlant on a accoustumé de narrer ainsi, et j'ay veu force Relations de gens de la Cour, et de gens de guerre, qui se seruent d'ordinaire du present, comme ayant meilleure grace que le preterit.

Il est vray que pour diuersifier et rendre le stile plus agreable, il se faut seruir tantost de l'vn et tantost de l'autre, et sçauoir passer adroitement et à propos du preterit au present et du present au preterit; autrement on feroit vne faute que plusieurs font de commencer par vn temps et de finir par l'autre, qui est d'ordinaire vn très-grand defaut.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer est du sentiment de M. de Vaugelas sur l'exemple rapporté dans cette remarque, et dit qu'on a eu tort de reprendre l'expression du Tacite François qui est très-bonne. Il y a de l'art à passer du préterit au présent.

A. F. — L'Exemple que rapporte icy M. de Vaugelas fait connoistre que dans les narrations historiques, on peut passer avec grace du préterit au présent.

D'AUTANT PLUS.

Ce terme estant relatif d'vne chose à vne autre, il faut l'employer d'vne mesme façon en toutes les deux choses, par exemple *d'autant plus qu'vne personne est esleuée en dignité, d'autant plus doit-elle estre humble*, et non pas *d'autant plus qu'vne personne est esleuée en dignité, d'autant doit-elle estre humble*, comme l'a escrit vn excellent Autheur, et plusieurs autres aussi. Que si l'on met *d'autant plus*, au premier, il faut mettre *d'autant plus*, au second ; si l'on ne met que *d'autant*, au premier sans *plus*, il le faut mettre au second de mesme. Et il est à noter qu'il ne suffit pas de repeter *plus*, mais qu'il faut aussi le mettre en la mesme place que l'autre, et ne dire pas *d'autant plus qu'vne personne est eleuée, d'autant doit-elle estre plus*

humble, ny *elle doit d'autant plus estre humble*, mais *d'autant plus doit-elle estre humble.*

P. — Tout cela est vray.

T. C. — Il semble que *plus* ait pris la place de *d'autant plus*, et qu'on se contente aujourd'hui de dire, *plus une personne est élevée en dignité, plus elle doit estre humble.* Quand on emploie *d'autant plus*, on ne le répète que lorsqu'il commence le premier membre de la période, comme dans l'exemple de cette remarque. S'il est au milieu, on fait seulement suivre *que ; on doit estre d'autant plus humble, qu'on est élevé en dignité.*

A. F. — *D'autant plus que,* dans le premier membre d'une période, avec la repetition de *d'autant plus* dans le second, est une façon de parler qui n'est plus guere en usage. On dit simplement, *plus on est élevé en dignité, plus on doit se montrer humble.*

Le verbe auxiliaire AVOIR, *coniugué auec le verbe substantif, et auec les autres verbes.*

Qvand le verbe auxilaire *auoir*, se conjugue auec le verbe substantif *estre*, il n'aime pas à rien receuoir entre-deux qui les separe ; non pas que ce soit absolument vne faute, mais c'est vne imperfection à euiter. Par exemple si l'on dit *il a plusieurs fois esté contraint*, il ne sera pas si bon que de dire *il a esté plusieurs fois contraint*, ou *il a esté contraint plusieurs fois* en mettant *a*, et *esté*, immediatement l'vn aupres de l'autre. De mesme *s'il eust esté encore malade*, est mieux dit nonobstant la cacophonie d'*encore* apres *esté*, que de dire *s'il eust encore esté malade* : Mais quand ce mesme verbe *auoir*, se conjugue auec vn autre verbe, que le substantif, il n'en est pas ainsi ; car par exemple *je l'en ay plusieurs fois asseuré*, est bien mieux dit, que *je l'en ay asseuré plusieurs fois.*

T. C. — M. de la Mothe le Vayer trouve que, *s'il eust encore esté malade*, vaut bien, *s'il eust esté encore malade.* Je crois que soit que le verbe *avoir* se conjugue avec *estre* ou avec

un autre verbe, l'oreille seule est à consulter sur ces sortes de transpositions.

A. F. — Il n'y a que l'oreille à consulter sur les transpositions que M. de Vaugelas regarde comme des imperfections ; et l'on parle aussi bien en disant *je l'en ay asseuré plusieurs fois*, que si on disoit, *je l'en ay plusieurs fois asseuré.*

Voile.

Peu de gens ignorent, comme je crois, que ce mot a deux significations, et deux genres. Il est masculin quand il signifie *ce dont on se couure le visage et la teste*, comme *le voile blanc*, *le voile noir des Religieuses*, et *vn voile deuant les yeux*, que l'on dit et proprement et figurement, et alors il se voit par ces exemples qu'il est masculin. Mais il est feminin quand il signifie *la toile*, ou *autre estoffe*, *dont les matelots se seruent pour prendre le vent qui pousse leurs vaisseaux*. Neantmoins je vois vne infinité de gens, qui font ce dernier masculin, et disent *il faut caler le voile, les voiles enflez.* Soit qu'on s'en serue dans le propre, ou dans le figuré en ce dernier sens, il est tousjours feminin.

T. C. — M. Menage dit que *voile* est masculin, non seulement quand il signifie couverture de teste, *un voile blanc,* mais encore quand il signifie un navire, *dix grands voiles.* On dit, *caler la voile*, et non pas *le voile ; les voiles enflées par le vent*, et non pas *enflez.* En ce dernier sens il est toujours féminin.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur les deux genres de *voile*, selon la differente signification de ce mot.

Si l'adjectif de l'vn des deux genres se peut appliquer à l'autre dans la comparaison.

L'exemple le va faire entendre. Si vn homme dit à vne fille, *je suis plus beau que vous*, ou qu'vne fille die à vn homme, *je suis plus vaillante que vous*, on de-

mande si cette façon de parler est bonne. On respond, qu'elle ne se peut pas dire absolument mauuaise, mais qu'elle n'est pas fort bonne aussi, et qu'il la faut éviter en se seruant d'vne autre phrase, comme *j'ay plus de beauté que vous, j'ay plus de courage que vous;* Autrement il faudroit dire, pour parler regulierement, *je suis plus beau que vous n'estes belle*, et *je suis plus vaillante, que vous n'estes vaillant*; car en cette phrase l'adjectif regardant les deux personnes de diuers sexe, et leur estant commun à tous deux, il doit aussi estre du genre commun, et non pas d'vn genre qui ne conuienne qu'à l'vn des deux. C'est pourquoy vn homme dira fort bien à vne femme, ou vne femme à vn homme, *je suis plus riche que vous, je suis plus pauure, et plus noble que vous*, parce que tous ces adjectifs *riche, pauure, noble*, sont du genre commun, et conuiennent egalement à l'homme et à la femme.

T. C. — Je suis tout-à-fait du sentiment de M. Chapelain, touchant ce qu'il a escrit sur cette remarque. En voici les termes. *C'est une élégance qui consiste à la sousentente de* n'estes belle *ou* beau, *et il est meilleur que les exemples par lesquels M. de Vaugelas a voulu corriger ceux-ci. L'adjectif, pour ne regarder qu'un des deux sexes, ne laisse pas de convenir à l'autre par la sousentente, qui tacitement le fait du genre qu'il faut, et il n'est point besoin de recourir à un adjectif du genre commun pour rendre la phrase bonne, la sousentente y remediant élégamment, comme je l'ai dit.*

Cette façon de parler est vicieuse dans un autre sens, à cause qu'elle fait une équivoque. Quand on dit, *j'aime mieux souffrir que vous*, cela ne veut pas dire, *j'aime mieux souffrir que vous n'aimez à souffrir*, comme, *je suis plus beau que vous*, signifie, *je suis plus beau que vous n'estes belle*, mais seulement, *j'aime mieux que la souffrance tombe sur moi que sur vous*. On connoistra que cette phrase n'est pas correcte, si on donne un régime au verbe qui précede *que*. On ne sauroit dire, par exemple, *j'aime mieux souffrir cette perte que vous;* il faut dire, *j'aime mieux souffrir cette perte que de vous la voir souffrir*.

A. F. — Comme c'est fort bien parler que de dire d'un homme et d'une femme, *il est plus aimable qu'elle*, parce que l'Adjectif *aimable* est de l'un et de l'autre genre ; c'est fort

bien parlé aussi que de dire, *il est plus beau qu'elle*, en sous entendant *qu'elle n'est belle*.

À MESME.

Cette façon de parler *à mesme*, pour dire *en mesme temps*, ou *à mesme temps*, comme *à mesme que la priere fut faite, l'orage fut appaisé*, est tres-mauuaise, et je ne conseillerois à qui que ce soit d'en vser, ny en parlant, ny en escriuant.

T. C. — *A mesme* pour dire *en mesme temps*, est une façon de parler inconnue présentement, et dont il n'y a personne qui se serve. Quelquefois dans le discours familier on l'emploie à un autre usage qui n'est pas receu par ceux qui parlent correctement. C'est quand on dit, *boire à mesme la bouteille*.

M. Menage dit qu'*à mesme temps, au mesme temps*, *en mesme temps*, *dans le mesme temps*, sont des façons de parler très-bonnes et très-naturelles. Le Pere Bouhours permet de les employer indifféremment selon les occasions qui se présentent; mais il observe qu'il y a des endroits où l'élégance demande que l'on se serve de l'un plustost que de l'autre, comme pour éviter deux *en* ou deux *au*. *Il leva les yeux au Ciel en mesme temps*, et non pas *au mesme temps*. Il observe aussi que quand il s'agit d'une heure précise, et qu'on parle tout-à-fait dans le propre, on doit plustost dire *au mesme temps* ou *à mesme temps*, qu'*en mesme temps*, comme en cet exemple, *ayant receu un paquet à cinq heures du matin, il partit au mesme temps*, et qu'au contraire, quand il ne s'agit pas d'un temps précis, et qu'on parle plus dans le figuré que dans le propre, on dit d'ordinaire, *en mesme temps*. *Quand vous envoyez des maux*, dit Tobie à Dieu, *donnez en mesme temps le courage de les supporter*. Il fait voir encor qu'*en mesme temps* signifie quelquefois *tout ensemble*, *tout à la fois*. Il en donne ces exemples. *Il arrive souvent qu'une chose qui est très-sérieuse, est en mesme temps très-agréable. Des passions diverses et quelquefois contraires, se rencontrent en mesme temps dans une mesme personne*. Je crois comme lui, qu'*au mesme temps* ou *à mesme temps* ne viendroient pas bien en ces endroits-là.

A. F. — *A mesme que*, pour dire, *en mesme temps que*, n'est point une phrase de la Langue.

Gens.

Ce mot a plusieurs significations, tantost il signifie *personnes*, tantost *les domestiques*, tantost *les soldats*, tantost *les officiers du Prince en la justice*, et tantost *des personnes qui sont de mesme suite, et d'un mesme parti*. Il est tousjours masculin en toutes ces significations, excepté quand il veut dire *personnes* car alors il est feminin si l'adjectif le precede, et masculin si l'adjectif le suit. Par exemple on dit, *j'ay veu des gens bien faits, bien resolus*, vous voyez comme l'adjectif *bien faits*, apres *gens*, est masculin. Au contraire on dit *voyla de belles gens, ce sont de sottes gens, de fines gens, de bonnes gens, de dangereuses gens*, et ainsi l'adjectif deuant *gens*, est feminin; Il n'y a qu'vne seule exception en cet adjectif *tout*, qui estant mis deuant *gens*, y est tousjours masculin, comme *tous les gens de bien, tous les honnestes gens*, jusques là que l'on ne dit point *toutes les bonnes gens*, ce mot *tout*, ne se pouuant accommoder deuant *gens*, auec les autres adjectifs feminins qu'il demande. Nous auons quelques autres mots en nostre langue, qui se gouuernent de mesme auec les adjectifs. Voyez *ordres*, ie ne me souuiens pas des autres.

P. — Marot p. 340, en son Cantique *à la Déesse Santé*, fait *gens* feminin, quoique l'adjectif suive.

> *Les vieilles gens tu rends fortes et vives,*
> *Les jeunes tu fais recreatives,*
> *A chasse, à vol, à tournois ententives.*

T. C. — Il est certain que *gens*, dans la signification de *personnes* est masculin, quand il est suivi de l'adjectif, et féminin quand il en est precedé, sur quoi le Pere Bouhours fait une remarque fort particuliere, qui est que dans la mesme phrase, ce mot est masculin et féminin, et que le premier adjectif mis au féminin, n'oblige point à mettre le second adjectif qui suit au mesme genre. Ainsi il faut dire, *il y a de certaines gens qui sont bien sots*, et non pas, *bien sottes. Ce sont les meilleures gens que j'aye jamais veus*, et non pas *que j'aye*

jamais veues. Il dit encore, sur ce que M. Menage a très-bien remarqué que *gens* ne se dit point d'un nombre déterminé, par exemple, *quatre gens*, *six gens* que quand on joint *gens* à *cent* et à *mille*, c'est seulement pour signifier un nombre indéterminé, comme *il y a cent gens dans cette maison*, *j'ay vû aujourd'hui mille gens*, et que s'il y avoit justement cent personnes dans une maison, ou que l'on eust veu mille personnes de compte fait, ce seroit mal parler que de dire, *il y a cent personnes*, *j'ay veu cent personnes ou mille hommes*. M. Menage blasme M. d'Ablancourt d'avoir dit dans son Marmol, *Ali qui se douta de ce que c'étoit*, *prit son ami nommé Yahia*, *et dix autres jeunes gens de sa faction*. Le Pere Bouhours doute avec raison que ce soit mal dit, et croit que quand on met un adjectif devant *gens*, on peut joindre un nombre déterminé, *dix jeunes gens*, *quatre honnestes gens*. C'est une chose particulière que l'adjectif *tout*, se mette au masculin devant *gens*, *tous les gens de bien*. Il se met aussi devant quelques adjectifs, comme *tous les habiles gens*, *tous les honnestes gens*, *tous les jeunes gens*, mais il faut observer que c'est seulement devant les adjectifs qui ont le masculin et le feminin semblables; car quoiqu'on dise bien, *tous les jeunes gens*, on ne sauroit dire *tous les vieilles gens*, ny *toutes les vieilles gens*, non plus que *les savantes gens*, parce que dans *vieil* et *savant*, le masculin et le feminin ne sont pas semblables. M. Menage ajouste aux remarques de M. de Vaugelas que ce mot *gens*, en la signification de *Nation*, se disoit autrefois au singulier, *la Gent qui porte le Turban*, et qu'il peut encore avoir grace dans un poëme Épique, comme en cet endroit du cinquième de l'Enéide de M. Segrais.

De cette gent farouche adoucira les mœurs.

A. F. — Tout le monde a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

Futur.

Ce mot pris du Latin pour dire *à venir*, est plus de la Poësie, que de la bonne prose; car en stile de Notaire, on dit bien *futur espoux*, et *future espouse*, *futurs conjoints*, et les Grammairiens disent bien *le temps futur*, pour *temps à venir*, mais ie ne sçache point d'endroit dans le beau langage où il puisse estre em-

ployé. Les Poëtes s'en seruent magnifiquement, comme M. de Malherbe,

Que direz-vous, races futures?

T. C. — Le Pere Bouhours n'est point de l'avis de M. de Vaugelas qui bannit *futur* du beau stile, et il a raison de n'en estre pas. On dit fort bien *les presages de sa grandeur future, les biens de la vie future.* M. de la Mothe le Vayer ne sauroit non plus souffrir que l'on bannisse *futur* de la Prose. Il approuve *les races futures, les assemblées futures*, et autres semblables.

A. F. — *Futur* ne doit point estre banny du beau style. C'est fort bien parler que de dire, *les biens de la vie future, ce fut un presage de sa grandeur future.*

FATAL.

Ce mot le plus souvent se prend en mauuaise part, comme *le iour fatal, l'heure fatale, le cheueu fatal, fatal à la République, Scipion fatal à l'Afrique, Hannibal fatal à l'Italie.* Mais il ne laisse pas de se prendre quelquefois en bonne part, comme M. de Malherbe a dit *dans le fatal accouplement*, et vn autre, *c'estoit vne chose fatale à la race de Brutus de deliurer la Republique.*

P. — Cela est vray.

T. C. — *Fatal* en mauvaise part, signifie *malheureux, funeste*, mais il ne signifie point *heureux* dans un sens contraire : et lorsqu'il est pris en bonne part selon les adjectifs ausquels il est joint, il veut dire seulement que la chose dont il s'agit a esté ordonnée par une puissance supérieure, à laquelle l'homme est en quelque façon assujetti. Ainsi *le fatal accouplement* de Malherbe veut dire qu'il a esté fait par l'ordre de la destinée. Selon le sens naturel, il devroit signifier *un accouplement funeste.*

A. F. — *Fatal,* qui signifie malheureux, funeste, quand il est pris en mauvaise part, n'a jamais esté employé pour heureux dans le sens contraire. Ainsi *fatale rencontre*, veut

dire seulement *rencontre funeste,* et qui diroit aujourd'huy *fatal accouplement,* comme a dit Malherbe, feroit entendre *funeste accouplement*, plustost qu'un accouplement ordonné par les destins, quoy que ce soit le vray sens où l'on se peut servir de *fatal* en bonne part. Quand on l'employe dans cette signification, il faut que la phrase soit tournée fort clairement, comme celle-cy. *Le nom des Scipions estoit fatal à l'Afrique*, pour dire, *il estoit comme inevitable aux Africains d'estre vaincus par les Scipions.*

Incognito.

Depuis quelques années nous auons pris ce mot des Italiens pour exprimer vne chose, qu'ils ont les premiers introduite fort sagement, afin d'euiter les ceremonies ausquelles les Grands sont sujets quand ils se font connoistre ; car par ce moyen on exente d'vne importune obligation, et ceux qui doivent receuoir ces honneurs, et ceux qui les doiuent rendre. Aujourd'huy toutes les nations se seruent d'vne inuention si commode, et empruntent des Italiens et la chose et le mot tout ensemble. Nous disons *il est venu incognito*, *il viendra incognito*, non pas qu'en effet on ne soit connu, mais parce qu'on ne le veut pas estre. Maie ce qui est digne de remarque, c'est que si nous parlons d'vne femme, d'vne Princesse, nous ne laisserons pas de dire *elle vient incognito*, et non pas *incognita ;* et si nous parlons de plusieurs personnes, comme de deux ou trois Princes, nous dirons aussi *ils viennent incognito*, et non pas *incogniti*, parce qu'*incognito*, se dit en tous ces exemples aduerbialement, comme qui diroit *incognitamente*, et ainsi il est indeclinable. Seulement il seroit à desirer que la pluspart des François qui prononcent ce mot, ne missent point l'accent sur la derniere syllabe, disant *incognitò*, au lieu de dire *incógnito*, en mettant l'accent sur l'antepenultiesme.

P. — Cela est vray.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend qu'on ne dira

jamais que très-mal en parlant d'une Princesse, *elle vient incognito*, et qu'on dira, *elle vient* ou *passe comme inconnue*. Il ajouste que si l'on vouloit se servir alors du terme Italien, mesme qu'on fait en parlant d'un homme, il faudroit former une phrase, et dire, *elle veut passer à l'incognito*, comme on dit, *à l'improviste*. Monsieur de la Mothe le Vayer n'a pas raison. Il est certain qu'*incognito* se dit adverbialement, et que n'ayant ni nombre ni genre, il se dit aussi bien d'une femme que d'un homme.

Nous employons plusieurs mots Latins en notre Langue, ausquels on ne donne point de pluriel. On n'en donne point surtout aux mots terminez en *a*. *Un Opera, deux Opera*; *un errata, un duplicata, deux errata, deux duplicata*. Monsieur Menage croit qu'il faut dire, *un acacia, deux acacia*, et non pas *deux acacias*. Il fait aussi observer que les lettres de l'Alphabet ne se déclinent point, à l'imitation des lettres Grecques et Latines, et qu'on dit deux *a*, comme deux *alpha*. On dit de mesme, *cinq Pater* et *cinq Ave*, et non pas, *cinq Paters* et *cinq Avez*. Je ne crois pas non plus qu'on puisse donner un pluriel à *recepissé*, et je dirois, *on m'a mis entre les mains trois recepissé*, et non pas *trois recepissez*. Il en est de mesme d'*alibi*, *les alibi ne sont pas reçûs*. On dit, *deux in-folio, deux in-quarto, deux in-octavo*, et non pas, *deux in-folios, deux in-quartos, deux in-octavos*, comme on le pourroit dire par le mesme abus qui fait dire à quelques-uns *impromptus* au pluriel. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'en parlant des autres sortes de volumes de Livres, on ne garde que le premier mot Latin *in*, ce qui fait une façon de parler moitié Latine et moitié Françoise. Tous ces mots sont aussi sans pluriel, *des in-douze, des in-seize, des in-vingt-quatre*, et non pas, *des in-douzes, des in-seizes, des in-vingt-quatres*. *Placet* et *debet* sont mots d'un si grand usage, que quoique Latins, ils ont pris un pluriel. *Il y a un jour réglé où l'on présente les Placets au Roi. Les debets de compte*. Pour les mots en *um*, comme *factum, dictum, rogatum*, on leur donne un pluriel, non pas seulement en y ajoustant une *s* comme aux autres mots, mais en escrivant, *des factums, des dictons, des rogatons*. Monsieur Menage veut pourtant qu'on dise, *deux Te Deum*, et non pas, *deux Tedeons*. Je suis de son sentiment. Comme il n'y a pas si souvent occasion d'employer ce mot au pluriel que les autres mots Latins qui sont de mesme terminaison, l'oreille n'est pas si accoustumée à entendre *Tedeons* que *factons* et *rogatons*. On dit seulement, *Le Te Deum fut chanté dans toutes les Eglises pour une telle victoire*, et non pas, *on chanta des Tedeons*, parce qu'en des rencontres sem-

blables on n'en chante qu'un dans chaque Eglise. Il est vrai qu'on pourroit présentement donner un pluriel à ce mot, après le grand nombre de *Te Deum* que l'amour ardent des Peuples pour notre Auguste Monarque a fait chanter plusieurs fois dans toutes les Eglises du Royaume en actions de graces du recouvrement de sa santé. Je suis encore pour M. Menage qui dit *des impromptu* au pluriel, quoiqu'on ne puisse blasmer *impromptus*, après que de célèbres Auteurs l'ont escrit de cette sorte.

A. F. — On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

Que *conjonctive, repetée deux fois dans vn mesme membre de periode.*

Par exemple, *Ie ne sçaurois croire, qu'apres auoir fait toutes sortes d'efforts, et employé tout ce qu'il auoit d'amis, d'argent, et de credit pour venir à bout d'vne si grande entreprise, qu'elle luy puisse reüssir, lors qu'il l'a comme abandonnée.* Ie dis qu'il ne faut pas repeter le *que*, encore qu'il y ait trois lignes entre-deux, et qu'ayant dit *qu'apres auoir fait toutes sortes d'efforts, etc.* il ne faut pas dire *qu'elle luy puisse reüssir*, mais seulement *elle luy puisse reüssir*, parce que le premier *que*, suffit pour tous les deux, quand mesme la distance du regime seroit plus grande. Il est vray qu'en ce cas là, lors qu'elle est trop longue ; on a accoustumé pour soulager l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur, de reprendre les premiers mots de la periode, et de dire comme en cet exemple, *ie ne sçaurois croire, qu'apres auoir fait toutes sortes d'efforts, et employé tout ce qu'il auoit d'amis, d'argent et de credit pour venir à bout d'vne si grande entreprise, et qu'apres que toutes les puissances s'en sont meslées, les vnes sous main et les autres ouuertement, ie ne sçaurois, dis-je, croire, qu'elle luy puisse reüssir, etc.* Alors il faut necessairement repeter le *que*, et non pas autrement. Il n'en est pas comme de *ce*, qui aime à estre repeté, encore que les deux soient proches, et qui le veut estre absolument lors qu'ils sont esloignez. Ie n'en

donne point d'exemple, parce qu'il y en a vne Remarque particuliere[1].

P. — Cela est vray, mais à mon avis il faut toujours faire la répétition dont parle l'Auteur sur la fin. Autrement, et si ce *que* porte trop loin, l'esprit se trouve comme embarassé[2] à chercher la construction, et notre Langue aime surtout la clarté.

T. C. — La faute que reprend ici M. de Vaugelas, est fort ordinaire, et on ne la commet qu'à cause que la pluspart de ceux qui escrivent ne s'attachant point à escrire purement, oublient quand la période est un peu longue, qu'ils ont employé la particule *que* dans la première ligne. Quand on répète *que* comme dans le dernier exemple de M. de Vaugelas, ce n'est point à cause de la grande distance du regime, mais parce qu'on répète le verbe *croire*, qui demande toujours *que* après soi ; car si on ne répétoit le verbe. il y auroit une faute à répéter *que*.

A. F. — M. de Vaugelas condamne avec beaucoup de raison la répétition de *que* dans la phrase qui est employée dans cette Remarque. Quand la période est trop longue, on doit se servir de l'expédient qu'il propose.

BANQUET.

Ce mot est vieux, et n'est plus guere en vsage que parmy le peuple. Il se conserue neantmoins dans les choses sacrées, où il est meilleur que *festin* ; Car on dit *le banquet des Eleus*, *le banquet de l'Agneau*. On dit aussi *le banquet des sept Sages*. Mais le verbe *banqueter*, est beaucoup moins encore en vsage, que *banquet*.

T. C. — M. Menage a raison de ne plus trouver le mot de *Banquet* du bel usage. Il ajouste aux exemples de M. de Vaugelas, *Le Banquet des Dieux, le Banquet de Platon, le Banquet des Lapithes*, où *Festin* seroit moins bon que *Banquet*. Il fait encore observer que le mot de *Cadeau* n'est que de la

[1] Voyez le premier volume de cette édition, p. 412. (A. C.)
[2] Telle est l'orthographe du manuscrit de Patru. (A. C.)

Ville, et qu'au lieu de *donner un Cadeau*, on dit à la Cour, *donner un grand repas*, *donner une feste*.

A. F. — *Banquet* ne se dit plus aujourd'huy que dans les choses sacrées et dans les ceremonies: *Le Banquet de l'Agneau, le Banquet des Eleus. Banquet solemnel. Banquet Royal.* On dit encore *le Banquet des sept Sages, le Banquet des Lapithes. Banqueter* ne s'est conservé que parmy le plus bas peuple. *Il ne fait que banqueter.*

Desbarquer, desembarquer.

Tous deux sont bons, mais *desbarquer* est plus doux et plus en vsage; Car ces verbes composez d'vn verbe simple qui commence par *em*, ou *en*, laissent d'ordinaire cette premiere syllabe dans leur composition, comme d'*engager*, simple se forme le composé *desgager*, d'*enuelopper*, se fait *desuelopper*, et d'*embarrasser*, *desbarrasser*, quoy qu'il y ait apparence qu'au commencement on a dit *desengager*, *desenuelopper*, et *desembarrasser*, mais depuis on a osté l'*em*, ou l'*en*, pour rendre ces mots plus courts et plus doux. Et de fait il y en a fort peu qui ayent gardé l'vne ou l'autre de ces syllabes ; Car d'*embourser*, on a dit *desbourser ;* d'*embroüiller*, *desbroüiller;* d'*emmaillotter*, *desmaillotter ;* d'*emancher*, *desmancher ;* d'*empaqueter*, *despaqueter ;* d'*empestrer*, *despestrer ;* Il n'y a qu'*emparer*, qui fait *desemparer*, et *embarquer*, qui fait *desembarquer*, mais *desbarquer*, comme nous auons dit, est beaucoup meilleur. Et pour *en*, *d'encheuestrer*, se fait *descheuestrer ; d'encourager*, *descourager ; d'engraisser*, *desgraisser ; d'enlacer*, *deslacer ; d'enroüiller*, *desroüiller ; d'enraciner*, *desraciner ;* et à mon auis, il n'y a d'excepté que *desenyurer*, *d'enyurer ; desennuyer*, *d'ennuyer*, *et desensorceler*, *d'ensorceler;* Car pour les verbes de deux syllabes, ils ne tombent pas sous cette Reigle, parce que du simple *emplir*, on ne sçauroit faire que *desemplir*, ny d'*enfler* que *desenfler*.

Par où il se voit que *desbarquer*, et *desembarquer*, ont cela de particulier que l'vn et l'autre se dit, quoy

que l'vn soit meilleur que l'autre; au lieu que de tous ceux que nous auons nommez, qui sont à peu près tout ce que nous en auons dans nostre langue, ie n'en vois pas vn qui se puisse dire de deux façons. Au reste on se sert de ce verbe, et en actif et en neutre, car on dit *desbarquer son armée* pour dire *la faire descendre*, ou *la mettre hors du nauire*, et *l'armée a desbarqué en vn tel lieu*.

T. C. — On ne dit plus *desembarquer*, mais seulement *desbarquer*. Outre *desemparer, desenyvrer, desennuyer* et *desensorceler,* qui gardent *em* ou *en* de leurs simples, voici encore d'autres verbes qui le gardent, *desembaumer*, *desenfumer, desenchanter*, *desenvenimer*, et *desentester*. Le Pere Bouhours dit que ce dernier mot est nouveau, et plus heureux que *desaveugler*, *desappliquer* et *desoccuper*, qui ne réussissent point dans le monde. *Desaveugler* me paroist un fort bon mot. Quoique de celebres Ecrivains se soient servis des deux autres, ils ne sont pas encore bien receus, et je ne voudrois pas dire, par exemple, *le temps desapplique des objets dont on est trop occupé; toute son estude estoit de se desoccuper des soins de la terre*. Quelques-uns disent, *yvrer, s'yvrer, desyvrer*; ce sont termes de Province, il faut tousjours dire, *enyvrer*, *s'enyvrer*, *desenyvrer*.

A. F. — On n'a point esté de l'avis de M. de Vaugelas, qui croit que *desbarquer* et *desembarquer* se disent également bien, quoy qu'il avoüe que *desbarquer* est un mot plus doux et plus usité que l'autre. *Desembarquer* se dit rarement, si ce n'est en parlant de marchandises, qu'on est obligé d'oster d'un Vaisseau avant qu il parte. *Sur un contre-ordre qui vint il fallut desembarquer les marchandises que l'on avoit desja embarquées*. Mais on ne sçauroit faire ce verbe neutre comme *desbarquer*, et dire, *on desembarqua en un tel lieu*, pour *on desbarqua*.

PLURIEL.

Ie dois cette petite Remarque non seulement au public, mais à moy-mesme, pour ma propre iustification; car dans le cours de cet ouurage, où il faut souuent vser de ce mot, je mets tousjours *pluriel*,

auec vne *l*, quoy que tous les Grammairiens François ayent tousjours escrit *plurier*, auec vne *r*; aumoins jusqu'icy, je n'en ay pas veu vn seul, qui ne l'ait escrit ainsi : La raison sur laquelle ie me fonde est, que venant du Latin *pluralis*, où il y a vne *l*, en la derniere syllabe, il faut necessairement qu'il la retienne en la mesme syllabe au François, parce que ie pose en fait, que nous n'auons pas vn seul mot pris du Latin, soit adjectif, ou substantif, qui ne retienne l'*l* quand elle se trouue en la derniere ou penultiesme syllabe Latine, où il y ait vne *l*. Pour verifier cela, ie pense auoir jetté les yeux sur tous les mots Latins, où il y a vne *l*, à la derniere ou penultiesme syllabe, et dont nous avons fait des François; car il y a vn certain moyen de trouuer en moins de rien tous ces mots Latins, mais ie n'en ay pas rencontré vn seul qui en nostre langue ne garde l'*l*, qui est dans la Latine. Il seroit ennuyeux de les mettre tous icy, i'en ay conté jusques à cent, ou enuiron. Il suffit, que quiconque ne le croira pas en pourra luy mesme faire l'experience ; et si par fortune il s'en trouuoit vn ou deux d'exceptés, ce que ie ne crois point, tousjours la reigle subsisteroit puissamment, ne souffrant au plus qu'vne ou deux exceptions, et ainsi quand on dira *pluriel* auec vne *l*, ce sera selon la reigle generale. Outre que c'est aussi le sentiment general de ceux qui sçauent parfaitement nostre langue, lesquels j'ay consultez, et que je puis opposer à nos Grammairiens, qui manquent bien en d'autres choses. Ce qui les a trompez, c'est sans doute que l'on dit *singulier* auec vne *r* à la fin, et ils ont creu qu'il falloit escrire et prononcer *plurier*, tout de mesme, ne songeant pas que *singulier*, vient de *singularis*, où il y a vne *r* à la fin, et que *pluriel*, vient de *pluralis*, où il y a vne *l*, et non pas vne *r*, en la derniere syllabe.

Vn excellent esprit m'a objecté que l'Vsage est pour *plurier*, et qu'il ne voit pas, comme ie puis soustenir cette Remarque, faisant profession d'estre tousjours pour l'Vsage contre le raisonnement; mais ie luy ay respondu que lors que ie parle de l'Vsage, et que ie

dis qu'il est le maistre des langues viuantes, cela s'entend de l'Vsage dont on n'est point en doute, et dont tout le monde demeure d'accord, ce qui ne nous apparoist proprement que d'vne façon qui est quand on parle ; Car l'escriture n'est qu'vne image de la parole, et la copie de l'original, de sorte que l'Vsage se prend non pas de ce que l'on escrit, mais de ce que l'on dit et que l'on prononce en parlant. Or est-il qu'en prononçant *pluriel*, on ne sçauroit discerner s'il y a vne *l*, à la fin ou vne *r*, tellement qu'on ne peut alleguer l'Vsage en cette occasion non plus qu'en plusieurs autres, où l'on est contraint d'auoir recours à l'analogie, comme dit Varron, et comme nous l'avons amplement expliqué en la Remarque de *Füir*[1].

P. — Marot, cydessus, p. 177 (*volume I, p. 291 de cette édition*), en l'epigramme des pretérits, dit *pluriels*. M. Menage, en rapportant l'epigramme, dit *pluriers*. Il faut voir Marot.

T. C. — M. Menage préfere *plurier*, quoiqu'il ne condamne pas *pluriel*, et dit que ce mot ne vient pas de *pluralis*, parce qu'on auroit dit ou *plurel*, comme, *tel* et *mortel*, de *talis* et de *mortalis*, ou *plural*, comme *fatal* et *moral*, de *fatalis* et de *moralis*, mais qu'il vient de *plurialis*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit au lieu de *pluralis*, et qu'ils ont formé de *pluria*, qui étoit l'ancien mot Latin. En effet s'il vient de *pluralis*, on ne peut dire d'où est venu l'*i* qui s'est coulé dans *pluriel*, puisqu'il ne se trouve dans aucun mot de tous ceux qui sont formez des mots Latins en *alis*. *Particularis* a formé *particulier*, *singularis*, *singulier*, et à cause de *singulier*, on a donné la mesme terminaison à *plurier*. Messieurs de l'Académie Françoise prononcent tous *pluriel*, mais ils ne laissent pas de recevoir *plurier* dans leur Dictionnaire. Le Pere Bouhours admet aussi *plurier*, et dit que ce mot s'éloigne moins de l'analogie, si l'on en croit nos plus habiles grammairiens. Il est certain que c'est seulement depuis la remarque de M. de Vaugelas, qu'on a commencé à dire *pluriel*. Ainsi le grand usage a toujours esté auparavant d'escrire *plurier*, et par consequent on ne peut condamner ceux qui le disent aujourd'hui. La prononciatiou de *pluriel* et de *plurier*, n'est pas

[1] Voyez p. 180 de ce volume. (A. C.)

si semblable, qu'on ne distingue aisément s'il y a une *l* à la fin ou une *r*, ce qui seroit contre M. de Vaugelas, qui prétend qu'on ne sauroit découvrir, si l'usage est pour *pluriel*, parce, dit-il, que *pluriel* et *plurier* se prononcent de la mesme sorte.

A. F. — L'Usage s'est entierement déclaré pour *pluriel*, et c'est ainsi qu'il faut parler et escrire.

Arc-en-ciel.

Il faut escrire ainsi *arc-en-ciel*, auec les trois mots, dont il est composé, separez par deux tirets, et non pas escrire *arcanciel*. Et au pluriel s'il y auoit lieu de l'employer, ce qui ne peut arriuer que rarement, il faut dire par exemple *deux arc-en-ciels*, *plusieurs arc-en-ciels*, et non pas *arc-en-cieux*, ny *arcs-en-ciels*, ou *arcs-en-cieux ;* cela estant assez ordinaire en nostre langue aux mots composez, soit noms ou verbes, de ne suiure pas la nature des simples qui les composent, comme il se voit en plusieurs de ces Remarques.

T. C. — Si l'on escrivoit *Arcenciel*, sans séparer par deux tirets les trois mots qui le composent, cela obligeroit à le prononcer, comme on prononce la seconde syllabe du mot *encenser*, puisque *cen* se prononce comme s'il y avoit une *s*, au lieu d'un *c*, et de la mesme sorte que la première syllabe de *sentiment*, se prononce.

A. F. — La remarque de M. de Vaugelas est à observer, tant pour le pluriel d'*Arc-en-Ciel*, que pour la manière d'escrire.

Faute, a faute, par faute.

On dit par exemple *faute d'argent on manque à faire beaucoup de choses*, et *à faute d'argent on manque, etc.* et encore *par faute d'argent on manque, etc.* Tous les trois sont bons, mais le meilleur c'est de dire *faute*

d'argent, apres celuy là *à faute*, est le meilleur, et *par faute* est le moins bon des trois : Cela s'entend, quand *faute*, est deuant vn nom, mais quand il est deuant vn verbe à l'infinitif, il est mieux de dire *à* que *par*, ny que *faute*, tout seul, comme *à faute de payer les interests, il a doublé le principal*, est beaucoup mieux dit que *par faute de payer*, ny que *faute de payer*, quoy que ce dernier me semble assez bon.

P. — J'aime mieux *faute de payer* que *à faute de payer*.

T. C. — M. Chapelain dit que *faute* et *à faute*, sont également bons, soit devant un nom ou devant un verbe. Je dirois plustost, *faute d'argent*, *faute de payer*, que, *à faute d'argent*, *à faute de payer*. *Par faute d'argent*, *par faute de payer*, sont des façons de parler qui ne sont plus en usage.

A. F. — *Par faute d'argent*, *par faute de payer*, sont des façons de parler qui ont vieilli. *Faute d'argent*, et *faute de payer*, se disent bien plus souvent que *à faute d'argent*, et *à faute de payer*, qu'on ne doit pas pourtant condamner.

FLORISSANT, FLEURISSANT.

Cette remarque est curieuse ; car dans le propre on le dit d'vne façon, et dans le figuré d'vne autre. Dans le propre on dit plus souuent *fleurissant*, comme *vn arbre fleurissant*, et dans le figuré on dit plustost *florissant*, que *fleurissant*, comme *vne armée florissante*, *vn Empire florissant*. Le verbe *fleurir*, a aussi de certains temps, où l'on employe plustost l'*o*, que l'*eu*, dans le figuré, comme dans l'imparfait on dira *vn tel florissoit sous vn tel regne*, *l'eloquence* ou *l'art militaire florissoit en vn tel temps*. I'ay dit *dans le figuré*, parce que dans le propre on diroit par exemple, *cet arbre fleurissoit tous les ans deux fois*, et non pas *florissoit*.

P. — Calvin en son Inst. liv. 4. c. 12. n. 26. *L'ancienne Eglise a plus flori en sainctelé*. On parloit ainsi, mais presen-

tement il faut dire *fleuri*, et généralement parlant dans le verbe, il est mieux par *eu* que par *o* : *Un tel florissoit sous un tel regne*, est bien dit; mais à mon avis *fleurissoit* seroit encore mieux dit, et l'Auteur lui-même en sa remarque *que dans les doutes de la langue il vaut mieux consulter les femmes* [1], sur la fin dit, *les Auteurs qui fleurissoient de son temps;* tellement qu'il n'y a que l'adjectif au figuré, dont on puisse se servir à mon avis avec l'*o*, *Armée florissante;* mais notre Auteur a raison de dire qu'au figuré, on dit plustost *florissant* que *fleurissant*, car il se pourroit trouver des endroits où *fleurissant* au figuré seroit très-bien dit.

T. C. — Quoique dans le figuré on dise fort bien à l'imparfait, *un tel florissoit sous un tel regne*, on ne peut dire *florissent* au présent, ni *florir* à l'infinitif. *Les beaux Arts fleurissent*, et non pas, *florissent*. *Ce Prince qui fit fleurir les beaux Arts*, et non pas, *qui fit florir*. Il en est de même du futur, *les beaux Arts fleuriront toûjours dans les Etats qui seront bien gouvernez*, et non pas, *floriront*. *Fleuri* se dit agréablement du teint, pour dire, *vermeil, un teint fleuri*. On dit aussi, *un style fleuri*, *des termes fleuris, des manières de parler fleuries*, sur quoi le Pere Bouhours a dit qu'à l'égard du style, *fleuri* se prend ordinairement en mauvaise part, et il en donne des exemples qui font connoître que *style fleuri* signifie quelquefois un *style fardé*, un *style affecté*. Monsieur Menage observe au contraire que *style fleuri* se prend toûjours en bonne part, et que les Critiques ne le blâment dans les matieres sublimes, dans les severes, dans les tragiques où il n'est pas propre, que comme ils blâment le style sublime dans les petites choses. Il avoue pourtant qu'un style qui seroit trop fleuri, ne seroit pas estimable.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

Soliciter.

I'ay desja fait vne Remarque sur ce mot [2], où i'alle-

[1] Vers la fin de ce volume. (A. C.)

[2] Voyez le premier volume de cette édition, p. 129. — On remarquera que, en cet endroit, Vaugelas avait écrit *solliciter, sollicitare*, tandis que ici, il ne met qu'une *l* au mot français comme

gue vn passage de Quintilien, qui m'oblige à faire encore celle-cy. C'est que i'ay dit que ce grand homme avoit employé le verbe *solicitare*, au mesme sens que le vulgaire l'employe en nostre langue pour dire *auoir soin de quelqu'vn*, comme on dit tous les jours à Paris parmy le peuple, qu'*il faut donner vne garde à vn malade pour le soliciter*, c'est à dire *pour en auoir soin et pour le seruir*. Voicy le passage, *illud vero insidiantis*, *quò me validiùs cruciaret*, *fortunæ fuit*, *vt ille mihi blandissimus*, *me suis nutricibus*, *me aviæ educanti*, *me omnibus qui solicitare solent illas ætates*, *anteferret*. Ie ne sçay si je me flatte, mais il me semble que le sens le plus naturel de ces paroles va tout droit à celuy que je luy donne, et que c'est leur faire violence, et les tirer, comme on dit, par les cheueux, de les interpreter autrement. En effet *sollicitudo*, qui signifie *soin*, venant sans doute de *sollicitare*, est vn grand indice que *sollicitare*, en bon Latin veut dire aussi *auoir soin*, et que c'est vne de ses significations ; car il en a plusieurs : Neantmoins vne personne qui sçait aussi bien la langue Latine, et sa pureté, qu'homme du monde, n'est pas de cet auis, et lisant deuant moy ma Remarque desja imprimée m'a conseillé de refaire le quarton comme ayant auancé vne chose qui ne se pouuoit soustenir. Son opinion fut encore suiuie le mesme jour par deux autres personnes qui ne me permettoient plus d'en douter. Ayant donc donné les mains, comme j'estois sur le point de suiure leur conseil, j'ay trouué vn homme consommé dans les bons Autheurs, et qui entre admirablement, dans leur sens aux passages les plus difficiles, qui maintient que *solicitare*, en cet endroit de Quintilien se doit entendre selon ma Remarque, et non pas comme l'interpretent ces autres

au mot latin, excepté au milieu de la Remarque. Nous reproduisons ces variations d'orthographe, sur lesquelles l'*Erratum* ne se prononce pas, et que ne relève pas davantage Patru. L'Académie française, dans ses Observations, reproduit ici l'orthographe de Vaugelas, comme elle l'avait reproduite après la première Remarque. (A. C.)

Messieurs, pour signifier *se joüer auec les enfans*, qui est vn sens bien forcé au pris du mien, et qui semble ne s'accorder gueres bien auec *illas œtates*. Cela m'ayant obligé à consulter encore d'autres Oracles, j'en ay rencontré plusieurs du mesme sentiment, de sorte que demeurant en suspens, et ne m'appartenant pas de decider entre tant de grands hommes, j'ay creu que le meilleur party que je pouuois prendre, estoit de ne refaire pas le quarton, mais de refaire vne Remarque, pour en laisser le jugement au Lecteur.

A. F. — Quoy que l'Académie n'ait accoustumé de prononcer que sur ce qui regarde la Langue Françoise, elle n'a pas laissé d'examiner le passage de Quintilien. Deux sçavans Académiciens ont leu chacun un discours plein d'érudition et d'éloquence ; l'un pour soustenir que les Latins n'ont jamais employé le verbe *solicitare*, dans le sens que M. de Vaugelas luy donne, et l'autre pour confirmer son opinion. On a décidé ensuite à la pluralité des voix, que *solicitare*, dans ce passage de Quintilien devoit se prendre pour *avoir soin*.

ARSENAL, *et* ARCENAC.

Arsenal, est le plus vsité. Plusieurs disent aussi *arcenac*, auec vn *c*, à la fin, et il semble qu'en parlant on prononce plustost *arsenac*, qu'*arsenal*, mais que l'on escrit plus volontiers *arsenal*, qu'*arsenac*, *vn arsenal bien muny*, *dresser un arsenal*. On dit au pluriel *arcenaux*, et ie n'ay jamais oüy dire *arcenacs*, qui est encore vne marque pour faire voir, qu'*arcenal*, auec vne *l*, au singulier est le vray mot. L'Italien dit, *arcenale*, et quelques vns croyent que nous l'auons pris de là ; Car si *arcenac*, estoit aussi bon, je ne vois pas pourquoy on ne diroit pas *arcenacs*, au pluriel aussi bien qu'*arcenaux*, comme on dit *arcs* d'*arc*.

T. C. — M. Menage après avoir rapporté l'endroit d'une lettre de M. de Balzac, dans laquelle le mot d'*Arsenac* est employé, dit qu'il croit contre l'opinion de M. de Vaugelas,

qu'il faut plustost dire *arsenac* qu'*arsenal*, et quoiqu'il avoue qu'*arsenaux* au pluriel est plus usité qu'*arsenacs*, il ajouste qu'avec le temps *arsenacs* l'emportera sur *arsenaux*. Cela n'est point encore arrivé. Tout le monde dit, *arsenaux* au pluriel, et je n'entens point dire *arsenacs*. Il est vrai qu'à l'égard de l'*arsenal de Paris*, on prononce communément *arsenac*, *je m'en vais à l'arsenac*. Les uns escrivent *arcenal* avec un *c*, et les autres *arsenal* avec une *s*.

A. F. — La raison du pluriel *Arsenaux*, qu'apporte M. de Vaugelas, fait voir qu'*Arsenal* avec une *l* à la fin, doit estre preferé à *Arsenac*, que quelques-uns disent à Paris. *Il est allé à l'Arsenac*.

AUPARAVANT, AUPARAVANT QUE.

Le vray vsage d'*auparauant* c'est de le faire aduerbe, et non pas preposition, par exemple c'est de l'employer ainsi. *Il me presse de telle chose, mais il y faut songer auparauant. Il ne luy est rien arriué que ie ne luy aye dit auparauant.* Ceux qui parlent et qui escriuent le mieux ne s'en seruent jamais que de cette façon. Mais ceux qui n'ont nul soin de la pureté du langage disent et escriuent tous les jours par exemple *auparauant moy*, *il est venu auparauant luy*, et en font vne preposition, au lieu de dire *il est venu deuant moy*, *j'y suis deuant luy*. C'est d'ordinaire auec les pronoms personnels qu'ils le font servir de preposition comme aux exemples que nous venons de donner ; Car deuant les noms, je n'ay pas remarqué qu'ils le facent, ny que l'on die jamais *auparauant le retour du Roy*, *auparauant Pasques*, ou *auparauant les festes de Pasques*. *Auparauant que* pour *deuant que*, ou *auant que*, n'est pas aussi du bel vsage. Les bons Escriuains ne diront jamais par exemple, *auparauant que vous soyez venu*, pour dire *avant*, ou *deuant que vous soyez venu*. Il en est comme de *cependant*, dont nous auons fait vne Remarque ; car pour bien parler on ne doit jamais dire *cependant que*, non plus que *auparauant que*.

T. C. — Non seulement *auparavant lui* et *auparavant que vous soyez venu*, ne sont point du bel usage, mais ce sont des fautes contre la Langue. Il faut dire *avant luì* et *avant que vous soyez venu, auparavant* ne pouvant estre qu'adverbe. Quoique tout le monde demeure d'accord que c'est comme il faut escrire, quelques-uns tiennent qu'en parlant il ne faut pas garder tant d'exactitude. Je sais que le discours familier ne doit pas estre arrangé, et qu'il y a une affectation vicieuse à vouloir parler comme on escrit; mais si ceux à qui l'exactitude ne paroît pas nécessaire dans la conversation, veulent qu'on leur passe, *avous fait* pour *avez-vous fait*, parce que c'est une manière de parler abrégée, comment se pardonnent-ils *auparavant lui* et *auparavant que*, qui loin d'abréger, rendent le discours plus long? Il est aisé de s'accoustumer à dire, *avant lui*, et *auparavant* pour *avant*, blesse tellement les oreilles délicates, qu'il n'y en a point qui n'en soient choquées.

A. F. — *Auparavant moy*, et *auparavant que vous soyez venu*, sont des façons de parler, non seulement hors du bel usage, mais qu'on doit regarder comme des fautes. C'en est aussi une que de dire, *cependant que*, pour *pendant que*.

GALANT, GALAMMENT.

Galant, a plusieurs significations, et comme substantif, et comme adjectif. Ie les laisse toutes pour ne parler que d'vne seule, qui est le sujet de cette Remarque. C'est dans le sens qu'on dit à la Cour qu'*un homme est galant* [1], *qu'il dit et qu'il fait toutes choses*

[1] J'avois cru que le mot en cette signification et avec cette orthographe estoit fait de nos jours, mais je le trouve dans Amyot, à la fin de la comparaison que Plutarque fait d'Aristophanes et de Menandre. *Ses ruses*, dit-il, parlant d'Aristophanes, *et ses finesses ne sont point galantes*. Il s'en sert de mesme au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques, p. 699. Le Roman de la Rose, p. 401, vers la fin du Roman,

Quand la douce saison viendra,
Seigneurs galants, qu'il conviendra,
Que vous alliez cueillir les roses,
Et les ouvertes, et les closes.

Il parle d'une jouissance amoureuse. Villon, *Où sont ces gracieux galans?* (*Note de* PATRU.)

galamment, *qu'il s'habille galamment*, et mille autres choses semblables. On demande ce que c'est qu'*vn homme galant*, ou *vne femme galante de cette sorte*, *qui fait et qui dit les choses d'vn air galant*, *et d'vne façon galante*. I'ay veu autrefois agiter cette question parmy des gens de la Cour et des plus galans de l'vn et de l'autre sexe qui auoient bien de la peine à le definir. Les vns sousteuoient que c'est *ce je ne sçay quoy*, qui differe peu *de la bonne grace*; les autres que ce n'estoit pas assez du *je ne sçay quoy*, ny *de la bonne grace*, qui sont des choses purement naturelles, mais qu'il falloit que l'vn et l'autre fust accompagné d'vn certain air, qu'on prend à la Cour, et qui ne s'acquiert qu'à force de hanter les Grands et les Dames. D'autres disoient que ces choses exterieures ne suffisoient pas, et que ce mot de *galant*, auoit bien vne plus grande estenduë, dans laquelle il embrassoit plusieurs qualitez ensemble, qu'en vn mot c'estoit *vn composé où il entroit du ie ne sçay quoy*, ou *de la bonne grace*, *de l'air de la Cour*, *de l'esprit*, *du jugement*, *de la ciuilité*, *de la courtoisie et de la gayeté*, *le tout sans contrainte*, *sans affectation*, *et sans vice*. Avec cela il y a de quoy faire un honneste homme à la mode de la Cour. Ce sentiment fut suiuy comme le plus approchant de la verité, mais on ne laissoit pas de dire que cette definition estoit encore imparfaite, et qu'il y auoit quelque chose de plus dans la signification de ce mot, qu'on ne pouuoit exprimer; car pour ce qui est par exemple de *s'habiller galamment, de danser galamment*, et de faire toutes ces autres choses qui consistent plus aux dons du corps qu'en ceux de l'esprit, il est aisé d'en donner vne definition[1]; Mais quand on passe du

[1] Outre tout cela, *galant* signifie *amant;* ce qui emporte presque tousjours qu'on est favorisé, *c'est son galant*. En ma jeunesse on disoit, *c'est son amy*, temoin la Chanson,

Car un mary
Sans un amy
Ce n'est rien faire qu'à demy.

Depuis *galant* prit sa place, et maintenant *amy* est revenu à la mode. *Galant* qui se dit pourtant encore, ayant paru dire les choses

corps à l'esprit, et que dans la conuersation des Grands et des Dames, et dans la maniere de traiter et de viure à la Cour, on s'y est acquis le nom de *galant*, il n'est pas si aisé à definir; car cela presuppose beaucoup d'excellentes qualitez qu'on auroit bien de la peine à nommer toutes, et dont vne seule venant à manquer suffiroit à faire qu'il ne seroit plus *galant*. On peut encore dire la mesme chose des *lettres galantes*. En cette sorte de Lettres, la France peut se vanter d'auoir vne personne à qui tout le monde le cede. Athenes mesme ny Rome, si vous en ostez Ciceron, n'ont pas de quoy le luy disputer, et je le puis dire hardiment, puis qu'à peine paroist-il qu'vn genre d'escrire si delicat, leur ayt esté seulement connu. Aussi tous les gousts les plus exquis font leurs delices de ses lettres, aussi bien que de ses vers, et de sa conuersation, où l'on ne trouue pas moins de charmes. Ie tiendrois le Public bien fondé à intenter action contre luy pour luy faire imprimer ses œuures[1]. Au reste quoy qu'en vne autre signification on die *galand*, et *galande*, auec vn *d*[2], aussi

un peu trop ouvertement; au lieu qu'*amy* qui est equivoque, parle plus couvertement. *Galant* signifie encore *fourbe* et *fripon*; et en ce sens il se dit de toutes personnes, *mon galant n'y a pas manqué*: *le galant homme m'a fait le tour*, c'est-à-dire, *le fourbe, le fripon m'a fait le tour; la galande m'en a donné à garder*, c'est-à-dire, *la fourbe qu'elle est, elle m'a trompé*. (*Note de* PATRU.)

[1] Allusion à Voiture, dont les œuvres ne furent imprimées qu'après sa mort, et ne l'étaient pas encore au moment où parurent les *Remarques* de Vaugelas (*Œuvres diverses*, 1649; *Nouvelles œuvres*, 1658). (A. C.)

[2] *Galand* et *galande* avec un *d* ne se dit communément que des jeunes personnes, et il marque qu'il y a dans leur manière de vivre quelque chose de trop éveillé, et approchant du fripon, sans pourtant aller au criminel; *c'est un galand, c'est une galande, c'est un bon galand, c'est une bonne galande*; c'est ce qu'on dit autrement, *c'est un éveillé* ou *un bon éveillé; c'est une éveillé* ou *une bonne éveillée*. Quand on dit, *c'est un petit galand* ou *petit éveillé, une petite galande* ou *une petite éveillée*, cela marque une plus grande jeunesse, et qui n'est pas loin de l'enfance.

Au reste, ce que notre Auteur semble dire que *galand* et *galande* en cette signification s'écrit avec un *t* aussi bien qu'avec un *d*, je ne le croy pas. Il est vrai que *galand* avec un *t* ou un *d*, viennent tous deux du vieux mot *galler*, qui signifie *plaisanter, se*

bien qu'auec vn *t*, si est-ce qu'en celle que nous traitons, il faut dire *galant* et *galante* auec vn *t*, et non pas auec vn *d*.

T. C. — La définition d'*homme galant*, que M. de Vaugelas donne dans cette remarque, nous en fait voir le vrai caractere. Il y a cependant sujet d'admirer la bizarrerie de notre Langue, en ce que *galant* mis après *homme*, signifie toute autre chose que quand il est mis devant. On dit, *c'est un homme galant*, pour dire qu'il a de la bonne grace, et qu'il cherche à plaire aux Dames par ses manières complaisantes et honnestes, et on dit, *c'est un galant homme*, pour dire qu'il fait les choses avec honneur, et qu'il sait bien se tirer de toutes sortes d'affaires. *Galantiser* pour signifier *faire la cour aux Dames*, est un terme bas dont on ne se sert plus.

A. F. — L'Académie a donné trois acceptions à ce mot de *galant homme*. Il se dit d'un homme civil, honneste, poli, de bonne compagnie et de conversation agréable. *C'est un galant homme*. On le dit aussi pour faire entendre un homme habile dans sa profession et qui entend bien les choses dont il se mesle, qui a du jugement et de la conduite. *Vous luy pouvez confier votre affaire, c'est un galant homme*. On l'employe encore par flatterie ou par familiarité pour loüer une personne de quelque chose. *Vous estes un galant homme d'estre venu disner avec moy*.

REUSSIR.

On se sert plus elegamment de ce verbe au sens ac-

réjouir, faire la débauche, honnestement néanmoins ; comme *galles* au pluriel signifie *réjouissance, plaisanterie ou débauche honneste*. Mais l'usage qui a distingué la signification de *galant* avec un *t*. et de *galand* avec un *d*, semble desirer qu'on les distingue par l'orthographe ; et d'autant plus que nous n'avons point de verbe ni de substantif qui vienne de *galand* avec un *d ;* au lieu que de *galant* avec un *t* nous avons *galantiser et galanterie. Galantiser une Dame*, c'est-à-dire, *lui faire l'amour*. On disait autrefois en ce sens-là, *mugueter une dame* qui se dit encore, mais en raillerie, *courtiser une Dame*, qui ne se dit plus que par le peuple. A l'égard de *galanteries*, il signifie les mesmes choses que *galant* avec un *t ;* et outre cela, il signifie *amourettes ; il a une galanterie*, c'est-à-dire, *une amourette ; c'est sa galanterie*, c'est-à-dire, *c'est son inclination*. (*Note de* PATRU.)

tif, ou auec le verbe auxiliaire *auoir*, qu'au sens passif, ou auec le verbe auxiliaire *estre*. Par exemple, il est beaucoup mieux dit *ce dessein luy a reussi*, que non pas *luy est reussi*, *cette entreprise luy a reussi*, que non pas *luy est reussie*, quoy qu'vn de nos plus celebres Escriuains l'ayt escrit de cette derniere façon. Nous auons fait vne Remarque de la faute contraire que l'on fait en certains verbes, où l'on employe le verbe auxiliaire *auoir*, au lieu du verbe auxiliaire *estre*, comme *il a entré*, *il a sorty*, *il a passé*, pour *il est entré*, *il est sorty*, *il est passé*.

P. — *Lui est réussi*, *lui est réussie*, ne valent rien du tout.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que le célèbre Ecrivain dont il est parlé dans cette remarque, souffre une injuste censure, et que *cette entreprise lui est réussie*, est aussi bien dit que, *cette entreprise lui a réussi*. Je ne suis point du tout de son sentiment, au contraire je crois qu'on ne sauroit dire, *ce dessein lui est réussi* sans faire une faute. *Réussir* ne s'accommode qu'avec le verbe auxiliaire *avoir*. *Cette affaire m'a réussi*, et non pas, *m'est réussie*.

A. F. — Le verbe *réüssir* ne peut se construire qu'avec l'auxiliaire *avoir*, et c'est une faute que de dire, *ce dessein luy est réüssi*. On dit de mesme avec les personnes, *j'ay réüssi*, *il a réüssi dans cette affaire*.

SERVIR, PRIER.

Seruir, regit maintenant l'accusatif et non pas le datif comme il faisoit autrefois, et comme s'en sert ordinairement Amyot et les anciens Escriuains ; Par exemple ils disoient, *il faut seruir à son Roy*, *et à sa patrie*, pour dire *il faut seruir son Roy et sa patrie*, comme on parle aujourd'huy. M. de Malherbe a encore retenu ce datif, comme quelques autres phrases du vieux temps ; *le Medecin*, dit-il, *sert aux malades*, au lieu de dire *sert les malades ;* car icy *seruir*, ne signifie pas *estre propre et conuenable*, auquel cas il regiroit le datif, comme *cela sert à plusieurs choses*.

mais signifie ***rendre seruice et assister***. Il en est de mesme de ***prier***. Les Anciens disoient aussi ***prier à Dieu***, et mesme quelques vns disent encore ***je prie à Dieu***, au lieu de dire ***je prie Dieu ; Fauoriser***, a aussi le mesme vsage.

P. — *Sert aux malades*, est bien dit, et *sert les malades*, se dit plustost de tous les autres qui assistent les malades, que des Médecins. Apothicaires et Chirurgiens; car à leur égard, comme à l'égard de beaucoup d'autres choses, *servir* signifie *aider*, *estre en usage*, *employer*, *la lecture sert à l'esprit*, c'est-à-dire, *forme l'esprit*. *Ce valet sert à cela*, c'est-à-dire, *on l'emploie à cela ;*

Ma foi, les beaux habits servent bien à la mine,

dit Regnier, c'est-à-dire, *aident à faire paroistre la beauté*. *L'autorité sert à beaucoup de choses*, c'est-à-dire, *est utile*, *ou nécessaire*, *ou d'un grand usage en beaucoup de choses*. Ces significations reviennent à peu près à *propre* et *convenable*, dont parle l'Auteur. Mais pour revenir à ce que nous avons touché, *servir les malades*, se dit proprement de ceux qui leur rendent un service assidu, comme femmes, enfans, gardes, domestiques, Administrateurs des Hospitaux Ecclésiastiques ou laïques. Il se dit aussi de ceux qui par dévotion ou par charité rendent de fois à autres aux pauvres une partie du service que les domestiques leur pourroient rendre, comme de leur servir leur boire et leur manger; *cette Princesse est si charitable, qu'elle va aux bonnes Fêtes servir les malades à l'Hôtel-Dieu*. Et puisque nous en sommes venus si avant, *servir sur table*, signifie mettre les plats sur la table ; *on a servi sur table*, ou simplement, *on a servi*, c'est-à-dire, on estoit prest de mettre sur la table ; et ces expressions qui sont vagues, se déterminent par le temps du disner et autres heures de manger.

Servir à table se dit en deux sens : le premier, quand on sert à ceux qui sont à table de la viande, du fruit, ou autres choses; *il est honneste*, *il sert tous ceux qui sont à sa table*. Au second sens, il se dit des valets qui servent ceux qui sont à la table, qui, par exemple, leur donnent à boire, et autres choses semblables, *je l'ai veu servir à table chez un tel*, *ou à un tel cabaret*.

Servir un Fief, signifie rendre les devoirs au Seigneur féodal, et faire toutes les choses à quoi le Fief est obligé, comme, lui faire hommage, le suivre à la guerre, etc.

Prier à Dieu.] On dit encore, *je prie à Dieu*, par benediction et par imprecation; *je prie à Dieu qu'il soit ainsi, je prie à Dieu qu'il en soit puni*. Et à ces endroits-là il est très-François; hors de là, *je prie Dieu*, est comme il faut parler Marot, page 201, dit, *je prie à Dieu*.

T. C. — *Servir* ne demande point le régime du verbe Latin *servire*, et il ne se met avec le datif que dans la signification d'estre propre et convenable, *l'Etude sert à tous ceux qui veulent paroistre dans le monde*. On a déja marqué cette maniere de parler du peuple, *je prie à Dieu*. *Favoriser*, gouverne tousjours l'accusatif.

A. F. — On a approuvé cette Remarque tant pour le verbe *servir*, que pour *prier*, et *favoriser*.

QUANTESFOIS.

Ce mot pour dire *combien de fois*, est beau et agréable à l'oreille selon l'auis de beaucoup de gens ; tellement que ie m'estonne qu'il ayt eu vne si mauuaise destinée, au moins en vers, où il a tres-bonne grace, et où il est tres-commode, mesme après l'exemple de M. de Malherbe, qui l'a si bien mis en œuure,

Quantesfois, lors que sur les ondes
Ce nouueau miracle flottoit, etc.

Car pas vn de nos Poëtes n'en voudroit vser aujourd'huy, et pour la prose ie ne pense pas qu'il ayt jamais esté en vsage, ny mesme que M. de Malherbe s'en soit seruy.

T. C. — Quoique Malherbe ait employé *quantesfois*, il n'a esté suivi de personne. Il faut dire, *combien de fois*. M. Menage condamne comme très-mauvaise cette façon de parler, *quel quantiesme du mois avons-nous aujourd'hui*, et veut qu'on dise, *quantiesme du mois*. Il est vrai que *quantiesme* étant un terme de nombre ordinal, *quantiesme du mois avons nous*, veut dire, *quel nombre des jours du mois avons-nous*, et ainsi *quel* est mis inutilement devant *quantiesme*. Cependant il semble que l'usage ait prévalu. Tout le monde dit, *quel quantiesme*, et ce mot s'est si bien fait substantif, qu'on s'en sert

mesme hors de l'interrogation, en disant par exemple, *Pour trouver l'âge de la Lune, il faut savoir l'épacte, le quantiesme du mois, etc.*

A. F. — *Quantésfois* n'est plus reçeu ny en prose ny en vers.

Que non pas

Quelques vns de nos modernes Escriuains le condamnent, et ne veulent pas par exemple que l'on die, comme l'a escrit vn excellent Autheur, *ils tiennent plus de l'architecte et du masson que non pas de l'Orateur*, mais *ils tiennent plus de l'architecte et du masson que de l'Orateur*. Il est vray que bien souuent ils ont raison, mais bien souuent aussi *non pas*, y a fort bonne grace, et rend l'expression forte. Il faut en cela consulter l'oreille ; car il seroit mal-aisé d'en faire vne Reigle certaine, sans doute il est plus elegant pour l'ordinaire de le supprimer.

T. C. — Je crois qu'on ne sauroit employer avec grace *que non pas* dans aucun endroit, et qu'il faut toujours dire simplement *que*. Ces deux mots *non pas* sont superflus.

A. F. — Il faut dire simplement *que* dans les phrases pareilles à l'exemple que M. de Vaugelas propose. Ces deux mots *non pas* y sont superflus.

Arrangement de mots.

L'arrangement de mots est vn des plus grands secrets du stile ; Qui n'a cela, ne peut pas dire qu'il sçache escrire. Il a beau employer de belles phrases et de beaux mots, estant mal placez ils ne sçauroient auoir ny beauté ny grace, outre qu'ils embarrassent l'expression et luy ostent la clarté, qui est le principal.

Tantùm series, juncturâque pollet.

Vn Autheur celebre escrit, ***voicy pour vne seconde injure, la perte qu'auecque vous, ou plustost auecque toute la France, j'ay faite de Monsieur, etc.*** Quelle oreille n'est point choquée de cette transposition? N'eust-il pas mieux dit ***la perte que j'ay faite auecque vous, ou plustost auec toute la France, de Monsieur, etc.*** A mon auis ce qui l'a trompé, c'est qu'il a creu que ce genitif ***de Monsieur***, seroit bien mieux placé aupres de ***j'ay faite***, dont il est regi, qu'aupres de ces mots ***auec toute la France***, auec lesquels il n'a aucune liaison; Mais il n'a pas pris garde, que pour joindre sur la fin de la periode les mots qui se construisent ensemble, il a separé d'vne trop longue distance la construction des mots qui estoient au commencement, à sçauoir ***la perte que***, qui vouloient estre joints immédiatement à leur verbe ***j'ay faite;*** Car il leur estoit bien plus necessaire qu'à ces derniers ***de Monsieur***, tant parce que le verbe qui est construit auec le pronom relatif en l'accusatif, comme celuy-cy, veut estre le plus proche du pronom qu'il se peut, que parce qu'il y auoit plusieurs mots sans verbe, en quoy consiste vn des principaux vices de l'arrangement; En effet si l'on sçait bien placer et entrelasser le verbe au milieu des autres parties de l'oraison, on sçaura vn des plus grands secrets, et la principale reigle de l'arrangement des paroles. L'autre Reigle est, de suiure le mesme ordre en escriuant que l'on tient en parlant; car on ne dira pas la ***perte qu'auecque vous, ou plustost auec toute la France i'ay faite de Monsieur, etc.*** mais ***la perte que j'ay faite auec vous ou plustost auec toute la France, de Monsieur, etc.*** Ny l'on ne dira pas non plus, comme a escrit encore le mesme Autheur, ***ie pense vous auoir conté qu'à l'entrée que douze ou quinze iours auparauant il auoit faite, etc.*** mais ***qu'à l'entrée qu'il auoit faite douze ou quinze iours auparauant.*** C'est la situation naturelle de ces paroles, au lieu que l'autre est forcée.

Plusieurs attribuent aux vers la cause de ces transpositions, qui sont des ornemens dans la Poësie, quand elles sont faites, comme celles de M. de Mal-

herbe, dont le tour des vers est incomparable ; Mais pour l'ordinaire elles sont des vices en prose, ie dis *pour l'ordinaire*, parce qu'il y en a quelques vnes de fort bonne grace[1]. Il se pourroit faire que la tissure du vers auroit corrompu celle de la prose, mais combien auons-nous de grands hommes, dont la prose et les vers sont egalement excellens? Parmy un si grand nombre on voit briller cette viue lumiere de l'Eglise[2], qui par ses Œuures Chrestiennes s'est acquis vne double palme en l'vn et en l'autre genre. Est-il rien de plus doux, de plus pompeux que son stile, rien de plus eloquent que sa bouche et que sa plume ? Et ne sont-ce point encore de nouueaux sujets d'admiration, que la quantité, que la diuersité de ses ouurages, et que la promptitude et la facilité auec laquelle il les fait ? Certainement ce n'est point pour luy que l'on dit *que les talens sont partagez*, et *que le pris de l'Eloquence n'est pas de ceux qui se gaignent à la course*. Mais cette double gloire n'est-elle pas deuë aussi à l'Autheur de ce grand Ouurage, qui a aujourd'huy tant d'esclat[3]? N'est-ce point vn chef-d'œuure d'eloquence, de pieté, de jugement, et qui va immortaliser sur la terre vn grand Cardinal desja immortel dans le ciel ? Se voit-il encore de plus belle prose ny de plus beaux vers que les lettres et les sonnets d'vn autre excellent Esprit[4], desquels il suffit de dire pour toute loüange, qu'ils sont dignes du fameux Endymion ? Combien en auons nous d'autres encore, qu'il seroit trop long de designer, et que je me contente

[1] Il en faut nécessairement dans les discours oratoires, tant pour la force et la beauté, que pour éviter la répétition d'un mot, en le mettant à la fin de la période ; tellement que dans la période suivante le pronom peut tenir sa place, sans qu'on soit obligé de le répéter. (*Note de* PATRU).

[2] M. Godeau, evesque de Vence. (*Note de* PATRU.) — La *Clef* de Conrard donne le même nom. (A. C.)

[3] M. Habert, abbé de Cerisy, qui a fait la vie du cardinal de Bérulle. (*Note de* PATRU).

[4] M. de Gombaud, qui a fait le Roman d'Endymion. (*Note de* PATRU.) — Ce nom se trouve aussi dans la *Clef* de Conrard. (A. C.)

d'honorer d'vn silence respectueux, puis que leur reputation parle assez?

T. C. — L'arrangement des mots ne consiste pas seulement à les placer d'une maniere qui flatte l'oreille, mais à ne laisser aucune équivoque dans le discours. Dans cet exemple, *je ferai avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait, toutes les choses qui sont de mon ministere*, il n'y a point d'équivoque, mais l'oreille n'est pas contente de l'arrangement des mots, il faut escrire, *Je ferai toutes les choses qui sont de mon Ministere, avec une ponctualité dont vous aurez lieu d'estre satisfait*. Dans cet autre exemple, *Il se persuada qu'il repareroit la perte qu'il venoit de faire, en attaquant la Ville par divers endroits*, l'oreille ne trouve rien qui lui fasse peine, mais il y a de l'équivoque. Il semble que la perte qu'il a faite vient de ce qu'il a attaqué la Ville par divers endroits, au lieu qu'il ne veut faire cette differente attaque, que pour reparer la perte qu'il vient de faire. L'équivoque sera ostée, comme l'a fort judicieusement observé le Pere Bouhours qui a rapporté cet exemple, si on arrange les mots de cette sorte. *Il se persuada qu'en attaquant la Ville par divers endroits, il repareroit la perte qu'il venoit de faire*. Il rapporte ailleurs ces autres exemples. *Il faut tascher qu'ils placent tout ce qu'ils entendent dire dans leurs cartes. On leur peut conter quelque Histoire remarquable sur les principales Villes qui y attache la memoire. Il y a un air de vanité et d'affectation dans Pline le jeune, qui gaste ses Lettres*. Cet arrangement est vicieux. Il semble que *dans leurs cartes* se rapporte à *entendent dire*, et non pas à *qu'ils placent*, et c'est ce qu'on éviteroit en disant, *Il faut tascher qu'ils placent dans leurs cartes tout ce qu'ils entendent dire*. Il en est de mesme des deux autres exemples. L'arrangement sera juste si l'on met, *en leur montrant les principales Villes, on leur peut conter quelque histoire remarquable qui y attache la memoire. Il y a dans Pline le jeune un air de vanité qui gaste ses Lettres*. On sait par-là que le relatif *qui* est auprès du substantif auquel il se rapporte. C'est ce qu'il faut surtout observer, car il n'y a rien de plus vicieux que d'éloigner *qui* de son substantif, et de le laisser auprès d'un autre substantif, auquel il ne se rapporte point. Si je dis, *Il y a un air de vanité dans Pline le jeune qui gaste ses Lettres*; il semble que ce soit Pline le jeune qui gaste ses Lettres, et non pas, l'air de vanité. Quand le relatif *qui*, mis aprés un substantif pluriel, gouverne le verbe qui suit au singulier, comme en cet exemple, *on leur peut conter quelque histoire remarquable sur les principales Villes*

qui y attache la memoire, on voit aisément que le relatif *qui* ne se rapporte pas à *Villes* qui est un pluriel, mais à *histoire*, puisque le verbe *attache* qui suit, est au singulier. Cependant cela ne laisse pas d'estre mal construit, ou plustost mal arrangé, et en general, *qui* ne doit jamais estre separé de son substantif, si ce n'est dans des phrases de cette nature, *Que l'homme est heureux qui peut faire dépendre son bonheur de soi-même!* mais en ce cas on peut dire qu'il est auprès de son substantif, puisqu'il n'y a point d'autre substantif entre *homme*, et *qui*.

A. F. — *Manquer à l'arrangement* des mots dans leur ordre naturel, est une grande faute dans le stile. Il ne faut pas seulement qu'ils satisfassent l'oreille, mais aussi qu'ils ne puissent causer aucune équivoque. C'est à quoy il faut s'attacher principalement.

Au prealable. Preallablement.

Nous n'auons gueres de plus mauuais mots en nostre langue. C'estoit l'auersion d'vn grand Prince, qui n'entendoit jamais dire l'vn ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouuoit qu'ils auoient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils estoient moitié Latins et moitié François, quoy qu'en toutes les langues il y ayt beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, ou *metifs*; Et il estoit encore plus choqué de ce *qu'allable*, entroit dans cette composition pour *qui doit aller*. Nous auons *auparauant*, *premierement*, *auant toutes choses*, et plusieurs autres termes semblables. Il faut laisser ces autres deux pour les Notaires, et pour la chicane.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer blasme M. de Vaugelas de ce qu'il laisse *préalable* et *préalablement* aux Notaires. Il n'a pas raison. Ces mots ne sont d'aucun usage dans la conversation, et ceux qui les emploient encore quelquefois, ne s'en servent qu'en parlant d'affaires et de procès.

A. F. — Au *préalable* et *préalablement* [1] sont des façons de

[1] On voit que l'Académie française, comme T. Corneille, s'é-

parler qui n'entrent gueres dans la conversation, si ce n'est en parlant d'affaires et de sciences. C'est dans ces sortes de discussions qu'est leur principal usage.

Beaucoup.

Ce mot estant employé pour *plusieurs*, ne doit pas estre mis tout seul. Il y faut ajouster *personnes*, ou *gens*, ou quelque substantif, comme *il donnoit peu à beaucoup*, n'est pas bien dit, il faut dire *à beaucoup de personnes*, ou *à beaucoup de gens*. Il est vray que l'on dit, *nous sommes beaucoup*, *ils sont beaucoup*, pour dire *nous sommes beaucoup de gens*, mais il faut remarquer que cela n'a lieu que quand le pronom personnel le precede, lequel fait voir que ce *beaucoup*, qui suit, se rapporte au mesme pronom. De mesme quand on dit *il y en a beaucoup*, cet *en*, emporte auec soy la signification de *gens*, ou *de personnes*, comme il se voit par cette phrase *il y en a*, qui veut dire entre autres choses *il y a des gens*.

Quand *beaucoup*, est aduerbe, il y a une belle remarque à faire ; c'est que lors qu'on le met apres l'adjectif, il y faut necessairement ajouster *de*, deuant[1] et dire *de beaucoup ;* car si ie dis, *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des astres*, ce n'est pas bien dit, quoy qu'il soit eschappé souuent à un celebre Autheur de l'escrire ainsi ; il faut dire *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente de beaucoup que celle des astres*. Mais quand *beaucoup*, est deuant l'adjectif, il n'est pas necessaire d'y mettre le *de*, mesme il est mieux de ne l'y mettre pas, comme *l'esprit de qui la promptitude est beaucoup plus diligente* est mieux dit que *l'esprit de qui la promptitude est de beaucoup plus diligente*.

carte de l'orthographe de Vaugelas, qui avait écrit *préallable*. (A. C.)

[1] Patru efface la virgule après *de* et la reporte après *devant*, mais la ponctuation de ce passage est conforme à la ponctuation ordinaire de Vaugelas. (A. C.)

P. — *De* devant *beaucoup*, donne quelquefois de la force ou de la clarté, quelquefois il rompt un vers, tellement que pour s'en servir tantost d'une maniere et tantost d'une autre, il faut consulter l'oreille ; mais dans un discours uni la remarque de l'Auteur est presque tousjours veritable.

T. C. — Selon M. de la Mothe le Vayer, c'est bien parler que de dire, par exemple, *Beaucoup croient que pour réussir dans les affaires, etc.*, parce qu'on sousentend *gens* ou *personnes*. Il n'y a rien qui blesse l'oreille dans cette phrase, quoique *beaucoup* ne soit precedé d'aucun pronom personnel. Je croi pourtant qu'il est mieux de dire, *beaucoup de personnes croient*. Il est vrai que *beaucoup* est employé pour *plusieurs*. Cependant si au lieu de, *nous sommes beaucoup*, on disoit, *nous sommes plusieurs*, sans que rien suivist, on ne diroit pas la mesme chose. *Nous sommes plusieurs*, ne fait pas entendre un si grand nombre que lorsqu'on dit, *nous sommes beaucoup*. Quand il suit quelque chose, on met indifferemment, *beaucoup* ou *plusieurs; nous sommes plusieurs*, ou bien, *nous sommes beaucoup qui voulons cela*. Si *beaucoup*, pour *beaucoup de gens*, peut estre souffert au nominatif, comme, *beaucoup croient que, etc.* il ne peut estre employé dans les autres cas, et on ne sauroit dire, *c'est l'avis de beaucoup, j'ai entendu dire à beaucoup, j'en connois beaucoup qui s'imaginent*. Il faut nécessairement ajouster *de gens* ou *de personnes*. *C'est l'avis de beaucoup de gens, j'ai entendu dire à beaucoup de gens, je connois beaucoup de gens qui s'imaginent*. On dit également bien, *beaucoup de personnes, beaucoup de gens*, et *plusieurs* ne se joint qu'avec *personnes ;* au moins il me semble qu'on ne dit point *plusieurs gens*. Cela me paroist tout-à-fait sauvage.

Quoique M. de la Mothe le Vayer défende celui qui a dit. *l'esprit de qui la promptitude est plus diligente beaucoup que celle des Astres*, je tiens qu'il est indispensable de mettre la particule *de* devant *beaucoup*, toutes les fois que *beaucoup* est precedé d'un adjectif comme en cet exemple.

A. F. — *Beaucoup*, peut passer dans la conversation sans qu'on ajouste *personnes* ou *gens*, pourveu qu'il serve de nominatif au verbe, comme en cette phrase, *beaucoup croyent que cette affaire ne tournera pas à son avantage ;* mais *beaucoup* ne peut estre employé seul dans les cas obliques. On ne dit donc point *c'est l'avis de beaucoup, j'ay entendu dire à beaucoup, je connois beaucoup qui se persuadent*. Il faut dire necessairement, *c'est l'avis de beaucoup de gens*, ou *de per-*

sonnes, et ainsi des autres. On peut bien dire, *j'en connois beaucoup qui se persuadent;* parce que la particule *en*, qui est devant *beaucoup*, fait sous-entendre *personnes*. Lors que *beaucoup* est adverbe, la particule *de* le doit toujours preceder après un comparatif. *Il est plus riche de beaucoup que tous ceux dont vous parlez.* On croit qu'on peut aussi mettre cette particule *de* devant *beaucoup*, quand *beaucoup* est mis devant le comparatif, et qu'on peut dire également bien, *il est de beaucoup plus sçavant que moy*, et *il est beaucoup plus sçavant que moy.*

Barbarisme.

On peut commettre vn Barbarisme, c'est à dire parler barbarement, et hors des bons termes d'vne langue, ou en vne seule parole, ou en vne phrase entiére. Les Barbarismes d'vn seul mot, comme par exemple *pache*, pour *paction*, *lent*, pour *humide*, et vne infinité d'autres semblables sont aisez à euiter, et il y a peu de gens nourris à la Cour, ou versez en la lecture des bons Autheurs, qui vsent d'vn mot barbare. Mais pour les Barbarismes de la phrase, qui est composée de plusieurs mots, il est tres-aisé d'y tomber. Par exemple, vn de nos meilleurs Escriuains a dit *esleuer les yeux vers le ciel*. Cette phrase n'est point Françoise, il faut dire *leuer les yeux au ciel*[1]. Quelques vns disent aussi *sortir de la vie;* cette phrase n'est pas Françoise non plus[2], quoy que les Latins dient *vita excedere ;* Car il n'y a point de consequence à tirer de la phrase d'vne langue, à la phrase d'vne autre, si l'Vsage ne l'authorise.

Ce qui fait que tant de gens sont sujets à commettre cette sorte de barbarisme, c'est que tous les mots dont la phrase est composée sont François, et ainsi on ne s'apperçoit point de la faute ; Au lieu qu'au

[1] Cela est vray. (*Note de* Patru.)

[2] *Sortir de la vie.* Je ne saurois condamner cette phrase, et je croy qu'on la trouvera dans tous nos bons Auteurs en vers et en prose. On dit tous les jours, *je veux sortir de cette affaire, de cet embarras ; sortir de prison.* (*Note de* Patru.)

barbarisme du mot, l'oreille qui n'y est pas accoustumée, le rebutte, et n'a garde de se laisser surprendre, mais au barbarisme de la phrase, l'oreille estant surprise et comme trahie par les mots qu'elle connoit, luy ouvre la porte, d'où apres il luy est bien aisé de s'insinuer dans l'esprit.

P. — Il n'y a rien de si frequent dans nos Auteurs que ces barbarismes de phrases. Ils se descouvrent en faisant l'analyse de la phrase, et en joignant le verbe avec la preposition, comme en l'exemple de l'auteur où elever ne s'accorde point avec la preposition *vers*, ou en joignant le verbe avec le substantif, *composer des differends* ou *des querelles*, pour dire, *accorder; composer les affaires des Gaules*, pour *donner ordre aux affaires*. Coëffeteau en son *Histoire romaine* dit, *le Pô avoit inondé sur les terres voisines*. *Inonder* ne s'accorde point avec la preposition *sur*; il falloit dire, *avoit inondé les terres voisines*. Toutes ces phrases qui sont de Coëffeteau en son *Histoire romaine*, sont faites sur le Latin et ne valent rien en François. Le mesme Coëffeteau dit en cette mesme *Histoire acquérir des obligations sur quelqu'un; la liberté du peuple Romain fut renversée; espandre des plaintes*. En toutes ces phrases le verbe ne s'accorde point avec le substantif : enfin pour descouvrir ces phrases barbares, il faut joindre l'adjectif au substantif qui s'y rapporte. Un de nos Poëtes a dit,

Grand Roi, dont la vertu fidele à son devoir;

fidele ne se rapporte qu'aux personnes, *fidele à son Roi, fidele à son mari*; mais jamais on n'a dit, *une femme fidele à son ménage, fidele à son devoir*, pour dire qui fait exactement son devoir.

T. C. — On ne voit point ce qui a obligé M. de Vaugelas à mettre, *sortir de la vie* au nombre des barbarismes. Comme *entrer à la vie*, est fort bien dit pour signifier *naistre*; *sortir de la vie*, pour dire *mourir*, ne peut estre condamné. C'est le sentiment de M. Menage. M. de la Mothe le Vayer qui ne veut point que *élever les yeux vers le Ciel* soit un barbarisme, fait voir qu'en décrivant ce qui arrive à une personne qui revient d'une défaillance, on dira fort bien, *que reprenant ses esprits, elle commença à lever peu à peu ses yeux vers le Ciel*. Il dit que cela explique beaucoup mieux la langueur de cette personne, au retour de la syncope, que si on disoit simplement,

qu'elle leva les yeux au Ciel par une action momentanée, au lieu que ce, *vers le Ciel*, témoigne qu'elle ne les pouvoit porter encore jusque-là, et que sa débilité l'obligeoit à les arrester en chemin.

J'appelle barbarisme *sans point de faute*, pour dire, *sans faute*. J'appelle encore barbarisme de dire *à l'envie*, pour dire *à l'envi*, comme quelques-uns escrivent, *à l'envie les uns des autres*, au lieu de *à l'envi les uns des autres*.

On ne peut traiter de barbarisme ni *à l'étourdi*, ni *à l'étourdie*, car tous deux se disent. M. Menage a observé qu'on dit plus communément *à l'étourdi*. M. d'Ablancourt a dit *à l'étourdie*. *Les Assiegez qui les virent venir à l'étourdie, coururent dessus*. Je dirois aussi, *à l'étourdie*, parce qu'il me semble que notre Langue veut toutes ces façons de parler adverbiales au feminin, *à la longue, à la legere*, *à la Romaine*, *à la Siamoise*.

On dit aujourd'hui *étourderie* et *étourdiment*. *Il a fait une grande étourderie; il entra étourdiment.* Le Pere Bouhours qui donne ces deux exemples, dit que ces mots sont assez nouveaux, et qu'on s'en sert dans le discours familier, mais qu'*étourdiment* lui semble plus en usage qu'*étourderie*.

A. F. — *Pache* pour *paction*, *lent* pour *humide* ne se disent point, mais *sortir de la vie* n'est point une meschante façon de parler, pour dire, *mourir* en certaines occasions. *Elever les yeux vers le ciel*, est une phrase que M. de Vaugelas a raison de condamner.

DESCOUVERTE, *ou* DESCOUVERTURE.

Par exemple *la descouuerte*, ou *la descouuerture du nouueau monde*, ou *des terres neuues*, sont tous deux bons. Amyot dit *descouuerture*, et ie l'ay aussi oüy dire à des femmes de la Cour et de Paris. Ceux qui ne veulent pas que l'on die *descouuerte*, ont accoustumé d'alleguer vne mauuaise raison, qui est que *descouuerte*, est vn adjectif ; car combien auons nous d'adjectifs en nostre langue qui ne laissent pas d'estre substantifs, et au masculin et au feminin, comme *le couuert*, *le contenu*, *le brillant*, *la retenuë*, *la venuë*, *l'arriuée*, *l'enceinte*, et vne infinité d'autres tirez des participes actifs et passifs, sans parler de ceux qui

ne sont point pris des participes, comme ***chagrin***, ***colere***, ***depit***, ***sacrilege***, ***parricide*** ? ***etc.***

P. — ***Descouverture*** à mon avis n'est pas françois. Je n'ay jamais ouy dire que ***descouverte***.

T. C. — Le Pere Bouhours a très-bien décidé que ***descouverture*** est devenu tout-à-fait barbare, et qu'on ne dit plus que, ***la descouverte du nouveau monde***, ***la descouverte d'un pays***. On dit aussi et fort bien, ***faire des descouvertes dans la Physique***, ***dans la Medecine***. M. Chapelain a escrit sur cette remarque que comme on dit ***la descouverte***, quelques-uns disent aussi ***la couverte***, pour ***la couverture du lit***, mais que ***la couverture*** est le seul bon.

A. F. — La ***découverture du nouveau monde*** est une façon de parler tout-à-fait barbare. Il faut dire ***la découverte***.

Et donc, donc.

Plusieurs croyent que de commencer vne periode par ***et donc***, ne soit pas parler François, mais Gascon, comme en effet les Gascons ont souuent ce terme à la bouche. Mais M. Coeffeteau et M. de Malherbe en ont vsé, et je l'entends dire tous les jours à la Cour à ceux qui parlent le mieux. Il se pourroit bien faire que les Gascons l'y auroient apporté auec beaucoup d'autres façons de parler qu'ils ont introduites du temps qu'ils estoient en regne ; Et ce qui m'en feroit douter, c'est qu'ils ne me souuient point de l'auoir leu dans Amyot, où j'ay trouué beaucoup de phrases que nous croyons nouuelles. Quoy qu'il en soit, l'Vsage l'a estably.

On peut aussi commencer vne periode par ***donc***, et il n'est que bon de s'en seruir ainsi quelquefois pour diuersifier son vsage ; car la plus commune façon d'en vser, et qui a le plus de grace, est à la seconde, ou à la troisiesme ou quatriesme parole de la periode.

T. C. — M. Chapelain est de ceux qui croient que ce ne soit

pas parler François, que de commencer une periode par *et donc,* et il avoue qu'il ne sauroit souffrir qu'on mette le Gasconisme de cette phrase en délibération. Il permet de commencer par *donc*, ce qui se fait aujourd'hui assez rarement, si ce n'est pour tirer une consequence de ce qui a esté dit auparavant.

A. F. — On ne doit jamais commencer une periode par *et donc*. On la commence mesme rarement par *donc*, à moins qu'on ne veuille tirer une consequence de ce qui a esté dit auparavant, ou en Poësie. M. de Malherbe.

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apreste.

ESPACE, INTERVALLE.

Ce mot est tousjours masculin, quoy qu'on l'ayt fait feminin autrefois. Il faut dire *vn long espace*, soit que l'on parle *d'vn espace de temps*, ou *d'vn espace de lieu*, car il se dit de tous les deux. Et au pluriel il en est de mesme qu'au singulier, *de grands espaces*, et non pas *de grandes espaces*. *Interualle*, est de mesme en tout et par tout.

T. C. — M. Menage dit, qu'*espace* est feminin en terme d'Imprimerie, et blasme Ronsard, dont il rapporte un exemple, de l'avoir fait de ce mesme genre. Il est masculin, ainsi qu'*intervalle.*

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, sur le genre de ces deux mots.

CELLE-CY *pour* LETTRE.

Celle-cy, pour *lettre*, est bas. Neantmoins plusieurs ont accoustumé d'en vser commençant vne lettre ainsi : *Ie vous escris celle-cy*. Il faut dire *je vous escris cette lettre*, ou simplement *je vous escris ;* Car par *celle-cy*, de sous-entendre *lettre*, qu'on n'a point encore dit, il n'y a point d'apparence en nostre langue, qui n'ayme pas ces suppressions. Les Latins ne sont

pas si scrupuleux en plusieurs façons de parler, mesme en celle-cy, tesmoin Ouide.

Hanc tua Penelope lento tibi mittit Vlyssi,

et dans les Epistres de Ciceron on trouue souuent *hanc tibi reddet*, ou *has tibi exaraui*, ou chose semblable, sous-entendant tantost *epistolam*, tantost *litteras*.

T. C. — Les Italiens disent, *con questa prima di cambio*, mais nous ne suivons en notre Langue ni les Italiens ni les Latins, et on ne peut mettre *celle-ci* qu'après le mot de *lettre*, comme, *vous devez avoir receu une de mes lettres, par laquelle je vous ai appris que, etc. celle-cy vous confirmera, etc*.

A. F. — *Celle-cy* pour *lettre*, ne sçauroit estre employé que dans le stile tres-familier.

CONTEMPTIBLE, CONTEMPTEUR.

Ces deux mots me semblent bien rudes, et particulierement le dernier; Car pour le premier encore y a-t-il beaucoup de gens qui s'en seruent, bien que *mesprisable*, qui est si bon, ne couste pas plus à dire. Neanmoins M. de Malherbe s'en est seruy en prose et en vers, *nous deuenons*, dit-il, *aussi contemptibles, comme nous faisons les contempteurs*. Il est vray qu'en vers il ne s'est jamais seruy de ce dernier, mais seulement de l'autre.

Et qu'estant comme elle est, d'vn sexe variable,
Ma foy, qu'en me voyant elle auroit agreable,
Ne luy soit contemptible en ne me voyant pas.

Apparemment il n'a pas mis *mesprisable* au lieu de *contemptible*, quoy qu'il fust aussi propre au vers que l'autre, parce qu'il eust rimé dans la cesure du milieu auec *agreable*.

T. C. — *Contemptible* seroit presentement aussi insupportable en Vers qu'en Prose. On ne dit plus du tout *contempteur*.

A. F. — *Contemptible* vieillit, et *contempteur* n'est point de la Langue.

FAISABLE.

On demande, *si vne chose est faisable, ou non.* Quand on parle ainsi, on ne veut pas dire *s'il est permis de la faire*, mais *s'il est possible de la faire. Faisable*, regarde l'action seulement et non pas le deuoir, et ie ne vois personne qui en parlant, ny en escriuant l'employe à vn autre vsage, si ce n'est vn celebre Escriuain, qui a donné lieu à cette Remarque, de peur qu'estant imité et digne de l'estre en plusieurs autres choses, on ne l'imite encore en celle-cy [1].

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

DEVOULOIR.

Pour dire *cesser de vouloir.* M. de Malherbe s'est seruy de ce mot, *seroit-il possible*, dit-il, *que celuy voulust, qui peut deuouloir en vn moment?* Ie ne sçay s'il est l'inuenteur de ce mot, mais ie ne l'ay iamais oüy dire, ny veu ailleurs. Il est fort commode, et fort significatif, et il seroit à desirer qu'il fust en vsage. Selon l'analogie des mots il seroit aisé de l'establir, parce que nous en auons quantité de cette nature en nostre langue, comme *detromper*, que i'ay veu venir à la Cour, et que l'on trouuoit aussi estrange au commencement, qu'on fait maintenant *deuouloir*, mais qui est aujourd'hy entierement en vsage. Nous disons donc *tromper detromper*, *mesler demesler*, *faire deffaire*, *croistre decroistre*, *habiller*

[1] Telle est la phrase de Vaugelas, telle que l'établit l'*Erratum*. Vaugelas avait d'abord écrit : « Depuis que, estant imité... il ne le soit encore en celle-cy. » On ne peut nier que la première ligne, qu'il a cru devoir corriger, ne soit plus correcte. (A. C.)

deshabiller, car on met vn *s*, en la composition quand le verbe commence par vne voyelle, comme *armer desarmer*. Le nombre de ces composez est tres-grand, dans lesquels la proposition *de*, emporte la destruction ou le contraire de ce que signifie le verbe simple.

Mesme cette sorte de composition de verbes semble auoir ce priuilege, qu'on en peut former et inuenter de nouueaux au besoin, pourueu qu'on le face auec iugement et discretion, et que ce ne soit que tres-rarement. Ce fameux Poëte Italien en a ainsi usé, au mot de *dishumanare*, quand il a dit dans le Pastor fido

Che nel dishumanarti
Non diuenti vna fera anzi ch'un Dio.

prens garde, dit-il, *qu'en te deshumanisant, tu ne deuiennes plustost vne beste farouche, qu'vn Dieu*. Il s'est seruy de ce mot le plus heureusement du monde, soit qu'il l'ayt inuenté luy mesme comme ie crois, ou qu'il l'ayt pris du Dante, qui n'a eu nulle pudeur à en faire autant de fois qu'il en a eu besoin, disant par exemple *immeiare*, *intuiare*, *insuiare*, pour dire *conuertir en moy; conuertir en toy; conuertir en soy*, et vne grande quantité d'autres horribles comme ceux-là; car ie n'ay pas remarqué qu'il ayt esté aussi heureux que hardy en cette sorte d'inuention. On a fait vn mot en nostre langue depuis peu, qui est *debrutaliser*, pour dire *oster la brutalité*, ou *faire qu'vn homme brutal ne le soit plus*, qui est heureusement inuenté, et ie ne sçaurois croire qu'estant connu, il ne soit receu auec applaudissement. Au moins tous ceux à qui ie l'ay dit, luy donnent leur voix, et pas vn iusqu'icy ne l'a condamné pour sa nouueauté, comme on fait d'ordinaire tous les autres. Aussi a-t-il esté fait par vne personne, qui a droit de faire des mots, et d'imposer des noms, s'il est vray ce que les Philosophes enseignent, qu'il n'appartient qu'aux sages d'eminente sagesse d'auoir ce priuilege[1].

[1] Au point de vue de l'orthographe, on remarquera que Vaugelas

T. C. — M. Chapelain traite *devouloir* de mot factice qui n'a nul usage. C'est Madame la Marquise de Rambouillet qui a fait *debrutaliser*.

A. F. — *Devouloir* ne s'est point estably dans notre Langue, c'est un mot factice qu'il faut éviter. *Debrutaliser* n'est point non plus en usage.

DUEIL *pour* DUEL.

Cette Remarque me sembloit indigne de tenir rang parmy les autres, qui n'attaquent pas des erreurs si grossieres, qu'est celle de prononcer ou d'escrire *dueil* pour *duel*. Mais se rendant commune, il n'est pas inutile de la marquer. Ce sont pourtant deux choses bien differentes, que *dueil*, et *duel*, outre que *dueil*, est d'vne syllabe, et *duel* de deux.

A. F. — On ne doit ny prononcer ny escrire *düeil* pour *düel*.

De cette façon de parler, IL SÇAIT LA LANGUE LATINE ET LA LANGUE GRECQUE.

Le sens de ces paroles se peut exprimer en quatre façons. On peut dire, *il sçait la langue Latine et la langue Grecque. Il sçait la langue Latine et la Grecque. Il sçait la langue Latine et Grecque* et *il sçait les langues Latine et Grecque*. On demande si ces quatre expressions sont toutes bonnes, et laquelle est la meilleure. Ie respons que les deux dernieres sont mauuaises, et que les deux premieres sont bonnes ; Car, *il sçait la langue Latine et Grecque*, ne se peut dire, parce que la construction de cette periode, ou

écrit ici *de* un préfixe qu'il a écrit *des* dans une des remarques qui précèdent immédiatement (p. 224) : il écrit *devouloir*, *detromper*, *decroitre*, etc., et il a écrit plus haut *desbarquer*, *desvelopper*, etc. Il établit ici pour règle de ne mettre l'*s* que lorsque le verbe composé commence par une voyelle. (A. C.)

de cette oraison, pour parler en Grammairien, se doit faire, ou selon les paroles qui sont exprimées, ou selon celles qui sont sous-entenduës; Si selon celles qui sont exprimées, ce singulier *la langue*, ne peut conuenir à deux langues entierement differentes, comme sont *la Latine et la Grecque*; Si selon celles qui sont sous-entenduës, à sçauoir *la langue*, encore qu'on ne die pas *langue*, il ne faut pas laisser d'exprimer l'article, *la*, qui ne se peut supprimer ny sous-entendre, à cause qu'vn mesme substantif, comme est *langue*, en cet exemple, ne peut pas estre appliqué à deux choses differentes, qu'on ne luy donne deux articles effectifs, qui ne se doiuent jamais supprimer. Et pour l'autre expression que nous soustenons mauuaise, *il sçait les langues Latine et Grecque*, cela est si euident à ceux mesmes qui ne sçauent pas les secrets de nostre langue, qu'il me semble superflu de le prouuer. Il reste donc à sçauoir lequel de ces deux est le meilleur, *il sçait la langue Latine et la langue Grecque*, et *il sçait la langue Latine et la Grecque*. Les opinions sont partagées, les vns croyent que de repeter deux fois *langue*, est plus regulier et plus grammatical, et alleguent que M. Coeffeteau qui escriuoit si nettement, en vsoit tousjours ainsi. Les autres asseurent que celuy-cy est beaucoup meilleur et plus elegant, *il sçait la langue Latine et la Grecque*, parce, disent-ils, que la repétition des mots, à moins que d'estre absolument necessaire, est tousjours importune, outre qu'en l'euitant on s'exprime auec plus de briefueté, ce qui est bien agreable, surtout aux François.

T. C. — Les opinions ne sauroient estre partagées qu'entre les deux premieres expressions des quatre qui sont employées dans cette Remarque, puisque les deux dernieres sont absolument mauvaises. Je croi qu'on dit également bien, *il sçait la Langue Latine et la Langue Grecque*, et *il sçait la Langue Latine et la Grecque*, mais on dit plus communément, *il sçait le Latin et le Grec*, comme on dit, *il sçait le Turc*, *l'Arabe*, *et la pluspart des autres Langues Orientales*.

A. F. — On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque, sinon

que, *il sçait la langue Latine et la langue Grecque*, et *il sçait la langue Latine et la Grecque*, sont deux façons de parler correctes; mais on a preferé la premiere à l'autre. On a condamné les deux autres.

Le pronom relatif LE, *deuant deux verbes, qui le regissent.*

Par exemple *enuoyez moy ce liure pour le reuoir et augmenter*. C'est ainsi que plusieurs personnes escriuent, ie dis mesme des Autheurs renommez ; Mais ce n'est point escrire purement, il faut dire *pour le reuoir et l'augmenter*, et repeter le pronom *le*, necessairement ; et cela est tellement vray, que quand mesme les deux verbes seroient synonimes, il ne faudroit pas laisser de le repeter comme, *pour l'aimer et le cherir*, et non pas *pour l'aimer et cherir*. Cette Reigle ne souffre point d'exception.

T. C. — Il est indispensable de repeter *le* dans les exemples de cette Remarque. Il en est de mesme des pronoms personnels. Il faut dire, *on est venu me complimenter*, *et m'avertir en mesme temps que*, et non pas, *on est venu me complimenter, et avertir que. Je croi qu'on veut vous surprendre*, *et vous obliger à dire des choses qui vous pourroient estre préjudiciables dans la suite*, et non pas, *qu'on veut vous surprendre et obliger à dire*, etc.

A. F. — Il faut necessairement repeter le pronom *le* dans la phrase que propose M. de Vaugelas. Il est aussi necessaire de repeter la préposition *pour*, et de dire, *envoyez-moy ce livre pour le revoir et pour l'augmenter*.

D'VNE HEURE A L'AUTRE.

Vn de nos plus celebres Autheurs [1] a escrit, *il n'y a rien qui se doiue conseruer auec plus de soin que la me-*

[1] « Je croy que c'est M. de Malherbe. » (*Clef de* CONRARD.) — Ce doit être une phrase de la traduction du livre de Sénèque, *Des Bienfaits*. (A. C.)

moire d'vn bien-fait, il se la faut ramenteuoir d'vne heure à autre. Il faut dire *d'heure à autre*, et *d'vne heure à l'autre* n'est pas François. En vn autre endroit il escrit encore, *la tristesse s'estant emparée de mon esprit, s'y est tellément fortifiée, et s'y fortifie encore d'vn iour à l'autre*. Il faut dire *de iour à autre*, et non pas d'*vn iour à l'autre;* Car ce dernier exprime vn temps defini, comme par exemple, si ie voulois dire qu'vn homme qui estoit aujourd'huy fort riche fust deuenu fort pauure le lendemain, ie dirois que d'*vn iour à l'autre*, du plus riche homme de la ville. il estoit deuenu le plus pauure. Ainsi d'*vn jour à l'autre*, signifie proprement l'espace de deux iours ou en tout, ou en partie; car cela n'importe. Que si en ce mesme exemple ie mettois *de iour à autre*, alors ie ne dirois plus que ce grand changement fust arriué determinément dans deux iours, mais peu à peu, et dans un espace de temps indefini. Il en est de mesme, ce me semble, de *d'vne heure à l'autre*, et *d'heure à autre*.

T. C. — Je ne croi pas que la remarque de M. de Vaugelas soit juste, et qu'il faille dire *d'heure à autre*, et *de jour à autre*, dans les deux exemples qu'il condamne. Celui qui a dit qu'il faut conserver avec grand soin la memoire d'un bienfait, a prétendu dire, que pour la bien conserver, il faut y penser à tous momens, ce qui est bien exprimé par ces mots *d'une heure à l'autre*, qui enferment toutes les heures du jour, au lieu que *d'heure à autre*, veut seulement dire *quelquefois*. Ne dit-on pas, lorsqu'on demande si un homme va souvent dans quelque maison, *il y va de fois à autre*, pour dire, *de temps en temps?* Je dis la mesme chose du second exemple, et croi qu'il faut dire, *la tristesse se fortifie dans mon esprit d'un jour à l'autre*, pour signifier qu'elle s'y fortifie tous les jours. M. Chapelain est du mesme sentiment, lorsqu'il dit que *de jour à autre*, ne seroit d'aucun sens raisonnable dans cet exemple, parce que la force de ces mots *de jour à autre*, va à dire, *tantost un jour, tantost l'autre*, comme, *il nous visite de jour à autre, mais avec quelque distance entre ces jours-là*. L'exemple que M. de Vaugelas rapporte pour dire, qu'un homme qui estoit aujourd'hui fort riche est devenu fort pauvre le lendemain, n'est pas de la mesme nature que le premier. *La tristesse dans mon esprit se fortifie d'un jour à l'autre*,

veut dire, *se fortifie tous les jours*, et *d'un jour à l'autre*, *du plus riche homme de la ville*, *il est devenu le plus pauvre*, signifie qu'en l'espace de deux jours il a perdu tout son bien.

A. F. — La Remarque de M. de Vaugelas a paru fort juste et on a esté de son avis.

DISCORD *pour* DISCORDE.

Discord pour *discorde*, ne vaut rien en prose, mais il est bon en vers,

Et si de nos discords l'infame vitupere,

dit M. de Malherbe. Les autres Poëtes en ont aussi vsé et deuant et apres lui. C'est vn de ces mots, que l'on employe en vers et non pas en prose, dont le nombre n'est pas grand. Neantmoins ie suis bien trompé si vn de nos plus excellens Escriuains ne l'a employé vne fois dans la Paraphrase, qui luy a acquis tant de reputation[1]. Quoy qu'il en soit, on ne s'en sert en prose que tres-rarement, y ayant quelque lieu, où peut-estre il pourroit trouuer sa place.

P. — Je ne condamne pas absolument *discord* ni en prose ni en vers, mais moins en vers qu'en prose. Il est certain néamoins qu'en l'un et en l'autre il n'en faut user que très-rarement, et lorsqu'il peut faire quelque bel effet, tellement qu'en cet exemple de Malherbe *discord* n'est pas meilleur que *vitupere*. Au reste, *discord* signifie *dissension*, *division*, et on n'en peut pas faire un personnage, comme on fait de *discorde*, *la Discorde aux crins de couleuvres*. *Discord* au lieu de *Discorde*, en cet endroit, seroit ridicule.

T. C. — Le Pere Bouhours dit que presentement *discord*, ne vaut guere mieux en vers qu'en prose, et que nos meilleurs Poëtes ne s'en servent point. Je croi ce mot entierement hors d'usage.

A. F. — *Discord* pour *discorde* a encore quelque usage en vers, mais on ne s'en sert guere qu'au pluriel.

[1] « Je croy que c'est le P. Senaut, dans sa *Paraphrase sur Job*. » (*Clef de* CONRARD).

CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

Plusieurs croyent que cette construction n'est pas bonne, *comme le Roy fut arriué, il commanda, etc.* et qu'il faut dire *le Roy, comme il fut arriué, commanda.* Mais ils se trompent fort; car au contraire, l'autre est beaucoup meilleure et plus naturelle, parce que si ie commençois la periode par *le Roy,* il faudroit dire *estant arriué,* et non pas, *comme il fut arriué. Le Roy estant arriué commanda,* qui ne voit que cette phrase est beaucoup plus Françoise que cette autre, *le Roy, comme il fut arriué, commanda? A l'abord,* dit M. Coeffeteau, *comme Tiridates apperceut Corbulon, il descendit le premier de cheual.* On parle et on escrit ainsi.

P. — Cela est vray.

T. C. — Il n'y a pas à douter qu'il ne faille dire, *comme le Roi fut arrivé, il commanda,* plustost que, *le Roi, comme il fut arrivé, commanda,* mais je suis persuadé que, *le Roi estant arrivé, commanda,* est beaucoup meilleur que les deux autres.

A. F. — *Le Roy comme il fut arrivé commanda,* n'est pas une bonne façon de parler. Il faut preferer celle de M. de Vaugelas, *le Roy estant arrivé,* ou *si tost que le Roy fut arrivé il commanda.*

C'EST QVE, *où il est mauuais.*

Ce terme est quelquefois superflu et redondant, par exemple lors qu'il est employé de cette sorte *quand c'est que ie suis malade.* Vne infinité de gens le disent ainsi, et particulierement les Parisiens et leurs voisins, plustost que ceux des Prouinces esloignées. Il faut dire simplement *quand ie suis malade.* Cela est hors de doute. Mais on n'est pas si asseuré, que cette autre façon de parler soit mauuaise *quand est-ce qu'il viendra?* car les vns la condamnent, et soustiennent

qu'il faut dire *quand viendra-t-il?* et les autres disent qu'elle est fort bonne, et pour moy ie suis de cet auis.

T. C. — M. Chapelain dit, que ceux qui disent, *quand c'est que je suis malade*, le disent fort grossierement. Il n'y a rien de plus commun que cette expression, *quand est-ce qu'il viendra?* Je dirois plustost, *quand viendra-t-il?*

A. F. — *Quand c'est que je suis malade* est une façon de parler basse, et du petit peuple. Quelques-uns disent, *Quand est-ce qu'il viendra*, pour dire, *quand viendra-t-il?* mais cela n'est que du stile tres-familier, et ne s'escrit guere.

ONGUENT *pour* PARFUM.

Vn fameux autheur est repris, et auec raison, d'auoir escrit *onguent*, en parlant de la Magdeleine, et dit *vn précieux onguent*, au lieu d'*vn précieux parfum*. Nous auons encore plusieurs de nos Escriuains et de nos Predicateurs, qui font cette faute. Ce qui les trompe, c'est que les Latins disent *vnguentum*, en cette signification, parce que les Anciens se seruaient de certains parfums, comme il y en a encore de plusieurs sortes parmy nous, dont le vray vsage estoit de s'en oindre quelques parties du corps; tellement qu'il semble qu'on auoit raison de l'appeler *onguent*. Mais parce que ce mot se prend tousjours pour medicament, il ne s'en faut iamais seruir pour *parfum*, l'Vsage le veut ainsi.

T. C. — M. Chapelain a dit sur cette remarque, que si l'on avait à souffrir *Onguent*, ce ne seroit que dans les choses saintes parmi les Chrétiens où il demeure consacré. Il ajouste que cela porte avec soi quelque majesté, de conserver les vieux mots, *in sacris*, sur-tout quand on en oste l'équivoque par un adjoint, comme ici celui de *precieux*, eloigne d'*onguent*, le sens de *médicament*.

A. F. — On a approuvé cette Remarque.

Poste.

Qvand c'est vn terme de guerre, il est toujours masculin, et ceux qui le font de l'autre genre parlent mal. Il faut dire *prendre vn bon poste*, *garder son poste*, et non pas *prendre vne bonne poste*, *ny garder sa poste*. Quand il signifie *vne certaine course de cheual*, ou *le lieu où sont les cheuaux destinez à cet usage*, ou *l'espace qu'ils ont accoustumé de faire en courant*, chacun sçait qu'il est feminin, et que l'on dit *courre la poste*. Tous deux viennent de l'Italien, qui appelle l'une *posta*, et l'autre *posto*. En faisant cette différence de genre, on parlera selon l'Vsage, et l'on euitera l'equiuoque.

A. F. — Il faut distinguer le genre de *poste*, selon les deux significations que M. de Vaugelas donne à ce mot dans cette Remarque.

Abvs du pronom démonstratif, celuy.

Plusieurs abusent du pronom démonstratif *celuy*, en tout genre et en tout nombre. Ce sont particulierement les femmes et les Courtisans quand ils escriuent; et tant s'en faut qu'ils le veuillent eviter, qu'au contraire ils l'affectent comme vn ornement. Ils le trouuent fort commode, et s'en seruent d'ordinaire pour passer d'vn discours à vn autre. Par exemple, ils finiront une période par *joye*, en mettant vn point apres, et en commenceront vne autre, qui n'aura rien de commun auec la premiere, disant *celle que j'ay receuë d'vne telle chose*, etc. voulant dire *la joye que i'ay receuë*. Autre exemple, *j'ay parlé à vn tel de vostre affaire, il s'y portera auec affection. Celle que vous m'auez tesmoignée ces iours passez*, pour dire *l'affection que vous m'auez tesmoignée ces iours passez, est extraordinaire*. Ie dis que cette façon de parler, ou plustost d'escrire est vicieuse, et que jamais les bons Autheurs ne s'en sont seruis en aucune langue, parce que ce

pronom, quand il se rapporte à des choses de cette nature, n'a son vsage que dans vne mesme periode, comme par exemple si ie disois, *il m'a promis de vous seruir auec la mesme affection, que celle que vous luy auez tesmoignée ces iours passez.*

Mais comme j'ay dit, cette Reigle n'a lieu que lors que ce pronom se rapporte à des choses d'vne certaine nature, qui sont *les choses morales*, ou *intellectuelles*, comme *joye*, *affection*, *esperance*, *action*, etc. Car *aux materielles*, ou *aux personnes*, il n'y a point de mal de commencer la periode par ce pronom, comme si ie finis ainsi *pour payer le cabinet que j'ay acheté*, ie puis fort bien recommencer, *Celuy qu'vn tel vous donna*, etc. De mesme quand il s'agit d'vne ou de plusieurs personnes, *la femme de Septimius*, dit M. Coeffeteau, *pour espouser son adultere, fit proscrire et tuer son mary. Celle de Sallassus alla elle mesme querir les soldats pour l'executer*. Il y a bien sans doute quelque belle raison de difference, mais ie ne l'ay pas encore cherchée.

T. C. — M. Chapelain dit, que le pronom démonstratif, dont il est parlé dans cette remarque, estoit la figure favorite de M. de Serizay, et à son imitation de M. l'Abbé de Cerizy, et qu'elle n'est pas vicieuse par tout ni en toute occasion. Il trouve la distinction des choses morales et des materielles plus subtile que solide. Je ne croi pas qu'on puisse blasmer l'exemple qui suit, quoique le pronom démonstratif commence une période. *On a appris ici votre mariage avec une joie extraordinaire. Celle que j'en ai va au de-là de tout ce que je pourrois vous dire.*

A. F. — On a trouvé quelque chose à dire sur cette phrase, *il s'y portera avec affection*, *celle que vous m'avez témoignée*, à cause que le mot *affection* par où finit la premiere periode est indefini. La phrase feroit moins de peine s'il y avoit, *il s'y est porté avec une affection extraordinaire*, *celle que vous m'avez témoignée*. On n'a point receu la distinction des choses morales et des materielles.

Aduerbe.

Cette partie de l'Oraison veut tousjours estre proche du verbe, comme le mot mesme le montre; soit deuant ou apres, il n'importe, quoy que dans la construction il aille tousjours apres le verbe, comme l'accessoire apres le principal, ou l'accident apres la substance. C'est pourquoy ie m'estonne qu'vn de nos plus fameux Escrivains[1] affecte de le mettre si souuent loin de son verbe à la teste de la periode, par exemple, *comme l'on vit que presque leurs propositions n'estoient que celles mesmes qu'ils auoient faites à Rome*, au lieu de dire *comme on vit que leurs propositions n'estoient presque que celles mesmes qu'ils auoient faites à Rome*, nonobstant la cacophonie des deux *que*, *presque que*, qui n'est pas considerable à comparaison de la rudesse qu'il y a à mettre *presque*, au lieu où il le met. Et il pouuoit euiter ces deux *que*, en mettant, *comme on vit que leurs propositions estoient à peu pres les mesmes*, etc.

Ie crois neantmoins qu'il y a quelques aduerbes, comme *iamais*, *souvent*, et quelquefois *tousjours*, qui ont meilleure grace au commencement de la periode, qu'ailleurs; Mais aussi ie n'en ay gueres remarqué d'autres que ceux là, ce qui me fait soupçonner que ce sont principalement les aduerbes du temps qui ont ce privilege, et encore n'est-ce pas tousjours. Le mesme Autheur, dont i'ay allegué l'exemple de *presque* a escrit, *quand iamais vn de ses bien-faits ne luy deuroit reüssir*. Et en un autre endroit, *il deuoit faire en sorte qu'il n'y eust moyen de jamais les faire sortir au iour*. Cette transposition est estrange, au lieu de dire, *il deuoit faire en sorte qu'il n'y eust iamais moyen de les faire sortir au iour*.

T. C. — Cet arrangement de mots, *comme l'on vit que presque leurs propositions*, a quelque chose de fort vicieux,

[1] « M. d'Ablancourt. » (*Clef de* CONRARD.)

M. Chapelain l'appelle barbare. *Jamais* et *souvent*, peuvent se mettre avec grace au commencement d'une periode, quoique separez du verbe, comme en ces exemples. *Jamais aucun de ceux qui ont possedé la mesme charge, ne porta si loin*, etc. *Souvent ceux qui croient tromper les autres, sont trompez eux-mesmes*, mais il ne me paroît point que *tousjours*, puisse commencer une periode, et ce seroit un mauvais arrangement de mots que de dire, *tousjours les gens de bien sont persecutez par les méchans*. L'ordre naturel veut que l'on dise, *les gens de bien sont tousjours persecutez par les méchans*. On souffriroit plustost, *ordinairement*, au commencement d'une periode, comme en celle-ci. *Ordinairement ceux qui aiment les plaisirs, negligent le soin de leurs affaires*. Je ne croi pas qu'il fust bien de dire, *quand un de ses bienfaits ne lui devroit jamais réüssir*, parce que *jamais un*, mis ensemble signifient *aucun*, ce qui est le sens de cette phrase. La transposition qui se trouve dans celle qui suit, est très-choquante, et M. de Vaugelas a eu raison de la condamner.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

PERDRE LE RESPECT A QUELQU'UN.

Cette façon de parler est de la Cour, s'il en fut iamais, et toute ma vie ie l'ay ainsi oüy dire aux hommes et aux femmes qui la hantent. Neantmoins depuis peu je vois tant de gens qui condamnent cette phrase, ou qui en doutent, que ie crois qu'il faut estre retenu à en vser. I'auoüe que la construction en est estrange, et qu'il semble qu'on deuroit dire *perdre le respect enuers quelqu'vn*, ou beaucoup mieux encore, *pour quelqu'vn*, et non pas *à quelqu'vn;* Mais combien y a-t-il de ces phrases en toutes les langues, et en la nostre? ordinairement ce sont les plus belles et qui ont le plus de grace. Il se presente souuent occasion comme icy, de redire ce beau mot de Quintilien, *aliud est latinè, aliud grammaticè loqui*.

Si nous voulions esplucher cette façon de parler, *se louër de quelqu'vn*, et en faire vne anatomie, selon que les mots sonnent, ou selon leur construction, ne

la trouueroit-on pas encore plus estrange que l'autre, pour signifier ce qu'elle signifie? Car par exemple quand on dit, *vn tel se loüe fort des faueurs que vous luy auez faites*, la raison voudroit que l'on dist, *vn tel vous louë fort des faueurs que vous luy auez faites*, et non pas *se louë*, qui n'est nullement à propos. Et neantmoins il faut dire *se loüe*, si l'on veut parler François. Toutes les langues ont de ces façons de parler, comme i'ay dit. Il suffit d'en alleguer vn exemple en la latine, *dabis mihi pœnas*, veut dire en bon Latin, *ie vous donneray le foüet* ou *ie vous battray;* et à le prendre au pied de la lettre, ne semble-t-il pas qu'il veuille dire tout le contraire, à sçavoir, *vous me donnerez le foüet*, ou *vous me battrez*. Mais pour reuenir à cette phrase, *perdre le respect à quelqu'vn*, *il luy a perdu le respect*, ceux qui la condamnent, veulent que l'on dise *manquer*, au lieu de *perdre*, comme *manquer de respect à quelqu'vn. Il luy a manqué de respect.* Et c'est le plus seur, si ce n'est le meilleur. Il est vray qu'il ne dit pas tant, que *perdre le respect.*

T. C. — Le Pere Bouhours dit que, *perdre le respect à quelqu'un*, qui estoit autrefois une phrase de la Cour, a beaucoup perdu de sa faveur, et qu'il n'y a plus de bons Auteurs qui l'emploient. M. Chapelain dit au contraire que c'est une des plus exquises élegances de la Langue, que ceux qui veulent tout reduire à la Syntaxe ordinaire ne sauroient sentir ; qu'il en est de mesme de, *se louer de quelqu'un*, et que *il lui a manqué de respect*, est encore une élegance Il ajouste que le droit grammatical seroit, *il a manqué de respect pour lui*, et que l'analogie de la phrase, *il lui a manqué de respect*, seroit *il a manqué de respect à lui*, qui ne seroit pas si bien que *pour lui*, dans la rigueur de la grammaire, ou au moins si usité ni si agreable. *Perdre le respect à quelqu'un*, et *se louer de quelqu'un*, sont des expressions dont je ne croi pas qu'on doive faire difficulté de se servir.

A. F. — *Perdre le respect à quelqu'un*, et *se loüer de quelqu'un* sont de tres-bonnes façons de parler.

QUELQUE CHOSE, *quel genre il demande.*

On demande si *quelque chose*, veut tousjours vn adjectif feminin selon le genre de *chose*, ou bien vn adjectif masculin qui responde à l'*aliquid* des Latins, et à ce qu'il signifie. Par exemple, s'il faut dire, *il y a quelque chose dans ce liure, qui est assez bonne*, ou *quelque chose, qui est assez bon, quelque chose qui est assez plaisante*, ou *qui est assez plaisant*. Les sentiments sont diuers; car i'ay oüi agiter cette question en la compagnie du monde, qui la pouvoit le mieux décider. Les vns croyent que l'vn et l'autre est bon; Les autres qu'il le faut tousjours faire feminin, les autres tousjours masculin; Et quelques vns sont d'auis d'eluder la difficulté et de dire, *il y a dans ce liure quelque chose d'assez bon, quelque chose d'assez plaisant*. Ceux qui croyent que tous deux sont bons, se fondent sur ce qu'on le peut faire feminin par la reigle generale qui veut que l'adjectif soit du genre du substantif, et que *chose*, estant vn mot feminin, l'adjectif le soit aussi; Et qu'on le peut faire masculin, eu esgard non pas au mot, mais à ce qu'il signifie, qui est *l'aliquid*, des Latins, et vn neutre que nous n'auons pas en François, mais que nous exprimons par le masculin, qui fait l'office du neutre. Ceux qui le font toujours feminin ne peuvent comprendre ny consentir, que *chose*, qui est feminin puisse iamais estre joint avec un adjectif masculin. Et ceux au contraire, qui le font toujours masculin disent que ce n'est pas *chose*, simplement qu'ils considerent en cette question, mais ces deux mots ensemble *quelque chose*, qui font tout vn autre effet estant joints, que si *chose*, estoit seul, ou qu'il fust accompagné d'vn autre mot, comme *vne*; car auec *vne*, il n'y a point de doute, et l'on ne met point en question qu'il ne faille dire *vne chose qui est assez bonne*, et *qui est assez plaisante*, et non pas *assez bon*, ny *assez plaisant*. Or ils soutiennent que *quelque chose*, se doit prendre neutralement, et tout

de mesme que l'*aliquid* des Latins. Mesmes quelques-vns de cette opinion passent jusques là, que de dire que *quelque chose* ne doit estre pris et consideré que comme vn seul mot composé de deux qui voudroit estre orthographié ainsi *quelque-chose*, avec vn tiret et vne marque de composition, et qu'alors *quelque-chose*, n'est plus feminin, mais est un neutre selon les Latins, et vn masculin selon nous.

Et quant à ceux qui pensent eschapper la difficulté auec la preposition, ou la particule *de*, deuant l'adjectif, ils ont raison en certains exemples comme sont les deux que nous auons proposez; Mais cet expedient ne sert pas tousjours; car si ie dis *il y a quelque chose dans ce liure, qui n'est pas bon*, ou *qui n'est pas plaisante*, on ne sçaurait employer le *de*, en cette phrase, ny en toutes les negatiues, où cet eschappatoire ne vaut rien. De mesme si ie dis *il y a quelque chose dans ce liure, qui merite d'estre leu*, ou *leüe*, on ne sçauroit euiter ce doute auec la particule *de*, ny en vne infinité d'autres phrases semblables.

On en demeura là, mais depuis ayant medité sur ce sujet, il me semble qu'il y a des endroits où le feminin ne seroit pas bien, et d'autres où le masculin seroit mal, par exemple, *il y a quelque chose dans ce liure qui merite d'estre leuë*, ie ne puis croire que ce soit bien dit, et qu'il ne faille dire *quelque chose qui merite d'estre leu*, *quelque chose qui merite d'estre censuré*, et non pas *d'estre censurée*. Et si ie dis, *il y a quelque chose dans ce liure qui n'est pas tel que vous dites*, ou *il y a dans ce liure quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, quoy que quelques-uns l'approuvent, i'ay neantmoins peine à croire que ce soit bien dit, et qu'il ne faille dire, *il y a quelque chose dans ce liure, qui n'est pas telle que vous dites*. D'où l'on peut former vne quatriesme opinion differente des autres trois, à sçavoir qu'il y a des endroits où il faut necessairement mettre le masculin, et d'autres où il faut mettre le feminin, comme sont les deux que nous venons de proposer. Mais pour discerner ces endroits là, ie n'en sçay point de reigle, ou du moins d'autre reigle que

l'oreille. Seulement ie diray qu'il est beaucoup plus frequent, plus François, et plus beau de donner vn adjectif masculin à *quelque chose*, qu'vn feminin.

C'est vne belle figure en toutes les langues, et en prose aussi bien qu'en vers, de reigler quelquefois la construction, non pas selon les mots qui signifient, mais selon les choses qui sont signifiées. Par exemple, nous auons fait vne Remarque de *personne*, où l'on voit qu'encore que *personnes*, soit feminin, néantmoins parce qu'il signifie *hommes et femmes*, quand on a dit *personnes*, dans vn membre de periode, on peut dire *ils*, au masculin dans vn autre membre de la mesme periode, à cause que cet *ils*, se rapporte non pas au mot signifiant qui est *personnes*, mais au mot signifié, qui est *hommes*. Mais y a-t-il vn plus bel exemple que celuy que nous auons desja allegué ailleurs et qui est tout propre pour cette Remarque ?

Ogni cosa di strage era ripieno,

et non pas *ripiena*, dit le Tasse dans sa Hierusalem. Voila un exemple pour le genre, en voicy vn autre pour le nombre, *I'en ay veu vne infinité qui meurent*, etc. *Infinité*, est singulier et *meurent*, est pluriel, et cependant il faut dire ainsi, et non pas, *i'en ay veu vne infinité qui meurt*, qui seroit tres mal dit. Et cela, parce que *meurent*, se rapporte non pas au mot signifiant qui est *infinité*, et singulier, mais à la chose signifiée, qui est *quantité de personnes*, ou *d'animaux*, qui comme vn terme collectif equipolle le pluriel, tellement qu'on n'a pas esgard au mot, mais à la chose.

T. C. — J'ai consulté quantité d'habiles gens sur cette remarque. Ils veulent tous que *quelque chose*, soit un neutre selon les Latins qui le rendent par *aliquid*, et un masculin selon nous, et ils ne peuvent souffrir que l'on dise, *il y a dans ce livre quelque chose qui n'est pas telle que vous dites*. Il faut donc regarder *quelque chose*, comme un seul mot qui est tousjours masculin. M. Chapelain a raison de dire qu'on n'élude point la difficulté par *assez*, inseré entre *de* et *bon*, en disant, *il y a dans ce livre quelque chose d'assez bon*, au lieu de, *quelque chose qui est assez bon* ou *assez bonne*, car si *chose*,

estoit là considerée comme feminin, le mot d'*assez* inseré n'empescheroit pas que *bon*, ne dust se changer en *bonne*, pour construire regulierement. Il est certain que la force est dans le mot *quelque*. Il declare qu'il est de ceux qui ne considerent *quelque chose*, que comme un seul mot composé de deux, sur quoi il ajouste en parlant de M. de Vaugelas, *nous agitasmes la chose ensemble plusieurs fois, moi lui expliquant la bizarrerie de ce genre feminin qu'il ne faut pas suivre, par* l'aliquid *des Latins, dont* quelque chose, *est la traduction en deux mots, notre langue ne le pouvant rendre en un, comme* quicquid, *est rendu par* quelque chose. *en un autre sens*, quelque chose que, *pour* tout ce que, *l'un et l'autre neutralement, et dans le sens Latin*. Il dit encore que dans cette phrase, *quelque chose qui n'est pas telle que vous dites*, ni *tel* ni *telle* ne valent rien; et qu'il faut dire, *qui n'est pas comme vous dites*, et non pas, *qui n'est pas tel que*, ou *telle que vous dites*.

M. de Vaugelas a employé *quelque chose*, d'une manière, qui fait que le relatif qui suit est au feminin, et que ce seroit une faute de le mettre au masculin. C'est lorsqu'il dit dans la remarque qui a pour titre, *sur sous; si je suis assis sur quelque chose, et qu'on la cherche*. Il n'auroit pas bien parlé, s'il eust dit, *et qu'on le cherche*. La raison est que quand on dit, *si je suis assis sur quelque chose*, on n'en détermine aucune. C'est la mesme chose que si on disoit, *si je suis assis sur une chose, quelle qu'elle puisse estre, papier, linge, étoffe*, ainsi il faut dire ensuite, *et qu'on la cherche*, et non pas, *et qu'on le cherche*, parce que le relatif doit se rapporter au genre de *chose*, puisque c'est une chose indéterminée, et que *quelque chose*, ne veut dire là que, *une chose;* mais quand je dis, *il y a dans ce livre quelque chose qui mérite d'estre leu*, j'ai déja connu un ou plusieurs endroits qui méritent qu'on les lise. De mesme si je dis, *je vais vous montrer quelque chose que vous trouverez fort beau*, je sai quelle est la chose que je veux montrer, et ce *quelque chose*, estant déterminé, n'est plus qu'un seul mot qu'on doit faire masculin.

A. F. — *Quelque chose* ne peut estre regardé que comme un seul mot que les Latins expriment par *aliquid*. Il est tousjours masculin, et il faut dire, *j'ay veu dans ce livre quelque chose qui n'est pas tel que vous dites*, et non pas, *qui n'est pas telle que vous dites*, comme le croit M. de Vaugelas.

SUCCEDER *pour* REUSSIR.

Lors que *succeder*, veut dire *reüssir*, il s'employe au preterit auec le verbe auxiliaire *auoir*, et non pas auec l'autre verbe auxiliaire *estre*, par exemple il faut dire *cette affaire luy a bien succedé*, et non pas *luy est bien succedée*. Néantmoins vn de nos plus celebres Autheurs[1] a escrit dans le meilleur de ses ouurages, *deux combats qui luy estoient glorieusement succedez*. C'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, parce que ie ne crois pas que cette façon de parler soit à imiter. Le mesme Escriuain a employé *reüssir*, de la mesme façon, comme nous l'auons remarqué ailleurs.

T. C. — On parle aussi mal en disant, *cette affaire lui est bien succédée*, que quand on dit, *ce dessein lui est bien réussi*. M. de la Mothe le Vayer veut pourtant que l'usage soit autant pour, *lui est bien succedée*, que pour, *lui a bien succedé*. Personne ne met plus le verbe substantif *estre*, avec le préterit de *succeder*, on y met tousjours le verbe *avoir*. Il me semble même qu'on emploie bien moins *succeder* que *réussir*, dans cette signification.

A. F.— *Succeder* ne se conjugue au préterit qu'avec l'auxiliaire *avoir*. *Deux combats qui luy avoient glorieusement succedé*, et non pas *qui luy estoient succedez*. On dit plus ordinairement *cela m'a bien réussi*, que *cela m'a bien succedé*.

BIEN QUE, QUOY QUE, ENCORE QUE.

Ces conjonctions ne doiuent pas estre repetées dans une mesme periode. Par exemple, *bien que l'experience nous face voir tous les iours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couuert de la calomnie, et quoy que les plus gens de bien soient exposez à la persecution, si est-ce*, etc. Ie veux dire qu'apres auoir commencé la periode par *bien que*, il ne faut pas mettre *quoy que*, ny *encore*

[1] « Peut estre est-ce M. d'Ablancourt. » (*Clef de* CONRARD.)

que, dans le second membre de la mesme periode, mais escrire ainsi, *bien que l'experience nous face voir tous les iours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couuert de la calomnie, et que les plus gens de bien sont exposez à la persecution*. Ie ne me serois pas auisé de faire cette remarque, si ie n'auois trouué cette faute dans les Oeuures d'vn bon Escriuain.

T. C. — De la maniere que M. de Vaugelas corrige cette phrase, pour éviter la répétition de *bien que*, il ne fait pas que la conjonction *et* tienne la place de *bien que*, car en ce cas, il faudroit que le verbe qui la suit fust au subjonctif, et qu'il y eust, *et que les plus gens de bien soient exposez à la persécution*, ce qui voudroit dire, *et quoique les plus gens de bien soient exposez;* mais quand il met à l'indicatif, *sont exposez*, le *que*, qui est après la conjonction *et* n'est pas la répétition du *que*, qui est dans *bien que*, mais de celui qui est après, *nous fasse voir tous les jours*. Ainsi il ne s'agit point ici de répeter *bien que*, mais de dire simplement, *nous voyons tous les jours qu'il n'y a point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, et nous voyons tous les jours que les plus gens de bien sont exposez à la persécution*. Ce qu'il y a de certain, c'est que quand on met la conjonction *et* pour ne pas répeter *quoique*, il faut nécessairement, comme je l'ai déja dit, que le verbe suivant soit au subjonctif. En voici un exemple. *Quoique je fasse tout ce que je puis pour éviter la surprise, et que je sois toûjours sur mes gardes*. Il faut dire, *je sois* au subjonctif, parce que *et que je sois*, veut dire, *et quoique je sois*, au lieu que dans l'exemple corrigé par M. de Vaugelas, *et que les plus gens de bien sont exposez*, ce *que* est gouverné par *nous fasse voir*, et ne veut pas dire *et bien que*, puisque si cela étoit, il faudroit dire, *soient exposez*, et non pas, *sont exposez*. Voici un exemple, où si l'on ne repete point *quoique*, il peut y avoir une équivoque. *Bien que l'expérience nous fasse voir que les plaisirs amollissent l'homme, et que les loix divines défendent l'excès en toutes choses, il y a des gens si peu raisonnables*, etc. Ce n'est point l'expérience qui fait voir que les loix divines défendent l'excès en toutes choses. Cependant comme on ne sauroit connoistre si *défendent*, est à l'indicatif ou au subjonctif, il semble que ce second membre de la période soit gouverné par *fasse voir*, au lieu que, *et que les loix divines défendent*, veut dire, *et quoique les loix divines défendent*. Ainsi il seroit peut-estre mieux de répeter *quoique*, et de dire, *bien que l'expérience nous fasse voir que les plai-*

sirs amollissent l'homme, et quoique les loix divines défendent, etc. Il est vrai qu'on peut remédier à cela, en mettant un verbe où le subjonctif ne soit point douteux, comme, *et que les loix divines soient contraires à la tolerance de l'excès.* Alors il ne sera point nécessaire de répéter *quoique*, puisqu'il sera aisé de connoistre par ce subjonctif que la conjonction *et* s'y rapporte, et non pas à *fasse voir*, qui gouverne l'indicatif.

A. F. —Il est certain que quand on a commencé une période par *bien que*, il ne faut repeter ny *quoy que* ny *encore que* dans le second membre de la periode; mais supposé qu'on se voulust servir de la phrase proposée par M. de Vaugelas, il faudroit necessairement repeter *quoy que*, car *et que*, qui est le commencement du second membre de la periode, ne se rapporteroit pas selon la correction, *à bien que*, mais au verbe *fasse voir* qui veut après soy l'indicatif, au lieu que *bien que* et *quoy que*, gouvernent le subjonctif, et qu'il faudroit dire, *et que les plus gens de bien soient exposez à la persecution*, et non pas *sont exposez.* Ainsi pour rendre la phrase juste, et faire que *bien que* gouverne les verbes des deux membres de la periode, il la faudroit tourner de cette maniere, *bien que, selon ce que nous fait voir tous les jours l'experience, il n'y ait point d'innocence qui soit à couvert de la calomnie, et que les plus gens de bien soient exposez à la persecution.*

COMME AINSI SOIT.

M. Coeffeteau vse souuent de cette façon de parler à l'imitation d'Amyot, qu'il s'estoit proposé pour le plus excellent patron de son temps, et sur lequel il auoit formé son stile auec les changements et les modifications qu'il y falloit apporter. Dans ses premiers Ouurages, ce terme ne fut pas mal receu, mais bientost apres, il vint à vn tel descry, que l'authorité d'vn si grand homme ne le pût sauuer, au contraire on le luy reprochoit comme vn crime, ou du moins comme vne tache qui soüilloit toute cette beauté de langage, en quoy il excelle. La cause de ce descry, c'est que les Notaires ont accoustumé de s'en servir au commencement de leurs contracts. Neantmoins on a sou-

vent affaire de ces sortes de termes, et celuy-cy me sembloit fort graue à l'entrée d'vn discours, lors qu'il est question d'entamer quelque matiere importante; Et nous n'auons pas plus de mots de cette nature en nostre langue, qu'il ne nous en faut. I'auoüe que dans vne lettre il seroit exorbitant; mais qui ne sçait qu'il y a des paroles et des termes pour toutes sortes de stiles? Les Italiens n'ont-ils pas leur *conciosiacosaché* ou *conciosiecosache*, pour dire *comme ainsi soit*, qui est bien encore plus estrange, duquel neantmoins ils ne laissent pas de se seruir depuis plusieurs siècles au commencement de quelque graue discours, quand ils veulent escrire d'vn stile majestueux? Auec tout cela, il faut aujourd'huy condamner *comme ainsi soit*, puis que l'Vsage le condamne; Mais il n'auoit pas encore prononcé l'Arrest definitif, quand M. Coeffeteau s'en seruoit; c'est pourquoy il n'est pas tant à blasmer de ne s'en estre pas abstenu. Il fait assez paroistre en tous ses Escrits, combien il estoit religieux et exact à ne point vser d'aucun mot ny d'aucune phrase, qui ne fust du temps et de la Cour.

A. F. — *Comme ainsi soit* est entierement banny du langage. Il n'y a plus que quelques Notaires qui s'en servent au commencement d'un Testament.

SI BIEN.

Si bien, conjonction ne se dit iamais, qu'il ne soit suiuy immediatement de *que*, et que l'on ne die *si bien que*, qui veut dire *de sorte que*, ou *tellement que*. I'ay ajousté *conjonction*, parce que *si bien*, sans *que*, apres, est fort bon, quand il n'est pas conjonction, mais aduerbe, comme par exemple quand on dit, *il est si bien fait*, *il est si bien né*. Mais ce n'est pas de quoy il s'agit. Nous condamnons *si bien*, dont vne infinité de gens ont accoustumé d'vser pour *bien que*, *encore que*, comme quand ils disent *si bien i'ay dit cela, ie ne le feray pas*. C'est vne façon de parler purement

Italienne *Se bene l'ho detto, etc.* et ie m'estonne qu'vn de nos plus celebres Autheurs ayt escrit, *si bien ces commencemens nous ont esté necessaires*, au lieu de dire, *bien que ces commencemens*, ou *encore que ces commencemens*, etc.

T. C. — Entre ceux qui ont usé de *si bien*, pour *encore que*, M. Chapelain dit que M. de Sales, Evêque de Genéve, s'en servoit tousjours, soit en parlant, soit en escrivant, et qu'il avoit contracté ce vice avec les Italiens ses voisins. Les Espagnols se servent aussi de cette façon de parler, mais elle n'est plus en usage parmi nous.

A. F. — L'Académie a esté du sentiment de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

Consideré que.

Ce terme de conjonction pour, *veu que*, n'est plus gueres en vsage. Neantmoins M. Coeffeteau s'en sert souuent apres Amyot, et auec plusieurs autres bons Escriuains. Mais ie ne conseillerois pas aujourd'huy à qui que ce fust de s'en seruir, si ce n'est dans vn Ouurage de doctrine plustost que d'eloquence. *Attendu que*, commence à se rendre fort commun dans le beau stile, mais du temps du Cardinal du Perron et de M. Coeffeteau il estoit banni de leurs escrits et de ceux de tous les meilleurs Autheurs, qui l'auoit relegué dans le pays d'*iceluy* et de *pour et à icelle fin*. Mais l'Vsage comme la Fortune, chacun en sa iurisdiction, eleue ou abbaisse qui bon luy semble, et en vse comme il luy plaist.

T. C. — *Attendu que*, qui commençoit à se rendre si commun du temps de M. de Vaugelas n'est guere meilleur aujourd'hui, que *consideré que*, et beaucoup de bons Ecrivains font difficulté de s'en servir. Ils disent, *parce que*, *puisque*, ou tournent la phrase.

A. F. — *Consideré que*, n'est plus du tout en usage dans le beau stile. On dit aujourd'huy *veu que*. Il y en a qui font

difficulté d'employer *attendu que*, qui ne doit pas estre absolument rejetté. Ils aiment mieux dire, *puis que* ou *parce que.*

S'ATTAQUER A QUELQU'VN.

Cette façon de parler *s'attaquer à quelqu'vn*, pour dire *attaquer quelqu'vn*, est tres-estrange et tres-Françoise tout ensemble; Car il est bien plus elegant de dire *s'attaquer à quelqu'vn*, qu'*attaquer quelqu'vn.* Ce sont de ces phrases dont nous auons parlé ailleurs, qui ne veulent pas estre espluchées, ny prises au pied de la lettre, parce qu'elles n'auroient point de sens, ou mesmes sembleroient en auoir vn tout contraire à celuy qu'elles expriment, mais qui bien loin d'en estre moins bonnes en sont beaucoup plus excellentes. Voyez la Remarque intitulée, *perdre le respect à quelqu'vn.*

T. C. — On ne peut pas dire que *s'attaquer à quelqu'un*, soit plus élégant que *attaquer quelqu'un*, puisque ces deux façons de parler signifient deux diverses choses. L'une marque le sentiment qui nous fait entreprendre d'attaquer une personne plus considérable, et plus puissante que nous; l'autre signifie l'action mesme. Ainsi si l'on vouloit exprimer qu'un homme ayant rencontré son ennemi dans la rue, auroit mis l'épée à la main contre lui, ce seroit mal parler que de dire, *l'ayant trouvé dans la rue, il s'est attaqué à lui.* Il faudroit dire, *il l'a attaqué.* Mais si on vouloit marquer la hardiesse que quelqu'un auroit de vouloir attaquer une personne qu'il devroit craindre, il faudroit alors se servir de cette façon de parler, *s'attaquer*, comme dans le Cid, lorsque le Comte dit à Rodrigue,

Mais t'attaquer à moi! qui t'a rendu si vain,
Toi qu'on n'a jamais veu les armes à la main?

A. F. — *S'attaquer à quelqu'un*, ne veut point dire simplement attaquer quelqu'un, puis qu'on ne dit point, *l'ayant trouvé inopinément dans la ruë, il s'attaqua à luy*, mais *il l'attaqua.* Il se dit pour marquer la hardiesse que quelqu'un a d'entreprendre d'attaquer une personne plus considerable et plus

puissante que luy. Ainsi on dit fort bien, *il ne faut pas s'attaquer à des gens puissans*. M. Corneille,

Mais t'attaquer à moy ! qui t'a rendu si vain?

Que le changement des articles a bonne grace.

Ie dis que le changement des articles a bonne grace, lors que l'on employe deux substantifs l'vn apres l'autre auec la conjonction *et*, tellement que pour auoir cette grace, il faut tascher autant qu'il se peut, de mettre deux substantifs de diuers genre; L'exemple le va faire entendre, *je dois beaucoup à la conduite et au soin de cet homme*, est dit sans doute auec plus de grace que, *je dois beaucoup à la conduite et à la diligence de cet homme*, parce que la varieté donne beauté et grace à toutes les choses. C'est pourquoy cette variation d'articles feminin et masculin, *à la conduite et au soin*, est bien plus agreable à l'oreille, que ne seroit l'vniformité d'vn seul article repeté deux fois, *à la conduite et à la diligence*. Ie ne doute point que plusieurs ne dient, que c'est vn trop grand raffinement, à quoy il ne se faut point amuser; Aussi ie ne blasme point ceux qui n'en vseront pas, mais ie suis certain que quiconque suiura cet auis plaira dauantage, et fera vne de ces choses dont se forme la douceur du stile, et qui charme le Lecteur, ou l'Auditeur sans qu'il sçache d'où cela vient. L'vsage de cet auis ne doit auoir lieu que lors que l'on a le choix de plusieurs mots, dont on peut diuersifier le genre, et qu'il ne couste rien d'en vser ainsi; Car ie n'entens pas que l'on se contraigne en rien, ny que l'on se departe pour cela de la grace de la naïfueté, et d'vne expression naturelle.

T. C. — Il n'y a personne qui ne demeure d'accord que la variation d'articles, féminin et masculin, est plus agréable à l'oreille que l'uniformité d'un seul article répété deux fois, pourveu que cela n'oste rien de l'expression naïve et naturelle. Monsieur Chapelain dit seulement sur cette remarque

que lorsqu'on met *à la conduite et au soin*, ce n'est pas changer d'article, mais changer la terminaison ou le son du mesme article.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas, pourveu qu'on ne s'assujetisse pas de telle sorte à ce changement de terminaison de l'article, qu'on en puisse perdre la naïveté du stile.

Qu'il est necessaire de repeter les articles deuant les substantifs.

Voicy vne des principales et des plus necessaires Reigles de nostre langue, que la repetition des Articles. Ie n'auois pas neantmoins resolu d'en traiter, qu'en passant, selon les occasions qui s'en sont présentées dans ces Remarques; parce que ie ne vois presque personne auoir tant soit peu de soin de bien escrire, qui manque à vne loy si connüe et si establie. Mais outre qu'y ayant pris garde de plus pres, j'ay trouué cette faute moins rare que ie ne m'estois imaginé, on m'a conseillé d'en parler à plein fond, m'asseurant que ma peine ne seroit pas superfluë.

Donc pour proceder par ordre, la repetition des Articles est tousjours necessaire au nominatif et à l'accusatif, quand il y a deux substantifs joints ensemble par la conjonction *et*. Exemple, *les faueurs et les graces sont si grandes* et non pas *les faueurs et graces*, etc. Voila pour le nominatif, et à l'accusatif *j'ay receu les faueurs et les graces que vous m'auez faites*, et non pas *j'ay receu les faueurs et graces*, etc. Mais la faute est bien encore plus grande de ne repeter pas l'article, quand les deux substantifs sont de deux genres differens, comme de dire, *le malheur et misere dont on est accablé*, au lieu de repeter l'article, *le malheur et la misere*, etc. Aussi n'y a-t-il que les Escriuains insupportables qui facent une faute si grossiere.

Cette mesme repetition est encore necessaire au genitif et à l'ablatif, qui sont tousjours semblables en nostre langue, comme le nominatif et l'accusatif le

sont. Il faut dire, *l'amour de la vertu et de la philosophie*, et non pas, *l'amour de la vertu et philosophie*. A l'ablatif de mesme, il faut dire, *despoüillé de la charge et de la dignité qu'il avoit*, et non pas, *despoüillé de la charge et dignité qu'il auoit*. Il est vray qu'au genitif, on s'en dispensoit autrefois aux mots synonimes et approchans, comme *j'ay conceu vne grande opinion de la vertu et generosité de ce Prince*, au lieu de dire, *vne grande opinion de la vertu et de la generosité de ce Prince*, et M. Coeffeteau, qui escriuoit si purement, le disoit souuent ainsi sans repeter l'article; Mais ie pense auoir desja dit en quelque vne de mes Remarques, que cela ne se fait plus aujourd'huy, et qu'encore que les mots soyent synonimes ou approchans, il ne faut pas laisser de repeter l'article. Ainsi de l'ablatif, *je puis esperer cela de la bonté et de la generosité de ce Prince*, et non pas *de la bonté et generosité*. Que si les deux substantifs sont de diuers genre, ce seroit encore une plus grande faute de ne pas redoubler l'article, parce que le premier article ne conuient pas au second substantif, par exemple, si ie disois, *il ieusne au pain et eau*, au lieu de dire, *au pain et à l'eau*, *au disné et collation*, pour *au disner et à la collation*, car l'article *au*, ne conuient pas à *eau*, ny à *collation*. Que si les deux substantifs sont de mesme genre, mais que l'vn commence par vne consonne, et l'autre par vne voyelle, comme *au midy et à l'Orient*, ce seroit encore vne grande faute de dire, *au midy et Orient*, parce que l'article *au*, quoy que masculin ne conuient pas à l'autre masculin commençant par vne voyelle.

Pour le datif, il y en a qui le voudroient excepter, croyant que de dire, *je dois cela à la bonté et generosité de ce Prince*, est mieux dit, que *je dois cela à la bonté et à la generosité de ce Prince*, parce que *bonté et generosité*, estant approchans des synonimes, il semble qu'ils tombent dans cette belle Reigle des synonimes ou des approchans, qui ne veulent pas la repetition de plusieurs particules, comme les mots contraires ou tout à fait differens la veulent absolument auoir,

par exemple, *je dois cela à l'adresse et à la force d'vn tel, j'ay esgard à la uigueur et à la foiblesse d'vn homme.* Mais ie ne serois pas de cet auis maintenant, quoy que du temps de M. Coeffeteau ie confesse que ie l'aurois esté.

T. C. — M. Chapelain trouve qu'on feroit une double faute en disant, *au Midy et Orient*, parce que l'article manqueroit au second substantif, et parce que celui qui est au premier, ne conviendrait pas au second. Il tient qu'il seroit plus pardonnable de dire, *à la bonté et générosité*, la rudesse du manquement de l'article estant moindre, peut-estre, parce que la répétition de, *à la*, est plus importune que celle de *la* seulement. Pour moi, je croi qu'il est indispensable de dire, *je dois cela à la bonté et à la générosité de ce Prince.* Il y en a qui disent, par exemple. *On ne sauroit faire son salut, si on ne quitte tous les plaisirs et les vanitez du monde.* Quoiqu'en rigueur ce soit bien parler, parce qu'on peut dire que *tous* ne se rapporte qu'à *plaisirs*, ces deux mots *plaisirs et vanitez* sont si bien liez ensemble, qu'il semble que *tous* se doive rapporter à l'un et à l'autre. Ainsi je dirois, *il faut quitter tous les plaisirs et toutes les vanitez du monde*, parce que *tous* qui est joint avec *plaisirs* masculin, ne sauroit s'accommoder avec *vanitez* qui est féminin.

A. F. — Il faut repeter l'article au datif, aussi bien que dans tous les autres cas des substantifs dont M. de Vaugelas donne les exemples.

Quel est l'vsage des articles auec les substantifs, accompagnez d'adjectifs, auec particules, ou sans particules.

Les articles joints aux substantifs accompagnez d'adjectifs, soit que ces adjectifs soient tout seuls, ou qu'ils ayent quelque particule auec eux, ont le mesme vsage en tout et par tout, que les Articles joints aux seuls substantifs. Exemples de tous les cas. Au nominatif, *c'est le meilleur homme et le meilleur ouurier du monde.* De mesme à l'accusatif, qui est tousjours semblable au nominatif, *il a veu le meilleur homme et le*

meilleur ouurier du monde. Au genitif et à l'ablatif, *c'est le fils du meilleur homme et du meilleur ouurier du monde.* Ce qui se dit du masculin s'entend du feminin aussi, et des deux nombres de mesme.

Il y a exception quand les deux substantifs sont synonimes, ou approchans; car alors on n'est pas obligé de repeter ny l'article ny l'adjectif, comme, *c'est le fils du meilleur parent et amy que j'aye au monde,* est bien dit, quoy que ce soit encore mieux dit, *le fils du meilleur parent et du meilleur amy;* car cette repetition n'est absolument necessaire que quand les deux substantifs sont tout a fait differens, comme en cet autre exemple, *le meilleur homme et le meilleur ouurier du monde,* où il ne faut pas dire, *le meilleur homme et ouurier du monde.* Voila quant aux articles qui sont ioints à deux noms substantifs accompagnez d'vn mesme adjectif qui sert à tous les deux.

Que si les deux substantifs ont chacun leur adjectif different, comme *c'est le bon homme et le mauuais ouurier,* c'est ainsi qu'il faut dire et non pas, *c'est le bon homme et mauuais ouurier,* c'est à dire qu'il faut tousjours repeter l'article. En fin le second substantif joint au premier par la conjonction *et,* lors qu'ils ne sont pas synonimes ou approchans, veut estre traité tout de mesme que le premier; car si le premier a vn article, le second en veut avoir vn; si le premier a vn adjectif ou vn epithete, le second en veut auoir vn aussi, comme s'il estoit jaloux de tout le bien que l'on fait à l'autre; Au lieu qu'estant synonimes ou alliez, ils s'accordent comme bons amis, et se passent d'vn seul article, et d'vn seul adjectif pour eux deux.

Quand les deux adjectifs contraires ou differens sont accompagnez de la particule *plus,* il faut tousjours repeter l'article et la particule *plus,* soit que le substantif soit devant ou apres les adjectifs, par exemple, aux contraires en parlant d'vn riche auaricieux, *c'est le plus riche et le plus pauvre homme que ie connoisse,* et non pas *c'est le plus riche et plus pauure homme,* et moins encore *c'est le plus riche et*

pauure homme, etc. Et aux differens, *c'est le plus riche et le plus liberal homme du monde*, et non pas *c'est le plus riche et plus liberal homme du monde*, et moins encore, *c'est le plus riche et liberal.* Et *c'est l'homme le plus riche et le plus liberal du monde*, et non pas *le plus riche et plus liberal*, et encore moins *le plus riche et liberal.* Mais quand ils sont synonimes ou approchans, il n'est pas necessaire de repeter l'article, ny la particule *plus*, comme, *il practique les plus hautes et excellentes vertus*, est bien dit, parce qu'icy *hautes et excellentes*, sont comme synonimes, quoy que *il practique les plus hautes et les plus excellentes vertus*, non seulement ne soit pas mal dit, mais soit encore mieux dit que l'autre selon l'opinion de M. Coeffeteau qui l'a tousjours escrit ainsi. *Et promirent d'estre obeïssans et fidelles à de si genereux et de si magnifiques Empereurs*, dit-il en vn lieu, bien que *genereux et magnifiques*, soient deux epithetes approchans. La particule *si*, veut estre traitée comme *plus*, et quelques autres. On le peut encore dire d'vne troisiesme façon, *il practique les plus hautes et plus excellentes vertus du Christianisme*, qui est selon quelques-vns la meilleure des trois, et celle dont M. de Malherbe a accoustumé d'vser, *deuant le plus grand et plus glorieux courage*, dit-il en quelque endroit ; Tellement que de tout cela on peut recueillir que cette distinction des synonimes ou des approchans et des contraires ou des differens, est d'vn grand vsage ; car elle influë presque sur toutes les parties de l'Oraison, sur les articles, sur les noms soit substantifs, soit adjectifs, sur les verbes, sur les prepositions, et sur les aduerbes, comme il s'en voit des exemples en divers endroits de ces Remarques.

T. C. — Selon Monsieur Chapelain (et je croi qu'il a raison) ce n'est pas bien parler que de dire, *c'est le fils du meilleur Parent et Ami que j'aye au monde.* Il dit que nos Anciens mesme nous l'ont montré en la phrase de, *en Compère et en Ami*, par la répétition de la préposition *en*, qui est du mesme ordre que l'article, puisqu'on pourroit dire par cette régle, *en Compère et Ami*, ce qu'on ne dit pas. On dit pour-

tant ordinairement en parlant de Messieurs les Evesques, *ils estoient en camail et rochet*, quoique les plus scrupuleux veuillent qu'on dise, *en camail et en rochet*. M. de Vaugelas permet cette phrase, *Il pratique les plus hautes et excellentes vertus*. Je croi qu'il faut répéter l'article avec *plus*. Voici ce qu'a escrit là-dessus Monsieur Chapelain. *Et par conséquent Monsieur de Balzac a introduit mal-à-propos la répétition de l'article aux adjectifs synonymes ou approchans, mesme sans* plus *devant, comme*, il pratique les hautes et les excellentes vertus, *tous ceux qui l'ont précédé s'étant contentez de l'article pour l'un et l'autre adjectif, synonyme ou approchant*, il pratique les hautes et excellentes vertus, *si l'on en excepte Monsieur Coëffeteau*. Monsieur Chapelain fait voir par-là qu'il est de l'avis de Monsieur de Balzac qui veut la répétition de l'article. A l'égard de cette troisiesme façon de parler, *il pratique les plus hautes et plus excellentes vertus du Christianisme*, il dit qu'elle est très-bonne, parce que la répétition de l'article n'est nécessaire, que quand les adjectifs sont opposez ou différens, pour marquer par cette répétition, l'opposition ou la différence. Il adjouste que, *le Ciel et la Terre, la Terre et l'Onde, l'un et l'autre* ou *l'un ou l'autre* ont eu de tout temps l'article redoublé par cette raison. J'avoue que je dirois encore, *il pratique les plus hautes et les plus excellentes vertus*.

A. F. — Il n'importe pas que les adjectifs soient synonimes ou approchans. Cela n'empesche point qu'il ne faille repeter l'article.

RESSEMBLER.

On demande si *ressembler*, regit aussi bien l'accusatif, que le datif; car personne ne doute qu'il ne regisse le datif. M. de Malherbe a escrit en vn certain lieu, *gardons nous de le ressembler*, et en un autre, *auecque ce langage et autres qui le ressemblent*, et M. Bertaut luy a fait aussi regir l'accusatif en cette fameuse stance ;

Quand je reuis ce que j'ay tant aimé,
Peu s'en fallut que mon feu rallumé
Ne fist l'amour en mon ame renaistre,
Et que mon cœur autrefois son captif

Ne ressemblast l'esclave fugitif,
A qui le sort fait rencontrer son Maistre.

Il y a beaucoup d'autres Autheurs qui luy donnent l'accusatif, mais ce sont les vieux, et non pas les modernes ; Ce qui fait voir qne c'estoit la vieille façon de parler, que de luy faire regir l'accusatif, et qu'aujourd'huy il demande tousjours le datif. Il est vray qu'en faueur de la poësie i'ay oüy dire à plusieurs personnes tres-sçauantes en notre langue, qu'en vers ils le souffriroient à l'accusatif, aussi bien qu'au datif, mais qu'en prose ils le condamneroient absolument.

T. C. — On ne fait plus gouverner l'accusatif à *ressembler* ni en Vers ni en Prose. Ce verbe demande toujours le datif.

A. F. — *Ressembler* gouverne tousjours le datif, aussi bien en vers qu'en prose.

S'il faut dire CUEILLERA, *et* RECUEILLERA, *ou* CUEILLIRA *et* RECUEILLIRA.

Cette question a esté agitée en vne celebre compagnie, où les voix ont esté partagées. Les vns alleguoient qu'on disoit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, au lieu de *cueillir*, et que de *cueiller*, on auoit formé le futur *cueilleray ;* car c'est sans doute de l'infinitif que se forme le futur de l'indicatif. Les autres qui estoient de la mesme opinion qu'il falloit dire *cueilleray*, n'auançoient point cette raison, ny aucune autre, mais se fondoient sur l'Vsage seulement, et asseuroient que l'on dit en parlant, *cueillera* et *recueillera*, et non pas *cueillira*, et *recueillira*, avec un *i*, devant l'*r*. Ceux de l'opinion contraire soustenoient, que l'Vsage estoit pour *cueillira* et *recueillira* avec *i*, et que iamais ils ne l'auoient leu, ny oüy dire autrement. Sur quoy il y en eut quelques vns qui les accorderent par cette distinction, qu'à la Cour tout le monde dit *cueillira* et *recueillira*, et qu'à la ville tout

le monde dit *cueillera*, et *recueillera:* ce qui à mon auis est tres-veritable; Et cela presupposé que s'ensuit il autre chose sinon que *cueillira* et *recueillira*, est comme il faut parler, puis que c'est vn des principes de notre langue, ou pour mieux dire, de toutes les langues, que lors que la Cour en quelque lieu du monde que ce soit parle d'vne façon, et la ville d'vne autre, il faut suiure la façon de la Cour. Outre que celle-cy est encore fortifiée par les Autheurs, où ie n'ay jamais veu *cueillera*, ny *recueillera*, cela estant si veritable, que la plus-part mesmes de ceux qui sont pour *cueillera*, demeurent d'accord qu'on ne l'escrit pas ainsi, mais qu'on le dit en parlant; comme si cela se faisoit en notre langue, ny en aucune autre, que l'on dit vn mot[1] d'vne façon en parlant, et d'vne autre en escriuant; en quoy ie n'entens point parler de la difference de la prononciation et de l'orthographe.

Et quant à ce qu'ils alleguent l'ancien infinitif *cueiller*, ils ne prennent pas garde que cela fait contre eux; car puis qu'ils tirent vne consequence de l'infinitif au futur de l'indicatif, qui n'est pas mauuaise, estant vray, comme nous auons dit, qu'il en est formé, que s'ensuit il autre chose sinon que quand on disoit *cueiller*, et *recueiller*, on disoit (et il falloit dire aussi), *cueillera* et *recueillera*, et qu'à cette heure parce que l'on dit *cueillir*, il faut dire *cueillira* et *recueillira ;* car ils ne contestent point que l'on die encore *cueiller*, à l'infinitif.

P. — Amadis, liv. 2. ch. 6, *il vous secourira et aidera*. Par là il se voit quel estoit l'usage ancien, et que cet usage a esté échangé, à cause que *secourira*, *cueillira*, et autres futurs des verbes en *ir*, étoient trop rudes à l'oreille. Amadis, liv. 3. ch. 3 et 6, et par-tout font les temps du verbe *finir*,

[1] On dit en parlant le *comte de Cramail*, et il s'écrit *Carmaing*. Le Père *Suffren* Jesuite se prononce *Souffran*. *Moyse* se prononce *Mouyse*, *Pentecoste Pentecouste*, *Noé Noué*, *du Molins du Moulins*, *Tholose Thoulouse*, *Montholon Montlon*, *Convent Couvent*, *Monstier Moustier*, *Faremonstier Faremoustier*, et autres composez de Monstier. (*Note de* PATRU.)

comme si alors on disoit *finer*. *ils finent*, pour *finissent malheureusement leurs jours* : puis *finerent leurs jours*. Cependant au liv. 2. ch. 9, il dit *finir*, et non *finer*. *Lorsque fine* (pour finit) *la gloire*. *Gloire est de finir la vie*. Ces vers d'une chanson que fit Amadis en la Roche pauvre, montrent que les temps du verbe *finir* se faisoient comme si à l'infinitif on eust dit *finer*. *Mourir* fait *meurt et meurent* : de *meurir* on disoit *meure* pour *meurit* : *Que mauvais est li arbre dont li fruit ne meure*, ne meurit, et rime à escriture, Pierre de Saint-Cloot, ancien poëte, dans Fauchet, pag. 554. Coëffeteau, Hist. Rom, liv. I. dit, *Tout le fruit qu'il recueilleroit de s'estre abaissé*. Villon, pag. 87. *Frez cueillez* pour *frais cueillis*.

La pluspart des verbes en *ir* font leur temps comme si l'infinitif étoit en *er*. *Je couvre*, *découvre*, et autres, contre la reigle qui veut qu'on dise, *je couvris*, comme *je salis et saillis*, de *saillir et salir*. Amadis l. 3. c. 6. dit *ils craignerent*, pour *ils craignirent*; c'est peut-estre une faute d'impression.

Richard de Semilly dans Fauchet au Traité des anciens Poëtes p. 570. dit *Vieillesse l'accueillera*.

Dans les Cent nouvelles, en la nouvelle des Trois marchands, *ouvrerent* est mis pour *ouvrirent*; et en la nouvelle du Borgne, *il ouvra l'huis* pour *il ouvrit la porte*.

Amyot en l'Epistre Dédicatoire à Henri II, dit, *Vos sujets en recueilliront ce fruit*, parlant sur la fin de l'utilité des traductions.

T. C. — Il est evident que l'on a dit autrefois *cueiller*, à l'infinitif, et que c'est de cet ancien verbe qu'on a conservé, *je cueillerai*, au futur. Comme l'on dit aujourd'hui *cueillir*, à l'infinitif, on devrait dire au futur *je cueillirai*, puisque c'est de là qu'il se forme, et que tous les verbes gardent l'*i* ou l'*e*, de l'infinitif au futur, *aimer*, *j'aimerai*, *vieillir*, *je vieillirai*. Il y en a qui suppriment *i*, comme *courir*, je *courrai*, et non pas, je *courirai*, mais il n'y a que le seul verbe *cueillir*, qui le change en *e*; ce qui fait voir que ce futur *cueillerai*, vient de *cueiller*, et non de *cueillir*. Toute la Cour qui du temps de M. de Vaugelas disait *cueillirai*, dit presentement *je cueillerai*, ainsi l'usage en a décidé.

Ce que je viens de dire de l'ancien infinitif, *cueiller*, m'engage à parler du nom substantif, *cueiller*, parce que j'ai souvent oui demander comment il fallait le prononcer et l'écrire. Nicod a écrit *cueillier*. Monsieur Menage observe que le petit peuple de Paris prononce *cuillié*, *la cueillié du Pot*, et que les honnestes Bourgeois y disent *cueillere*. Il décide pour *cueiller*, comme étant la veritable prononciation, et la plus

usitée à la Cour, ce qu'il justifie en disant que ceux-mesmes qui disent *cueillier* comme quelques-uns prononcent, disent *une cueillerée de potage*, et non pas *une cueillierée*.

A. F. — L'usage a decidé pour *cueillera et recueillera*, et c'est ainsi qu'il faut parler et escrire.

Sorte, *comme il se doit construire.*

Nous auons remarqué en diuers endroits plusieurs façons de parler, où le regime du genre ne suit pas le nominatif, mais le genitif, qui est vne chose assez estrange, et contre la construction ordinaire de la Grammaire en toutes sortes de langues. En voicy encore vn exemple en ce mot *sorte*, car il faut dire *il n'y a sorte de soin qu'il n'ayt pris*, et non pas *qu'il n'ayt prise*, quoy que *sorte*, soit le nominatif feminin, auquel l'adjectif participe *pris*, se doit rapporter dans la bonne construction Grammaticale, et par consequent il faudroit dire *prise*, le genitif ne pouuant estre construit auec le nominatif adjectif. Mais en cecy, comme en plusieurs autres façons de parler que nous auons remarquées, on regarde plustost le sens que la parole, c'est-à-dire qu'en cet exemple, *il n'y a sorte de soin*, on ne considere pas *sorte*, mais *soin*, tout de mesme que si l'on disoit *il n'y a soin*, parce que tout le sens va à *soin*, et non pas à *sorte*.

T. C. — On dit, *il n'y a sorte de soin qu'il n'ait pris*, par la mesme raison qui fait dire, *une partie du pain mangé*. Comme on ne peut supprimer le mot de *pain* dans cette derniere phrase, non plus que le mot de *soin*, dans la premiere, c'est uniquement au substantif qui est mis au genitif, que le sens s'applique, et ce substantif regle le genre.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Repetition de mots. Faire.

Il y a des repetitions d'vn mot ou de plusieurs

mots qui sont necessaires, comme *ie n'ay fait aujourd'huy que ce que i'ay fait depuis vingt ans*. Tous nos bons Autheurs en sont pleins, et ce seroit vne grande faute de ne pas vser de ces repetitions quoy qu'vn des premiers esprits de nostre siecle[1] les ayt toutes condamnées egalement, en quoy il est aussi condamné de tout le monde. Il y a d'autres repetitions qui ne sont pas absolument nécessaires, comme le sont ces premieres dont nous venons de parler, mais qui font grace et figure et il y en a de beaucoup de façons différentes qu'il seroit trop long de marquer par des exemples. Il suffit d'en faire voir d'vne façon, comme, *vne si belle victoire meritoit d'estre annoncée par vne si belle bouche ;* ces deux mots *si belle*, deux fois repetez ont fort bonne grace, quoy que la repetition n'en soit pas absolument necessaire ; car quand on diroit *vne si belle victoire meritoit d'estre annoncée par cette bouche*, comme l'a escrit dans vne lettre ce grand homme, de qui i'ay tiré cet exemple, ce seroit fort bien dit ; mais en repetant *si belle*, on enrichit encore la pensée, d'vne figure qui est vn ornement. Neantmoins celui dont ie parle[2], l'a rejettée ; car il ne faut pas douter qu'elle ne luy soit tombée dans l'esprit ; Et il l'a rejettée, parce qu'il y auroit eu trop d'affectation en cette figure, et qu'vn iugement si solide et si esclairé que le sien, à qui l'on a confié les plus grandes affaires de l'Europe, n'a garde de receuoir toutes les belles productions de l'esprit,

[1] « M. Cerisé. » (*Note de* PATRU.) — Nous ignorons quel est « M. Cerisé » (*sic*). Peut-être est-ce Habert, abbé de Cérisy, ou l'académicien Serisay. (A. C.)

[2] Feu M. d'Avaux dans la lettre à Mme de Longueville. (*Note de* PATRU.) — C'est aussi l'indication de la Clef de Conrard, qui donne également le nom de M. d'Avaux, pour l'allusion précédente, où Patru affirme que M. Cérisé est désigné. Du reste Conrard dit simplement, à ces deux endroits : « Je crois que c'est feu M. d'Avaux. » — Deux comtes d'Avaux se sont fait un nom dans la diplomatie et dans les lettres, Claude d'Avaux (1595-1650) et son petit-neveu Antoine d'Avaux (1640-1709). Il s'agit du premier, qui fut un des négociateurs du traité de Westphalie (1648), et dont il reste des *Lettres*. (A. C.)

mais seulement celles qui sont accompagnées des circonstances necessaires, du temps, du lieu, des occasions, et de la qualité des personnes qui escriuent, et de celles à qui l'on escrit. Hors de là il ne peut y auoir d'eloquence, et c'est faire valoir l'esprit aux despens du iugement.

Mais pour reuenir à ma Remarque, qu'vne si iuste digression a interrompuë; il y a d'autres repetitions qui ne sont ny necessaires, ny belles, comme lors que l'on repete vn verbe au lieu de se seruir de *faire*, qui est vn secours que nostre langue nous donne et vn auantage que nous auons pour euiter cet inconuenient, par exemple quand on dit, *ie n'escris plus tant que i'escriuois autrefois;* cette repetition du verbe *escrire*, n'est ny necessaire, ny belle en cet endroit, et quoy qu'absolument elle ne se puisse pas dire mauuaise, si est-ce que ce sera beaucoup mieux dit, *je n'escris plus tant que ie faisois autrefois*, et parmy les Maistres de l'Eloquence et de l'art de bien parler, c'est vne espece de faute de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon, dont elles peuuent estre exprimées. Nous trouuons l'vsage de *faire*, si commode pour ne pas repeter vn mesme verbe deux fois, que nous nous en seruons non seulement en des phrases semblables à celle, que nous venons de dire, mais encore en d'autres où nous faisons regir à *faire*, le mesme cas, que regit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple quand nous disons, *il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire *qu'il apprestoit les autres. Il n'a pas si bien marié sa derniere fille, qu'il a fait les autres*, pour *qu'il a marié les autres.*

Il y a vne autre sorte de repetition qui est vicieuse parmy nous, et qui choque les personnes mesme les plus ignorantes. C'est quand sans necessité, sans beauté, sans figure, on repete vn mot ou vne phrase par pure negligence. Cela s'entend assez sans en donner des exemples. I'ay dit *parmy nous*, parceque les Latins n'ont pas esté si scrupuleux en cela, non plus qu'en beaucoup d'autres choses, qui regardent le

stile et le langage. On n'a qu'à ouurir leurs liures pour voir si ie leur impose. Ie me souuiens encore d'vn passage de Cesar au premier livre *de Bello Gallico ;* il met deux fois en vne mesme periode ces mots *tridui viam procedere*, sans qu'il soit necessaire, ny qu'ils facent figure, et au mesme endroit *conuocato concilio*, *et ad id concilium*, etc. il met deux fois le mot de *concilium*, ainsi proche l'un de l'autre. Nous auons nostre particule *y*, en François, qui nous sauue ces sortes de repetitions, en quoy nostre langue a de l'auantage sur la Latine; car nous dirions *le conseil estant assemblé*, *et vn tel y ayant esté appellé*. Cependant Cesar est le plus pur de tous les Latins. Quinte Curce au sixiesme liure met deux fois *regnante Ocho*, en quatre lignes, et *occurrit* et *occurrunt*, à trois lignes l'vn de l'autre. Mais en faut-il chercher d'autres exemples, que celuy de Ciceron qui a repeté le mot de *dolor*, quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est vn mot si specieux, sans qu'il y eust ny necessité, ny figure. Tout ce qui pourroit excuser cela, ce seroit la naïfueté, qui est vne des grandes perfections du stile comme nous auons dit si souuent, mais il faut prendre garde, qu'on ne la face degenerer en negligence, dont nous auons fait vne Remarque bien ample.

T. C. — On ne peut éviter de dire, *je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans.* Cette repetition n'a rien de désagréable. M. de la Mothe le Vayer dit que, *je n'écris plus tant que j'escrivois autrefois,* vaut bien *je n'escris plus tant que je faisois autrefois*, et que cela est égal au moins, si la répétition d'*escrivois* n'est pas quelquefois meilleure, comme il arrive quand on s'est déjà servi du mot *faire.* Dans cette autre phrase, *une si belle victoire méritoit d'être annoncée par une si belle bouche*, il y a un jeu de mots qui ne plairoit pas peut-estre à tout le monde.

M. de Vaugelas se sert dans cette Remarque d'une façon de parler que l'on ne tient pas aujourd'hui correcte. C'est lorsqu'il dit, *il l'a rejetée parce qu'un jugement si solide et si éclairé que le sien n'a garde de recevoir*, etc. On employoit autrefois *si*, pour *aussi*, mais presentement il faudroit dire, *parce qu'un esprit aussi solide et aussi éclairé que le sien.*

A. F. — Le verbe *faire* est d'une grande commodité pour éviter la repetition des autres verbes. C'est cependant fort bien parler que de dire *je n'escris plus tant que j'escrivois autrefois*. Cette repetition n'a rien de desagréable. Quant aux autres mots de la Langue, il faut s'abstenir autant qu'on peut de les repeter dans la mesme periode.

Parfaitement *ou* infiniment *auec* très-humble.

C'est vne faute que beaucoup de gens font, quand ils finissent vne lettre, de dire par exemple, *je suis parfaitement Monsieur, vostre tres-humble seruiteur;* Car cet aduerbe *parfaitement*, ayant la mesme signification, et au mesme degré que *tres-*, qui est la particule et la marque du superlatif, lequel superlatif exprime la perfection de la qualité dont il s'agit, il y a le mesme inconuenient à dire *parfaitement très-humble*, qu'à dire deux fois de suite *parfaitement, parfaitement humble*, ou bien *tres-tres-humble*, qui seroit vne chose impertinente et ridicule. Aussi plusieurs se sont apperceus, et corrigez de ce pleonasme, où des meilleurs esprits de France estoient tombez sans y penser et sans y faire reflexion. Qui diroit, *ie suis parfaitement vostre seruiteur*, diroit fort bien, mais *ie suis parfaitement vostre tres-humble seruiteur*, ne se peut dire qu'en ne sçachant ce que l'on dit, ou du moins, n'y songeant pas. Il en est de mesme d'*infiniment*, dont on se sert aussi souuent que de *parfaitement*; *et ie suis infiniment vostre tres-humble seruiteur*, est pour la mesme raison aussi mauuais que l'autre.

A. F. — On a approuvé cette Remarque.

Que *deuant* l'infinitif, *pour* rien a.

Par exemple, *quand on n'a que faire*, pour dire *quand on n'a rien à faire*, est très-François et très-elegant : Mais il ne le faut pas affecter, ny en vser si souuent

que fait vn de nos plus celebres Autheurs[1]. *Ie ne puis que deuiner*, *n'ayant que respondre aux reproches*, et autres semblables, tout cela est très-bien dit.

T. C. — On dit fort bien, *il ne sait que faire*, *il ne sait que dire*, mais il semble que cela doit estre absolu, et que quand il suit quelque chose, il est mieux de se servir de *rien à*. Ainsi je dirois, *n'ayant rien à répondre à ses reproches*, *n'ayant rien à dire à ceux qui l'interrogeoient*, plustost que, *n'ayant que répondre à ses reproches*, *n'ayant que dire à ceux qui l'interrogeoient*.

A. F. — *N'ayant que répondre aux reproches*, est une phrase pareille à *quand on n'a que faire*, et le *que* de toutes les deux se peut resoudre par *rien à*, *n'ayant rien à respondre*, *quand on n'a rien à faire*; mais *n'ayant que respondre*, en ce sens, n'est gueres en usage. *Je ne puis que deviner*, n'est pas de ce mesme genre : Le *que* de cette dernière phrase signifie seulement *rien*, et non pas *rien à*. *Je ne puis rien deviner*.

QUE *après* SI, *et deuant* TANT S'EN FAUT, *veut estre repeté*.

Vn celebre Autheur a escrit, *la fin de ma misere ne peut venir d'ailleurs que de mon retour aupres de vous, qui est chose dont ie vois le terme si esloigné, que tant s'en faut qu'en la tempeste où ie suis, i'apprehende le naufrage, au contraire ie pense auoir toutes les occasions du monde de le desirer*. Ie dis qu'en cette periode il manque vn *que*, qui doit estre mis immediatement apres *naufrage*, et deuant *au contraire*, et qu'il faut escrire, *qui est chose dont ie vois le terme si esloigné*; *que tant s'en faut qu'en la tempeste où ie suis*, *i'apprehende le naufrage*, *qu'au contraire ie pense*, etc. Ce qui a trompé ce fameux Escrivain et plusieurs autres après luy en de semblables rencontres, c'est le *que*, qui est deuant *tant s'en faut*, qu'il a creu ne deuoir pas estre repeté selon la reigle que nous auons remar-

[1] « M. d'Ablancourt. » (*Clef de* CONRARD.)

quée ailleurs. Mais il n'en est pas de mesme en cet exemple ; car le *que*, qui est deuant *tant s'en faut*, se rapporte à *si esloigné*, qui va deuant et qu'il faut necessairement dire apres *si*, et *tant s'en faut qu'en la tempeste*, etc. demande vn autre *que*, deuant *au contraire*, outre celuy qui se trouue dans ces paroles *qu'en la tempeste*.

A. F. — On a approuvé la correction de M. de Vaugelas sur la phrase qui est employée dans cette Remarque.

Si, *pour* ADEO, *doit estre repeté*.

Il faut dire par exemple, *vous estes si sage et si auisé*, et non pas *vous estes si sage et auisé*, comme disent quelques vns. Ie sçay bien que ce n'est pas absolument vne faute, mais il ne s'en faut gueres ; car l'autre locution est si Françoise et si pure au pris de cette dernière, où le *si*, n'est pas repeté au dernier adjectif, que quiconque ne le repete pas, n'a pas grand soin, ou bien ne sçait ce que c'est de parler et d'escrire purement. Ainsi cette reigle de la repetition du *si*, en ce sens, n'a point d'exception, parce que si elle en auoit, ce seroit aux synonimes et aux approchans, comme la reigle generale de la repetition des mots en souffre en ces deux espèces, ce que ie suis obligé de dire souuent ; mais on voit qu'en l'exemple que i'ay donné, où *sage et auisé*, sont synonimes, la repetition de *si*, ne laisse pas d'estre necessaire. Donc à plus forte raison quand les deux adjectifs sont contraires ou differens.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que tout au contraire de ce que M. de Vaugelas a remarqué aux synonimes de *sage* et *avisé*, il ne faut point repeter la particule *si*, parce que le dernier qui est *avisé*, signifie moins que le premier, en sorte qu'en repetant *si*, *vous estes si sage et si avisé*, il semble qu'on veuille faire passer *si avisé*, pour quelque chose de plus que *si sage*, ce qui seroit ridicule. Monsieur Chapelain trouve cette repetition encore plus nécessaire que celle des articles devant les adjectifs synonimes ou approchans.

A. F. — On a trouvé la repetition de *si* nécessaire non-seulement avec les adjectifs contraires, mais aussi avec les synonimes et approchans.

Soy, *pronom*.

Ce pronom demonstratif ne se rapporte iamais au pluriel, si ce n'est quelquefois auec la preposition *de*. Par exemple, vn celebre Escriuain a dit, *comme gens qui ne croyent pas auoir occasion de penser à soy*, sans doute il s'est mespris ; il faut dire *comme gens qui ne croyent pas auoir occasion de penser à eux*. Et ce seroit parler estrangement de dire, *ils ne font pas tant cela pour vous que pour soy*, ou *ils feront plustost cela pour soy que pour vous*, au lieu de dire, *ils ne feront pas tant cela pour vous que pour eux*, ou *pour eux que pour vous*. Il y a vne pareille chose en la langue Latine pour *suus* et *ipse*, qui ne veulent pas estre confondus à moins que de faire vn solecisme. Et l'on a remarqué qu'un excellent Grammairien (c'est Laurens Valle), faisant cette obseruation, et reprenant auec raison des passages de certains Autheurs celebres, qui y auoient manqué, a commis luy-mesme la faute au mesme lieu où il la reprenoit, tant il est aisé de faillir en toutes choses.

T. C. — Monsieur de Vaugelas qui dit ici que *soy* se peut quelquefois rapporter au pluriel avec la préposition *de* en a donné un exemple dans la remarque qui a pour titre *soy*, *de soi ; ces choses de soy sont indifférentes*. Il est vrai que cette façon de parler est approuvée de beaucoup de monde, mais il faut prendre garde que *de soy* ne peut estre mis qu'avec les choses, et non avec les personnes, car on ne diroit pas bien, *ces hommes de soy ne sont pas grand'chose*, il faut dire, *ces d'eux mesmes ne sont pas grand'chose*. J'ai rapporté sur cette remarque les judicieuses observations du Pere Bouhours, touchant *soy* employé au singulier.

A. F. — Ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque est tres-juste. Il n'y donne point d'exemple où le pronom démonstratif *soy*, puisse estre rapporté au pluriel avec la prépo-

sition *de* ; mais il en donne un dans la Remarque qui a pour titre, *soy, de soy. Ces choses de soy sont indifferentes.*

Belle et curieuse exception à la Reigle des preterits participes.

I'ay fait vne Remarque bien ample sur les Preterits participes, où ie croyois auoir traité de tous les vsages qu'ils peuuent auoir, et dit de quelle façon il s'en falloit seruir ; car c'est vne des choses de toute nostre Grammaire, que l'on sçait le moins, et dont mesmes les plus sçauans ne conuiennent pas, si ce n'est aux vsages que nous auons marquez comme indubitables parmy eux. Mais j'ay oublié vne des façons d'employer ces preterits participes. C'est quand le nominatif qui regit le preterit participe ne va pas deuant ce preterit, mais apres. Par exemple, *la peine que m'a donné cette affaire ;* en cette phrase, *affaire*, est le nominatif, qui dans la construction regit le preterit participe *a donné*. On demande donc s'il faut dire *la peine que m'a donné cette affaire*, ou *que m'a donnée cette affaire*. La Reigle generale, comme nous auons fait voir en la Remarque alleguée, est que le preterit participe mis apres le substantif, auquel il se rapporte, suit son genre et son nombre, comme *la lettre que j'ay receuë* et non pas *que j'ai receu*, parce que le substantif *lettre*, estant deuant le preterit participe *j'ay receuë*, il faut que ce preterit se rapporte au genre du substantif precedent ; Que si le substantif estoit apres, il faudroit dire *j'ay receu la lettre*, et non pas *j'ay receuë la lettre*. Ainsi pour le nombre on dit *les maux qu'il a faits*, et non pas *les maux qu'il a fait*. Neanmoins voicy vne exception à cette Reigle ; car encore que le substantif soit deuant et le preterit participe apres en cet exemple, *la peine que m'a donné cette affaire*, si est-ce qu'à cause que le nominatif qui regit le verbe est apres le verbe, ce preterit n'est point sujet au genre ny au nombre du substantif qui le precede, et il faut dire *la peine que*

m'a donné cette affaire, et non pas *la peine que m'a donnée*, de mesme au pluriel *les soins que m'a donné cette affaire*, *les inquietudes que m'a donné cette affaire* : et non pas *les soins que m'a donnez*, ny *les inquietudes que m'a données*. Il faut donc ajouster à la Reigle generale, que *le nominatif qui regit le verbe soit deuant le verbe, et non pas apres.*

T. C. — Dans la Note que j'ai faite sur la Remarque qui a pour titre, *de l'usage des participes passifs dans les preterits*, j'ai déjà parlé de l'exception qui fait le sujet de celle-ci. La règle que M. de Vaugelas y establit, est suivie de la pluspart des habiles escrivains, et quoique je l'aye veue contestée de quelques-uns, je n'ai pas laissé de la rapporter comme une règle générale que l'usage autorisoit. Cependant après y avoir fait une entière réflexion, j'avoue que je ne puis condamner ceux qui font difficulté de la suivre. Si on dit, *la peine que m'a donné cette affaire*, c'est parce que les mots qui sont après *m'a donné*, empeschent qu'on ne distingue si l'on prononce *m'a donné*, au lieu qu'en disant, *la peine que cette affaire m'a donnée*, on s'arreste assez après ce dernier mot pour faire entendre *donnée*. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns, que quand le participe est suivi de quelques mots, il ne doit point s'accorder en genre, et en nombre avec l'accusatif qui le précède, et qu'il faut dire, *les Lettres que j'ai receu de mon Pere*, à cause de ces mots *de mon Pere*, qui estant prononcez de suite sans qu'on s'arreste à *receu*, ne laissent point distinguer si l'on prononce *que j'ai receu* ou *que j'ai receues*. Ainsi je tiens que c'est fort bien parler que de dire, *les maux qu'a enfantez la rébellion*, *les mesures qu'a prises le Roi*. On ne sauroit condamner ces phrases, qu'en establissant pour une règle sans exception, que toutes les fois que le nominatif qui régit le verbe est après le verbe, le préterit participe n'est sujet ni au genre ni au nombre du substantif qui le précède. C'est dans ces termes que M. de Vaugelas establit la regle. Si elle est à observer à l'égard de cette phrase, *la peine que m'a donné cette affaire*, parce que *affaire* qui est le nominatif de *m'a donné*, est après son verbe, ce qui est cause que le participe *donné* ne se met point au mesme genre du relatif *que*, qui se résout par *laquelle*, et qui est l'accusatif de *m'a donné, la peine laquelle m'a donné cette affaire*, cette mesme règle doit estre observée dans toutes les phrases où le nominatif sera après le verbe, et l'accusatif devant. Ainsi il faudra dire en parlant d'une

femme, *l'erreur où l'a retenu le malheur de sa naissance*, ce qui me paroit insoustenable. Cependant *le malheur* qui est le nominatif du verbe, est après le verbe, et *la*, qui en est l'accusatif, et qui se rapporte à *femme* est devant ce mesme verbe. Il faut pourtant dire, *l'erreur où l'a retenue le malheur de sa naissance*. Dira-t-on que si au lieu du relatif *la*, il y avoit *que*, on suivroit la règle du nominatif après le verbe, et qu'on diroit *cette femme qu'avoit retenu long-temps dans l'erreur le malheur de sa naissance*, et non *qu'avoit retenue*? Je ne le croi pas, ou il faudroit du moins que l'on demeurast d'accord que la règle ne devroit estre observée, que quand le relatif *que* précederoit le verbe, dont il seroit gouverné à l'accusatif, et qu'on ne la suivroit point quand le verbe seroit précedé des relatifs *la* ou *les*, et des pronoms *me*, *te*, *nous* et *vous*, afin de dire en parlant de femmes, *l'erreur où l'a retenue*, *les a retenues*, *l'a retenue*, *t'a retenue le malheur de etc.*, *l'erreur où nous a retenus*, *vous a retenus*, *les a retenus le malheur de*. Ce ne seroit alors qu'une règle particulière pour le relatif *que* accusatif, mais devant un verbe qui auroit son nominatif après soi, et non pas une régle générale pour tous les préterits participes, quand les nominatifs qui les régiroient seroient mis après, et non pas devant. Il n'y a donc pas lieu de s'assujétir à une règle dont la pratique seroit si bornée, et puisque les exemples des relatifs *la* et *les*, et des pronoms possessifs font voir clairement que le nominatif mis après son verbe, n'empesche point que les participes ne s'accordent en genre et en nombre avec ces pronoms, et avec ces relatifs, cela me fait croire que lorsqu'on a dit qu'il falloit escrire, *les inquiétudes que m'a causé cette affaire*, ce n'a esté que parce que la prononciation ne fait point connoistre si l'on dit, *que m'a causé* ou *que m'a causées*.

Monsieur de Vaugelas a raison de dire encore dans cette remarque que l'usage des préterits participes, est une des choses de toute notre Grammaire que l'on sait le moins. J'ai leu dans un Livre assez estimé, et qui n'a esté imprimé que depuis deux ans, *ils se sont persuadez que pour réussir*, *etc. Elle s'estoit imaginée que*, *etc.* C'est comme parle la pluspart du monde, et c'est mal parler : il faut dire, *ils se sont persuadé*, *elle s'est imaginé*. La raison est que le préterit participe ne change de genre et de nombre, que quand l'accusatif gouverné par le verbe, précede le verbe. On *dit les fautes que j'ai faites*, et non pas *que j'ai fait*, parce que le relatif *que* qui est devant j'ai faites, en est gouverné à l'accusatif. Ainsi il faut que le participe *faites*, s'accorde avec cet accusatif en genre et en nombre. On dit en parlant de femmes, *je*

les ai veues ce matin, et non pas, *je les ai veu*, parce que le relatif *les* qui est l'accusatif du verbe, est devant *ai veues*. Mais quand on dit, *ils se sont persuadez ; Elles se sont imaginées que*, le pronom possessif *se*, qui est devant ces preterits participes, n'est pas à l'accusatif, mais au datif. C'est comme si on disoit, *ils ont persuadé à eux*, *elles ont imaginé à elles*, c'est-à-dire, *elles ont mis dans leur imagination*, mais elles ne se sont pas imaginées elles-mêmes, elles ne se sont pas produites, dans le sens qu'on dit, *imaginer une chose*, *les choses que j'ai imaginées*. Ainsi il faut dire nécessairement, *ils se sont persuadé*, *elles se sont persuadé*, *elles se sont imaginé*. Il faut dire tout de mesme, *ils se sont représenté les périls où ils s'exposoient*, et non pas, *ils se sont representez les périls*, parce que le pronom *se* qui est mis devant *representé* est au datif, et non à l'accusatif, *Ils ont representé à eux*. Il faut dire tout au contraire, *ils se sont representez en justice*, et non pas, *ils se sont representé*, parce que *se* dans cet exemple est l'accusatif du verbe devant lequel il est mis, et cela veut dire, *ils ont representé eux-mêmes*, c'est-a-dire, *leurs propres personnes*.

Le verbe qui embarrasse le plus dans l'usage du préterit participe, est le verbe *laisser*. Quelques-uns veulent qu'on dise, *ils se sont laissez emporter à leur penchant*, *elle s'est laissée aller aux promesses qu'on lui a faites*. Pour moi, je crois qu'il en faut user à l'égard de ce verbe, comme on en use à l'égard de *faire*, et je dirois, *ils se sont laissé emporter à leur penchant* ; *elle s'est laissé aller aux promesses qu'on lui a faites*, de mesme qu'on dit, et qu'il faut dire, *ils se sont fait peindre*, *elle s'est fait peindre*, et non pas, *ils se sont faits*, *elle s'est faite peindre*. On en trouvera les raisons dans la première remarque des préterits participes. J'ajousterai seulement ici sur ce mot *laisser*, que beaucoup de gens se servent d'une façon de parler qui est condamnée de tous ceux qui ont l'oreille un peu délicate. Ils disent en voulant conter quelque nouvelle, *je me suis laissé dire*. Il faut dire simplement, *on m'a dit*, *j'ai oui dire*. Il semble qu'il faille souffrir quelque violence, qui contraigne à se laisser dire.

Il y en a d'autres qui disent par exemple, *quoiqu'il soit fort accablé par les grandes pertes qu'il a faites*, *il ne laisse pas que de chercher à se divertir*. La particule *que* est inutile, et même vicieuse après le verbe, *laisser*, et tous ceux qui parlent bien, disent seulement, *il ne laisse pas d'agir*, *il ne laisse pas de le voir tousjours*, et non pas, *il ne laisse pas que d'agir*, *il ne laisse pas que de le voir*.

J'achevе ce que j'ai observé sur les préterits participes en

répondant à ce qui peut estre opposé contre la régle establie, que le participe ne change de genre et de nombre, que quand l'accusatif régi par le verbe, est devant le verbe. On dit, *ils se sont repentis*, *elle s'est abstenue*, et non pas, *ils se sont repenti*, *elle s'est abstenu*. Cependant ces deux participes changent de genre et de nombre, quoiqu'on ne puisse dire que *se* qui est devant ces deux verbes, en soit gouverné à l'accusatif puisque ce sont des verbes neutres passifs, et que ces sortes de verbes ne sauroient jamais gouverner l'accusatif. Il y a là-dessus une règle qui ne souffre point d'exception. Tous les verbes ausquels le pronom possessif *se* est joint à l'infinitif, et qui peuvent estre suivis d'un génitif, prennent le genre et le nombre de leurs nominatifs dans le préterit participe. On dit à l'infinitif, *se repentir*, *s'abstenir de quelque chose*, et par consequent il faut dire, *ils se sont repentis*, *elle s'est abstenue*, parce que *repentis* et *abstenue*, doivent s'accorder en genre et en nombre avec *ils* et avec *elle*, qui sont les nominatifs de ces deux verbes, ce qui ne se fait pas dans *ils se sont imaginé*, *elle s'est imaginé*, parce qu'on dit à l'infinitif *s'imaginer une chose*, et qu'on ne peut dire, *s'imaginer d'une chose*. On dit de mesme, *ils se sont plaints*, *elle s'est plainte*; *ils se sont faschez*, *elle s'est faschée*, *ils se sont apperceus*, *elle s'est apperceue*, parce qu'on dit, *se plaindre*, *se fâcher*, *s'appercevoir de quelque chose*.

Il me reste à parler d'une autre faute qui n'est pas fort ordinaire, mais qui pourtant ne laisse pas d'échapper à quelques-uns. J'ai leu depuis peu dans un discours, qui d'ailleurs est bien escrit, *cette conduite m'a parue si criminelle*. Je crus d'abord que c'estoit une faute d'écriture, mais je remarquai dans toute la suite que l'Auteur de ce discours en usoit partout de mesme. Le participe *paru* ne peut recevoir ni genre ni nombre, parce qu'il se met tousjours avec le verbe auxiliaire *avoir*, qui ne souffre point qu'aucun participe s'accorde avec son nominatif. Le participe d'*apparoistre* prend le genre et le nombre du nominatif du verbe, parce qu'il se met avec le verbe *estre*. *Une grande lumière est apparue tout d'un coup*, *des spectres horribles nous sont apparus*, et en général il n'y a que les participes joints avec le verbe *estre* qui s'accordent avec le nominatif. On dit, *ils sont entrez*, *elle est entrée* et *ils ont entré*, *elle a entré*, et non pas, *ils ont entrez*, *elle a entrée*. On doit dire de mesme, *une grande lumière m'a apparu*, *des spectres nous ont apparu*, et non pas, *m'a apparue*, *nous ont apparus*.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

SYNONIMES.

Ie ne puis assez m'estonner de l'opinion nouuelle, qui condamne les synonimes et aux noms et aux verbes. Outre que l'exemple de toute l'antiquité la condamne elle mesme, et qu'il ne faut qu'ouurir vn livre Grec ou Latin pour la conuaincre, la raison mesme y repugne ; Car les paroles estant les images des pensées, il faut que pour bien representer ces pensées là on se gouuerne comme les Peintres, qui ne se contentent pas souuent d'vn coup de pinceau pour faire la ressemblance d'vn trait de visage, mais en donnent encore vn second coup qui fortifie le premier, et rend la ressemblance parfaite. Ainsi en est-il des synonimes. Il est question de peindre vne pensée, et de l'exposer aux yeux d'autruy, c'est à dire aux yeux de l'esprit. La premiere parole a desja esbauché ou tracé la ressemblance de ce qu'elle represente, mais le synonime qui suit est comme un second coup de pinceau qui acheue l'image. C'est pourquoy tant s'en faut que l'vsage des synonimes soit vicieux, qu'il est souuent necessaire, puis qu'ils contribuent tant à la clarté de l'expression, qui doit estre le principal soin de celuy qui parle ou qui escrit. Que si les synonimes sont souuent necessaires, autant de fois qu'ils le sont, autant de fois ils seruent d'ornement, selon cette excellente remarque de Ciceron, qu'il n'y a presque point de chose au monde soit de la nature ou de l'art, qui estant necessaire à vn sujet, ne serue aussi à l'orner et à l'embellir. Ie n'ay point donné d'exemple de ces synonimes, parce que i'ay dit que les liures des Anciens en estoient pleins : Mais en voicy deux de cet incomparable Orateur dans son liure *De senectute*, apres lesquels il n'en faut plus chercher ; *cúmque homini Deus nihil mente præstabilius dedisset, huic diuino muneri ac dono, nihil esse tam inimicum quàm voluptatem.* Remarquez, ie vous prie, *muneri ac dono.* Et plus bas, *quod idem contingit ado-*

lescentibus aduersante et repugnante natura. Voyez *aduersante et repugnante.* Ne sont-ce pas là les deux coups de pinceau que ie dis, oú si nous voulons encore emprunter vne comparaison de ceux qui battent de la monnoye, ne sont-ce pas comme deux coups de marteau pour mieux imprimer la marque du coin, et ne sont-ce point encore comme ces deux coups que donnent des Imprimeurs pour mieux marquer dans la feüille, qui est sous la presse, la figure de leurs caracteres? Il est vray qu'il n'en faut pas abuser, et qu'vne seule parole est souuent vne image si parfaite de ce que l'on veut representer, qu'il n'est pas besoin d'en employer deux, la premiere ayant fait l'impression entiere dans l'esprit du Lecteur, ou de l'Auditeur; et c'est le défaut qu'on reproche au grand Amyot, d'estre trop copieux en synonimes; mais nous deuons à ce defaut l'abondance de tant de beaux mots et de belles phrases, qui font les richesses de nostre langue. On peut dire que c'est vn thresor qu'il a laissé, mais qu'il faut mesnager et dispenser auec jugement sans gaster le stile en le chargeant de synonimes; outre qu'ils obligent à vne frequente repetition de la conjonctiue *et*, ce qu'il faut euiter selon la Remarque que nous en auons faite en son lieu, si nous voulons rendre nos periodes agreables. Sans doute le stile veut estre esgayé, non pas estouffé ny accablé de mots superflus, et en toutes sortes d'ouurages il y doit auoir vne certaine grace, qui resulte de la proportion que le plein et le vuide ont ensemble: De sorte que comme c'est vne erreur de bannir les synonimes, c'en est vne autre d'en remplir les periodes. Il faut que le jugement, comme j'ay dit, en soit le dispensateur et l'œconome, sans que l'on puisse donner vne reigle certaine pour sçauoir quand il en faut mettre, ou n'en mettre pas. Seulement est-il tres-certain, qu'il est mieux de n'en vser pas fort souuent; et si ie ne me trompe, il me semble, qu'à la fin de la periode ils ont beaucoup meilleure grace, qu'un nul autre endroit. On peut s'en esclaircir dans les bons Autheurs, sans qu'il soit necessaire d'en

rapporter des exemples, mais s'il en faut dire la raison, c'est à mon auis, parce que le sens estant complet à la fin de la periode, et par consequent l'esprit du Lecteur ou de l'Auditeur demeurant satisfait, et n'estant plus en suspens ny impatient de sçauoir ce qu'on luy ueut dire, il reçoit volontiers le synonime, ou comme vne plus forte expression, ou comme vn ornement, ou comme estant tous les deux ensemble, ou bien encore si vous voulez, comme vne piece à arrondir la periode, et à luy donner sa cadence.

Enfin ce n'est pas de cette façon que la langue Françoise doit faire parade de ses richesses, en entassant synonimes sur synonimes, mais en se seruant tantost des vns et tantost des autres selon les occasions qu'il y a de les employer et de reuestir en diuers lieux vne mesme chose de paroles differentes. Sur quoy il faut que ie die que iamais nostre langue ne m'a paru si riche ny si magnifique que dans les escrits d'vne personne, qui en vse de cette sorte. Il ne multiplie point les synonimes des mots ny des phrases, qui arrestent l'esprit du Lecteur, mais gaignant pays et fournissant tousjours de nouuelles choses il leur donne de nouueaux ornemens; il soustient si bien la grandeur et la pompe de son stile selon la dignité du sujet, que non seulement il iustifie nostre langue de la pauureté, qu'on luy reproche, mais il fait voir qu'elle a des thresors inespuisables. I'ay accoustumé de luy dire que son stile n'est qu'or et azur, et que ses paroles sont toutes d'or et de soye, mais ie puis dire encore auec plus de verité, que ce ne sont que perles et que pierreries.

Il reste à remarquer vne chose tres-importante sur les synonimes; c'est que les synonimes des mots comme nous auons dit, sont fort bons, pourueu qu'ils ne soient pas trop frequens, mais les synonimes des phrases pour l'ordinaire ne valent rien, et dans les meilleurs Autheurs Grecs et Latins si l'on y prend garde, on n'en trouuera que tres-rarement, et encore ne sera-ce pas peut-estre vne phrase synonime, mais qui dira quelque chose de plus que la premiere, au

lieu qu'ils sont pleins de synonimes de mots. Il n'y a que Seneque, qui aussi en a esté repris, comme corrupteur de la vraye eloquence, disant bien souuent de suite vne mesme chose en plusieurs façons et auec des pointes differentes, sans se souuenir du sentiment et du precepte de son pere, qui en la Controuerse 28 reprend Montanus et Ouide mesme de ce vice. *Habet*, dit-il, *hoc Montanus vitium*, *sententias suas repetendo corrumpit*, *dum non est contentus vnam rem semel bene dicere*, *efficit ne bene dixerit ; Et propter hoc et alia*, *quibus orator potest poëtæ similis videri*, *solebat Scaurus Montanum inter oratores Ouidium vocare*, *nam et Ouidius nescit*, *quod bene cessit*, *relinquere*. La raison pourquoy les synonimes des phrases sont vicieux, et ceux des mots ne le sont pas, est naturelle ; car l'esprit humain impatient de sçauoir ce qu'on luy veut dire, aime bien deux mots synonimes, parce qu'ils le luy font mieux entendre, et qu'vn mot est bien tost dit, mais il n'aime pas deux phrases ou deux periodes synonimes, parce qu'vne phrase ou vne periode entiere est trop longue, et que la premiere ayant acheué le sens, et exprimé clairement vne pensée, il veut que l'on passe aussitost à vne autre et de celle là encore à vne autre iusqu'à la fin, c'est à dire jusqu'à ce qu'il soit pleinement satisfait de ce qu'il desire sçauoir ; au lieu que deux phrases, ou deux periodes synonimes le tiennent en suspens, le font languir, et pour de nouuelles choses qu'il demande, ne luy donnent que de nouuelles paroles. Que si apres deux phrases synonimes il y en a encore vne troisiesme, et quelquefois vne quatriesme tout de suite, et qu'ainsi tout le style soit composé de ce genre d'escrire, comme nous auons certains Autheurs d'ailleurs tres-renommez, qui l'affectent, on peut dire que ce stile là est tres-vicieux, et qu'il ne sçauroit presque l'estre dauantage.

T. C. — J'entre tout-à-fait dans le sentiment du Pere Bouhours, qui condamne les Synonimes, lorsqu'ils ne contribuent ni à la clarté de l'expression ni à l'ornement du discours,

tels que sont *contentement* et *satisfaction*, *bornes* et *limites*, dans ces deux exemples qu'on rapporte. *J'ai leu vostre Lettre avec tout le contentement et la satisfaction que, etc.* Outre que *satisfaction* n'ajouste rien à *contentement*, je voudrois dire, *et toute la satisfaction*, parce que la conjonction *et*, semble joindre *tout* avec les deux substantifs, et qu'estant de divers genres, chacun veut un adjectif qui lui soit propre. Je ne sai mesme si on ne diroit pas mieux, *avec tout le contentement, et tout le plaisir possible*, que de dire, *avec tout le contentement et le plaisir possible,* quoique ces deux substantifs soient du mesme genre. L'autre exemple est, *ce n'est pas seulement pour estre le plus bel esprit de votre siecle que vous ressemblez à Ciceron, ni pour avoir étendu presque à l'infini les bornes et les limites de l'éloquence de votre Nation. Limites* ne dit pas plus que *bornes*, et comme la periode demeure assez arrondie sans ce synonime, on le pourroit supprimer, car c'est sur-tout pour donner plus de cadence à la periode qu'on peut se permettre les Synonimes, n'y ayant rien de plus desagréable à l'oreille qu'un second membre qui n'a point son étendue, et qui finissant trop tost ne répond pas au premier. Le Pere Bouhours, après avoir expliqué la comparaison que fait le Cardinal Palavicin des mots superflus aux Passevolans, en ce que les lecteurs délicats ont autant de peine à voir une mesme chose revestue de paroles différentes, que les Commissaires des Guerres en ont à voir passer plusieurs fois en reveue les mesmes Soldats sous des habits differents, dit qu'il ajouste que l'usage de ces Synonimes ne se peut permettre que quand on fait parler une personne passionnée; qu'alors ils se souffrent, et qu'ils plaisent mesme quelquefois, parce que c'est le propre de la passion d'user de redites, et d'exprimer la mesme pensée avec toutes les paroles qui se présentent. Il est certain que toutes les choses dites avec trop d'ordre et d'exactitude dans la passion, sont fort éloignées de representer le naturel.

A. F. — Cette Remarque est tres-belle et tres-sensée, et il faut s'y conformer, pourveu qu'on sçache le faire à propos.

Si l'on dit BON-HEURS, *au pluriel.*

L'opinion commune est que ***bonheur***, ne se dit qu'au singulier, et que l'on ne dit iamais ***bonheurs***,

au pluriel, quoy que l'on die *malheur* et *malheurs* en tous les nombres. I'ay dit que c'estoit l'opinion commune, parce que j'ay veu des gens tres-sçauans en nostre langue, et tres-excellens Escriuains, qui soustiennent le contraire, et alleguent des exemples, où l'on ne sçauroit dire que *bonheurs*, au pluriel, ne fust bien dit, comme *il luy pourroit arriuer tous les malheurs et tous les bonheurs du monde, il ne se hausse ny ne se baisse, il porte tousjours mesme visage.* Ils donnent encore cet exemple. *Il est si heureux, que pour vn malheur qui luy arriue, il luy arrive cent bonheurs.* Pour moy, ie le trouuerois bon en certains endroits, comme aux exemples que nous venons de donner, et autres semblables : Mais auec tout cela ie n'en voudrois pas vser, puis que la plus-part du monde le condamne, et que ie me souuiens de cette belle difference qu'il y a entre les personnes et les mots, qui est que quand vne personne est accusée et que l'on doute de son innocence, on doit aller à l'absolution, mais quand on doute de la bonté d'vn mot, il faut au contraire le condamner, et se porter à la rigueur. A plus forte raison, si non seulement la plus-part en doutent, mais le condamnent comme on fait celuy-cy. Le passage de Scaliger en sa Poëtique est trop beau, pour n'estre pas allegué sur ce sujet. *Contrà nobis*, dit-il, *atque Iurisconsulti sanxere, faciendum est, illis enim ita videtur præclariùs consuli rebus humanis, si decem sontes absoluantur, quàm si vnus innocens damnetur ; Etenim verò Poëtæ id agendum est, vt potiùs centum bonos versus iugulet, quàm vnum plebeium relinquat.*

T. C. — Je croi qu'on peut fort bien dire, *depuis un certain temps il lui est arrivé toutes sortes de bonheurs, des bonheurs de toutes sortes. Se voir estimé de tout le monde, entrer dans les grandes charges, et acquerir la confiance de son Prince, ce sont des bonheurs qui arrivent rarement à une mesme personne.* Néanmoins M. Ménage dit, que *Bonheur* ne se dit plus seul au pluriel, c'est-à-dire, s'il n'est opposé à *malheurs*, et que mesme en ce cas-là, il ne se dit plus guére. Quant à la prononciation, il dit qu'il faut prononcer *heur*, *bon-*

heur, *mal-heur*, et non pas, *hur*, *bon-hur*, *mal-hur*, comme on dit dans les provinces ; mais qu'encore qu'il faille prononcer *heur*, *bon-heur, mal-heur*, on ne laisse pas de dire, *hureux*, *bienhureux*, *malhureux*. Il fait observer qu'on dit aussi *valureux*, quoique l'on prononce *valeur*.

A. F. — L'usage ordinaire de ce mot *bonheur,* est d'estre employé au singulier. Cependant on ne sçauroit condamner absolument les phrases de M. de Vaugelas, où il est au pluriel, et on croit qu'on peut dire, *depuis un certain temps il luy est arrivé mille bonheurs.*

Allé, AU PRETERIT, *comme il faut vser.*

Cette remarque est separée et distincte de celle des preterits qui se seruent de participes passifs, dont nous auons traité à plein fond ; Et neantmoins elle ne laisse pas de luy ressembler en quelque chose. Par exemple, on demande s'il faut dire *ma sœur est allée visiter ma mere*, ou *est allé visiter ma mere ;* car on dit *ma sœur est allée à Paris*, et non pas *est allé*, et ainsi il semble qu'il faut dire *ma sœur est allée visiter ma mere*, et non pas *est allé visiter.* Neantmoins c'est tout au contraire, il faut dire *est allé visiter*, et non pas *est allée visiter*, parce que l'infinitif a cette proprieté d'empescher le verbe qui va deuant de se rapporter au genre, dont il est regi et precedé ; Comme nous auons dit en la Remarque des preterits, qu'en parlant d'vne femme il faut dire *je l'ay veu venir*, et non pas *je l'ay veuë venir*, en quoy consiste ce que j'ay dit au commencement, que cette Remarque ressembloit en quelque chose à celle des preterits des participes passifs. Il en est du nombre, comme du genre, il faut dire par exemple, *mes freres sont allé visiter ma mere*, et non pas *sont allez visiter*, tout de mesme encore que l'on dit *je les ay veu venir,* et non pas *je les ay veus venir*.

T. C. — Comme je suis fort persuadé qu'il faut dire d'une femme, *je l'ai veue venir*, et non pas, *je l'ai veu venir*, par la

règle establie sur la remarque des prétérits participes, je tiens de mesme qu'il est indispensable de dire, *ma sœur est allée visiter ma mere, mes freres sont allez demander justice au Roi.* Il en est de mesme du verbe *venir*, *elle est venue me trouver*, *ils sont venus m'avertir.* Tous les participes qui sont joints au verbe auxiliaire *estre*, prennent le genre et le nombre du nominatif du verbe, comme je l'ai déjà dit. M. de Vaugelas prétend que l'infinitif a la propriété d'empescher le verbe qui va devant de se rapporter au genre, dont il est régi et précédé. Je ne sai pas sur quoi il la fonde. Ce ne sauroit être que sur l'usage, mais comment le découvrir ? L'oreille qui en pourroit décider, ne peut connoistre si on dit *ma sœur est allée visiter*, ou *est allé visiter*, car M. de Vaugelas ne rapporte ici que des exemples où le participe *allé* précède des infinitifs qui commencent par des consonnes.

Je sens bien que devant des infinitifs qui commencent par une voyelle, mon oreille n'est pas contente, quand j'entens dire, *mes freres sont allé apprendre au Juge, mes sœurs sont venu avertir ma mere.* Cela blesse autant que si on disoit, *mes freres sont allé à Paris, mes sœurs sont venu ici*, puisque les infinitifs *apprendre* et *avertir*, ne doivent pas avoir plus de privilége que ces autres mots, *à Paris* et *ici.* Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *sont allez apprendre*, *sont venues avertir.*

Voici une observation fort curieuse que nous devons à M. Menage sur la difference qu'il y a entre *aller* et *venir.* Il remarque qu'*aller* se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas, et que *venir* au contraire se dit du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est. Un homme qui est à Paris, dira, *qu'un courrier est allé de Paris à Rome en dix jours, et qu'il est venu de Rome à Paris dans le mesme temps.* Il ajouste que venir reçoit deux exceptions, la première qu'il se dit aussi du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas lorsqu'on est prest de quitter ce lieu où l'on est, comme, *je pars demain pour l'Anjou, voulez-vous venir avec moi*, et non pas, *voulez-vous aller avec moi* ? L'autre exception est, que *venir* se dit encore de ce mesme lieu où l'on est, à celui où l'on n'est pas, quand on parle de celui où l'on demeure ; ainsi l'on dit à quelqu'un qu'on rencontre dans la rue, *voulez-vous venir demain disner chez moi.* La raison qu'il donne de ces façons de parler c'est qu'on feint que la personne à qui ces choses sont dites, part ou partira du lieu où elle est, ou de celui où elle ira, pour se rendre au lieu où elle n'est pas.

A. F. — On a agité cette question long-temps, et enfin on

a décidé à la pluralité des voix selon le sentiment de M. de Vaugelas, que quand il suit un infinitif aprés les participes *allé* et *venu*, ces participes sont indeclinables, et ne reçoivent ny nombre ny genre. De sorte qu'il faut dire, *Ils sont allé sçavoir si, etc. Elle est venu demander,* etc., et non pas *ils sont allez sçavoir*, *elle est venuë demander*. Quelques-uns ont soutenu que les verbes *aller* et *venir* devoient tousjours estre conjuguez de cette sorte, *je suis allé*, *nous sommes allez, je suis venu*, *nous sommes venus,* et au feminin, *elles sont allées*, *elles sont venuës,* quand mesme il suivroit un infinitif; mais leur avis n'a point esté approuvé; au contraire on a encore décidé que quelque nombre de mots qui se trouvent entre *venu* ou *allé*, et l'infinitif suivant, ces participes doivent tousjours demeurer indeclinables, et ainsi il faut dire, *ils sont venu*, ou *elles sont venu ce matin chez moi sçavoir si*, *etc.*

CONVENT.

Il faut escrire *conuent*, qui vient de *conuentus*, mais il faut prononcer *couuent*, comme si l'on mettoit vn *u*, pour l'*n* apres l'*o*. Cela se fait pour la douceur de la prononciation, comme on prononce *Moustier*, pour *Monstier*, vieux mot François qui veut dire *Monastere*. On dit *Farmoustier*, *Nermoustier*, *S. Pierre le Moustier*, au lieu de dire *Farmonstier*, *Noir-Monstier*, *S. Pierre le Monstier* auec vne *n*, comme il ne faut pas laisser de l'escrire, encore qu'on le prononce autrement. *Impetratum est à consuetudine*, *suauitatis causa*, *ut peccare liceret*, dit le Maistre de l'Eloquence, et cela se practique en toutes les langues.

T. C. — M. Menage veut qu'on prononce et qu'on escrive *Couvent*. Le Père Bouhours est du même avis. Néantmoins presque tout le monde écrit *Convent*, quoiqu'il soit certain qu'il faut prononcer *Couvent*. Je croi que ce qui fait conserver cette orthographe, c'est le mot de *Conventuel* qui se prononce comme il est écrit.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Que dans les doutes de la langue il vaut mieux pour l'ordinaire, consulter les femmes et ceux qui n'ont point estudié, que ceux qui sont bien sçavans en la langue Grecque, et en la Latine.

Quand je parle icy des femmes, et de ceux qui n'ont point estudié, ie n'entens pas parler de la lie du peuple, quoy qu'en certaines rencontres il se pourroit faire qu'il ne le faudroit pas exclurre; et qu'on en pourroit tirer l'esclaircissement de l'Vsage, non pas qu'il faille en cela tant deferer à la populace, que l'a creu vn de nos plus celebres Escriuains[1], qui vouloit que l'on escriuist en prose, comme parlent les crocheteurs et les harangeres. I'entens donc parler seulement des personnes de la Cour ou de celles qui la hantent, et dans le mot de *personnes*, ie comprens les hommes et les femmes qui n'ont point estudié, et crois que pour l'ordinaire, il vaut mieux les consulter dans les doutes de la langue, que ceux qui sçauent la langue Grecque et la Latine. La raison en est euidente; c'est que douter d'vn mot ou d'vne phrase dans la langue, n'est autre chose que douter de l'Vsage de ce mot ou de cette phrase, tellement que ceux qui nous peuuent mieux esclaircir de cet Vsage, sont ceux que nous deuons plustost consulter dans cette sorte de doutes. Or est-il que les personnes qui parlent bien François et qui n'ont point estudié, seront des tesmoins de l'Vsage beaucoup plus fidelles et plus croyables, que ceux qui sçauent la langue Grecque, et la Latine, parce que les premiers ne connoissant point d'autre langue que la leur, quand on vient à leur proposer quelque doute de la langue, vont tout droit à ce qu'ils ont accoustumé de dire ou d'entendre dire, qui est proprement l'Vsage, c'est à dire ce que l'on cherche et dont on veut estre esclaircy. Au lieu que ceux qui possedent plusieurs

[1] Malherbe. (A. C.)

langues, particulierement la Grecque et la Latine, corrompent souuent leur langue naturelle par le commerce des estrangeres, ou bien ont l'esprit partagé sur les doutes qu'on leur propose par les differens Vsages des autres langues, qu'ils confondent quelquefois, ne se souuenant pas qu'il n'y a point de consequence à tirer d'vne langue à l'autre. Par exemple ie vois tous les iours des personnes bien sçauantes, qui font *erreur*, masculin, lequel neantmoins aujourd'huy est feminin si déclaré, que qui le fait de l'autre genre, fait vn solecisme. Toutefois si vous en reprenez ces gens là, ils vous diront aussi-tost, qu'*error* en Latin est masculin et qu'il le doit estre aussi en François. De mesme ils croiront que *seruir à Dieu*, soit mieux dit que *seruir Dieu*, parce qu'en Latin on dit *seruire Deo*, au datif, et ainsi d'vne infinité d'autres. C'est pourquoi le plus eloquent homme qui ayt iamais esté, auoit raison de consulter sa femme et sa fille dans les doutes de la langue, plustost qu'Hortensius ny que tous ces autres excellens Orateurs qui fleurissoient de son temps. De là vient aussi que pour l'ordinaire les gens de lettres, s'ils ne hantent la Cour ou les Courtisans, ne parlent pas si bien ny si aisement que les femmes, ou que ceux qui n'ayant pas estudié sont tousjours dans la Cour. Nous auons à Paris vne personne de grand merite, qui ne sçait point la langue Grecque, ny la Latine, mais qui sçait si bien la Françoise, qu'il n'y a rien de plus beau que sa prose et que ses vers. Presque tous ceux qui se meslent de l'vn et de l'autre, et nos Maistres mesmes, le consultent comme leur oracle, et il ne sort gueres d'ouurage de prix, auquel il ne donne son approbation, auant que d'en expedier le priuilege.

[1] « Je ne demande pas qui est marqué icy, car je le reconnois trop bien, et c'est à cet oracle que je demande la résolution de mes doutes et le pardon de mes importunitez. » (*Clef de* CONRARD.) — Cette *personne de grand mérite, qui ne sait point la langue grecque ny la latine*, c'est Conrard lui-même. C'est Conrard qui expédiait le *privilége* aux auteurs, et celui des Remarques

A. F. — On a approuvé l'expedient que M. de Vaugelas fournit dans cette Remarque.

De quelle façon il faut demander les doutes de la langue.

Ce n'est pas vne chose inutile de descouurir le moyen par lequel on peut sçauoir au vray l'Vsage que l'on demande, quand on est en doute; Car faute de sçauoir la methode qu'il faut obseruer, et de quelle façon il faut interroger ceux à qui l'on demande l'esclaircissement du doute, on n'en est point bien esclaircy; au lieu que par le moyen que ie vais donner, on voit clairement la verité, et à quoy il se faut tenir. Par exemple, ie suis en doute s'il faut dire *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, pour m'en esclaircir qu'est-ce qu'il faut faire? Il ne faut pas aller demander, comme on fait ordinairement, lequel faut-il dire des deux; car dés là, celuy à qui vous le demandez, commence luy mesme à en douter, et tastant lequel des deux luy semblera le meilleur, ne respondra plus dans cette naïfueté, qui descouure l'Vsage que l'on cherche, et duquel il est question, mais se mettra à raisonner sur cette phrase, ou sur vne autre semblable, quoy que ce soit par l'Vsage et non pas par le raisonnement, que la chose se doit decider. Voicy donc comme i'y voudrois proceder. Si ie parle à vne personne qui entende le Latin, ou quelque autre langue, ie luy demanderay en Latin, ou en cette langue là, comme il diroit en François ce que ie luy demande en Latin, ou en cette autre langue; Et s'il n'en sçait point d'autre que la Françoise, il sera beaucoup plus difficile de luy former la question en sorte qu'il ne s'apperçoiue point du nœud de

de Vaugelas porte sa signature. Il est donc évident que cette Clef des Remarques de Vaugelas, comprise dans ses papiers, n'est pas de lui. Nous avons essayé, dans l'*Introduction*, d'en déterminer l'auteur. (A. C.)

la difficulté, et du poinct auquel consiste le doute dont on se veut esclaircir; car c'est tout le secret en cecy, que de ne point donner à connoistre où est le doute, afin qu'on descouure l'Vsage dans la naïfueté de la response, qui ne feroit plus cet effet, si lors que l'on sçauroit dequoy il s'agit, on y apportoit le raisonnement, au lieu de la naïfueté. Si ie m'adressois donc à vne personne, qui ne sceust point d'autre langue que la Françoise, ie luy dirois dans l'exemple que j'ay proposé, les paroles suiuantes. *Il y a vne Dame qui depuis dix ans ne manque point de se faire peindre deux fois l'année par des peintres differens. Ie vous demande, si vous vouliez dire cela à quelqu'vn, de quelle façon vous le luy diriez sans repeter les mesmes paroles que i'ay dites.* Ayant ainsi formé ma question, il est certain d'vn costé qu'on ne sçauroit iamais deuiner le sujet pour lequel ie la fais, et d'autre part il est comme impossible, que par ce moyen ie ne tire la phrase que ie cherche, où je trouueray l'esclaircissement de ce que ie veux sçavoir; car tost ou tard, cette personne seule, ou plusieurs ensemble dans vne mesme compagnie, à qui ie me seray adressé, ne manqueront point de dire *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, et de ce qu'elles diront ainsi naïfuement sans y penser et sans raisonner sur la difficulté, parce qu'elles ne sçauent point quelle elle est, on descouurira le veritable Vsage, et par consequent la façon de parler, qui est la bonne, et qui doit estre suiuie.

Cet exemple peut seruir pour tous les autres, et il n'importe point quel circuit ou quelle voye on prenne, pourueu qu'on cache bien le doute dont on veut estre esclaircy, et que neantmoins on ayt l'adresse de tirer la phrase que l'on demande, où le doute est contenu; car ie redis encore vne fois, que de demander de but en blanc, s'il faut dire ainsi, ou ainsi, est vn tres-mauuais moyen d'en sçavoir la verité, iusques là que i'ay remarqué bien souuent vne chose assez plaisante, que des personnes qui se seruoient constamment d'vne façon de parler, dont

plusieurs estoient en doute, lors qu'on a demandé à ces personnes là, s'il falloit dire de cette façon ou d'vne autre, pour l'ordinaire ils prononçoient contre ce qu'eux mesmes auoient accoustumé de practiquer, et contre la bonne opinion. C'est qu'en parlant sans reflexion et sans raisonner sur la phrase, ils parloient selon l'Vsage et par consequent parloient bien, mais en la considerant et l'examinant, ils se departoient de l'Vsage, qui ne peut tromper en matiere de langue, pour s'attacher à la raison, ou au raisonnement, qui est tousjours vn faux guide en ce sujet, quand l'Vsage est contraire.

T. C. — Selon les termes de la demande de M. de Vaugelas, il seroit naturel de répondre, *Il y a une Dame qui se fait peindre deux fois l'année.* Ainsi l'usage de, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, ne seroit point éclairci. Il faudroit donc proposer la chose de cette manière. *Si vous vouliez dire à quelqu'un qu'une Dame n'a point manqué depuis dix ans de se faire peindre deux fois l'année, par des Peintres differens, je demande de quelle façon vous le lui diriez, etc.*, car alors la réponse seroit, *Il y a une Dame qui depuis dix ans s'est fait peindre deux fois l'année.*

On vouloit savoir dernièrement s'il falloit prononcer *Quinte-Curse*, comme on prononce *Quintus* en Latin, en faisant sentir l'*u*, ou *Quinte-Curse*, comme nous prononçons *quinze.* Pour s'éclaircir de l'usage, on pria plusieurs personnes qui se trouvoient alors assemblées, de vouloir bien nommer les Auteurs qui avoient écrit la vie d'Alexandre. On ne manqua point de nommer Arrian et Quinte-Curse, et la plus grande partie fut pour *Quinte-Curse* en gardant la prononciation Latine. Les avis furent partagez sur *Quintilien.*

A. F. — Pour faire respondre, *elle s'est fait peindre*, ou *elle s'est faite peindre*, M. de Vaugelas devoit proposer la question au préterit et non au present, et dire ; *Il y a une Dame qui depuis dix ans n'a point manqué de se faire peindre deux fois l'année* ; car alors on respondroit mal si on disoit au present, *Depuis dix ans elle se fait peindre deux fois l'année*, qui est ce qu'on doit respondre, si la question n'est pas faite au preterit.

De la plus grande erreur qu'il y ayt en matiere d'escrire.

La plus grande de toutes les erreurs en matière d'escrire, est de croire, comme font plusieurs, qu'il ne faut pas escrire, comme l'on parle. Ils s'imaginent que quand on se sert des phrases vsitées, et qu'on a accoustumé d'entendre, le langage en est bas, et fort esloigné du bon stile. Ie ne parle que des phrases et non pas des mots, parce qu'il n'y a personne à mon auis, qui pretende composer vn discours de paroles nouuelles et inconnuës, c'est à dire, faire vne nouuelle langue qu'on n'entende point. Mais pour les phrases, leur opinion est tellement opposée à la verité, que non seulement en nostre langue, mais en toutes les langues du monde, on ne sçauroit bien parler ny bien escrire qu'auec les phrases vsitées, et la diction qui a cours parmy les honnestes gens, et qui se trouue dans les bons Autheurs. Chaque langue a ses termes et sa diction, et qui, par exemple, parle Latin comme font plusieurs, auec des paroles Latines et des phrases Françoises, ne parle pas Latin, mais François, ou plustost ne parle ny François ny Latin. Cela est tellement vray que ie m'estonne qu'il y ayt tant de gens infectez de l'erreur qui m'oblige à faire cette Remarque. Ce n'est pas que parmy les façons de parler establies et receuës, on ne puisse faire quelquefois des phrases nouuelles, comme nous auons dit ailleurs, mais il faut que ce soit rarement et auec toutes les precautions que i'ay marquées. Ce n'est pas non plus, que comme nostre langue s'embellit et se perfectionne tous les iours, on ne puisse employer quelques nouueaux ornemens, qui iusqu'icy estoient inconnus à nos meilleurs Escriuains, mais le corps des phrases et de la diction doit estre toujours conserué, et l'essence et la beauté des langues ne consiste qu'en cela. Il est vray que l'on doit entendre sainement cette maxime, *qu'il faut*

escrire comme l'on parle ; car comme il y a diuers genres pour parler, il y a diuers genres aussi pour escrire, et il faut que le genre d'escrire responde à celuy de parler, le genre bas au bas, le mediocre au mediocre, et le sublime au sublime, de sorte que si i'employois vne phrase fort basse dans un haut stile, ou vne phrase fort noble dans vn stile bas, ie me rendrois egalement ridicule ; Mais pour ces genres là, il y a des phrases en nostre langue qui leur sont affectées ; et qu'on ne luy reproche point sa pauureté ; car c'est bien souuent celle des mauuais harangueurs, ou des mauuais Escriuains, et non pas la sienne; Elle a des magazins remplis de mots et de phrases de tout pris, mais ils ne sont pas ouuerts à tout le monde, ou s'ils le sont, peu de gens sçauent choisir dans cette grande quantité ce qui leur est propre.

T. C. — Il est certain que beaucoup de personnes qui s'expliquent assez bien dans la conversation, font de fort méchantes Lettres, parce qu'ils croient qu'il faut escrire autrement que l'on ne parle. Il n'y a rien de si dangereux que de vouloir donner dans les belles phrases. On ne manque guere à tomber par-là dans des expressions dures et guindées, qui font quelquefois qu'on s'éloigne du bon sens. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire sans qu'il y ait rien de recherché, et l'on escrit toujours assez bien, lorsqu'on n'emploie que les termes qui se présentent naturellement. Cela ne regarde que les simples Lettres, car pour les ouvrages que l'on voudroit donner au Public, je ne croi pas qu'il y ait personne qui en entreprenne, sans s'estre au moins formé quelque style.

A. F. — On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque.

Autruy.

Il y a des gens qui croyent que ce mot n'est pas bon, et qu'il est vieux, et à cause de cela ils disent tousjours *autres*, pour *autruy*. Mais ils se trompent extremement ; car au contraire c'est vne faute, et ce n'est pas parler François que de dire *autres*, en beaucoup d'endroits, où il faut dire *autruy*. Par exemple,

il ne faut pas desirer le bien des autres, est tres-mal dit, il faut dire *le bien d'autruy*. *Autres*, a relation aux personnes dont il a desja esté parlé, comme si je disois, *il ne faut pas rauir le bien des vns pour le donner aux autres*, ie dirois bien, et de dire, *il ne faut pas rauir le bien des uns pour le donner à autry*, ne seroit pas parler François ; parce que quand il y a relation de personnes, il faut dire *autres*, et quand il n'y a point de relation, il faut dire *autruy*. D'ailleurs *autre*, s'applique aux personnes et aux choses, mais *autruy*, ne se dit que des personnes et tousjours auec les articles indefinis. Ie sçay bien que quelques Grammairiens disent qu'*autruy*, se met quelquefois auec l'article definy, et qu'alors il veut dire *le bien*, et non pas *la personne*, par exemple, *ie ne veux rien de l'autruy*, pour dire *du bien d'autruy*, mais cette façon de parler est du vieux temps, d'où M. de Malherbe l'a ramenée, disant,

A qui rien de l'autruy ne plaist.

Aujourd'huy elle n'est plus en vsage, que dans la lie du peuple, pourquoy ne dirons nous pas, *ie ne veux rien d'autruy?*

T. C. — *Autruy* est un terme plus général qu'*autres*, qui comme dit M. de Vaugelas a toujours relation aux personnes, dont on a déjà parlé. Ainsi on dira plustost, *Il ne faut point faire à autruy ce que nous ne voulons pas qui nous soit fait*, que de dire, *il ne faut point faire aux autres*, quoique peut-estre ce ne fust pas mal parler. M. Chapelain marque sur *l'autruy*, que c'est un terme de la formule dont les Seigneurs se servent ensaisinant[1] les Contrats d'acquisition, *sauf notre droit et l'autruy*, c'est-à-dire, *celuy d'autruy*.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toute cette Remarque. *L'autruy* n'est plus du tout en usage, si ce n'est en de certaines formules, *sauf nostre droit et l'autruy*.

[1] « *Ensaisiner*, mettre en possession. » (*Dictionn. de* Nicod). (A. C.)

Arondelle, hirondelle, herondelle.

On dit *arondelle*, *hirondelle*, et *herondelle*, mais *herondelle*, auec *e*, est le meilleur, et le plus vsité des trois. C'est à mon auis, parce que nostre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'*a*, en *e*, n'y ayant point de doute que l'*a*, est vne voyelle beaucoup moins douce que l'*e*. Nous en auons donné des exemples en diuers endroits, qu'il n'est pas besoin de repeter icy. Mais quand nous dirons, qu'il n'en faut pas pourtant abuser, ny dire *merque*, pour *marque*, *merry* pour *marry*, ny *serge*, pour *sarge*, ie ne crois pas que ce soit vne repetition inutile, veu le grand nombre de gens qu'il y a qui manquent en ces trois mots, et en quelques autres semblables. Apres *herondelle*, le meilleur est *hirondelle*, quoy que ce dernier ayt plusieurs partisans capables de l'authoriser, et mesme de le disputer à l'autre.

P. — L'Auteur met Arondelle pour le moins bon, cependant c'est le vrai mot. Belleau a fait une Ode de l'*Arondelle*. Voyez le mesme Belleau en ses Bergeries au mois d'Avril et de May. Coëffeteau en son Livre des Passions, au Traité de l'Amour, si je ne me trompe, dit, *Une Arondelle ne fait pas le Printemps*. Le mot *Herondelle* se dit par le peuple, de la mesme sorte qu'il dit *cherrette* pour *charrette*, *chertier*, *chercutier*, au lieu de *chartier, charcutier*. Neantmoins il faut dire *la rue de l'Herondelle*, qui est une rue de Paris, parce qu'elle n'est connue que par ce nom. *Hirondelle* est Latin, et n'est connu que de ceux qui savent le Latin, et qui pensent qu'il y faut ramener le François autant qu'on peut. Amyot dit tousjours *Arondelle*. Voyez au livre 8. question 7. des propos de table, au commencement, où il parle du précepte de Pythagore de ne recevoir point d'Arondelle en sa maison. Celui qui a traduit le 12. Tome d'Amadis, au 84. chap. p. 304. dit *Arondelle*. Neantmoins il faut confesser que maintenant *Hirondelle* l'emporte. Marot en ses Opuscules p. 37. dit *Arondelle*. Alain Chartier en sa Ballade 4. dit *Arondelle*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit qu'*Arondelle* est le vrai

mot François, témoin nos vieux Livres qui disent *arondes*; que le païs Latin a préféré *Hirondelle* à cause de *hirundo*, et qu'*Herondelle* est du franc badaudois qui change toujours l'*a* en *e*, comme *Mademe* pour *Madame*. Il ajouste que cela n'empesche pas que si *Herondelle* est plus en usage que les autres, on ne doive s'en servir, puisqu'on a bien préféré *Mademoiselle* à *Madamoiselle*. Il n'y a point de doute que si l'usage s'estoit déclaré pour *Herondelle*, il faudroit le dire, mais il est certain que tout le monde dit aujourd'hui *Hirondelle*; et M. Chapelain a eu raison de décider que c'est le seul bon des trois. Il dit que feu M. de l'Etoile, de l'Académie Françoise, étoit pour *Herondelle*, et que ce fut sur son avis que M. de Vaugelas se détermina. M. Menage qui trouve aussi-bien que M. de la Mothe le Vayer qu'il a choisi le pire des trois, convient avec lui qu'*aronde* étoit l'ancien mot François, ce que l'on connoist par ces mots *en queue d'aronde*, que les Menuisiers disent encore aujourd'hui, au lieu de *en queue d'Hirondelle*. Il dit que d'*aronde* on a fait le diminutif *arondelle*, et qu'on appelloit autrefois à Paris *la rue d'arondelle*, celle que l'on appelle aujourd'hui *de l'hirondelle*: que cependant tous ceux qui parlent bien disent *hirondelle*; et qu'afin qu'on ne lui oppose point le témoignage de Mlle de Scudery qui dans sa prose et dans ses vers a dit *arondelle*, il se sent obligé de marquer qu'elle a changé d'avis, et qu'elle dit présentement *Hirondelle*. Le Père Bouhours est aussi pour *hirondelle*, et après tant de fameux Ecrivains qui parlent ainsi, on ne sauroit parler autrement.

Je croi qu'on peut répéter ici avec M. de Vaugelas qu'il ne faut point dire *merque* et *merri*, pour *marque* et *marri*; mais asseurement il faut dire *serge* et non pas *sarge*.

A. F. — *Arondelle* et *Herondelle* ne se disent plus. *Hirondelle*, avec un *i*, est le seul des trois qui soit présentement en usage.

Quelque vsage de la negatiue NE.

Nous auons fait vne remarque, où il se voit qu'auant *pas*, ou *point*, il est libre de mettre la negatiue *ne*, ou de ne la mettre pas, comme on peut dire *auez-vous point fait cela*, et *n'auez-vous point fait cela*. Mais voicy vne addition à la Remarque, qui est im-

portante, et qui merite elle mesme vne Remarque. C'est que lors qu'on ne parle pas par interrogation, il faut tousjours mettre la negatiue *ne*, et ce seroit vne faute de ne la mettre pas, par exemple, il faut dire *il veut sçauoir s'ils n'ont point esté mariez*, et non pas, *il veut sçauoir s'ils ont point esté mariez*. Au lieu qu'en interrogation, on peut dire tous les deux, *n'ont-ils point esté mariez*, et *ont-ils point esté mariez ?*

T. C. — On a déjà dit que M. Menage préfère *n'ont-ils pas fait*, à *ont-ils pas fait*, sans la négative. Il trouve aussi, *je ne compte pour rien*, plus élégant que, *je compte pour rien*. Il semble qu'il y ait quelque difference de sens entre ces deux façons de parler que M. de Vaugelas propose, lorsque l'on parle sans interrogation. *Il veut sçavoir s'ils n'ont point été mariez*, peut signifier, *il veut savoir s'il est vrai, comme on le dit, que quoiqu'ils vivent en gens mariez, ils ne le sont pas effectivement ;* et quand on dit, *il veut savoir s'ils ont point été mariez*, on peut vouloir faire entendre, *il soupçonne qu'ils sont mariez, et il veut savoir si cela est vrai.*

Quelques-uns omettent la particule *ne* après *de peur*, et aprés les verbes *craindre*, et *empêcher*, et ils disent par exemple, *il renonçoit aux plaisirs, de peur que s'y abandonnant trop, il oubliast ce qu'il devoit au service de son Prince. Il craignit qu'en lui pardonnant sa faute, il devinst plus téméraire. Il empescha que ses amis lui parlassent.* Je croi qu'il est mieux de mettre la négative dans toutes ces phrases, et je dirois, *de peur qu'il n'oubliast. Il craignit qu'il ne devinst. Il empescha que ses amis ne lui parlassent.*

A. F. — La négative *Ne* est nécessaire non seulement dans la première, mais aussi dans la seconde phrase que M. de Vaugelas propose dans cette Remarque : il ne faut jamais dire, *Avez-vous point fait cela ?* mais, *n'avez-vous point fait cela ?*

DETTEUR.

Il sembleroit que ce mot, dont s'est seruy vn de nos plus celebres Escriuains, deuroit estre plus François que *debiteur*, parce qu'il s'esloigne plus du Latin, et s'approche plus du François *deste*, ou *debte*,

d'où *detteur*, est formé. Mais il n'en est pas ainsi. *Detteur*, est vn vieux mot, qui n'est plus guere en vsage. Il faut dire et escrire *debiteur*. Nous auons ainsi beaucoup de mots en nostre langue, comme *donation*, et plusieurs autres, dont il ne me souuient pas maintenant, qui d'vne façon approchent beaucoup plus du Latin que de l'autre, et quoy que ceux qui tiennent moins du Latin semblent plus François, si est-ce que le plus souuent c'est tout le contraire, l'Vsage le voulant ainsi.

T. C. — Si *detteur* n'estoit plus guere en usage du temps de M. de Vaugelas, il ne l'est plus du tout à présent. On dit toujours *débiteur*.

A. F. — Ce n'est point assez de dire que *Detteur* n'est plus gueres en usage. Il est entièrement vieux, et ne se dit plus.

De la situation des gerondifs ESTANT *et* AYANT.

Il faut que les gerondifs *estant*, et *ayant*, soient tousjours placez apres le nom substantif qui les regit, et non pas deuant, comme fait d'ordinaire vn de nos plus celebres Escriuains[1]. Par exemple, il a escrit *estant le bien-fait de cette nature*, au lieu de dire *le bien fait estant de cette nature*. I'ay marqué les gerondifs *estant*, et *ayant*, parce que c'est en celà principalement que cet Autheur renommé commet cette faute, qui pourroit estre vn piege à ceux qui se proposent de l'imiter et qui se forment en tout sur ce modelle, s'ils n'estoient auertis par cette Remarque, que cette façon de parler est ancienne, et qu'elle n'est plus en vsage que chez les Notaires. Il en est de mesme du gerondif *ayant*, comme *ayant ce bon homme fait tout son possible*, au lieu de dire *ce bon homme ayant fait tout son possible*. Ie ne crois pas qu'aux verbes cette faute se puisse commettre.

[1] « Malherbe. » (*Clef de* CONRARD.)

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend qu'il y a quelquefois de l'élégance à mettre les gerondifs *estant* et *ayant* devant les noms substantifs dont ils sont régis. Il n'a pas raison. Cette transposition est vicieuse, et on n'escrit plus de cette sorte.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

LONG *pour* LONGUE.

La commune opinion est, qu'il faut dire *tirer de longue*, et *aller de longue*, pour dire *auancer*, *gaigner pays*, *faire du chemin*, et non pas *tirer de long*, ny *aller de long*, comme l'a escrit vn de nos plus celebres Autheurs, et d'autres apres luy. Ie ne pense pas qu'Amyot ayt iamais vsé de cette façon de parler. Elle est fort basse, et ie ne voudrois pas m'en seruir en escriuant. *Tirer en longueur*, *aller en longueur*, sont des choses toutes differentes, de *tirer de longue*, et *aller de longue;* car *tirer*, ou *aller en longueur*, veut dire qu'il se passera beaucoup de temps, auant que l'on voye la fin de la chose, qui tire en longueur, au lieu que *tirer*, ou *aller de longue*, marque vn progres fort pront, par le moyen duquel on paruient bien tost au but que l'on se propose.

T. C. — *Tirer de longue,* et *aller de longue*, dans le sens marqué par M. de Vaugelas, sont des façons de parler qui ne sont pas aujourd'hui assez usitées pour les défendre contre *tirer de long*, et *aller de long*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au datif dans les manières de parler adverbiales, notre lan gue préfère le féminin, *à la longue*, *à la légère.*

A. F. — *Tirer de longue* et *tirer de long*, sont deux façons de parler adverbiales, dont la signification est différente. *Tirer de longue* veut dire, s'en aller avec vitesse, comme en cet exemple : *Après qu'il eut fait son coup, il tira de longue* ; et *tirer de long* signifie, durer long-temps. *Cette affaire*, *cette maladie tirera de long.*

S'il faut dire LANDY, *ou* LANDIT.

Il faut escrire *landit,* auec vn *t*, à la fin, quoy qu'il ne se prononce pas, ce qui a esté cause que plusieurs ont creu qu'il falloit escrire *landy*. C'est ce que le disciple paye tous les ans à son Precepteur[1] en reconnoissance de la peine, qu'il a prise à l'enseigner, et vient de ces deux mots Latins *annus dictus*, ou comme d'autres croyent d'*indictum*, d'où il s'ensuit qu'il faut escrire *landit,* auec vn *t*. Car c'est ordinairement au bout de l'an, c'est à dire de l'an scholastique, que ce present se fait au Precepteur. M. de Malherbe a escrit *landit*, auec vn *t*, dans sa traduction des bien-faits de Seneque; Voicy le passage, ***vous me direz, qu'à ce conte là vous ne deuez rien ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent, quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteur à qui vous auez payé son landit.*** Et pour ce qui est de l'*l*, par laquelle ce mot commence, qui semble destruire cette veritable etymologie, il faut sçauoir qu'il est arriué à ce mot la mesme chose, qu'à plusieurs autres, dont nous donnerons icy des exemples, qui est que l'*l*, au commencement estoit l'article du mot, la voyelle qui la suit se mangeant par la rencontre de l'autre voyelle, qui commence le mot,

[1] Cela n'est point vray, et jamais je ne l'ay ouy ainsy nommer dans l'Université : c'est une besveue de Malherbe, et Amyot dit tousjours *écolage*.

Le mot vient d'*Indictum*, *Nundinas Indicti*. Voyez les *Antiquitez* de S. Denys, l. IV, c. XVIII, p. 1259 et suiv. Voyez Belleforest en la vie de Charles le Chauve Chap. penult. Voyez Menage sur le mot de *Landy*, où il est de l'avis de Malherbe, et dit avoir appris ce qu'il rapporte à ce propos de M. de Troye.

Le *Landy* que les Escholiers payoient autrefois, ne se payoit pas aux Regens, mais au Recteur et aux Supposts de l'Université, et ce qui se donnoit pour le Landy se mettoit dans une bourse commune, pour fournir aux frais du Recteur, qui allait à S. Denys au temps de la Foire en grande cérémonie, accompagné des Facultez et des Officiers de l'Université, et de grand nombre d'Escholiers. Mais l'Arrest ou Resglement de 1608 a aboli ce droit de Landy, et par consequent cette grande cerémonie.

Marot, en ses *Opuscules*, p. 32, dit *Le Lendy*. (*Note de* PATRU.)

et l'on escriuoit ainsi *l'an dit*, en trois mots separez, dont l'article est conté pour vn; Mais depuis par corruption il est arriué, que l'article s'est ioint et comme incorporé auec *an*, de sorte que ne faisant plus qu'vn mot, il a fallu luy donner vn nouuel article, et dire *le landit*. Si nous n'en donnions des exemples, comme nous l'auons promis, il sembleroit que cette etymologie seroit bien tirée par les cheueux; il est certain qu'*hedera*, cette feüille tousjours verte s'est longtemps appelée en François *hierre*, il ne faut que lire les vieux Autheurs pour en estre asseuré, et mesmes *l'Abbaye d'Hierre*, s'appelle en Latin *hedera;* On a donc esté long-temps, que l'on disoit *l'hierre*, pour *la hierre*, à cause que l'*e*, et l'*a*, de l'article masculin et du feminin se mangent, comme chacun sçait, deuant la voyelle du mot suiuant; mais depuis on en a fait vn seul mot *lierre*, et alors il a fallu luy donner vn nouuel article, et dire *le lierre*. Tous nos meilleurs etymologistes croyent aussi que *loisir*, s'est formé de la mesme façon, et qu'anciennement d'*otium*, on auoit dit *oisir*, en François, et que l'*l*, qui va deuant *oisir*, en disant *loisir*, n'estoit que l'article, mais depuis s'estant tout à fait incorporé auec le mot, il luy a fallu encore un article nouueau, auec lequel on dit *le loisir*. Ie sçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en nostre langue, qui ne se présentent pas à point nommé, quand on en a besoin; mais ie suis asseuré qu'il y en a. Et cela est si familier à la langue Espagnole, que ce n'est pas vne merueille si la nostre en fait autant; car en tous les mots que les Espagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al*, comme *alcoua*, *alguazil*, *almohada*, *alcalde*, *alcayde*, et vne infinité d'autres, quoy que cet *al*, soit l'article Arabe, on n'a pas laissé d'y adjouster l'article Espagnol, et de dire *el alcoua*, *el alguazil*, *el almohada*, *etc.*

T. C. — M. Menage veut qu'on escrive *landi*. Il dit qu'il vient d'*indictum*, et non pas d'*annus dictus*, comme le prétend M. de Vaugelas; que d'*indictum*, on a dit premierement, *l'endict*, puis *lendit*, *lendi*, et enfin *landi*.

A. F. — L'avis de l'Académie a esté, qu'on doit escrire *Landit* avec un *t*, et non pas *Landi* sans *t;* elle a préferé l'étimologie d'*Indictum*, à celle d'*annus dictus.*

Conjurateur, *pour* conjuré.

Conjurateur, pour vn homme qui est autheur ou complice d'vne conjuration, n'est pas François, il faut dire *conjuré.* Ce qui a trompé ceux qui ont dit les premiers *conjurateur*, c'est que la terminaison en estant actiue, et celle de *conjuré,* passiue, ils ont creu que le nom verbal, qui auoit la terminaison actiue deuoit estre employé pour exprimer vne action, et non pas celuy, qui a la terminaison passiue comme *conjuré.* Mais outre que l'Vsage le voulant ainsi, il n'y a plus de replique, cet Vsage est encore fondé sur ce que *conjuré*, vient du Latin *conjuratus*, qui signifie la mesme chose, et que les Latins nomment ainsi, et non pas *conjurans*, ny *conjurator*. D'ailleurs il n'est pas fort extraordinaire en nostre langue, qu'il y ayt des noms auec la terminaison passiue, qui neantmoins signifient vne action, comme *affectionné*, *passionné*, et vne grande quantité d'autres, non plus qu'il n'est pas nouueau, qu'il y ayt des noms auec la terminaison actiue, qui neantmoins ont vne signification passiue, comme *chemin passant*, etc.

T. C. — M. Chapelain ajouste à *chemin passant,* qui a la terminaison active, et la signification passive, *tambour battant*, et *portes ouvrantes.*

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas touchant le mot de *Conjurateur.* On dit, *à portes ouvrantes* et *tambour battant*, dans la mesme terminaison et dans la mesme signification que *chemin passant.*

Cela dit.

Cette phrase ne vaut rien, quoy que plusieurs l'es-

criuent, et particulierement la plus-part de ceux qui font des Romans. Elle ne se peut escrire, parce qu'elle ne se dit iamais, on dit ordinairement *ayant dit cela*, et c'est ainsi qu'il faut escrire. Ce qui les a trompez, c'est que l'on escrit fort bien *cela fait*, qui est bien meilleur, et plus elegant que de dire *cela estant fait*, mais ils ne considerent pas, que si on l'escrit, on le dit aussi, et qu'à cause qu'on ne dit point *cela dit*, il ne faut point aussi l'escrire.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer prétend que, *cela dit*, se prononce et s'escrit aussi-bien que *cela fait*, que M. de Vaugelas approuve. M. Chapelain dit que la phrase est vieille, et du style de Ronsard, qui disoit aussi, *ce dit*. Si *cela fait*, estoit une façon de parler receue, et plus élégante que, *cela estant fait*, je ne voi pas quelle raison on auroit de condamner, *cela dit*, puisque l'un paroît fort égal à l'autre.

A. F. — *Cela fait* n'a point paru plus élegant que *cela estant fait;* et l'on peut dire *cela dit* en manière d'ablatif absolu aussi-bien que *cela fait*.

Pronoms possessifs.

Il faut repeter le pronom possessif, comme on repete l'article, par exemple, on dit *le pere et la mere*, et non pas *les pere et mere;* Ainsi il faut dire *son pere et sa mère*, et non pas *ses pere et mere*, comme dit la plus-part du monde, qui est vne des plus mauuaises façons de parler, qu'il y ayt en toute nostre langue. Par tout ailleurs il en faut vser aussi comme de l'article, par exemple, quand il y a des adjectifs auec des particules comme *plus*, *moins*, *si*, et autres semblables, il faut repeter le pronom possessif aux mesmes endrois où l'on repeteroit l'article, et non pas aux autres. On dit *les plus beaux et les plus magnifiques habits*, et l'on dit encore, *les plus beaux et plus magnifiques habits*, sans repeter l'article au second adjectif, selon la reigle des synonymes et des approchans dont nous avons souuent parlé. Ainsi

l'on dit *ses plus beaux et ses plus magnifiques habits*, et l'on dit encore, *ses plus beaux et plus magnifiques habits*, selon la mesme reigle. Mais on diroit mal, *il luy a fait voir les plus beaux et plus vilains habits du monde*, par la reigle contraire à celle des synonimes et des approchans, qui veut que l'on repete l'article, et que l'on die *il luy a fait voir les plus beaux et les plus vilains habits du monde*. C'est pourquoy il faut dire aussi *il luy a fait voir ses plus beaux et ses plus vilains habits*, en repetant deux fois *ses*, et non pas *ses plus beaux et plus vilains habits*. Ce que i'ay dit du pronom possessif de la troisieme personne, s'entend de mesme du possessif de la premiere et de la seconde personne au singulier et au pluriel.

T. C. — M. Chapelain a raison de dire, que, *ses pere et mere*, est une phrase Palatiale, et un style de pratique. M. de la Mothe le Vayer dit pourtant qu'on a tort de la bannir, et que c'est une propriété de notre Langue qu'il faut conserver. La raison qu'il en donne est, qu'elle s'emploie où l'on diroit autrement *ses Parens*, et où l'on veut unir les deux Auteurs de notre estre sans les considerer séparement, ce qu'il trouve significatif et élegant, comme, *il a maltraité ses pere et mere*, *ses pere et mere sont morts ; les pere et mere sont obligés de, etc.*

Si l'on dit fort bien, *ses plus beaux et plus magnifiques habits*, c'est parce que les mesmes habits qui sont beaux, sont magnifiques, mais il faut dire nécessairement, *Il lui a fait voir ses plus beaux et ses plus vilains habits*, à cause que les habits qui sont beaux, ne sont pas les mesmes qui sont vilains, ce qui oblige à répeter le pronom possessif *ses*.

A. F. — On doit répéter les pronoms possessifs aussi-bien avec des adjectifs synonymes ou approchans, qu'avec des contraires. Ainsi il faut dire, *ses plus beaux et ses plus magnifiques habits*, et non pas, *ses plus beaux et plus magnifiques habits*, de mesme qu'on dit, *il luy a fait voir ses plus beaux et ses plus vilains habits*.

IUSQUES A AUJOURD'UY.

I'ay veu disputer à des gens qui parlent fort bien,

s'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, ou *jusques aujourd'huy*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, alleguent pour leur raison, que la preposition *jusques*, soit qu'elle designe le temps ou le lieu; car elle sert à l'vn et à l'autre, regit d'ordinaire l'article du datif, soit singulier ou pluriel, comme *jusques à l'année prochaine*, *jusques aux longs iours*, *jusques à Rome*, *jusques aux enfers*, excepté en ces deux phrases seulement *jusques icy*, ou *jusqu'icy*, et *jusques là*, qui se disent toutes deux et pour le temps et pour le lieu, sans que *jusques*, soit suiuy du datif, ou de la preposition *à;* car ceux qui disent *jusques à icy*, et *jusques à là*, comme ie l'ay souuent oüy dire, parlent barbarement. Cela presupposé ils inferent qu'il faut dire *jusques à aujourd'huy*, comme l'on dit, *jusques à demain*, *jusques à hier*, *jusques à ce jour*.

Mais ceux qui sont de l'opinion contraire les combattent auec la mesme raison, et de leurs propres armes, disant, qu'à cause que *jusques*, doit estre suiuy du datif, ou de la preposition *à*, il faut dire, *jusques aujourd'huy*, parce qu'*aujourd'huy*, est vn mot qui commence par l'article masculin du datif *au*, et ainsi selon la propre Reigle des aduersaires il faut dire *jusques aujourd'huy*, et non pas *jusques à aujourd'huy*.

A cela ils repartent, qu'il est vray, qu'*aujourd'huy*, est vn mot, qui commence par l'article masculin du datif, mais que ce mot ne doit pas estre consideré selon son etymologie, ou sa composition, piece à piece, et separé en ces quatre mots *au jour de*, ou *d'huy*, mais comme vn aduerbe qui ne fait plus qu'vn mot en François, comme *hodie*, qui signifie *aujourd'huy*, ne fait qu'vn mot en Latin, quoy qu'il soit composé de deux, et comme *demain*, et *hier*, ne font aussi qu'vn mot en François; de sorte que de la mesme façon que l'on dit *jusques à demain*, *jusques à hier*, on doit dire aussi *jusques à auiourd'huy*, puis que *demain*, *hier* et *auiourd'huy*, sont trois aduerbes de temps, dont il se faut seruir tout de mesme sans mettre autre difference entre eux que, celle de leur signification.

Neantmoins on replique, qu'encore qu'il soit vray, qu'*auiourd'huy*, ne fait plus qu'vn mot, qui est aduerbe, si est-ce que se rencontrant qu'il commence par l'article du datif, qui est celuy que la preposition *jusques*, demande, on se sert de cette rencontre, et on la mesnage si bien, qu'on se passe de la preposition *à*, et l'on se contente de dire *jusques auiourd'huy*, sans dire *jusques à auiourd'huy*, comme si *auiourd'huy*, n'estoit pas aduerbe, et vn seul mot, mais quatre mots separez, comme nous auons dit, *au iour d'huy*, et comme on diroit, *iusques au iour d'hier*. Outre qu'on euite la cacophonie des deux voyelles. Ce qui confirme cela, c'est vne autre façon de parler toute semblable, qui est *iusques à cette heure;* car ceux qui disent *iusques à à cette heure*, comme il y a en plusieurs, qui parlent ainsi au lieu de dire *iusques à cette heure,* disent si mal, que les partisans mesme de *iusques à auiourd'huy*, les condamnent. Et neantmoins il n'y a pas plus de raison d'vn costé que d'autre, parce qu'*à cette heure*, est aduerbe aussi bien qu'*auiourd'huy*, et il ne faut pas alleguer, que la cacophonie des deux *a*, sonans de mesme, en *iusques à à cette heure*, en est la cause, et qu'en *iusques à auiourd'huy*, le second *a*, joint à l'*u*, fait vne diphthongue, qui varie le son du premier *a*, et qui se prononce comme vn *o;* car nostre langue n'a point d'esgard, comme nous auons dit plusieurs fois, à ces cacophonies, quand l'Vsage les authorise, puis que nous disons, *il commença à dire*, et qu'il le faut dire ainsi pour bien parler François, et non pas *il commença de dire*, et ce qui est bien plus encore, puis qu'il faut dire *il commença à auoüer*, non-obstant la cacophonie des trois, *a*, plustost qu'*il commença d'auoüer*. Enfin ceux qui sont pour *iusques à auiourd'huy*, ont encore trouué vne subtilité, qui est de dire que *iusques*, est vne preposition qui regit le datif, et qu'en ce mot *auiourd'huy*, l'article *au*, n'y est point au datif, mais à l'ablatif tout de mesme qu'en l'aduerbe Latin *hodie*, qui est encore vn mot composé de deux mots, on voit que ces deux mots sont à

l'ablatif. A cela les autres respondent qu'il est tres-vray que cet article defini *au*, en *auiourd'huy*, est ablatif, comme l'article indefiny *à*, en *à cette heure*, est ablatif aussi; Mais que l'article de l'ablatif et celuy du datif estant souuent semblables, comme il le sont en ces deux exemples *auiourd'huy*, et *à cette heure*, on se preuaut de la commodité, puis qu'ils se rencontrent tout propres pour estre aiustez sans aucun changement auec *iusques*, qui demande vn datif.

Il y a pourtant certains endroits où non seulement on peut dire *à auiourd'huy*, mais il le faut dire necessairement, comme *on m'a assigné à auiourd'huy*, et non pas *on m'a assigné auiourd'huy;* car ce dernier seroit equiuoque, ou pour mieux dire, il ne signifieroit pas que *l'on m'a assigné à auiourd'huy*, mais que *c'est auiourd'huy qu'on m'a assigné*. De mesme, *on a remis cette affaire auiourd'huy*, ne seroit pas bien dit pour dire *on a remis cette affaire à auiourd'huy*. Il y auroit dans l'intelligence de ces paroles *on a remis cette affaire auiourd'huy*, le mesme vice, et le mesme inconuenient qu'en celles-cy, *on m'a assigné auiourd'huy*.

P. — Amyot dit tousjours *jusques aujourd'hui,* en la vie de Ciceron n. 13. et autres lieux. Coëffeteau Hist. Rom. p. 460, dit *N'ont sceu jusques aujourd'hui.*

T. C. — Quoique de fort bons Auteurs ayent escrit *jusques aujourd'hui,* la plus commune opinion est qu'il faut dire, *jusques à aujourd'hui.* Ce qui me détermine à estre de ce sentiment, ce sont les exemples que M. de Vaugelas rapporte sur la fin de cette Remarque, pour connoistre qu'il faut dire necessairement *à aujourd'hui.* Cela fait voir qu'*aujourd'hui* n'est regardé que comme un seul mot, puisque si on disoit, *on m'a assigné aujourd'hui*, cela ne signifieroit pas, *on m'a assigné pour m'obliger à répondre aujourd'hui,* mais simplement, *on m'a assigné aujourd'hui pour m'obliger à répondre dans un certain temps*, et que pour marquer que c'est aujourd'hui que je dois répondre, je suis obligé de dire que *je suis assigné à aujourd'hui.* Il y a beaucoup de différence entre *à cette heure* et *aujourd'hui.* On a toujours écrit *à cette heure* en trois mots separez, ce qui est cause que la prépo-

sition *jusque,* trouvant *à* dans la première, lequel *à* est la marque du datif, ne demande point un second *à,* et cela empesche qu'on ne puisse escrire *jusqu'à cette heure,* au lieu qu'*aujourd'hui* s'escrivant toujours en un seul mot, peut souffrir *à* devant soi; *jusqu'à* aujourd'hui. M. Menage remarque qu'il y en a qui font une faute en prononçant *aujord'hui* pour *aujourd'hui.* C'est une prononciation vicieuse.

A. F. — Les deux exemples que rapporte M. de Vaugelas sur la fin de cette Remarque, et dans lesquels il faut dire nécessairement, *On m'a assigné à aujourd'huy*, et *on a remis cette affaire à aujourd'huy,* font voir qu'*aujourd'huy* n'est qu'un seul mot, devant lequel il faut mettre la marque du datif, quand il est précédé de la préposition *jusque.* Ainsi il faut dire *jusqu'à aujourd'huy*, et non pas *jusqu'aujourd'huy.* Personne ne dit *jusqu'à à cette heure,* ce seroit mettre deux fois la particule qui est la marque du datif. Il y a trois mots dans *à cette heure*, et il n'a aucun rapport avec *aujourd'huy* qui n'est qu'un seul mot. On a dit dans une des Remarques précédentes qu'il faut dire, *il commença d'avoüer* plustost que *il commença à avoüer.*

Bien, *au commencement de la periode.*

L'aduerbe *bien,* au commencement de la periode, sent son ancienne façon d'escrire, qui aujourd'huy n'est plus gueres en vsage. Par exemple, vn de nos fameux Autheurs [1] a escrit *bien est-il mal aisé*, *bien crois-ie*, et plusieurs autres semblables. On le dit encore quelquefois en parlant, mais il semble que ce n'est pour l'ordinaire qu'en raillerie, et qu'on ne l'escrit que rarement. I'entens en prose; car en vers M. de Malherbe en a souuent vsé, et ie trouue qu'il a aussi bonne grace en vers, qu'il l'a mauuaise en prose, pourueu qu'il soit bien placé, comme cet excellent ouurier auoit accoustumé de s'en seruir. Que si en prose, i'auois iamais à le mettre, ce seroit sans doute en cette phrase *bien est-il vray*, qui a beaucoup plus de force et de grace, que de dire, *il est bien*

[1] « M. de Gombaud. » (*Clef de* Conrard.)

vray. Vn de nos Maistres a escrit depuis peu, *bien sçay-ie*.

T. C. — *Bien croi-je, bien fai-je*, sont des façons d'escrire, dont on ne se sert plus du tout aujourd'hui. J'ai veu fort souvent, *bien est-il vrai*, dans des ouvrages estimez de tout le monde, mais j'avoue que je m'en suis toujours senti blessé, et que je dirois tout simplement, *il est vrai que la plupart de ses amis*, plustost que de dire, *bien est-il vrai que la plupart de ses amis*.

A. F. — *Bien est-il vray*, que M. de Vaugelas trouve avoir plus de force et plus de grace que *il est bien vray*, est une façon de parler qui n'est guere plus en usage que *bien sçay-je*. On dit mesme plus ordinairement, *il est vray que*, sans y mesler *bien*, que *il est bien vray que*.

Gracieux.

Ce mot ne me semble point bon, quelque signification qu'on luy donne; la plus commune et la meilleure est de signifier *doux*, *courtois*, *ciuil*, et de fait, quand on dit *gracieux*, on le met d'ordinaire apres *doux*, *doux et gracieux*, *courtois et gracieux*, et en cette compagnie il passe plus aisement. Vn de nos plus celebres Escriuains a dit, *ils luy auoient apporté des responses les plus gracieuses du monde*, pour dire *les plus honnestes*, *les plus ciuiles*. Ie ne voudrois pas m'en seruir. Il y a de certaines Prouinces, où l'on s'en sert pour dire qu'vne personne à bonne grace à faire quelque chose. *Il est gracieux*, disent-ils, *quand il fait ce conte là*. Mais il ne vaut rien du tout, et ce n'est point parler François. On dit bien *mal-gracieux*, comme *vous estes bien mal-gracieux*, qui est opposé au premier et au vray sens de *gracieux*, et qui veut dire *rude*, mais il est bas, et ie ne le voudrois pas escrire dans le stile noble.

P. — Ce *bas* peut quelquefois entrer dans les discours Oratoires.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer demeure d'accord qu'il y a des endroits où *gracieux* ne sonne pas bien. C'est, dit-il, quand on le dit exprès pour rire, et avec un ton de voix qui fait connoistre l'intention qu'on en a ; mais il approuve qu'on dise, *Vous trouverez un homme le plus gracieux du monde et le plus civil,* ou tout au contraire, *un homme très-mal gracieux.* Selon le Père Bouhours il ne se dit en prose sérieusement que quand il s'agit de peinture, *un Tableau qui a quelque chose de gracieux*, *une Figure qui a l'air gracieux*. Je croi qu'on le pourroit dire d'une personne qui auroit les manieres engageantes ; *Il y a je ne sçai quoi de si gracieux dans la manière dont elle reçoit les gens, qu'on ne peut se défendre de l'aimer*. M. Menage trouve *gracieux* tres-bon en prose et en vers. Ce mot n'a pas mauvaise grace dans les deux exemples qu'il rapporte, l'un du Père Bouhours, *Je ne sai quel air tendre et gracieux qui charme les connoisseurs,* et l'autre de lui.

Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux.

A. F. — *Gracieux* ne sçauroit estre employé pour signifier, qui a bonne grace, mais il est très-bon dans la signification de doux, civil, honneste ; et on dit fort bien *accueil gracieux, manieres gracieuses, air gracieux.* Il est mesme receu dans la Peinture : *Il y a je ne sçay quoy de gracieux dans ce tableau.*

PAR SUS TOUT.

Cette façon de parler est vieille, et n'est plus aujourd'huy en vsage parmy les bons Escriuains. Neantmoins vn des plus celebres a escrit *par sus tout i'admire.* Et c'est ce qui est cause que i'en fais vne Remarque, de peur qu'on ne l'imite en cela, comme il est à imiter en d'autres choses. *Sus*, comme nous auons dit en son lieu, n'est iamais preposition, mais aduerbe, la preposition c'est *sur*, auec l'*r*, à la fin, et *dessus* encore, quand il y a *par*, deuant, comme *par dessus la teste, par dessus le ventre*, mais *par sus*, ne se dit point ; ny par consequent *par sus tout*. Il faut dire *par dessus tout i'admire*, ou plustost encore, *par dessus tout cela i'admire*.

T. C. — Cette phrase *par sus tout*, a trouvé un défenseur dans M. de la Mothe le Vayer, qui prétend qu'elle n'est point vieille, et que bien loin qu'on y puisse trouver de l'archaïsme, il n'y a que de la délicatesse. Il ajoûte qu'on dit *par sus tout* changeant l'*r* en *s*, de sorte que si *sur tout* est bon, *par sus tout* doit l'être aussi, et par regle et par usage, la nature du mot ne pouvant être changée par l'amollissement d'une lettre. M. Chapelain ne croit pas que, *j'en ai par sur la tête*, soit mal dit, mais il écrit *par sur*, et non pas *par sus*, et même il avoue que le meilleur et le plus sûr est de dire *par dessus*. C'est ainsi qu'il faut parler. *Sus* en notre Langue ne peut s'employer que comme interjection. Elle sert à exhorter, *Sus amis, qu'on se reveille*. On l'emploie sur-tout dans les chansons à boire, et la repetition y a bonne grace. *Sus, sus, Enfans, prenons le verre.*

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Sus* est un adverbe dans cette phrase, *ordonné de leur courir sus*. Il est interjection dans les chansons à boire : *Sus amis, prenons le verre.*

ABSYNTHE, POISON.

M. de Malherbe dans ses vers fait *absynthe* tantost masculin, et tantost feminin. Il dit en vn lieu *tout le fiel et tout l'absynthe*, et en vn autre *adoucit toutes nos absynthes*. Pour moy, ie l'aimerois mieux faire masculin, que feminin, non-obstant l'inclination de nostre langue, qui va à ce dernier genre plustost qu'à l'autre, et ie ne vois presque personne, qui ne soit de cet auis. *Poison*, est tousjours masculin, quoy que M. de Malherbe l'ayt fait quelquefois feminin, et que d'ordinaire les Parisiens le facent de ce genre, et dient *de la poison*. I'oubliois de dire, qu'*absynthes*, au pluriel n'est pas bon.

P. — Je croy qu'*Absynthe* est de l'un et de l'autre genre, mais plustost masculin que feminin ; c'est-à-dire qu'il ne le faut feminin que lorsqu'en ce genre il rompt un Vers ou un Hemistiche, ou fait quelque bel effet.

T. C. — M. Menage dit aussi que Malherbe a fait *Absynthe*

masculin et feminin, mais il ne dit point de quel genre il croit qu'il soit. Tout le monde veut qu'il soit feminin, et c'est de ce genre que Messieurs de l'Académie Françoise le font dans leur Dictionnaire, *de l'absynthe romaine*, *de l'absynthe amere*. La plupart des femmes disent encore *amer comme de la poison*; c'estoit son genre ancien, et on le faisoit féminin à cause qu'il vient de *potio*. *Poison* est presentement tousjours masculin. M. Menage croit qu'on pourroit encore l'employer en vers au féminin, parce que la poësie aime les choses extraordinaires. Je ne voudrois pas le hazarder.

A. F. — *Absynthe* dans l'usage du monde le plus ordinaire est feminin. La pluspart de ceux qui traitent de la Botanique le font masculin. *Poison* ne doit estre employé qu'au masculin; ainsi c'est très-mal parler que de dire, *amer comme de la poison*.

Certaine Reigle pour vne plus grande netteté, ou douceur de stile.

Ie dis qu'vn substantif, qui suiuant vn autre substantif est au genitif, s'il a vn epithete apres luy, et qu'en suite il y ayt encore dans le mesme regime vn autre substantif au genitif accompagné aussi d'vn autre epithete, ces deux substantifs doiuent estre situez d'vne mesme façon, c'est à dire que si le premier est deuant l'adjectif, le second le doit estre aussi et si le premier est apres l'adjectif, le second le doit estre de mesme. L'exemple le fera mieux entendre que la Reigle, *i'expose cet ouurage au iugement du siecle le plus malin, et du plus barbare peuple qui fut iamais.* Ie dis que c'est escrire auec beaucoup plus de netteté et de douceur, de dire *i'expose cet ouurage au iugement du siecle le plus malin, et du peuple le plus barbare*, ou bien *au iugement du plus malin siecle, et du plus barbare peuple, qui fut iamais.* I'en fais iuge l'oreille. On dira que c'est vn raffinement de peu d'importance, mais puis qu'il ne couste pas plus de le mettre d'vne façon que d'autre, pourquoy choisir la plus mauuaise, et celle qui sans doute blessera vne oreille tant soit peu delicate, encore que bien

souuent celuy qui est choqué de semblables choses, ne sçache pas pourquoy, ny d'où cela vient.

T. C. — La règle proposée dans cette Remarque ne regarde que la douceur du style, et non pas la netteté, puisque qu'aucune des deux façons de parler qu'on y examine, ne porte un sens qui embarrasse l'esprit. Ainsi l'oreille seule est à consulter, selon la chûte et l'arrondissement de la période.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Aimer mieux.

La question est de sçauoir si apres le *que*, qui suit tousjours l'infinitif que l'on met apres cette phrase *aimer mieux*, il faut mettre la particule *de*, ou ne la mettre pas. L'exemple le va faire entendre. On demande s'il faut dire, *il aime mieux*[1] *faire cela que de faire autre chose*, ou bien, *il aime mieux faire cela que faire autre chose*. On respond que presque tousjours il faut mettre le *de*, et que du moins il est plus François et plus elegant que de ne le pas mettre. *Il leur fit response*, dit M. Coeffeteau, *qu'ils aimoient mieux mourir, que de monstrer aucun signe de crainte et de lascheté*[2]. Et en vn autre endroit, *Antoine auoit mieux aimé se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier auec luy, et auec Cassius*. Et M. de Malherbe, *il aime mieux luy donner tout autre nom que de l'appeller Dieu*. Neantmoins ce dernier en vn autre lieu a escrit, *vous aimez mieux meriter des loüanges, que les receuoir*. Je ne le condamne pas, mais ie croirois que le *de*, y seroit meilleur, et qu'il est plus François et plus naturel de dire, *vous*

[1] En cet exemple je croy qu'il est mieux sans *de*, par deux raisons, la première que c'est le mesme infinitif qui est repeté, et la seconde que l'Autcur touche, qu'ils sont proches l'un de l'autre. (*Note de* Patru).

[2] En cet exemple et au suivant *de* est absolument necessaire. (*Id.*)

aimez mieux meriter les loüanges que de les receuoir[1].

Mais on dit fort bien par exemple, *i'aime mieux mourir que changer*, et ie doute fort que *i'aime mieux mourir que de changer*, fust bien dit[2]. En quoy consiste donc cette difference, et n'y a-t-il point de reigle pour sçauoir quand il faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Ie n'en ay iamais oüy dire aucune. Voicy seulement ce que i'en ay remarqué, ie ne sçay si ie me trompe, qu'*aimer mieux*, et l'infinitif qui le suit, demandent le *de*, apres *que*, quand le *que*, est esloigné du premier infinitif, comme en l'exemple que nous auons allégué de M. Coeffeteau, *Antoine aimoit mieux se rendre comme bourreau de la passion d'Auguste, que de s'allier auec luy;* car entre *aimoit mieux se rendre*, et *que de s'allier*, il y a ces paroles *comme bourreau de la passion d'Auguste*, tellement que le second infinitif *s'allier*, est esloigné du premier, *se rendre*. Ie voudrois donc establir cette Reigle generale sans exception[3], que toutes les fois que le second infinitif est esloigné du premier, il faut mettre le *de*, apres *que*, et dire *que de*, et quand il n'y a rien entre les deux infinitifs que le *que*, qu'il n'y faut point mettre *de*, comme en l'exemple allegué *i'aime mieux mourir que changer*. Cette Reigle a deux parties, l'vne pour l'infinitif esloigné, l'autre pour le proche. En l'esloigné, ie ne crois pas, qu'elle souffre d'exception, mais au proche, il faut distinguer si le dernier infinitif finit le sens, comme en cet exemple *i'aime mieux dormir que manger*, ie croirois que la Reigle ne souffriroit point d'exception[4], mais si le dernier infinitif ne finit point le sens, et que ie die par exemple, *i'aime mieux dormir que manger les meilleures viandes du monde*, alors ie pense que l'on a le choix de mettre le *de*, ou de ne le mettre pas,

[1] Cela est vray. (*Note de* PATRU.)

[2] Il seroit très-mal dit, car outre ce que l'Auteur a remarqué à l'égard des deux infinitifs, qui ne sont separez que d'un *que*, avec cela cette façon de parler est comme proverbiale. (*Id.*)

[3] Cette Reigle, ou plustost ces deux reigles sont vrayes. (*Id.*)

[4] Cela est vray. (*Id.*)

quoy que selon moy, il soit meilleur de le mettre et de dire, *i'aime mieux dormir, que de manger les meilleures viandes du monde*[1].

Il reste encore vne troisiesme espece, qui est quand le dernier infinitif n'est ny esloigné ny proche. Par *ny proche*, il faut entendre, quand apres le premier infinitif, le *que*, ne suit pas immediatement, mais qu'il y a quelque chose entre-deux, comme en cet exemple, *i'aime mieux faire cela que de ne rien faire*; car apres le premier infinitif *faire*, il y a *cela*, deuant *que*, on demande s'il y faut mettre le *de*, ou ne le mettre pas? Ie ne voudrois pas dire absolument, que ce fust vne faute de ne le mettre pas, et de dire *i'aime mieux faire cela que ne rien faire*[2], mais ie diray bien hardiment qu'il est beaucoup mieux de le mettre. Il y en a qui veulent qu'il n'y ayt point de reigle pour ce dernier exemple, et que cette delicatesse depend de l'oreille seule : mais ie doute fort de cela, et ie ne sçay mesme, si pour rompre vn vers on pourroit[3] quelquefois obmettre le *de*.

T. C. — Il y a bien de la subtilité dans les trois espèces que M. de Vaugelas establit ici, de l'infinitif éloigné, de l'infinitif qui est proche, et de celui qui n'est ni proche ni éloigné. Pour moi, j'avoue que je mettrois *de* par tout, et que je dirois, *j'aime mieux mourir que de changer*, plustost que de dire, *j'aime mieux mourir que changer*. Notre Langue comme je l'ai dit d'ailleurs, veut *de* après *que*, toutes les fois qu'un terme de comparaison précede, *à moins que de faire cela*, et non pas, *à moins que faire cela. Il est plus beau de vaincre ses passions que de triompher de ses ennemis. J'aime autant mourir que de vivre toujours dans la misère*. Il en est de mesme de *mieux*, non seulement avec *aimer*, mais avec un autre verbe. On dit, *vous ne pouvez faire mieux que de vous attacher à sa fortune*. et non pas, *que vous attacher*.

Le Pere Bouhours fait voir une difference très-fine entre, *aimer mieux*, et *aimer plus*. Il dit, qu'*aimer mieux* dans son

[1] Il le faut dire ainsi, l'autre façon de parler sans *de* est à mon avis très-mauvaise. (*Note de* PATRU.)

[2] Cela seroit mal dit. (*Id.*)

[3] Je ne le ferois pas. (*Id.*)

propre sens ne signifie point amitié, mais une préférence dont l'amitié n'est point la cause, et que quand on dit, *J'aime mieux un Valet mal fait et sage, qu'un Valet bien fait et fripon. De tous nos Escrivains c'est celuy que j'aime le mieux,* cela ne veut pas dire, *j'ai plus d'amitié pour l'un que pour l'autre,* mais *je préfere l'un à l'autre ; de tous les Escrivains c'est celuy qui me plaît davantage.* Il s'ensuit de-là qu'en voulant faire connoistre qu'on a plus d'amitié, il faudroit dire, *aimer plus,* comme *j'aime plus mon frère que ma sœur*, et non pas, *j'aime mieux mon frère que ma sœur.* Neantmoins le Pere Bouhours demeure d'accord que la pluspart des gens du monde disent *aimer mieux* pour *avoir plus d'amitié*, et que si l'*homme que j'aime le plus*, est plus selon la raison, *l'homme que j'aime le mieux* est plus selon l'usage. Il ajoute sur la fin de sa Remarque, qu'il y a des endroits où il croit que *plus* seroit aussi bon, et mesme meilleur que *mieux*, et que, *c'est l'homme du monde qu'il a le mieux aimé, qui en estoit le mieux aimé*, ne lui plairoit pas tant que, *c'est l'homme du monde qu'il a le plus aimé, qui en estoit le plus aimé.*

A. F. — Il peut y avoir quelques phrases dans lesquelles il est permis de se dispenser de mettre *de* après le *que* qui précede le second infinitif; mais en general il est mieux d'employer cette particule *de* dans les façons de parler de cette nature.

POUR AFIN.

Par exemple, *i'ay dit cela, pour afin de luy faire connoistre, etc.* au lieu de dire *i'ay dit cela afin de luy faire connoistre*, ou *pour luy faire connoistre.* Ce *pour afin*, est si barbare, que ie m'estonne qu'à la Cour tant de gens le dient. Pour ce qui est de l'escrire, ie ne pense point auoir iamais leu de si mauuais Autheur, qui en ayt vsé. I'aymerois presque mieux dire *pour et à celle fin*, quoy qu'insupportable, parce qu'au moins il y a du sens et de la construction, mais en *pour afin*, il n'y en a point. *Pour et à icelle fin*, que l'on dit dans la chicane, est le dernier des barbarismes.

T. C. — Tous les honnestes gens se sont corrigez de *pour afin ;* il n'y a plus que le très-bas peuple qui le dise.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Si pour *adeò*.

Cette particule *si*, pour *adeò*, iointe auec vn adjectif, aime apres le *que*, ou le *comme*, qui la suit, le verbe substantif, et c'est vne faute, selon l'opinion de plusieurs, que de ne le pas mettre. Par exemple, vn fameux Autheur[1] a escrit, *ie ne pensois pas quand je vous escriuis ma derniere lettre, que la response que vous m'y feriez, deust estre accompagnée d'vne si pitoyable nouuelle, comme celle que vous me mandez.* Ils disent qu'il faut escrire, *comme est celle que vous me mandez*, auec le verbe substantif *est*, et qu'il en est de mesme auec *que, d'vne si pitoyable nouuelle, qu'est celle*, et non pas, *que celle*. Neantmoins la plus commune opinion est, que tous deux sont bons. Surquoy ie rediray en passant, ce que ie crois auoir remarqué ailleurs, qu'apres le *si*, employé comme il est en cet exemple, le *que*, est beaucoup meilleur que le *comme*, que ie ne condamne pas absolument, comme font plusieurs, mais ie n'en voudrois pas trop vser si ce n'est pour rompre le vers. Ie mettrois tousjours *que*. I'en dis presque autant d'*aussi*, auec vn epithete, et l'on a repris, *aussi rude ennemy comme parfait amy*, au lieu de dire *que parfait amy*. Le *que* est meilleur, mais *comme* n'est pas mauuais.

T. C. — Je croi qu'il faut toujours mettre *que* après *si*, et *aussi* comparatifs, et que *comme* est une faute. *D'une si pitoyable nouvelle qu'est celle que vous me mandez*, me paroist beaucoup moins bon que, *d'une si pitoyable nouvelle que celle, etc.* Je dirois mesme plustost, *d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez. Aussi* ne peut s'accommoder avec *comme*, et quand *si* est mis pour *aussi*, il ne s'y doit pas non plus accommoder.

A. F. — On ne se sert plus de la particule *si* dans des exemples pareils à ceux que M. de Vaugelas propose. Il faut dire *aussi*, et non pas *si*, et mettre ensuite *que*, et non pas *comme*,

[1] « Je croy que c'est Malherbe. » *(Clef de* Conrard.)

qui est une faute. Ainsi, pour escrire juste, il faudroit mettre: *Je ne croyois pas que vostre response deust estre accompagnée d'une aussi pitoyable nouvelle que celle que vous me mandez.*

Se fier.

Ie remarque trois regimes en ce verbe. Il regit le datif, comme quand on dit, *on ne sçait à qui se fier*, l'accusatif auec la preposition *sur*, comme *se fier sur son merite*, l'ablatif, auec la preposition *en*, comme *ie me fie en vous*, et le mesme ablatif auec la preposition *de*. En voicy deux exemples de M. de Malherbe, *comme à celuy, dont il croyoit que son maistre se fieroit le plus;* car ce *dont*, vaut autant que *duquel*, qui est vn ablatif. Et en vn autre endroit il dit *fiez-vous de vos merites;* où il est à remarquer, qu'on dit bien *dont*, *duquel*, *et de laquelle il se fioit*, et de mesme au pluriel, mais hors ces trois exemples *fier*, ne se dit point auec *de*, et ie crois que c'est vne façon de parler ancienne, ne l'ayant iamais entendu dire qu'à des gens fort vieux ; car comme nous auons dit ailleurs, nostre langue a plusieurs verbes anciens, qui sont autant en vigueur et en vsage qu'ils ont iamais esté, mais on s'en sert autrement aujourd'huy, que l'on ne faisoit autrefois leur regime estant changé, par exemple ces verbes *seruir*, *fauoriser*, *prier*, regissoient le datif et ils regissent maintenant l'accusatif. Ce n'est pas qu'il n'y en ayt qui regissent l'vn et l'autre, comme *suruiure*; car on dit egalement bien *suruiure à son pere*, et *suruiure son pere*. Mais pour reuenir à *se fier*, plusieurs croyent que sa vraye construction est en l'ablatif auec la preposition *en*, et qu'encore que l'on die fort bien, *on ne sçait à qui se fier*, neantmoins la vraye et ancienne construction est de dire *on ne sçait en qui se fier*. Et cet *à*, employé pour *en*, dans beaucoup de phrases, n'est que depuis quelques années en vsage, à cause sans doute, qu'on le trouue plus doux, que l'*en*, de sorte qu'il y a

grande apparence, qu'encore qu'aujourd'huy tous deux soient fort bons, neantmoins dans quelque temps, l'vn supplantera tout à fait l'autre, et l'on dira tousjours *à*, et iamais *en*, aux endroits où l'on aura le choix de dire celuy des deux que l'on voudra[1]; Car il y a des endroits, où *en*, ne peut estre mis qu'auec grande rudesse, comme en cet exemple *se fier en vn homme paresseux*, au lieu que ie n'en vois point où *se fier à*, soit rude. C'est pourquoy on met si souuent *à*, pour *en*. Il y en a plusieurs exemples, qui ne tombent pas à point nommé sous la plume, ie n'en diray qu'vn en passant, qui est *en mesme temps, et à mesme temps*. M. Coeffeteau vse tousjours du dernier, et beaucoup d'excellens Escriuains en font de mesme.

T. C. — M. Chapelain marque sur, *dont, duquel et de laquelle il se floit*, qu'il tient cette façon de parler étrangère, et qu'*à mesme temps*, est le bon, ou du moins le meilleur. *Fiez-vous de vos mérites,* est insupportable, et *se fier*, ne se construit plus avec l'ablatif. Ainsi personne ne diroit aujourd'hui, *dont il croyoit que son Maistre se floit le plus,* on diroit *à qui* ou *en qui il croyoit que, etc.* Quelques-uns font, *fier*, actif, et disent par exemple, *fier ses secrets à son ami.* C'est mal parler, il faut dire *confier.*

A. F. — On n'a point approuvé les deux exemples de M. de Malherbe. On ne dit plus aujourd'huy *celuy dont* ou *duquel je me fie*, ny *la personne de laquelle je me fie*, il faut dire *celuy en qui* ou *à qui je me fie.* On employe plus souvent le datif avec ce verbe que la préposition *en*, et l'on dit *se fier à quelqu'un. Je ne voudrois pas m'y fier. Je ne m'y fie que de la bonne sorte.* On dit également bien *en mesme temps* et *à mesme temps.*

A auec, L'UN ET L'AUTRE.

L'article, ou la preposition *à*, au datif, car il peut

[1] Je suis de cet avis, et *à* est plus élégant que *en*, qui néanmoins est bien dit, et peut servir en beaucoup de rencontres, surtout aux Poëtes, pour éviter le choc des deux voyelles.

(*Note de* PATRU.)

estre pris pour article et pour preposition, veut estre repetée en ces deux mots *l'vn et l'autre*. Par exemple il faut dire, *cela conuient à l'vn et à l'autre*, et non pas *cela conuient à l'vn et l'autre*, comme a escrit vn celebre Autheur. Et ce n'est pas seulement auec l'article ou la preposition *à*, que cela se pratique, c'est auec tous les articles des cas, et auec toutes sortes de prepositions ; car il faut tousjours repeter et l'article et la preposition, comme *ie suis amy de l'vn et de l'autre*, et non pas *ie suis amy de l'vn et l'autre*, *ie me defie de l'vn et de l'autre*, et non pas *ie me defie de l'vn et l'autre*. De mesme aux prepositions, *ie l'ay fait pour l'vn et pour l'autre*, *auec l'vn et auec l'autre*, *sans l'vn et sans l'autre*, *sur l'vn et sur l'autre*, et ainsi de toutes les prepositions, quelles qu'elles soient. Ce qui confirme bien la Reigle tant de fois alleguée de la repetition des prepositions deuant les mots quand ils ne sont ny synonimes ny approchans, mais differens ou contraires ; car y a-il rien de plus different que *l'vn et l'autre ?*

P. — Le reste est vray, mais on dit aussi *avec l'un et l'autre. Avec l'un et avec l'autre* est plus soustenu, mais on dit ordinairement *avec l'un et l'autre. J'ai arresté cela avec l'un et l'autre.*

T. C. — Quelques-uns croient que la repetition d'*avec* n'est point necessaire, et qu'on ne parle pas mal en disant, *je suis fort bien avec l'un et l'autre*. C'est cependant le plus seur de dire, *avec l'un et avec l'autre*, puisqu'il est indispensable de repeter *à*, *de*, *pour*, et les autres prépositions.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

Asseoir *pour* establir.

Asseoir pour *establir*, comme quand on dit, *on ne sçauroit asseoir aucun iugement sur cela*, ne se coniugue pas comme *asseoir*, pour *sedere*, de la coniugaison duquel nous auons fait vne remarque ; car *as-*

seoir, pour *establir*, ou *poser*, n'est en vsage qu'en cet infinitif seulement, et ce seroit fort mal parler, que de dire *ie n'assieds*, ou *ie n'ay assis aucun jugement là dessus*. Et il en est de mesme de tous les autres temps, et de tous les autres modes, sans en excepter le participe ; car on ne dira pas non plus *n'asseiant aucun iugement*. Il faut se seruir en sa place du verbe *faire*, qui se peut employer par tout, comme *ie n'ay fait*, *ny ne fais*, *ny ne feray aucun jugement*, *ne faisant aucun jugement*, et ainsi de tous les autres.

T. C. — M. de Vaugelas veut qu'*asseoir* pour *establir* ne soit en usage qu'en l'infinitif. Cependant il a dit lui-mesme dans sa traduction de Quinte-Curce, *Alexandre assit son camp, et se retrancha au mesme endroit*. Je doute qu'on parlast mal en disant, *je n'ai assis aucun jugement là-dessus; il n'assieoit aucun jugement qu'il n'eust meurement examiné si, etc.*

A. F. — On ne croit pas qu'on doive condamner, *je n'ay pas assis là dessus aucun jugement*, ny *n'asseyant aucun jugement*, et autres phrases semblables.

Pas *pour* passage.

Il n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque destroit de montagne, ou quelque passage difficile, comme *le pas de Suze*, tant de l'ancienne *Suze*, que de celle des Alpes, et d'vne infinité d'autres destroits, que l'on appelle *pas*, *gaigner le pas de la montagne*. C'est vn mot consacré à ce seul vsage, où il est si excellent, que ce ne seroit pas bien ny proprement parler, que de n'en vser point, et de vouloir dire *passage*, plustost que *pas*. *Le pas des Thermopyles*.

T. C. — Selon la règle établie par M. de Vaugelas sur *pas* et *point*, et qui est très-vraie, qu'on ne met ni l'un ni l'autre, quand le *que*, qui suit un verbe accompagné de la négative, se résout par *sinon*, il devoit supprimer *pas* dans la premiere ligne de cette Remarque, et dire seulement, *il n'est permis*

de dire pas pour passage, que pour exprimer, etc. M. de la Mothe le Vayer prétend que l'on dit très-bien *au passage,* de mesme qu'*au pas des Thermopyles.* Tous les bons Auteurs préferent *pas.* M. Chapelain remarque qu'on dit figurément et élegamment, *franchir le pas*, pour, *se déterminer, prendre un parti*, aussi-bien que, *franchir le saut.*

Le mot de *passage* me conduisant à *passer*, je rapporterai ici ce qu'a très-bien décidé le Pere Bouhours, touchant ce qui embarrasse beaucoup de gens qui ne savent s'il faut dire, *il est passé*, ou *il a passé.* Quand *passer* a un regime, et qu'il a rapport ou aux lieux ou aux personnes, il faut dire *a passé*, non seulement dans le propre, mais encore dans le figuré. *Il a passé par le Pont-neuf, il a passé chez un tel; le Roi a passé par Compiégne; l'Armée a passé par la Picardie; l'Empire des Assyriens a passé aux Medes.* Quand *passé* n'a ni regime ni relation, on dit, *est passé. Le Roi est passé, l'Armée est passée, l'Empire des Romains est passé.* On dit, *cette femme est passée*, pour dire qu'elle n'est plus ni belle ni jeune. On dit encore, *ce mot est passé*, et *ce mot a passé*, mais l'un est fort different de l'autre. *Ce mot est passé* signifie qu'un mot est vieux, et qu'il n'est plus en usage, et *ce mot a passé*, veut dire que le mot a été receu, et qu'il a cours dans la Langue. Tout cela est du Pere Bouhours, qui fait encore remarquer qu'on met indifferemment en plusieurs endroits *passer* et *se passer. Les jours passent, les jours se passent insensiblement; les maux passent, les maux se passent; une vaine joie qui passe, qui se passe en un moment.* On dit de mesme, *le temps passe, la beauté passe;* et *le temps se passe, la beauté se passe;* mais s'il ne s'agissoit pas de la beauté en général, et que l'on parlast d'une personne qui commençast à vieillir, ou qu'une maladie auroit changée, on ne diroit pas si bien, *sa beauté passe*, il faudroit dire, *sa beauté se passe.* Il en est ainsi du temps quand on en parle avec rapport à l'usage que nous en faisons, il faut dire necessairement *se passe*, comme, *la vie de la pluspart des jeunes gens se passe dans des visites inutiles ou criminelles*, et non pas, *la vie de la pluspart des jeunes gens passe dans des visites inutiles.*

On peut encore observer une autre chose sur ce mesme verbe, c'est la difference qu'il y a entre *se passer*, suivi de la preposition *de*, et *se passer*, avec la preposition *à*. *Il s'est passé d'un habit cette année*, veut dire, *Il n'a point eu d'habit cette année*, et *il se passe à un habit tous les ans*, veut dire, *Il se contente d'avoir un seul habit tous les ans.*

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

INSULTER, PUDEUR.

Ce premier mot est fort nouueau, mais excellent pour exprimer ce qu'il signifie. M. Coeffeteau l'a veu naistre vn peu deuant sa mort, et il me souuient qu'il le trouuoit si fort à son gré, qu'il estoit tenté de s'en seruir, mais il ne l'osa iamais faire à cause de sa trop grande nouueauté, tant il estoit religieux à ne point vser d'aucun terme, qui ne fust en vsage. Il augura bien neantmoins de celuy-cy, et predit ce qui est arriué, qu'il seroit receu dans quelque temps aussi bien qu'insulte, comme en effet on ne fait plus aujourd'huy de difficulté d'vser de l'vn et de l'autre en parlant et en escriuant. Cette phrase particulierement luy sembloit si elegante, *insulter à la misere d'autruy.*

Ils passera donc d'icy à quelques années pour vn mot de la vieille marque, de mesme que nous en auons plusieurs en nostre langue, qui ne sont gueres plus anciens, et que neantmoins l'on ne distingue point maintenant d'auec les autres. Ie n'en diray qu'vn, mais il est beau, c'est *pudeur*, dont on ne s'est seruy que depuis M. de Portes, qui en a vsé le premier, à ce que i'ay entendu dire[1]. Nous luy en auons de l'obligation, et non seulement à luy, mais à ceux qui l'ont mis en vogue apres luy; car ce mot exprime vne chose, pour laquelle nous n'en auions point encore en nostre langue, qui fust si propre et si significatif, parce que *honte*, quoy qu'il signifie cela, ne se peut pas dire neantmoins vn terme tout à fait propre pour exprimer ce que signifie *pudeur*, à cause

[1] M. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, ne cite comme ayant employé le mot *pudeur*, avant le XVII[e] siècle, que Desportes, d'après le témoignage de Vaugelas, et Montaigne, dont il cite un exemple :

« L'utile decence de nostre virginale pudeur. »

Les premières poésies de Desportes sont de 1575, la première édition des *Essais* de Montaigne est de 1580. (A. C.)

que *honte*, est vn mot equiuoque, qui veut dire et la bonne et la mauuaise honte, au lieu que *pudeur*, ne signifie iamais que la bonne honte. Or est-il qu'encore qu'il soit tres-vray qu'on ne laisse pas de parler proprement, quand on se sert de mots equiuoques, si est-ce que c'est parler encore plus proprement, quand on employe des mots, qui ne conuiennent qu'à vne seule chose.

T. C. — M. de Vaugelas peche contre la règle qui défend de mettre *pas* ou *point* devant *aucun*, lorsqu'il dit dans cette Remarque, *tant il étoit religieux à ne point user d'aucun terme,* il faut dire selon la règle qu'il a très-bien établie, *à n'user d'aucun terme.*

Insulter est un mot généralement receu. On dit, *Insulter quelqu'un, insulter à quelqu'un*, *Insulter contre quelqu'un.* J'aimerois pourtant mieux dire, *il s'emporta contre lui,* que, *il insulta contre lui.* M. Chapelain qui veut qu'on dise aussi, *insulter sur quelqu'un*, marque que c'est le plus rude. *Insulter* en terme de guerre signifie, *attaquer quelque poste hautement et à découvert.* Quant au nom substantif, *insulte,* que quelques-uns font masculin, je suis du sentiment de M. Menage qui dit qu'il est constamment féminin. *Une grande insulte*, et non pas, *un grand insulte.* Il avoue que nos anciens disoient *un insult*, il estoit alors masculin, et ne se terminoit point en *e*.

A. F. — *Insulter*, est un mot entierement estabii dans la Langue. On a approuvé la difference que M. de Vaugelas met entre *honte* et *pudeur*.

Il sied.

Ce verbe est fort anomal en sa coniugaison. Il ne se coniugue qu'aux temps, que ie vais marquer, *il sied*, au present de l'indicatif, comme *il sied bien*, *il sied mal*, *cet habit luy sied bien*, ou *luy sied mal*, *il seioit*, à l'imparfait, comme *cela luy seioit bien*, ou *luy seioit mal.* Il n'a point de preterit parfait, ny definy, ny indefiny, ny de preterit plus que parfait. Mais il a le futur *il seiera*, comme *cela vous seiera bien*, à l'im-

peratif *seie*, comme *qu'il luy seie bien*, *qu'il luy seie mal*, et non pas *sie*. Et en l'optatif et subionctif *seieroit*, il n'a point d'infinitif. Au participe, il a *seant*. Mais comme ce verbe *il sied*, a deux vsages, l'vn pour les mœurs, et l'autre pour les habits, ou pour les choses qui ont du rapport aux personnes, comme par exemple pour les mœurs, quand on dit, *il sied mal à vn pauure d'estre glorieux*, et pour les habits, ou ce qui concerne la personne, *cet habit luy sied bien*, *les grands cheueux luy sient mal*, il faut remarquer qu'au participe *seant*, ne s'employe iamais que pour les mœurs, et non pas pour les habits ; car on dira fort bien *ce qui est seant*, où *bien-seant à l'vn*, *ne l'est pas à l'autre*, mais c'est tousjours pour les mœurs et iamais pour les habits, ny pour aucune chose qui donne bonne ou mauuaise grace à la personne. Et qu'ainsi ne soit, si ie dis, *les grands cheueux vous sient bien, et à luy*, *ils luy sient mal*, et qu'en suite i'adiouste dans le mesme sens, *ce qui est seant à l'vn*, *ne l'est pas à l'autre*, ie parleray tres-mal, et ne diray point ce que ie veux dire, qui se doit dire en ces termes, *ce qui sied bien à l'vn*, *sied mal à l'autre*. *Sied*, emporte les deux significations, *et seant*, n'en a qu'vne, *seant*, est participe seulement, et non pas gerondif, puis qu'il ne s'employe qu'auec le verbe auxiliaire substantif, *il est seant*, *estant mal seant*, et iamais *seant*, tout seul selon l'vsage ordinaire des gerondifs ; car on ne dira pas par exemple, *certaines choses seant bien en vn âge*, *qui ne sient pas bien en vn autre*. Si l'on pouuoit parler ainsi, sans doute *seant*, en cet exemple seroit gerondif, mais ce ne seroit point parler François de dire *certaines choses seant bien*, pour dire *estant bien seantes*. Au reste il est à remarquer pour la satisfaction de ceux qui entendent les deux langues, que les Latins ont vsé du mot de *sedere*, en cette signification. Pline en son Panegyrique, *quàm bene humeris tuis sederet imperium*. Et Quintilien, *nam et ita sedet meliùs toga*, *etc*. On ne se sert gueres de ce verbe qu'en troisiéme personne, mais on ne laisse pas de dire, *ie luy seois bien*, *vous luy seiez bien*,

pour dire *ie luy estois*, *vous luy estiez vtile* ou *neces-saire;* mais ce n'est que dans le stile bas.

T. C. — M. Menage a raison de dire, contre l'opinion de M. de Vaugelas, qu'à l'impersonnel *il sied*, il faut dire au pluriel du present, *ces habits lui siéent bien*, et non pas *lui sient bien;* au futur de l'indicatif, *cela vous siéra bien;* à l'imperatif, *qu'il lui siée bien*, et à l'optatif *quand il lui siéroit mal*, et non pas, *seïera*, *seïe*, *et seïeroit*. M. Chapelain qui veut aussi au futur *siéra*, et non pas, *seïera*, prétend qu'au pluriel du present cet impersonnel fait *sieient*. Il doit faire *siéent*, puisqu'il se forme du singulier, *il sied*, en changeant le *d*, en *ent*, selon la règle de tous les autres verbes, où quand la troisième personne du singulier du present finit par une consonne, cette consonne se change en *ent*, pour le pluriel, sans qu'aucun verbe prenne un *i*, devant. *Il meurt*, *ils meurent*; *il rompt*, *ils rompent*; *il court*, *ils courent; il veut*, *ils veulent;* car autrefois on disoit *il veult*, ce qui est cause que l'*l* est conservée au pluriel. Tous ces verbes changent en *ent* au pluriel, la derniere des deux consonnes qu'ils ont au singulier. Il y en a d'autres qui les gardent toutes deux, comme *il perd*, *ils perdent; il mord*, *ils mordent; il descend*, *ils descendent; il répond*, *ils répondent. Il prend*, change le *d* en *n*, *ils prennent;* et *il vient*, change aussi le *t* en *n*, *ils viennent. Il peut* change ce mesme *t* en *v* consonne, *ils peuvent*. Quelques-uns ne reçoivent point *ent* au pluriel, *il fait*, *ils font; il a*, *ils ont*; *il va*, *ils vont*; mais enfin aucun de ceux dont la troisième personne du pluriel se termine en *ent*, ne prend *i* devant. Pourquoi *il sied* le prendroit-il pour dire *sieient*, et non pas *siéent?* M. Chapelain prétend qu'il faut dire à l'imparfait *sieiois*, *sieiez*. Personne ne dit, *je lui seois bien*, *vous lui seiez bien*, pour dire, *je lui étois*, *vous lui étiez utile*, et si l'on pouvoit recevoir ces phrases, on ne diroit ni, *je lui sieiois*, *vous lui sieiez bien*, comme veut M. Chapelain, ni *je lui seois*, *vous lui seiez bien*, comme le marque M. de Vaugelas, il faudroit dire, *je lui seiois*, *vous lui seiiez bien*. La raison est que l'imparfait ne se forme pas de la premiere personne du singulier du present. Si cela étoit, et qu'à cause qu'on dit au present *d'asseoir*, *je m'assieds*, il fallust dire, *je m'assieiois*, on diroit aussi *je vienois* à l'imparfait de *venir*, *je meurois* à l'imparfait de *mourir*, parce que ces verbes sont *je viens*, *je meurs*, au present. Tous les imparfaits se forment de la premiere personne du pluriel du present, laquelle personne n'est pas semblable à celle du singulier dans plusieurs verbes, comme je l'ai déja dit ailleurs. *Je veux*, *nous*

voulons; je meurs, nous mourons; je vai, nous allons; je viens, nous venons; et cela à cause qu'on dit à l'imparfait, *Je voulois, je mourois, j'allois, je venois.* Il en est de mesme du verbe *asseoir.* On dit au singulier du present, *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied,* et au pluriel, *nous nous asseions, vous vous asseiez,* et non pas, *nous nous assieions, vous vous assieiez.* Si l'on pouvoit conjuguer le verbe impersonnel, *il sied* dans toutes les personnes du present, comme on le conjugue dans celle de l'imparfait, selon les exemples de M. de Vaugelas, *je lui seois bien, vous lui seiez bien,* on diroit, *je lui sieds bien, tu lui sieds, il lui sied,* et au pluriel, *nous lui seions bien,* et non pas, *sieions,* ni *seons,* et par conséquent on diroit à la premiere personne de l'imparfait, *je lui seiois;* et non pas, *sieiois* ni *seois,* puisqu'elle se formeroit de la premiere personne du pluriel du present, *nous lui seions,* et à la seconde du pluriel du mesme imparfait, *vous lui seiiez bien,* et non pas *vous lui seiez bien,* qui est la seconde personne du pluriel du present, de laquelle celle du pluriel de l'imparfait doit être differente, ce qui arrive par un second *i* qu'on met après le premier dans tous les verbes qui en ont déjà un aux deux premieres personnes du pluriel du present. Cela se connoist dans les verbes, *voir, envoyer, justifier, etc.* On dit au pluriel du present, *nous voyons, vous voyez; nous envoyons, vous envoyez; nous justifions, vous justifiez,* et il faut dire aux deux premieres personnes du pluriel de l'imparfait, *nous voyions, vous voyiez; nous envoyions, vous envoyiez; nous justifiions, vous justifiiez.*

M. de la Mothe le Vayer fait voir que *séant* se dit fort bien des habits. Il en donne pour exemple; *ce court manteau n'est pas séant à un homme de sa sorte.* Je suis du sentiment de ceux qui trouvent *séant* bien placé en cet endroit.

A. F. — On a decidé qu'il faut dire à la troisiesme[1] personne du pluriel, *les longs cheveux luy sieent bien,* et non pas *luy sient bien;* à l'imparfait, *cela luy sieoit mal,* et au futur, *cela luy siera bien,* et non pas *luy seioit mal,* et *luy seira bien.* A l'imperatif *siée,* et à l'optatif *siéroit,* et non pas *seie* ni *seieroit. Seant* peut estre dit quelquefois pour les habits, comme en cet exemple. *L'habit court n'est pas seant à un Magistrat.*

[1] Il est à remarquer, au point de vue de l'orthographe, que, en 1706, l'Académie écrit *troisiesme,* et que, en 1647, Vaugelas écrit *troisiéme* (p. 322, fin); mais en général, par exemple p. 333, il écrit *troisiesme.* (A. C.)

On ne dit point *je luy sieois bien*, *vous luy sieeiez bien*, pour dire, *je luy estois* ou *vous luy estiez utile*.

Croyance, creance.

Croyance et *creance*, se prononcent tous deux à la Cour d'vne mesme façon, à cause que la dipththongue *oi* ou *oy*, se prononce en *e*, en beaucoup de mots, dont celuy-cy est du nombre. Ce sont neantmoins deux choses differentes ; car *creance*, auec *e*, comme quand on dit *vne lettre de creance*, et *auoir de la creance en quelqu'vn*, ou *parmy les peuples*, ou *parmy les gens de guerre*, est toute autre chose que *croyance* auec *oy*, comme quand on dit *ce n'est pas ma croyance*, pour dire *ie ne crois pas*, ou *ajouster croyance à quelqu'vn*, pour dire *ajouster foy*. Ce n'est pas qu'à les bien considerer, ils ne viennent tous deux d'vne mesme source, parce que de dire qu'*vn homme a de la creance parmy les peuples*, qu'est-ce à dire autre chose, sinon que ces peuples ajoustent foy et croyance à cet homme là, et à tout ce qu'il leur veut persuader ? De mesme, que signifie *vne lettre de creance*, sinon vne lettre, qui declare et asseure, que l'on peut, ou que l'on doit auoir croyance à celuy qui la porte, où à ce qu'il dira. Mais la pluspart croyent qu'il ne faut pourtant pas laisser de les distinguer, en escriuant tousjours *creance*, auec *e*, aux exemples que nous auons donnez, et *croyance*, auec *oy*, aux deux autres exemples et en leur semblables ; car pour l'orthographe ils conuiennent qu'il y faut mettre de la difference, quoy qu'il n'y en faille point mettre dans la prononciation, et qu'en l'vn et en l'autre sens, il faille tousjours prononcer *creance*, pour prononcer delicatement et à la mode de la Cour. Ie crois neantmoins qu'à la fin on n'escrira plus que *creance*, c'est des-ja l'opinion de plusieurs, à laquelle ie souscris.

T. C. — Peu de personnes escrivent presentement *croyance*.

La délicatesse de la prononciation a passé dans l'orthographe. M. Chapelain dit, qu'*avoir de la créance en quelqu'un*, c'est y avoir de la confiance, et qu'*avoir de la créance parmi les peuples*, c'est un sens renversé, et par-là très-élegant. pour dire de quelqu'un que les peuples le croient et lui déferent.

A. F. — *Croyance* signifie ce qu'on croit, opinion, sentiment, la confiance qu'on a en quelqu'un. *J'ay cette croyance: ce n'est pas là ma croyance. La croyance des Chrestiens; les peuples avoient croyance en luy. Creance* est ce que l'on confie à quelqu'un, pour estre dit secretement à un autre. *Il luy exposa sa creance.* Et *lettre de creance* est la lettre par laquelle on fait connoistre qu'on peut ajouster creance à celuy qui est chargé de la rendre.

Entaché.

Ce mot est dans la bouche presque de tout le monde, qui dit par exemple *entaché d'vn vice*, pour dire *taché*, ou *soüillé d'vn vice*, mais il est extrêmement bas, et iamais M. Coeffeteau, ny qui que ce soit qui aime la pureté du langage, n'en a vsé. Il est vray qu'vn de nos plus excellens Poëtes modernes s'en est seruy, s'estant laissé aller au torrent du peuple qui parle ainsi, ou bien ayant eu besoin d'vne syllabe pour faire son vers, mais aussi on l'en a repris, comme d'vn mot indigne d'auoir place en cette belle piece, où il l'employe [1]. *Entaché*, se dit en Anjou, *des fruits*.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer trouve *entaché* un mot très-significatif et digne d'être conservé. M. Chapelain dit qu'il est bon, et qu'en France on se sert de celui d'*entiché*, qui est fort bas. L'autre ne me paroist pas plus relevé, et s'il se dit encore quelquefois dans le discours familier, on ne devroit pas l'escrire.

[1] Le mot n'est ni de Malherbe ni de Corneille. Peut-être est-il fait allusion à ces vers de Regnier, *Sat.* XV :

> De tous ces vices-là dont ton cœur *entaché*
> S'est vu par mes escrits si librement touché. (A. C.)

A. F. — Ce participe conserve encore quelque usage dans le propre et dans le figuré. *Famille entachée de ladrerie. Estre entaché d'avarice.*

INONDER.

M. Coeffeteau et quelques autres de son temps se seruent de ce verbe d'vne façon, qui n'est pas commune, et c'est, comme ie crois, à l'imitation d'Amyot. Ils s'en seruent auec la preposition *sur*, et neutralement, comme par exemple M. Coeffeteau dit en la vie d'Auguste, *le Po, qui auoit inondé sur les terres voisines*, et ie n'ay pas remarqué qu'il en vse iamais autrement. Neantmoins l'vsage ordinaire d'aujourd'huy est de faire *inonder*, actif, et de s'en seruir sans preposition, comme de dire *le Po, qui auoit inondé les terres voisines*. Peut-estre en est-il de ce verbe, comme *de frapper*, et de quelques autres, qui s'employent actiuement, et neutralement auec la preposition *sur*, car on dit par exemple, *frapper la cuisse, et frapper sur la cuisse*, et ce dernier est beaucoup plus elegant et plus François que l'autre.

T. C. — M. Chapelain blasme avec raison *inonder sur*, et dit que le vrai mot étoit *qui s'estoit répandu sur, etc. Inonder* est présentement toujours actif. M. de la Mothe le Vayer trouve *frapper sur la cuisse*, beaucoup plus elegant et plus François que *frapper la cuisse*, par une raison qui met de la difference dans le sens de ces deux phrases. Il dit que *frapper la cuisse*, c'est donner un coup pour faire mal, et que *frapper sur la cuisse* est un terme d'amourettes.

A. F. — *Inonder* est presentement tousjours actif; et c'est mal parler que de dire, *le Po qui avoit inondé sur les terres voisines. Frapper la cuisse*, et *frapper sur la cuisse* sont deux choses differentes: Ainsi on ne peut dire que l'un soit plus élegant que l'autre. *Frapper la cuisse* signifie donner un coup à la cuisse, et *frapper sur la cuisse*, *frapper sur l'épaule*, se dit par maniere de jeu et de caresse.

Jaillir.

Jaillir, pour *rejaillir*, n'est pas fort bon, quoy que l'vn de nos plus fameux Autheurs en ayt vsé, disant, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, au lieu de dire, *il a fait rejaillir de l'ordure*. Peut-estre que c'est vn defaut du païs, où l'on se sert de plusieurs verbes simples au lieu des composez, dont on vse par tout ailleurs. I'en ay fait vne Remarque, où *tasser*, et *sieger*, sont marquez pour dire *entasser*, et *assieger*. Il y a des verbes simples, qui ne sont gueres en vsage, et l'on se sert des composez en leur place, qui ne laissent pas de retenir la signification du simple et non pas du composé, comme par exemple *refroidir*, est beaucoup mieux dit que *froidir*, dont ie doute mesme s'il est bon, quoy que plusieurs le dient, et ce *re*, bien qu'il denote vne repetition, ou reïteration, ne luy donne point vne autre signification que celle du simple. Il en est de mesme de *rejaillir*, il y en a quelques autres de cette nature, qui ne se presentent pas maintenant à ma memoire.

T. C. — M. Menage met de la différence entre *jaillir* et *rejaillir*. Il dit que *jaillir* marque une action simple, absolue et directe, et que *rejaillir* signifie le redoublement de cette action. Comme on dit *des eaux jaillissantes*, et non pas *rejaillissantes*, il préfère *jaillir* à *rejaillir*, en matière d'eaux qui s'élevent dans les airs, ce qui lui a fait dire :

Et faire en cent façons, ou couler dans les plaines,
Ou jaillir dans les airs le cristal des Fontaines.

parce qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'exprimer une simple action, et non pas une action redoublée, ou *rejaillir* n'auroit rien valu. Il ajouste qu'on dit *verdir* et *reverdir*, *jaunir* et *rejaunir*, et que les composez lui semblent meilleurs que les simples. On dit, *emporter* et *remporter le prix*, mais beaucoup mieux *remporter*. Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on dit *remporter la victoire*, et non pas, *emporter la victoire*, et qu'au contraire il faut dire, *emporter le butin*, et non pas, *remporter le butin*. *Froidir*, pour *refroidir*, ne se dit point.

M. Chapelain a marqué sur le verbe *jaillir* que plusieurs, et des bons Auteurs, croient qu'il faut escrire *rejalir*, *jalir*, *des eaux jalissantes*, et que *jaillir* est le mesme abus que *métail* pour *métal*. Il me semble que l'usage a décidé pour *jaillir*.

A. F. — On n'a pas approuvé cette phrase, *il a fait jaillir de l'ordure sur vous*, il faut dire *rejaillir*. Le verbe simple *jaillir* ne se dit proprement que de l'eau, ou de quelque autre chose fluide qui sort tout d'un coup avec impetuosité, *Moyse frappa le rocher et en fit jaillir une fontaine.*

De l'vsage et de la situation de ces mots, MONSEIGNEUR, MONSIEUR, MADAME, MADEMOISELLE, *et autres semblables, dans vne lettre ou dans vn discours.*

Ces mots que l'on doit inserer dans les lettres que l'on escrit, ou dans les discours que l'on fait aux personnes de condition, ou de respect, ne se peuuent pas mettre indifferemment en tous lieux. D'ordinaire on les place fort mal. Voicy quelques reigles pour ne tomber pas dans ce defaut. Premierement il ne faut iamais dans la premiere periode d'vne lettre ou d'vn discours, quelque longue qu'elle soit, repeter le mot par lequel on a commencé, c'est à dire, que si vous auez par exemple commencé ainsi, *Monseigneur*, ou quelqu'vn des autres, et que la premiere periode soit fort longue, il ne faut point repeter *Monseigneur*, ou *Monsieur*, ou aucun des autres, que la periode ne soit acheuée, parce qu'vne periode n'en peut souffrir deux, et ce seroit importuner et non pas respecter la personne, que l'on pretend honorer, d'vser de cette repetition si proche l'vne de l'autre auant que le sens soit complet.

La seconde Reigle est, qu'apres *vous*, quand ce pronom personnel finit le membre de la periode, il faut mettre *Monseigneur*, ou l'vn de ces autres mots, par exemple, si ie dis, *il n'appartient qu'à vous Monseigneur*, ou l'vn des autres, ie diray beaucoup mieux, que si ie disois seulement, *il n'appartient qu'à vous de*

faire, etc. Car ie parleray à cette personne là, que ie dois et qùe ie veux honorer, auèc beaucoup plus de respect, que si ie disois simplement *vous*, qui de soy est vn terme commun à tous et par consequent, peu respectueux. C'est pourquoy, il n'y a point d'endroit dans la lettre, où cette repetition puisse auoir meilleure grace, qu'apres ce pronom, parce qu'elle y est necessaire. Il faut donc tascher de l'y mettre tousjours. Que s'il se rencontre, qu'on l'ayt mise ailleurs en vn lieu fort proche, il la faut oster de là pour la placer apres *vous*. Ce qui se pratique en deux façons, ou en le repetant immediatement apres *vous*, comme en l'exemple que nous auons donné, *il n'appartient qu'à vous Monseigneur*, ou en le repetant mediatement, comme *pour vous dire Monseigneur*, ou *pour vous asseurer Monseigneur*. Mais en cette derniere façon il n'est pas du tout si necessaire, qu'en l'autre, quoy qu'il y ait tousjours bonne grace, et qu'il soit bon de l'y mettre autant qu'il se peut.

Il est bien placé aussi apres les particules, ou les termes de liaison, qui commencent les periodes, comme apres *car*, *mais*, *au reste*, *apres tout*, *en fin*, *certes*, *certainement*, *c'est pourquoy*, et autres semblables.

On n'a gueres accoustumé de le mettre au commencement de la periode. Il semble que cette place ne luy appartient qu'à l'entrée de la lettre, ou du discours, et qu'apres cela on le met tousjours en suite de quelques autres mots, qui ont commencé la periode. Mais pourtant ie ne le voudrois pas condamner, si ce n'est dans vne lettre fort courte, où veritablement il seroit tres-mal placé; car dans vne longue epistre, ou dans vn long discours, il est certain qu'on peut encore en quelque endroit luy faire commencer vne periode auec beaucoup de grace, et d'emphase. Il est vray que ie ne voudrois pas que ce fust plus de deux fois en tout et encore en y comprenant celle qui est à la teste de la piece.

Il faut prendre garde à ne le mettre point apres vn verbe actif, à cause de l'equiuoque ridicule qu'il peut

faire, et auec le verbe, et auec le nom qui en est regi, comme *ie ne veux pas acheter Madame, si peu de chose à si haut prix;* car qui ne voit le mauuais effet que cela produit et deuant et apres, en disant *acheter Madame*, et *Madame si peu de chose?* Et quand le nom qui est regi par le verbe ne fait point d'equiuoque, comme si ie dis, *ie ne veux pas acheuer Madame, vn ouurage,* il ne laisse pas de faire que le mot de *Madame*, ne soit mal placé, parce que deux substantifs de suite apres vn verbe qui en regit vn ne s'accommodent point bien, et ne sçauroient auoir que mauuaise grace. Comme i'escriuois cecy, on m'a donné vn liure, où en l'ouurant i'ay veu, *ie ne sçaurois iamais oublier Monseigneur, cet heureux sejour*, cela m'a choqué, mais aussi n'est-il pas vray, que ce n'est pas escrire nettement que de mettre *Monseigneur*, en cet endroit là? Il falloit dire, *ie ne sçaurois Monseigneur, iamais oublier cet heureux sejour*, ou *iamais ie ne sçaurois Monseigneur oublier*, ou en fin, *ie ne sçaurois iamais Monseigneur, oublier*, etc.

C'est donc vne des principales maximes, ou peut-estre la seule en ce sujet, de ne mettre iamais *Monsieur*, ny *Madame*, ny leurs semblables en aucun endroit, où ce qui va deuant et ce qui va apres puissent faire equiuoque; car encore que ces equiuoques pour l'ordinaire soient desraisonnables, et ne se puissent pas dire equiuoques, sans faire violence à la phrase d'vne façon grossiere et impertinente, comme est celle qui est si triuiale et si importune, mais que l'exemple m'oblige d'alleguer, *voulez-vous du veau Monsieur*, si est-ce qu'il ne faut pas laisser de les euiter, et auec d'autant plus de soin, qu'il y a plus de personnes desraisonnables et impertinentes, qu'il n'y en a de l'autre sorte. Il ne faut point non plus mettre ces mots *Monsieur*, ny *Madame*, ny leurs semblables entre le substantif et l'adjectif, si l'adjectif se rencontre du mesme genre, que *Monsieur*, ou *Madame*, par exemple, *c'est vn aduersaire Monsieur, tres-insolent*, et l'on a beau mettre vne virgule, comme il la faut mettre apres *Monsieur*, on ne se

paye pas de cela, et on ne laisse pas d'en rire. De mesme au feminin, *c'est vne procedure, Madame, desaprouuée de tout le monde.*

Il est bien placé deuant le *que*, comme *ie ne crois pas Madame, que etc. Il est certain Madame, que etc.* et deuant *de*, comme *c'est vn effet, Madame, de vostre bonté.* Et apres *oüy*, et *non*, comme *Oüy Madame, Non Madame, il ne se voit rien* etc.

Il semble qu'il est inutile d'auertir qu'il ne le faut point mettre à la fin de la periode; car cela est trop visible. Neantmoins il se pourroit faire qu'il y troueroit sa place, et de bonne grace; car pourquoy n'escriroit-on point en finissant vne periode *ne le croyez point Madame. Ne le croyez point Monseigneur.* Mais il n'en faut pas vser souuent.

On ne doit iamais aussi mettre ny *Sire*, ny *Monseigneur*, ny *Madame*, apres *vostre Majesté*, ou *vostre Eminence*, ou *vostre Altesse*, comme *vostre Majesté Sire, ne souffrira pas, etc. vostre Majesté Madame, vostre Eminence Monseigneur, vostre Altesse Monseigneur.* Mais on les peut mettre deuant, comme *Sire, vostre Majesté ne souffrira pas; Madame, vostre Majesté est si sage*, et ainsi des autres.

Il est à propos d'ajouster icy, qu'il y a force gens en escriuant, aussi bien qu'en parlant, qui repetent trop souuent *monsieur*, iusqu'à s'en rendre insupportables. En toutes choses l'excés est vicieux. Ils veulent honorer, et ils importunent. Il est bien aisé de se corriger de cette faute en escriuant, mais tres-difficile, en parlant; si vne fois on a contracté cette mauuaise habitude comme ont fait plusieurs, que ie connois, où il n'y a plus de remede.

T. C. — Il me semble qu'après qu'on a mis, *Monseigneur*, ou *Monsieur*, au commencement d'une lettre, ou d'un discours, on ne peut plus commencer par-là aucune periode de la mesme lettre. Il faut toujours que quelques mots le précédent aux autres endroits, comme *je croi, Monseigneur; ne croyez pas, Monseigneur.* Je ne le croi pas bien placé avant *de;* je dirois, *c'est, Madame, un effet de votre bonté*, et non pas, *c'est un effet, Madame, de votre bonté.* Cet arrangement

blesse l'oreille. M. de la Mothe le Vayer ne trouve rien à reprendre en cette façon d'écrire, *je ne saurois oublier*, *Monseigneur*, *l'heureux séjour*. Il est certain qu'il est beaucoup mieux de ne pas séparer le verbe de l'accusatif qu'il regit, de dire, *je ne saurois*, *Monseigneur*, *oublier l'heureux séjour*. Il ne tombe pas d'accord qu'on ne doive jamais mettre ni *Sire*, ni *Madame*, après *Votre Majesté*, ni *Monseigneur*, après *Votre Eminence*. Je croi, comme lui, qu'on peut fort bien dire dans la suite d'un discours, *Votre Majesté*, *Sire*, *Votre Altesse*, *Monseigneur*.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur toute cette Remarque. On ne croit pas neanmoins qu'on puisse commencer la seconde periode d'un discours ou d'une lettre par *Monsieur* ou par *Madame*. Ces mots ne doivent commencer que la premiere, et il faut les faire préceder de quelque mot dans toutes les autres.

Si en escriuant, *on peut mesler* VOUS, *auec* VOSTRE MAJESTÉ, *ou* VOSTRE EMINENCE, *ou* VOSTRE ALTESSE, *et autres semblables*.

Si vous escriuez vne lettre qui ne soit pas fort longue, il faut tousjours mettre *vostre Majesté*, et iamais *vous*. Ie sçay bien les inconueniens qu'il y a, de s'assujetir à cela, et de parler tousjours en la troisiesme personne, soit en disant *vostre Majesté*, soit en disant *elle ;* mais en vne lettre courte, il se faut vn peu contraindre, et il n'y a point d'apparence, de s'emanciper dans vn si petit espace. *Elle*, doit estre repeté beaucoup plus souuent que *vostre Majesté*, quoy que ce dernier le doiue estre souuent, mais auec vne certaine mesure iudicieuse, qui empesche qu'on ne se rende importun en voulant estre respectueux.

Que si c'est vne longue lettre, ou vn discours de longue haleine, il n'y aura point de danger de mesler l'vn auec l'autre, et de dire tantost *vous*, et tantost *vostre Majesté*, mais plus souuent *vostre Majesté*. Les plus scrupuleux auoüeront, qu'il y a mesme des endroits, où il faut necessairement dire *vous*, comme *vous estes Madame*, *la plus grande Reyne du monde*. Il

est certain qu'il faut necessairement dire ainsi, et non pas *vostre Majesté Madame, est la plus grande Reyne du monde*, qui seroit vne expression impertinente, tellement qu'en cet exemple on pourroit mettre *vous*, dans vne lettre de douze lignes, et en quelques autres cas semblables, qui se pourroient presenter.

Quant aux autres titres de grandeur, moindre que la Royale, on ne doit faire aucune difficulté de mesler l'vn auec l'autre, nostre langue s'estant reserué cette liberté, que l'Italienne ny l'Espagnole n'ont pas, à cause que *vous* en ces deux langues est vn terme incompatible auec la ciuilité, sur tout *vos*, en Espagnol, ce qui n'est pas en la nostre. Les Latins sont bien encore moins ceremonieux, qui disent tousjours *tu*, à qui que ce soit, et il semble que nous auons pris vn milieu et vn temperament bien raisonnable entre ces deux extremitez, en donnant par honneur le nombre pluriel à vne seule personne, quand nous luy disons *vous*, et en euitant dans le commerce continuel de la vie, la frequente et importune repetition des termes dont les Italiens et les Espagnols se seruent en sa place.

T. C. — Il est hors de doute que quand il s'agit de donner aux Rois un titre qui les distingue particulierement, on doit tousjours se servir de *vous*, et qu'il faut dire, *vous estes, Sire, non seulement le plus grand des Rois, mais le plus grand de tous les hommes*. On dira bien, *votre Majesté est infiniment éclairée*, mais on ne peut dire, *votre Majesté est le plus éclairé*, ni *la plus éclairée de tous les Rois.*

A. F. — On a trouvé cette Remarque fort juste.

S'il faut dire ALTE, *ou* HALTE.

Faire alte. On demande s'il faut dire *alte*, ou *halte*, auec vne *h*. Pour resoudre la question, il y en a qui croyent, qu'il faut auoir recours à l'etymologie du mot, tellement que ceux qui le deriuent de l'Allemand *halten*, qui veut dire *arrester*, soustiennent qu'il faut

dire *halte*, auec vne *h*, aspirée, qui marque son origine, parce que *faire halte*, comme chacun sçait, ne signifie autre chose en terme de guerre, que *s'arrester dans la marche*. Les autres au contraire le font venir du Latin *altus*, c'est à dire *haut*, parce que quand on fait *alte*, on tient les piques hautes, d'où est venu le prouerbe *haut le bois*, et par cette raison croyent qu'il faut dire *alte*, sans aspiration. Mais ceux qui veulent qu'on l'aspire repliquent, que quand ainsi seroit, qu'il viendroit d'*altus*, dont ils ne demeurent pas d'accord, il ne s'ensuiuroit pas pourtant qu'il fallust escrire ny prononcer *alte*, sans *h*, puis qu'estant certain que *haut*, vient d'*altus*, on n'a pas laissé d'y mettre vne *h*, qui s'aspire, ce qui est comme vn prejugé, que si *alte*, venoit d'*altus*, il faudroit pareillement et à l'exemple de l'autre y mettre aussi vne *h*, aspirante, de sorte qu'ils retorquent ainsi l'argument contre leurs aduersaires.

La plus saine et la plus commune opinion est, qu'il faut dire et escrire *alte*, sans *h*, et sans auoir aucun esgard à toutes les etymologies, qu'on pourroit rapporter au contraire ; car nous ne voudrions pas non plus en cette occasion nous seruir de celles, qui nous seroient fauorables, n'y ayant pas lieu de recourir aux etymologies, lors que l'Vsage est declaré, comme icy. Or est-il que ie pose en fait, apres le tesmoignage d'vne quantité de personnes irreprochables, auquel ie ioins encore ma propre obseruation, que dans tous les liures, et dans toutes les relations qui se sont faites en ces dernieres guerres, on n'a point veu *alte*, imprimé, ny escrit auec vne *h*. Et ce n'est que depuis ce temps là qu'on a commencé à escrire ce mot, dont M. Coeffeteau n'a iamais osé se seruir, n'estant pas encore en vsage dans le beau stile, quoy que ce fust vn terme bien necessaire. Mais ce qui acheue de decider la question, c'est que ces mesmes tesmoins et vne infinité d'autres, asseurent aussi bien que moy, qu'ils ne l'ont iamais oüy aspirer, qu'ils ont tousiours entendu prononcer *faire alte*, comme si l'on escriuoit *fair' alte*, en mangeant l'*e* de *faire*, par

vne apostrophe, ce qui ne se fait iamais deuant l'*h*, aspirée, ou consone.

T. C. — M. Chapelain dit que la vraie raison qui nous oblige à dire *alte*, est que nous le tenons des Italiens, qui disent *far alto,* pour signifier la mesme chose, et que nous le prononçons comme eux sans autre egard, en lui donnant la terminaison Françoise pour toute difference.

A. F. — Ce mot doit s'escrire avec une *h,* et elle s'aspire, *la halte fut longue*, et non pas *l'alte fut longue*. On croit que *halte* vient de l'Allemand *halten,* qui veut dire s'arrester.

S'il faut dire HAMPE, *ou* HANTE.

On demande encore s'il faut dire *la hampe*, ou *la hante d'vne halebarde*. On dit l'vn et l'autre, mais *hampe* est incomparablement meilleur et plus vsité. Il est tellement en vsage, que quelques vns de la compagnie, où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. Mais on a fait vne response qui peut seruir en tous les doutes de cette nature. C'est que l'on demeure bien d'accord, que là où l'Vsage est certain et declaré, il n'y a point de question à faire, ny à hesiter, il le faut suiure ; mais toutes les fois que l'on doute d'vn mot, c'est vn signe infaillible que l'on doute de l'Vsage. Il est donc vray, puis que l'on demande lequel est le meilleur de *hampe*, ou *de hante*, que l'Vsage en est douteux. Et ce doute, comme plusieurs autres, qui se voyent dans ces Remarques, ne procede d'autre chose, que de ce que l'oreille ne discerne pas aisement si l'on prononce *hampe*, ou *hante*. I'ay esté tout de nouueau confirmé dans ce sentiment en vne celebre compagnie [1], où l'on a proposé cette question parce qu'encore que chacun lors qu'il opinoit, prononçast bien distinctement et bien hautement ou *hampe*, ou *hante*, et que tous les autres fussent bien attentifs à recueillir lequel des deux il

[1] C'est, sans aucun doute, l'Académie française. (A. C.)

disoit, neantmoins il le luy falloit faire repeter deux fois, et quelquefois trois pour le bien entendre, de sorte qu'on fut contraint d'opiner en ces termes, *hampe, auec vn p, est le meilleur. On dit aussi hante auec vn t.* Si donc il est vray qu'il n'est pas aisé à l'oreille de distinguer *hampe* de *hante*, sans qu'on y ajouste ces paroles *auec vn p*, ou *auec vn t*, il ne faut pas s'estonner, si l'Vsage en est douteux, veu mesmes que ce n'est pas vn mot dont l'vsage soit fort frequent, que parmy les gens de guerre dans l'infanterie. Outre que dans les liures qui traitent de l'art militaire, on le voit escrit tantost d'vne façon, et tantost de l'autre; mais les Autheurs, qui ont plus hanté la Cour, escriuent *hampe*, et non pas *hante*.

P. — L'Astrée, t. II, p. 792, dit *hante*. Des Essars, 2e partie d'Amadis, ch. 29, dit *hante, qu'il rompit,* ce sont ses mots, *la hante de la hache d'Amadis. La hante de la lance*, ch. 25 et 29. Et ainsy partout. Fauchet, *Des origines des chevaliers*, ch. 18, dit *hante*. Amyot, en la *Vie de Marius*, dit *hampe* trois fois, p. 825, 826 et 828, et c'est ainsy qu'il le faut dire et escrire.

T. C. — M. Menage a décidé qu'il faut presentement dire tousjours *hampe*, et que *hante*, qui estoit encore bon du temps de M. de Vaugelas est devenu tout-à-fait barbare. Il fait venir ce mot *d'amite*, ablatif d'*ames, amitis*, qui signifie un long baston, une perche, un fust. Il dit qu'on a fait premierement *ante* par syncope, en changeant *m* en *n*, comme *sente* et *sentier*, de *semita*, *semitarium;* qu'ensuite on a dit *hante*, en y préposant l'aspiration, comme en *haut,* d'*altus*, et que comme plusieurs de nos anciens avoient dit *amte* au lieu d'*ante,* en conservant l'*m* dans la contraction d'*amitié,* laquelle lettre *m* emporte avec soi le *p* devant le *t* comme il se voit dans *emtus* et dans *sumtus*, qui se prononcent *emptus* et *sumptus*, on a enfin prononcé *hampe* pour une plus grande douceur, le *t* de *hampe* s'estant perdu insensiblement.

A. F. — *Hante*, qui se disoit encore quelquefois du temps de M. de Vaugelas, n'est plus du tout en usage. Il faut dire *hampe*.

Sur, *et* dessus.

Nous auons desja fait vne Remarque[1] sur ces prepositions, *sur*, *dessus*, *sous*, *dessous*, *dans*, *dedans*, et quelques autres, et nous ne repeterons pas icy ce qui a esté dit, mais nous adiousterons vne chose, qui a esté obmise. C'est qu'à la Reigle que nous auons donnée, de n'employer iamais pour prepositions ces composez *dessus*, *dessous*, *dedans*, et les autres, mais tousjours les simples comme *sur*, *sous*, et *dans*, nous auons mis vne exception, qui est que quand ces composez sont precedez d'vne autre preposition, alors il se faut seruir des composez et non pas des simples. Par exemple, il faut dire *par dessus la teste*, et non pas *par sur la teste*, quoy qu'il faille dire *sur la teste*, et non pas *dessus la teste*, quand il n'y a point de preposition deuant, comme est *par*. De mesme il faut dire *par dessous la table*, *par dedans l'Eglise*, et non pas *par sous la table*, ny *par dans l'Eglise*, quoy qu'il faille dire *sous la table*, et *dans l'Eglise*, quand il n'y a point de *par*, deuant.

Tout cela a desja esté dit, mais il estoit absolument necessaire de le repeter, pour faire entendre ce que nous y adioustons, qui est qu'auec *de*, il en est de mesme qu'auec *par*, et ce qui me l'a fait remarquer, c'est la faute que i'ay trouuée dans vn Autheur assez renommé, à qui elle est familiere. Il a sceu qu'il falloit se seruir de ces prepositions simples, et non pas des composées, qui sont d'ordinaire aduerbes et non pas prepositions, mais il n'a pas sceu, que quand il y a vne autre preposition deuant, il faut vser des composées, qui deuiennent prepositions, d'aduerbes qu'elles estoient; il escrit donc tousjours par exemple, *il se leua de sur son lit*, au lieu de dire, *il se leua de dessus son lit*, *il ne fait que sortir de sous l'aile de la mere*, au lieu de dire, *il ne fait que sortir de dessous*

[1] Voyez t. I, p. 217.

l'aile de la mere; car ce *de* est vne preposition qui respond à l'*ex*, ou à l'*è* des Latins, et il me semble qu'il n'y a que ces deux prepositions *par*, et *de*, où cette exception ayt lieu. Et il ne faut pas objecter que l'on dit *au dessus de la teste, au dessous du genoüil,* etc. parce qu'en ces exemples *dessus*, et *dessous*, et leurs semblables passent pour mots substantifiez, et non pas pour prepositions[1]. Les articles qui vont deuant et derriere, en sont des preuues infaillibles.

T. C. — Comme on ne peut douter que dans les exemples que M. de Vaugelas rapporte ici, *de* ne soit une preposition qui répond à l'*ex* ou à l'*e* des Latins, il est certain qu'il faut dire, *tirer de dessous la table*, et non pas *de sous la table*, de mesme qu'on dit, *par dedans l'Eglise*, et qu'on ne dit point, *par dans l'Eglise.* La regle qui veut qu'on dise, *dessus, dessous, dedans,* quand une autre preposition précede ces composez, est tres-judicieusement establie, et ne peut souffrir d'exception. C'est fort mal parler que de dire, *il a enfermé cela dedans son coffre,* au lieu de, *il a enfermé cela dans son coffre*, mais on fait encore une faute bien plus grande, lorsqu'on dit *dedans*, pour signifier l'*intra* des Latins, comme *je partirai dedans huit jours*, pour, *dans huit jours;* c'est ce que M. Menage blasme avec raison dans ce vers de Voiture.

Qui, s'il ne la voit promptement,
Enragera dedans une heure.

A. F. — Il faut observer tout ce que dit M. de Vaugelas dans cette Remarque.

Qu'ainsi ne soit.

Nous auons remarqué de certaines façons de parler, qui semblent dire tout le contraire de ce qu'on leur fait signifier. Celle-cy est de ce nombre; car lors qu'il est question d'entrer en preuue d'vne proposition, si ie dis *et qu'ainsi ne soit, vous voyez telle et telle chose,*

[1] Il me semble qu'en ces phrases *au* est preposition. (*Note de* Patru.)

qui est, comme on a accoustumé de parler, n'est-il pas vray qu'a l'examiner de pres, il n'y a point de raison de dire *et qu'ainsi ne soit*, et qu'au contraire il faut dire *et qu'ainsi soit*. Cela est tellement vray, que tous les anciens l'escriuoient ainsi, et ces iours passez ie le voyois encore dans Ioachim du Belay. Neantmoins il y a plus de cinquante ans, que cette phrase est changée, et que l'on dit *et qu'ainsi ne soit*, ou *et qu'il ne soit ainsi*, et non pas *et qu'ainsi soit*, ou *et qu'il soit ainsi*, qui aujourd'huy ne seroient pas receus parmy ceux qui sçauent parler François. Il seroit mal-aisé d'en rendre aucune raison, puis que c'est contre la raison que cela se dit de cette sorte; Se peut-il voir vn plus bel exemple de la force ou de la tyrannie de l'Vsage contre la raison? Cependant ce sont ces choses là, qui font d'ordinaire la beauté des langues.

T. C. — M. de Vaugelas se sert si souvent de, *et qu'ainsi ne soit* dans ses Remarques, qu'il y a grande apparence que cette façon de parler estoit fort en usage de son temps. On entend encore ce qu'elle veut dire, mais aucun de ceux qui escrivent bien, ne s'en sert presentement. *Et qu'ainsi soit*, que l'on disoit autrefois, veut dire, *et pour faire voir qu'il est ainsi, voyez telle et telle chose*, et *qu'ainsi ne soit*, qu'on a dit depuis, signifie, *et si vous dites qu'il n'est pas ainsi, voyez telle et telle chose*. L'oreille n'a pas de peine à s'accoustumer à ce qui est autorisé par l'usage, et l'on y fait aisément venir un sens.

A. F. — Il faut dire, *et qu'ainsi ne soit*, comme le porte la Remarque de M. de Vaugelas, supposé qu'on veuille encore se servir de cette façon de parler, qui a fort vieilli.

Tout de mesme.

Il faut considerer ce terme de comparaison en différentes façons; car si l'on s'en sert en respondant à vne interrogation, par exemple si l'on me demande, *l'autre est-il comme cela?* et que ie responde *tout de*

mesme ; ce sera bien parler. Sans interrogation encore ie diray fort bien, *vous voyez celuy-là, l'autre est tout de mesme*, il n'y a point de stile si noble, où ce terme ne puisse entrer. Mais s'il y a vn *que* apres, comme *celuy-là est tout de mesme que l'autre*, il n'est pas absolument mauuais, mais il est extrémement bas, et ne doit estre employé que dans le dernier de tous les stiles. Que si l'on m'objecte que dans le cours de ces Remarques, ie m'en suis seruy fort souuent de cette sorte, i'auoüeray franchement que i'ay failly en cela comme en beaucoup d'autres choses, et que ie n'ay connu la faute dont i'auertis maintenant les autres, que depuis peu; Tellement qu'il faut en vser selon cette Remarque, et non pas selon le mauuais exemple que i'en ay donné.

T. C. — M. de la Mothe le Vayer dit que M. de Vaugelas croit sans sujet avoir parlé bassement, lorsqu'il a mis *tout de mesme* devant *que*, ce qui fait voir qu'il approuve cette façon de parler, *celui-là est tout de mesme que l'autre.* Il me semble qu'on ne la peut condamner sans se déclarer trop scrupuleux. Ce *tout* signifie *entierement ;* et ce ne seroit pas mal parler que de dire, *celui-là est entierement de mesme que l'autre.* Il est vrai qu'on parleroit mieux si on disoit, *celui-là est tout semblable à l'autre.* Quelques-uns disent par exemple en termes de comparaison, *tout de mesme que le Soleil forme les diamans dans la terre, ainsi, etc.* Je croi qu'il suffit de dire, *de mesme*, et que *tout* est superflu quand il est question de comparer.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas.

L'adjectif TOUT, *auec plusieurs substantifs.*

Cet adjectif suiuy de plusieurs substantifs dans la mesme construction du membre de la periode, veut estre repeté deuant chaque substantif, par exemple il faut dire *toute la Syrie, et toute la Phenicie*, et non pas *toute la Syrie et la Phenicie.* Et non seulement le premier où *toute*, est repeté deux fois est meilleur, mais le dernier où il n'est employé qu'vne fois est mauuais,

et contre la pureté naturelle de nostre langue. Ç'a bien tousjours esté ma creance, mais ce seroit peu de chose si ce n'estoit aussi le sentiment de nos maistres. Que s'il y a plus de deux substantifs, c'est encore de mesme. Par exemple, vn excellent Autheur[1] a escrit *pour voir toutes les beautez, l'artifice, et les graces parfaitement employées*, il falloit dire *pour voir toutes les beautez, tout l'artifice, et toutes les graces parfaitement employées*. Cela est hors de doute parmy les purs Escriuains. Il semble que les substantifs qui suiuent soient jaloux du premier, s'ils ne marchent auec mesme train, et si l'on ne les traite auec autant d'honneur, que celuy qui va deuant. Et quand les deux substantifs sont de diuers genre, la faute est inexcusable de ne pas repeter *tout*, comme par exemple de dire *il a perdu toute sa splendeur et son lustre*, c'est sans doute mal parler, il faut dire, *il a perdu toute sa splendeur et tout son lustre*.

Mais si les deux substantifs sont de mesme genre et synonimes, ou approchans, on demande s'il le faut repeter, comme si ie dis, *il a perdu toute l'affection et l'inclination qu'il auoit pour moy*, diray-je mieux que si ie disois *il a perdu toute l'affection, et toute l'inclination qu'il auoit pour moy?* On respond que tous deux sont bons, et que la grande Reigle des synonimes ou approchans, et des contraires ou differens a lieu icy, c'est à dire qu'aux mots contraires ou differens, il faut necessairement repeter *tout*, mais aux synonimes ou approchans, il n'est point necessaire, quoy que ce ne soit pas vne faute de le repeter, comme ç'en seroit vne de ne le repeter pas aux contraires et aux differens; car par exemple, si ie disois *il a oublié tout le bien et le mal que ie luy ay fait*, ie parlerois mal; il faut dire de necessité, *il a oublié tout le bien et tout le mal que ie luy ay fait;* Aux differens de mesme; *il a perdu toute l'affection et l'estime qu'il auoit pour moy*, n'est pas bien dit; il faut dire *il a perdu toute l'affection, et toute l'estime qu'il auoit pour moy*.

[1] « Je croy que c'est Voiture. » (*Clef de* Conrard.)

P. — Amyot en la *Vie de Cicéron*, p. 552, dit *tous les pays et provinces que Pompée avait acquis à l'Empire*, et en la *Vie de Démosthene*, p. 16, dit *quoyqu'il eust despendu toute la vigueur et force de son corps.*

T. C. — J'ai parlé de la répetition de *tout*, sur quelqu'une de ces Remarques. Pour escrire purement il est necessaire de le répeter devant chaque substantif, *et* quoiqu'*affection* et *inclination*, soient synonimes ou approchans, je sens que mon oreille n'est point satisfaite quand j'entends dire, *il a perdu toute l'affection et l'inclination qu'il avoit pour moi.* Ainsi je dirois, *toute l'affection et toute l'inclination.* C'est une faute qu'on ne doit jamais se pardonner de ne pas répeter *tout,* lorsque les deux substantifs sont de divers genre, et il n'y a personne qui pust souffrir cette fin de lettre, *je suis avec toute l'ardeur et le respect possible;* il faut dire indispensablement, *avec toute l'ardeur et tout le respect possible.*

Voici une autre façon de parler, qui peut causer du scrupule. Dans la remarque qui a pour titre, *des negligences sur le style*, M. de Vaugelas a dit, *la naïveté est une des premieres perfections et des plus grands charmes de l'éloquence.* Ce mot *une* s'accommode fort bien avec *perfection* qui est féminin, mais il ne peut s'accommoder avec *charme* qui est masculin. Je sai que la répetition d'*un*, blesseroit davantage que celle de *tous*, et qu'il seroit mal de dire, *la naïveté est une des premieres perfections, et un des plus grands charmes de l'éloquence*, mais peut-estre seroit-il mieux de choisir deux noms substantifs du mesme genre, pour les accorder avec *un* ou avec *une*, que l'on ne répete point, ou de ne mettre qu'un seul substantif.

A. F. — Il faut dire, *il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avoit,* quoy que ces mots *affection* et *inclination* soient synonimes ou approchans.

CRAINTE, *dans le preterit.*

Ce mot employé auec le verbe auxiliaire dans les preterits, a si mauuaise grace, qu'il le faut éuiter, y ayant peu d'endroits où l'on s'en puisse seruir. L'exemple le va faire voir. *C'est vne chose que i'ay tousjours crainte.* Qui ne sent point la rudesse de ce

mot ? sans doute elle prouient[1] de l'equiuoque de ce participe qui sert aux preterits de son verbe, auec le substantif *crainte*, lequel estant vn mot que l'on oyt dire à toute heure en cette signification, fait trouuer l'autre estrange et sauuage, dans vn vsage different. Il y a pourtant quelques endroits, où il ne sonneroit pas mal, comme si l'on disoit *plus crainte qu'aimée*, ce qui arriue en cet exemple, tant parce que le *plus*, qui va deuant oste l'equiuoque du nom, qu'à cause de l'opposition *qu'aimée*, qui luy donne et lumiere, et grace tout ensemble.

T. C. — Il est aisé d'éviter *crainte* dans le prétérit, en disant, *c'est une chose que j'ai toujours apprehendée*, mais il me semble qu'on peut dire *que j'ai toujours crainte*, sans qu'il y ait ni rudesse dans le mot, ni équivoque du participe *craindre* avec *crainte* substantif. Cette phrase ne peut recevoir un double sens.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas. *Plainte* est un substantif aussi usité que *crainte*. Cependant on n'est point blessé, quand on parle d'une femme, d'entendre dire, *je l'ay plainte dans son malheur;* et si l'on dit *je l'ay tousjours crainte*, cela fait peine à l'oreille.

De certains noms que nous auons en nostre langue, qui ont tout ensemble vne signification actiue, et vne passiue.

Nous auons desja remarqué de certains mots qui ont la terminaison actiue et la signification passiue, et d'autres qui ont la terminaison passiue, et la signi-

[1] Cette raison y peut aider, mais elle ne conclut pas ; car il y a beaucoup de verbes dont les participes passifs sont semblables à des substantifs de mesme ou de differente signification, qui neantmoins gardent la règle dont il est parlé en la remarque *De l'usage des participes passifs dans les preterits* (t. I, p. 289). Car il faut dire, *C'est à quoi elle a esté contrainte : C'est à quoi on l'a contrainte : c'est le lieu où on l'a prise, où elle a esté prise : c'est en quoi elle s'est méprise* (abusée), *c'est la figure ou image du Roi qui y est empreinte.* (*Note de* PATRU.)

fication actiue: Mais en voicy d'autres, qui ont vn double vsage, et vne signification actiue et passiue tout ensemble. Par exemple *estime*, est vn mot qui se dit auec le pronom possessif et de *l'estime que l'on a de moy*, et de *l'estime que i'ay d'vn autre*. Voicy comment. *Mon estime n'est pas vne chose dont vous puissiez tirer grand auantage* Icy, *estime*, est dans vne signification actiue eu esgard à moy; car il veut dire *l'estime que ie fais de vous*, et si ie dis *mon estime ne depend pas de vous*, il est dans vne signification passiue; car il veut dire *l'estime que l'on fait* ou *que l'on peut faire de moy*. Il en est de mesme de cet autre mot *ayde*, par exemple *mon ayde vous est inutile;* car icy il a vn vsage actif, et veut dire, *l'aide que ie vous puis donner*, et si ie dis *venez à mon ayde*, il a vn vsage passif, et veut dire *l'ayde que l'on me donnera*, et non pas *celle que ie donneray*. Ainsi de *secours*, *mon secours vous est inutile*, et *venez à mon secours*. Ainsi *d'opinion*; sans le possessif, comme *il est mort dans l'opinion de Copernicus*, a vn sens actif, c'est à dire qu'*il auoit l'opinion de Copernicus*, et *il est mort dans l'opinion de sainteté* a vn sens passif, qui veut dire, qu'*on a creu qu'il estoit mort saint*. Et ainsi de plusieurs autres. Cette obseruation est curieuse, et digne de celuy que i'ay nommé *vn des plus grands Genies de nostre langue*[1]. Ie la tiens de luy auec plusieurs autres choses, qui rendront ces Remarques plus vtiles et plus agreables; et pleust à Dieu qu'il les eust pû toutes voir, comme il eust fait sans doute, si son loisir eust secondé sa bonté, et si tout ce que nous auons d'excellens hommes en France pour les belles lettres et pour l'exquise erudition, ne partageoient tout son temps auec son Heroine, auec ses amis, et l'elite de la Cour.

T. C. — Je ferois difficulté d'employer *estime* autrement que

[1] « M. Chapelain. » (*Clef de* CONRARD.) — On voit plus loin une allusion à son poëme de *La Pucelle d'Orléans*, « son héroïne. » — Les douze premiers chants de ce poëme parurent seulement en 1656 : les douze derniers restèrent toujours manuscrits. (A. C.)

dans la signification active, comme, *son estime est une chose que tout le monde recherche avec soin*, pour dire, *l'estime qu'il a pour ceux qui ont du merite est recherchée de tout le monde*, mais il me semble qu'on ne diroit pas fort bien dans la signification passive, *son estime diminue de jour en jour*, pour dire, *l'estime qu'on avoit pour lui. Estime* est un mot qui approche de *consideration ;* on dit fort bien, *tous les honnestes gens ont beaucoup d'estime et de consideration pour lui*, mais comme on ne sauroit dire *sa consideration diminue*, pour dire, *la consideration qu'on avoit pour lui*, je ne croi pas que l'on puisse dire, *son estime diminue*, dans le mesme sens qu'on dit, *sa reputation diminue.*

A. F. — On a approuvé ce que dit M. de Vaugelas sur ces deux mots *aide* et *secours*, qui ont tous deux un usage actif, et un usage passif; mais on ne croit pas que ce soit bien parler que de dire, *mon estime ne dépend point de vous*, pour *l'estime qu'on peut avoir pour moy*. On ne dit pas bien non plus, *il est mort dans l'opinion de sainteté*, il faut dire, *en opinion de sainteté*, ou plustost *en odeur de sainteté*.

Prendre a tesmoin.

On demande s'il faut dire *ie vous prens tous à tesmoin*, ou *ie vous prens tous à tesmoins* auec une *s*, au pluriel. Cette question fut faite dans vne celebre compagnie [1], où tout d'vne voix on fut d'auis, qu'il falloit dire *ie vous prens tous à tesmoin*, au singulier. Quelques vns seulement adjousterent, qu'ils ne condamneroient pas tout à fait le pluriel *à tesmoins*, mais que l'autre estoit incomparablement meilleur, et plus François. Celuy qui proposa le doute trouuant tout le monde d'vne opinion, comme d'vne chose indubitable, fit bien voir neantmoins qu'il y auoit lieu de douter. Il auoit pour luy la reigle ordinaire, qui veut qu'apres *tous*, au pluriel, le substantif qui s'y rapporte, soit pluriel aussi. Et de fait, on ne diroit iamais *ie vous reçois tous pour tesmoin*, mais *pour tesmoins*. A cela on respondoit, qu'il n'estoit pas icy

[1] Voyez t. II, p. 336. (A. C.)

question de la reigle ny de l'exemple, mais de l'Vsage, qui vouloit que l'on dist *à tesmoin*, et non pas *à tesmoins*. Sa replique sembloit encore plus forte; car il disoit que si c'estoit l'Vsage, il donnoit les mains; Mais que c'estoit là le nœud de la question, de sçauoir si c'estoit l'Vsage ou non, parce que l'*s*, finale n'ayant gueres accoustumé de se prononcer en nostre langue, et particulierement en ce mot, où l'on n'apperçoit comme point de difference pour la prononciation entre le singulier et le pluriel ; car *vn faux tesmoin* et *les faux tesmoins*, se prononcent tous deux egalement sans *s*, on ne pouuoit pas determiner si l'Vsage estoit pour *tesmoin*, ou pour *tesmoins;* Et par consequent l'Vsage n'estant point declaré, il s'en falloit tenir à la grammaire et à l'analogie, ausquelles on a accoustumé d'auoir recours, dans ces incertitudes; *in dubiis vocibus*, dit vn grand homme, *analogiam loquendi magistram ac ducem sequemur*, et ainsi il falloit dire *à tesmoins*, et non pas *à tesmoin*. A cette replique on repartit qu'*à tesmoin*, se prenoit là aduerbialement, et indeclinablement, comme nous en auons plusieurs exemples en nostre langue, qui sont semez dans ces Remarques, et entre autres celui-cy, *elle se fait fort de cela*, et *ils se font fort*, et non pas *elle se fait forte*, ny *ils se font forts*. Et pour ne sortir pas mesme de la phrase, dont il s'agit, on allegua pour vne preuue conuaincante de cette aduerbialité, s'il faut vser de ce mot, que nous disons *ie vous prens tous à partie*, au singulier, et non pas *ie vous prens tous à parties*, au pluriel, et que cela est si vray qu'il n'y a personne qui en doute. On y adjoustoit encore vn autre, qui est *ie vous prens tous à garent*, et non pas *à garens*. Sans ces deux exemples, i'aurois esté d'auis d'vne chose dont ie ne m'auisay pas alors ny personne, mais qui m'est tombée depuis dans l'esprit, qui est que *tesmoin*, en cet endroit là signifie *tesmoignage;* Et il ne faut point d'autre preuue pour faire voir qu'il se prend quelquefois pour cela, que cette clause si ordinaire *en tesmoin de quoy i'ay signé la presente*, où l'on ne peut pas dire, que *tesmoin*, ne

signifie *tesmoignage*, si l'on veut que ces mots ayent quelque sens. Mais ces autres deux *à partie*, et *à garent*, me ferment la bouche. Ce mot *tesmoin*, est encore indeclinable, et comme aduerbe en cette phrase, *tesmoin tous les anciens Philosophes*, *tesmoin tous les Peres de l'antiquité;* car asseurement il faut dire *tesmoin*, et non pas *tesmoins*, comme l'on dit *excepté*, ou *reserué cent personnes*. et non pas *exceptées*, ou *reseruées cent personnes*. Ce qui confirme extremement, qu'en cette phrase *les prendre tous à tesmoin*, *tesmoin*, est aduerbial et indeclinable.

P. — Coëffeteau, *Hist. Rom.*, liv. II, p. 365 : « J'appelle les dieux a tesmoins. » Mais peut estre est-ce une faute d'imprimeur.

T. C. — M. Chapelain a raison de dire que, *un faux tesmoin* se prononce avec la derniere syllabe breve, et *les faux tesmoins* qui est le pluriel, avec la derniere longue, ce qui les distingue notablement, mais supposé qu'il y eust si peu de difference pour la prononciation entre le singulier et le pluriel, qu'on ne pust déterminer si l'usage est pour, *je vous prends tous à tesmoin*, ou pour, *je vous prends tous à tesmoins*, ce ne seroit pas une preuve convainquante, qu'*à tesmoin* se dust prendre adverbialement, que d'apporter pour exemples, *je vous prends tous à partie*, *je vous prends tous à garant*, puisque la prononciation ne sauroit faire connoistre si l'on dit *à partie* ou *à parties*, *à garant* ou *à garans*. Il est certain cependant, comme l'asseure aussi M. Menage, que toutes ces façons de parler sont adverbiales, et qu'il faut dire, *je vous prends tous à tesmoin*, *à partie*, *à garant*. Il est de mesme de, *vendre à credit*, *mettre à profit*, *donner de l'argent à interest*, *prester à usure*, *pension à vie*, *boutons à queue*, *fruits à noyau*. Tous ces noms joints avec l'article indéfini *à*, se mettent au singulier, et il n'y en a aucun au pluriel, que quand on met avec *à*, quelque pronom possessif qui le rend article défini, comme, *à mes périls et fortunes*, *il entreprend cela à ses risques*. C'est ce qui fait qu'on dit fort bien, *je vous prends tous pour tesmoins*, parce que *mes* est sous-entendu, *je vous prends tous pour mes tesmoins*, ce qui n'est pas dans *je vous prends tous à tesmoin*, car que voudroit dire, *je vous prends tous à mes tesmoins?* J'ai oüi dire *tesmointe* au féminin. *Elle est tesmointe de cela*, c'est très-mal parler.

On dit *tesmoin* et *garant* dans les deux genres. *Elle est tesmoin*, *elle en est garant*.

A. F. — On a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque. On n'a pas pourtant trouvé qu'il eust lieu de dire qu'on n'apperçoit point de difference pour la prononciation entre *un faux tesmoin*, et *les faux tesmoins*. La derniere syllabe de *tesmoin* au singulier est breve, et elle est longue dans *tesmoins* au pluriel.

PARDONNABLE.

On abuse souuent de ces adjectifs verbaux. Nous auons fait vne Remarque d'vn de ceux là, qui est *faisable*, qu'vn Autheur celebre a employé pour vne chose qu'on a permission de faire, quoy qu'il n'ayt iamais cette signification, et qu'il veüille dire seulement *ce qui est possible*, et non pas *ce qui est permis*. I'ay veu vn autre Autheur abuser aussi d'vn autre adiectif verbal, qui est *pardonnable;* car il dit *ie ne serois pas pardonnable*, pour dire *ie ne serois pas digne de pardon*, ou *ie ne meriterois point de pardon*. *Pardonnable* ne se dit iamais des personnes, mais seulement des choses, comme *cette faute n'est point pardonnable*, *cela ne seroit pas pardonnable*, et non pas *ie ne serois pas pardonnable*.

Excusable, se dit et des personnes et des choses, comme *vous n'estes pas excusable*, et *c'est vne faute qui n'est pas excusable*. *Consolable* et *inconsolable*, se disent et de la douleur et de la personne affligée.

T. C. — Ce qui est cause qu'*excusable* se dit des personnes et des choses, et que *pardonnable* se dit seulement des choses, et non des personnes, c'est que le verbe *excuser* veut egalement les personnes et les choses à l'accusatif, et que *pardonner* n'y veut que les choses. On dit, *excuser une faute*, *excuser un criminel*, *je vous prie de m'excuser;* mais quoiqu'on dise, *pardonner une faute*, on ne dit point, *pardonner un criminel*, il faut dire, *pardonner à un criminel*, et si l'on dit, *je vous prie de me pardonner*, aussi-bien que, *je vous prie de m'excuser*, il faut prendre garde que dans, *je vous prie*

de me pardonner, le pronom possessif *me* est au datif, *je vous prie de pardonner à moi*, et que dans, *je vous prie de m'excuser*, *me* est à l'accusatif, *je vous prie d'excuser moi*. L'adjectif verbal ne doit pas avoir plus de privilege que son verbe, et puisqu'on ne dit point, *pardonner un homme*, on ne sauroit dire, *cet homme n'est point pardonnable*.

On dit ordinairement, *il est dans une douleur inconsolable*, quoiqu'on ne dise guere *consoler la douleur*, pour, *appaiser, soulager, adoucir la douleur*. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on ne diroit pas bien, *son déplaisir est inconsolable*. Il semble que ce mot ne se puisse accommoder qu'avec *douleur*.

M. de Segrais de l'Academie Françoise, a fait le mot d'*impardonnable*, qui encore que hardi, n'a point esté condamné dans sa traduction de l'Enéide,

Sa beauté méprisée, impardonnable outrage.

Il est bien placé dans cet endroit, mais il seroit dangereux de le hazarder après M. de Segrais, parce que l'usage ne l'a pas autorisé. Il y a beaucoup de mots de cette terminaison qui n'ont point de composez, comme, *aimable*, *méprisable*, *faisable*, *haïssable*, *stable*. On ne dit point *inaimable*, *immeprisable*, *infaisable*, *inhaïssable*, *instable*, pour signifier le contraire de leurs simples. Il y en a d'un autre costé qui n'ont point de simples. On dit *implacable*, *insatiable*, *indubitable*, *immancable*, et on ne dit point, *placable*, *satiable*, *dubitable*, *mancable*. On dit *inestimable*, mais ce n'est pas pour signifier le contraire de son simple dans le sens où *estimable* veut dire, *digne d'estre estimé*, comme, *un homme estimable par sa probité*, *une action estimable*; il signifie, *qui est d'une si grande valeur que l'on n'en sauroit fixer le prix*. *Ce diamant est d'un prix inestimable*. Ainsi il ne s'applique point aux personnes, et l'on ne peut dire, *c'est un homme inestimable*, pour dire, *c'est un homme qui ne merite point d'estre estimé*.

A. F. — On a desja dit dans une des Remarques précédentes, que *faisable* se disoit, et pour ce qu'*il est permis*, et pour ce qu'*il est possible de faire*. M. de Vaugelas a parlé fort juste, sur l'employ de ces deux mots *pardonnable* et *excusable*; mais on ne croit pas que *Consolable* se dise de la douleur aussi bien que de la personne affligee.

Qu'il y a vne grande difference entre LA PURETÉ *et* LA NETTETÉ DU STILE. *Et premierement*, DE LA PURETÉ.

La plus-part du monde confond ces deux choses, qui neantmoins sont fort differentes et n'ont rien de commun. La pureté du langage et du stile consiste *aux mots, aux phrases, aux particules*, et *en la syntaxe*. Et la netteté ne regarde que *l'arrangement, la structure, ou la situation des mots, et tout ce qui contribue à la clarté de l'expression*. Examinons maintenant par le menu l'vn et l'autre, et pour commencer par *la pureté*, voyons les quatre parties qui la composent; mais auparauant disons, qu'il n'y a qu'à euiter le barbarisme et le solecisme pour escrire purement. Le barbarisme est *aux mots, aux phrases, et aux particules;* et le solecisme est *aux declinaisons, aux coniugaisons, et en la construction.*

A. F. — On n'a rien trouvé à dire sur cette Remarque, ni sur les autres observations suivantes de M. de Vaugelas. Elles sont trés-judicieuses, et chacun en doit profiter selon son genie.

Du barbarisme, premier vice contre la pureté.

Pour les mots, on peut commettre vn barbarisme en plusieurs façons, ou en disant vn mot qui n'est point François, comme *pache*, pour *pacte*, ou *paction*, ou vn mot qui est François en vn sens et non pas en l'autre, comme *lent* pour *humide*, *sortir* pour *partir*, ou qui a esté en vsage autrefois, mais qui ne l'est plus, comme *ains*, *comme ainsi soit*, et vne infinité d'autres, ou enfin vn mot, qui est encore si nouueau, et si peu estably par l'Vsage, qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adoucy par vn, *s'il faut ainsi parler*, *si i'ose vser de ce mot*, ou quelque autre terme semblable, comme nous auons dit ailleurs; Ou bien en se seruant d'vn aduerbe pour

vne preposition, comme de dire *dessus la table*, pour *sur la table*, *dessous le lit*, pour *sous le lit*, *dedans le lit*, pour *dans le lit;* ou en disant au pluriel vn nom, qui ne se dit bien qu'au singulier, comme *bonheurs,* ou au contraire, comme *delice*, pour *delices.*

Pour les phrases, en vsant d'vne phrase, qui n'est pas Françoise, comme *eleuer les mains vers le ciel*, au lieu de dire *leuer les mains au ciel; Ie m'en suis fait pour cent pistoles*, comme disent les Gascons, pour dire *i'ay perdu cent pistoles au ieu.* Non pas qu'il ne soit permis de faire quelquefois des phrases nouuelles auec les precautions que nous auons marquées en quelque endroit de ce liure, au lieu qu'il n'est iamais permis de faire de nouueaux mots, nonobstant cet oracle Latin,

Licuit, sempérque licebit
Signatum præsente nota producere verbum[1] *:*

parce que cela est bon en la langue Latine, et plus encore en la Grecque, mais non pas en la nostre, où iamais cette hardiesse n'a reüssi à qui que ce soit, au moins en escriuant; car en parlant on sçait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse*, et d'ordinaire les verbaux qui terminent en *ent* comme *criement*, *pleurement*, *ronflement*, et encore n'est-ce qu'en raillerie. Outre que ce passage du Poëte ne permet que d'estendre des mots qui sont desja faits, et non pas d'en faire de tout nouueaux, qui est ce qui ne nous est point du tout permis, tesmoin le mauuais succes qu'ont eu tous les mots que Ronsard, M. du Vair et plusieurs autres grands personnages ont inuentez pensant enrichir nostre langue : Mais en matiere de phrases, c'est vn barbarisme pour l'ordinaire de quitter celles qui sont naturelles et vsitées par tous les bons Autheurs, pour en faire à sa fantaisie

[1] Horace, *Art poëtique,* v. 58. Vaugelas, qui cite de mémoire, met *verbum* au lieu de *nomen.* (A. C.)

de toutes entieres, ou changer en partie celles qui sont de la langue, et de l'Vsage.

C'est aussi *vn barbarisme de phrase*, que d'vser de celles qui ont esté en vsage autrefois, mais qui ne le sont plus, comme vous en pouuez voir vn grand nombre dans Amyot. Et encore d'vser de celles qui ne font presque que de naistre, et que l'Vsage n'a pas encore bien authorisées.

Pour les particules, c'est vn barbarisme de laisser celles qu'il faut mettre. Il en faut donner des exemples en toutes les parties de l'Oraison, qui en sont capables, comme *aux articles*, *aux pronoms*, *aux aduerbes*, *et aux prepositions*. Aux articles, si l'on dit, *les peres et meres sont obligez*, etc. au lieu de dire *les peres et les meres sont obligez;* si l'on dit *pour les aimer et cherir*, au lieu de dire *pour les aimer et les cherir;* si l'on dit, *ils sont obligez de faire et dire tout ce qu'ils pourront*, au lieu de, *ils sont obligez de faire et de dire;* si l'on dit *auant que mourir*, au lieu de dire *auant que de mourir;* et ainsi de beaucoup d'autres.

Aux pronoms, si par exemple on dit, *aussitost cette lettre receuë*, *ne manquerez de faire telle chose*, au lieu de dire *vous ne manquerez ;* si l'on dit *ses pere et mere*, au lieu de dire *son pere et sa mere*, *ses habits et ioyaux*, aux lieu de dire *ses habits et ses joyaux;* si l'on dit *nos amis et ennemis*, au lieu de dire *nos amis et nos ennemis*.

Aux aduerbes, si l'on dit par exemple, *il ne manquera de faire son deuoir*, au lieu de dire, *il ne manquera pas*, ou *il ne manquera point de faire son deuoir;* car c'est vne espece de barbarisme insupportable en nostre langue, que d'obmettre les *pas*, et les *point*, où ils sont necessaires; si l'on dit, *il est si riche et liberal*, au lieu de dire, *il est si riche*, *et si liberal;* si l'on dit, *il est plus iuste et facile de faire telle chose*, au lieu de dire *il est plus iuste et plus facile de faire*, et ainsi de plusieurs autres.

Aux prepositions, comme si l'on dit *par auarice et orgueil*, au lieu de dire *par auarice et par orgueil;* si

l'on dit, *se venger sur l'vn et l'autre*, au lieu de dire *sur l'vn et sur l'autre*, et plusieurs autres semblables.

Mais c'est vne autre sorte de barbarisme, de *mettre des particules où il n'en faut point*. Il est vray, qu'il n'arriue que tres-rarement en comparaison de l'autre, qui les obmet quand il les faut mettre, ce vice estant tres-commun parmy la foule des mauuais Escriuains. Voicy quelques exemples des particules, comme si l'on dit *du depuis*, pour dire *depuis; en apres*, ou *par apres*, pour *apres;* si l'on dit, *il supplioit auec des larmes*, au lieu de dire *auec larmes*, et quelques autres semblables. Voila quant au barbarisme.

T. C. — Je ne connois point *packe* pour *pacte*, et je n'ai jamais entendu *lent* pour *humide*.

Il est vrai que quelques-uns disent *sortir* pour *partir*, ce qui est mal. *Je sortis de Paris à cinq heures du matin, et arrivai le mesme jour de bonne heure à Orleans.* Comme on ne peut arriver au lieu où l'on veut aller, sans sortir de la Ville d'où l'on part, on abuse du verbe *sortir*, en le mettant au lieu de *partir*.

Outre, *je m'en suis fait pour cent pistoles*, on dit encore, *je m'en suis donné pour cent pistoles*, mais si cela se permet dans le discours familier, il n'y a personne qui l'escrive. *Brusqueté* ne se dit point; quelques-uns emploient *inaction*, et je m'apperçois qu'*impolitesse* commence fort à s'establir. Je n'ai oui dire ni *criement* ni *pleurement*, mais *ronflement* ne me semble pas mauvais; et je ne croi pas qu'il doive estre mis au nombre des barbarismes. M. de la Mothe le Vayer défend ces deux façons de parler, *je suis obligé de dire et faire ce que je pourrai; se venger sur l'un et l'autre.* La répetition de la particule *de*, dans *je suis obligé de dire et de faire*, et de *sur*, dans, *se venger sur l'un et sur l'autre* me paroît indispensable. Il blasme M. de Vaugelas de condamner, *Supplier avec des larmes*, et dit qu'on parlera très-bien en ces termes, *il le supplioit avec des larmes qui eussent attendri le cœur d'un barbare*, et que le barbarisme seroit plustost à mettre *avec larmes*, sans *des*. Il est certain qu'on ne sauroit dire, *il le supplioit avec larmes qui eussent attendri*, et qu'il faut necessairement mettre *avec des larmes*, parce que *qui* ne peut estre le relatif d'un nom sans article, mais M. de Vaugelas ne condamne point *supplier avec des larmes*, lorsque *larmes* est suivi d'un *qui* relatif. Il condamne *supplier avec des larmes*,

dit absolument sans qu'il suive rien, et il a raison de soustenir qu'il faut dire *supplier avec larmes.*

Quelques-uns se trompent au relatif *leur*, et disent par exemple, *il leurs expliqua ce qu'ils n'entendoient pas*, croyant qu'il faut mettre *leurs* au pluriel, à cause qu'on parle de plusieurs personnes. Il est vrai que *leur* change de nombre, selon qu'il se joint à un substantif singulier ou pluriel, *leur affaire*, *leurs affaires;* mais lorsqu'il est relatif et qu'il signifie, *à eux*, il faut toujours dire *leur*, et jamais *leurs*. *Je leur appris; il leur envoya dire*, c'est-à-dire, *j'appris à eux*, *il envoya dire à eux.* Il y en a qui disent encore *des soins inutils*, pour, *des soins inutiles*, comme si on disoit *inutil* au masculin, et *inutile* au féminin. On dit *inutile* en l'un et en l'autre genre. Il faut dire aussi *le teint*, et non pas *le tein*, comme j'en voi beaucoup qui l'escrivent.

Tout cela peut estre nommé barbarisme, et c'en est un encore que d'employer *faire* en la place d'un verbe passif. On dira fort bien, *On l'estima d'abord comme on fait toute nouveauté*, parce que dans cette phrase, *fait* tient lieu d'un verbe actif, *on l'estima d'abord comme on estime toute nouveauté*, mais on ne peut dire, ainsi que je l'ai trouvé écrit dans un assez beau discours, *elle fut d'abord estimée comme on fait toute nouveauté*, il faut dire necessairement, *comme l'est toute nouveauté*, ou, *comme on estime toute nouveauté*, parce que *fait* qui est actif ne peut estre mis pour *est estimée*, qui est passif. M. de Vaugelas est tombé lui-mesme dans cet espèce de barbarisme, en disant au commencement de la Remarque qui a pour titre, *de la situation des gerondifs* estant *et* ayant; *il faut que les gerondifs* estant *et* ayant, *soient toujours placez après le nom substantif qui les régit, et non pas devant, comme fait d'ordinaire un de nos plus celebres Ecrivains.* Il faut dire, *comme les place d'ordinaire*, ou bien, *comme ils sont placez d'ordinaire dans les ouvrages d'un de nos plus celebres Ecrivains.* Il dit ailleurs; *comme l'escrivoient les anciens, et encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs.* Le mot *aujourd'hui* ne sauroit s'accommoder avec *escrivoient*, qui désigne un temps passé, et je croi qu'il falloit répéter le verbe, et dire, *comme l'escrivoient les anciens, et comme l'escrivent encore aujourd'hui quelques-uns de nos Auteurs.*

Le Pere Bouhours rapporte une construction qu'on peut mettre au rang des barbarismes; c'est dans cet exemple. *Il avoit tant de chaleur à la guerre qu'elle l'empeschoit de faire des réfléxions.* Ce relatif *elle* ne se rapporte pas bien à *tant de chaleur*, qui est indefini. La construction seroit reguliere en mettant *une si grande chaleur* au lieu de, *tant de chaleur*,

parce qu'*un* et *une* tiennent lieu d'article. *Il avoit une si grande chaleur à la guerre qu'elle l'empeschoit*, etc. Le Pere Bouhours ajouste que selon cette Remarque il ne faut pas dire, *j'ai tant de joie qu'elle m'empesche de parler*, mais, *j'ai tant de joie que je ne saurois parler*. Je croi aussi qu'on ne peut pas dire, comme je l'ai veu en quelque endroit. *Tout parut en joie: pour la mieux solemniser*, etc. le relatif *la* ne se rapporte à ce mot *en joie*, qui est indéfini.

Je trouve aussi qu'il y a quelque barbarisme à dire; *cette femme qui n'avoit jamais été saignée, ni pris aucun remède*, je croi qu'il faut dire, *qui n'avoit jamais été saignée*, et *qui n'avoit pris aucun remede*, parce que *n'avoit* ne peut servir en mesme temps à un verbe passif et à un verbe actif sans qu'on le répete.

Du solecisme, second vice contre la pureté.

Et pour le solecisme qui a lieu *dans les declinaisons, dans les coniugaisons, et dans la construction*, voicy des exemples de tous les trois. *Aux declinaisons*, par exemple si l'on dit *les esuentaux*, au lieu de dire, *les esuentails*, ou *les esmails*, au lieu de dire, *les esmaux*, mais il est tres-rare en ce genre, et il n'y en a comme point.

Aux coniugaisons, il a bien plus d'estenduë; car combien y en a-il, qui y pechent en parlant, mettant des *i*, pour des *a*, et des *a* pour des *i*, comme on fait en plusieurs endroits du preterit simple, quand on dit par exemple *i'alla*, pour *i'allay*, *il allit*, pour *il alla*, et en vne autre temps *nous allissions*, pour *nous allassions*? I'ay dit en parlant, parce qu'en escriuant, ie n'ay point encore veu de si monstrueux Escriuain, qui face des fautes si enormes. Combien y en a-t-il qui disent *i'ay sentu*, pour *i'ay senty*, *cueillit* et *recueillit*, pour *cueille*, et *recueille*, *conduit*, *reduit*, au preterit definy, pour *conduisit*, et *reduisit*, *faisions*, à l'optatif, et au subjonctif pour *facions*, *vous mesdites*, pour *vous mesdisez*, *il faillira faire*, pour *il faudra faire*. Toute la Normandie dit ce dernier. *Resoudons*, pour *resoluons;* car le *d*, du verbe *resoudre*,

ne se garde point dans la coniugaison, que là où il y a vne *r* apres, comme *resoudray*, *resoudrois*, etc. et vne grande quantité d'autres de cette nature qu'on trouuera semez par cy, par là dans mes Remarques.

Tout cela sont des fautes contre la pureté du langage; Quelques vns disputent s'il les faut appeller solecismes, ou barbarismes: mais n'estant question que du nom, il importe peu; car que ce soit l'vn, ou que ce soit l'autre, il le faut egalement euiter pour parler et escrire purement, quoy que selon mon auis on doiue plustost appeller solecisme que barbarisme des fautes dans les declinaisons, et dans les coniugaisons, puis qu'elles font vne partie principale de la grammaire, contre laquelle il me semble qu'on ne peut pecher, que ce ne soit proprement vn solecisme.

Quant au solecisme qui se fait *dans la construction*, il comprend toutes les fautes qui se commettent contre les reigles de la syntaxe; *aux articles*, *aux noms*, *aux pronoms*, *aux verbes*, *aux participes*, *et aux prepositions;* mais il faut noter, que ce n'est qu'en tant qu'vn mot a du rapport à vn autre, parce qu'estant consideré seul en soy-mesme, c'est vn solecisme d'vn mot, ou mal decliné, ou mal coniugué, et non pas vn solecisme de construction, ou de syntaxe.

Aux articles, en les mettant quand il ne les faut pas mettre, comme quand on dit de là Loire, *ie n'ay point de l'argent*, au lieu de dire *ie n'ay point d'argent*, ou en ne les mettant pas quand il les faut mettre, comme quand on dit *i'ay d'argent*, au lieu de dire, *i'ay de l'argent*.

Aux noms, comme de faire masculin vn nom qui est feminin, par exemple si l'on dit *vn grand erreur*, au lieu de dire *vne grande erreur*, ou de faire feminin vn nom qui est masculin, comme de dire *la nauire*, que l'on disoit autrefois, au lieu de dire *le nauire*.

Aux pronoms, de mesme, comme quand toutes les femmes et de la Cour et de la ville disent à Paris en parlant de femmes, *ils y ont esté*, *ils y sont*, au lieu de dire *elles y ont esté*, *elles y sont*, et *i'iray auec eux*, au lieu de dire *auec elles*. Ou bien quand on met vn

pronom singulier auec vn pluriel, comme quand on dit *il faut que ces gens là prennent garde à soy*, au lieu de dire *prennent garde à eux*. Ou bien quand on se sert du pronom relatif *qui*, en certains cas au lieu du pronom *lequel*, comme quand on dit *c'est vn ouurage à qui l'on donne de grandes loüanges*, *c'est vne table sur qui ie me couche*, au lieu de dire, *c'est vn ouurage auquel on donne de grandes loüanges*, *c'est vne table sur laquelle ie me couche*, et mieux encore, *où ie me couche*.

Aux verbes, par exemple, quand le participe passif du preterit ne respond pas au genre et au nombre du substantif, qui le precede, comme si l'on dit *la lettre que i'ay receu*, au lieu de dire *la lettre que i'ay receuë*, et *les maux que vous m'auez fait*, au lieu de dire *les maux que vous m'auez faits*. Ou quand on manque dans ces preterits composez en quelqu'vne des façons que i'ay remarquées en son lieu, i'entens de celles, qui ne sont point contestées, et qui passent pour fautes sans contredit. Ou quand on met le verbe au singulier apres vn nom collectif qui est suiuy d'vn genitif pluriel, comme si l'on dit *vne infinité de gens se perd*, au lieu de dire *se perdent*, ou bien au contraire quand le genitif est singulier, comme *vne infinité de monde se perdent*, au lieu de dire *se perd*, et en beaucoup d'autres façons encore, qui seroient trop longues à mettre icy, et dont plusieurs ont esté touchées dans ces Remarques.

Aux participes, comme quand on les employe au lieu des gerondifs, par exemple si ie dis *les hommes ayans reconnu*, au lieu de dire *ayant reconnu*, au gerondif, qui est indeclinable en François. Ou quand on ioint les participes pluriels terminez en *ans*, qui sont masculins auec des feminins, comme *les femmes ayans leurs maris;* En cet exemple *ayans*, au pluriel ne peut conuenir auec *femmes*, qui est feminin, et l'on ne peut dire *ayantes*, qui n'est pas François. Il faut dire *ayant*, au gerondif. Il en est le mesme d'*estant ;* car il ne faut pas dire *les hommes estans marris*, mais *estant marris*, ny *les femmes estans marries*, mais *estant marries*. Et aux verbes actifs, il ne faut pas se

seruir pour les feminins, du participe masculin, comme par exemple il ne faut pas dire, *c'est vne femme si ponctuelle et si examinant toutes choses ;* car asseurement le participe present actif, comme *examinant*, n'est point du genre commun, mais seulement masculin, et ne conuient point à la femme. Voyez la Remarque, que i'en ay faite, où l'on trouuera comme il faut dire. Ou enfin, quand on ne donne pas au participe le regime de son verbe, comme si en ces verbes *prier*, *fauoriser*, qui ne regissent plus maintenant que l'accusatif, on faisoit regir le datif à leurs participes, et que l'on dist par exemple *priant à Dieu*, *et fauorisant à son amy*[1].

Et en fin *aux prepositions*, quand on leur donne des articles, qui ne leur conuiennent pas, comme quand on dit *au trauers le corps*, au lieu de dire, *au trauers du corps*, ou *à trauers le corps ;* Et c'estoit encore vn solecisme du temps de M. Coeffeteau de dire *à trauers*[2] *du corps*, mais aujourd'huy l'Vsage commence à l'authoriser, quoy que les meilleurs Autheurs ne s'en seruent point encore, et que ie ne voudrois pas estre des premiers à m'en seruir. C'est encore vn solecisme dans les prepositions de dire par exemple *aupres*[3] *le Palais*, au lieu de dire *aupres du Palais*. Mais le plus grand et le plus grossier de tous, c'est de mettre l'article de l'ablatif pluriel apres la preposition *en*, comme par exemple de dire, *en les affaires du monde*, au lieu

[1] *Favorisant à son amy* pourroit trouver sa place, par exemple : Il jugea ainsy, favorisant dans cette rencontre à son amy.
(*Note de* PATRU.)

[2] Au Traité de Plutarque des Conceptions communes contre les Stoïques pag. 719, art. 34, Amyot dit qu'*un corps passe à travers d'un corps*. Au Traité de la face qui paroist au rond de la Lune, art. 291. 851. *à travers des nuées*. Coëffeteau, Hist. Rom. liv. I. pag. 252. dit, *ayant passé à travers de l'armée ennemie*, et p. 387. *Se passa l'espée à travers du corps*. Il dit le même p. 479. Amyot, Vie de Pyrrhus n. 15. dit, *il le perça d'outre en outre à travers du corps*. Et Vie de Caton le Censeur n. 7. p. 671. il dit, *marchant à travers les Oliviers sauvages ;* et p. 679. *se jettoient à travers les destroits*. (*Id.*)

[3] *Auprès le Palais* se dit tous les jours. L'autre est plus régulier, mais celui-ci est pour le moins aussi usité. (*Id.*)

de dire *aux affaires du monde*, ce qui est pourtant familier à vn Escriuain moderne, qui d'ailleurs est digne de recommendation.

T. C. — On ne dit pas si ordinairement *éventaux* pour *éventails* que *baux* pour *bals; il y a eu quantité de baux ce Carneval*. Ce qui fait que l'on s'y trompe, c'est que *baux*, pluriel de *bail*, est usité. Je n'ai rien à dire sur toutes sortes de solécismes marquez par M. de Vaugelas. Il y a eu des Remarques particulieres sur chacun, et l'on a fait voir qu'*ayans* et *étans* ne s'écrivent point. Il dit, que du temps qu'il composoit ces Remarques, l'Usage commençoit à autoriser *à travers du corps*. On dit aujourd'hui *à travers le corps*, et il me semble qu'il n'y a personne qui parle autrement. On dit aussi *à travers champs*, sans aucun article.

Voici une façon de parler où je croi qu'il y a un solécisme. Plusieurs disent par exemple. *Ce fut moi qui lui donna ce conseil*. Il faut dire *qui lui donnai ce conseil*, parce que *qui* étant relatif de *moi*, ne peut servir de nominatif qu'à une premiere personne. On trouvera dans ce livre une Remarque pour savoir s'il faut dire, *si c'étoit moi qui eusse fait cela*, ou *si c'étoit moi qui eût fait cela*.

De la netteté du stile.

Apres auoir parlé *de la pureté*, il reste à parler *de la netteté du stile*, laquelle consiste comme i'ay dit, en l'arrangement des mots et en tout ce qui rend l'expression claire et nette; car ie n'entens pas traitter icy de la netteté du raisonnement qui est la partie essentielle du discours, sans laquelle auec toute la pureté et la netteté de langage, on est insupportable, la raison n'estant pas moins essentielle au stile, qu'à l'homme. Vn langage pur, est ce que Quintilien appelle *emendata oratio*, et vn langage net, ce qu'il appelle, *dilucida oratio*. Ce sont deux choses si differentes, qu'il y a vne infinité de gens, qui escriuent nettement, c'est à dire clairement et intelligiblement en toutes sortes de matieres, s'expliquant si bien qu'à la simple lecture on conçoit leur intention, et neantmoins il n'y a rien de si impur que leur langage.

Comme au contraire, il y en a qui escriuent purement, c'est à dire sans barbarisme et sans solecisme, et qui neantmoins arrangent si mal leurs paroles et leurs periodes, et embarrassent tellement leur stile, qu'on a peine à les entendre. Mais le nombre de ces derniers est fort petit en comparaison de celuy des autres, qui est presque infiny. Il est vray que ceux qui n'escriuent pas purement, mais qui escriuent nettement, ont cet auantage sur les autres, qu'ils peuuent apprendre la pureté du langage par la lecture des bons Autheurs, et par la frequentation des personnes sçauantes en cette matiere ; au lieu que ceux qui n'escriuent pas nettement en ce qui est de l'arrangement des mots, sont presque incorrigibles, soit que ce defaut de les mal arranger procede du vice de l'oreille, ou de celuy de l'imagination, ou de tous les deux ensemble, qui sont deux choses que l'art donne rarement, quand la nature les refuse. Vn des plus celebres Autheurs de nostre temps[1] que l'on consultoit comme l'Oracle de la pureté du langage, et qui sans doute y a extremement contribué, n'a pourtant iamais connu la netteté du stile, soit en la situation des paroles, soit en la forme et en la mesure des periodes, pechant d'ordinaire en toutes ces parties, et ne pouuant seulement comprendre ce que c'estoit que d'auoir le stile formé, qui en effet n'est autre chose que de bien arranger ses paroles, et de bien former et lier ses periodes. Sans doute cela luy venoit de ce qu'il n'estoit né qu'à exceller dans la Poësie, et de ce tour incomparable de vers, qui pour auoir fait tort à sa prose, ne laisseront pas de le rendre immortel; Ie dois ce sentiment à sa memoire, qui m'est en singuliere veneration, mais ie dois aussi ce seruice au public d'auertir ceux qui ont raison de l'imiter en d'autres choses, de ne l'imiter pas en celle-cy.

Donnons des exemples de ces transpositions, ***si vous reseruez l'honneur de vos bonnes graces à celuy qui***

[1] « Malherbe. » (*Clef de* Conrard.)

les desire auec plus d'affection, ie ne pense point qu'il y en ayt, qui plus que luy se doiue iustement promettre la gloire d'y paruenir. Voyez ie vous prie l'embarras de ces dernieres paroles, qui sont apres le second *qui*, *qui plus que luy se doiue iustement promettre la gloire d'y paruenir*, au lieu de dire, *qui doiue plus iustement que luy se promettre la gloire, etc.* ou bien *qui plus iustement que luy se doiue promettre la gloire.* En voicy vn autre, *ils firent les vns et les autres si bien*, au lieu de dire *ils firent si bien les vns, et les autres*, ou *les vns et les autres firent si bien.* Et encore celuy-cy. *C'estoit du bled que les Siciliens en l'honneur de C. Flaminius et de son pere auoient fait apporter de Rome*, au lieu de dire *du bled que les Siciliens auoient fait apporter de Rome en l'honneur de C. Flaminius et de son pere.* Et celuy-cy encore, *entre les personnes que vostre bienueüillance a par le passé iamais obligées*, au lieu de dire *que vostre bienueüillance a iamais obligées par le passé*, ou bien *entre les personnes que vostre bienueüillance a iamais obligées*, sans ajouster *par le passé*, et encore *où est allée cette crainte de Dieu, qui si exactement vous a tousjours fait conformer à ses volontez?* au lieu de dire *qui vous a tousjours fait conformer si exactement à ses volontez;* car cet *exactement*, ne se rapporte point *à la crainte de Dieu, qui vous a tousjours fait*, mais à *conformer*, qui se rapporte à la personne à qui l'Autheur parle, et cependant de la façon, qu'il est situé, il ne se peut joindre auec *conformer*.

C'est donc le premier vice opposé à la netteté du stile, que la mauuaise situation des mots; Il y en a de deux sortes, l'vne simple, comme est celle de tous les exemples que nous venons de donner, que i'appelle ainsi non pas qu'elle soit la moins vicieuse, car au contraire, c'est celle qui l'est dauantage et qui se fait le plus remarquer, mais parce que les mots y sont simplement trausposez et considerez en eux-mesmes sans auoir aucun rapport aux autres mots, et sans blesser en rien la construction grammaticale, comme en l'exemple allegué, *il n'y en a point qui plus que luy se doiue iustement promettre la gloire, etc.* ces

mots *plus que luy*, qui sont si mal situez, ne choquent point pourtant la syntaxe ny les reigles de la Grammaire, parce qu'ils n'ont aucun rapport vicieux ny auec ceux qui precedent, ny auec ceux qui suiuent, mais seulement ont tout leur defaut en eux mesmes. Au lieu que l'autre espece de mauuaise situation, n'est vicieuse que selon le rapport qu'elle a aux autres mots, comme par exemple si ie dis *il ne se peut taire, ny parler*, ie ne parle pas nettement, il faut dire *il ne peut se taire ny parler*, parce qu'encore qu'*il ne se peut taire*, soit bien dit, à s'arrester là, et mieux dit que ne seroit, *il ne peut se taire*, qui pourtant ne seroit pas mauuais, mais moins bon que l'autre, à cause qu'il est beaucoup moins dans l'Vsage. si est-ce qu'estant suiuy d'vn autre verbe, et ne s'arrestant pas là, il faut arranger les paroles en sorte, que le verbe qui regit les deux infinitifs, ayt sa construction nette [1] auec l'vn et auec l'autre. Ce qui ne se fait pas en cét exemple ; car *peut*, est le verbe qui regit les deux infinitifs *taire* et *parler*, et il n'est pas possible qu'il les regisse comme il faut, qu'en mettant *se*, apres *peut*, et disant *il ne peut se taire ny parler ;* parce que *se peut*, ne s'accorde point icy auec *parler*. Que si le second infinitif veut la mesme construction que le premier comme *il ne se peut taire ny fascher*, alors il faut dire *il ne se peut taire*, et non pas *il ne peut se taire*, tant à cause que cette façon de parler, *il ne se peut taire*, est meilleure comme plus vsitée, que l'autre, et que rien n'empesche qu'on n'en vse, puis qu'elle conuient aux deux infinitifs, que parce que ce seroit mal parler de dire *il ne peut se taire ny fascher*, et qu'il faut dire *il ne peut se taire ny se fascher*. Ie pourrois bien alleguer d'autres exemples, mais ie veux abreger ce discours, en ajoustant seulement qu'il y a cette difference entre ces deux especes de mauuaise situation, que la premiere choque l'oreille et non pas la construction grammaticale, et

[1] *Avec l'un et l'autre* en cet endroit seroit très-bien dit.
(*Note de* PATRU.)

que la derniere au contraire, choque la construction grammaticale, et non pas l'oreille, si elle n'est sçauante et delicate en ces matieres.

Le second vice contre *la netteté du stile*, c'est la mauuaise structure, et il y en a de plusieurs sortes. Mais auant que de les dire, on remarquera qu'il y a cette difference entre la mauuaise situation, et la mauuaise structure, qu'en la premiere il n'y a rien à ajouster ny à diminuer, mais seulement à changer, et mettre en vn lieu ce qui est en vn autre, hors de sa situation naturelle ; Au lieu qu'en la mauuaise structure il y a tousjours quelque chose à ajouster, ou à diminuer, ou à changer non pas simplement pour le lieu, mais pour les mots. Voyons-en maintenant des exemples de toutes les façons. Et premierement pour *ajouster*, en voicy vn beau que ie trouuay hier à l'ouuerture d'vn liure *selon le sentiment du plus capable d'en iuger de tous les Grecs*. Ie dis que ce n'est pas escrire nettement, parce que ces mots *de tous les Grecs*, sont trop esloignez de *capable*, duquel ils sont regis et veulent estre mis immediatement apres. Que si vous les mettez immediatement apres *capable*, et que vous disiez *selon le sentiment du plus capable de tous les Grecs d'en iuger*, vous n'escrirez pas encore nettement, parce que ces mots *d'en iuger*, veulent estre mis immediatement apres *capable*, dont il est regi, et comme ils ne peuuent pas tous deux remplir cette mesme place, il s'ensuit que cette expression ne peut estre nette, qu'en ajoustant quelques paroles, et disant ainsi *selon le sentiment de celuy de tous les Grecs, qui estoit le plus capable d'en iuger*. Pour *diminuer*, en voicy vn du mesme Autheur, *en cela plusieurs abusent tous les iours merueilleusement de leur loisir*. Cela n'est pas escrit nettement, il y a trop de mots pour vn seul verbe; car les verbes dans les periodes ou dans leurs membres sont comme la chaux, et les autres parties de l'Oraison, comme le sable, de sorte que lors qu'on enuironne vn verbe seul de plusieurs mots, on peut dire que c'est du sable sans chaux *arena sine calce*, comme

l'Empereur Caligula appelloit le stile de Seneque. Donc pour former cette periode ***en cela plusieurs abusent tous les iours merueilleusement de leur loisir***, et la rendre nette, il en faut oster quelque chose, et dire ***en cela plusieurs abusent tous les iours de leur loisir***, ou ***en cela plusieurs abusent merueilleusement de leur loisir***.

Pour ***changer***, non pas de lieu, mais de mot, en voicy vn exemple ; car pour abreger il suffit d'en donner vn, ***il trauaille extremement proprement***. I'entens tous les iours à la Cour de ces façons de parler, où l'on joint deux aduerbes de mesme terminaison, et ie m'estonne que ceux qui le disent ne s'apperçoiuent point d'vne si grande rudesse. Mais outre cela, c'est encore vn vice contre la netteté, qui demande que l'on change vn de ces aduerbes, et que l'on die ***il trauaille fort proprement***. On peut aussi se seruir de ***tres-*** superlatif, et au lieu de dire ***il escrit extremement elegamment***, on dira ***il est escrit fort elegamment***, ou ***tres-elegamment ;*** mais deux aduerbes de suite de cette mesme terminaison sont contraires à la netteté.

Mais c'est encore vn autre vice bien plus grand contre la netteté de donner vn mesme regime à deux verbes qui demandent deux regimes differens, comme de dire, ***il a embrassé et donné le baiser de paix à son fils ;*** car ***embrassé***, veut vn accusatif, et donné vn datif. Il faut donc mettre deux verbes qui ayent mesme regime, comme ***il a embrassé et baisé son fils***. Ce mesme vice se peut encore rencontrer dans les diuers genres des noms.

T. C. — Il est certain que l'arrangement des mots, quand on les place dans leur juste situation, contribue beaucoup à la netteté du style. M. de Vaugelas le fait voir dans plusieurs exemples qu'il rectifie. ***En cela plusieurs abusent tous les jours merveilleusement de leur loisir***, est celui où l'on peut trouver le moins à redire. Aussi M. de la Mothe le Vayer ne croit pas qu'on en doive retrancher aucune chose. Il semble qu'il soit indifferent de mettre ***il ne se peut taire***, ou ***il ne peut se taire***. Cependant il est aisé de connoistre qu'on ne peut

dire, *il ne peut se taire ni fascher*, et qu'on dit fort bien, *il ne se peut taire ni fascher*. Il en est de même d'une autre façon de parler, où la transposition du pronom possessif *se* ne sauroit estre permise. On dit, *il va s'achever de peindre*, pour dire, *il va achever de se perdre, de se ruiner*, et on ne peut dire, *Il va achever de se peindre*. Du moins cela ne signifieroit pas la mesme chose que *il va s'achever de peindre*, et voudroit dire dans le propre qu'un homme qui auroit commencé son portrait, va l'achever.

Il me semble que ce n'est pas escrire nettement, que de dire par exemple, *pour réussir il employoit l'artifice et l'adresse qu'il mettoit en usage le faisoit venir à bout de beaucoup de choses*. On croit d'abord que la conjonction *et* joint *adresse* avec *artifice*, quoi qu'*artifice* soit à l'accusatif, gouverné par *employoit*, et qu'*adresse* soit le nominatif de, *le faisoit venir à bout*. L'esprit ne se trouve pas long-temps embarrassé, mais comme on ne parle que pour se faire entendre, il seroit à souhaiter que dans le discours il n'y eust jamais ni ambiguité ni équivoque; que tout y fût clair et facile; qu'en lisant un livre on comprist d'abord ce qu'on lit, sans estre obligé de lire deux fois la mesme chose pour la comprendre, que rien ne fist de la peine, et que chaque mot d'une période fust si bien placé qu'on n'eust pas besoin d'interprête, ni même de réflexion pour en démesler le sens. Ce sont les termes dont s'est servi le Pere Bouhours, avant que de rapporter ces exemples où les expressions ne sont pas nettes.

Ayant appris la défaite de ses Généraux par les Juifs, il résolut de marcher contre eux. Il semble qu'il ait appris par les Juifs la défaite de ses Généraux, au lieu qu'on veut dire, qu'il apprit que les Juifs avoient défait ses Généraux.

Il n'y a peut-estre point de conseil dans l'Europe, où le secret se garde mieux que celuy de la République de Venise. Il semble que *celuy* se rapporte à *secret*, qui est le substantif le plus proche, au lieu qu'il se rapporte à *conseil*, et qu'on veut dire que le secret se garde mieux dans le conseil de la République de Venise, que dans aucun autre conseil de l'Europe.

Scipion doit estre en cela leur modelle comme en tout le reste. Tite-Live a remarqué que quand il alla assiéger Carthage. Naturellement *il alla* doit se rapporter à Tite-Live, quoiqu'il se rapporte à *Scipion*. Ainsi pour escrire nettement, il faut dire, apres avoir parlé de Scipion, *Tite-Live a remarqué que quand ce grand Capitaine alla assiéger Carthage*.

J'ai leu dans une Relation du Siége de Bude, *ils rencontrerent un parti de Hongrois envoyé pour prendre langue de la*

marche des ennemis qu'ils taillerent en piéces. Cela n'est point net, il faut dire, *et ils le taillerent en piéces,* pour faire entendre que c'est le parti de Hongrois qui a esté taillé en piéces, et non pas les ennemis. Il y a dans un autre endroit, *un Transfuge fut amené au Prince Charles de Lorraine, qui lui apprit que.* Il semble que ce soit le Prince Charles qui ait appris quelque chose au Transfuge. Il falloit dire, *on amena au Prince Charles un Transfuge qui lui apprit que,* etc. et en général on ne doit jamais séparer le relatif *qui* du substantif auquel il se rapporte.

Des equivoques.

Le plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les equiuoques, dont la plus-part se forment *par les pronoms relatifs, demonstratifs, et possessifs;* les exemples en sont si fréquens dans nos communs Escriuains, qu'il est superflu d'en donner; neantmoins comme ils font mieux entendre les choses, i'en donneray vn de chacun; *du relatif,* comme *c'est le fils de cette femme, qui a fait tant de mal.* On ne sçait si ce *qui,* se rapporte à *fils,* ou à *femme,* de sorte que si l'on veut qu'il se rapporte au *fils,* il faut mettre *lequel,* au lieu de *qui,* afin que le genre masculin oste l'équiuoque. En l'autre relatif de mesme. En voicy vn bel exemple d'vn celebre Autheur [1], *qui trouuerez-vous qui de soy-mesme ayt borné sa domination, et n'ait perdu la vie sans quelque dessein de l'estendre plus auant?* Au sens on voit bien que *l'estendre,* se rapporte à *domination,* et non pas à *vie,* mais parce qu'*estendre,* est propre aux deux substantifs qui le precedent, et que *vie,* est le plus proche, il fait equiuoque et obscurité. Il y en a encore vn autre bel exemple dans le mesme Escriuain, *ie vois bien que de trouuer de la recommendation aux paroles, c'est chose que malaisement ie puis esperer de ma fortune; Voyla pourquoy ie la cherche aux effets.* Cela est equiuoque;

[1] « M. d'Ablancourt. » (*Clef de* Conrard.)

car selon le sens il se rapporte à *recommendation*, et selon la construction des paroles il se rapporte à *fortune*, qui est le substantif le plus proche, et qui conuient a *fortune*, aussi bien qu'à *recommendation*[1].

Aux pronoms possessifs, comme *il a tousjours aimé cette personne au milieu de son aduersité*. Ce *son*, est equiuoque ; car on ne sçait s'il se rapporte à *cette personne*, ou à *il*, *qui est celuy qui a aimé*. Quel remede? il faut donner vn autre tour à la phrase, ou la changer.

Aux demonstratifs, comme dans cet exemple tiré d'vn celebre Autheur escriuant pour vne femme, *ce sont deux choses que mal aisement les paroles seront capables de vous representer, toutefois puis qu'à faute de mieux*, *ie suis contrainte de les employer*, *vous me ferez s'il vous plaist cet honneur de les en croire*, *et vous asseurer*, *Monsieur*, *qu'entre celles que vostre bienueüillance a par le passé iamais obligées*, *et qu'elle obligera iamais à l'auenir, il n'y en a pas vne à qui ie ne me face auec raison ceder la gloire d'estre vostre bienhumble seruante*. Qui ne voit que ces mots *qu'entre celles*, font vne equiuoque notable, et qu'il n'y a personne qui ne les entendist *des paroles*, dont il a tousjours parlé auparauant, et neantmoins elles ne s'entendent de rien moins que de cela, mais *des personnes*. C'est pourquoy il faut dire *qu'entre les personnes*.

Les equiuoques, se font aussi quand vn mot qui est entre deux autres se peut rapporter à tous les deux, comme en cette periode d'vn celebre Autheur, *mais comme ie passeray par dessus ce qui ne sert de rien*, *aussi veux-ie bien particulierement traitter ce qui me semblera necessaire*. Le *bien*, se rapporte à *particulierement*, et non pas à *veux-ie*, c'est pourquoy pour escrire nettement, il falloit mettre, *aussi veux-ie traitter bien particulierement, etc.* et non pas *aussi veux-ie bien particulierement traitter*.

[1] Tel est le texte de Vaugelas. Il y a sans doute ici une omission de mots. Il est probable qu'il faut lire : et *la* est un pronom qui... (A. C.)

Les equiuoques, se font encore quand on met quelques mots entre ceux qui ont du rapport ensemble, et que neantmoins les derniers se peuuent rapporter à ceux qui sont entre deux. L'exemple le va faire entendre, comme si l'on dit *l'Orateur arriue à sa fin, qui est de persuader, d'vne façon toute particuliere, etc.* L'intention de celuy qui parle ainsi, est que ces mots *d'vne façon toute particuliere*, se rapportent à ceux-cy *arriue à sa fin*, et neantmoins comme ils sont placez, il semble qu'ils se rapportent à *persuader*. Il faudroit donc dire *l'Orateur arriue d'vne façon toute particuliere à sa fin, qui est de persuader,* et l'on a beau mettre vne virgule apres *persuader*, elle ne sert de rien pour l'oreille, et quoy que pour la veuë, elle serue de quelque chose, et face voir que *d'vne façon toute particuliere,* ne se rapporte pas à *persuader*, car il n'y faudroit point de virgule, si est-ce qu'elle n'est pas suffisante de leuer entierement l'equiuoque. Vn de nos fameux Autheurs commence ainsi cette belle lettre, qui est le chef-d'œuvre de sa prose. *Ne pouuant aller à Sainct Germain si tost que ie desirois pour vne affaire qui m'est suruenuë*[1]. On ne sçait s'il veut dire, qu'il luy estoit suruenu vne affaire, pour laquelle il desiroit aller à Sainct Germain, ou bien qu'il ne pouuoit aller à Sainct Germain à cause d'vne affaire qui luy estoit suruenuë ; si au lieu de *pour vne affaire*, il eust mis *à cause d'vne affaire*, il eust leué l'equiuoque. Neantmoins ce grand homme auoit accoustumé de dire parlant de la clarté auec laquelle il se faut expliquer, que si l'on relisoit deux fois l'vne de ses periodes, ou l'vn de ses vers, il vouloit que ce fust pour les admirer, et pour le plaisir qu'il y a de repeter les belles choses, et non pas pour chercher ce qu'il vouloit dire. Certes il faut donner cette loüange à M. Coeffeteau, et ie doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Autheurs de l'Antiquité, qu'en tant de volumes qu'il a faits, il ne s'y trouuera pas vne seule periode, qu'il faille relire deux fois pour l'entendre.

[1] « Malherbe. » *(Clef de* CONRARD.)

Ce ne seroit iamais fait de vouloir marquer toutes les sortes d'equiuoques, qui se peuuent faire en escriuant, et qui sont autant de fautes contre la netteté. Quintilien dit que le nombre en est infini. Ie sçay bien qu'il y en a quelques vnes que l'on ne peut euiter et que les plus excellens Autheurs Grecs et Latins nous en fournissent des exemples ; On a accoustumé de dire pour les excuser, que le sens supplée au defaut des paroles, et i'en demeure d'accord, pourueu que ce ne soit que tres rarement, et en sorte que le sens y soit tout euident. Mais à dire le vray, ie uoudrois tousjours l'euiter autant qu'il me seroit possible; car apres tout, c'est à faire aux paroles de faire entendre le sens, et non pas au sens de faire entendre les paroles, et c'est renuerser la nature des choses, que d'en vser autrement. C'est faire comme à la feste des Saturnales où les seruiteurs estoient seruis par leurs maistres, le sens estant comme le maistre, et les mots, comme les seruiteurs. Certainement ce grand homme que ie viens de nommer condamne absolument toutes sortes d'equiuoques, puis qu'il ne pardonne pas à celle que vous allez voir icy. Il faut que ie mette ses propres termes en Latin, parce que les exemples qu'il donne ne peuuent s'accommoder à nostre langue, qui ne souffre pas les transpositions de la nature de celles-cy. *Vitanda imprimis ambiguitas, non hæc solùm quæ incertum intellectum facit, vt Chremetem audiui percussisse Demeam, sed illa quoque, quæ etiamsi turbare non potest sensum, in idem tamen verborum vitium incidit, vt si quis dicat visum à se hominem librum scribentem; Nam etiamsi librum ab homine scribi pateat, malè tamen composuerat, feceratque ambiguum, quantùm in ipso fuit.* Apres cela, il n'y a plus d'equivoque qui se puisse defendre et il ne reste plus rien à dire qu'vne chose qui seroit bien hardie, et que ie ne voudrois pas dire le premier, que Quintilien s'est trompé. Il encherit bien encore dans ce mesme chapitre *de perspicuitate*, il veut que l'expression soit si claire, qu'elle frappe l'esprit du Iuge, ie diray, de l'Auditeur ou du Lecteur,

comme le Soleil frappe les yeux des personnes, qui le voyent et le sentent malgré qu'ils en ayent. En fin il reduit la clarté à ce dernier degré de perfection, qu'il faut tascher autant qu'il se peut, quand on parlé ou quand on escrit, non seulement de se faire entendre, mais de faire en sorte qu'on ne puisse pas n'estre pas entendu, ***non vt intelligere possit, sed ne omnino possit non intelligere curandum.***

Il y a encore vn autre vice contre la ***netteté***, qui sont certaines constructions que nous appellons ***lousches***, parce qu'on croit qu'elles regardent d'vn costé, et elles regardent de l'autre ; I'en ay fait vne Remarque, à laquelle ie renuoye pour abreger. Il la faut chercher à la table au mot de ***construction***.

Et encore vn autre, quand le second membre d'vne periode, qui est joint au premier par la conjonctiue *et*, en est fort eloigné à cause d'vne autre periode longue, qui est entre deux, comme vne parenthese, par exemple, ***il y a de quoy confondre ceux qui le blasment quand on leur aura fait voir que sa façon de chanter est excellente, quoy qu'elle n'ayt rien de commun auec celle de l'ancienne Grece, qu'ils loüent plustost par le mespris des choses presentes, que par aucune connoissance qu'ils ayent de l'vne ny de l'autre, et qu'il merite vne grande loüange***[1]. Ie dis que ce dernier membre ***et qu'il merite vne grande loüange***, est trop esloigné du premier par cette longue parenthese, qui commence *quoy qu'elle n'ayt, etc.* et que quand elle n'auroit que le tiers de la longueur, qu'elle a, comme ***que sa façon de parler est excellente, quoy qu'elle n'ayt rien de commun auec la nostre, et qu'il merite, etc.*** la periode ne laisseroit pas d'estre vicieuse, et de pecher contre la netteté.

La longueur des periodes, est encore fort ennemie de la netteté du stile. I'entens celles qui suffoquent par leur grandeur excessiue ceux qui les prononcent, comme parlé Denis d'Halicarnasse περίοδοι μακραὶ καὶ

[1] M. L'Evesque de Vence, auteur de la Préface sur les Œuvres de Malherbe. *(Clef de* CONRARD.*)*

ἀποπνίγουσαι τοὺς λέγοντας, sur tout si elles sont embarrassées et qu'elles n'ayent pas des reposoirs, comme en ont celles de ces deux grands Maistres de nostre langue, Amyot et Coëffeteau; Il seroit importun et superflu d'en donner des exemples, qui ne sont que trop frequens dans nos mauuais Escriuains. *Les longues et frequentes parentheses*, y sont contraires aussi.

Il y a bien d'autres vices sans doute contre *la netteté*, mais il suffit d'en auoir marqué les principaux et de dire pour la gloire de la France qu'elle n'a point encore porté tant d'hommes, qui ayent escrit purement et nettement, qu'elle en fournit aujourd'huy en toutes sortes de stiles.

A la pureté, et à la netteté du stile, il y a encore d'autres parties à adjouster, *la proprieté des mots et des phrases, l'elegance, la douceur, la majesté, la force*, et ce qui resulte de tout cela, *l'air, et la grace*, qu'on appelle *le ie ne sçay quoy*, où *le nombre, la briefueté, et la naïfueté de l'expression*, ont encore beaucoup de part. Mais ce n'est pas à moy à traiter de tant de belles choses, qui passent ma portée, et qui ne demandent pas moins qu'vn Quintilien François; C'est bien assez, si i'apprens que ce petit trauail n'ayt pas esté inutile, ny desagreable au public.

T. C. — Les équivoques qui embarrassent le plus sont celles qui se forment des pronoms relatifs, démonstratifs et possessifs. On remédie aux équivoques du relatif *qui*, en mettant *lequel* ou *laquelle*. *C'est le fils de cette femme lequel a fait tant de mal*, mais le moyen d'y remédier dans les pronoms possessifs, si l'on ne change la phrase? En voici des exemples rapportez dans le livre Des Doutes du Pere Bouhours. *Telle fut la fin de cette malheureuse Princesse, qui fut un grand instrument de la justice de Dieu pour purifier ses serviteurs par ses violences.* Le premier *ses* se rapporte à *Dieu*, et le second *à cette malheureuse Princesse*. Il y auroit moins d'obscurité si on disoit, *pour purifier ses serviteurs par les violences qu'elle commettoit.*

Samuel offrit son holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable qu'il lança au mesme moment de grands tonnerres contre les Philistins. Selon la construction ordinaire et naturelle, quand un nom propre a servi de nominatif au verbe, tous les *il* qui

suivent dans la mesme période se rapportent à ce nom propre. Cependant dans cette phrase aucun des deux *il* ne se rapporte à Samuel qui est le nominatif du premier verbe de la période. Le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second se rapporte à *Dieu*. Ainsi l'équivoque ne peut estre ostée entierement qu'en répétant les deux divers noms ausquels ces *il* se rapportent. *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et cet holocauste lui fut si agréable que Dieu lança au mesme moment, etc.* Il faut tascher d'éviter de mettre dans la mesme période deux *il*, ou deux *lui*, de suite, lorsqu'ils se rapportent à diverses choses.

Voici deux exemples de constructions louches, tirez aussi du livre Des Doutes. *Vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, si je desire d'avoir part avec vous, et de recevoir la nourriture d'immortalité, si je veux acquerir une vie, qui dure éternellement.* Il n'y a personne qui ne croie que, *de recevoir la nourriture d'immortalité* est gouverné par *si je desire*, au lieu que dans le sens de l'Auteur il est gouverné par, *vous me commandez*. Comme *desirer* ne demande point *de* après *soi*. Il n'y auroit point d'équivoque en mettant, si *je desire avoir part avec vous*, et on verroit aisément que le sens seroit, *vous me commandez d'approcher de vous avec confiance, et de recevoir, etc.*

On ne doit pas éviter avec moins de soin la construction de cet autre exemple. *Lorsque le combat se donna, Moïse s'adressa à Dieu en tenant ses mains étendues, et formant ainsi la figure de la Croix, qui devoit estre un jour si salutaire, et si redoutable à nos ennemis.* La conjonction *et* fait que *si salutaire* se rapporte à *nos ennemis*, aussi-bien que *si redoutable*, ce qui n'est pas le sens de l'Auteur, et on remédie à cet inconvenient, en disant selon la correction du Pere Bouhours, *qui devoit estre un jour si salutaire aux fidéles, et si redoutable à leurs ennemis.*

Pour les longues périodes, il n'y en a presque point qui n'embarrassent l'esprit. Plus elles sont courtes, plus elles contentent le Lecteur ou l'Auditeur. Il faut qu'elles aient des reposoirs, comme dit M. de Vaugelas, et on n'aime point à estre conduit trop loin, sans qu'on trouve où s'arrester.

FIN.



NOUVELLES REMARQUES

DE M. DE VAUGELAS

SUR

LA LANGUE FRANÇOISE

BRIS *ou* DÉBRIS.

Bris pour *débris* d'un vaisseau ou du naufrage n'est guéres usité que dans M. Coëffeteau et dans M. de Malherbe, qui en sont repris de beaucoup de gens qui condamnent absolument ce mot, et veulent qu'on die tousjours *débris*. Aussi à la verité n'ay-je jamais oüi dire *bris*, à personne que je sçache.

Proverbes.

Comme j'ay mis dans mon Quinte-Curce, *qu'un chien qui abaye ne mord point*, Messieurs de l'Académie dirent qu'il falloit mettre le Proverbe à nostre mode, et non pas à la mode des Bactriens, et dire, *chien qui abaye ne mord point.*

POSTE *pour* DESSEIN.

Poste en cette signification ne me semble pas fort bon; au moins est il encore si nouveau, que je n'en voudrois pas user, quoyque Malherbe ait escrit, *Pour oster le soupçon que ce fust chose faite à poste.* C'est-à-dire *à dessein.* C'est une façon de parler purement Italienne, *l'ho fatto à posta.*

Bien a peine.

Monsieur de Malherbe et M. de Gombaud se servent de cette façon de parler. J'ay vieilly dans la Cour ; mais je ne l'ay jamais oüi dire : j'avouë néantmoins qu'elle me plaît : je me défie un peu qu'elle ne soit du crû du pays du premier, et qu'elle n'en sente l'élément.

Parcourir, parsemer.

Parcourir, *parsemer*, sont des mots dont la pluspart du monde se sert en parlant et en escrivant, qui néantmoins ne sont pas approuvez de ceux qui savent parfaitement la pureté de nostre Langue. *Parsemer* est encore beaucoup plus recevable que *parcourir*. Que si on me demande comme on dira donc ce qu'ils signifient, je répondray que par tout où l'on dira *parsemer*, on pourra dire *semer* plus purement, et pour *parcourir* il faudra chercher quelque autre terme : car je ne dirois point, *Je n'acheverois jamais de parler de vos vertus si je les voulois parcourir toutes*, ny *si je les voulois courir toutes*. Il y a mille moyens de dire la mesme chose en bons termes. Il suffit que je donne cet avis, que ces deux façons de parler ne valent rien, et qu'il les faut éviter.

Pardessus.

Pardessus pour *superficiellement* ne vaut rien : comme de dire, *Cette parole à ne la prendre que* pardessus *semble généreuse*.

Baisemain.

Baisemain est un mot qui est à la bouche et à la plume de tout le monde, et qui néantmoins ne vaut pas grand'chose. Il faut exprimer par le Verbe ce

qu'il signifie, et dire, *Vn tel vous baise les mains*, et non pas *vous fait ses baisemains : Baisez-luy les mains de ma part*, et non, *faites-luy mes baisemains*. A cause qu'il est un peu plus brief et plus commode pour l'ordinaire de se servir du nom que du verbe, cela fait que beaucoup de gens usent plustost de l'un que de l'autre : mais ce mot n'en est pas meilleur. Nostre Langue n'aime guéres ces mots ainsi composez d'un verbe et d'un nom : et quoiqu'en une infinité d'autres choses elle ait de grandes conformités avec la Langue Grecque qui est copieuse et elégante en ces sortes d'Adjectifs ; si est ce qu'en ce point elles ne se ressemblent pas. Je ne voudrois jamais dire ny escrire *baisemain*, qu'en parlant du *baisemain* de Messieurs les Curez, qui est, comme tout le monde sçait, une sainte offrande qu'on leur fait les jours des Festes solennelles, en leur baisant la main. C'est là son vray et son seul usage.

BOUGER.

Ce Verbe ne veut point régir de nom : il est absolument neutre. Par exemple, *ils ne bougérent point* et non pas *ils ne se bougérent point*, comme a escrit M. de Malherbe en sa traduction de Tite-Live. Cela est du pays de Normandie.

PAS.

Pas ne doit point estre oublié en vers quand il doit estre mis en prose : et c'est une faute en M. de Malherbe, d'avoir escrit en cette Ode si célébre,

Ainsi quand Mausole fut mort,
Vous n'estes seule en ce tourment,
Qui témoignez du sentiment,
O trop fidelle Caritée !

Il faut dire, *Vous n'estes* pas *seule en ce tourment*.

Barguigner.

Barguigner est un mot de la lie du peuple, dont il ne faut jamais se servir. Il est si bas et si abject, que je ferois mesme scrupule d'en user en une lettre que j'escrirois à mon fermier. Au lieu de dire *sans barguigner*, dites *sans marchander*, *sans hésiter*.

Peindre.

On dit *peignons* en parlant de *peindre*, et non pas *peindons*, comme disent quelques-uns, nonobstant l'équivoque de *peignons*, qui vient de *peigner :* et il en est de mesme de *peindre*, *feindre*, *ceindre*, *atteindre*, etc. qui prennent le *g* devant l'*n* au Present, à l'Imparfait et aux Prétérits, et ne conservent le *d* qu'au Futur, quelque équivoque qu'il y ait.

De la répétition des Prépositions devant les Noms.

Les prépositions doivent estre nécessairement répétées quand le second substantif est réellement séparé et distingué du premier, sans qu'il faille considérer s'ils sont synonimes ou approchans, différens ou contraires. Ainsi il faut dire, *Les poëtes sont différens les uns des autres* par *la variété des sujets qu'ils imitent et* par *la maniére de l'imitation*, et non pas *et la maniére de l'imitation*, d'autant plus que *variété* et *maniére* ne sont ny synonimes ny approchans : et je ne tiens pas que ce soit un scrupule ny une superstition ny un raffinement ; mais bien une reigle nécessaire à laquelle on ne peut manquer sans commettre une faute : et qu'ainsi ne soit, vous verrez combien il est plus obscur de ne le répéter pas, ou plus clair de le répéter. Cette reigle donc doit passer pour une loy inviolable. M. Coëffeteau n'a garde d'y manquer, puisque mesme il a accoutumé de répéter la préposition devant les synonimes ou approchans ; en quoy

j'avouë que je ne voudrois pas tousjours l'imiter, comme aussi je ne voudrois jamais manquer de la répéter devant les substantifs contraires, éloignez ou distinguez. Ainsi je prens un milieu entre les uns et les autres, qui (si je ne me trompe) est le parti qu'il faut prendre.

PLUSTOST.

J'ay mis dans le livre IV de ma traduction de Quinte-Curce, *et estoit venu à la bataille cloüé sur un char* plustost *en appareil de triomphe* qu'*en équipage de guerre*. Ce qui est mieux que de dire, *estoit venu à la bataille cloüé sur un char en appareil de triomphe*, plustost qu'*en équipage de guerre ;* quoy que l'un et l'autre soit bon : mais le premier a esté jugé beaucoup meilleur.

QUE.

Comme j'ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *mais si nous manquons de cœur* qu'*il n'en soit jamais parlé* ; l'Académie trouve meilleur de mettre le *que* devant, en cet exemple et presqu'en tous les autres, et de dire ; *mais* que *si nous manquons de cœur, il n'en soit jamais parlé.*

PRENEZ LE CAS.

Cette façon de parler dont use presque tousjours un de nos plus célébres Escrivains, n'est pas à beaucoup pres si bonne que *posez le cas*, qui est le vray terme François dont il faut se servir : outre que l'on évite une mauvaise équivoque pour laquelle on a repris ce mesme Auteur dont je viens de parler en une fort belle Lettre qu'il a escrite à une Princesse [1]. J'avouë que

[1] Peu de gens font difficulté de dire aujourd'huy *prenez le cas*, en imitant M. de Voiture, qui est l'auteur dont M. de Vaugelas veut parler dans cette Remarque.
(Note d'Alleman, l'éditeur des *Nouvelles Remarques*.)

l'on ne sçauroit empescher les esprits enclins aux mauvaises pensées d'en faire naistre presque par tout, et de détourner beaucoup de paroles innocentes en mauvais sens, estant toujours comme au guet sur des paroles à deux ententes, qui est certes une marque d'un esprit bien bas, et d'une ame mal-née : mais on ne doit pas laisser pour cela d'avoir un extrême soin d'éviter tous les mots et tous les termes qui donnent lieu à une si sotte raillerie, par le moyen de laquelle, le meilleur Escrivain et le meilleur Prédicateur du monde se peuvent rendre ridicules, et ainsi perdre le fruit des bonnes choses qu'ils ont dites. Certes quand on escrit aux femmes, il faut apporter une attention toute particuliére pour cela, et avoir un soin extraordinaire d'éloigner de ces esprits folastres tout ce qui leur peut donner de mauvaises pensées.

BATTANT.

On dit fort bien, *ils les ont mené battant*, comme si on vouloit dire que ceux qui les suivoient, alloient battant ceux qui fuyoient devant eux; et l'on ne sçauroit ce semble comprendre cette façon de parler d'une autre sorte, mais au passif on ne peut pas dire, comme dit un de nos plus célébres Escrivains, *Ils furent maltraittez et remenez battant;* car ce gérondif estant actif, il ne peut s'accorder avec *maltraittez et remenez,* qui sont participes passifs. C'est *battus* et non pas *battans*, qui s'y accorderoit.

VOSTRE BEL ESPRIT, VOSTRE BEAU JUGEMENT.

Bel esprit, *beau jugement*, avec le Pronom *vostre* devant, est une façon de parler qu'il faut éviter, comme estant de mauvaise grace quand on le dit sérieusement; car si c'est que l'on se veüille moquer de la personne à qui on le dit, alors il est bon, néantmoins Monsieur de Malherbe dit sérieusement en des endroits de ses œuvres : *Vostre bel esprit, vostre beau jugement*. Ce que j'ay de la peine à approuver.

Bas.

Mettre bas les armes, et *mettre les armes bas*, jugé également bon par l'Académie, quoyque Monsieur d'Ablancourt employe tousjours *mettre bas les armes*, et jamais l'autre.

Prospérer.

Prospérer est un Verbe neutre ; et non pas actif, tellement qu'on ne dit point *Dieu prospére les gens de bien*, mais *fait prospérer les gens de bien*. M. de Malherbe dit,

Ce qu'elle avoit fait prospérer
Tombe du faiste au précipice.

Périodes trop longues.

Monsieur de Malherbe dit : « Mais aujourd'hui » que de l'amour d'un frére vous semblez passer à » la haine de vous-mesme, et faites appréhender à » vos serviteurs quelque mauvaise issuë de cette » obstination à vous affliger, je ne puis que pour » l'intérest de la vérité dont vous estes presque le » seul appuy en cette Cour, je ne vous supplie très- » humblement de trouver bon que je quitte la » complaisance pour me courroucer à vostre dou- » leur, et vous faire voir que sans honte vous ne » pouvez céder à un ennemy qui n'ayant autre force » que celle que luy donne vostre foiblesse, indubita- » blement cessera de vous poursuivre aussi-tost que » vous aurez cessé de reculer. » La période étoit raisonnable jusques à *vostre douleur*, s'il l'eut fermée là, mais tout ce qui suit est excessif, et il s'en faut bien que la période suivante que j'ay mise dans le cinquieme livre de mon Quinte-Curce soit si longue que celle-là, cependant quelques-uns l'ont jugée trop étenduë : mais Monsieur Chapelain, Monsieur de

Gombaud, Monsieur Patru et enfin toute l'Académie ne l'ont point trouvée trop longue, et l'ont approuvée tout d'une voix, la voicy. « Mais cette grande magni-
» ficence, ce beau naturel, en quoy il a surpassé tous
» les Roys du monde, ce courage à l'épreuve de toute
» sorte de dangers, cette promptitude à entreprendre
» et à exécuter, sa foy, sa clémence, sa modération
» dans les plaisirs mesme innocens, tout cela fut
» soüillé par un vice infame qui n'estoit pas pardon-
» nable à un grand Prince, et sur tout à Aléxandre. »

PAR TROP.

Cette façon de parler ne vaut rien : Exemple : *C'est estre par trop scrupuleux* : il suffit de dire : *C'est estre trop scrupuleux*, quoyque j'avoüe que *par trop* a beaucoup d'emphase et de force pour exprimer l'excès que l'on veut blasmer, mais le bon usage le condamne.

BENIN, BENIGNITÉ.

Ces termes ne sont pas usitez par les bons Autheurs qui font choix des mots. Jamais Monsieur Coëffeteau n'en a usé.

PANÉGYRIQUE.

Il faut dire et écrire *Panégyrique*, et non pas ny *Panégerique*, ny *Panigirique* ny *Panygérique*, ce mot estant purement Grec, et s'écrivant πανηγιρικόν avec un η après le ν, lequel η se change en *e*, et avec un υ après le γ, et un ι apres le ρ. Quelques-uns disent *panégyre*, mais je doute qu'il soit françois, il faut dire *panégyrique*.

Quand l'on doit répéter les Pronoms personnels.

Voicy la nouvelle Reigle que j'en donne : Si le pre-

mier *pronom personnel* est joint à une proposition négative, et que la seconde proposition qui dépend du mesme pronom soit affirmative, il faut nécessairement le répéter, et si la premiére proposition est affirmative et la seconde négative, il en faudra user de mesme. M. de Malherbe qui péchoit plus souvent à ne pas répéter ces pronoms que de l'autre façon dit, *Mais puisque vous avez toutes sortes d'avantages sur moy, je ne refuseray point que vous ayez encore celuy-cy, et sans rien contester avec vous, me contenteray de disputer à tous ceux que vous honorez de vostre amitié, la gloire d'en avoir plus de ressentiment*, il devoit dire, *je me contenteray ;* que si ces deux propositions estoient négatives, il me semble qu'il n'en iroit pas ainsi, par exemple, si je disois : *Mais puisque vous avez toutes autres sortes d'avantages sur moy, je ne refuseray point que vous ayez encore celuy-cy, et sans rien contester avec vous, ne me soucieray pas de disputer, etc.* toutefois s'il y avoit *je ne me soucieray pas*, il me sembleroit meilleur, M. de Malherbe dit encore en la mesme maniére, *Vous recevrez, Madame, ma bonne volonté, et pour une des plus grandes satisfactions que je puisse avoir de ma fortune m'accorderez l'honneur de me tenir tousjours pour vostre tres-humble serviteur*, il faut *vous m'accorderez* ; parce qu'il y a entre deux *pour une des grandes satisfactions que je puisse avoir de ma fortune*, ainsi si j'oste de l'exemple précédent ces paroles, *et sans contester avec vous rien*, alors il sera mieux de ne répéter pas *je*, et de dire *ne refuseray point que vous ayez encore celuy-cy, et ne me soucieray pas.* Il y a bien davantage, c'est que lors mesme que ces deux propositions sont l'une négative et l'autre affirmative, et au contraire, comme au premier exemple, cela auroit encore lieu et ne seroit pas besoin de répéter le pronom, si ces paroles estoient ostées, *sans rien contester avec vous*, d'où je tire cette conclusion que ce n'est pas tant la nature contraire des propositions qui fait cela comme l'éloignement et la trop grande distance du premier pronom, qui pouvant estre échapé au lecteur ou à l'auditeur durant cet intervalle, demande d'estre ré-

pété, ainsi le mesme Monsieur de Malherbe ayant encore dit : *Un autre me rendra ce que celuy-cy m'a fait perdre, au contraire je continuëray de donner encore au mesme, et comme un bon laboureur vaincray par la culture l'infertilité du terroir*, je doute si *je vaincray* ne seroit pas meilleur, quoyque l'intervalle soit moins considérable.

Par.

Les uns vouloient que je misse dans mon Quinte-Curce, *nos propres inventions* avec lesquelles *nous avons vaincu jusqu'icy*, *se sont tournées contre nous*, les autres me conseilloient de dire, *nos propres inventions* dont *nous avons vaincu jusques-icy ;* mais j'ay mis *nos propres inventions* par lesquelles *nous avons vaincu*. Monsieur de Priessac et toute l'Académie rejettent *dont*, et préférent de beaucoup *par* à *avec*.

Propreté.

Je doute que *proprétés* au plurier soit bon, il ne faut s'en servir qu'au singulier.

Brocher.

Brocher pour *effacer* ce que l'on a escrit, ou faire des ratures, ne vaut rien, ou il est de la lie du peuple, auquel cas il ne vaut rien encore : mais il est fort bon pour dire une chose *brochée* d'or, qui est une espéce d'ouvrage fort riche et fort beau.

Public.

Public et *publique* sont tous deux bons pour adjectifs masculins; car on dit fort bien *un deüil public*, et *un deüil publique*.

PUPILLE *ou* PUPIL.

Il faut dire au contraire *pupille* et non *pupil*, l'usage et la raison le veulent ainsi.

COURROUCER.

Courroucer regit l'accusatif, ce me semble, avec la préposition *contre*, et non pas le datif, comme l'a escrit M. de Malherbe, qui dit *trouvez bon que je quitte la complaisance pour me courroucer à vostre douleur.*

TEL.

Tel veut *que* aprés soy, et non pas *comme*. Exemple, *faites-moy la part telle qu'il vous plaira*, et non *telle comme il vous plaira.*

DÉRIVER.

Ce verbe est neutre, et il faut dire par conséquent *les Grammairiens font dériver ce mot d'un autre*, et non pas *les Grammairiens dérivent ce mot d'un autre.*

RACHET *ou* RACHAT.

Rachet que dit M. de Malherbe ne me semble pas si bon que *rachat*. Certes je doute mesme que *rachet* soit bon.

FANER, FANIR *ou* FENER.

Ces trois mots sont également bons et signifient une mesme chose. Mais *faner* est encore plus usité que les deux autres.

FAIX DES PLAYES.

Mourir sous le faix de ses playes, est fort bien dit.

Qui mouroient cruellement (dit M. Coëffeteau en la vie d'Auguste) *sous le faix de leurs playes et de leurs armes*. Car puis qu'on dit communément et tres-élégamment *chargé de blessures*, comme *César mourut chargé de vingt-quatre blessures*, il s'ensuit qu'on peut dire aussi *sous le faix des playes.*

Réservé.

Réservé est indéclinable comme *excepté*. Ce mot en cette rencontre est regardé comme s'il étoit adverbe ou préposition, et ne se dit point au féminin ny au plurier. Par exemple il faut dire, *réservé une femme*, non *réservée; réservé deux hommes*, non *réservez*. Ce que je n'ay touché qu'imparfaitement dans mes premiéres Remarques.

Rien *devant* que ce que.

Rien ne se doit jamais mettre devant *que ce que*. Par exemple, *vous ne faites rien que ce que vous devez*, n'est pas bon. Il faut dire, *vous ne faites que ce que vous devez : je ne sçay que ce que vous m'avez appris*, et non *je ne sçay rien que ce que vous m'avez appris*. Que si l'on me vouloit disputer que ce ne fust pas une faute, au-moins on ne me disputera pas qu'il ne soit incomparablement plus élegant de l'oster que de le mettre.

Ruer.

Monsieur de Malherbe dit, *se rueront sur eux*, ce qui ne me semble pas bon en prose, la façon de parler estant basse : il me semble que *se jetteront sur eux* est mieux : il s'en sert ordinairement en vers, où je croy qu'il est meilleur :

Telle en ce grand assaut où des fils de la terre
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le Ciel et rua *le tonnerre*
Dont Briaré mourut.

Lança seroit peut-estre meilleur en cette rencontre que *rua*.

Defauts de nostre Langue.

Quelques-uns ont remarqué ceux-cy, de joindre deux contraires ensemble, *trop peu*, *fort foible*, *bien mal*, *beaucoup moins*, etc.

Tout.

Tout adverbe se joint à beaucoup de mots pour leur donner plus de force et exprimer quelque chose de plus que ne feroit le mot simple sans cette adjonction, comme, *tout aussi-tost*, *tout auprés*, et autres semblables. Car encore qu'*aussi-tost* et *auprès* veüillent dire la mesme chose, néantmoins *tout* estant mis devant l'un et l'autre, signifie au premier une plus grande promptitude, et au dernier une plus grande proximité, s'il faut user de ce mot. On dit aussi *tout premiérement*, pour mieux exprimer le vray commencement de quelque chose. Amyot et M. Coëffeteau s'en servent souvent sur-tout au commencement de la période : mais plusieurs condamnent cela comme une redondance superfluë. En quoy ils se trompent; car il faudroit aussi qu'ils condamnassent les deux autres façons de parler pour la mesme raison. Ce que néantmoins ils n'oseroient faire, parce qu'elles sont receuës et approuvées de tout le monde, et on en peut dire autant de *tout de mesme* : car *de mesme* tout seul suffiroit, et ce *tout* sert à mieux exprimer. Voyez ce que j'en ay remarqué sur la redondance des mots et de certaines façons de parler, que ceux qui ne sont pas bien versez en la connoissance des Langues ont accoustumé de condamner comme quelque grande faute; au lieu qu'au contraire ce sont des ornemens et des graces dont il se voit mille exemples dans les Autheurs Grecs et Latins.

Ce luy fut force, c'est force.

Ce luy fut force (dit M. de Malherbe) *de hazarder la bataille.* Cela ne vaut rien, il faut dire *il luy fut force. C'est force* ne vaut rien aussi, il faut dire *il est force.* Cela est si connu, que je ne l'aurois pas remarqué si un des plus célébres Escrivains de nostre Langue ne l'avoit escrit plusieurs fois : Et de peur qu'on ne l'imite en cette façon de parler, *il est force* d'en faire une remarque : *pour ingrat que soit un homme, c'est force que l'objet excite sa mémoire,* dit ce célébre Escrivain.

Croire.

Croire regit un Accusatif, et non-pas un Datif. Il faut donc dire, *croire une personne, croire un livre,* et non pas *croire à une personne* et *à un livre,* comme parlent les Gascons et leurs voisins qui ont accoustumé de faire régir le Datif à beaucoup de Verbes qui regissent l'Accusatif. Ce qu'ils tiennent du voisinage des Espagnols, qui entre autres choses ont cela de particulier en leur Langue, qu'ils donnent des Datifs à la pluspart des Verbes ausquels les autres Langues vulgaires, et mesme les anciennes, à sçavoir la Grecque et la Latine, donnent l'Accusatif : Comme quand ils disent, *matar à un hombre*, *tuer à un homme*, pour *tuer un homme;* ainsi les Gascons et leurs voisins disent, *sentir à l'oignon,* à *la suye,* pour *sentir l'oignon* et *la suye.*

Toutes et quantesfois, *et* toutesfois et quantes.

Ces façons de parler sont encore en usage ; mais elles ne s'escrivent plus par les bons Ecrivains. Ce sont des mots qui sentent le vieux et le rance. Néanmoins M. de Malherbe dit, *toutes et quantesfois que bon leur sembloit.*

DÉFALQUER.

Défalquer pour dire *rabattre*, ou *déduire* en matiére de compte, est un mot Italien qui est barbare parmi nous.

Raffinement de netteté de langage.

Au Discours sur les Oeuvres de M. de Malherbe[1] il y a : *Car comme il n'y a point de lieu si saint où les impies ne commettent de sacrileges, il ne faut pas s'imaginer qu'il se trouve de si excellentes productions d'esprit, qu'elles puissent se sauver des atteintes de la calomnie et de l'ignorance.* Voicy comme je voudrois avoir dit : *Car comme il n'y a point de lieu si saint où les impies ne commettent des sacriléges, aussi ne faut-il pas s'imaginer.* Cet *aussi ne faut-il pas*, au lieu de *il ne faut pas*, a une merveilleuse grace : d'où l'on peut former cette reigle, qu'après qu'on a dit *comme* pour faire une comparaison, lors que l'on vient à la réformer et à en faire l'application, *aussi* y vient fort bien en mettant l'article après le Verbe, en disant *aussi ne faut-il pas*, et non *aussi il ne faut pas*. J'ajouste, *qu'il se trouve de si excellentes productions d'esprit*, *qu'elles puissent se sauver des atteintes de la calomnie et de l'ignorance.* S'il eust mis, *qu'il se trouve des productions d'esprit si excellentes*, *qu'elles puissent se sauver*, etc. sans doute qu'il eust escrit plus nettement et avec plus de force, parce que ces paroles, *qu'elles puissent se sauver*, se joignent et de construction et de sens avec celles-cy *si excellentes :* de sorte que de les avoir séparées pour mettre entre deux le substantif *productions d'esprit*, qui ne s'apperçoit que l'expression n'en est pas si nette ni si forte ?

[1] Allusion, sans doute, à l'ouvrage de Godeau. (Voy. t. II, dernière remarque, p. 371.) (A. C.)

Faire.

Quand *faire* est précédé de la négative *ne*, et suivi de la conjonction *que*, et d'un Infinitif, il demande la préposition *de* devant cet Infinitif, comme *je ne fais que d'arriver*, *il ne fait que de sortir*. Et quand l'Infinitif est suivi du nom précédé de la préposition *de*, il ne faut pas laisser de mettre *de* devant l'Infinitif. Par exemple il faut dire, *je ne fais que de sortir de maladie*, et non pas *je ne fais que sortir de maladie*. Et cette reigle est si importante, que si vous obmettez le *de*, vous dites toute autre chose que ce que vous voulez dire : car le *de* n'y estant pas, ce Verbe *faire* emporte une assiduité sans cesser, *il ne fait qu'étudier*, c'est-à-dire, il étudie sans cesse, ou il ne cesse d'étudier. Quand aprés le Verbe *faire*, on ajouteroit *autre chose*, il ne faut pas laisser de dire *il ne fait autre chose qu'étudier*, et non-pas *que d'étudier*, comme disent quelques-uns. On dit aussi *il ne fait qu'entrer et sortir* : et cela veut dire, il entre et sort sans cesse. Que si vous voulez dire, qu'il n'y a rien qu'il est sorti, qui est un sens bien différent et bien éloigné de l'autre, vous direz, *il ne fait que de sortir* ou *que d'entrer*.

Fallacieux.

Fallacieux ne vaut rien ny en prose ni en vers.

Ressouvenance.

Monsieur de Malherbe s'est servi de ce mot ; mais il ne vaut rien.

De.

De veut estre mis icy, *il y a bien de l'apparence*, et non comme a dit un de nos plus célébres Ecrivains,

il y a certes bien apparence. On dit, *il n'est rien si difficile*, et *il n'est rien de si difficile :* tous deux sont bons.

TENIR.

Cette façon de parler, *Darius offrit à Alexandre pour la rançon des Princesses autant d'argent qu'il en pourroit* tenir *dans toute la Macédoine*, dont je me suis servi dans mon Quinte-Curce, est tres-bonne, et jugée telle par toute l'Académie; et qu'on ne doit pas l'exprimer autrement. M. de Priessac doute pourtant si cette façon de parler est basse ou élégante.

JE FAIS COMPTE.

Je fais compte d'aller en un tel lieu ne me semble pas bon à escrire, bien qu'on le die. M. de Malherbe dit, *de-là il faisoit compte d'aller à Forges. Faisoit estat* seroit meilleur, ou bien *faisoit son compte.*

DÉCOUDRE.

Il faut dire *décousit* avec M. de Malherbe, et non *décousut.*

FAVORI *ou* FAVORIT.

Il faut dire *favori*, non *favorit*, comme escrivent plusieurs bons Escrivains : et toutefois on dit *favorite*, et non *favorie*. Ce mot, à mon avis, vient de l'Italien *favorito*. C'est ce qui fait que l'on retient le *t* au féminin : mais au masculin, parce qu'il finit le mot, il seroit trop rude : et en effet on l'a dit au commencement, et puis peu-à-peu on l'a osté pour adoucir et polir le mot. Car comme une piéce d'argent ou quelque autre monnoye vient à se polir par l'usage à force de passer par les mains des personnes; aussi les mots s'adoucissent à force de passer par la langue et la bouche de ceux qui parlent.

Redondance de mots.

Monsieur de Malherbe dit : *Vous luy rendez une assiduité si grande en tous lieux et à toutes heures, qu'il n'y a personne qui la connoisse comme vous faites.* Je dis que ce dernier mot *faites* me semble superflu, et qu'il est mieux dit *comme vous* simplement. Que si l'on dit qu'il l'a fait parce que la période qui suit commence par *vous*, et qu'il a voulu éviter cette cacophonie de deux *vous ;* cette excuse ne vaut rien : parce qu'au stile non-plus qu'en la vie Chrétienne il ne faut pas faire un mal pour en éviter un autre, puisque mesme il n'en faut pas faire afin qu'il en arrive du bien. Il ne falloit mettre ny l'un ny l'autre, ny ajouter *faites*, ny en ne l'ajoustant pas commencer la période qui suivoit par le mesme mot qui avoit fini celle qui précédoit. Que si l'on allégue une autre raison, et que l'on die qu'il a ajousté *faites* pour éviter l'équivoque qu'il y auroit en ce *vous*, qui pourroit estre pris pour un accusatif, au lieu que c'est un nominatif, comme si l'on disoit *qui la connoisse comme on vous connoist ;* on répond qu'encore qu'il soit vray que cette construction se peut faire, si est-ce que le sens y est si violenté, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on le doive prendre pour quitter l'autre qui est si naturel.

DE *mis pour* QUI SOIT.

De pour *qui soit* m'est fort suspect, et je ne sçay s'il est bon. M. de Malherbe dit, *puis qu'il faut toujours que la première partie soit étrangére, et qu'il n'y ait que la seconde de vostre*, au lieu de dire *qui soit vostre*. Je doute fort que cela soit bien dit.

COMPTANT.

Il faut dire *mille escus comptant*, et non pas *comptans*.

M. de Malherbe dit, *trois mille escus comptants*, mais mal. Il faut que ce soit un Adverbe ou un Gérondif, puisque ni l'un ny l'autre ne se décline jamais en nostre Langue.

Il n'y a a dire que *ou* que de.

J'ay mis dans mon Quinte-Curce, *il n'y a à dire* que *la largeur du Tanaïs*. Ce qui a esté jugé meilleur par l'Académie, que celuy-cy, *il n'y a dire* que de *la largeur du Tanaïs*.

De *après* il y a de la honte.

De ne se doit pas mettre aprés *il y a de la honte*, mais il faut mettre *a*. Par exemple, *Si un ennemi n'est puissant*, *il y a de la honte de le vaincre*. Il faut dire *à le vaincre*. Je le remarque, parce qu'un excellent Autheur a fait cette faute. Que si *de* n'est pas mauvais, tousjours est-il indubitable qu'*à* est beaucoup meilleur ; je dis pour la construction, sans parler de la cacophonie des deux *de* qu'on évite.

Chacun, chaque.

Chacun n'est jamais adjectif: on ne dit point *chacune Langue a ses propriétez* ; mais *chaque Langue* : car *chaque* est tousjours adjectif. Néantmoins M. de Malherbe dit *par chacun jour*, mais mal, ce me semble. Il faut dire aussi *chaque jour* sans *par*.

Trembleterre.

Trembleterre ne vaut rien, il faut dire *tremblement de terre*.

De *répété*.

De veut estre répété en cet exemple de M. de Mal-

herbe, *Il faut se proposer une contention genereuse de n'égaler pas seulement, mais, s'il est possible, vaincre en affection ceux qui nous obligent en effet.* Il faut *de vaincre*. Il y a encore une autre raison, qui est, qu'*égaler* et *vaincre* étant contraires ou différens, il falloit répéter cette particule, quelque éloignez que soient ces Infinitifs. Ces petites particules obmises ostent beaucoup de la grâce, et quelquefois de la clarté du langage. Il y a encore à remarquer en cette phrase, que *s'il est possible* est mal placé à cause de l'équivoque qu'il fait avec *vaincre* qui suit, surtout en y mettant le *de*. Il faut donc dire, *mais de vaincre mesme en affection s'il est possible*, etc.

Sur RAPPORTER, REPORTER *et* REMPORTER : RAMENER, REMENER *et* REMMENER.

Rapporter, *reporter* et *remporter* sont trois mots différens aussi, comme *ramener*, *remener* et *remmener*. Voici leur usage. *Rapporter* est d'icy là, et delà icy : *remporter* est delà icy, et d'icy là : *reporter* est d'icy là, delà icy ; et d'icy là, ou bien delà icy, d'icy là, et delà icy. L'exemple le va faire voir clairement : Partant de Lyon je porte une lettre à Paris, et n'y trouvant pas celuy à qui elle s'adresse, je la *rapporte* à Lyon. On m'apporte à Lyon une lettre pour donner à une personne qui n'y est pas : je dis au Messager qu'il la *remporte* au lieu d'où il vient. J'envoye une lettre par un laquais qui oublie de la donner : je luy commande de la *reporter* au lieu d'où il vient.

FEU *pour* DEFUNT.

Feu pour *defunt* est un mot indéclinable qui n'a ny genre ny nombre : *feu ma mére*, et non *feuë ma mére*, comme quelques-uns escrivent : et *feu mes fréres*, et non *feux mes frères*. Il y en a mesme à la Cour qui de *feu* et de *defunt* font un mot, et disent *defeu mon pére:* mais cela est barbare.

Au reste, on ne sçait pas bien l'étymologie de ce mot ; mais il y a apparence qu'il vient de *fut*, comme encore quelques-uns l'escrivent : *fut mon pére*, c'est-à-dire *qui fut*, *et qui n'est plus ;* mais qu'après par adoucissement on a osté le *t*, comme à *favorit* où je vous renvoye. Et pour plus grande douceur on a ajouté un *e* devant l'*u*, pour faire une diphthongue. Ceux-là sont plaisans qui le dérivent de *feu*, *ignis*, parce que les Anciens bruloient les corps ; et disent qu'encore que cela ne se pratique pas aujourd'huy, cette façon de parler est néantmoins demeurée en usage : comme si une coutume qui peut-estre n'a jamais esté en France, y pouvoit avoir introduit ce mot.

Feu.

Le Soleil y est si ardent qu'il y brule comme le feu, *comme un feu*, et *comme feu*. L'Académie a jugé ce dernier bas, et que les autres deux sont également bons. Quelques-uns trouvent *comme un feu* un peu plus élégant.

Reliques.

C'est trés-bien parler François que de dire *les reliques du naufrage, les reliques d'une armée défaite*, et autres semblables. Non seulement M. Coëffeteau et presque tous les excellens Escrivains anciens et modernes en usent, mais je l'entens dire tous les jours à la Cour, et aux hommes et aux Dames. Je dis cecy parce que je l'ay oüy condamner injustement à des gens qui escrivent fort bien, mais qui en cela ne laissent pas d'avoir tort, alléguant une fort mauvaise raison ; qui est que *reliques* est un mot tellement affecté aux *reliques des Saints*, qu'il semble ne pouvoir plus convenir à nulle autre chose, et qu'estant appliqué ailleurs, il est profané et choque l'oreille : car par cette mesme raison il faudroit restreindre le mot de *sacrifice* et de *sacrifier* au seul usage du

Christianisme. Ce qui toutefois ne se fait pas, puisqu'on dit à toute heure *sacrifier sa vie*, *son honneur*, *sa liberté*, et tels autres, et *faire un sacrifice au feu*, pour dire *bruler*. Mais qu'est-il besoin de combattre par raison, où le seul usage suffit; si ce n'est qu'il est encore meilleur d'avoir pour soy la raison et l'usage tout ensemble. Ces Messieurs disent donc *restes* pour *reliques*, et en cela je ne les blasme point, car *reste* est fort bon : ny je ne veux pas chicaner sur ce mot en récriminant, leur pouvant dire que *restes* se prend d'ordinaire pour les *bribes* que l'on dessert de la table. Ce qui represente à la pensée un objet aussi vil et aussi bas, que l'autre est grand et relevé. Mais je les blasme de condamner *reliques* qui sans doute est meilleur et beaucoup plus noble que *restes* dans la majesté du stile de l'Histoire. J'aimerois bien mieux user de celuy-là que de celuy-cy, qui est trop commun parmi la lie du peuple, pour ne pas dire parmi les gueux.

RESTAURATION.

M. de Malherbe dit, *restauration de la ville*, c'est un mot à fuir.

Répétition de plusieurs mots.

Nostre Langue aime extrémement les répétitions non seulement aux articles, aux particules, aux Prépositions, aux Adverbes et aux Verbes, comme il se voit à tous coups dans M. Coëffeteau, mais encore en plusieurs mots joints ensemble : comme en cet exemple : *Combien prend un homme plus de plaisir* (dit un célébre Escrivain) *quand on luy donne ce qu'il n'a point*, *que ce qu'il a en abondance!* Qui ne voit qu'il faut répéter tous ces mots, *quand on luy donne*, et dire; *Combien prend un homme plus de plaisir quand on luy donne ce qu'il n'a point*, *que quand on luy donne ce qu'il a en abondance?* Il est plus clair et plus élégant que de le supprimer.

Du tout point *ou* point du tout.

Du tout point ne me semble point bon du tout, quoy qu'un de nos plus célébres Escrivains ait accoutumé d'en user souvent. Au moins s'il est François, il n'est pas fort poli. Mais *point du tout* me semble fort bon, soit qu'on le dise tout de suite sans interruption, comme *je ne le croi point du tout*; soit qu'on le sépare comme j'ay fait, en disant que *du tout point ne me sembloit point bon du tout.*

Tomber.

Tomber est un Verbe neutre : il faut dire au Prétérit, *je suis tombé*, *j'estois tombé*, et non pas *j'ay tombé*, ni *j'avois tombé* : en un mot il se doit conjuguer avec le Verbe auxiliaire *estre*, et non-pas avec l'auxiliaire *avoir*. Ainsi il ne faut pas dire, *la rosée avoit tombé sur nous*, mais *estoit tombée sur nous*.

Controoller, *etc.*

Monsieur de Malherbe a dit, *contrerooller*, *contrerroolleur*. Il faut dire *controoller* et *controolleur*.

Celuy.

Celuy après l'Adjectif n'est pas bien placé. Exemple, *ingrat est celuy qui*, etc. comme dit un de nos plus fameux Escrivains. C'est une transposition vicieuse. Il faut dire *celuy-là est ingrat*, et non *celuy est ingrat*.

Construction renversée.

Voicy une construction pervertie, qui néantmoins est bonne : *Le vulgaire ne prend garde qu'à ce qu'il voit, qu'il touche, et qu'il possède : de ce qui est le plus cher et le plus estimable il ne fait point de compte,* dit M. de Malherbe.

Construction irréguliére.

Construction violée, mais façon de parler élégante et en prose et en vers, *Ils s'en-vont ces Rois de ma vie, Elle s'en-va cette merveille, Qui me croit absent il a tort,* dit M. de Malherbe.

DÉCERNER.

Décerner des honneurs est fort bon contre Phyl[1]. Je l'ay mis ainsi dans mon Quinte-Curce au livre 10. où je dis, *on luy décerna les honneurs divins.*

RAVAGER.

Monsieur de Malherbe se sert quelquefois de ce verbe dans sa traduction de Tite-Live, *qui estoient aller ravager sur les terres de Sycionne.* On dit *ravager les terres,* et non pas *sur les terres.*

Répétition de la particule DE.

La triple répétition de cette particule est vicieuse, comme, *On doute de plus de la vérité de la chose* : *de plus* est là fort mal.

RÉTRIBUTION.

Monsieur de Malherbe dit, *pour la rétribution de ses dévotions extraordinaires,* c'est-à-dire *pour la récompense.* Je doute que ce mot soit bon en cette maniére.

[1] La *Clef* de Conrard nous manque ici, et Alleman, dans son verbeux commentaire, n'a garde d'élucider cette allusion. Peut-être est-ce Philippe Habert, l'un des membres de la première société de Conrard, qui est ici désigné par son prénom. (A. C.)

De *répeté aprés* ou.

De doit estre répété aprés *ou*. Par exemple, *il n'y a rien de défectueux ou de superflu*, et non *ou superflu*, comme a escrit un grand Auteur; ny *et superflu*.

Tout ensemble.

Tout ensemble ne se met jamais entre deux Noms substantifs, mais toujours à la fin ou au commencement, et beaucoup mieux à la fin. Par exemple, *vous m'avez comblé d'honneur, et tout ensemble de honte*, ne vaut rien; mais il faut dire, *vous m'avez comblé d'honneur et de honte tout ensemble.* Il pourroit passer au commencement, *vous m'avez comblé tout ensemble d'honneur et de honte* : mais il est incomparablement meilleur à la fin.

Construction double.

Construction double est quelquefois bonne, comme quand j'ay dit, *l'honneur de vos bonnes-graces*, *de vôtre amitié, de vostre veue, de vostre presence*, je pourray rapporter le pronom relatif qui suivra à *l'honneur*, à *bonnes-graces*, à *veue*, ou à quelqu'un des autres exemples : *J'estime tellement l'honneur de vos bonnes graces, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour me le conserver*, ou *pour me les conserver*, comme il vous sera plus commode et selon les rencontres où il vaut mieux choisir l'un que l'autre: mais quand par le moyen de l'élision il peut estre rapporté à tous deux, alors il est excellent et délicat. Comme, *J'estime tant l'honneur de vostre amitié, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour me l'acquerir.* Icy le pronom relatif peut se rapporter à tous deux, parce que l'élision de la voyelle couvre le genre et l'on peut choisir et entendre celuy que l'on veut.

De *employé d'une maniere extraordinaire.*

De a un estrange usage, mais qui est bien François en ces façons de parler dont M. de Malherbe s'est servi *un maraud de valet*, *un petit fripon d'Officier*. Je ne sçay néantmoins si en un stile historique il seroit permis d'en user : j'en doute ; mais je ne le condamne pas.

Rien de.

Rien devant un Adjectif veut la particule *de* entre deux. C'est pourquoy M. de Malherbe a mal dit : *Il n'est rien mauvais que ce qui n'est point honneste, ni rien bon que ce qui se peut faire avec honneur :* au lieu de dire, *rien de mauvais, rien de bon*, comme il a dit en un autre endroit,

Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle.

Il falloit mettre encore *de* dans ces autres vers du mesme M. de Malherbe, où il dit en parlant à Dieu au sujet de Henry le Grand :

Il estendra ta gloire autant que sa puissance ;
Et n'ayant rien *si cher que ton obeïssance,*
Où tu le fais regner, il te fera servir.

Demeurer.

Demeurer pour *rester* est souvent vicieux, comme *je n'en sçaurois tant employer qu'il en demeurera*. Il faut dire *qu'il en restera* ou *demeurera de reste.*

Libéralité.

J'ay mis dans mon Quinte-Curce, *un Prince qui avoit comblé le Roy de ses libéralitez.* L'Académie a jugé tout d'une voix que *libéralité* ne se peut pas dire de

l'inférieur au supérieur ; mais seulement du supérieur à l'inférieur, ou d'égal à égal. C'est pourquoy il faut que je corrige au dixiesme livre de ma Traduction ces paroles. Pour *present*, il se dit à l'égard de tous.

Adjectifs.

Quand deux adjectifs contraires ou fort différens suivent un substantif, devant le second adjectif, ou il faut répéter le substantif pour le moins il faut répéter l'article : autrement ce n'est pas parler François ny écrire purement. Exemple, *La Philosophie sainte et profane deffendent.* Je dis qu'encore qu'une infinité de gens écrivent ainsi ; néantmoins c'est une faute contre la pureté du langage, qui veut que l'on dise, *La Philosophie sainte et la Philosophie profane défendent*, ou bien, *La Philosophie sainte et la profane défendent.* Mais je tiens que le premier est meilleur : car il faut tousjours se ressouvenir que nostre Langue aime grandement les répétitions des mots, lesquelles aussi contribuënt beaucoup à la clarté du langage, que la Langue Françoise affecte sur toutes les Langues du monde. Aussi pour l'ordinaire elle ne supprime rien : ce qui est toutefois une grande élégance parmi les Grecs et les Latins, qui engendre néanmoins bien souvent de l'obscurité et des équivoques. Mais la nostre dit tout, et répéte mesme des mots qui semblent inutiles, afin d'oster toute occasion de douter de ce que l'on veut dire. Les exemples en sont fréquens dans M. Coëffeteau. Voyez-en quelques-uns au mot répétition [1].

Qui.

J'ay mis dans ma Traduction de Quinte-Curce : *Mais les destinées de l'Empire Macédonien approchoient, qui avoient résolu sa ruine.* On demande si ce *qui* est bon, y ayant un Verbe entre deux. Car pour les gé-

[1] Voyez t. II, p. 378.

nitifs interposez ils ne nuisent point. L'Académie trouve que les verbes interrompent la liaison du pronom relatif *qui* : et quoiqu'il n'y ait point de faute à escrire selon cet exemple, si est-ce qu'elle juge qu'il le faut éviter tant qu'on peut. Il faudroit mettre : *Mais l'Empire Macédonien approchoit de ses destinées qui*, etc. ou quelque autre chose de semblable.

JARDIN *ou* JARDRIN.

Jardrin pour *jardin* est un mauvais mot, et qui n'est pas moins fascheux à l'oreille de celuy qui l'écoute, qu'à la langue de celuy qui le prononce. A quel propos cette *r* après le *d* pour rendre un mot rude qui de soy est doux, et signifier une chose si agréable et si délicieuse? Je m'étonne néantmoins qu'à la cour une infinité de gens qui parlent tres-bien quant au reste, commettent cette faute.

ESTANT *pour* AYANT ESTÉ.

J'ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *Ce discours estant rapporté au Roy il fit*, etc. *Estant* pour *ayant esté* est jugé fort bon par l'Académie, qui veut qu'on use tantost de l'un tantost de l'autre, suivant l'oreille et la mesure.

Subjonctif pour l'indicatif.

Plusieurs font cette faute de se servir de l'*indicatif* là où il faut mettre le *subjonctif*. Par exemple ils disent, *Je ne pense pas que personne croit*, au lieu de dire *que personne croye*. Il est vray que peu de gens font cette faute : mais il y a d'autres endroits où il est plus aisé de se méprendre. Vous en pouvez voir des exemples fréquens dans les Epistres de M. G.[1] au Livre dernier, ou à l'Epistre derniére.

[1] « M. de Gombaud n'est pas le seul qui ait employé l'indicatif

Doué.

Un des plus grands génies de nostre Langue ne pouvoit user du mot de *doüé*, et n'eust dit pour rien du monde *une fille doüée d'une excellente beauté*. Cependant ce mot a toutes les qualitez que les plus difficiles esprits sçauroient desirer pour estre excellent. Car premiérement il est en usage à la Cour, au Palais, et dans les chaires des Prédicateurs; tous les bons Ecrivains s'en servent en prose et en vers, et non seulement les Autheurs modernes, mais les anciens. Amyot le dit à tout propos. Surquoy il faut noter que de tous les mots et de toutes les façons de parler qui sont aujourd'huy en usage, les meilleures sont celles qui l'estoient déja du tems d'Amyot, comme estant de la vieille et de la nouvelle marque tout ensemble. De plus *doüé* est extrémement doux à l'oreille, qui est encore une chose à quoy il faut avoir quelque égard. Et enfin il tire son origine du mot Latin *dotatus* qui est fort beau, et plus beau encore en François, parce que nous ne l'employons qu'à un sens métaphorique qui est tousjours plus noble et plus riche que n'est la propre et naturelle signification des paroles. Ce grand homme avoit-il donc raison de rejetter celle-cy qui est pourveue de tous les attraits et de toutes les conditions desirables?

Comparer, faire comparaison.

Faire comparaison pour *estre comparé* est fort mauvais. M. de Malherbe s'en sert pourtant : car il dit : *je n'ay autre desir que de vous témoigner une fidélité à qui nulle autre ne puisse* faire comparaison.

pour le subjonctif. Tous les auteurs de ce temps-là parlaient fort souvent ainsi. M. d'Ablancourt dit : *Vous estes le premier romain qui a entrepris une telle accusation*. M. de Voiture ne parle presque jamais autrement dans ses lettres. » (*Note d'*Alleman.)

OUTRECUIDANCE *et* OUTRECUIDÉ.

Monsieur de Malherbe se sert d'*outrecuidance* : mais M. Coëffeteau n'en a jamais usé, et je voy peu de gens de ceux-mesmes qui ne sont pas des plus délicats au choix des mots, approuver celuy-cy non plus qu'*outrecuidé*.

ELABOURÉ *pour* TRAVAILLÉ.

Elabouré que tant de gens escrivent, n'est point François. Un de nos meilleurs Escrivains se sert de *travaillé* en sa place assez heureusement, ce me semble. C'est M. de Malherbe qui est le premier qui en a usé en ce sens. Il dit, *Les actions les plus* travaillées *des Anciens ne sont pas d'une égale force.* Nous disons donc *un ouvrage bien travaillé* au lieu d'*élabouré*.

TOUCHER.

Je ne sçay si ce Verbe est bon au sens dont M. de Malherbe s'en sert en ce passage de sa Traduction de Tite-Live, *Cette partie de la Toscane avoit esté mise entre les départemens des Préteurs, afin que celuy à qui elle* toucheroit *tinst les Liguriens en bride.* Cette façon de parler est Italienne, *toccarebbe.*

Netteté de construction.

Voicy une remarque importante, parceque les meilleurs Escrivains y manquent souvent. Et quoique tous ceux qui en seront avertis, demeureront peut-estre d'accord que de n'observer pas ce que je vay remarquer soit une faute contre la netteté du langage, parce qu'elle trompe l'esprit et luy fait entendre d'abord une chose, luy en voulant neantmoins dire une autre; si est-ce que, si on ne les en avertissoit point, il leur seroit mal-aisé de n'y tomber pas. En voici un exemple.

Comme nous refusons de l'eau à un malade, un couteau à un desesperé, et à un amoureux tout ce que le déréglement de sa passion luy fait désirer à son préjudice. C'est ainsi que parle M. de Malherbe. La faute est en ces paroles *et à un amoureux*, parce qu'il y a devant *un couteau à un desesperé* : et de mettre ensuite *et à un amoureux* ; qui ne voit que la construction rapporte *amoureux* aussi-bien que *desesperé* au *couteau ?* Ce qui n'est pas neantmoins le sens de l'Auteur. Le reméde qu'il y faudroit apporter n'est pas bien-aisé à trouver en cet exemple : mais j'en rapporteray un autre où il sera facile de le corriger. Le mesme M. de Malherbe dit : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoisie à toute la Gaule, et à toute l'Espagne quelque immunité ;* qui ne voit l'équivoque en ces mots *et à toute l'Espagne*, qui semblent se rapporter au *droit de Bourgeoisie* aussi bien que ceux-cy *à toute la Gaule* : ce qui toutefois est faux, parce qu'ils se rapportent aux suivans *quelque immunité.* Pour éviter donc cela, il faut dire : *Si le Prince donne le droit de Bourgeoisie à toute la Gaule; et quelque immunité à toute l'Espagne.* Jamais M. Coëffeteau n'est tombé dans ces fautes-là.

PLUS.

Quand *plus* est répété, à-cause du rapport que les deux *plus* ont ensemble, ils doivent tous deux estre situez comme vis-à-vis et à l'opposite l'un de l'autre. Par exemple, *plus les hommes ont de bien, plus ils ont de peine et de soucy*, et non pas *ils ont plus de peine et de soucy.* Leur place est au commencement des deux constructions de la période. Il semblera à quelqu'un qu'il est superflu de remarquer cela ; mais voyant faire ordinairement cette faute à une des meilleures plumes que nous ayons, j'ay creu qu'il estoit nécessaire de la noter.

SUPPORTER.

Supporter de est une construction purement Fran-

çoise. Par exemple c'est tres-bien dit, *il faut qu'un bon serviteur supporte de son maistre*. Et c'est dans cette même construction qu'on a accoutumé de dire *il faut supporter les uns des autres*. M. Coëffeteau parle tousjours ainsi.

Augure.

On dit *prendre à bon augure*. M. de Malherbe dit pourtant *prendre pour bon augure* : et je ne le voudrois pas absolument condamner: mais je croi qu'*à bon augure* est beaucoup plus élégant et plus François.

Point.

Ce n'est jamais que l'article indéfini *de* qui se met après *point*, et non-pas l'article défini *du* ou *de la* ou *de l'* comme les Lyonnois, les Dauphinois et leurs voisins ont accoutumé de le mettre, disans *je n'ay* point de *l'argent*, pour dire *je n'ay* point d'*argent*. Et ce qui leur donne occasion de faire cette faute, c'est qu'ils en veulent éviter une autre dont on les reprend ordinairement, qui est de dire *j'ay d'argent* pour *j'ay de l'argent*: en quoy ils se trompent, parce que lors que *point* n'y est pas, il faut user de l'article défini *du*, *de la*, ou *de l'*, à sçavoir *du* pour les noms masculins qui commencent par une consonante, *de la* pour les féminins qui commencent aussi par une consonante, et *de l'* tant pour les masculins que pour les féminins qui commencent par une voyelle : et lors que *point* y est, il faut toujours sans exception que l'on mette après l'article indéfini *de* qui sert à tout genre et à tout nombre devant les consones, ou *d'* qui sert à tout genre et à tout nombre devant les voyelles.

Lieu.

Quand on se sert de ce mot pour nombrer, et que l'on dit *en premier lieu*, *en second lieu*, il faut dire

en troisiéme lieu, et non pas simplement *en troisiéme*: car il ne le faut jamais sous-entendre, et il le faut tousjours exprimer. Il est à noter aussi, qu'en faisant un dénombrement, quand on a usé trois fois de suite d'une mesme façon de nombrer, c'est assez, il faut diversifier. Par exemple, je veux alleguer cinq raisons. Je diray *premiérement*, *secondement*, *en troisiéme lieu*, *en quatriéme lieu*, *en cinquiéme lieu*, et répéteray tousjours *lieu* par tout. Que s'il y avoit encore plusieurs autres raisons, il faudroit varier cette façon de parler, en disant, *la sixiéme raison*, *la septiéme*, *la huitiéme;* mais il ne faudroit pas répéter *raison* comme *lieu*, parce que ce seroit une espéce de faute de répéter *raison*, quoique non-pas comparable à celle que l'on fait de ne pas répéter *lieu*. Et la cause de cette différence est, qu'en l'un l'article y est, qui supplée au défaut de la répétition; et en l'autre il n'y a point d'article : si-bien qu'il faut tousjours répéter *lieu*. Après avoir dit *la huitiéme raison*, il faudroit encore changer et reprendre *lieu*, en disant *en neuviéme lieu*, *en dixiéme lieu*. etc. Tant y a que quand on s'est servi trois ou quatre fois pour le plus d'une façon de compter, c'est une faute de ne pas varier. Au reste, on dit bien *premiérement*, *secondement*, et encore *troisiémement*, quoique fort rarement : mais après on ne dit plus, quand on veut bien parler, ni *quatriémement*, ni *cinquiémement*, ni ainsi d'aucuns des autres nombres qui suivent.

Observance.

Monsieur de Malherbe dit, *j'y apporteray cette observance*. Cela ne vaut rien, il faut dire, *j'observeray cela*, etc.

Grace a Dieu.

Grace à Dieu n'est pas bien dit, il faut dire *graces à Dieu*. Outre l'usage il y a quelque espéce de raison,

parce qu'en ce sens-là *graces* vient du mot Latin *gratiæ* qui ne se dit qu'au plurier pour signifier cela. Et quoique pour l'ordinaire on ne puisse point tirer de conséquence d'une Langue à l'autre, si est-ce qu'en ce point il y a presque tousjours du rapport entre la Langue Latine et la nostre : mais, à mon avis, ce qui a aidé à tromper ceux qui escrivent *grace à Dieu*, c'est qu'on le prononce ainsi, parce qu'en nostre Langue on mange souvent des consonantes à la fin des mots, et sur-tout l'*s*. On mange bien aussi *nt* à la fin des troisiémes personnes plurielles des Verbes, et l'on prononce *aiment autant* comme s'il y avoit escrit *aime autant*.

LIGNES.

On n'approuve plus à la Cour que l'on se serve de ce mot dans une Lettre, en escrivant comme font la pluspart des gens, *j'ay voulu vous escrire ces lignes*, ou, *vous verrez par ces lignes*.

ALORS *et* LORS.

Il y a cette différence entre *alors* et *lors*, qu'*alors* se peut mettre au commencement, au milieu, et à la fin de la période : et *lors* sans *que* ne se peut mettre qu'au milieu : et s'il se met quelquefois à la fin, il faut que *pour* aille devant, et que l'on dise *pour lors*, et encore faut-il que ce soit à la fin d'un des membres de la période. Car si on en fait la fin d'une période entière, elle finira assez mal.

TRES-FORT.

Par exemple *je l'aime tres-fort* ne vaut rien : c'est un mot tout-à-fait barbare et que je ne remarquerois pas, puisqu'il me semble que tout le monde sçait bien qu'il n'est pas bon, sans ce que je l'ay trouvé dans un Autheur moderne qui est mis au nombre de nos meil-

leurs Escrivains. Et comme plusieurs se pourroient proposer son exemple pour l'imiter, il est nécessaire de remarquer cette faute.

CHOSE.

Je connois un homme de grand esprit, et reconnu pour tel de tout le monde, qui n'escrit jamais *chose*, parce que c'est un mot qui fait de sales équivoques. Mais il y a en cela plus de pureté de cœur que de pureté de langue ; n'y ayant pas de doute que c'est un scrupule et une vraye superstition en matiére de langage, de vouloir condamner pour une semblable raison un mot receu d'un chacun, et dont l'usage est si nécessaire, que l'on ne s'en sçauroit passer sans user de circonlocutions importunes, et tomber dans ce défaut signalé de ne dire pas tousjours les choses de la meilleure façon dont elles doivent estre dites : outre que s'il y a de la loüange à éloigner les sales objets de son cœur, il y en a encore davantage à éloigner son cœur de ces objets-là : c'est-à-dire à ne daigner pas seulement tourner les yeux de la pensée vers eux, ni leur faire tant d'honneur que de se mettre en garde contre ces vains fantosmes qu'il faut mépriser et non pas combattre, et ausquels aussi-bien personne ne songe. Ce que j'ay bien voulu dire pour guérir les scrupules de beaucoup de gens qui pour la mesme raison s'abstenans de quelques mots et de quelques façons de parler excellentes, se donnent des geines non seulement inutiles, mais qui les empeschent bien souvent de dire une bonne chose ; ou s'ils la disent, ils ne la disent pas si-bien qu'elle se pourroit dire.

ERIGER.

C'est tres-bien parler de dire, *ériger une statuë*, *un autel*, etc. et je m'estonne extrémement comme quelques-uns l'ont voulu condamner pour deux mau-

vaises raisons. L'une, parce qu'il est tout-à-fait Latin : et l'autre, à-cause que nous avons un mot purement François, à sçavoir *dresser* qui signifie cela. Car ils n'ont pas pris garde que si ces deux raisons avoient lieu, ils seroient obligez d'en condamner aussi une grande partie qui est composée de mots entiérement tirez du Latin, soit aux verbes, comme *exceller*, *exhorter*, *opérer*, etc. soit en toutes les autres parties de l'Oraison, dont il n'est pas besoin de donner des exemples; veu qu'on n'a qu'à ouvrir un Livre François pour en trouver à milliers. Ils se croyent obligez pareillement de condamner tous les mots synonimes, c'est-à-dire qui signifient une mesme chose, pour n'en retenir qu'un seul : ce qui ne seroit pas seulement perdre la meilleure partie des richesses de la Langue, mais la retrancher des deux tiers, en luy ostant encore tous les mots tirez du Latin.

GENT.

Gent au singulier est toujours féminin ; mais il ne se dit jamais en prose, et est un mot affecté à la poësie,

La gent qui porte le turban,

dit M. de Malherbe. Auquel propos je diray qu'il n'y a point de mot particulier en toute nostre Poësie Françoise dont l'on ne se puisse servir en prose, que de celuy-cy et de *maint*, *mainte* : pour *quantesfois*, encore que ce soit le Prince de nos Poëtes que je viens de nommer qui en a usé, tout le monde n'a pas laissé de le condamner, et personne ne s'en est osé servir après luy. Notez que je ne parle que des mots, et non pas de la phrase, qui peut estre si poëtique qu'elle ne vaudroit rien en prose : Comme je ne parle point aussi de la transposition des mots, qui d'ordinaire est tres-vicieuse dans la prose, et a fort bonne-grace en vers quand elle est faite comme il faut : car il y en a bien qui ne valent rien du tout. J'ay bien voulu

faire cette petite digression à la loüange de nostre Poësie Françoise, qui tire une de ses plus grandes douceurs de ce qu'elle ne se sert jamais que de mots usitez en prose, à l'imitation de la Poësie Latine, qui en usant de mesme a aussi des douceurs nompareilles : au lieu que la Langue Grecque et la Langue Italienne ont une infinité de termes particuliérement affectez à la Poësie, qui semblent sauvages d'abord à ceux mesmes de la Nation, et comme tout le monde sçait, les Italiens naturels n'entendent pas leurs Poëtes s'ils ne les estudient ; cemme nous apprenons aux classes à entendre les Poëtes Grecs et Latins.

Lieutenant général.

L'Académie trouve ces deux façons de parler bonnes, *Lieutenant Général des Armées du Roy*, et *dans les Armées du Roy*.

Lettres.

On verra dans mon Quinte-Curce, *il reçut lettres que les ennemis estoient défaits*. Cette façon de parler n'est pas mauvaise ; mais elle est basse et indigne du stile historique. Il faut dire, *il reçut des lettres par lesquelles on luy mandoit. Il reçut des lettres qui l'assuroient, qui l'informoient de tout ce qui s'estoit passé*. C'est le sentiment de toute l'Académie.

Assez.

Assez joint à un substantif le doit précéder, et non-pas le suivre. Par exemple, il faut dire, *il a assez d'esprit*, *il a assez d'invention*, et non-pas *il a de l'esprit assez. Il a de l'invention assez*, comme l'escrit tousjours sans y jamais manquer un de nos plus célébres Auteurs, qui est cause que je l'ay remarqué, afin qu'on ne s'y trompe pas en le voulant imiter. Il est

vray qu'en parlant on le dit assez souvent et de bonne grace : et c'est ce qui fait que cet Auteur en a ainsi usé, comme de plusieurs autres façons de parler qui se disent, et neantmoins ne sont pas bonnes à escrire ; ne s'étant pas ressouvenu de cette grande reigle qui est si véritable *que l'on ne doit rien escrire qui ne se dise*; *mais que tout ce qui se dit, ne se peut pas escrire, sur tout en un stile grave et sérieux*[1].

ARTICLE.

Monsieur de Malherbe ne met jamais d'article aprés la préposition *en* devant les grandes parties du monde, comme *Europe, Asie,* etc. et dit *en Europe*, *en Asie*, etc. Il se met neantmoins quelquefois devant les Provinces particuliéres, mais non-pas tousjours. Il me semble que M. de Malherbe ne le met jamais, puis qu'il dit *cette partie de Toscane* (non *de la Toscane*) *avoit esté mise entre les départemens des Préteurs*. Il dit pourtant dans un autre endroit : *Oy donneroit ordre tout aussi-tost qu'il auroit pris le chemin de la Syrie.*

RANCŒUR *pour* RANCUNE.

Monsieur de Malherbe dit dans une de ses plus belles Odes,

Arriére, vaines chiméres
De haines et de rancœurs ;
Soupçons de choses améres,
Eloignez-vous de nos cœurs.

Rancœur n'est plus du bel usage, et on ne dit plus que *rancune.*

ISLETTE.

Islette pour *petite isle* est fort bon. M. Coëffeteau en use, quoique les diminutifs ne soient pas fort en

[1] Voyez plus loin la remarque ESCRIRE, p. 414. (A. C.)

usage en nostre Langue. Car lors mesme que l'on s'en sert, on les adoucit d'ordinaire avec l'épithéte de *petit*. On dit plustost un *petit livret*, qu'un *livret*; un *petit oisillon* qu'un *oisillon* simplement. Et ainsi des autres.

INGÉNIEUX *et* INGÉNIEUR.

Ingénieux et *ingénieur* sont deux. *Ingénieux* est tousjours adjectif et s'attribuë à la personne et à la chose. Car on dit *un homme ingénievx*, *une fontaine ingénieuse*, *une horloge ingénieuse*. *Ingénieur* au contraire est toujours substantif, et ne se dit jamais des choses, mais seulement de la personne, signifiant proprement un homme qui fortifie les places et qui met en œuvre les méchaniques.

INSTIGATION.

L'Académie a jugé ce mot de Palais et peu élégant : je m'en suis pourtant servi dans ma traduction de Quinte-Curce.

VIEILLIR.

Vieillir est seulement neutre tant au propre qu'au figuré. Ainsi on dit, *Cette femme vieillit*, et *il n'y a rien qui vieillisse si-tost qu'un bienfait.*

SUPERINTENDANT *ou* SURINTENDANT.

Il faut dire *Superintendant*, et non *Surintendant*, qui neantmoins est bon.

SUPERFICIE, SURFACE.

Superficie est bon ; et meilleur que *surface*. Pour *superfice*, que quelques-uns disent, il ne vaut rien du tout.

Enhardir.

Enhardir est un mot usité de beaucoup de gens, mais non pas certes des bons Auteurs ni de ceux qui font profession de la pureté de la Langue. Il est vray que nouvellement un de nos meilleurs Escrivains a pris la hardiesse, ou, pour parler comme luy, *s'est enhardi* d'en user; mais il ne faut pas l'imiter, quoique j'avouë que ce mot soit fort commode, que le son n'en soit pas desagréable, et qu'il seroit à desirer qu'il fust hors de tout reproche, afin qu'on s'en pust servir. Je suis le plus trompé du monde s'il n'est bien-tost légitimé, n'estant passé jusques icy que pour bastard : car le compagnon s'est poussé merveilleusement depuis quelque tems en çà, comme si sa propre signification luy étoit un augure du bien qui luy arrivera, puis qu'il le doit attendre de la Cour, mére de l'usage, où il n'y a que les hardis qui l'emportent.

Escrire.

Tout ce qui est bon à escrire, est bon à dire; mais tout ce qui est bon à dire, n'est pas tousjours bon à escrire. Plusieurs choses se disent qui ne se peuvent pas escrire[1]. Par exemple, on dit de fort bonne-grace en parlant d'un grand jureur, *Cela ne fait que jurer*, et l'on ne l'oseroit escrire en cet endroit. *Cela* veut dire *cet homme-là*. Et, *remettez-moy cette espée dans le fourreau*, est encore excellent à dire et tres-mauvais à escrire. On ne peut rien escrire qui ne se dise, ou plustost rien n'est bon à escrire qui ne soit bon à dire; mais tout ce qui est bon à dire n'est pas bon à escrire. En quoy se sont grandement trompez ceux des plus célébres Escrivains de nostre siécle, qui n'ont pas veu que ces deux propositions

[1] Voyez plus haut la fin de la remarque Assez, p. 412. (A. C.)

n'estoient pas réciproques, mais ont creu qu'il falloit escrire en prose comme parlent les Crocheteurs et les Harangéres, fondez sur cette fausse présupposition, qu'il falloit escrire comme on parloit. Ce qui est tres-vray en certain sens, mais non pas de la façon qu'ils l'entendoient, qui est celle que nous condamnons icy.

CELLE.

J'ay mis dans ma traduction de Quinte-Curce, *Mais il faut user de diligence pour prévenir* celle *de la renommée*. Messieurs de l'Académie trouvent qu'il y a un peu trop de jeu dans cette phrase, et qu'il est beaucoup mieux de mettre, *Mais il faut user de diligence pour prévenir la renommée*. Ce qui est bien mieux encore que *prévenir le bruit de la renommée*.

CONTROUVER DES MENSONGES.

J'ay employé cette façon de parler dans mon Quinte-Curce : cependant ce mot de *controuver* a esté jugé vieux par Messieurs de l'Académie, qui veulent qu'on dise *inventer*.

C'EST FAIT.

Monsieur de Malherbe dit, *c'est fait*, pour *c'en est fait*. Il faut dire ce dernier.

C'est fait, *belle Calliste, il n'y faut plus penser* :
La fascheuse rigueur des loix de vostre empire
M'estonne le courage, et fait que je souspire
Que ce qui s'est passé n'est à recommencer.

OSTÉ.

Osté pour *excepté* est adverbe, et par conséquent ne suit ni le nombre ni le genre des substantifs avec lesquels on le met. Ainsi l'on dit *ils sont tous morts, osté*

deux. Et, *Il n'y avait plus personne, osté une femme :* et non *ostez deux* au pluriel, ni *ostée une femme* au féminin, excepté seulement quand *osté* suit au lieu de précéder : car alors il se décline, comme *dix hommes ostez*, *ces exemples ostez*, etc.

Offre.

Offre est toujours féminin, *une belle offre,* et non-pas *un bel offre.*

Obmission vicieuse de mots.

Il consuma les deux ans qu'il fut là tout son patrimoine. Il me semble qu'il faut dire *durant les deux ans. Si la malheureuse année en laquelle la peste désola tout ce pays*, *il arriva*, etc. Je croy qu'il faut, *si en la malheureuse année.* M. de Malherbe dit encore : *Les choses ne vont pas toujours comme elles doivent.* Il faut ajouster ce me semble, *aller. Outre l'ennuy d'avoir*, il faut *Outre l'ennuy que j'eusse receu d'avoir.*

Pardonner.

Pardonner ne se doit jamais mettre sans un cas qu'il régisse. Par exemple, il n'est pas bien dit, *Pardonnez*, *je vous supplie*, *si j'ay manqué à telle chose.* Il faut dire, *Pardonnez-moy si j'ay manqué*, etc.

Intériner.

Intériner une Requête ne vaut rien, il faut dire *entériner*. Et il ne sert de rien d'alléguer que ce mot vient d'*interim*, comme il n'est pas sans apparence, sans que neantmoins je me veüille amuser à l'examen de cette étymologie : car c'est chose assez ordinaire en nostre Langue de changer l'*i* en *e* aux mots qu'elle emprunte du Latin, comme en ceux-cy *entrer*, d'*intrare*, *entier* d'*integer*, et en une infinité d'autres.

Vois, voise.

Vois pour *vais* est un vieux mot François d'où vient *voise* pour *aille*, qui est encore un mauvais mot que le peuple de Paris dit, mais que l'on ne dit point à la Cour, et que les bons Autheurs n'escrivent jamais. Neantmoins M. de Malherbe escrit tousjours *je vois* pour *je vais*, pag. 237. et 595. de ses œuvres. Mais je ne voudrois pas l'imiter en cela, non tant à cause de l'équivoque de *vois* pour *video*, quoiqu'il soit toujours bon d'éviter les équivoques tant qu'on peut, que parce qu'il ne se dit presque point, et que personne ne l'escrit.

Change *pour* changement.

Change pour *changement*, dont M. de Malherbe se sert dans ses Poësies :

> *O que nos fortunes prospéres*
> *Ont un* change *bien apparent !*

est bon en vers, mais en prose il ne vaudroit rien.

Tout beau.

Monsieur de Malherbe dit, *Allez tout beau.* Cette façon de parler ne vaut rien pour dire *tout doucement, tout bellement.*

Mesme.

Mesme se doit mettre le plus proche qu'il se peut du mot auquel il s'applique. Par exemple, *Quoy que l'on donne* et *à qui que l'on donne, rien n'est contemptible quand il est rare et recherché* (dit M. de Malherbe dans sa traduction des Bienfaits de Sénéque). *Un present* mesme *de pommes communes peut avoir de la grace quand il ne s'en trouve point encore, et qu'elles sont ve-*

nuës long-tems avant leur saison. S'il avoit dit, *mesme un present de pommes communes*, il ne se seroit pas si-bien exprimé, et n'auroit pas si-bien dit ce qu'il vouloit dire, que lors qu'il a dit *un present* mesme *de pommes communes.*

Clarté ou clairté.

Clarté est meilleur que *clairté*, quoique l'on dise *clair* à l'adjectif : mais on oste l'*i* au substantif, afin, si je ne me trompe, qu'il sonne mieux : parce que cette diphthongue *ai* se prononçant comme *é* masculin, tel qu'est celuy de *clairté*, le mot se rend plus doux par la diversité des sons que font ces deux voyelles *a* et *e*, en disant *clarté*, et non pas *clairté*. Cette raison est assez vray-semblable : mais sans s'amuser à l'examiner, la décision est, que l'usage dit plustôt *clarté* que *clairté*. On disoit beaucoup ce dernier autrefois. Desportes :

> *Que lui sert la* clairté, *sinon pour l'accuser*
> *Et la rendre confuse en voyant tant de vices?*

Iceluy, icelle.

Ce sont les plus mauvais mots et les plus barbares dont on se sçauroit guéres servir en nostre Langue. Ils sont néantmoins les plus usitez de tous ceux qui n'ont point de soin de la pureté de la Langue: Car il leur semble que l'usage de ces mots est si nécessaire, qu'on ne s'en sçauroit passer. Et toutefois si vous demandez à nos excellens Escrivains comment ils peuvent faire de ne s'en servir jamais; ils vous répondront qu'ils ne se sont point encore apperceus de la nécessité de ce mot-là, et que jamais ils n'en ont eu besoin. Ceux qui s'en servent à tous propos disent qu'ils évitent avec ce mot force équivoques dont il s'ensuivroit de l'obscurité. Mais M. Coëffeteau n'a jamais soüillé ses beaux Escrits de cette vilaine tache, et pourtant il ne laisse pas d'estre toujours si clair et

si intelligible, qu'en toutes ses Oeuvres qui sont en grand nombre, je soutiens qu'on ne trouvera pas une seule période qu'il faille relire deux fois pour l'entendre. Il est vray que l'usage de ce mauvais mot a une grande estenduë, comme il se voit en ce qu'il tient la place de plusieurs autres, ainsi que je le feray voir par les exemples que je donneray. Tantost il tient la place de *luy* et d'*elle* en tous les genres et en tous les nombres. *La charité est si nécessaire, que sans* icelle *on ne peut estre sauvé.* Au lieu de dire *sans elle.* Tantost il tient la place de cette particule *y* ou *dedans*. Par exemple, *Prenez force vaisseaux vuides et versez de l'huile en* iceux. Au lieu de dire, *versez*-y *de l'huile*, ou *versez de l'huile* dedans. Tantost enfin et fort souvent il est pris pour la particule *en* : Comme, *Ceux qui ont de l'argent, se servent d'*iceluy *en beaucoup de choses*. Au lieu de dire *s'en servent.*

En.

En préposition ne se doit pas mettre deux fois proche l'un de l'autre en une mesme période, comme de dire, *En mesme tems il partit en intention de faire merveilles ;* cela choque une oreille délicate, quoique peu de gens y prennent garde. Mais que coûte-t-il de dire, *A mesme tems il partit en intention*, etc. Il y a plusieurs semblables rencontres en d'autres mots qu'il faut pareillement éviter, si l'on aspire à la perfection de la douceur du langage.

De *article indéfini*, ou du *article défini.*

Ils estoient tous de *mesme nation* ou d'*une mesme nation*. L'Académie les trouve tous deux bons ; mais *de mesme nation* plus élégant. Elle trouve bon pareillement, *un lieu de prodigieuse grandeur*, aussi bien que d'*une prodigieuse grandeur.*

Plein de bonne mine.

Monsieur de Malherbe s'est servi de cette façon de parler, et apres luy M. de Gomberville dans son Poléxandre. Mais elle ne vaut rien, je ne sçay si c'est simplement parce qu'elle n'est pas en uſage, ou pour quelqu'autre raison que je n'ay pas encore trouvée : car on dit *plein de majesté*. Ronsard :

Vn port humblement doux ; mais plein de majesté.

On dit aussi *plein de bon suc*.

Inaccoutumé.

Inaccoutumé ne vaut rien, il faut dire *non-accoutumé*.

Naulis.

Naulis, qui est ce que l'on donne au Battelier pour passer l'eau, me semble mieux dit que *naulage*. Toutefois je m'en rapporte à ce qui est usité. M. de Malherbe dit *naulis*. *Vous estes quitte à luy quand vous luy avez payé son* naulis.

Envieillir.

Monsieur de Malherbe dit, *Il ne faut jamais laisser* envieillir *la memoire d'un bienfait*. Et dans de belles Stances qu'il fit pour le Roy Henry IV.

> *La vigueur de ses loix après tant de licence*
> *Redonnera le cœur à la foible innocence*
> *Que dedans la misére on faisoit* envieillir :
> *A ceux qui l'oppressoient il ostera l'audace,*
> *Et sans distinction de richesse et de race,*
> *Tous, de-peur de la peine, auront peur de faillir.*

Je croi que *vieillir* seroit beaucoup meilleur.

TARDITÉ

Monsieur de Malherbe dit dans sa traduction des Bienfaits de Sénéque : *Si un précépteur accommode sa patience à ma tardité*. Ce mot me semble fort mauvais.

POUR AUTANT QUE.

Pour autant que, pour dire *d'autant que*, est tout-à-fait barbare, quoiqu'une infinité de gens le disent.

Suppression de mots.

La suppression de mots est ordinairement vicieuse en nostre Langue. M. de Malherbe dit, *Ce ne vous sera pas grand dommage de passer pardessus des choses qu'il est aussi difficile de comprendre comme inutile de sçavoir*. Je doute fort que cela soit bien dit, et s'il ne faut point mettre *comme il est inutile de les sçavoir*. Il met en un autre endroit, *En toute la Province cette nouvelle y sera receue comme elle doit*. Je ne croi pas non-plus qu'un de mes amis, (M. de Voiture) que cela soit bien dit : nous croyons qu'en bonne Grammaire il faut dire *comme elle doit*, ou mieux encore *comme elle le doit estre*. Car *comme elle le doit* est trop rude, et puis on y sous-entend nécessairement *estre* qui rend la phrase plus élégante et plus claire quand il est exprimé que quand il ne l'est pas. Avec l'actif il seroit bien dit, *il l'a receu comme il doit :* mais non pas au Passif, *il a esté receu comme il doit*.

ALLER *pour* S'AGIR.

Monsieur de Malherbe luy donne cette construction : *Il ne faut pas trouver estrange que les femmes en une affaire où il leur* va *de l'honneur et de la vie, prennent du tems à se resoudre*. C'est à sçavoir s'il est mieux dit que

de mettre, *où il* va *de leur honneur et de leur vie*. Pour moy, j'aimerois mieux ce dernier, qui est de mettre le pronom possessif avec le nom, et non pas le pronom personnel avec le verbe. *C'est une affaire où il va de mon honneur*, me semble beaucoup plus doux et plus François que *C'est une affaire où il me va de l'honneur et de la vie*. J'ay voulu apporter ce second exemple pour mieux faire remarquer la différence du pronom personnel *me* et du pronom possessif *mon*, parce qu'en l'autre exemple *leur* est pronom personnel et possessif tout ensemble.

Pas.

Pas se supprime trés-élégamment quand il est au milieu de *non* et de *par*. Exemple, *Je ne le veux point voir, non-pas par haine que je luy porte, mais par une raison que je ne puis dire*. Qui ne voit qu'en cet exemple il sera beaucoup mieux dit *non par haine*, que si on mettoit *non pas par haine?* et cela non seulement à cause de la cacophonie de *pas* et de *par*, qui toutefois est une raison suffisante pour supprimer *pas*, mais aussi parce qu'aprés *non* la suppression de *pas* ou de *point* est bien souvent élégante. Car si au lieu de *par* vous mettez *pour*, et que vous disiez *non-pas pour haine*, il n'y aura plus de cacophonie : et neantmoins il sera plus élégant de dire *non pour haine*.

Limites.

Limites est féminin, et ne se dit guéres qu'au plurier, les *limites*. J'ay mis dans mon Quinte-Curce, *Son ambition estoit sans limites*.

Ongle.

Ongle est toujours masculin. On dit, *Vous avez les ongles bien longs*, et non-pas *Vous avez les ongles bien*

longues. C'est-là comme on parle en Savoye, en Dauphiné, et à Lyon.

GLISSER.

Monsieur de Malherbe dit dans cette belle Priére qu'il fit pour le Roy qui alloit en Limosin :

Vn malheur inconnu glisse *parmi les hommes,*
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes ;
La pluspart de leurs vœux tendent au changement:
Et comme s'ils vivoient des miséres publiques,
Pour les renouveller ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point peur, n'a point de jugement.

Il auroit mieux fait de mettre *se glisse parmi les hommes.*

Langages au plurier.

Monsieur de Malherbe a dit, *pour vous tenir des langages si vulgaires.* Je doute que ce mot soit bon au plurier.

A BEAUCOUP PRÉS, A PEU PRÉS.

Il y a cette petite remarque à faire sur ces deux façons de parler, que *à peu prés* s'employe en une proposition affirmative, et *à beaucoup prés* dans une négative. Exemple, *Je vous rapporte* à peu prés *tout ce qu'il a dit*, et *il n'est pas* à beaucoup prés *si méchant qu'on le fait.*

TRAITTER MAL, *ou* MALTRAITTER.

Ce n'estoit pas les traitter mal, dit M. de Malherbe. Je ne sçay s'il ne faut point dire, *Ce n'estoit pas les maltraitter*, et si *traitter mal* ne s'entend pas de la table, quoiqu'en ce sens on dise, *priez Dieu pour les maltraittez.* Je croi cependant que *maltraitter* se peut dire

de tout; mais que *traitter mal* ne se doit dire que de la table.

CONTINENCE.

Monsieur de Gombaud et M. Patru n'approuvent point que les Ambassadeurs de Darius disent à Aléxandre, *vostre justice et vostre continence*, comme vouloit M. de Mézeray : mais *vostre vertu*, comme je l'ay mis dans mon Quinte-Curce : et M. Patru en rend une fort bonne raison, qui est qu'outre que *vertu* veut dire *continence* dans cet endroit-là, comme le Lecteur le comprend aisément par les choses qui ont précédé; d'ailleurs cela est niais en parlant à un homme de loüer sa *continence* et sa *chasteté*, c'est-à-dire selon le monde, qu'il faut considérer dans la traduction d'un Ancien. Car c'est toute autre chose selon Dieu. Voyez *Modération*.

EXCELLER.

Exceller est un Verbe neutre, et non pas actif. Par exemple, *Il excelle par dessus tous les autres*, et non pas *Il excelle tous les autres*, comme disent ordinairement les Gascons qui ont accoutumé de faire ainsi actifs plusieurs verbes neutres, comme *tomber* quand ils disent *tomber de l'eau* pour *faire de l'eau*, et *tomber quelqu'un* pour *faire tomber quelqu'un*. Je Je ne l'aurois pas remarqué icy, où je ne mets que les fautes que les vrais François ne laissent pas de faire, réservant une liste à-part de celles qui se commettent en chaque Province de France. Mais je voy tant de gens du cœur du Royaume qui y manquent aujourd'huy, que je l'ay voulu marquer.

GARROTÉ.

Je n'ay pas fait difficulté de mettre *lié* et *garroté* dans ma traduction de Quinte-Curce : et Messieurs

de l'Académie ont trouvé ce mot bon, et ne l'ont noté ni de vieux ni de bas. *Garroté* veut dire proprement lié avec des cordes et un baston : mais il se peut dire de tout criminel qui est lié. On dit encore figurément *lié et garroté* quand on s'est obligé corps et biens, et fort étroitement. C'est de cette maniére que M. de Giry de l'Académie s'en est servi.

Oublier.

Il faut dire *oublier à*, et non pas *oublier de*. *J'ay oublié* à *vous envoyer vostre livre*, plustost que *J'ay oublié* de *vous envoyer vostre livre*.

Garder *pour* empescher.

Garder pour *empescher* est fort ordinaire à M. de Malherbe, qui dit : *Pour garder leur maistresse d'estre tuée. Il m'a gardé de dormir*, pour *il m'a empesché de dormir. Le mauvais tems l'a gardé de se mettre sur la mer. Cela me gardera de vous en produire d'autres témoignages Le vray sujet qui garda Socrates d'aller trouver Archelaüs*, etc. Je croy que tout cela ne vaut rien, ou du moins je le tiens fort douteux. On dit aussi *se donner de garde*, et non-pas *se donner garde*. Ce dernier se dit pourtant, mais il est moins bon que l'autre.

Le *Pronom*.

C'est une question si *le* doit estre mis ou non dans l'exemple que je vais donner, ou s'il est indifférent de le mettre ou de ne le mettre pas, et en ce cas-là lequel est le plus élégant des deux de le mettre ou de le laisser. *Je ne me puis assez étonner qu'une personne de cette sorte ait peu gagner un cœur aussi difficile à prendre que je m'imagine que doit* (ou bien *que le doit*) *estre celuy de Monsieur*...... Je croi pour moy qu'il faut dire *que doit estre*, et non pas *que le doit estre ;* ou que pour le moins *que doit* est plus élégant que l'autre.

AINS.

Ains n'est plus en usage parmi les bons Auteurs : aussi ne le dit-on jamais à la Cour, si ce n'est en raillant avec cette queuë, *ains au contraire*. J'estois present quand M. de Malherbe en avertit M. Coëffeteau qui en usoit au commencement de ses Oeuvres: mais à la vie de Tibére, si je ne me trompe, ou environ, il commence à ne s'en plus servir. Je sçay combien l'usage en est nécessaire, et le besoin qu'on en a à tous propos, pour n'estre pas obligé de répéter toujours *mais* dont il faut se servir si souvent. Je sçay aussi que *mais* n'exprime pas tousjours bien la signification d'*ains*, qui a toute autre force à dénoter les choses opposées, en quoy *mais* se trouve foible. Mais il n'y a remède, l'usage l'a banni, on ne le dit jamais à la Cour, et la reigle est générale et sans exception, *que ce qui ne se dit jamais en parlant, ne se dit jamais en escrivant*.

ENCOR BIEN QUE.

Encor bien que, pour dire *encor que*, ou *bien que*, est si barbare, que je m'estonne qu'il se trouve tant d'honnestes gens qui le disent. Il ne me souvient pas de l'avoir leu dans aucun Auteur médiocre. On le dit en Bourgogne tant au Duché qu'en la Comté, et en quelques autres Provinces éloignées de la Cour.

Locutions basses.

Monsieur de Malherbe dit, *Ils n'osoient montrer le nez hors des murailles. Faire papier de ce que l'on donne*, pour dire *tenir Registre* ou *dresser des parties*. Il dit encore, *Ils l'obligent de garder la chambre. Il y avoit moyen de leur donner sur les doigts. A sauve qui peut s'enfuirent. Chercher noise. Tailler de la besogne. Taster le poux aux villes. Mettre sur le tapis. Il fit l'honneur*

de la maison. Les Romains mettoient le nez en ses affaires. Il se trouva si loin de son compte. Ils rendirent leur gouvernement de si mauvais goust. Annibal qui eut meilleur nez que les autres, sentit bien que ce paquet s'adressoit à luy. Ces façons de parler sont basses et indignes du stile historique où cet Auteur les a employées.

A CELLE FIN QUE, A ICELLE FIN, *et* POUR A ICELLE FIN QUE.

A celle fin que est un fort mauvais mot, qui neantmoins est à la bouche de force honnestes gens. *A icelle fin*, que quelques autres disent, est bien encore pis. *Pour et à icelle fin que*, que plusieurs disent aussi, est tout-à-fait barbare et insupportable. Il faut dire *afin que*.

ESTIMATION *pour* ESTIME.

Estimation pour *estime* ne vaut rien, quoiqu'un des principaux génies de nostre Langue s'en soit servi en ce sens dans la plus belle Piéce de sa prose, disant *l'estimation que je fais de vous*, pour *l'estime que je fais de vous*. Car *estimation* veut dire proprement le prix et la valeur, ou plustost l'évaluation que l'on fait de quelque chose qui tombe dans le trafic et le commerce des hommes, et jamais ne se dit d'une personne, si ce n'est d'un esclave, qui dans le Droit Civil n'est pas tenu pour une personne, mais pour une chose capable d'être venduë et achetée comme une beste ou toute autre chose. *Le luxe et la dépense*, dit M. Coëffeteau, *sont au dessus de toute estimation.*

ESTRANGE *pour* ESTRANGER.

C'est une faute qui est fort commune de dire *aux pays estranges*, pour dire *aux pays estrangers*, et que j'ay oüy fort souvent condamner à M. Coëffeteau. Il y

a apparence que les Poëtes ont les premiers introduit cette erreur aussi-bien que plusieurs autres, à cause de la rime ou de la mesure de leurs vers, et que depuis on l'a escrit en prose, et on l'a dit en parlant; ou bien qu'à cause du voisinage et de la ressemblance que ces deux mots ont l'un avec l'autre, n'y ayant à dire que d'une lettre, on a aisément pris *estrange* pour *estranger*. Ce qui est arrivé tout-de-mesme en beaucoup d'autres mots, d'une signification bien différente, comme chacun sçait, encore qu'ils prennent tous deux leur premiére origine du mesme mot Latin, qui est *extra*, qui signifie *dehors :* mais *estrange* vient d'*extra*, se disant généralement de tout ce qui est hors de l'ordinaire des choses, sans qu'il y ait aucun adjectif Latin qui exprime cela. *Estranger* vient d'*extraneus* qui vient aussi d'*extra*, en tant qu'il signifie ce qui est hors de nous et de tout ce qui nous appartient proprement : si bien qu'*estrange* est opposé à ordinaire, et *estranger* à ce qui est propre et naturel à un chacun. *Estranger* est un mot dont le sens est relatif, qui fait qu'il n'y a personne qui ne puisse estre dit *estranger* par rapport à un autre. Nous pouvons voir beaucoup de choses estranges dans nostre païs, dans nostre ville, dans nostre famille, qui par conséquent ne nous sont rien moins qu'*estrangéres :* et nous pouvons voir et voyons tous les jours beaucoup d'*estrangers* qui ne nous sont pas *estranges*. Il faut donc dire *les pays estrangers*, *l'armée estrangére*, *les nations estrangéres*, *les soldats estrangers*, *les mœurs estrangéres*, *la langue estrangére*, *la Nature ne souffre rien d'estranger*, et non pas *d'estrange*. Ce qui seroit faux, puis qu'elle produit si souvent des monstres.

Tems de Verbes fort élégant.

Monsieur de Malherbe dit, *Et comme quelques-uns qui regardoient plus au present qu'à l'homme, luy remontrassent qu'il avoit eu tort de l'avoir refusé.* Ce tems est beaucoup plus élégant que *remontroient.*

Plaindre.

J'ay demandé à l'Académie si le Verbe *plaindre* vouloit toujours aprés soy le régime *de ce que :* Comme, *je me plains de ce que vous m'avez fait tort.* Et elle a résolu, qu'à la vérité ce régime luy estoit naturel et comme ordinaire; mais qu'on pouvoit non seulement sans faute, mais élégamment, le supprimer, comme, *je me plains que vous m'ayez fait tort.* Je dis en prose, car en vers il n'y a point de difficulté qu'il le faut toujours supprimer. Par exemple, *je me plains qu'il aille où je luy ay deffendu d'aller.* Et alors on a fort bien remarqué qu'il régit le subjonctif.

Superérogatoire *ou* surérogatoire, *et* surérogation.

Monsieur de Malherbe a dit *superérogatoire.* C'est ainsi qu'il faut parler. Mais *surérogatoire* ne vaut rien, non plus que de dire *œuvres de surérogation*, *lieu de surérogation.*

Accorder.

J'ay mis dans le septiéme livre de mon Quinte-Curce : *Ce qui luy fut accordé et à son frére.* Messieurs de l'Académie disent qu'il est mieux de mettre, *Ce qui fut accordé à luy et à son frére :* ou bien, *Ce qu'on accorda à luy et à son frére.*

On.

On aprés le Verbe est souvent élégant : *Là vit-on manifestement,* dit M. de Malherbe, *ce que la colére peut sur les hommes*, est beaucoup meilleur que *Là on vit manifestement ce que peut la colére sur les hommes.*

Au travail d'enfant, *ou* en travail d'enfant.

Monsieur de Malherbe disoit, Ma femme est *au travail d'enfant* : mais il faut dire, *en travail d'enfant*.

Luxure *et* luxurieux.

Luxure pour *luxe*, et *luxurieux* pour *plein de luxe*, ne valent rien, quoique M. de Malherbe en use souvent en ce sens, et particuliérement dans sa traduction des Bienfaits de Sénéque, où il dit, *Faites voir venir premiérement les dépoüilles de la luxure*. Ce sont les Latins qui en usent ainsi : car en bon Latin *luxuria* veut proprement dire ce que nous disons *luxe* en François.

Par entre.

Par entr'eux ne vaut rien, *Ils commencérent à discourir par entr'eux*. Il faut dire *à discourir entr'eux*, en ostant *par*, et il faut faire la mesme chose dans cet exemple de M. de Malherbe, *Par entre deux ais de qui la jointure s'étoit laschée, laissa tomber son argent dans sa boutique*.

A l'Arabesque.

Vestu à l'Arabesque, dont je me suis servi, a esté jugé meilleur qu'*à la mode d'Arabie*, quoique M. Bardin et M. de Priézac n'ayent pas esté de cet avis, M. de Gombaud et M. de la Chambre en sont.

Basme *pour* baume.

On disoit autrefois *basme* pour *baume* : mais il y a longtemps que nos bons Poëtes ne disent plus *basme*. Et ainsi M. de Malherbe n'a pas deu dire :

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle,
Le basme *est dans sa bouche, et les roses dehors :*
Sa parole et sa voix ressuscitent les morts,
Et l'art n'égale point sa douceur nompareille.

PORTER.

Se porter héritier, et *pour héritier*, sont tous deux bons. Il faut seulement prendre garde à user plustost de l'un que de l'autre suivant qu'il sonnera mieux à l'oreille. *Il se porta pour héritier* me sembleroit meilleur que *Il se porta héritier*.

Infinitifs.

Quand l'infinitif précède le verbe substantif avec le pronom démonstratif *ce*, il faut mettre l'article *de* devant l'infinitif : autrement c'est une faute. Exemple : *Il me semble qu'estre consolé de cette façon, c'est presque gagner autant que l'on a perdu*. Je maintiens qu'il faut dire, *Il me semble que d'estre consolé*, et que d'obmettre le *de* ce n'est pas parler François : Tellement que cette Remarque est essentielle pour la pureté de nostre Langue, et non pas un simple raffinement dont on se puisse passer.

VRAISEMBLANCE.

Il faut escrire et prononcer *vraisemblance*, et non pas *vraye semblance*. Car c'est une maxime, qu'en ces mots qui sont ainsi composez d'un adjectif et d'un substantif, quand le mot est féminin, comme est *vraisemblance*, on manque l'*e* qui dénote le féminin, afin que la prononciation en soit plus douce et plus courte : parce que la reigle ordinaire de la conjonction du substantif et de l'adjectif n'a lieu que lors qu'ils sont séparez, et non pas en cet endroit où ils ne font tous deux qu'un seul mot. Ainsi l'on dit *demi-lune*, *demi-livre*, *demi-aune*, et non pas *demie lune, demie*

livre, ny *demie aune*. Il y a bien plus. C'est que mesme aux mots simples, quand l'*e* se rencontre sur le milieu après l'*i*, on mange l'*e*. Ainsi on dit fort bien *manîment*, et non-pas *maniement*.

Avoir cesse.

Cesse, *avoir cesse* pour *cesser*, ne me semble point bon, quoique le vulgaire dise ordinairement d'un enfant qui est toujours en action, *qu'il n'a point de cesse*. J'ay trouvé cette façon de parler fort rude dans une des plus polies et des plus belles Odes de M. de Malherbe :

Toute parfaite Princesse,
L'étonnement de l'Univers,
Astre par qui vont avoir cesse
Nos ténébres et nos hyvers.

Tout ce que.

Tout ce que nous sommes, *tout ce qu'il y a d'hommes*, *tout ce que j'ay de bien*, sont toutes façons de parler purement Françoises et fort élégantes, dont M. de Malherbe use souvent.

Par ensemble.

Par ensemble ne vaut rien, de quelque façon qu'on s'en serve. Il ne faut dire qu'*ensemble* ou *entre* avec un Pronom. Par exemple, *Nous partagerons entre nous*, et non pas *par ensemble*.

Mauvais.

Mauvais ne se met jamais immédiatement aprés le Substantif : *je ne m'étonne point qu'il se fasse de livres mauvais*. Il faut dire, *je ne m'étonne point qu'il se fasse de mauvais livres*.

Comme.

Comme en cet usage, *estant d'accord comme nous sommes*, aprés le Verbe substantif *estre*, fait que l'on répéte le mesme Verbe : si le premier Verbe qui précéde *comme* est actif, alors l'autre qui suit doit estre actif : et ce doit estre le mesme Verbe, ou le Verbe *faire*. Par exemple, *mangeans comme nous mangeons*, ou *mangeans comme nous faisons*. Mais on ne peut pas dire, *demeurans d'accord comme nous sommes*, ainsi que l'a dit M. de Malherbe ; mais *comme nous faisons*, quoyque l'on dise *estre d'accord*, et c'est ce qui l'a trompé.

Insigne.

Insigne est un excellent mot François, quoyque je l'aye ouy condamner à un de nos plus renommez Escrivains qui ne s'en sert jamais, alleguant qu'on ne le dit point en parlant. Mais je ne sçay comment on peut avancer cela, veu que je l'entens dire tous les jours et aux hommes et aux femmes, et j'en fais juges tous ceux qui sont à la Cour. Certes, ce mot *insigne* est beau et a une merveilleuse emphase. De quelle épithéte plus puissante pourroit-on se servir, quand on dit, *une insigne lascheté*, *une trahison insigne*?

Profusion.

Profusion se peut dire en bonne part. C'est ainsi que M. de Malherbe l'a employé plusieurs fois dans sa traduction des Bienfaits de Sénéque.

Et.

Et dans une période et parmi plusieurs noms, soit substantifs, soit adjectifs, qui ont un mesme régime, ne se met d'ordinaire qu'au dernier : mais quand on laisse les substantifs pour prendre un adjectif, et

qu'ainsi l'on vient à changer la tissure de la période, il faut répéter *et* au dernier substantif. Cela est fort obscur, mais l'exemple le va éclaircir : *Il a des paroles toutes pleines de force, de majesté, et telles qu'il ose les prester à la République Romaine.* Je dis qu'il faut dire *pleines de force et de majesté*, parce qu'il ne suit plus le substantif et qu'il change de termes, et prend un adjectif *telle*. Que si au lieu de *telles* il y eust eu par exemple *douceur*, alors il n'eust fallu qu'un *et*, et l'on eust dit ainsi *pleines de force, de majesté et de douceur*.

Construction.

Le second membre d'une période, joint au précédent par la conjonction *et*, ne souffre pas une quantité de paroles entre deux, comme en cet exemple : *Je fermeray la bouche à ceux qui le blasment, quand je leur auray montré que sa façon d'escrire est excellente. quoy qu'elle s'éloigne un peu de celle de nos anciens Poëtes, qu'ils loüent plustost par un dégoust des choses presentes, que par les sentiments d'une véritable estime, et qu'il mérite le nom de Poëte.* Je dis que ce dernier membre, *et qu'il mérite le nom de Poëte*, est trop éloigné de celuy avec lequel il est lié, à sçavoir *que sa façon d'escrire est excellente*, et que le grand nombre de paroles qu'il y a entre deux fait oublier leur liaison ; si bien que je ne crois pas qu'il y ait personne qui puisse lire cette période, qui ne soit surpris en cette dernière partie, comme en une chose à laquelle il ne s'attendoit plus, et qu'il n'entendra point d'abord s'il ne relit la période tout entiére. Il n'y a point d'oreille si rude qui ne s'en aperçoive, et qui n'en soit offensée. Et ce qui rend cette construction encore plus vicieuse, c'est que ces paroles *quoy qu'elle s'éloigne*, etc. jusques à celle cy *et qu'il mérite*, ne peuvent pas se prendre pour une parenthése, à cause que les mots qui les précédent font un sens complet. Car le sens est parfait de dire, *Je fermeray la bouche à ceux qui le blasment quand je leur auray montré que sa façon d'escrire est excellente* : en sorte que l'esprit qui n'attend plus rien de ce costé-

là, se trouve surpris quand à la fin et hors de saison on y ajouste encore quelque chose. Au lieu que les conjonctions ayant accoutumé d'être mises aprés les paroles qui ne font point un sens complet, l'esprit n'est pas trompé à la fin de la période, parce qu'il attend toujours la perfection du sens. Je ne sçais si je me fais bien entendre. Encore une fois, le vice que je reprens ici est beaucoup plus grand en ce que ces mots, *et qu'il mérite*, se peuvent construire non pas quant au sens, mais quant aux paroles avec ceux cy *quoy qu'elle s'éloigne*. Ce qui apporte encore plus d'obscurité, et une des premiéres choses qu'il faut observer pour bien escrire, c'est d'avoir la construction nette ; parce qu'il n'est pas croyable combien cela est rare mesme parmi plusieurs de ceux qui passent pour excellens Escrivains.

TRANSIR.

J'ay dit dans ma traduction de Quinte-Curce : *Le froid estoit si extrême, que plusieurs en demeurérent transis.* M. de Giry, M. de Mézeray, et le reste de l'Académie a approuvé cela plustost que *plusieurs en transirent.*

MODÉRATION.

J'ai mis au quatriéme livre de la traduction de Quinte-Curce, *expose en veuë ta vertu qui est assez connuë par tout ce qui vient d'estre dit.* Monsieur de Priézac vouloit que je misse *expose en veuë ta modération.* Mais le reste de l'Académie n'a pas esté d'avis que je suivisse en cela l'opinion de M. de Priézac. Voyez *continence.*

VERGOGNEUX.

Monsieur de Malherbe dit *les vergogneuses parties de nostre corps*. Je doute qu'il soit bon : mais sans doute *honteuses* est meilleur. *Vergogne* est plus supportable

sur tout dans de beaux vers, comme sont ceux-cy du mesme M. de Malherbe :

Quand un Roy fainéant, la vergogne *des Princes,*
Laissant à ses flatteurs le soin de ses Provinces,
Entre les voluptez indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on n'en fait point d'estime :
Et si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Chommer.

Chommer est bon pour une Feste, mais non pas au sens dont le vulgaire s'en sert à Paris, disant, *vous n'en chommerez pas*, pour *vous n'en manquerez pas : Vous ne chommerez point de sujets.* Et encore en ce mauvais sens on s'en sert par métaphore du vray usage, comme qui diroit, *Vous ne vous reposerez point pour cela*, qui est ce que l'on fait les jours de Feste que de se reposer.

Inculquer.

Ce mot est fort significatif, et beaucoup de gens le disent ; mais néantmoins il ne vaut rien et passe pour barbare. Nous n'en avons pourtant point qui exprime bien sa force. Car *imprimer* ou *répéter*, dont on se sert en sa place, n'ont garde de signifier ce qu'on appelle *inculquer*.

Consolider.

Consolider une playe, ou quelque autre chose, par métaphore, se dit tous les jours ; mais il ne s'escrit point parmy les bons Auteurs. Jamais M. Coëffeteau n'en a usé.

Voir *pour* tascher.

Monsieur de Malherbe dit, *Je conseille à ces pauvres*

gens ou qu'ils aillent plus viste en besogne, ou qu'ils voyent *d'obtenir un sursoy de la fin du monde pour achever leur dessein plus à leur aise.* J'ay de la peine à croire que cette façon de parler soit bonne : je sçay bien qu'on la dit ; mais il la faut mettre au nombre des mots qui se disent et qui ne s'escrivent pas.

Comme.

Comme pour *aussi bien que.* Je ne sçay s'il est fort bon ; mais il me semble que M. Coëffeteau n'en use jamais. M. de Malherbe s'en sert assez souvent. Il dit : *Flaminius voulut que l'on en sceust gré à son compagnon comme à luy*, pour dire *aussi bien qu'à luy.*

Emmy.

Emmy est un mot qui est d'ordinaire dans la bouche du peuple de Paris, qui dit *emmy les champs*, *emmy ces ruës*, et vient sans doute du Latin *in medio*, et semble avoir je ne sçay quelle force et énergie plus grande que *parmy* ou *dans*, ou quelqu'autre mot que ce soit dont l'on puisse user en sa place. Mais avec tout cela il ne vaut rien du tout à escrire, quoyque M. de Malherbe en ait souvent usé dans sa prose, et depuis luy une des meilleures plumes de nostre tems.

Un.

Je ne sçay s'il est bien dit : *Ils sont plusieurs officiers : qui en touche l'un, a quant et quant toute la Compagnie sur les bras ;* c'est ainsi que s'exprime M. de Malherbe ; ou s'il faut dire, *qui en touche un.* Je sçay bien que quand il n'est question que de deux personnes, il faut dire, *Qui touche l'un touche l'autre.* Mais quand il y en a plusieurs, l'usage est un peu plus douteux.

INTERCEPTES, INTERCEPTÉES.

Lettres interceptes ou *interceptées* ne vaut rien : il faut dire *surprises*.

NIGER, NIGERIE[1].

Monsieur de Malherbe a dit, *je vous entretiens de mes nigeries*. Ce mot vient du Latin *nugæ*, et l'on dit aussi *niger* pour *nugari ;* mais certes je n'en voudrois pas user, si ce n'est dans un style fort familier, parce que le mot est trop bas. J'aimerois mieux dire *niaiseries* et *niaiser*.

VOIRE, VOIREMENT.

Monsieur de Malherbe a dit l'un et l'autre, et ils sont fort bons tous deux.

JE *aprés le Verbe.*

Je au commencement de la période ne se met jamais aprés le Verbe, mais tousjours avant, *Or ay-je voulu faire cette différence*. Il faut dire, *Or j'ay voulu*. Je ne pense pas que *je*, ni aucun des Pronoms démonstratifs, ni au Singulier ni au Pluriel, se puisse jamais mettre aprés le Verbe au commencement de la période. Cela est bon pour *on*.

NY.

Aprés la négative qui va devant le Verbe, lors que l'on met divers Noms, il ne suffit pas de mettre *ny* au dernier ; il le faut mettre au premier, au second, au troisiéme, et à tous les autres. Exemple, Malherbe

[1] Ces mots ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de Nicod. C'est sans doute à la même racine que se rattache *nigaud*, dont Diez n'a pu déterminer l'origine. Voyez Littré, *Dictionnaire français* (art. *nigaud*). (A. C.)

dit, *se promettant que les autres Villes, parce qu'elles n'avoient murailles, armes*, ny *hommes qui les peussent deffendre*. Cela est hardi Il faut dire, *qu'elles n'avoient* ny *murailles*, ny *armes*, ny *hommes*, etc Il n'en est pas de mesme quand *ny* est aprés plusieurs affirmatives. C'est ainsi que le mesme M de Malherbe a dit, *Qu'y a-t-il de beau en une couronne, en un trousseau de verges, en un tribunal*, ny *en un chariot?* Ce qui me semble élégant, quoiqu'un peu extraordinaire.

Verbes actifs.

Quand plusieurs Verbes actifs sont employez de suite d'une façon absoluë et indéfinie, c'est-à-dire, sans qu'on leur fasse régir aucun cas; il n'est pas permis de faire régir un cas au dernier Verbe que l'on employe, parce qu'il en arrive un grand inconvénient, comme l'on verra par cet exemple, sans lequel il seroit fort mal-aisé de comprendre ce que je viens de dire, quoique j'aye tasché de m'expliquer le plus clairement que j'aye peu : *Au contraire, en matiere de livres, le plus impertinent est le plus hardi critique : le Lecteur ne se fait point prier pour dire son avis : il condamne, il approuve : il admire non pas ce qui est de meilleur, mais ce qui se trouve de plus proportionné à la foiblesse de son jugement*. Je dis que ces Verbes actifs, *il condamne, il approuve*, sont employez icy d'une façon absoluë et indéfinie sans régir aucun cas; et que par conséquent *il admire*, qui suit, devoit aussi estre employé de mesme façon comme il l'eust été si immédiatement aprés on eust ajouté, *sans sçavoir pourquoy il le fait :* Au lieu qu'ayant fait régir un cas à ce Verbe *il admire*, et n'en ayant point fait régir aux autres, il en arrive ce grand inconvénient, que par la loy d'une bonne construction le Lecteur ou l'Auditeur rapporte ce mesme cas à tous les Verbes précédens, à sçavoir à ceux-cy, *il condamne, il approuve*, ausquels néantmoins le sens fait bien voir qu'il ne se peut rapporter. On n'a qu'à lire toute la période pour en estre asseuré. Et en effet, j'ay veu un de mes amis, fort sçavant

d'ailleurs, mais qui n'entend guéres la pureté de nostre Langue, s'estre arresté tout court en lisant cette période, et y trouvant le defaut que je viens de remarquer. Tant que l'on peut, il faut parler clairement et nettement, qui est la premiére obligation à quoy celuy qui parle ou qui escrit doit satisfaire.

IMAGINER.

Plusieurs escrivent, *Je vous aime plus que vous ne sçauriez imaginer*. Il ne me semble pourtant pas bon, et je croy qu'il faut dire, *que vous ne sçauriez vous imaginer*. Et, *Il est plus heureux qu'on ne se peut imaginer ;* et non pas, *qu'on ne peut imaginer*. Au moins si ce dernier n'est pas une faute, il est certain que l'autre est incomparablement meilleur et plus François.

NUE *et* NUÉE.

Nuë et *nuée*, selon l'opinion de quelques-uns, sont différens, en ce que *nuée* ne se dit que lorsqu'elle est grosse de pluye et chargée d'orage ; et *nuë*, lorsqu'elle est claire et lumineuse, et qu'en un mot elle ne nous menace ni d'orage ni de pluye. Je croi qu'il est ainsi, et que l'usage nous le fait voir.

QUI.

Qui se doit tousjours rapporter au plus proche Substantif qui le précéde : de sorte que ceux qui le référent à un autre Substantif plus éloigné, comme sont souvent la plupart de ceux qui ne sçavent pas escrire avec netteté, commettent une des plus grandes fautes que l'on sçauroit faire en escrivant. Car par ce moyen ils font des équivoques et se rendent obscurs, qui est le plus grand de tous les défauts du style. On n'en voit que trop d'exemples dans les mauvais escrivains. En voicy un : *Ce je ne sçay quoy qui se trouve sur le visage des belles femmes, que l'on voit et qu'on ne peut exprimer*. Ce *que l'on voit* se rapporte à *ce je ne sçay*

quoy : et néantmoins il n'y a personne qui d'abord ne le rapporte à *femmes*, duquel il est plus proche. Pour éviter cela et pour escrire nettement, il falloit donc mettre *qui se voit*, afin qu'il ne peust pas se rapporter à *femmes*, qui est pluriel Mais ce n'est pas encore assez : car il y a une autre équivoque à oster. C'est que *visage* étant singulier, et *qui* en estant plus proche que de *ce je ne sçay quoi* où il se rapporte, on le pourra encore référer à *visage*. Pour empescher cela il faut le mettre au Puriel, et dire *visages*. Alors vous direz nettement, et sans équivoque : *Ce je ne sçay quoy qui se trouve sur les visages des belles femmes, qui se voit et qui ne se peut exprimer.*

Au reste, je maintiens que ce n'est point un scrupule ni une superstition que de vouloir que l'on observe cette reigle aux Pronoms relatifs, puis qu'elle fait qu'on s'explique clairement et sans ambiguité, qui est la premiére chose que l'on doit prétendre en parlant ou en escrivant; et qu'outre cela vous n'estes jamais repris ny ne le pouvez estre de l'observer, et vous le pouvez estre justement de ne l'observer pas.

Il y a encore une autre exception, à sçavoir quand le Verbe tout seul ou avec quelque autre mot qui le suit, convient au Substantif le plus éloigné, et nonpas au plus proche. Car alors, encore que les deux substantifs soient de mesme nombre, il n'y aura point de faute, parce qu'il n'y aura point d'équivoque, ny par conséquent d'obscurité, qui est le seul point auquel consiste la faute. Exemple, dans M. Coëffeteau en la vie de Néron, *C'estoit une chose indigne à luy de souffrir que les soldats s'attribuassent le pouvoir de créer un Empereur, qui n'appartenoit qu'au Sénat et au Peuple Romain.* On voit bien qu'en cet exemple, *qui*, quelque proche qu'il soit d'*Empereur*, ne s'y rapporte néantmoins pas, mais à *pouvoir*, qui est le substantif le plus éloigné : et toutefois il n'y a point de faute, parce que le Verbe *appartenoit* qui suit, ne peut convenir qu'à *pouvoir*, et non pas à *Empereur*, estant mesme suivi de ces deux autres paroles *qu'au Sénat*, etc.

Mais quand le Verbe conviendroit à tous les deux pourveu qu'il y ait quelque mot proche du Verbe, ou mesme dans toute la période, qui ne convienne qu'au plus éloigné, il suffit, parce qu'il oste l'équivoque : et enfin, toutes les fois que l'équivoque est telle qu'elle ne se peut pas éviter quant à l'ordre et à l'arrangement des paroles, mais que le sens supplée à ce defaut-là, parce que ce qui va devant et aprés fait entendre clairement ce que l'on veut dire, alors l'équivoque n'est point vicieuse, parce qu'elle n'engendre point d'obscurité, qui est son seul vice. Je viens d'en donner un bel exemple sans y penser, quand j'ay dit : *pourveu qu'il y ait quelque mot proche du Verbe, ou mesme dans toute la période, qui ne convienne qu'au plus éloigné*. Car *qui* ne se référe là ni à *periode*, qui est le plus proche substantif, ni mesme à *Verbe*, qui va devant, mais à *mot*, qui est le plus éloigné des trois. Et qui plus est, il n'y a point de différence de nombre ny de genre aprés le Pronom, par le moyen de laquelle on puisse discerner auquel des Substantifs il se rapporte, ny mesme le Verbe *convienne*, de soy n'est pas en cet endroit là, qu'il ne puisse servir et estre appliqué aussi bien à *période* et à *Verbe* qu'à *mot*; et avec tout cela cette période est tres claire et tres-intelligible, parce que l'équivoque n'est qu'en la construction des mots, et non pas au sens des paroles, qui est net et sans ambiguité. En voici encore un exemple tiré de M. Coëffeteau en la vie d'Auguste : *Ce qui regardoit les armées d'Antoine et de Lépidus, qui avoient servi sous César*. Ce *qui avoient* se rapporte à *armées*, et non pas à *Antoine* et à *Lépidus*, quoyque plus proches, et qu'il n'y ait rien que le sens tout seul, lequel par ce qui précéde fait voir que ce *qui* se réfère à *armées*, on pouvoit mettre *lesquelles*, mais il eust esté plus rude.

Et ces sortes d'équivoques, quant au sens, se rencontrent en toutes les Langues parmi les bons Autheurs, et mesme dans Cicéron. Mais c'est une chose digne de remarque, que pour l'ordinaire, quand une équivoque ne se peut éviter, elle n'est point vicieuse,

parce qu'il se rencontre en ce cas là que le sens supplée au defaut des paroles.

INÉBRANLÉ.

Inébranlé que dit M. de Malherbe, ne vaut rien.

NETTIR *pour* NETTOYER.

Nettir pour *nettoyer* est un fort mauvais mot, dont usent presque tous nos Courtisans, et particulierement ceux des environs de la riviére de Loire, où l'on le dit communément.

TOUS DEUX *et* TOUS LES DEUX.

Il y a de certains endroits où c'est une faute de ne dire pas *tous les deux*, et de dire *tous deux*. Il y en a d'autres où l'un et l'autre se disent, et d'autres où il faut mettre *tous deux*, et non pas *tous les deux*. Il est aisé de donner des exemples des trois; mais il n'est pas bien facile d'establir une reigle certaine pour cela. Donnons toujours les exemples, et après cela nous chercherons la reigle : *Le Roy a des Sujets Catholiques et Huguenots*; *il compose ses armées de* tous les deux *sans distinction*. Ce seroit une faute là de dire *tous deux*, *Tel et tel ont querelle*, *Je suis amy de tous deux*, *et de tous les deux*. L'un et l'autre me semblent bons.

INTRÉPIDE.

Intrépide que dit M. de Malherbe, ne vaut rien.

ASPRETÉ.

Aspreté n'est pas bon parmy ceux qui ont soin de la douceur du langage : il a luy-mesme ce qu'il signifie.

Pancher.

Pancher est un Verbe neutre, et non pas actif. Exemple, *Rien ne le peut pancher*. Il faut, *Rien ne le peut faire pancher*. C'est une faute ordinaire aux Gascons et à leurs voisins, de faire les Verbes neutres actifs.

Aage.

Aage est toujours masculin. M. de Malherbe dit : *Quoique l'aage passé raconte*. Et il ne faut pas aller voir au contraire ces vers du mesme M. de Malherbe dans les larmes de Saint-Pierre :

> *Henry de qui les yeux et l'image sacrée*
> *Font un visage d'or à* cette aage *ferrée*.

Car outre qu'il ne l'a jamais fait féminin ni en prose ni en vers qu'en ce seul endroit, on ne peut tirer aucune authorité de cette Piece, laquelle, s'il vivoit, il desavoüeroit toute entiére comme indigne de tenir rang parmy ses autres Poëmes. Aussi faut-il croire que ceux qui l'y ont mise, n'ont pas eu dessein de l'exposer au Public pour la gloire de son Auteur, mais plustost pour le profit de plusieurs, qui voyant une si grande disproportion entre cet Ouvrage et les autres qui sont sortis d'une mesme main, ne seront pas si tost rebutez ny découragez de leurs premiers essais, pour mauvais qu'ils soient, s'ils ne leur ont pas réussi ; mais auront lieu d'espérer qu'à l'exemple de M. de Malherbe, ils ne laisseront peut-estre pas de parvenir à une grande perfection aprés de si malheureux commencemens. Car il ne faut pas douter qu'il n'ait fait ces vers-là lors qu'il commençoit à écrire. Il n'y a pas une Stance qui n'en fournisse des preuves. Mais c'est le malheur des grands Hommes, qu'aprés leur mort on fait imprimer indifféremment toutes leurs Œuvres, quoiqu'eux-mesmes en ayent condamné la pluspart, sur lesquelles il est extréme-

ment injuste de leur faire leur procés, comme l'on fait tous les jours nonobstant leur desaveu. On s'imagine qu'il ne peut rien sortir de l'esprit de ces grands Personnages qui ne soit bien receu, et mesme admiré (comme du corps du cerf, où l'on dit qu'il n'y a rien qui ne soit bon et qui ne serve à quelque chose) néantmoins parmi les productions des meilleurs esprits il s'y rencontre souvent des avortons, et des monstres, si à la façon des éléphans on n'a porté son fruit neuf ou dix ans pour le produire accompli, ou qu'à l'imitation de l'ourse on ne l'ait plusieurs fois relesché pour le former.

Exercite.

Exercite pour *armée* est un bon mot François dont Amyot et M. Coëffeteau usent fort souvent, et que j'ay oüy dire plusieurs fois à la Cour non seulement aux hommes, mais aussi aux femmes. Je sçay bien que quelques-uns de nos Escrivains ne l'approuvent point: mais certes ils ont tort, puis qu'il a pour luy les deux parties dont se compose l'usage, à sçavoir les bons Autheurs et la Cour. Ce n'est pas qu'il n'en faille user avec jugement, et que si l'on pensoit s'en servir aussi librement que d'*armée*, ce ne fust une faute qui mesme seroit ridicule. Mais que l'on remarque de quelle façon en usent Amyot et M. Coëffeteau, et l'on trouvera qu'ils s'en servent de fort bonne grace, et que dans l'Histoire la majesté du stile ne souffre pas seulement, mais aime des mots de cette étoffe qui ne seroient pas bien receus dans une lettre ou dans un simple discours : Outre que les narrations des batailles obligent à répéter si souvent le mot d'*armée*, qu'on est bien aise de pouvoir changer quelquefois de terme, pour éviter le vice de la répétition des mots. J'en rapporteray un exemple de M. Coëffeteau en la vie d'Auguste, duquel il dit *qu'il fit secrettement jurer les soldats qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les* exercites *qui avoient esté à son pére : ce qui regardoit les armées d'Antoine et de Lépidus qui avoient servi sous*

César. Il n'a pas dit, *qu'ils ne porteroient jamais les armes contre les armées*, pour éviter la cacophonie et la rudesse qu'il y auroit à mettre *armes* et *armées* si proches l'un de l'autre, comme j'en laisse le jugement à l'oreille, pour peu qu'elle soit délicate. Il n'a pas peu aussi changer cette façon de parler, *qu'ils ne porteroient jamais les armes ;* parce qu'en cet endroit c'est un terme essentiel qui ne se peut éviter par aucune circonlocution ou détour de paroles qui ne fasse tort à la chose que l'on veut exprimer. Il n'a pas peu non-plus éviter le mot d'*exercites*, en disant *contre les troupes* ou *contre les gens de guerre qui avoient esté à son pére*. Car ni *troupes* ny *gens de guerre* n'eussent pas suffisamment exprimé ce qu'il falloit dire, qui estoient des armées entiéres, et non-pas simplement des troupes ny des gens de guerre, comme il se voit clairement par les paroles suivantes, *ce qui regardoit les armées d'Antoine et de Lépidus qui avoient servi sous César*. Il est bien vray que sans la rencontre de ces deux mots, *armes* et *armées*, M. Coeffeteau se seroit premiérement servi du mot ordinaire *armées* et puis se voyant obligé de le répéter, auroit employé en second lieu *exercites*, selon cette belle et délicate reigle, non de Grammaire mais d'Eloquence, à quoy peu de gens prennent garde, qui veut que *quand une chose se peut dire par plusieurs synonimes*, c'est-à-dire en plusieurs différentes façons, *on se serve premiérement de la meilleure façon de toutes avant que de se servir des autres* Et la raison en est excellente et selon le sentiment et l'expérience d'un chacun. C'est qu'il n'y a rien qui contente tant le lecteur ou l'auditeur mesme d'une fort médiocre capacité, que quand pour exprimer une chose il voit que l'on se sert du mot propre, ou de la façon de parler la plus convenable de laquelle luy-mesme se persuade qu'il auroit usé s'il eust eu à dire cette mesme chose. Comme au contraire il demeure mal satisfait quand on employe quelque terme auquel il ne s'estoit pas attendu ; si bien que pour luy plaire, qui est tout le but de l'éloquence, il faut premiérement luy donner

cette satisfaction de le servir à souhait, en usant d'abord de la meilleure de toutes les façons de parler dont on peut user pour exprimer une chose ; et aprés il faut employer l'autre terme qui n'est pas si bon. Et s'il y a plusieurs synonimes et plusieurs différentes façons de parler qu'on ait besoin d'employer, il faut tousjours que la meilleure soit mise en œuvre, et ainsi par ordre toutes les autres qui restent jusques à la fin. Cette reigle est si nécessaire particuliérement en nostre Langue, qui est la plus religieuse de toutes à éviter la répétition des mots dont les Grecs et les Latins et Cicéron mesme n'ont pas grand soin, que j'ay esté bien-aise de ne la laisser pas échapper à la premiére occasion que j'ay eue de la remarquer. A quoy il faut encore ajouster ce mot, qu'il s'ensuit de cette reigle, que c'est une faute à quiconque aspire à la perfection de l'Eloquence, de n'exprimer pas les choses de la meilleure façon dont elles peuvent estre exprimées. Ce qui doit estre entendu dans le genre du stile convenable au sujet. Car une façon de parler seroit excellente au plus haut point dans une Harangue ou dans une Histoire, qui dans une Lettre familiére non seulement ne seroit pas excellente en ce degré-là, mais pourroit estre vicieuse.

Mais pour revenir à nostre *exercite*, je soutiendray hardiment qu'il estoit impossible de dire ce qui est exprimé dans l'exemple que j'ay proposé de M. Coëffeteau, qu'on ne répétast importunément *armées* par deux fois, si on ne se fust servi du mot d'*exercites* comme d'un bon mot usité à la Cour et par les Autheurs approuvez. Ce que j'ay bien voulu déduire un peu au long pour le deffendre contre quelques-uns de nos meilleurs Escrivains qui le condamnent absolument comme barbare, parce qu'ils ne croyent pas qu'il soit en usage comme il est.

ARRHES *ou* ERRES.

Il faut tousjours escrire *arrhes*, et non *erres*, quoiqu'on prononce ce dernier. *Erres* veut dire autre

chose dans la chicane, *les derniéres erres d'un procés.*

En *Préposition.*

En préposition devant l'Adverbe *si*, lors qu'il a un Adjectif, ne se peut mettre en prose que l'on ne mette l'Adjectif *un* entre *en* et *si*. Cette reigle, quoiqu'exprimée le plus clairement que j'aye peu, seroit néantmoins difficile à comprendre sans exemple : mais l'exemple le va faire entendre d'abord. M. de Malherbe dit : *Aussi-bien crois-je qu'en si belle et si grande compagnie où elle fut portée, s'il y en eust eu non pas une seule, mais un muid, il se fust trouvé à qui en bailler.* Il faut dire sans doute, *Aussi bien crois-je qu'en* une *si belle et si grande compagnie*, et non-pas *qu'en si belle et si grande compagnie.* J'ay ajousté à la reigle cette restriction *en prose*, parce qu'en vers non seulement il n'est pas vicieux, mais il est aussi élégant que commode, ainsi que l'on peut voir en une infinité d'endroits aux Ouvrages de M. de Malherbe, qui à force de s'y estre accoutumé dans la Poësie, est bien digne d'excuse s'il luy est quelquefois échappé d'en user en prose. Il y a bien d'autres choses qui sont des vices en l'un, et des ornemens en l'autre. Ce n'est pas qu'absolument il faille condamner en prose cette façon de parler : car on dira fort bien, *Il ne se faut pas arrester en si beau chemin, Le moyen de s'ennuyer en si bonne compagnie.* Et si l'on mettoit *un* ou *une*, il ne feroit pas si bon, ou pour mieux dire, il ne vaudroit rien. Mais pour une fois qu'il sera bon ainsi, il sera mauvais cent fois ; et pour discerner quand il le faut mettre ou non, il semble qu'on peut faire cette reigle, que lors que le sens est terminé au Substantif qui est précédé de son Adjectif et de *si* et d'*en*, comme aux exemples que je viens d'alléguer, *Il ne faut pas s'arrester en si beau chemin, Le moyen de s'ennuyer*, etc. on peut et on doit laisser *un* : mais quand le sens ne se termine pas au Substantif, et qu'il y a quelque chose ensuite, comme en l'exemple de M. de Malherbe, alors il faut mettre *un*.

SUADER.

M. de Malherbe le dit, mais il ne vaut rien.

AVENIR.

On dit aux siécles *avenir*, et non pas *à avenir*, comme on a dit autrefois et comme plusieurs escrivent encore ; ny *à venir*, comme escrivent quelques autres. On n'en fait qu'un mot qui est indéclinable, et qui sert à tout nombre et à tout genre. Il passe pour Adverbe. M. de Malherbe dit : *Nous ne pouvons pas deviner ce qui nous est avenir*. Cela ne me semble pas bon : il faut dire *ce qui nous doit avenir*, ou *ce qui est avenir*.

ELUDER.

J'ay mis dans la traduction de Quinte-Curce en parlant d'Alexandre qui coupa le nœud Gordien, *Ou il éluda l'Oracle, ou il l'accomplit*. Quelques Académiciens trouvoient à redire sur cet *éluder* qui leur déplaisoit : mais M. Chapelain, M. Patru, M. de Gombaud, et autres, tiennent qu'on ne peut mieux mettre ces paroles, et ils disent que le mot d'*éluder* est excellent, et particuliérement là.

SOMME *pour* SOMMEIL.

Somme pour *sommeil* est fort bon à dire et à escrire. *Je dors d'un bon somme* est bien mieux dit que *d'un bon sommeil*, qui néantmoins ne seroit pas mauvais. Il est vray que l'usage de *sommeil* a plus d'étenduë, et qu'on le dit en beaucoup de lieux où il ne faudroit pas dire *somme*. Par exemple on dit *je suis accablé de sommeil*, et non *de somme*. Il semble que le vray usage de *somme* est tousjours avec une épithéte, et qu'il se plait avec le Verbe *dormir*, comme en l'exemple que j'ay rapporté : et ainsi l'on dira pareillement, *je dors d'un mauvais somme*.

AN *et* ANNÉE.

An et *année* ne s'employent pas indifféremment. On dit toujours *an* avec le nombre. Par exemple on dit *un an*, *deux ans*, *vingt ans*, *mille ans*, et non *mille années*, *cent années*, etc. Il est vray que lors qu'aprés *ans* il y a quelque chose qui suit, non seulement ce n'est pas une faute de dire *années*, mais il est mieux dit qu'*ans*. Par exemple, *Vint années de service m'ont acquis les bonnes-graces de mon maistre*, est mieux dit que *vint ans de service*, etc. De mesme *deux années*, *vint années*, *cent années de suite*, est mieux dit que *deux ans de suite*.

Quand il y a un article devant le nombre, il faut encore dire *années*, et non-pas *ans*. Exemple : *Les vint années que j'ay été absent*, et non-pas *les vint ans*, etc.

Quand il y a aussi une épithéte après, il faut dire *années*, et non *ans*, comme *Voilà deux années fort pluvieuses* est mieux dit que *Voilà deux ans fort pluvieux*, etc.

On pourra donc faire ainsi la reigle, qu'il faut tousjours dire *an* avec le nombre quand le sens finit aprés *ans*, en sorte qu'on y puisse mettre un point, ou du moins une virgule. Par exemple, on demande, Combien y a-t-il que vous ne l'avez veu ? On répond, *Deux ans*. Il y a là un point aprés *ans*, parce que le sens est parfait. Et si on disoit *deux années*, on ne parleroit pas François. Aussi quand je diray, *Il y a vint ans que je n'ay esté en mon païs*, je parleray bien, parce qu'il y a une virgule aprés *ans* : et si je disois, *il y a vint années que je n'ay esté*, etc. il ne vaudroit rien : de mesme, *il y a trente ans depuis une telle chose jusques à une telle*, et non *trente années*. Mais quand *an* ou *ans* a une suite qui ne souffre point de virgule entre deux, comme *vint ans de service*, *deux ans de suite*, *deux ans d'abondance*, alors il faut dire *vint années de service*, *deux années de suite*, *deux années d'abondance*.

Que si l'on se sert du nombre adjectif, et qu'on le

fasse précéder, il faut toujours dire *année*, et jamais *an*. Par exemple, *la première année*, *la vintiéme année*, *la centiéme année*, et non *an*.

Quand il y a quelque épithéte devant ou aprés, où quelque Pronom quel qu'il soit, il faut aussi tousjours dire *année*, et non-pas *an*. *Nous avons eu une bonne année*, et non *un bon an*. *O que ces années sont longues*, et non *que ces ans sont longs*. *C'est mon année*, et non *c'est mon an; cette année*, et non *cet an; plusieurs années*, et non *plusieurs ans*, et ainsi de tous les autres.

Il y a seulement une exception quant à l'épithéte, en certaines façons de parler que l'usage a introduites : comme par exemple de dire *le bon an* au commencement de l'année, et *le bout-de-l'an malheureux ou bienheureux*, parce que l'on a accoustumé de dire *le bout-de-l'an*, et *le premier jour de l'an arrivé*. Car l'on dit d'ordinaire *le premier jour de l'an*. Mais cette exception n'a lieu qu'en trois ou quatre endroits seulement, qui sont ceux que je viens de noter. Ce qui n'empeiche pas que la reigle que j'ay dite ne subsiste dans la vaste étenduë des Adjectifs et de toutes sortes de Pronoms.

En Relatif.

Cette particule est merveilleusement commode parmi nous; et comme chaque Langue a ses avantages et ses défauts, on peut mettre ce petit mot au nombre des façons de parler en quoy nostre Langue surpasse les autres, et non seulement les vulgaires, comme l'Espagnole et l'Allemande (excepté l'Italienne qui se sert de *ne* au mesme sens) mais aussi la Gréque et la Latine. Par exemple, *L'argent est un instrument nécessaire pour faire de grandes choses : ceux qui* en *ont*, etc. Je ne sçay de quelle partie de l'Oraison elle est; mais elle approche plus de l'Adverbe que d'aucune autre.

Les Latins sont contraints d'employer deux ou trois mots pour cela, ou de laisser la chose indéterminée, qui est un grand défaut auquel tombent aussi les Es-

pagnols : car ce n'est que quelquefois qu'ils expriment la vertu de cette particule par l'article relatif qui se rapporte au mesme mot auquel se rapporte nostre *un*, mais imparfaitement ; parce que l'article spécifie trop une chose qui de soy est générale : Comme si je dis *Teneis dineros*, on me répond *No los tengo*. Qui ne voit que ce *los* est un article ou un Pronom défini qui emporte la signification d'une chose déterminée, définie et spéciale, et que lors qu'on dit *Teneis dineros*, le mot de *dineros* est indéfini et est employé dans une étenduë fort générale : Au-lieu que cela n'arrive pas à nostre *en* : car si je demande, *Avez-vous de l'argent ?* et que l'on me réponde, *Je n'en ay point*, la réponse se trouve conforme à la demande, en ce que l'une et l'autre sont indéterminées, indéfinies et ne spécifient rien : Au-lieu qu'en Espagnol *los* rend une réponse définie et spécifiée à une demande qui ne l'est point. Bien souvent M. de Malherbe oublie cette particule : *Si vous aviez d'aussi pertinentes raisons de vostre silence comme j'ay du mien*. Il faut *comme j'en ay du mien*.

A LA MIENNE VOLONTÉ.

A la mienne volonté, pour l'*utinam* des Latins, est une ancienne façon de parler purement Françoise, dont M. Coëffeteau use souvent. Toutefois plusieurs la condamnent aujourd'huy jusques à la vouloir faire passer pour ridicule. Car ils disent que ces Pronoms possessifs *mien*, *tien*, *sien*, ne se trouvent jamais entre l'article défini et un Nom substantif. Par exemple, qu'on ne dit pas *le mien pére*, et ils ont raison, et par conséquent qu'on ne peut dire en bonne syntaxe, *A la mienne volonté*. Mais, comme nous avons dit ailleurs, Autre chose est parler grammaticalement, et autre chose parler François ; ces exemples des façons de parler qui sont directement contre la Grammaire, lesquelles ne laissent pas d'estre bonnes, et mesme plus élégantes que les autres sont fréquens non seulement en toutes les Langues, mais encore en la nostre.

Ils auroient donc tort de se moquer de cette phrase, et de la condamner pour cette raison, s'ils n'en apportoient une meilleure, qui est qu'on ne la dit plus à la Cour. En ce cas-là il n'y a rien à répliquer, suivant la définition que nous avons donnée de l'usage. Mais il n'est pas vray qu'à la Cour on ne le dit plus : Néantmoins comme j'avouë qu'il n'y est pas aussi beaucoup usité, et que d'ailleurs il est desapprouvé de force gens, je ne voudrois pas en user. Nous avons en sa place *Plust à Dieu*, encore qu'il y ait des endroits où l'on ne s'en peut pas servir : comme quand on souhaite de mauvaises choses, pour l'événement desquelles on ne peut user de ce terme sans impiété, et sans blasphéme, parce que *plaire à Dieu* en ce sens n'emporte pas avec soy une simple permission de Dieu, mais une volonté absoluë, laquelle il ne contribuë jamais au mal. Et pour montrer clairement que *plaire* en cette phrase et en d'autres semblables signifie *vouloir*, et non pas *permettre*, c'est qu'on dit, *Vous plaist-il me permettre?* Comme pour dire plus civilement, *Voulez-vous me permettre?* Au-lieu que s'il signifioit une permission, on ne pourroit pas le joindre au mot de *permettre*, non-plus que de dire, *Permettez-vous de me permettre?* qui seroit une façon de parler monstrueuse, et qui n'auroit point de sens. Il est vray que puisqu'il ne faut point faire de mauvais souhaits, il n'est que bon qu'il n'y ait point de termes pour les exprimer.

SUS, SUS PIED.

Il faut dire *mettre une armée sus pied*, et non-pas *surpied* ny *sur les pieds*. Et M. de Malherbe ayant dit dans sa Traduction de Tite-Live, *Du tems que Philippe estoit encore sur ses pieds*, il a mal parlé. Il falloit, *estoit encore sus pied*. Et c'est icy la seule exception qu'il y ait à cette reigle générale : Qu'il faut tousjours dire *sur*, et non *sus*, quand c'est une préposition qui va devant le Substantif. Comme, *Il luy a mis la couronne* sur *la teste*, et non *sus la teste*. Je sçay bien que

ceux qui n'ont aucun soin de la politesse du langage, dont le nombre est infini, négligeront cette Remarque, et se serviront du premier qui leur viendra au bout de la plume : mais je sçay bien d'ailleurs que M. le Cardinal du Perron, M. Coëffeteau, et généralement tous ceux qui se rendent exacts en la pureté de nostre Langue, ne se servent jamais de *sus* pour préposition auprès des Noms. Ils disent tousjours *sur*. Il est vray que l'on dit *courir sus aux ennemis*, comme je l'ay déja remarqué : mais qui ne voit que *sus* en ce lieu-là ne tient point lieu de préposition, puisque l'on se sert de cette mesme phrase, en disant, *Il leur a couru sus*. Ce que l'on ne diroit pas si *sus* estoit là une préposition, qui ne va jamais toute seule, et qu'elle ne soit suivie immédiatement du mot qu'elle régit et précéde, comme son Nom mesme de préposition le signifie et le dénote assez.

AUTOMNE *de quel genre.*

Automne est tousjours féminin, *L'Automne a été fort belle, Nous avons eu une Automne pluvieuse.*

Suppression d'article.

M. de Malherbe dit, *Vous tourniez le visage vers la Provence*. Il ne faut point d'article devant *visage*, et il faut dire, *Vous tourniez visage vers la Provence.*

AFFECTÉ *et* AFFÉTÉ.

Ce sont deux mots ausquels beaucoup de gens se trompent, parce qu'y ayant quelque apparence qu'*afféte* vient d'*affecté*, d'autant qu'il n'y a point d'*afféterie* sans *affectation*, ils les confondent ensemble : et cependant on dit *une femme afétée*, et non-pas *affectée*. Et la différence est si grande, que celuy-cy a la signification passive, et l'autre l'a active. On dit aussi un stile *affété*, et *affecté* ne vaudroit rien en ce sens-là.

MOLLIR, AMOLLIR, *et* SE PIQUER DE QUELQUE CHOSE.

Mollir est nouveau, et il s'introduit fort depuis peu pour dire *ployer*, *fléchir*. Exemple, *C'est un esprit qui ne mollit point*, c'est-à-dire *qui ne ploye point*, *qui ne fléchit point*, *inflexible*. *Amollir* est tousjours actif : mais *mollir* est neutre. Je ne l'ay jamais leu dans aucun bon Autheur, et je ne voudrois pas me haster de l'escrire. Ce mot peut mesme servir d'exemple à cette reigle qu'il faut observer entr'autres en escrivant, de n'user pas de plusieurs mots ou de plusieurs façons de parler nouvelles de la Cour, sur-tout si l'on escrit d'un stile grave et sérieux. Je ne voudrois pas escrire pour rien du monde, *Il se pique de bravoure*, qui est une façon de parler de nos Courtisans. Il n'est supportable que dans une Lettre, et encore faut-il que ce soit en raillant : ny je ne voudrois jamais escrire, *Il se pique de chanter* ou *de faire mieux des vers que personne du monde;* parce que cette phrase est encore trop moderne : et il seroit à craindre que dans les Provinces on ne m'entendist pas, ou que les hommes doctes qui ne hantent point la Cour, ne m'entendissent point non-plus. C'est pourquoy en la définition de l'usage j'ay joint, *La façon d'escrire de la plus saine partie des Autheurs modernes*, parce que ce sont eux qui font choix des mots et des façons de parler de la Cour, et qui modérent et corrigent les défauts qui s'y rencontrent.

ALERTE.

Alerte est un mot que l'on dit assez communément, mais que je n'ay jamais veu escrit dans un bon Autheur, si ce n'est un qui en a usé et qui en a aussi été repris avec raison. C'est un mot barbare qui vient, comme je croi, de l'Italien ; mais qui n'est point encore bien naturalisé. Ceux qui s'en servent luy donnent divers usages dont je ne proposeray point d'exemples, parce qu'ils ne valent tous rien.

Son *Pronom.*

Son ne se met jamais avec un Pluriel, ou, pour mieux dire, ne se rapporte jamais à un Pluriel : et ainsi M. de Malherbe a mal dit : *Celuy qui est fol n'a pas tous les vices en son extrémité.* Il faut *en leur extrémité.*

Autre Remarque sur Son, sa, ses.

Son Pronom possessif en tout genre et en tout nombre s'employe quelquefois vicieusement par d'excellens Ecrivains qui n'y prennent pas bien garde, s'en servans au lieu du relatif *luy* et *leur*, et de l'article joint au Nom qui suit le Verbe. Quoique je pense avoir bien exprimé la chose, elle ne se peut néantmoins bien entendre sans exemple. Le voicy : *Un loup enleva un enfant sans entamer sa peau.* Je dis que c'est mal parler, et qu'il faut dire, *Un loup enleva un enfant sans luy entamer la peau.* En quoy vous voyez l'usage de la Remarque que je viens de faire : car au-lieu de *sa* Pronom possessif, il faut mettre *luy* Pronom relatif devant le Verbe *entamer* et mettre aprés le Verbe l'article du Nom qui suit, comme est icy *la peau.* La raison en est toute claire : c'est que le Pronom possessif *sa* fait une équivoque et se peut aussi tost entendre du *loup* que de l'*enfant*, et, qui plus est, se doit entendre du *loup*, puisqu'il est vray que si on entendoit parler de la peau du loup, on ne le diroit pas autrement : Au lieu que si on entendoit parler de celle de l'enfant, on diroit *sans luy entamer la peau.*

Il est vray que cela n'a lieu que lors que le Substantif qui suit le Verbe peut convenir à l'agent et au patient, comme *peau* convient icy au *loup* et à l'*enfant.* Car si ce Substantif qui suit le Verbe ne convient qu'à un, alors, parce qu'il n'y a point d'équivoque, il faut user du Pronom possesif. Par exemple : *Un loup enleva un enfant sans luy entamer*

la peau et sans déchirer ses habits, et non-pas *sans luy déchirer les habits;* parce qu'*habits* n'est point équivoque, et qu'il ne convient qu'à *enfant*: et pour le faire mieux juger, au-lieu de ces mots, *sans déchirer ses habits*, mettons *sans luy crever les yeux*, vous verrez qu'il faut dire ainsi, et non-pas *sans crever ses yeux* ou *sans luy crever ses yeux*, parce que ce mot *yeux* est équivoque et convient également au *loup* et à l'*enfant*.

Au reste, cette reigle qui me semble assez facile à observer en nostre Langue, (quoyqu'une des plus excellentes plumes de la France y ait quelquefois manqué) a sa pratique si mal-aisée en la Langue Latine, que ses meilleurs Autheurs y ont failli, et ont mis souvent *suum* pour *ipsius*, et *ipsius* pour *suum*. Ce qui est plus encore à remarquer et à admirer, c'est qu'Aulugelle, si je ne me trompe, Macrobe, et Laurentius Valla, excellens Grammairiens, sont tombez dans la mesme faute aux mesmes endroits où ils la reprenoient en autruy : comme je ne doute pas aussi que dans ces Remarques je ne péche aussi contre mes propres reigles : tant il est naturel à l'homme, et sur-tout à moy, de faillir.

ABISME.

Abisme est tousjours masculin, *C'estoit un grand abisme*, et non-pas *une grande abisme*, comme parlent quelques-uns.

SUPPLICIER.

Supplicier, pour *faire endurer le supplice*, *exécuter*, ne vaut rien, et est un de ces Verbes qui ne se peuvent pas former de leur Substantifs.

ATROCE, ATROCITÉ.

Atroce, épithéte de *crime*, est fort bon et usité par M. Coëffeteau, qui sans contredit est celuy de tous

nos Escrivains qui a escrit le plus purement, et qui s'est montré le plus religieux à ne jamais user d'un mot ni d'aucune façon de parler qui ne fust receuë à la Cour. Mais *atrocité* au Substantif n'est pas encore bon, je ne sçay si avec le tems il le pourra devenir.

Seul.

Seul suivi d'un Pronom relatif veut avoir l'article devant, *je suis* le *seul qui me puisse vanter*, et non *je suis seul qui me puisse vanter*. M. de Malherbe dit pourtant en parlant des femmes : *De tout ce que nous possédons elles sont* seules *qui prennent plaisir d'estre possédées.*

Apprendre.

Apprendre pour *enseigner* est fort bon, *Je luy ay appris les belles Lettres, Il luy apprend les principes de la Philosophie*. La raison ne le voudroit cependant pas, puis qu'*apprendre* a une signification seulement passive, *j'ay appris les Mathématiques, j'ay appris à servir Dieu*. Et il semble mesme que le sens actif ne devroit pas luy convenir. L'action et la passion ne pouvant guéres subsister en un mesme sujet : mais l'usage est le maistre.

Mille *pour* beaucoup.

On se sert ordinairement de ce nombre pour dire *beaucoup*. Par exemple, *Il m'a fait* mille *caresses, on luy a dit* mille *injures*, pour dire *force caresses* et *force injures*. Cela se dit et s'escrit tous les jours, et néantmoins M. de Malherbe condamnoit absolument cette façon de parler. Mais je puis dire avec tout le respect que l'on doit à sa mémoire, qu'il condamnoit un innocent, et qu'on n'est pas obligé de l'imiter en cela comme en mille autre choses dont il a enrichi nostre Langue.

Aucunesfois, souventesfois.

Aucunesfois est un mot qui commence à sentir le vieux et le rance, aussi bien que *souventesfois*. Il faut dire *parfois*, *quelquesfois*, *maintesfois*, *plusieurs fois*, qui sont tous en usage.

Mille *au figuré*.

Monsieur Coëffeteau disoit, *aprés mille fatigues et mille peines*. M. de Malherbe condamnoit cette façon de parler ; mais c'estoit à tort, puis qu'elle est usitée généralement de tout le monde.

Souvenance.

J'ay employé le mot de *souvenance* dans mon Quinte-Curce. Cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie. Il faut dire *souvenir* en prose, mais en vers *souvenance* est bon.

Ce *pour* il.

Ce pour *il* ne vaut rien. Par exemple on demande, *Quelle heure est ce?* Et celuy à qui on le demande, répond *quelle heure c'est*. Il faut dire, *Quelle heure est-il?* et répondre *quelle heure il est*. Mais parce que c'est une faute particuliére de quelques Provinces de France et de leurs voisins, nous traitterons à part des fautes qui ne se font que dans certains païs.

Massacre, massacrer.

Massacre ne se dit pas si proprement d'une personne que de plusieurs, si ce n'est que cette seule personne ait reçu plusieurs coups et qu'on se soit comme acharné sur elle. *Massacrer* au contraire se dit mieux d'une seule personne.

SI PEU *pour* CE PEU.

Monsieur de Malherbe dit, *Il ne faut rien prendre des Rois, que la fortune fait trop grands pour recevoir* si peu *que nous avons moyen de leur donner*. M. de Colomby Académicien en use encore ainsi, ce qui me fait douter que ce ne soit une façon de parler de Normandie : car *ce peu* me semble bien meilleur. Cependant comme j'avois employé dans ma Traduction de Quinte-Curce cette locution, *si peu*, en ces termes, *afin que* si peu *de prudence qu'il y ait parmy les Barbares ne soit pas frustré du tesmoignage de l'Histoire ;* l'Académie ne condamna pas absolument *si peu*, nonplus que, *Afin que* si peu *que j'ay me soit conservé* ou *ne se perde pas ; Afin que* si peu *que nous mangerons soit appresté proprement*. Quelques uns vouloient distinguer en disant que cette façon de parler estoit bonne quand elle estoit affirmative, mais non pas quand elle estoit négative. Cette distinction fut pourtant rejettée. D'autres ne demeurérent d'accord ny de *si peu* ny de *ce peu ;* mais tous furent bien d'avis que *le peu*, ny *ce peu*, n'ont pas la mesme signification que *si peu*. Pour mon passage, je le corrige ainsi par l'avis de M. de Giry, de M. de Gombaud, et de toute la Compagnie : *Afin que ce que les Barbares ont de prudence ne manque pas de sa recommandation*. M. de Giry disoit, *ne perde pas sa recommandation :* et M. de Gombaud a trouvé plus élégant de dire, *ne manque pas de sa recommandation*. Et je suis de son avis.

CAR[1].

Il y en a qui ont voulu retrancher ce mot, quoy

[1] « Ceux qui liront cette Remarque de M. de Vaugelas sur *car*, auront autant de sujet de s'étonner qu'elle n'ait point été imprimée en 1648 avec les autres du même auteur, qu'ils auront de contentement de la voir icy. Je croy que la raison qui engagea M. de Vaugelas à la supprimer, fut que M. de Voiture fit une fort jolie lettre sur la deffense de ce mot. » (*Note d'*ALEMAN.)

qu'il soit fort nécessaire en nostre Langue. Qui ne s'estonnera de cette bizarrerie ? et qui se seroit jamais douté qu'on en pust vouloir à ce terme, qui n'est pas moins nécessaire au discours que le feu et l'eau le sont à la vie ? Je ne veux pas dire qu'il y ait quelque apparence que l'on ne se sert guéres de la raison quand on condamne un mot sans lequel on ne peut raisonner. Chacun a ses infirmitez, et tel n'a pas raison en cela qui l'a en toute autre chose. Mais quoy qu'il en soit, on accusoit le bon-homme M..... [1] d'estre auteur du meurtre de *car* : dequoy il avoit conceu une telle colére qu'il s'en plaignoit à tout le monde, et m'a dit à moy plusieurs fois que pour se justifier pleinement de cette calomnie, il estoit résolu de faire un Sonnet qui commenceroit par *Car*. Ce n'est pas que quand il l'eust banni de ses Escrits, il l'eust pour cela banni de nostre Langue. Car, comme nous avons dit en quelqu'autre lieu, quand un homme seroit déclaré par les Etats Généraux du Royaume le Pére de la Langue et de l'Eloquence Françoise, il n'auroit pourtant pas le pouvoir d'oster ny de donner l'usage à un seul mot. Certes j'ay leu un juste volume tout entier d'un des plus excellens Esprits de ce tems, où je n'ay trouvé *car* employé qu'une misérable fois, qui sans doute lui estoit encore échappé ; veu qu'il fait bien paroistre par-tout ailleurs qu'il affecte de ne s'en point servir. Il est certain qu'il l'évite dextrement en beaucoup de rencontres, où j'avouë qu'il m'eust été impossible de m'en passer : mais néantmoins avec toute cette adresse, qui est plus à admirer qu'à imiter, il n'a sceu si-bien faire, que pour l'avoir fuï en un endroit, il ne soit tombé dans une grande obscurité, laquelle ayant été attribuée d'abord à quelque faute de l'Imprimeur, parce que ce n'est nullement la coustume de cet Autheur-là d'estre obscur (car son style

[1] « Je ne sais qui c'est. Les uns disent que c'était M. Chapelain, les autres que c'était M. de Priézac. » (*Note d'*Aleman.) Il est peu probable que ce soit ni l'un ni l'autre, surtout Chapelain, pour qui Vaugelas avait une grande considération. (A. C.)

brillé de toutes sortes de lumiéres) j'ay enfin trouvé, aprés en avoir bien examiné la cause, qu'elle ne procédoit d'autre chose que de la *reticence* qu'ils appellent, ou, pour mieux dire, de la suppression de *car*. Ce qui m'a paru tout visible, lors que l'ayant mis au lieu où je voyois qu'il manquoit, il m'a semblé que c'estoit un flambeau que je venois d'allumer, qui chassoit ces ténèbres et éclairoit toute la page. Mais il faut croire qu'il ne s'est abstenu de ce mot que pour se jouër et se donner le plaisir d'essayer s'il se sçauroit bien passer d'une chose si nécessaire, ou bien pour montrer la souplesse et la dextérité de sa plume qu'il manie comme il veut : et cela peut estre sur une gageure qu'il en avoit faite contre quelqu'un qui luy avoit maintenu qu'il étoit impossible de s'en abstenir, comme d'un des principaux liens du discours et du raisonnement. Car il s'en est servi depuis, comme fait tout le reste du genre humain (chacun en sa Langue) aux autres volumes qu'il a fait imprimer en suite sur le mesme sujet du premier où il l'avoit évité [1]. Que s'il se trouvoit encore quelqu'un qui demeurast opiniastre dans cette erreur et dans l'inimitié qu'il auroit conceuë injustement contre ce pauvre mot, de qui l'on tire de si grands services, et qui ne fait mal à personne ; qu'il se corrige par l'exemple et par les raisons que j'ay alléguées, et qu'il se réconcilie au plustost avec luy, ou bien qu'il se résolve d'avoir affaire au plus grand Prince des Poëtes de l'Empire Romain, qui s'en vient armé le combattre et le foudroyer avéc un *namque fatebor enim,* où *car* est employé deux fois en

[1] « C'est assurément M. Coëffeteau, dans son *Histoire romaine.* » (*Note d'*Aleman.) — Cette indication est assurément inexacte : jamais Vaugelas n'aurait dit de Coëffeteau : « Cet auteur-là. » Il y a ici une allusion évidente à Gomberville, qui était le principal adversaire de *car*, et qui prétendait ne l'avoir pas mis une fois dans son roman de *Polexandre*. C'est dans le premier volume de cet ouvrage que Vaugelas l'avait vu « employé une misérable fois ». D'autres l'ont trouvé encore une ou deux fois dans les volumes suivants. Vaugelas avait de l'estime pour Gomberville (voyez la Table des matières) ; mais pour Coëffeteau il avait plus que du respect. (A. C.)

trois mots, se servant de l'un sans doute par nécessité, et de l'autre par ornement; tant-s'en-faut qu'il crust que ce fust un mot de mauvaise-grace.

Il reste à dire surquoy se peuvent estre fondez, ou plustost quel prétexte peuvent avoir pris ceux qui l'ont condamné les premiers. C'est qu'il est passé en proverbe de raillerie dans la Cour de dire, *La raison en est car*, sans la sçavoir déduire ny en sortir à son honneur, comme aura fait sans doute autrefois quelqu'un de la Cour qui aura donné lieu à cette raillerie: si-bien que ce mot estant devenu ridicule dans ce proverbe, ils se sont imaginez qu'il en falloit aussi-bien fuïr l'usage que de *face* et de *poitrine*: parce que tout-de-mesme qu'on ne peut pas nommer ces deux Noms qu'à mesme-tems vous ne peigniez à la mémoire et n'exposiez à l'imagination deux sales objets; aussi l'on ne sçauroit dire *car* que vous ne vous attiriez par une certaine vertu sympathique ce qu'il y a de ridicule dans le proverbe. Mais tout ce raffinement n'est qu'une chimére et une pure resverie. Et voilà trop de discours pour deffendre une innocence reconnuë de tout le monde. J'ay peur qu'on ne dise que les autres ont tort de rejeter cette particule, et moy de m'y trop amuser.

Substantifs.

Deux Substantifs ne régissent pas le pluriel quand ils sont joints par *avec*. Exemple, *Lorsque la puissance se rencontre* avec *la volonté, elles sont capables*. Ce seroit une faute si *lorsque* ne sauvoit cette construction: mais s'il y avoit seulement *La puissance* avec *la volonté sont capables*, ce seroit un solécisme.

Cicatrice.

Jamais M. Coëffeteau n'a voulu user de ce mot: il le trouvoit trop rude et peu François, et néantmoins il est nécessaire, et nous n'en avons point d'autre pour exprimer ce qu'il veut dire: on le dit, plusieurs

bons Autheurs l'escrivent : pourquoy donc ne le diroit-on pas, n'y en ayant point d'autres ?

Chérissable.

Chérissable pour *aimable* est un mauvais mot dont il ne faut point user.

Quoy.

Quoy pour *ce que* ne vaut rien, comme quand on dit *quoy faisant,* pour dire *ce que faisant.*

Celuy *mal placé en tout genre et en tout nombre.*

Plusieurs abusent en deux façons de ce Pronom démonstratif, les uns le mettant aprés deux Substantifs de mesme genre et de mesme nombre, l'appliquent pourtant au plus éloigné. Par exemple, si l'on dit à un fils, luy parlant de son pére, *La source de sa libéralité augmente celle de vos finances;* le sens de ces paroles et l'intention de celuy qui les profére, est que *celle* se rapporte à *source* et non-pas à *libéralité*; et néantmoins, selon la raison et la construction grammaticale, il se doit rapporter au plus proche, qui est *libéralité*, et non-pas à *source*, qui est le plus éloigné. Que si le dernier Substantif estoit d'un autre genre que le premier, alors il n'y auroit point de faute : comme si l'on disoit, *La source de son honneur augmente celle de vos finances.* Car de cette façon il n'y peut avoir d'équivoque, ny par conséquent d'ambiguité, qui est la raison pour laquelle la façon de parler de l'autre exemple ne vaut rien. Que si le dernier Substantif est d'un autre nombre que le premier, et cependant d'un mesme genre, il ne suffit pas que le Pronom soit du mesme nombre que le Substantif plus éloigné. Par exemple, *La source de ses libéralitez augmente celle de vos finances*, parce que *celle*, quoyqu'au singulier, se peut rapporter à *libéralitez* qui est pluriel, *celle* n'estant pas comme un Adjectif qui doive

convenir en genre et en nombre avec son Substantif; mais au contraire il signifie un Substantif qui est *source* : au-lieu que, selon la construction grammaticale, il signifieroit *libéralitez.* C'est pourquoy l'équivoque y estant, et par conséquent l'ambiguité, cette façon de parler ne vaut encore rien.

Articles du Génitif.

Il faut prendre garde qu'il n'y ait pas trois Génitifs de suite, ou un Ablatif ou deux, qui avec un Génitif vous obligent à vous servir trois fois de suite d'un mesme article en quelque genre et nombre que ce soit. Par exemple, *je suis hors de la jurisdiction de la justice de Normandie.* Qui ne voit que cela est vicieux? et, pour parler plus proprement, qui peut ouïr cela sans que son oreille en soit offensée quand elle voit ces trois *de la* de suite? Que si au dernier Génitif il y a un Pronom possessif au lieu de l'article, comme, *je suis hors de la jurisdiction de la Ville de ma naissance*, il sera sans doute moins rude : mais encore faut-il l'éviter. Il est vicieux aussi à l'autre genre et au pluriel : mais moins, à cause que l'article n'estant pas double, la répétition en est aussi moins rude de la moitié. Exemple, *je suis sorti du ressort du païs du Turc, Je suis sorti des Terres des Princes des Barbares.* Le plus exact de tous nos Escrivains a fait une fois seulement cette faute, et encore au féminin.

PROU.

C'est un vieux mot François pour dire *assez*, dont plusieurs usent encore en parlant : mais il ne vaut rien à escrire.

QUELQU'UNS, QUELQU'UNES.

Quelqu'un et *quelqu'une* font au pluriel *quelques-uns*, et *quelques-unes*, et non-pas *quelcuns* et *quelcunes*,

comme escrivent plusieurs personnes, qui mesme ont la réputation de bien escrire.

TENDRETÉ, TENDREUR.

Tendreté ne vaut rien, *tendreur* encore moins : il faut dire *tendresse*.

SENTIR.

Sentir pour l'odorat, aussi bien qu'en tout autre sens, regit l'Accusatif, et non-pas le Datif, Il faut dire *sentir le vin*, et non-pas *au vin*.

TRAISTREUSEMENT.

Cet Adverbe ne vaut rien ; car il n'est point en usage à la Cour parmi ceux qui parlent bien, ny dans les bons Autheurs, et il ne faut que cela pour luy faire son procès et le condamner. Mais si l'on y veut ajouster la raison, c'est que les Adverbes qui viennent des Noms, se forment tousjours des Adjectifs communs, et du féminin quand il est différent du masculin, comme *bellement* de *belle*, *courageusement* de *courageuse*, *également* d'*égale*, et *fidellement*, *richement* de *fidelle* et *riche*, qui sont Adjectifs communs servans au masculin et au féminin. Or est-il que *traistreusement* n'ayant point cette formation-là, parce que le féminin de *traistre* c'est *traistresse*, et non-pas *traistreuse*, il s'ensuit que *traistreusement* est un mot barbare et contre l'usage et les reigles ordinaires de nostre Langue. On ne dit pas non-plus *traistressement* : et si on me demande comme on dira donc, je répondrai qu'il n'y a point de mot venant de *traistre* qui se puisse dire en Adverbe, si l'on ne veut se servir en sa place de *méchamment*, que j'avouë estre trop général et différent de *traistreusement*, comme le genre l'est de son espéce. Il faut donc user de circonlocution, et que là-dessus on ne blasme point nostre Langue d'estre stérile : car

toutes les Langues sont sujettes à cela et en fournissent mille exemples. Je ne veux alléguer que le *possibile* et l'*impossibile* des Latins, qui sont deux mots barbares parmy eux, dont les bons Autheurs ne se sont jamais servis, quoiqu'ils soient d'un usage si nécessaire ; mais ils ont emprunté le δύνατον et l'ἀδύνατον des Grecs.

Tympaniser.

Tympaniser pour publier et divulguer, est un mot de raillerie qui ne doit jamais estre employé en une matiére sérieuse.

Autrement.

Autrement est un mot dont M. Coëffeteau, à l'imitation d'Amyot, usoit souvent en un sens qui signifie *rabais*, avec ironie, comme vous verrez par les exemples que nous en donnerons. Ce mot se dit aussi à la Cour, et néantmoins M. de Malherbe le condamnoit absolument comme mauvais. Toutefois il en use souvent luy-mesme dans ses Bienfaits[1], pag. 2, *sans nous incommoder* autrement (c'est-à-dire beaucoup), *la volonté suffit à nous acquitter. Vologéses voyant bien que la voye des armes ne luy estoit pas* autrement *heureuse contre un si grand Capitaine*, dit M. Coëffeteau en la vie de Néron. On dit encore, *C'est un homme qui n'est pas* autrement *riche*, pour dire qu'il n'est guéres riche. Je ne sçay pourquoy M. de Malherbe rejettoit ce mot ; car il me semble qu'il a beaucoup de grace et d'emphase en ce sens-là, auquel les Italiens employent aussi fort heureusement leur *altrimente*, qui veut dire *autrement*.

Que *pour* avec.

Que ne se met pas tousjours bien pour *avec* et pour

[1] Traduction du *De Beneficiis* de Sénèque. (A. C.)

quelque autre préposition : *Dans la confusion* que *d'abord ils se présentent à elle.* Qui ne voit qu'il faut dire, *Dans la confusion* avec *laquelle d'abord elles se présentent à elle?*

Austére.

Monsieur Coëffeteau ne se sert jamais de ce mot-là que pour le vivre et pour les autres austéritez du corps : et luy-mesme m'a dit qu'il ne le pouvoit employer au sens dont beaucoup de gens usent disans, *il a une mine austére,* pour dire *rude* et *renfrognée ;* mais il dit seulement *Mener une vie austére*, *Sa façon de vivre étoit simple et austére*, *Cet Ordre est fort austére.* Et une preuve que c'est la propre signification de ce mot, c'est que l'on ne se sert point du Substantif *austérité* pour dire la rudesse d'un homme renfrogné et rébarbatif, encore qu'on se serve de l'Adjectif en appellant cet homme-là *austére :* outre qu'il est tout visible que quand on l'appelle ainsi, c'est par métaphore : comme si l'on vouloit dire que sa mine par sa rudesse fait autant de peur que feroit un visage have et défait par de grandes austéritez. Pour moy, je voudrois suivre l'avis de M. Coëffeteau, et n'en user jamais que comme il en use.

Pierreries.

Il ne faut pas dire *de la pierrerie* au singulier. Par exemple, *Il a de l'argent et de la pierrerie ;* mais, *Il a de l'argent et des pierreries.* Ce mot de *pierreries* ne se dit jamais au singulier pour signifier quoy que ce soit.

Donner la chasse, *ou* Donner chasse.

Donner la chasse aux ennemis, *Revenir de la chasse des ennemis*, *Au retour de la chasse des ennemis :* Toutes ces façons de parler sont fort ordinaires à M. Coëffeteau et à M. de Malherbe aussi, qui s'en servent sou-

vent aprés Amyot : mais il est certain qu'elles ne sont plus en usage aujourd'huy sur la terre, où l'on dit *pousser et poursuivre l'ennemi*, et que ce n'est qu'à la guerre qui se fait sur mer que l'on use de ce terme. On dit tousjours *Donner la chasse à un vaisseau*. Il est vray que presque tous les gens de marine disent *donner chasse*, et non pas *donner la chasse :* mais les bons Escrivains mettent l'article, et disent *donner la chasse*.

Personne.

Personne pris pour un Substantif féminin s'employe d'une façon digne de remarque, à sçavoir au singulier en parlant de plusieurs personnes. Par exemple on dira, *Le Prince a esté offensé en la personne de ses Ambassadeurs,* et non pas *aux personnes*. Et cela, à mon avis, parce que *personne* en cet endroit est relatif à la personne du Prince : Comme si l'on disoit, Le Prince n'a pas esté offensé en sa personne, mais en celle de ses Ambassadeurs. Qui est encore une bonne façon de parler. Ou plustost parce que les Ambassadeurs représentent une seule personne, à sçavoir celle du Prince. C'est pourquoy cette maniére de parler n'est usitée qu'en ces paroles *en la personne*, qui ont relation au Prince. Car on ne dira pas simplement, *On a outragé la personne des Ambassadeurs ;* mais *On a outragé les Ambassadeurs en leurs personnes*, lors qu'on parlera des Ambassadeurs sans aucune relation à la personne du Prince.

Culte.

Culte en matiére de Religion est un mot dont aujourd'huy tous nos bons Escrivains et Poëtes et Orateurs ne font nulle difficulté de se servir : mais M. Coëffeteau n'en a jamais usé, le rejettant à cause de sa rudesse et de sa mauvaise équivoque, en quoy l'on ne doit pas le taxer d'avoir été trop superstitieux, puisqu'il est vray que j'ay veu plusieurs personnes

de la Cour, et hommes et femmes, qui encore maintenant le condamnent comme luy, et ne le peuvent souffrir. C'est à-cause sans doute que ce terme est nouveau dans nostre Langue, et que non seulement Amyot n'en a point usé que je sçache ; mais qu'il n'y a pas dix ans qu'il commence à s'introduire, et à se naturaliser François. La nécessité qu'il semble que l'on a de ce mot pourra l'établir tout-à-fait. Nous en avons pourtant un en nostre Langue, lequel encore qu'il soit fort général et qu'il signifie plusieurs autres choses, ne laisse pas néantmoins d'être extrémement François et propre à exprimer ce que les Latins appellent *cultum*, c'est *le service de Dieu*. M. Coeffeteau l'a traduit de la sorte dans son Florus : *Ille sacra et ceremonias, omnemque cultum deorum immortalium docuit : Ce fut ce sage Roy qui enseigna la forme des sacrifices, les cérémonies, et tout ce qui concerne le service des Dieux immortels.*

Tres tous.

Très tous se dit pour dire *tous sans exception* : mais il ne vaut rien et ne s'escrit jamais.

Construction.

Cette construction me choque, *je vous en supplie tres-humblement, et de trouver bon*, etc. M. de Malherbe a parlé de la sorte.

A part moy, a part soy.

A part moy, à part soy sont fort bons ; mais il faut dire *part*, et non *par* : *Je disois à part moy*, comme si je voulois dire, *Je disois en moi-mesme. A part*, c'est-à-dire séparé et hors de la connoissance de qui que ce soit. Je ne dis pas cela sans sujet, ayant remarqué qu'il y a de bons Auteurs modernes qui imitent Desportes, qui dit entr'autres :

Je n'ay contentement qu'à blasmer l'inconstance,
Et demeurer tout seul, bastissant à part moy
Les estranges desseins d'un homme hors de soy.

Construction des Noms avec le Verbe.

Lors qu'en une période il y a un pluriel, et puis un singulier, mais qu'entre-deux il y a quelqu'autre chose qui les sépare que la conjonction *et*, par exemple *combien;* alors le dernier Substantif régit le Verbe, et non pas le premier, ni les deux ensemble. Par exemple, *Vous sçavez combien de raisons et de devoirs, et combien ma propre inclination me porte*, etc. C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *me portent*, nonobstant les pluriels précédens. Cela a quelque chose de semblable à la construction des deux Verbes qui régissent divers cas, parce qu'en l'un et en l'autre on sous-entend au cas et au nombre qui convient, le Nom et le Verbe qui suit.

AFFECTUEUSEMENT *et* AFFECTIONNÉMENT.

Affectueusement que tant de gens disent et escrivent, ne vaut rien, non plus qu'*affectionnément* qui est pourtant moins mauvais que l'autre.

Construction ou arrangement.

Le bon arrangement des paroles oste beaucoup d'équivoque, et par conséquent contribuë extrémement à la clarté du langage. Un de nos meilleurs Autheurs dit, *La Poësie arrive à sa fin qui est d'instruire et de plaire d'une façon toute particuliére.* Il y a là une équivoque qui engendre de l'obscurité : et quoique le sens l'éclaircisse toujours, on donne de la peine à celuy qui lit ou qui écoute : et c'est à celuy qui parle ou qui escrit de prendre cette peine, et non-pas aux autres. Qui ne croiroit d'abord que ces paroles? *d'une façon toute particuliére*, se rapportent à celles qui précédent immédiatement, *d'instruire et de plaire*, et

non-pas à celles-cy, *La Poësie arrive à sa fin*, ausquelles néanmoins il est certain qu'elles se rapportent. Comment falloit-il donc mettre? Je répons, En quelqu'autre façon dont le nombre est infini, par le moyen de laquelle on eust évité cette équivoque et cette obscurité. Mais si l'on se vouloit servir des mesmes mots, il faudroit dire ainsi : *La Poësie arrive d'une façon toute particuliére à sa fin, qui est d'instruire et de plaire*. Que si l'on dit que cette période ne sonne pas si-bien que l'autre, l'on répond qu'il n'est pas question de contenter l'oreille au préjudice de l'esprit, lequel il faut satisfaire premiérement; et après avoir satisfait au principal, qui est la perspicuité, on satisfera aux accessoires.

Appeller a tesmoin.

Appeller à tesmoin est bon, et non-pas *pour tesmoin*, on dit aussi *prendre à tesmoin*, et non pas *pour tesmoin*, comme escrit une de nos plus excellentes plumes.

Que *aprés* sans doute.

Que se doit tousjours mettre aprés *sans doute*, quand *si* a précédé. Exemple, *Si cela eust esté, sans doute* que *les ennemis eussent eu de l'avantage :* et non, *sans doute les ennemis eussent eu de l'avantage*, comme l'a escrit un de nos plus excellens Ecrivains : ce qui me l'a fait remarquer.

Assener.

Assener est un bon mot, et il n'est pas seulement d'Amadis, comme le prétendent quelques-uns, M. Coëffeteau s'en sert assez souvent.

Que *trop souvent employé.*

Que soit Pronom relatif, soit conjonction, estant mis

trop souvent dans une période, la rend trop longue, l'embarrasse, et a fort mauvaise grace. Vous en pouvez voir des exemples de M. de Malherbe à Madame la Princesse de Conty[1].

CULTURE.

M. de Malherbe dit, *Comme un bon Laboureur je vaincray par la* culture *l'infertilité du terroir.* Ce mot là ne vaut rien, quoique le composé *agriculture* se dise.

PLUS *comparatif.*

Plus comparatif peut estre mis avec des Substantifs. Ainsi on dit *Le plus homme de bien*, *Les plus gens de bien*, parce que *bien* tient icy lieu d'Ajectif: car de soy le Substantif, c'est-à-dire la substance, *non recipit nec majus nec minus*, comme disent les Philosophes.

ARGENT VIF *ou* VIF ARGENT.

Argent vif qu'a dit un de nos excellens Escrivains, ne vaut rien. Il faut dire *vif-argent*, nonobstant qu'on ait accoustumé de dire en raillant que *blanc bonnet* et *bonnet blanc* soit tout un: car il est vray que c'est tout un pour la substance de la chose, mais non-pas tout un pour la pureté du langage. Comme *blanc bonnet* ne se dit jamais, à-cause que les Adjectifs de couleur, comme nous avons dit ailleurs, se mettent tousjours aprés les Substantifs sans exception; ainsi disons-nous *Sage-femme* pour une qui aide à accoucher, et non pas *Femme-sage,* qui se prend en tout un autre sens, comme chacun sçait.

[1] Allusion à la Lettre de consolation de Malherbe à la princesse de Conti, qui était estimée son « chef-d'œuvre », d'après d'Arbaud de Porchères, de l'Académie (*Discours sur les œuvres de Malherbe*). (A. C.)

PASSER.

On se sert indifféremment des deux Verbes auxiliaires *avoir* et *estre*, avec le Verbe *passer* pris pour *transire*. Par exemple on dit fort bien, *Il a passé par icy*, et *Il est passé par icy*. Il semble que *il a passé* est encore plus élégant que l'autre. M. de Malherbe dit, *suivant l'intérest de ceux à qui le livre a passé par les mains*.

AUPRÉS *pour* AU PRIX.

Auprés pour *au prix* est un vray barbarisme. Exemple, *La vie n'est rien auprés de l'honneur*. Il faut dire *au prix*. Il y a des fautes si grossiéres, comme est celle-cy, qu'on dira que je n'avois que faire de les remarquer. Mais quand je vois que plusieurs de nos meilleurs Autheurs y sont tombez, je dois croire que beaucoup d'autres y peuvent tomber aussi ou de leur chef ou par imitation. C'est pourquoy il est bon de les noter.

PARTICIPER.

Participer, ce me semble, régit seulement le Datif : néantmoins M. de Malherbe dit : *Quant à l'avis dont vous voulez que je participe*, Ce *dont* tient toujours lieu de Génitif ou d'Ablatif : et ainsi il n'est pas bien en cet endroit.

ACHARNER.

Acharner régit *à*, et non *sur*. Ainsi je croi qu'il faut dire, *S'acharner à la proye*, et non *sur la proye*.

TOUT PLEIN.

Tout plein pour *beaucoup*, comme, *Il y a tout plein de personnes*, *tout plein de difficultez* ; pour dire, *Il y a*

beaucoup de personnes, *beaucoup de difficultez*, est fort bon. M. Coëffeteau et M. de Malherbe en usent volontiers. Il y a neantmoins des gens qui s'amusent à éplucher certaines façons de parler que nous avons en nostre Langue, comme est celle-cy et plusieurs autres dont il ne me souvient pas maintenant, les condamnent, ne trouvant pas qu'elles soient conformes à la raison. Car il est vray que si l'on veut considérer de-prés cette phrase, *tout plein de personnes* et *tout plein de difficultez*, pour dire *beaucoup*, il semble qu'il n'y ait point de sens ni de raison, si ce n'est qu'on le veüille prendre métaphoriquement, en attribuant aux personnes et aux choses intellectuelles, comme est *difficultez*, ce qui n'appartient qu'aux choses matérielles, desquelles on dit qu'un vaisseau est *tout plein*: mais il faut tousjours se souvenir qu'en matiére de Langue l'usage l'emporte pardessus toutes sortes de reigles et de raisons, et cela en toutes sortes de langages, et particuliérement dans l'Espagnol, qui bien souvent paroist exorbitant et monstrueux en cela. Mais tant-s'en-faut que ces phrases extraordinaires soient vicieuses, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles sont particuliéres à chaque Langue: Tellement que lors qu'une façon de parler est usitée à la Cour et des bons Autheurs, comme est icy *tout plein*, il ne faut pas s'amuser à en faire l'anatomie ny à pointiller dessus, comme font une infinité de gens: mais il faut se laisser emporter au torrent et parler comme les autres sans daigner écouter ces éplucheurs de phrases.

AIDER.

Il faut constamment dire, *Il a aidé à faire cela*, et non, *Il s'est aidé à faire cela*, comme l'on dit en Savoye.

PLÓRER OU PLEURER.

Plörer ou *pleurer* est un mot dont plusieurs se ser-

vent, et M. Coëffeteau mesme a accoustumé de l'escrire : mais il n'est point de la Cour, et *pleurer* est beaucoup meilleur et plus doux. Nous avons quelques mots en nostre Langue où l'*o* se change de bonne grace en *eu* diphthongue, afin de l'adoucir : comme *épleuré* est mieux dit qu'*éploré*, quoyque tous deux soient bons.

Atteindre.

Atteindre à la perfection ne vaut rien. Il faut dire *Atteindre la perfection*.

Articles qui ont un usage excellent.

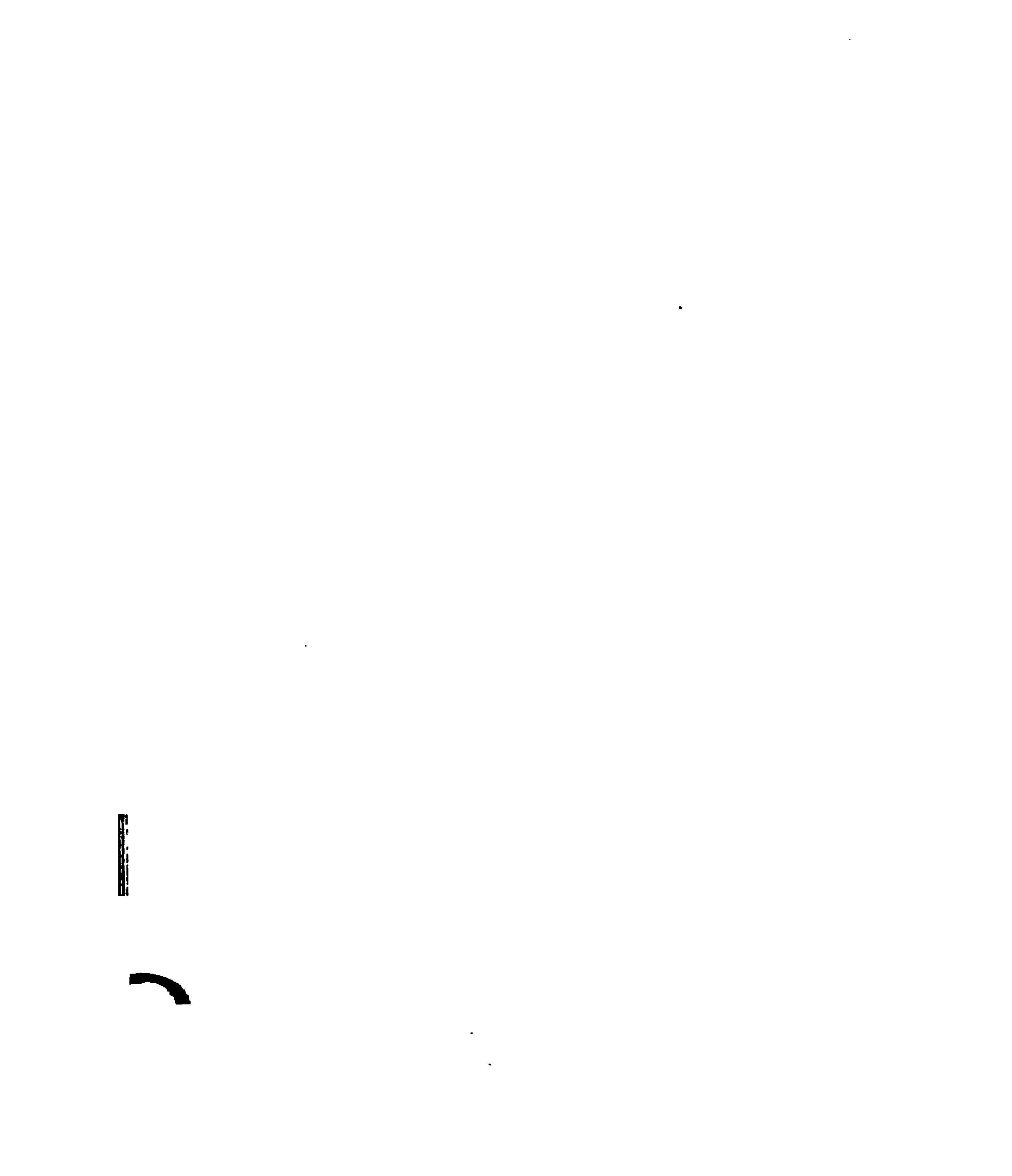
Les articles ont encore un usage excellent en nostre Langue, et qui a d'autant plus de grace, que non-seulement il est sans raison, mais contre la raison : car c'est une Remarque qu'il est à-propos de dire icy, et qui est trop belle pour la passer sous silence, que toutes les fois que l'usage, entendu comme nous l'avons défini, a receu une façon de parler directement contraire à la Grammaire, ou qui en quelque façon que ce soit secouë le joug de la Grammaire ; cette manière-là de parler non-seulement n'est pas vicieuse, mais a une merveilleuse grace. Par exemple au sujet des articles dont est question, quand on dit, *Que sont devenus les Scipions, les Aléxandre, les Césars, les Annibals?* etc. Et de mesme aux autres cas, *Rome a porté de grands Hommes pour les Armes et pour les Lettres ; elle a eu des Scipions, des Césars, des Cicèrons*, et ainsi des autres. Là où l'on voit que contre toute grammaire et toute raison on donne et l'article et la terminaison du pluriel aux Noms propres et aux surnoms qui ne se déclinent jamais qu'au singulier, et cela néantmoins avec une grace nompareille.

A une autre, *ou* a l'autre.

D'une extrémité à une autre, que tout le monde dit

et escrit maintenant, ne me semble point bon. Il faut dire *d'une extrémité à l'autre:* car il n'y peut jamais avoir que *deux extrémitez* opposées : et quand on dit *à une autre*, cette façon de parler dénote qu'il y en a plusieurs, ou qu'il y en peut avoir plusieurs. Comme quand on dit *Il passe d'un lieu à un autre*, le terme *un autre* présuppose plusieurs lieux.

FIN DES NOUVELLES REMARQUES.



SUPPLÉMENT

REMARQUES INÉDITES

TIRÉES DU MANUSCRIT DE L'ARSENAL

(MSS, IN-FOL, 3105)

ADVERSITÉ.

Adversité se doit tousiours escrire et prononcer avec le *d*, comme fait *admirer* parmy les verbes. En quoy les Gascons ont accoustumé de faillir, qui prononcent tousiours *amirer* au lieu *d'admirer*. Il n'en est pas ainsi *d'aiouster*, où il ne faut ni escrire ni prononcer le *d*, comme font d'ordinaire les Parisiens, prononçants non sans beaucoup de rudesse *j'adiouste*, au lieu de dire *j'aiouste*.

APOSTUME.

Aposteme ne vaut rien. Il faut dire *apostume*[1].

[1] Mot qui signifie *abcès*, *grosseur*. Marot a dit dans son *Epistre au Roy* :

> Ce venerable hillot fut adverty
> De quelque argent que m'aviez departy,
> Et que ma bourse avait grosse apostume.

Et La Fontaine, *Fables*, V, 8 :

> J'ay, dit la beste chevaline,
> Une apostume sous le pied. (A. C.)

Assemblement.

Assemblement et *assemblage*. Malherbe dit les deux.

Ayder.

Ayder n'a que deux syllabes, ce que ie dis affin qu'on ne soit pas trompé par la prononciation ordinaire des Parisiens, qui disent distinctement *a*, *y*, *der*, et en font trois syllabes en le prononçant. Nos poëtes sçavent bien qu'il n'y en a que deux, et on ne le dispute pas. C'est pourquoy il faut prononcer *ay*, comme une diphtongue qui ne fait qu'une syllabe, et non pas la separer en deux. Et encore y faut-il mettre un *i* en bonne orthographe, et non pas un *y* grec, qui ne se joint point en nostre langue avec *a* pour former une diphtongue[1].

Congratuler.

Congratuler ne vaut rien du tout, et est barbare.

Contribuer, interrompre, *etc.*

Il y a plusieurs mots excellents, ausquels ie vois des personnes de grand esprit auoir une merueilleuse auersion, i'en rapporteray icy quelques uns de ceux dont il me souvient, à sçavoir *contribuer*, *interrompre*, *dautant*, qui sont neantmoins si bons, et l'on pourroit dire auec verité qu'il n'y a presque per-

[1] A la place de cette Remarque, il y a dans l'édition de 1647 une simple allusion à la prononciation parisienne d'*ayder* (t. I, p. 441). Malgré la remarque d'orthographe par laquelle Vaugelas termine cette note, il écrit partout *j'ay*, *qu'il ayt*, etc. (A. C.)

sonne qui n'ayt à contre cœur quelque mot, qui ne laisse pas d'estre bon et delicieux au goust des autres[1].

DIFFORME *et* DEFORMITÉ.

Difforme et *deformité*. C'est ainsi qu'il faut dire, et non pas *difformité*, quoy qu'on die *difforme*, n'estant pas nouveau en nostre langue qu'il y ayt changement de voyelle entre l'adiectif et le substantif d'une mesme chose, ou le concret et l'abstrait, pour parler en logicien. Nous en avons plusieurs exemples dont il ne me souvient pas maintenant, ie n'en allegueray qu'un seul, qui se presente à ma memoire, qui est *parfait* et *perfection*. L'adverbe se dit *parfaitement*, non *perfaitement*, comme quelques uns disent. Ainsi faudroit-il dire *difformement*, si cet adverbe estoit bien en usage, et non pas *deformement*. En quoy on peut faire cette reigle que l'adverbe suit la nature de l'adjectif, dont tous les adverbes se forment, et non pas du substantif.

DESPIT.

Despit, adjectif, me semble fort mauvais, et par consequent je ne crois pas que ce soit bien parler de dire, *je suis despit contre vous*. J'en doute, ie ne le condamne pas.

EN TABLE.

En table, que plusieurs disent, pour dire *a table* (*nous estions en table*) ne vaut rien du tout, et choque

[1] Cette Remarque se trouve, dans le manuscrit, comme conclusion de la Remarque sur *Car* (t. II, p. 460). Elle commence ainsi : « Il y a *donc* plusieurs mots excellents... » (A. C.)

merveilleusement l'oreille, au moins certes la mienne. Et tant s'en faut qu'il faille mettre *en* là où et l'Usage et la Raison veulent qu'on mette *à*, comme icy, que là où le mesme Usage et la Raison aussi font dire *en*, comme *en mesme temps*, il est plus elegant de dire *à mesme temps*, ainsi que le dit presque tousiours M. Coëffeteau. On dit aussi *au mesme temps*, mais quelquefois on le dit en des lieux qu'on ne pourroit pas dire *en mesme temps*. On dit tousiours *en ce mesme temps*, et iamais *à ce mesme temps*.

Excogiter.

Excogiter ne vaut rien, non pour estre trop latin, car la moitié de nostre langue est composée de semblables mots, comme *exceller*, *exhorter*, qui ne sont qu'exemples de verbes que je donne parce qu'ils commencent comme *excogiter ;* mais ce mot ne vaut rien, parce qu'il n'est pas en usage parmy ceux qui parlent et escrivent bien[1].

Fuir.

Foüir, pour *fuyr* ne vaut rien, quoy que plusieurs le disent à la Cour. *Foüir,* c'est *fodere* en latin, comme quand on dit *foüir la terre.*

Harangue oblique.

Quelques uns tiennent qu'aux harangues obliques il se faut tousiours servir du temps present, et iamais de l'imparfait, mais ils se trompent grandement, tesmoing tous nos bons escrivains, ausquels je les renvoye, outre qu'en parlant on s'en sert tout de mesme qu'en escrivant. Malherbe en sa traduc-

[1] Voyez la Remarque sur *Briger*, t. II, p. 409.

tion de Tite Live : *Que tant que. les ennemis avoient l'espée à la main, il leur falloit faire la guerre à bon escient, mais que depuis qu'ils estoient par terre, il n'appartenoit qu'aus ames lasches de leur mettre le pied sur la gorge.* Il ne dit pas *que tant que les ennemis ont l'espée à la main, il leur faut faire la guerre*, etc. quoy qu'il soit bon aussi, et pour diversifier se sert tantost de l'un et tantost de l'autre, comme fait M. Coëffeteau.

Mensonge.

Mensonge est tousiours masculin, quoy que M. de Malherbe l'ayt fait feminin.

Merry.

Merry pour *marry* est un mot de Paris qui ne vaut rien[1], quoy qu'en beaucoup d'autres mots nostre langue se plaise à changer l'*a* en *e*, comme à *guérir*, qui est bien plus doux et plus de la court que *guarir*, et l'on dit maintenant *Mademoiselle* et non *Madamoiselle*. Toutefois M. de Malherbe a escrit, p. 547, *Je suis tres merry.* Il faut croire que c'est la faute de l'imprimeur. Il est vray qu'il affectoit extremement de parler comme le peuple, et plus encore comme la lie du peuple.

Periodes vicieuses en la rime, en la cadence, en la mesure.

La periode en ce qui est des rimes peut estre vitieuse au commencement, au milieu ou à la fin. Au commencement, si le premier mot de la periode rime avec le dernier de la periode precedente, ou avec

[1] Voyez t. I, p. 391.

quelque autre mot proche du dernier. Au milieu, comme, *Il a fait paroistre davantage de courage en cette action*. Et à la fin, quand le dernier mot rime avec la fin de quelqu'un des membres de la periode. Car c'est là où est le plus grand vice des rimes, quand elles se rencontrent à la cadence des periodes ou des membres des periodes[1].

Que si un des mots est au singulier et l'autre au pluriel, le defaut en sera moindre, mais c'est tousiours un defaut.

La periode peut aussi estre vitieuse en sa cadence, si vous la faites terminer par un mot dont la cheute soit mauvaise. Il en faut donner des exemples. Volontiers les periodes ne finissent pas bien avec les adverbes. Nous tascherons de remarquer le plus qu'il nous sera possible tout ce qui peut donner une mauvaise cadence à une periode. Maintenant je n'approuve pas le soing que M. de Malherbe vouloit que l'on apportast à diversifier les cadences des periodes pour ce qui estoit des rimes masculines et feminines, par exemple quand il auoit fini deux ou trois periodes par des masculins, il vouloit que l'on finist la quatriesme par un feminin, et que l'on meslast, finistant tantost par l'un tantost par l'autre, affin de diuersifier et par cette diuersité diuertir davantage l'oreille. J'auouë que cette diuersité est fort bonne, et que de finir tousiours d'une mesme façon seroit un grand defaut, mais i'en condamne le soing comme inutile et gesnant sans necessité, parce que sans y penser un homme qui sçait escrire euitera ces ressemblances. Outre qu'une periode qui a plusieurs membres dont la cadence est differente, empesche qu'il n'y puisse avoir du vice en la ressemblance de la fin de plusieurs periodes de suite. Cela seroit bon en de simples periodes coupées, qui n'auroient point de membres.

La periode peut aussi estre vitieuse en sa mesure,

[1] On trouve quelque chose de semblable dans les *Remarques*, t. I, p. 374.

quand elle est trop longue à perte d'haleine, V. Quintilien, quand plusieurs periodes sont trop courtes et qu'il s'en fait un stile coupé et mauvais comme celuy de Seneque, et quand il y a des vers soit communs, soit alexandrins, surtout alexandrins. Mais cela s'entend si le sens finit avec le vers; car si le vers finissant le sens ne finit point, il n'y a pas grand danger. Il y en a qui tiennent qu'il n'importe pas que le vers achève avec le sens, pourueu que les paroles dont le vers est composé ne soient point magnifiques et poetiques, c'est-à-dire qu'elles sentent le vers, mais ils se trompent, encore que j'auouë qu'il y a moins de mal. Que si ce sont d'autres vers que de communs ou alexandrins, ou que ce ne soient que des hemistiques des uns ou des autres, il n'importe[1]. Je ne parle pas des periodes vitieuses en la transposition des mots ni aux equivoques. Je ne la considere qu'en son exterieur et pour l'oreille.

PRESAGIER.

Presagier ne vaut rien, il faut dire *presager*.

PROFONDER.

Profonder ne vaut rien, il faut dire *approfondir*.

SUSPECT *et* SOUPÇONNEUX.

Une infinité de gents commencent à dire *soupçonneux* pour *suspect*, et *suspect* pour *soupçonneux*, qui est une chose insupportable. Il faut de bonne heure s'opposer à ces monstres et les estouffer dans le berceau ; car si une fois on les laisse croistre et s'esta-

[1] Vaugelas a rédigé différemment cet alinéa dans sa Remarque intitulée *Des vers dans la prose* (t. I, p. 188). (A. C.)

blir dans l'usage, il n'y aura plus de remede, et ce seroit une tache bien vilaine à la beauté de nostre langue. *Soupçonneux* est celuy qui soupçonne, et *suspect* est celuy qui est soupçonné ou qui peut estre soupçonné. Mais ce qui est cause, à mon advis, que tant de gents disent *soupçonneux* pour *suspect*, c'est que l'on dit *soupçonné* pour *suspect*, et de *soupçonné* ils sont venus à *soupçonneux*. Ceux qui ont tant soit peu de connaissance de la langue latine ne sauroient faire une si lourde faute.

ADDITIONS

A FAIRE AUX REMARQUES DE VAUGELAS

ET AUX NOTES DE PATRU

I.

SORTIR SON EFFET [1].

[*A la fin de la Remarque sur* SORTIR] il y a ces mots : *Il est malaisé de juger d'où vient cette façon de parler :* SORTIR SON EFFET. L'autheur a appris depuis qu'elle venait de *sortiri effectum ;* ce qu'il n'auoit peu s'imaginer, parce qu'il n'y a pas un bon autheur Latin, qui l'ait jamais dit. Et de fait Robert Estienne, dans son Thresor de la langue latine, qui est si copieux, met huit usages differens de ce verbe *sortiri*, sans faire aucune mention de *sortiri effectum.* Il ne se trouve que dans le Code en la loy unique *si de momentanea possessione fuerit appellatum*, où il y a, *lata sententia sortitur effectum ;* mais c'est du latin barbare de Tribonien ou du siècle d'Arcadius. On ne le verra jamais dans le Digeste, ny dans les endroits du Code, qui n'ont point esté corrompus, apres auoir esté tirez des anciens Jurisconsultes. Au lieu de *sortiri effectum*, ils disent tousiours avec tous ceux qui ont bien

[1] Ces lignes, tirées de l'*Erratum* de l'Edition originale de Vaugelas (1647), ont été omises au cours de l'impression de la présente édition.

parlé latin, *habere effectum*, *obtinere effectum*, *perduci ad effectum*. Ce n'est pas que l'autheur veuille dire que *sortir son effet* ne vienne de *sortiri effectum*, pour barbare que soit la phrase.

Note de Patru. — Cette façon de parler vient de *sortiri effectum*, qui est une phrase des jurisconsultes; mais hors le palais, cette façon de parler est très basse.

II.

Prononciation de la diphthongue OI.

(Tome I, page 184.)

Notes de Patru. — *Crois*, *droict*, pour *jus*, *soit* en toutes façons se prononcent avec l'*oi* ; *droit* pour *rectus* se prononce avec *ai* ou *dubie*. *Droit* pour *dexter* et *dextera* se prononce *ai* : le costé *drait*, la main *draite*.

Croire et *accroire* se prononcent *oi* et *ai*. Mais en parlant en public, il faut prononcer *oi*.

Effroyer, *effroye*, se prononcent *effrayer*, *effraye*, mais *effroy* se prononce *oi*. Quelques-uns néamoins (*sic*) le prononcent *ai*, *effray*, mais mal.

III.

(Tome I, page 185.)

Dans la note de Patru, page 185, *ligne 15e*, *le manuscrit porte :* Il est vray que plusieurs disent *avoine*, et la grande A parloit ainsy.

Cette grande A *n'est autre que l'incomparable Arthénice, Madame de Rambouillet.* (A. C.)

TABLE DES MATIÈRES

B

E

F

J

L

O

S

T

Y

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

VERSAILLES. IMPRIMERIE CERF ET FILS. RUE DUPLESSIS, 59.



